



# **Nomination et catégorisation des realia exotiques dans les récits de voyage (Afrique noire, de la fin du 18<sup>e</sup> siècle à 1960) : une approche sémantico-discursive**

Olivia Guerin

## **► To cite this version:**

Olivia Guerin. Nomination et catégorisation des realia exotiques dans les récits de voyage (Afrique noire, de la fin du 18<sup>e</sup> siècle à 1960) : une approche sémantico-discursive. Linguistique. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2011. Français.  $\langle$ NNT : 2011PA030085 $\rangle$ .  $\langle$ tel-01334808 $\rangle$

**HAL Id: tel-01334808**

**<https://theses.hal.science/tel-01334808v1>**

Submitted on 21 Jun 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE – PARIS 3**

**ÉCOLE DOCTORALE 268 – Langage et Langues : description, théorisation, transmission**

---

Thèse de doctorat  
Discipline : Sciences du langage

Soutenue le 5 juillet 2011

**Olivia GUÉRIN**

**Nomination et catégorisation des *realia* exotiques**

**dans les récits de voyage**

**(Afrique noire, de la fin du 18<sup>e</sup> siècle à 1960) :**

**une approche sémantico-discursive**

**Thèse dirigée par Sonia Branca-Rosoff**

**JURY :**

---

Mme Sonia Branca-Rosoff, Professeure à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

Mme Mariagrazia Margarito, Professeure à Université de Turin (pré-rapporteur)

M. Gérard Petit, Maître de conférences HDR à l'Université Paris Ouest – Paris 10 (pré-rapporteur)

M. Dan Savatovsky, Professeur à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

Mme Agnès Steuckardt, Professeure à l'Université de Toulon

# Résumé

Cette étude s'interroge sur la construction de la référence dans le genre discursif récit de voyage. Ce genre se signale en effet par une posture énonciative commune : les énonciateurs-voyageurs, placés dans un contexte d'asymétrie entre langue et culture, ont à rendre compte de *realia* (espèces naturelles, artefacts, pratiques sociales) qui ne sont pas systématiquement lexicalisés dans leur langue, ou pour lesquels ils ne possèdent pas de compétence dénomminative. Aussi présentent-ils souvent l'opération de référence comme problématique.

Pour rendre compte de la manière dont les énonciateurs s'y prennent en contexte pour référer « malgré tout », la thèse analyse les procédures de nomination et de catégorisation des *realia* exotiques dans un corpus de récits de voyageurs français en Afrique noire durant la période coloniale. Elle met en place une sémantique discursive articulant les trois ordres de la langue, de la textualité et du discours.

Le travail bâtit tout d'abord une typologie des formats de nomination exploités dans le corpus, et montre ainsi que les pratiques discursives de nomination sont adossées au système de la langue. Cette première procédure référentielle est complétée par des opérations séquentielles de délimitation des catégories ; on met en lumière les contraintes textuelles qui pèsent sur cette seconde procédure. On analyse ensuite les effets discursifs produits par l'utilisation de ces ressources linguistiques, en les articulant avec la dimension générique, les positionnements énonciatifs et idéologiques. Les outils d'analyse construits sont enfin appliqués pour caractériser des exploitations discursives particulières dans deux textes contrastés du corpus.

Mots clés : récit de voyage, *realia* exotiques, (dé)nomination, catégorisation, sémantique discursive, textualité.

# Abstract

Naming and categorizing exotic *realia* in travel reports (Black Africa from late 18th century to 1960): a semantic-discursive approach

The present study explores how reference is constructed in the discursive genre specified as travel narrative. A hallmark of the genre is a common posture towards the production of the text where enunciator-travellers are placed in an asymmetric context between language and culture and have to give an account of *realia* (natural species, artefacts, social practices) which are not systematically lexicalized in their own languages or for which they do not have naming competence. They thus tend to present referencing as problematic.

In order to describe how in context enunciators manage to reference “against all odds”, the present dissertation analyses naming and categorization procedures of exotic *realia* in a corpus of travel accounts by French travellers to Black Africa in the colonial period. A discursive semantics is set up based on the patterning of the three orders, language, textuality and discourse.

The present work first builds up a typology of naming patterns implemented in the corpus and is able to show that discursive practices concerned with naming rest on the language as a system. This first referencing procedure is followed by sequential operations to delimit categories; textual constraints on this second procedure are shown up. There follows the analysis of the discursive effects that result from the use of such linguistic resources and this is done through articulation with the generic dimension and the enunciative and ideological stances. Finally the analytic tools that have been devised are applied to the characterization of specific discursive processes in two contrasting texts from the corpus.

Keywords : travel-narrative, exotic *realia*, naming, categorization, discursive semantics, textuality.



## Remerciements

Je témoigne toute ma reconnaissance à Sonia Branca-Rosoff d'avoir croisé mes pas, de m'avoir montré une nouvelle direction et de m'avoir patiemment accompagnée jusqu'au bout du chemin. Merci à Bernard Bosredon de m'avoir initialement indiqué la route.

Mes plus chaleureux remerciements vont à Mariagrazia Margarito, Gérard Petit, Agnès Steuckardt et Dan Savatovsky, qui m'ont l'honneur d'accepter de faire partie de mon jury de thèse.

Je remercie les collègues et amis qui, à diverses étapes de l'élaboration de ce travail, ont stimulé ma réflexion par leurs commentaires et critiques, et m'ont aidée à mener à bout ce projet, en particulier Sarah Leroy, Conceição Paiva, Emmanuelle Cambon, André Collinot, Emmanuel Dupraz.

Je suis tout particulièrement reconnaissante à Claude Bonnepart, pour sa rigueur et sa force de persuasion, à Maya Gratier et Aurélie Hatem, pour leur présence studieuse et nos réflexions partagées. L'aboutissement de ce travail leur doit beaucoup.

Un grand merci à Jean Guérin pour ses relectures minutieuses, à Valentina Bisconti pour son dévouement et sa générosité, et à toute l'équipe logistique pour son soutien.



# Table des matières

|                                                                                                          |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>INTRODUCTION.....</b>                                                                                 | <b>13</b> |
| <br><b>PREMIÈRE PARTIE : CONSTITUTION DE L’OBJET DE RECHERCHE.....</b>                                   | <b>25</b> |
| <br><b>CHAPITRE 1 : CONSTRUCTION D’UN OBSERVATOIRE : RÉCIT DE VOYAGE ET DISCOURS DE L’ALTÉRITÉ.....</b>  | <b>27</b> |
| 1. Pour étudier les discours de l’altérité : apports des champs connexes .....                           | 27        |
| 1.1. Approches anthro-po-linguistiques : la relativité culturelle et ses implications linguistiques..... | 28        |
| 1.2. Approche interculturelle : la question des transferts culturels .....                               | 33        |
| 1.3. Approche littéraire : l’exotisme en littérature .....                                               | 38        |
| 2. Travaux sur les récits de voyage .....                                                                | 40        |
| 2.1. Rhétorique et stylistique de l’altérité dans les récits de voyage.....                              | 40        |
| 2.2. Représentations du fonctionnement du langage et des langues dans la relation d’altérité .....       | 43        |
| 2.3. Perspective lexicologique et lexicographique : l’emprunt .....                                      | 45        |
| 2.4. Approche ethnométhodologique.....                                                                   | 52        |
| <br><b>CHAPITRE 2 : VERS UNE SÉMANTIQUE DISCURSIVE DE LA NOMINATION ET DE LA CATÉGORISATION.....</b>     | <b>55</b> |
| 1. Une sémantique de la nomination adossée à la référence et à la langue .....                           | 57        |
| 1.1. Une nécessaire prise en compte de la référence.....                                                 | 58        |
| 1.2. Divers types de référence .....                                                                     | 62        |
| 1.3. La spécificité de l’opération de dénomination.....                                                  | 66        |
| 1.4. L’importance de la dimension sémiotique.....                                                        | 76        |
| 1.4.1. La part du sémiotique dans les opérations de référence.....                                       | 76        |
| 1.4.2. La dimension sémiotique dans la conscience des locuteurs.....                                     | 82        |
| 2. Sur les rapports entre nomination et catégorisation.....                                              | 89        |
| 2.1. Pôle 1 : catégorisation et ontologie.....                                                           | 94        |
| 2.2. Pôle 2 : Catégorisation et représentations .....                                                    | 102       |
| 3. Pour une approche discursive de la nomination .....                                                   | 113       |
| 3.1. Une étude de la nomination en contexte .....                                                        | 115       |
| 3.2. Une approche en discours centrée sur le genre .....                                                 | 118       |
| 3.3. Lacunes lexicales et « bricolages » référentiels en discours .....                                  | 123       |
| 3.4. Nomination et positionnement.....                                                                   | 127       |
| 3.4.1. L’approche praxématique de la nomination.....                                                     | 128       |
| 3.4.1.1. Dynamique de la nomination vs fixisme de la dénomination .....                                  | 129       |
| 3.4.1.2. Le dialogisme de la nomination.....                                                             | 135       |
| 3.4.2. Nouvelles analyses du discours à entrée lexicale.....                                             | 136       |



|                                                                               |     |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 3.4.3. Nomination et modalisation autonymique .....                           | 142 |
| 3.4.4. Une analyse séquentielle de la nomination et de la catégorisation..... | 145 |
| 4. Une redéfinition sémantico-discursive de la catégorisation .....           | 155 |

### **CHAPITRE 3 : CORPUS ET MÉTHODES.....165**

|                                                                                                   |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1. Constitution du corpus exploratoire : entre homogénéité et diversité .....                     | 165 |
| 1.1. Homogénéité fournie par le genre discursif <i>récit de voyage</i> .....                      | 166 |
| 1.1.1. Un discours subjectif.....                                                                 | 170 |
| 1.1.2. Un discours à « dimension de didacticité » .....                                           | 174 |
| 1.1.3. Une diversité de sources du savoir .....                                                   | 177 |
| 1.1.4. Les formes du métadiscours.....                                                            | 180 |
| 1.2. Homogénéité géographique : des voyages en Afrique noire .....                                | 183 |
| 1.3. Périodisation historique : la période coloniale .....                                        | 185 |
| 1.4. Diversité des catégories d'acteurs .....                                                     | 188 |
| 1.5. Ressources exploitées .....                                                                  | 191 |
| 1.6. Délimitation du corpus exploratoire.....                                                     | 192 |
| 2. Du corpus exploratoire au corpus de travail : mise en place d'une procédure de traitement..... | 193 |
| 2.1. Constitution des entrées descriptives dans le corpus.....                                    | 193 |
| 2.1.1. Modalités de sélection des formes de nomination en première mention .....                  | 195 |
| 2.1.2. Modalités de sélection des formes de déploiement textuel des catégories .....              | 202 |
| 2.2. Modalités de traitement du corpus .....                                                      | 204 |

## **DEUXIÈME PARTIE : TYPOLOGIE DES FORMES DE NOMINATION DES REALIA EXOTIQUES EN PREMIÈRE MENTION .....207**

### **CHAPITRE 4 : TYPOLOGIE DES FORMATS DE NOMINATION (1) : PROCÉDURES D'EMPRUNT .....213**

|                                                                       |     |
|-----------------------------------------------------------------------|-----|
| 1. Type 1 : Xénisme .....                                             | 214 |
| 1.1. Types de référents privilégiés .....                             | 214 |
| 1.2. Parcours des formes .....                                        | 215 |
| 1.2.1. Des formes en modalisation autonymique .....                   | 216 |
| 1.2.2. Langues d'origine .....                                        | 217 |
| 1.3. Effets discursifs.....                                           | 219 |
| 1.3.1. Non nécessité du xénisme .....                                 | 220 |
| 1.3.2. Dialogisme.....                                                | 223 |
| 1.3.3. Marqueurs de spécificité culturelle et effet d'orthonymie..... | 225 |
| 2. Type 2 : Dénomination du français régional d'Afrique.....          | 229 |
| 2.1. Types de référents privilégiés .....                             | 230 |
| 2.2. Parcours des formes .....                                        | 231 |
| 2.2.1. Des formes marquées.....                                       | 231 |
| 2.2.2. Néologismes de forme .....                                     | 232 |
| 2.2.3. Néologismes de sens .....                                      | 233 |
| 2.3. Effets discursifs.....                                           | 235 |

|                                                                                         |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 2.3.1. Des marqueurs dialogiques.....                                                   | 235        |
| 2.3.2. Montrer la structure de la société décrite.....                                  | 236        |
| 2.3.3. Adéquation et inadéquation des dénominations.....                                | 238        |
| <b>CHAPITRE 5 : TYPOLOGIE DES FORMATS DE NOMINATION (2) : PROCÉDURES D'ADAPTATION</b>   |            |
| <b>.....</b>                                                                            | <b>241</b> |
| 1. Type 3 : <i>N + expansions</i> .....                                                 | 243        |
| 1.1. Parcours des formes.....                                                           | 243        |
| 1.2. Types de référents privilégiés.....                                                | 245        |
| 1.3. Effets discursifs .....                                                            | 246        |
| 1.3.1. Effet de non orthonymie .....                                                    | 246        |
| 1.3.2. Expansions descriptives et mise en lumière de propriétés interactionnelles ..... | 248        |
| 1.3.2.1. Traits perceptuels.....                                                        | 249        |
| 1.3.2.2. Traits fonctionnels .....                                                      | 257        |
| 1.3.3. Expansions localisantes et mise en lumière de l'altérité culturelle .....        | 259        |
| 1.3.4. Expansions subjectives .....                                                     | 263        |
| 1.3.4.1. Non prototypie.....                                                            | 263        |
| 1.3.4.2. Jugement axiologique .....                                                     | 265        |
| 2. Type 4 : <i>Une sorte de N</i> et autres formes à enclosure .....                    | 267        |
| 2.1. Parcours des formes.....                                                           | 268        |
| 2.2. Types de référents privilégiés.....                                                | 269        |
| 2.3. Effets discursifs .....                                                            | 270        |
| 2.3.1. Des marqueurs analogiques .....                                                  | 270        |
| 2.3.2. Approximation.....                                                               | 271        |
| 2.3.3. Inadéquation des dénominations et irréductibilité des représentations .....      | 273        |
| 2.3.4. Nomination ethnocentrée.....                                                     | 275        |
| 2.3.5. Des marqueurs appréciatifs.....                                                  | 276        |
| 3. Type 5 : Nom composé .....                                                           | 279        |
| <b>TROISIÈME PARTIE : LA CONSTRUCTION TEXTUELLE ET DISCURSIVE DES CATÉGORIES .....</b>  | <b>287</b> |

|                                                                      |            |
|----------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>CHAPITRE 6 : PROCÉDURES DE DÉLIMITATION DES CATÉGORIES .....</b>  | <b>291</b> |
| 1. Les gloses de xénismes et d'emprunts .....                        | 291        |
| 1.1. Les structures de glose.....                                    | 294        |
| 1.2. Effets discursifs .....                                         | 296        |
| 1.2.1. Didacticité .....                                             | 296        |
| 1.2.2. Des déplacements de sens.....                                 | 301        |
| 1.2.2.1. Un accès au sens approximatif.....                          | 303        |
| 1.2.2.2. Le terme emprunté est extrait de son système d'origine..... | 309        |
| 1.2.2.3. La tendance analogique .....                                | 312        |
| 1.2.2.4. Émergence de l'axiologie .....                              | 315        |

|                                                                                                                |            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 2. Description encyclopédique et généricité .....                                                              | 324        |
| 2.1. Anaphore lexicale non coréférentielle.....                                                                | 326        |
| 2.2. Anaphore pronominale non coréférentielle .....                                                            | 328        |
| 2.2.1. Du singulier spécifique au singulier générique : <i>un</i> (spécifique) N -> <i>il</i> (générique)..... | 328        |
| 2.2.2. Du singulier spécifique au pluriel générique : « <i>ils</i> générique textuel indirect ».....           | 328        |
| 2.2.3. Du singulier distributif au singulier générique : <i>un</i> distributif N -> <i>il</i> générique .....  | 330        |
| 2.3. Prédicat appellatif généralisant .....                                                                    | 331        |
| <br><b>CHAPITRE 7 : LES EFFETS D'INSTABILITÉ .....</b>                                                         | <b>335</b> |
| 1. Formes de nomination instables .....                                                                        | 335        |
| 1.1. Le statut discursif des formes de nomination .....                                                        | 336        |
| 1.2. Usages discursifs des désignations.....                                                                   | 343        |
| 1.2.1. Une forte proportion de formes à statut désignatif.....                                                 | 343        |
| 1.2.1.1. Désignations.....                                                                                     | 345        |
| 1.2.1.2. Emplois désignatifs de formats potentiellement dénominatifs .....                                     | 348        |
| 1.2.2. Emploi textuel des formes désignatives et effets discursifs produits .....                              | 350        |
| 1.3. Stabilisation partielle des formes potentiellement dénominatifs.....                                      | 353        |
| 1.4. Absence de reprise textuelle des formes de nomination.....                                                | 359        |
| 2. Jugements d'appartenance catégorielle instables .....                                                       | 361        |
| 2.1. Formes marquant un doute sur l'identification .....                                                       | 362        |
| 2.2. Nomination par contournement.....                                                                         | 363        |
| 2.3. Recatégorisations liées à l'évolution des savoirs de l'observateur.....                                   | 364        |
| 2.4. Catégorisations concurrentes .....                                                                        | 370        |
| 2.5. Décatégorisations.....                                                                                    | 372        |
| 2.5.1. Boucles réflexives de mise en questionnement de la langue .....                                         | 372        |
| 2.5.1.1. Boucles réflexives et didacticité.....                                                                | 372        |
| 2.5.1.2. Boucles réflexives polémiques.....                                                                    | 374        |
| 2.5.2. Formes anaphoriques décatégorisantes .....                                                              | 379        |
| 2.5.2.1. Reprise anaphorique par <i>cela</i> .....                                                             | 379        |
| 2.5.2.2. Reprise anaphorique par <i>quelque chose</i> .....                                                    | 382        |
| <br><b>CHAPITRE 8 : VERS L'INSTITUTION DE REPRÉSENTATIONS PARTAGÉES : LES PROCÉDURES DE STABILISATION.....</b> | <b>387</b> |
| 1. Prégnance du principe d'économie.....                                                                       | 387        |
| 2. Procédures textuelles de stabilisation .....                                                                | 394        |
| 2.1. Statut dénominatif entériné .....                                                                         | 395        |
| 2.2. Émergence progressive d'une dénomination stable .....                                                     | 399        |
| 3. Classifiante et textualité descriptive .....                                                                | 410        |
| 3.1. Réévaluation de la notion de classifiante en termes d'emplois discursifs .....                            | 411        |
| 3.2. Un amalgame fréquent entre identification et qualification .....                                          | 419        |
| 3.3. Organisation des séquences descriptives dans les récits de voyage .....                                   | 421        |
| 3.3.1. Prééminence de la fonction d'identification.....                                                        | 421        |
| 3.3.2. Des « recatégorisations » de nature différente .....                                                    | 429        |

**QUATRIÈME PARTIE : EXPLOITATIONS DISCURSIVES ..... 443**

**CHAPITRE 9 : LA NOMINATION ET LA CATÉGORISATION : DES ENTRÉES DANS LE POSITIONNEMENT DES ÉNONCIATEURS..... 447**

|                                                                                                       |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1. Choix du corpus restreint : des textes contrastés.....                                             | 447 |
| 1.1. Mage, l'officier-explorateur de la période d'expansion coloniale .....                           | 448 |
| 1.2. Gide, le voyageur littéraire .....                                                               | 449 |
| 2. Dire l'exotique : la posture descriptive .....                                                     | 451 |
| 2.1. Mage ou la didacticité .....                                                                     | 452 |
| 2.1.1. Traitement des xénismes .....                                                                  | 453 |
| 2.1.2. Exploitation du format <i>N + expansions</i> .....                                             | 454 |
| 2.1.3. Traitement des séquences descriptives et explicatives.....                                     | 457 |
| 2.2. Gide : visualisation, subjectivité, littérarité .....                                            | 458 |
| 2.2.1. La fonction de visualisation.....                                                              | 459 |
| 2.2.2. Les marqueurs de subjectivité .....                                                            | 461 |
| 2.2.3. Mise en œuvre littéraire des descriptions.....                                                 | 465 |
| 2.2.4. Une problématisation de l'opération de description : la modalisation généralisée .....         | 467 |
| 3. Les positions sur la langue .....                                                                  | 471 |
| 3.1. Orthonymie et non orthonymie.....                                                                | 472 |
| 3.2. Des mises en œuvre différentes de l'interrogation sur les usages locaux du français .....        | 473 |
| 3.3. Des interrogations contrastées sur l'usage de la langue du voyageur en situation d'altérité..... | 476 |
| 4. Les marqueurs de posture idéologique.....                                                          | 478 |
| 4.1. Mage : un représentant de l'idéologie impérialiste .....                                         | 479 |
| 4.2. Gide : un dernier représentant de l'idéologie raciste ?.....                                     | 483 |

**CONCLUSION..... 489**

**ANNEXES..... 507**

|                                                                         |     |
|-------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1. CORPUS .....                                                         | 509 |
| 2. SOUS-CORPUS <i>XÉNISME</i> .....                                     | 513 |
| 3. SOUS-CORPUS <i>DÉNOMINATION DU FRANÇAIS RÉGIONAL D'AFRIQUE</i> ..... | 529 |
| 4. SOUS-CORPUS <i>N + EXPANSIONS</i> .....                              | 531 |
| 5. SOUS-CORPUS <i>UNE SORTE DE N ET AUTRES ENCLOSURES</i> .....         | 551 |
| 6. SOUS-CORPUS <i>NOM COMPOSÉ</i> .....                                 | 558 |

**BIBLIOGRAPHIE ..... 561**



## **INTRODUCTION**



Au départ de cette recherche, c'est un intérêt pour l'interculturalité et ses enjeux langagiers qui nous a poussée à mettre les outils du linguiste au service de l'étude de récits de voyage.

Ce genre a fait l'objet de nombreuses tentatives de caractérisation d'un point de vue rhétorique et stylistique. De fait, les récits de voyage exploitent un certain nombre de procédés littéraires communs, qui permettent la description de l'inconnu. Afin de fonder une stylistique de ce genre, les études situées dans cette perspective mettent ainsi l'accent sur la production de l'effet d'exotisme, sur le rôle de l'analogie au connu pour décrire l'inconnu, sur les termes connotant l'altérité, en particulier les emprunts.

Pour notre part, à la lecture d'un nombre important de récits de voyage – dans un premier temps tout venant, mais que nous avons progressivement restreints à des récits de voyageurs français en Afrique noire de la période coloniale<sup>1</sup> –, nous avons pu constater qu'au-delà de ces procédés littéraires, les textes engageaient également des interrogations communes de nature plus foncièrement langagière.

Notre questionnement propre est donc né de deux déplacements par rapport aux optiques plus traditionnellement mises en œuvre.

Le premier déplacement s'est opéré à partir de la problématique de la représentation des mondes étrangers. Ce qui se joue sous les procédés de description, ce ne sont pas, ou pas seulement, des enjeux littéraires, mais des enjeux proprement langagiers : ces textes interrogent le fonctionnement des langues dans leur rapport au réel en situation d'altérité. Ils sont à mettre en relation avec les réflexions théoriques sur la relativité culturelle et linguistique issues de l'hypothèse Sapir-Whorf (Sapir 1921, 1968, Whorf 1936, 1956, 1969). Ces études ont montré que chaque langue découpe le réel d'une manière spécifique, ce qui s'observe notamment au plan du lexique : chaque langue enregistre en priorité, dans des dénominations lexicales, les types de réalités qui sont pertinents pour ses locuteurs. La situation de l'énonciateur-voyageur, qui doit dire un monde dans une langue qui ne le sémiotise pas habituellement, se trouve

---

<sup>1</sup> La délimitation de ce corpus sera justifiée dans le chapitre 3, section 1.



confronté à une asymétrie entre l'outil linguistique dont il dispose et l'univers extralinguistique qu'il cherche à décrire.

Dès lors se pose une problématique de construction de la référence : comment les énonciateurs-voyageurs procèdent-ils pour construire la référence au monde étranger, alors même qu'ils ne disposent pas systématiquement de dénominations « prêtes à l'emploi » pour rendre compte des types de choses (espèces naturelles, artefacts, pratiques sociales) propres aux sociétés étrangères qu'ils découvrent ?

Ainsi, le premier déplacement a consisté à passer d'une problématique formulée en termes de procédés littéraires suscitant l'effet d'exotisme à une problématique de construction de la référence dans un genre de discours impliquant une situation de contact de cultures.

Mais il s'est accompagné d'un second déplacement, portant sur le type de phénomènes langagiers servant de fondement aux analyses.

Parmi les procédés auxquels s'intéressent tout particulièrement les études stylistiques, l'emprunt linguistique tient une place de premier plan. Ce type de formes est très généralement retenu comme trait d'écriture caractéristique du genre. De fait, l'emprunt permet dans les textes de connoter l'exotisme. Son sémantisme reste souvent opaque pour un lecteur qui ne maîtrise pas la langue concernée : son rôle est ainsi principalement celui d'un marqueur d'altérité.

Pour notre part, il nous a semblé que l'emprunt, s'il constituait bien un procédé massivement mis en œuvre dans le récit de voyage, n'était que l'une des procédures concourant à une opération référentielle centrale dans les textes : l'opération de nomination<sup>2</sup>. De fait, nous avons pu observer que les énonciateurs-voyageurs, face à cette situation d'asymétrie entre la langue dont ils disposent et l'environnement naturel et social qu'ils cherchent à décrire, produisent une activité discursive consistant à nommer les éléments constitutifs de cet univers étranger. Une part importante de l'activité des énonciateurs consiste à distinguer

---

<sup>2</sup> Précisons dès maintenant que nous distinguons, à la suite de Siblot (1995, 2001a) mais avec des présupposés théoriques différents, *nomination* et *dénomination* : dans notre étude, le premier terme renverra au processus de sélection d'une forme pour désigner un référent, le second aux formes issues de ce processus. Cette distinction, ainsi que la différence de positionnement par rapport aux propositions de Siblot seront précisées au cours de l'étude (cf. chapitre 2). Pour parler de l'ensemble des approches renvoyant à ce type de questionnements, nous recourrons au terme indifférencié (*dé*)*nomination*.

dans le *continuum* du réel des entités, qui sont présentées comme relevant de catégories spécifiques à l'environnement décrit.

Cette activité discursive est largement liée à la visée et à la structure de ces textes. La dénomination *récit de voyage* met l'accent sur une organisation narrative. Or, la configuration séquentielle des textes est de fait hétérogène. La trame globale est bien narrative en ce qu'elle suit l'itinéraire du voyageur. Mais ces textes assument tout autant une visée descriptive ou explicative. Les étapes marquées par le voyageur le long de son trajet sont souvent prétexte à décrire un animal ou une plante :

1. Ma soif était insupportable ; lorsque j'apercevais un groupe d'arbres, j'y courais croyant trouver de l'eau, mais inutilement. J'aurais infailliblement succombé, si je n'eusse rencontré sur le chemin beaucoup de *grewia*, dont le fruit jaune, de la grosseur d'un pois, est très glutineux : quoiqu'il soit peu agréable au goût, j'en mâchais constamment, ce qui me soulagea beaucoup. (Caillié 1830c : 74)
2. Le soir, nous avons été plus heureux que le matin, car l'eau ne manqua pas, et nous trouvâmes en quantité une plante que je pris pour une anone, haute d'un pied, d'un feuillage très vert : son fruit est gros comme un œuf de pigeon et renferme plusieurs semences ; la pulpe, légèrement acide, est très bonne à manger. Les Maures se jetèrent sur ces fruits et les dévorèrent ; je les imitai et m'en trouvai très bien : ils rafraîchissent et désaltèrent parfaitement. (Caillié 1830c : 75)<sup>3</sup>

D'autres péripéties sont l'occasion de décrire tel outil, tel instrument de musique, d'expliquer le déroulement de tel rituel, de présenter telle pratique religieuse, etc. Pour pouvoir en parler, l'énonciateur-voyageur les institue en entités détachées du *continuum* de la réalité au moyen d'expressions référentielles nominales, permettant d'y référer de manière autonome. Il les institue en objets pensables par une opération de *nomination*, consistant à les délimiter et à en rendre compte au moyen d'une expression référentielle nominale.

Du fait de la relativité linguistique, les énonciateurs-voyageurs achoppent sur des lacunes lexicales. Ils ne disposent pas de manière systématique d'une dénomination lexicale qui permettrait de renvoyer de la manière la plus directe à

---

<sup>3</sup> Les modes de délimitation des formes seront justifiés au chapitre 3, section 2.1.1.

des référents lointains ou non familiers. Cela peut tenir à plusieurs raisons : soit la langue dont ils disposent n'a pas enregistré dans son lexique les types de réalités qu'ils observent à l'étranger ; soit eux-mêmes n'ont pas la compétence dénomminative<sup>4</sup> qui permettrait d'en rendre compte de manière économique ; soit encore ils supposent que leurs lecteurs ne disposent pas de cette compétence, et s'adaptent donc à leurs savoirs. Ainsi, l'activité des énonciateurs porte sur la nomination de *realia* présentés par les énonciateurs comme exotiques, c'est-à-dire comme hétérogènes à la culture et à la langue partagées par les rédacteurs de récits de voyage et leurs lecteurs.

Or, cette opération de nomination n'est pas assurée exclusivement par l'emprunt ; dans l'exemple (2) cité plus haut, la nomination est opérée par une séquence d'items. Nous avons pu constater, à la lecture de divers récits de voyage, que les *realia* exotiques peuvent être discriminés par différents types de formes linguistiques, et non pas exclusivement par l'emprunt, comme pourraient le laisser croire les études stylistiques. Ainsi, nous avons déplacé le centre d'intérêt de la catégorie formelle de l'emprunt à une procédure sémantique générale, la nomination. L'optique a dès lors été de recenser les différentes procédures mises en œuvre par les énonciateurs-voyageurs pour la nomination des types de réalités qu'ils posent comme étant dans une position d'hétérogénéité par rapport aux ressources de langue dont ils disposent.

Cette activité de nomination du réel extralinguistique est, de manière assez générale, donnée pour problématique par les énonciateurs-voyageurs, qui l'interrogent, la mettent en doute. Dès lors, les opérations de référence ne peuvent être traitées dans ces textes selon une stricte approche formelle et sémantico-référentielle : il faut prendre en compte la dimension énonciative de cette activité. Dans cette perspective, notre attention a été tout particulièrement attirée par les commentaires épilinguistiques<sup>5</sup> des voyageurs, qui donnent à voir les représentations qu'ils ont du fonctionnement du langage en situation d'altérité et de la capacité de leur propre langue à dire un univers étranger, les représentations

---

<sup>4</sup> Nous reformulons ainsi l'expression de *compétence référentielle* proposée par Kleiber (1984, 2001), qui l'utilise pour rendre compte du fait que les dénominations codées en langue nécessitent un apprentissage, qui aboutit à une telle compétence, définie comme la capacité à utiliser une dénomination codée pour un type de choses (cf. chapitre 2, section 1.3.).

<sup>5</sup> Culioli (1987).

qu'ils construisent des langues qu'ils rencontrent le long de leur itinéraire. La posture que ces commentaires indexent est largement partagée par les voyageurs du corpus. Ainsi, l'interrogation sur la nomination dans ce type de corpus donne à voir non seulement une problématisation de la référence au réel en situation d'altérité, mais aussi un questionnement sur la place des langues et des phénomènes langagiers dans ce type de mise en discours.

Si dans notre étude des différents modes de nomination recensés dans le corpus, nous avons d'abord été attentive aux schémas formels exploités pour cette opération, il nous est rapidement apparu que la conjonction de ces divers phénomènes était tout particulièrement intéressante du point de vue des effets discursifs qu'elle produit. Nous sommes donc passée d'une analyse des formes de langue et de leurs propriétés formelles et sémantiques, à une mise en lumière de leur exploitation en discours, notamment comme marqueurs de positionnements.

Parallèlement, grâce à ce détour par les commentaires produits par les énonciateurs sur les formes qu'ils mettent en œuvre dans leur discours, notre intérêt s'est progressivement étendu de faits micro-structuraux de nomination à des faits syntagmatiques et séquentiels. Nous avons pu observer que l'activité de nomination initiale des *realia* exotiques est complétée par d'autres procédures référentielles, portant sur la délimitation de catégories. Les référents évoqués dans les textes ne sont pas présentés dans leur singularité ; au contraire, le discours des voyageurs vise à circonscrire des types d'objets, à définir des catégories génériques, rendant compte non pas simplement d'objets ponctuels, mais de types référentiels pertinents dans l'univers décrit. Nous nous sommes dès lors intéressée à l'opération de *catégorisation* telle qu'elle se déploie syntagmatiquement, et aux effets discursifs que produit cette construction textuelle de la référence.

L'analyse des phénomènes référentiels mis en œuvre dans le corpus nous a en dernière instance amenée à généraliser notre propos, et à nous situer par rapport à diverses approches théoriques de la référence ayant cours à l'heure actuelle dans le champ de la sémantique et des études discursives.

Notre cheminement dans la constitution de cette recherche a donc consisté à circonscrire un objet langagier de plus en plus spécifique. Partie d'une conception encyclopédique de l'objet *récit de voyage*, pour lequel nous nous sommes dans un premier temps nourrie des réflexions menées sur l'altérité

culturelle dans les travaux littéraires, stylistiques, anthropologiques, historiques, lexicologiques, nous avons progressivement restreint notre champ d'investigation à des problèmes de référence en contexte de confrontation de cultures et de langues. Tout en continuant à nous intéresser aux enjeux interculturels généraux, nous avons voulu bâtir, sur la base de telles interrogations, une approche spécifiquement linguistique.

Dès lors, ce travail vise à mettre en place une *sémantique discursive de la nomination et de la catégorisation dans un corpus de récits de voyage*, articulant les trois ordres de la langue, de la textualité et du discours. Pour ce faire, la thèse procède à une étude systématique des procédures de nomination et de catégorisation des *realia* exotiques. L'étude sémantico-discursive de ces opérations vise trois objectifs. À un premier niveau, il s'agit de recenser les ressources de langue servant à construire la référence aux *realia* exotiques, et de mettre en lumière leurs fonctionnements sémantico-référentiels. Ce recensement débouche à un deuxième niveau sur une analyse des effets discursifs des différents formats de nomination et procédures de catégorisation, ainsi que de leur exploitation en discours. Enfin, l'analyse des procédures de nomination et de catégorisation doit permettre de bâtir une entrée dans le discours des voyageurs.

Dans le détail, le parcours suivi s'articule en quatre étapes, partant de la constitution de l'objet d'étude, passant par la typologie des formes linguistiques convoquées pour les opérations de référence, et aboutissant à la mise en lumière d'exploitations discursives particulières.

La première partie de l'étude explicite les démarches mises en œuvre dans la constitution de l'objet de recherche. Le chapitre 1 tente de bâtir un observatoire du genre récit de voyage. Il situe tout d'abord ce genre au sein des discours de l'altérité culturelle, et évalue les apports des champs connexes à la linguistique pour rendre compte du fonctionnement discursif de l'altérité (approches anthropo-linguistiques de la relativité culturelle et linguistique, approches interculturelles centrées sur la question des transferts culturels, études de l'exotisme en littérature). Sont ensuite évaluées les propositions des travaux plus spécifiquement centrés sur le récit de voyage : approches stylistiques et sémiotiques de l'altérité dans ce genre, études centrées sur l'analyse des représentations du fonctionnement du langage et des langues dans la relation

d'altérité, études lexicologiques et lexicographiques sur l'emprunt, approche ethnométhodologique du récit de voyage.

Face à ces modèles diversifiés, le chapitre 2 définit la spécificité du positionnement théorique de la présente recherche, qui, pour fonder une analyse sémantico-discursive de la nomination, articule les apports de la sémantique référentielle de la dénomination à diverses approches discursives de la nomination. Ce chapitre pose les jalons d'une analyse générique, énonciative, textuelle et discursive de la nomination. Afin de redéfinir les liens entre nomination et catégorisation, le chapitre tente également de situer les principales conceptions de la catégorisation dans le champ des études linguistiques sur un *continuum* allant d'une conception ontologique à une conception représentationnelle. Mais on tente de montrer qu'il n'y a qu'un recouvrement partiel entre nomination et catégorisation ; on propose une redéfinition sémantico-discursive de l'opération de catégorisation, entendue non pas comme une procédure strictement liée aux formes lexicales, mais se déployant également au niveau syntagmatique, textuel et discursif.

Le chapitre 3 explicite la méthodologie de constitution du corpus, dans la perspective d'une analyse du discours. Le regroupement en corpus est ici fondé sur une homogénéité générique d'une part, et une diversification des sous-genres et des périodes historiques d'autre part, ce qui permet, dans la suite de l'étude, de contraster les exploitations discursives des formes de nomination et de catégorisation en fonction des positionnements (chapitre 9).

La deuxième partie de l'étude propose une typologie des formes de nomination des *realia* exotiques en première mention. Ces formes se répartissent en deux ensembles, selon le type de procédure sur lequel elles se fondent : procédure d'emprunt (au sens large) ou procédure d'adaptation des ressources langagières disponibles. Les chapitres 4 et 5 recensent les principaux formats de nomination, et mettent en lumière les effets discursifs produits par leur exploitation.

La troisième partie est consacrée à l'étude de la construction textuelle et discursive des catégories. Le chapitre 6 analyse les procédures de délimitation des catégories complémentaires à la nomination en première mention. Il est centré sur deux phénomènes textuels principaux et sur l'analyse de leurs effets

discursifs : la glose de xénisme d'une part, la construction des séquences de description encyclopédique et le rôle qu'y jouent les marqueurs de généricité d'autre part.

Le chapitre 7 met l'accent sur la convergence de phénomènes référentiels tendant à rendre instables les catégories convoquées pour rendre compte des *realia* exotiques. Pour analyser ce type d'effets généraux, nous proposons de distinguer plusieurs types de fonctionnements des expressions référentielles, selon leurs emplois en discours. L'analyse des types de fonctionnements privilégiés dans le récit de voyage permettra de défendre l'idée que ce genre produit un effet global de référence instable.

Cependant, dès lors que l'on étudie le déploiement des catégories dans la textualité, on observe que cette tendance première est contrebalancée par la convergence d'un ensemble de procédures de stabilisation. Le chapitre 8 met en relation un certain nombre de phénomènes textuels avec le principe général d'économie discursive, et montre que le développement de la textualité aboutit à la stabilisation de la référence. L'attention portée à de tels phénomènes nous amène à nous positionner dans le champ des études sur la référence, et notamment à proposer une conception qui tient compte des contraintes sémantiques et textuelles pesant sur la construction de la référence au sein des textes.

La quatrième et dernière partie met les outils d'analyse construits précédemment au service de la caractérisation des exploitations discursives particulières faites dans deux textes contrastés du corpus. Dans le chapitre 9, les procédures de nomination et de catégorisation sont conçues comme des entrées dans le positionnement des énonciateurs. Deux textes du corpus (E. Mage, *Relation d'un voyage d'exploration au Soudan*, 1867-1868b<sup>6</sup>, et A. Gide, *Voyage au Congo*, 1927b) sont ici analysés de manière exhaustive et font l'objet d'une comparaison. Ils représentent deux positions contrastées de voyageurs, Mage incarnant la figure de l'officier-explorateur de la période d'expansion coloniale, Gide le voyageur littéraire. En étudiant la manière dont chacun des deux auteurs exploite les divers procédés recensés dans les chapitres typologiques pour

---

<sup>6</sup> Pour la commodité de la présentation, nous ne donnerons plus que la première date de 1867 pour citer ce texte, paru en épisodes en 1867 et 1868 (cf. annexe 1.).

l'ensemble du corpus, on tente de mettre en lumière leurs postures descriptives respectives, leurs positionnements sur la langue, et l'idéologie dans laquelle ils s'inscrivent.





***PREMIÈRE PARTIE* : CONSTITUTION DE  
L'OBJET DE RECHERCHE**



# **Chapitre 1 : Construction d'un observatoire : récit de voyage et discours de l'altérité**

La question de la référence aux objets exotiques renvoie à des interrogations générales sur l'altérité culturelle et sa mise en discours : comment parle-t-on de ce qui est étranger à sa propre langue-culture<sup>7</sup> ? Comment rend-on compte d'un univers qui n'est pas réductible à celui que l'on connaît ? Qu'est-ce qui se joue au plan linguistique lorsqu'il s'agit de parler d'un univers culturel qui n'a pas été enregistré par le lexique de la langue dont on dispose ? Ces questionnements, abordés depuis différents champs disciplinaires, permettent de cerner les enjeux généraux qu'engage notre problématique et apportent des éclairages externes sur les phénomènes que nous analysons – la nomination des *realia* exotiques dans les récits de voyage –, mais ils servent surtout à définir par contraste notre objet de recherche spécifique. Par ailleurs, des travaux spécialement consacrés aux récits de voyage nous aident également à circonscrire avec plus de précision notre objet particulier et à mieux définir la singularité de l'approche qui est la nôtre.

## **1. Pour étudier les discours de l'altérité : apports des champs connexes**

Divers champs disciplinaires se sont interrogés sur la problématique de l'altérité culturelle et linguistique : nous nous intéresserons ici à l'anthropologie linguistique, aux études interculturelles et aux études littéraires, domaines qui éclairent en retour notre objet propre.

---

<sup>7</sup> Nous empruntons cette expression à Meschonnic (1973 : 34) pour rendre compte dans un premier temps de l'interdépendance partielle entre langue et représentations culturelles. Ce lien sera mis en question par la suite.

## 1.1. Approches anthropo-linguistiques : la relativité culturelle et ses implications linguistiques

En premier lieu, l'objet de recherche que nous avons circonscrit présente une affinité avec la question des rapports entre langue et culture, et plus particulièrement avec celle de la relativité linguistique, abordée dans le cadre d'approches anthropo-linguistiques sous le nom d'hypothèse Sapir-Whorf (Sapir 1921, 1968, Whorf 1936, 1956, 1969).

Dans cette perspective, on considère que les langues ne calquent pas « le » réel, qu'elles ne reflètent pas une organisation *a priori* du monde, qui serait objective. Ainsi, les différentes langues ne sont pas des nomenclatures qui se contenteraient d'étiqueter de manière différente les mêmes objets préexistants dans le monde extralinguistique. Au contraire, chacune d'elles analyse la réalité d'une manière qui lui est propre. Il existerait donc un lien étroit entre la langue et les formes de pensée d'une société, en ce que les structures de la langue impliquent une manière particulière de concevoir le monde, instituent une « vision du monde »<sup>8</sup> spécifique, qui organiserait l'univers mental de la société correspondante.

Si la version forte de l'hypothèse Sapir-Whorf défendant l'idée d'un déterminisme linguistique (les sujets seraient enfermés dans les cadres de pensée impliqués par leur langue<sup>9</sup>) a été battue en brèche, l'idée de la relativité linguistique<sup>10</sup> se trouve notamment aux fondements de l'ethnolinguistique, et a connu de nombreux développements dans le champ de l'ethnographie sémantique.

L'objet de cette discipline est de travailler sur la relativité des lexiques, qui découle notamment de la relativité des pratiques sociales. Dans cette perspective, le lexique est considéré comme un moyen d'accès privilégié à la culture en ce

---

<sup>8</sup> Terme hérité de Humboldt, précurseur de l'hypothèse Sapir-Whorf. Voir Humboldt (2000).

<sup>9</sup> Idée notamment remise en question par la possibilité pratique même de la traduction d'une langue à une autre (Mounin 1963), en dépit de la relativité des catégories grammaticales et lexicales, et par le constat selon lequel il est possible de tout dire en toute langue (même si par exemple l'on ne dispose pas dans une langue donnée de terme lexical pour désigner un type de référents, il est toujours possible de recourir à la combinatoire par la périphrase – Pottier 1970b : 5).

<sup>10</sup> Cette version modérée de l'hypothèse est formulée par Martinet (1960 : 16-25) : « À chaque langue correspond une organisation particulière des données de l'expérience [...]. Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse *différemment* dans chaque communauté. »

qu'il révèle les modes de vie et les représentations culturelles d'une société<sup>11</sup>. En étudiant le lexique d'une langue, en particulier les taxinomies populaires, on peut aboutir à une description de la culture correspondante.

Le postulat sous-jacent consiste à affirmer que le lexique d'une langue reflète l'expérience de ses locuteurs, en ce qu'il enregistre en priorité les réalités et concepts avec lesquels ces derniers entretiennent un rapport privilégié :

L'hypothèse d'un parallélisme un peu rigoureux entre structuration de l'expérience et structuration du lexique repose sur l'intuition que toute réalité non linguistique relativement stable et relativement fréquente doit finir par être lexicalisée – ce que confirment en gros les études sur les rapports entre fréquence et coût, dans le cadre du principe d'économie (Mounin 1972 : 163).

Les types de référents prioritairement enregistrés dans le lexique sont soit ceux qui apparaissent dans l'environnement immédiat des sujets (c'est le cas des espèces naturelles), soit ceux dont ils font une utilisation spéciale, soit encore les référents dotés d'une signification particulière dans l'univers symbolique du groupe social concerné. Le vocabulaire reflète le rapport d'un groupe social à son environnement et témoigne de ses manières de voir et de penser (Boas 1942, Sapir 1921, 1968). L'ethnographie sémantique considère donc qu'à une pratique importante pour un groupe social donné correspond un champ sémantique développé ; c'est ainsi qu'elle prend pour objet d'étude des taxinomies correspondant à des micro-champs d'expérience : terminologies de parenté (Lounsbury 1956, ou encore Dumont 1962, Cuisenier & Miquel 1965, Tornay 1969, etc.<sup>12</sup>), dénomination des couleurs (Conklin 1955), taxinomies populaires de plantes (Jacquot 1980, Claisse *et al.* 2000), titres sociaux et politiques, etc. À chaque fois, l'objectif est de mettre en lumière les schémas mentaux et les systèmes de connaissances (les « savoirs indigènes ») qui ont cours dans une société, à travers l'étude d'un champ délimité du lexique.

L'idée de la relativité linguistique dans le champ du lexique a été mise en cause par des approches cognitivistes centrées sur la recherche d'universaux : Berlin & Kay (1969) défendent ainsi l'idée selon laquelle apparaissent, sous-

---

<sup>11</sup> Dans la lignée des travaux d'Evans-Pritchard (1967).

<sup>12</sup> Les études sont nombreuses dans ce champ.

jacentes aux diverses classifications des couleurs selon les langues, des règles communes qui relèvent de mécanismes universels de la perception humaine. Ainsi, selon cette option universaliste, il existerait une représentation du monde commune à tous les êtres humains et que les langues reflètent de manières diverses. Aujourd'hui, des études situées dans la lignée du socio-cognitivism ou de la cognition située<sup>13</sup> tentent de dépasser cette opposition en montrant que la cognition humaine et les fonctionnements langagiers sont informés par les pratiques sociales. Les travaux de D. Dubois sur la catégorisation et la lexicalisation de l'expérience sensible<sup>14</sup> exposent que par-delà l'universalité de la perception, il existe une diversité de conceptualisations des phénomènes sensibles qui varient en fonction de la culture et des pratiques sociales dans lesquelles les locuteurs s'inscrivent. En définitive, cette approche cognitive située apporte de l'eau au moulin de la relativité culturelle et linguistique, en particulier dans le champ du lexique, tout en prenant en compte le substrat universel de la cognition humaine<sup>15</sup>.

Dans une perspective un peu différente de celle qui vient d'être rappelée, nous observons que les récits de voyage posent de manière aiguë la question des rapports entre langue et culture, et celle des différentes lexicalisations<sup>16</sup> du réel extralinguistique selon les langues – nous entendons ici par *lexicalisation* le fait qu'une notion soit enregistrée dans une dénomination lexicale<sup>17</sup>.

Dans les textes du corpus que nous avons constitué, la question de la relativité linguistique est posée par le biais de la situation. Le voyageur doit

---

<sup>13</sup> Optique représentée par exemple dans Dubois & Mondada (1995 : 298) et Mondada (1997).

<sup>14</sup> Par exemple Dubois (2000), Dubois *et al.* (1997), Dubois & Grinevald (1999, 2003).

<sup>15</sup> Un second type de critiques a été émis, portant sur la démarche, fondatrice de l'ethnolinguistique, qui consiste à s'appuyer sur l'étude du lexique d'une langue pour connaître la culture correspondante. On a en effet montré que d'une part tous les concepts importants dans une culture ne sont pas forcément enregistrés au niveau du lexique, mais peuvent être exprimés syntaxiquement (Pottier 1970b, Mounin 1963, 1972), et d'autre part que la langue n'évolue pas au même rythme que la société (Benveniste 1974b), aussi n'y a-t-il pas correspondance exacte entre lexique et culture. Dès lors, le lexique n'est qu'un accès parmi d'autres, même s'il est privilégié, aux représentations culturelles.

<sup>16</sup> Nous entendons ici par *lexicalisation* la stabilisation de représentations dans des dénominations lexicales.

<sup>17</sup> Le sens que nous donnons ici au terme est donc différent de son sens classique renvoyant au figement.

décrire un environnement et un univers culturel qui non seulement ne correspondent pas exactement à ses pratiques sociales, mais qui en outre ne sont pas forcément enregistrés dans le lexique de sa propre langue ; il se trouve confronté à un cas d'asymétrie entre la langue dont il dispose et la culture dont il doit rendre compte. De fait, on peut distinguer deux versants dans la problématique du découpage de la réalité par le lexique : les lexiques des langues ne sont pas superposables pour deux types de raisons. D'une part, les choses ne sont pas les mêmes d'un environnement naturel et culturel à un autre : ceci est valable pour les espèces naturelles, les titres sociaux, les objets manufacturés, etc. D'autre part, les langues-cultures donnent une représentation différente d'une même réalité : c'est le cas dans la dénomination des couleurs, et encore, en partie, des liens de parenté, qui relèvent à la fois du naturel et du culturel. On retrouve ici les champs d'expérience qui sont les objets de prédilection de l'ethnolinguistique. Les faits convoqués dans les textes du corpus se rattachent surtout au premier versant : les voyageurs ne disposent pas forcément de dénominations spécifiques pour désigner plantes, rites, outils, etc., parce que leur langue n'a pas enregistré les dénominations de ces référents, non pertinents dans leur environnement naturel et culturel. Mais le second versant de la problématique est également convoqué : les énonciateurs proposent notamment des réflexions sur les dénominations des liens de parenté, qui n'ont pas dans les sociétés observées le même champ d'application référentielle que les dénominations équivalentes en français standard.

L'une des solutions pour pallier cette asymétrie entre lexique disponible et culture à représenter est alors de recourir à un terme enregistré dans une taxinomie indigène :

3. Les services se tenaient dans ce qu'on appelle le *khotla*, espèce de grande cour, entourée d'une clôture de bambous et de roseaux, où les hommes se livrent à des travaux de vannerie, de pelleterie, de découpage, tandis que le chef y donne audience à des étrangers, ou règle quelque différend. Ce *khotla* facilite singulièrement la tâche du missionnaire. (Casalis 1882 : 233-234)<sup>18</sup>,

---

<sup>18</sup> Pour toutes les citations extraites du corpus d'étude, les références des textes sont données dans l'annexe 1. Nous avons respecté dans les citations l'orthographe des textes originaux.



ce qui souligne sur le plan pratique la relativité lexicale. Les énonciateurs-voyageurs sont de fait plongés dans une situation où la relativité lexicale est mise en exergue, puisque le lexique dont ils disposent ne fournit pas *a priori* de termes « prêts à l'emploi » adaptés aux réalités qu'ils cherchent à décrire, là où les langues avec lesquelles ils sont en contact dans les sociétés étrangères semblent fournir des termes spécifiques.

Or, ce qui nous importe dans cette étude n'est pas de mettre au jour, à partir de leurs taxinomies lexicales, les systèmes de pensée des groupes sociaux avec lesquels le voyageur est en contact (nous ne nous situons pas dans la perspective de l'ethnographie sémantique), ni même de comparer, pour un champ d'expérience donné, la taxinomie française et la ou les taxinomies locales. Nous abordons en revanche le problème de la relativité linguistique sous l'angle de son traitement en discours, dans un type de discours particulièrement confronté à des phénomènes d'asymétrie lexique-culture. Nous nous intéressons aux solutions discursives que les voyageurs tentent d'élaborer pour parler « malgré tout » de ces réalités étrangères. En effet, en dépit de la situation d'asymétrie lexique-culture, les voyageurs parviennent à décrire tant bien que mal les sociétés étrangères avec lesquelles ils sont en contact, et à référer aux principaux types d'objets et de pratiques qu'ils y rencontrent. C'est donc qu'ils parviennent à trouver des formes référentielles *ad hoc* pour contourner les « vides » lexicaux auxquels ils doivent faire face, et pour construire de ces référents dans leur discours une représentation qui, de plus, les rend en bonne partie accessibles à leurs lecteurs. Aussi l'asymétrie lexique-culture ne met-elle pas tout à fait en échec les opérations de référence et de description qui, globalement, dans un récit de voyage donné, fonctionnent. Le discours des voyageurs vient confirmer les conclusions dégagées dans le cadre des réflexions sur l'opération de traduction : de même que la traduction, bien que parfois difficile ou insatisfaisante, reste toujours possible dans la pratique, il est toujours possible pour le voyageur de rendre compte de réalités étrangères à sa langue-culture<sup>19</sup>, même en ayant recours à des moyens peu économiques. Cette possibilité de tout dire en toute langue tient en bonne partie à l'universalité de l'expérience humaine. L'analyse des procédés référentiels qui

---

<sup>19</sup> Ce qui indique que les locuteurs ne sont pas enfermés dans les structures de leur langue, et va à l'encontre de la thèse du déterminisme linguistique.

permettent de renvoyer « malgré tout » aux objets et pratiques caractéristiques d'une société étrangère constitue l'objet de cette recherche.

En outre, la manière dont les énonciateurs rendent compte de cette asymétrie lexique-culture recoupe des problèmes d'attitude linguistique vis-à-vis de la question de la relativité. Ce qui se donne à lire dans ces discours, c'est la représentation que construisent les voyageurs d'une nomination problématique du réel. Ne disposant pas, en apparence, de dénominations lexicales stabilisées pour rendre compte des *realia* étrangers, les énonciateurs-voyageurs construisent en discours une représentation du fonctionnement de leur langue tendant à montrer que cette dernière est marquée d'un défaut fondamental pour nommer avec précision le réel particulier qu'ils observent.

Ainsi, la question de la relativité linguistique est au cœur même des récits de voyage. Cependant, l'approche théorique de la relativité linguistique, tout en proposant des clefs d'interrogation du corpus, ne nous fournit pas d'outils linguistiques directement exploitables pour le traiter, dans la mesure où notre problématique est quelque peu décentrée par rapport à ce qui se fait traditionnellement dans ce cadre théorique.

Par ailleurs, la théorie de la relativité linguistique constate que les lexiques des différentes langues ne segmentent pas le réel extralinguistique de la même manière, mais ne s'interroge pas précisément sur les cas où il y a confrontation de langues et de cultures : cet objet est davantage celui des études interculturelles, qui s'intéressent aux contacts de cultures et, pour certaines d'entre elles, à leurs conséquences langagières.

## **1.2. Approche interculturelle : la question des transferts culturels**

De fait, les récits de voyage peuvent être en partie rapprochés des situations de contacts de cultures qui constituent l'objet des approches interculturelles, dans la mesure où ils rendent compte de la mise en contact d'un individu appartenant à une culture A avec une culture B. La langue partagée par le voyageur et ses lecteurs n'est pas celle traditionnellement liée à la société que le

voyageur tente de décrire : le récit de voyage engage donc une problématique liée à l'interculturalité.

La situation mise en œuvre par le récit de voyage semble ainsi en partie se rapprocher des situations interculturelles. Cependant, un détour par certaines études interculturelles<sup>20</sup> nous montrera qu'elle n'y est pas entièrement réductible, et permettra donc de dégager par contraste la spécificité des enjeux du récit de voyage de ce point de vue<sup>21</sup>. La perspective qui semble recouper en partie notre objet est celle qui s'interroge sur les transferts culturels.

Cette approche, développée autour des travaux d'Espagne (1999), n'est pas proprement linguistique, mais culturelle au sens large. Elle peut cependant rejoindre notre objet en ce qu'elle prend en compte certaines conséquences linguistiques, plus précisément lexicales, des situations de contacts de cultures.

Le transfert culturel peut être défini comme une conversion culturelle d'objets ou de concepts. Ces transferts culturels consistent en la migration, d'une culture à l'autre, de concepts, de pratiques ou d'institutions. Liés aux échanges culturels entre communautés humaines ou à la double appartenance de certains sujets, ils sont également présents dans une nation multiculturelle. La perspective mise en œuvre par Espagne se donne pour objectif de rendre compte de phénomènes d'*hybridation culturelle*, qu'elle soit intellectuelle, politique, artistique... Dans un tel cadre se trouve posée la question de la circulation de concepts entre les aires culturelles, ainsi que des mots qui les désignent. Même si ce n'est pas son objet propre, Espagne est amenée à croiser des questions de lexique : se posent ici les problématiques de l'emprunt lexical, de la traduction de

---

<sup>20</sup> L'interculturel étant un champ de réflexion interdisciplinaire extrêmement vaste, recouvrant l'ensemble des disciplines des sciences humaines, il ne s'agit pas ici d'établir un panorama des recherches interculturelles, mais simplement d'aborder l'un des aspects du versant langagier de l'interculturalité. Pour un tour d'horizon des perspectives de recherche ouvertes par les problématiques interculturelles, voir Vignaux (1994).

<sup>21</sup> Nous aurions pu également évoquer la pragmatique interculturelle, qui a pour objectif de mettre en évidence la relativité culturelle des pratiques de communication (voir par exemple Kerbrat-Orecchioni 1996, 2002b, Traverso 1999, Béal & Traverso éd. 2002, Traverso 2002, Béal 2002). Elle s'interroge d'une part sur la variété, selon les cultures, des comportements et rituels communicatifs tels que les salutations, le remerciement, etc., et d'autre part sur le fonctionnement des interactions dans les situations de communication exolingue, où des individus appartenant à deux cultures différentes sont mis en contact et ont à interagir. Cependant, cette approche est bien plus centrée sur la compétence communicative que sur la compétence linguistique à strictement parler. Aussi ne fournit-elle pas d'outils directement exploitables pour analyser le fonctionnement de la référence dans les situations spécifiques de confrontation avec des cultures et des langues autres que constituent les récits de voyage.

dénominations de concepts ou encore du calque, procédés linguistiques qui constituent en effet des formes minimales de transfert.

Concernant l'emprunt, Espagne note qu'une telle circulation de mots aboutit à des déplacements sémantiques, par la réinterprétation de leur signification initiale et le déploiement de virtualités de sens qui n'étaient pas présentes dans le contexte de départ. C'est là une remarque importante pour notre propos<sup>22</sup>, mais l'optique d'Espagne n'est pas une étude linguistique de tels emprunts, puisque son objectif est avant tout de repérer des processus historiques qui peuvent constituer des facteurs de transfert culturel.

En revanche, on relève une tentative de transposition de cette notion dans le champ des sciences du langage : Sarale (2001), poursuivant et élargissant les propositions de Siblot (1994a, 1994b, 1996a) sur la construction du sémantisme des emprunts lorsqu'ils passent d'une aire culturelle à une autre, réinterprète la notion de transfert culturel dans un cadre discursif<sup>23</sup>, reformulation qui se révèle intéressante pour rendre compte de phénomènes de déplacements de sens dans les discours impliquant des situations de contact de cultures :

On parle de transfert culturel lorsqu'on envisage le passage d'un objet de discours – mot, notion, texte singulier, configuration idéologique – d'une culture à une autre, avec les altérations et adaptations que cela implique.  
Sarale (2001 : 369-370)

Sarale propose plus spécifiquement une articulation de l'étude des transferts culturels avec l'analyse du discours, qui se centrerait sur l'étude des praxis linguistiques et métalinguistiques dans les textes qui convoquent des situations de contact de cultures<sup>24</sup> : les processus de nomination doivent en particulier permettre d'étudier la manière dont une notion change de signification en passant d'un contexte culturel à un autre. Cette perspective nous intéresse au

---

<sup>22</sup> Nous tenterons de mettre en lumière de tels processus dans notre étude sur l'emprunt et le xénisme dans le récit de voyage (chapitre 4, section 2.2., et chapitre 6, section 1.).

<sup>23</sup> Sarale (2008) applique lui-même cette notion à l'analyse de la lexicalisation d'emprunts faits par le français au japonais.

<sup>24</sup> Les articles réunis dans Bres *et al.* éd. (1996) partent d'une interrogation proche pour mettre en lumière les enjeux propres aux textes littéraires fondés sur une situation de contact de langues et de cultures. Leur objectif est cependant moins de mettre en lumière des procédures strictement linguistiques liées au contact de langues que d'analyser le travail d'écriture de textes problématisant la dialectique du même et de l'autre et la construction problématique du sens qui en découle.

premier chef, surtout en ce qui concerne les adaptations et altérations que subissent les mots et les concepts propres aux sociétés décrites par le voyageur lorsqu'ils sont transposés dans son discours, phénomènes sur lesquels nous mettrons l'accent dans nos études de détail, notamment pour l'emprunt<sup>25</sup>.

De fait, il y a bien un processus qui semble relever du transfert dans les récits de voyage. Cependant, il importe de le distinguer du processus que nous venons de décrire : en effet, le récit de voyage met en contact non pas deux cultures, mais une culture et un individu, qui se contente de rapporter dans un texte les pratiques sociales qu'il a pu observer à l'étranger, mais qu'il n'adopte généralement pas lui-même. En outre, le voyageur décrit ces pratiques à destination d'une communauté de lecteurs n'ayant généralement pas eux-mêmes de contact direct avec les sociétés évoquées, et qui n'adoptent pas non plus ces pratiques. Dès lors, on ne trouve pas dans ces situations l'hybridation ou le métissage qui caractérisent les transferts culturels. Ainsi, les textes se situent davantage dans une problématique de l'altérité culturelle que de l'interculturalité à proprement parler. Cela a des effets sur le plan linguistique.

Une comparaison permettra de saisir la spécificité de la transposition à l'œuvre dans le récit de voyage, qui ne fonctionne pas exactement de la même manière qu'un transfert culturel : nous comparerons d'une part le concept d'*opéra*, cas typique de transfert culturel où l'adoption du mot suit l'adoption de la pratique sociale correspondante, d'autre part un extrait de récit de voyage en Afrique décrivant une fête traditionnelle :

4. La fête continua avec un acharnement que je n'avais jamais vu : Ahmadou palabrait, venait assister aux danses des captifs Bambaras, à cette ronde bambara si pleine de cachet, et cela en grande pompe, entouré d'une nombreuse garde en habits de fête [...]. Plus loin, à Doubalel-Coro, sur la place du petit marché, c'est Dially-Mahmady avec sa bande de femmes dansant au son du balophon ou de la guitare mandingue, et faisant des contorsions qui souvent ne manquent pas de grâce : c'est la danse des Malinkés, dans laquelle la tête vient par un mouvement brusque ou lent se placer en arrière entre les deux omoplates. (Mage 1867b : XXIII, 726-727)

---

<sup>25</sup> Nous travaillerons en particulier sur les déplacements de sens que subit l'emprunt lors de son passage d'une aire culturelle à une autre (chapitre 6, section 1.2.2.).

Pour *opéra*, l'adoption du mot italien par les locuteurs français suit l'adoption de la pratique sociale correspondante : l'emprunt n'est ici que le versant linguistique d'un transfert culturel. La situation est toute différente pour l'extrait de récit de voyage cité : il y a mise en discours de pratiques sociales étrangères, avec éventuellement un emprunt linguistique (dans le cas de *balafon*<sup>26</sup>, mais la périphrase descriptive permet aussi de rendre compte des pratiques évoquées, comme on le voit avec *guitare mandingue*). Toutefois, la mise en discours et même l'emprunt linguistique n'accompagnent aucune adoption de ces pratiques.

Ainsi, pour rendre compte du corpus d'étude, on peut définir le processus qui s'y joue comme une transposition discursive, sans acculturation, d'espèces naturelles et de pratiques sociales étrangères dans un discours en langue française.

L'une des caractéristiques essentielles de la mise en discours des pratiques sociales de l'autre, c'est que celles-ci sont présentées de manière systématique comme demeurant étrangères. Dès lors, la spécificité de cette conversion est d'être d'ordre uniquement discursif. Lorsque les auteurs empruntent les dénominations que l'on donne localement à ces pratiques, et même si ces termes empruntés finissent par se stabiliser dans la langue réceptrice, leur fonctionnement au sein du récit de voyage n'est pas similaire à celui d'un emprunt tel qu'*opéra* en français contemporain. Ils comportent un trait d'altérité que n'a plus ce dernier – *opéra* désignait certes au départ une pratique étrangère à la culture française, mais celle-ci a été adoptée, et la dénomination correspondante a fini par s'intégrer totalement à la langue française.

De manière plus générale, l'absence d'appropriation culturelle qui caractérise les récits de voyage a des conséquences majeures sur la facture même du discours. En effet, les formes qui permettent de référer aux objets étrangers y sont marquées par l'hétérogénéité énonciative, qui peut prendre divers aspects servant le constat d'une difficulté à nommer : reformulations, autocorrections, explications, résistance de l'emprunt à l'intégration, autonymie. Une large part de

---

<sup>26</sup> *Balophon/balafon* est enregistré par les dictionnaires courants du français : « Instrument à percussion africain, formé de lames de bois dur juxtaposées, montées sur desalebasses creuses faisant caisse de résonance, et que l'on frappe à l'aide d'un maillet garni de caoutchouc. » (Imbs & Quemada éd. 1971-1994).

notre étude sera consacrée à la nomination en discours de pratiques ou objets qui ne sont pas nécessairement fixés dans le lexique de la langue de l'énonciateur.

Par ailleurs, cette transposition connaît également une dimension textuelle. Notre étude ne sera pas centrée uniquement sur le transfert de dénominations isolées, mais sur la manière dont les énonciateurs construisent des catégories dans leurs discours pour rendre compte des référents étrangers<sup>27</sup>.

Ainsi, bien que notre perspective présente *a priori* une affinité avec l'approche des transferts culturels, cette dernière est ici convoquée essentiellement pour définir par contraste la nature spécifique du processus de transposition à l'œuvre dans les récits de voyage, qui ne relève pas de l'hybridation culturelle à proprement parler et entraîne des fonctionnements discursifs particuliers dont il s'agira de rendre compte dans la suite de l'étude.

### **1.3. Approche littéraire : l'exotisme en littérature**

Si les études anthropologiques et interculturelles mettent l'accent sur le problème de la relativité linguistique d'une part et sur celui des situations de contact de cultures et des enjeux langagiers qui en découlent d'autre part, les études littéraires consacrées aux textes exotiques – dont le récit de voyage littéraire<sup>28</sup> est un cas spécifique – posent plus spécialement la question de la mise en discours de l'altérité culturelle et des procédés particuliers convoqués dans de tels textes. On peut penser qu'elles permettent de dégager certaines spécificités de ce type de discours et de fournir des outils pour aborder les récits de voyage, qui relèvent en partie de la littérature dite exotique.

Lié historiquement à la montée du colonialisme, l'exotisme se définit selon Moura (1992 : 13) comme un « pittoresque non européen » constitué d'un mélange d'attrance vers un ailleurs idéalisé et de crainte vis-à-vis d'un monde qui ne relèverait pas de la « civilisation » au sens que les Occidentaux donnent à ce terme. Les textes exotiques se caractérisent du point de vue formel par le recours à

---

<sup>27</sup> C'est là l'objet de la troisième partie de cette étude.

<sup>28</sup> Notre corpus est constitué de récits de voyage relevant de plein droit de la littérature, mais également de textes produits par des scientifiques (naturalistes), des militaires, des missionnaires : ainsi, le récit de voyage est un genre au croisement de plusieurs institutions. Pour la caractérisation des textes du corpus, voir le chapitre 3.

un ensemble de procédés communs : « peinture de l'étranger » (Moura 1992 : 6), l'exotisme littéraire se fonde sur la recherche de la couleur locale, « reproduction exacte et vive des caractères d'un espace et d'une époque », et du pittoresque, « qualité d'une description qui exprime la réalité avec vivacité et couleur », (Moura 1992 : 12). Aussi les études littéraires consacrées à des textes exotiques s'intéressent-elles en priorité aux procédés de description ainsi qu'aux clichés et stéréotypes<sup>29</sup> associés à la description de l'étranger. Une place est également faite à l'emprunt, présenté comme ayant pour rôle d'assurer la couleur locale : il produit un « blanc dénotatif » (Moura 1992 : 124) – le lecteur ignore ce à quoi il renvoie précisément –, mais a une valeur fortement connotative : il connote l'étrangeté.

La problématique que nous avons définie croise de fait la question de l'exotisme, et les textes du corpus présentent les caractéristiques mises en lumière par Moura, tant historiques que thématiques (l'Afrique, peu connue aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, représente le territoire exotique par excellence pour un Européen de cette époque) et formelles : on y trouve en particulier une forte présence d'emprunts et de stéréotypes. Cependant, notre objet n'est pas de proposer une caractérisation littéraire ou stylistique des récits de voyage et une analyse de leur mise en œuvre de la thématique exotique. Il s'agit pour nous de proposer une étude linguistique à partir d'un corpus générique : nous ne partons pas d'une thématique littéraire – l'exotisme – pour dégager l'ensemble des procédés qui la mettent en œuvre, mais d'un corpus générique pour analyser un objet linguistique délimité – la nomination des référents étrangers –, dont nous tenterons de mettre en lumière les fonctionnements linguistiques et discursifs de manière détaillée. Bien entendu, nous croiserons la problématique de la représentation exotique au cours de cette étude, mais l'évaluation du traitement littéraire de cette thématique n'est pas notre objet. Là où ces travaux proposent des remarques ponctuelles sur la question de la nomination des *realia* exotiques, nous visons à proposer une analyse systématique des formes linguistiques qui l'opèrent et des effets discursifs qu'elles produisent. En retour, l'approche que nous proposons peut éventuellement nourrir les études

---

<sup>29</sup> La notion de stéréotype telle qu'elle est conçue par l'analyse du discours sera évoquée dans le chapitre 3.



consacrées à la littérature exotique, en contribuant à approfondir l'analyse des procédés linguistiques mis en œuvre dans le genre exotique qui nous intéresse.

## **2. Travaux sur les récits de voyage**

De fait, nous ne travaillons pas sur une thématique générale telle que l'exotisme en littérature, mais sur un genre particulier, le récit de voyage, présentant des caractéristiques thématiques et formelles spécifiques. Nous verrons ici quels outils construits dans les approches littéraires et les approches linguistiques qui se partagent ce champ d'étude seraient exploitables pour interroger la problématique de la nomination.

### **2.1. Rhétorique et stylistique de l'altérité dans les récits de voyage**

La problématique de l'exotisme, si elle rend compte en partie de la nature des récits de voyage, est trop générale pour décrire leur fonctionnement propre et pour rendre compte de la manière dont ils construisent la représentation des cultures autres. Il convient donc de se tourner vers des études plus spécifiques menées dans le champ littéraire, qui ont tenté de définir les caractéristiques de ce genre.

Ainsi, diverses études à orientation rhétorique (Hartog 1980) ou stylistique (Gomez-Géraud 2000, Magri 1995, 2006, Movassaghi Gerner 1993, Achard-Bayle 2002<sup>30</sup>) se fixent pour objectif de caractériser les modes d'écriture du récit de voyage, en mettant en lumière les procédures générales et les procédés stylistiques typiques auxquels il recourt pour décrire l'inconnu. Chez les différents auteurs, on trouve des convergences pour mettre en lumière la manière dont fonctionne cette description de l'inconnu :

---

<sup>30</sup> Si l'auteur se situe habituellement dans le cadre de la linguistique textuelle et de la sémantique, et présente cette étude comme proposant une analyse sémantique et lexicale, la perspective de cet article est assez proche de celle des études stylistiques à strictement parler, dans la mesure où il privilégie la mise en lumière d'effets sur l'analyse détaillée du fonctionnement sémantique des formes : l'auteur regroupe les formes en fonction des différents degrés d'assimilation qu'elles impliquent.

(1) Elle se fonde sur un processus de « traduction » (Hartog 1980, Magri 1995) : dire l'étranger, c'est le « traduire » dans le texte que l'on produit. Cependant, on notera que ce qui intéresse ces auteurs n'est pas d'analyser une procédure linguistique de traduction au sens strict<sup>31</sup>, mais de rendre compte d'un phénomène plus général de transposition, cette transposition portant non sur du linguistique, mais sur la représentation de sociétés étrangères.

Il est à remarquer que le terme *traduction* est ici utilisé dans un sens métaphorique, dans un emploi comparable à la métaphore de la *traduction des cultures* en anthropologie<sup>32</sup>, où il ne s'agit pas de rendre compte de la traduction en tant qu'opération effectuée sur des objets langagiers, mais sur des pratiques culturelles. Cet emploi, qui confond sous le même terme l'opération linguistique de traduction au sens strict et une procédure plus générale de transposition, est cependant gênant dans des études travaillant sur du matériau langagier. Dans les cas de traduction au sens strict, la langue étrangère interfère sur la représentation construite dans les textes, ce qui n'est pas nécessairement le cas dans l'autre type de transposition évoqué. Or, le processus à l'œuvre dans les récits de voyage n'est pas selon nous assimilable à strictement parler à de la traduction – même si les auteurs de récits de voyage sont ponctuellement confrontés à des problèmes de traduction de dénominations. En effet, si l'opération de transposition à l'œuvre dans les récits de voyage aboutit à du texte, elle ne prend pas principalement comme matériau de départ des éléments de nature langagière : elle opère sur des éléments culturels, éventuellement « prédécoupés » par du linguistique, à savoir par les lexiques des langues locales. Ainsi, le récit de voyage met en œuvre une mise en discours de cultures autres, pour laquelle l'énonciateur ne passe pas nécessairement par l'intermédiaire de la langue de l'autre, ce qui laisse d'autant plus de place à la réinterprétation des éléments étrangers dans le système de valeur du voyageur. Nous évoquerons de tels déplacements dans le cours de cette étude.

---

<sup>31</sup> Seul Hartog (1980) s'interroge sur certains phénomènes de traduction au sens strict : il montre que la traduction littérale, dans le texte d'Hérodote, des noms propres motivés utilisés par les Scythes donne à voir la manière dont ils se représentent leurs propres pratiques culturelles.

<sup>32</sup> Voir par exemple Adam *et al.* éd. (1990) et Calame (2002).

(2) Les auteurs axent principalement leurs études rhétoriques et stylistiques sur les procédés de description de l'autre (Hartog 1980, Magri 1995) ou des paysages (Magri 1995), et n'évoquent que secondairement la description des espèces naturelles, objets manufacturés ou pratiques sociales.

(3) Les procédés linguistiques mis en œuvre dans la description des mondes nouveaux peuvent instaurer différents degrés d'assimilation des réalités étrangères aux réalités connues (Achard-Bayle 2002) : les représentations oscillent entre une assimilation totale des deux mondes en confrontation et une différenciation marquée. Cette description recourt en particulier fréquemment à l'analogie ; il n'est en effet souvent possible de rendre compte de l'inconnu qu'en référence au connu (Hartog 1980, Gomez-Géraud 2000).

(4) Cependant, l'altérité est souvent affichée, ce qui se marque en particulier au plan lexical par le recours à l'emprunt. L'emprunt est un procédé qui concourt à souligner la spécificité de ce que le voyageur observe à l'étranger, ces réalités étant supposées irréductibles aux représentations qui ont cours dans la société d'origine du voyageur.

(5) Les textes mettent en scène un certain rapport à la langue de l'autre, visible en particulier à travers l'exploitation stylistique des emprunts. Gomez-Géraud (2000) montre que selon le mode d'insertion des emprunts dans les textes, il y a distanciation par rapport à la langue de l'autre (on la théâtralise et on la met à distance) ou appropriation (quand le voyageur utilise le terme étranger en l'insérant dans les structures de sa propre langue).

(6) La description est informée par la subjectivité du voyageur, qui s'exprime par le recours à des termes évaluatifs mettant l'accent sur un sentiment d'admiration ou l'impression d'avoir affaire à des réalités extraordinaires et effrayantes (Gomez-Géraud 2000, Magri 1995).

Nous retrouverons au cours de notre étude de telles procédures, ainsi que les procédés linguistiques qui les mettent en œuvre. Cependant, l'optique que nous adoptons n'est pas stylistique. Notre objet n'est pas le processus créatif au

sein du texte littéraire, et il ne s'agit pas pour nous de les évaluer en termes esthétiques. Nous tentons d'analyser dans le détail de leurs fonctionnements linguistiques et discursifs les procédures sémantico-référentielles mises en œuvre dans ce genre. Néanmoins, les approches stylistiques et la sémantique discursive que nous mettons en œuvre se rejoignent sur plusieurs points. En premier lieu, nous partageons avec la stylistique des genres l'idée selon laquelle la production des textes ne relève pas d'une dimension purement individuelle ; au contraire, les procédés mis en œuvre dans les textes sont largement communs, et tiennent à des configurations génériques. Pour notre part, nous défendons l'idée que le genre contraint les procédures sémantico-référentielles. En second lieu, une partie des phénomènes analysés sont communs aux deux approches ; notre position spécifique consiste à ne pas accorder de privilège à l'emprunt, qui sera mis en perspective avec d'autres procédures sémantiques<sup>33</sup>. Enfin, nous pensons que la nomination peut constituer une entrée dans le positionnement des auteurs, dans une optique d'analyse du discours, qui peut secondairement servir à la caractérisation stylistique des textes<sup>34</sup>.

## **2.2. Représentations du fonctionnement du langage et des langues dans la relation d'altérité**

Les études rhétoriques et stylistiques croisent également la question de la langue de l'autre au sein de la représentation des mondes étrangers (en particulier, Gomez-Géraud 2000). En effet, au cœur de cette relation d'altérité non seulement culturelle, mais aussi linguistique, se trouve la question du fonctionnement du langage et de la place des langues, qui fait l'objet d'études plus spécifiques.

Dans une perspective sémiotique, Todorov (1982) et Eco (1999) s'intéressent aux modalités d'exploitation des signes linguistiques dans la relation d'altérité.

---

<sup>33</sup> Voir la typologie des formats de nomination présentée dans les chapitres 4 et 5, et l'analyse des procédures textuelles de catégorisation dans les chapitres 6 à 8.

<sup>34</sup> Dans le chapitre 9, nous caractérisons deux textes à partir des exploitations discursives qu'ils font respectivement des formats de nomination et de catégorisation mis en lumière dans les parties typologiques de notre étude.

Pour le premier, la prise de possession de territoires et de peuples nouveaux par les explorateurs passe par l'activité de nomination<sup>35</sup>, fait qui s'observe en particulier à travers la nomination des lieux. Christophe Colomb a notamment rebaptisé tous les lieux qu'il découvrait dans le Nouveau Monde, dans ce que Todorov (1982 : 21) nomme « une véritable rage nominatrice ». Colomb (1492-1506) renomme les lieux en leur attribuant des noms supposés « justes », motivés, en fonction de la place qu'ils occupent dans sa découverte. La nomination est conçue comme un acte de domination.

Mais ce qui est à l'œuvre dans la nomination d'objets et d'espèces par les explorateurs, c'est surtout le processus d'analogie des éléments constitutifs du monde étranger, que met en lumière non seulement Todorov (1982), mais aussi Eco (1999), dans une perspective proche. Ce dernier s'intéresse notamment à la manière dont Marco Polo (Polo 1299) a rendu compte dans son récit du rhinocéros, animal alors inconnu en Occident : par analogie et approximation, il l'a classé dans la catégorie des licornes. Plutôt que d'envisager qu'il puisse s'agir d'une espèce spécifique et non encore recensée en Occident, il la fait entrer dans la grille des savoirs disponibles à l'époque, quitte à modifier la description de la catégorie des licornes (il met l'accent sur le fait que la bête est pour le moins étrange et disgracieuse, qu'elle est à l'opposé de ce qu'on en dit en Occident, etc.).

Todorov (1982) met l'accent sur un phénomène similaire avec la nomination des titres sociaux. Christophe Colomb cherche des équivalents espagnols terme à terme aux titres indiens tels que *cacique*, alors même que ceux-ci ne désignent pas des statuts assimilables à ceux qui ont cours en Espagne.

Ceci est révélateur d'une conception naïve que les voyageurs se font du fonctionnement du langage, consistant à croire que les systèmes linguistiques occidentaux quadrillent parfaitement le réel, et que toutes les langues en rendent compte de la même manière.

Dans ces travaux sémiotiques, la perspective adoptée est celle d'une réflexion générale sur le fonctionnement du signe linguistique et son utilisation dans la situation d'altérité, là où, pour notre part, nous nous donnons pour objectif d'analyser les formes de nomination dans leurs fonctionnements sémantiques et

---

<sup>35</sup> Une position similaire est défendue dans Orlandi (1992).

discursifs. Nous croiserons donc des phénomènes similaires, mais nous orienterons vers une analyse linguistique de ces formes en contexte.

D'autre part, un certain nombre d'études s'interrogent sur l'inscription des langues étrangères dans les textes viatiques<sup>36</sup>, qui donnent à voir les représentations que se font les voyageurs des langues avec lesquelles ils sont en contact. Même si l'objectif des voyageurs n'est pas en propre la description de langues exotiques peu connues, ceux-ci procèdent souvent à la collecte de données (Duchet éd. 1992a), qui préfigure les enquêtes linguistiques<sup>37</sup> et ethnographiques modernes (Porquier 1992 : 50) ; ces données apparaissent souvent dans les textes sous la forme de lexiques. Mais ce qui se donne à lire dans les textes de voyageurs, c'est une conception essentiellement naïve et idéologique des langues exotiques, qui sont souvent mises en scène à travers des situations stéréotypées, et qui font l'objet de jugements ; on les suppose par exemple dépourvues de grammaire ou incapables d'exprimer les nuances des langues européennes (Orlandi 1991 : 91). Nous rencontrons de telles problématiques, mais nous nous centrons plus spécifiquement sur l'étude des formes linguistiques qui permettent de donner à voir la conception que les voyageurs se font de ces langues. Ainsi seront par exemple analysées les structures par lesquelles les voyageurs opèrent des retours réflexifs qui permettent de saisir la représentation qu'ils construisent du fonctionnement des langues locales<sup>38</sup>.

### **2.3. Perspective lexicologique et lexicographique : l'emprunt**

Cette mise en scène des langues étrangères passe au premier chef par le recours à l'emprunt, problématique qui est évidemment croisée par ces études menant une réflexion générale sur le langage et les langues, ainsi que par les études stylistiques, mais qui fait plus spécifiquement l'objet d'études

---

<sup>36</sup> Nous évoquons ici des études spécifiquement consacrées à cet objet ; mais on trouve des remarques qui vont dans le même sens dans les études littéraires évoquées plus haut (en particulier Gomez-Géraud 2000).

<sup>37</sup> Orlandi (1992) montre en particulier l'importance des récits de missionnaires et voyageurs français des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles pour la constitution de la linguistique amérindienne.

<sup>38</sup> Ce type d'approche permet en particulier de mettre en lumière des positionnements des énonciateurs sur les langues avec lesquelles ils sont en contact ; cf. chapitres 6 et 9 de cette étude.

microstructurales à visée lexicologique et lexicographique. En effet, l'emprunt constitue l'un des procédés les plus voyants de la mise en œuvre de l'altérité culturelle et linguistique dans les récits de voyage.

Cette perspective a été inaugurée, pour le genre qui nous occupe, par l'étude fondatrice d'Arveiller (1963), consacrée aux « vocables particuliers aux récits des voyageurs », c'est-à-dire aux *termes de relation* (expression empruntée à Furetière 1690) ou *termes de voyage*, « mots désignant les habitants des contrées lointaines ou concernant leur activité, noms d'animaux ou de fruits exotiques, termes de géographie et de marine » (Arveiller 1963 : 5). L'étude se donne pour objectif de contribuer à l'histoire du lexique français, en suivant le parcours de termes d'origine étrangère qui sont venus se fixer dans le système de la langue française, et en montrant en quoi les textes rédigés par des voyageurs ont pu contribuer à cette diffusion et à cette intégration. Arveiller relève et date ainsi les premières attestations de ces emprunts, et tente de préciser le circuit qui les a conduits à se stabiliser en langue française (ils passent souvent par des langues intermédiaires). L'objectif n'est pas de rendre compte en soi du genre récit de voyage et de la manière dont il traite le lexique ; le genre est ici conçu comme l'une des ressources exploitables, parmi d'autres<sup>39</sup>, pour collecter des attestations d'emprunts<sup>40</sup>, dans la perspective d'une histoire du lexique français.

L'étude d'Arveiller a pu nous être utile pour suivre certains des emprunts attestés dans le corpus dans leurs premiers contextes d'emploi. Cependant, les objets sur lesquels nous travaillons ne sont pas assimilables à ceux que se donne cette approche.

---

<sup>39</sup> L'auteur puise également ses attestations dans des traités de botanique, de zoologie ou de pharmacologie.

<sup>40</sup> L'optique est similaire dans des études qui dressent des inventaires lexicaux de variantes régionales du français à partir de récits de voyage. Dans une perspective qui croise histoire de la langue et linguistique variationniste, l'étude de Veron (1999) dresse, sur la base d'un récit de voyage que nous avons retenu pour notre corpus (Puytorac 1992), un inventaire lexical du français colonial du Moyen-Congo ; elle relève les « congolismes », qui sont tant des termes propres au français d'Afrique (néologismes construits selon les règles morphologiques du français du type boyesse) que des emprunts aux langues locales faits par la variété régionale du français.

En effet, au sein du processus global d'emprunt, les termes empruntés peuvent connaître des degrés différents d'intégration à la langue d'accueil. On distingue habituellement trois stades<sup>41</sup>.

Le degré le plus faible d'intégration est représenté par le *xénisme* (Guilbert 1975), mot emprunté qui ne s'emploie qu'en référence à une culture étrangère, pour désigner des classes référentielles qui n'existent que dans l'environnement naturel ou social des locuteurs de la langue prêteuse. En particulier, les xénismes servent à désigner des *realia* naturels propres au pays prêteur, des artefacts spécifiques et qui ne sont pas adoptés dans le pays emprunteur (Leroy 2006 donne, pour les mots empruntés par le français au russe, l'exemple de *touloupe*, « veste en peau de mouton portée par les paysans russes »), ou des éléments constitutifs de la vie sociale, comme les titres et les fonctions. Un texte du corpus sur lequel nous travaillons comporte un passage qui inclut de nombreux xénismes renvoyant à cette dernière catégorie : Londres y décrit – de manière plaisante – la cour du *Mogho Naaba* de Ouagadougou, principal souverain des royaumes mossi :

5. Le Morho Naba se rend chez le gouverneur pour lui présenter ses salutations hebdomadaires. Ses oronés (mignons) courent devant lui. Le Bindi Naba, ministre des musiciens, active l'ardeur des exécutants. Le Ouidi Naba, grand maître de la cavalerie, dirige la monture royale. Ce naba ne manque pas de travail : un grand nègre vêtu comme une autruche fait tant de simagrées que le cheval s'effraie ; c'est le Pouy Naba, chef des féticheurs. En voilà un que je devrais embaucher pour chasser mes chauves-souris ! Chevauchant deux foulées derrière le souverain, vient le Tapsebo Naba, chef de guerre. Il est en selle sur une peau de panthère [...]. Précédant le grouillant cortège, le Ouagadougou Naba, préfet de police, œil de faucon [...]. (Londres 1929 : 148-151)<sup>42</sup>.

Le xénisme demeure étranger au lexique de la langue d'accueil, et il est en quelque sorte cité (Deroy 1956). De fait, on observe qu'employé en discours, le xénisme constitue une sorte de mention de la langue d'origine, ce qui se marque

---

<sup>41</sup> Ces distinctions sont reprises à la suite de Deroy (1956) et Guilbert (1975) par de nombreux auteurs, dont J. Dubois *et al.* (1994 : 512), Rey-Debove (1998), Gaudin & Guespin (2000), Siblot (2001b), Honoré & Steuckardt éd. (2006a), Leroy (2006), Steuckardt (2008).

<sup>42</sup> Nous ne donnons que le début de la description. Voir notre article (Guérin 2006) sur le traitement de ces emprunts de titres politiques.



formellement par la présence d'italiques, de guillemets ou de gloses reformulant son sens.

Le *périgrinisme* renvoie à un stade supérieur d'intégration. Bien qu'il désigne des réalités qui demeurent étrangères à la société d'accueil, son sens est supposé connu et partagé des locuteurs de la langue emprunteuse. Il est suffisamment intégré pour pouvoir être employé sans explication particulière (par exemple *rouble*, *samovar*, *goulag* pour les emprunts au russe<sup>43</sup>). Son intégration partielle est attestée par son possible enregistrement dans les dictionnaires courants de la langue d'accueil ; c'est le cas de *balafon*<sup>44</sup> en français pour l'aire culturelle qui nous intéresse. En outre, il est susceptible de développer des acceptions secondaires ; il peut par exemple connaître des emplois métaphoriques : Leroy (2006) cite le cas de *goulag*, qui désigne par métaphore un endroit particulièrement pénible.

Quant à lui, l'*emprunt* au sens strict renvoie dans cette terminologie à une intégration aboutie du terme au sein de la langue d'accueil (*banane*) ; on parle aussi d'*emprunt intégré* (exemple de *mammouth* pour les emprunts au russe, Leroy 2006).

Dans la perspective de cette tripartition, on peut dire que l'étude d'Arveiller ne recense que les emprunts au sens strict et les périgrinismes qui ont transité par les textes des voyageurs avant de venir s'intégrer totalement ou partiellement au lexique français, puisque son objectif est de contribuer à la lexicographie.

Nous observons pour notre part que la plupart des termes empruntés par les voyageurs du corpus d'étude ne sont pas venus se fixer dans le lexique du français ; les inventaires lexicaux ne traitent donc pas d'une partie importante des termes empruntés par les voyageurs. D'autre part, on note que, quel que soit leur statut ultérieur vis-à-vis du système de la langue française, tous ces mots empruntés connaissent un traitement similaire en discours : qu'ils soient amenés à devenir des emprunts au sens strict, des périgrinismes partiellement intégrés au système de la langue, ou qu'ils demeurent des xénismes pour les locuteurs du français, ils sont traités par les énonciateurs comme des éléments hétérogènes au

---

<sup>43</sup> Exemples empruntés à Leroy (2006).

<sup>44</sup> Cf. section 1.2. de ce chapitre.

discours dans lequel ils viennent s'intégrer. Dans notre optique, qui n'est pas celle d'une histoire du lexique mais de l'analyse de faits de discours, nous chercherons à rendre compte de ce traitement énonciatif, qui constitue selon nous une procédure caractéristique du récit de voyage.

Ajoutons dès à présent que la tripartition entre *emprunt intégré*, *périgrinisme* et *xénisme* est délicate à manier. En effet, les frontières entre ces trois statuts ne sont pas aisées à délimiter, comme le remarquent notamment Leroy (2006) et Steuckardt (2008). Il y a davantage *continuum* que stricte opposition entre ces trois stades, d'autant qu'une même forme peut connaître différents degrés d'intégration en diachronie, en fonction de sa diffusion au sein de la communauté réceptrice<sup>45</sup>. Un mot aboutissant à une intégration en langue passe généralement par ces trois stades : il est tout d'abord convoqué dans un discours particulier, par un locuteur individuel, et fonctionne comme xénisme ; au fur et à mesure de sa diffusion à travers des discours différents, il connaît une intégration partielle, tout en continuant à désigner des réalités extérieures à la société d'accueil ; dans un troisième stade, il peut éventuellement venir s'intégrer totalement au lexique de la langue emprunteuse<sup>46</sup>. Aussi, parler de *xénisme*, de *périgrinisme* ou d'*emprunt* au sens strict pour analyser tel ou tel mot risque d'en réduire le fonctionnement à un statut univoque, alors qu'il est susceptible de connaître diachroniquement les différentes phases décrites<sup>47</sup>. En outre, le statut de xénisme tient davantage au traitement en discours de la forme empruntée qu'à une nature intrinsèque ; elle tient notamment au fait que la forme soit présentée comme marquant une extranéité<sup>48</sup>.

Pour l'étude des formes empruntées dans le corpus, nous nous intéressons de fait, non pas à leur statut vis-à-vis de la langue d'accueil, mais à la manière dont ils sont incorporés dans les discours. Or, nous observons que les emprunts attestés dans le corpus sont très rarement venus s'intégrer par la suite à la langue française, d'une part parce que nous relevons prioritairement des attestations

---

<sup>45</sup> Et pour les types de corpus sur lesquels s'appuie l'étude d'Arveiller, ainsi que la nôtre, cela est tout particulièrement fonction de la diffusion sociale des textes des voyageurs.

<sup>46</sup> Steuckardt (2008) interprète ce processus en termes d'*événement linguistique*.

<sup>47</sup> Par exemple, dans notre corpus, qui s'étend sur près de deux siècles, le statut d'un même mot emprunté est éminemment variable d'un auteur à l'autre, en fonction de l'histoire des contacts entre la société française et les sociétés africaines.

<sup>48</sup> Ce marquage peut consister en des marques de modalisation autonymique (cf. chapitre 4, section 1.2.1.) et de gloses de reformulation du sens (cf. chapitre 6, section 1.).

précoces de ces termes (les voyageurs ayant été les premiers à décrire ces réalités exotiques), et d'autre part parce que les objets ou pratiques désignés par ces mots ne sont généralement pas adoptés par les locuteurs français. Aussi, les faits que nous analysons sont majoritairement situés avant l'étape de l'intégration en langue, et les deux stades les plus représentés sont ceux du xénisme et du pérégrinisme – si tant est que l'on puisse les délimiter avec précision. Enfin, plutôt que de mettre l'accent sur ces différences de statuts, nous choisissons de privilégier l'unité de l'opération d'emprunt : sans préjuger du statut que les formes peuvent acquérir ultérieurement, nous pensons que ce sont fondamentalement les mêmes processus sous-jacents à la mise en discours de tous les termes empruntés : processus d'intégration dans un discours en langue autre, traitement énonciatif des formes, resémantisation du mot emprunté<sup>49</sup>.

Dans cette perspective, l'emploi du terme *emprunt* est délicat du fait de sa polyvalence ; dans le même temps, l'utilisation des termes *xénisme* et *pérégrinisme* n'est pas aisée dans la mesure où ces statuts ne sont pas discriminables de manière univoque. Le mot *emprunt* peut renvoyer à un processus, autrement dit au fait d'emprunter un mot à une langue étrangère (*emprunt 1*) ; pour le corpus, cette acception nous sera utile pour renvoyer à la procédure de nomination par laquelle les énonciateurs recourent aux mots, et donc aux catégories de l'autre. Mais nous élargirons ce sens pour renvoyer à un processus plus large (*emprunt 2*<sup>50</sup>) que le strict emprunt d'un mot à une langue étrangère : nous l'utiliserons aussi pour renvoyer à l'emprunt, par les voyageurs qui sont des locuteurs du français standard, d'une dénomination du français régional d'Afrique, dans la mesure où le traitement de ces termes en discours est similaire à celui des emprunts aux langues étrangères<sup>51</sup>. À un second niveau, ce terme nous permettra de désigner les différentes formes qui résultent de ce processus, de manière indifférenciée quant aux statuts vis-à-vis de la langue emprunteuse (les *emprunts 3*, ou *termes empruntés*). Mais au sein même de cette catégorie, *emprunt (4)* peut renvoyer également aux *emprunts intégrés*, par contraste avec le *pérégrinisme* et le *xénisme*. Pour notre part, nous pensons qu'il

---

<sup>49</sup> Ces processus seront analysés au chapitre 4.

<sup>50</sup> Cf. chapitre 4.

<sup>51</sup> Cf. chapitre 4, section 2.

n'est pas toujours aisé de distinguer un xénisme, un pérégrinisme et un emprunt intégré. Nous emploierons le terme de *xénisme* principalement pour renvoyer au traitement de la forme empruntée en discours : dans le corpus, nous trouvons très majoritairement des emprunts marqués comme hétérogènes et non intégrés. Non considérons que le xénisme n'est pas un statut intrinsèque attaché à une forme, mais dépend de son marquage en discours. Ainsi, il est difficile de faire un emploi univoque de ces termes.

Comme nous l'avons noté plus haut, la question de l'emprunt est transversale aux diverses études d'orientation littéraire ou linguistique qui se fondent sur des corpus de récits de voyage. Il s'agit en effet du procédé linguistique le plus visible et il présente une fréquence élevée dans ces textes. Par contraste, nous choisissons non pas une entrée dans le corpus par catégorie de formes (l'emprunt étant loin d'être le seul procédé utilisé pour référer à des réalités exotiques), mais une entrée par une procédure sémantique (la nomination). Au fur et à mesure de l'étude exploratoire du corpus, nous avons pu observer que le procédé de l'emprunt était concurrencé par divers autres modes de référence, et c'est ce qui nous a incitée à formuler notre problématique avec un départ sémantique plus global. Plutôt que d'axer notre étude sur l'emprunt, nous nous sommes donc demandé quels sont les divers procédés mis en œuvre par l'énonciateur-voyageur pour référer aux réalités exotiques qu'il décrit dans son texte. De fait, il convient de noter qu'un emprunt n'est jamais à strictement parler nécessaire<sup>52</sup>, et il est toujours possible pour l'énonciateur soit d'exploiter les ressources de sa propre langue pour désigner un type de référents qu'elle n'a pas enregistré dans une dénomination lexicale spécifique. Dès lors, l'emprunt demande à ne pas être traité de manière isolée, comme unique procédé permettant la référence à des réalités montrées comme étrangères. Dans notre étude, il sera mis en perspective avec d'autres procédés de référence, et les modes de réalisation et les effets des uns et des autres seront confrontés ; il s'agit ainsi de substituer à une interrogation sur le mot une réflexion sur un processus, le processus de nomination.

---

<sup>52</sup> Cf. chapitre 4, section 1.3.1.

## 2.4. Approche ethnométhodologique

C'est là en partie l'optique adoptée dans les travaux de Mondada fondés sur des corpus de récits de voyage (Mondada 1994, 1995, et Dubois & Mondada 1995). Dans la double perspective du champ interdisciplinaire de l'ethnométhodologie (Garfinkel 1967) d'une part et de l'analyse conversationnelle (Sacks 1972, 1992) d'autre part, l'auteur présente le récit de voyage comme une préfiguration du discours des sciences humaines (en particulier de l'anthropologie et de la géographie), qui montrerait en actes les modes d'élaboration discursive du savoir scientifique. Elle s'interroge dès lors sur les procédures énonciatives et discursives qui y sont mises en œuvre pour verbaliser l'espace, en particulier les procédures de formulation, de dénomination et de catégorisation des objets de discours en rapport avec la dimension spatiale (toponymes, dénominations de routes, de ports, de monuments, de bâtiments, ou encore d'éléments du paysage). Les catégories permettant de verbaliser l'espace sont ici présentées comme foncièrement instables, les sujets interrogeant en particulier l'adéquation entre les mots et les choses en mettant en œuvre une activité métadiscursive, et en procédant à une négociation interactive des catégories.

À partir d'une problématique construite différemment, les phénomènes que nous analysons recoupent en partie l'objet de Mondada, notamment sur la question de la catégorisation, et nous observons dans notre corpus des procédures proches de celles décrites par l'auteure, en particulier les opérations méta-énonciatives mettant en doute l'adéquation des mots aux choses. Cependant, notre approche relève d'un cadre théorique différent. Il nous semble que l'approche ethnométhodologique, adaptée à l'analyse de l'oral, minore d'une part l'influence du support écrit<sup>53</sup> sur la construction de la référence, qui connaît des procédures diverses de stabilisation, et d'autre part l'ordre propre de la langue dans la

---

<sup>53</sup> D'autant que les récits de voyage relèvent de l'écrit institutionnalisé, et sont généralement destinés à la publication ; les textes visent à la pérennité et les procédures référentielles sont ainsi « solidifiées ». Les phénomènes de négociation à proprement parler y sont circonscrits. Le modèle conversationnel devrait pouvoir davantage s'adapter à des genres écrits peu institutionnalisés, tels que les *chats*, forums internet, etc. ; de fait, la construction du discours s'y fait « on line », et correspond plus typiquement aux phénomènes interactionnels auxquels s'intéresse Mondada.

construction de la référence, ordre contraignant, selon nous, les emplois dénominatifs<sup>54</sup>.

Par contraste, nous tenterons de développer une approche de la nomination et de la catégorisation dans le récit de voyage centrée sur la dimension langue dans les phénomènes de référence, sur les contraintes génériques qui pèsent sur la nomination, sur les procédures proprement textuelles de catégorisation, tout en prenant en compte la dimension dialogique (Bakhtine 1929, 1934, 1952) – et non pas strictement dialogale – et discursive de la construction de la référence.

## **Conclusion**

Ce tour d’horizon nous aura permis de voir quelles sont les approches disponibles pour traiter des discours de l’altérité culturelle, mais surtout de définir par contraste la spécificité de l’approche qui est la nôtre. Il ne s’agit pas pour nous de proposer une réflexion générale sur le fonctionnement du langage en situation d’altérité ou de procéder à une étude littéraire ou stylistique du récit de voyage. Notre approche se veut plus spécifiquement centrée sur l’étude du fonctionnement linguistique des formes qui permettent d’y opérer la référence, dans une situation où les énonciateurs mettent en question les ressources linguistiques dont ils disposent pour rendre compte de l’extralinguistique. L’objectif est d’étudier le fonctionnement à la fois sémantique et discursif des formes qui permettent la nomination et la catégorisation des *realia* exotiques dans le récit de voyage.

Dès lors, cette question de la nomination et de la catégorisation demande à être resituée dans les divers champs théoriques qui l’ont abordée, à savoir principalement la sémantique lexicale et l’approche discursive, deux optiques auxquelles nous nous rattachons partiellement et dont nous tentons de réarticuler les apports respectifs.

---

<sup>54</sup> Nous tenterons de le montrer au chapitre 8.



## Chapitre 2 : Vers une sémantique discursive de la nomination et de la catégorisation

Le choix de notre objet d'étude nous a amenée à nous positionner dans deux champs théoriques distincts, mais connexes : pour rendre compte de la nomination et de la catégorisation telles qu'elles sont mises en œuvre dans le corpus, ce travail se situe à l'articulation entre une linguistique de la langue et une linguistique du discours. Nous réorientons les apports de plusieurs optiques situées dans ces champs théoriques pour proposer ce que nous pouvons caractériser comme une sémantique discursive de la nomination.

Nous pensons que l'ordre de langue intervient largement dans les pratiques de nomination en discours, que le système leur sert de point de référence. Dans les corpus que nous étudions, ce qui est mis en jeu relève bien partiellement de l'opération de référence telle qu'elle est modélisée par la sémantique référentielle. Les énonciateurs-voyageurs ont à rendre compte de segments de réalité qu'ils sémiotisent dans leur discours. Tout en interrogeant régulièrement l'adéquation des ressources lexicales dont ils disposent pour rendre compte de réalités qu'elles n'enregistrent pas habituellement, ils mettent en œuvre des opérations de référence s'adossant largement au système de la langue. Ainsi, la sémantique référentielle de la dénomination, développée principalement par et à la suite des travaux de Kleiber (1984, 1990, 1997, 2001), constitue un cadre de départ de cette étude.

Cependant, cette approche demande à être réaménagée dans notre perspective, et articulée à l'étude de la mise en discours des formes de nomination<sup>55</sup>. Nous ne travaillons pas en effet sur la dénomination hors contexte effectif d'emploi – comme le fait la sémantique référentielle, dont l'objectif est de rendre compte du fonctionnement sémantico-référentiel des formes de langue –, mais sur la manière dont la nomination se construit en contexte dans les récits de

---

<sup>55</sup> Précisons d'emblée que nous emploierons le terme de *nomination* pour parler du processus, de *dénomination* pour désigner les formes résultant de ce processus, conformément à la terminologie proposée par Siblot (1995, 2001a). Ce choix terminologique sera discuté *infra* (section 3.4. de ce chapitre).



voyage. Le champ d'étude de la (dé)nomination, après avoir été initié dans le cadre d'une sémantique référentielle, a largement été réinvesti par des modèles discursifs, qui tentent de pallier les limites de ce premier modèle en se centrant sur la dimension du discours dans la nomination (notamment Authier-Revuz 1995, Siblot 1995, 2001a, Mondada 1994, Constantin de Chanay 2001, ou encore la plupart des études présentées dans Cislaru *et al.* éd. 2007). Ces dernières approches ne sont pas unifiées. Elles présentent cependant le point commun de concevoir la nomination non comme un donné, mais comme une activité. Dans cette activité, les sujets ne désignent pas de manière stabilisée des segments de réalité ayant une existence indépendante de toute activité langagière, mais les sémiotisent en fonction de leur expérience sociale ou individuelle et des pratiques discursives dans lesquelles ils s'inscrivent. La question de la nomination est donc fortement liée dans ces approches à celle de la construction de représentations, ou à leur reconduction d'un discours à l'autre. Cet intérêt pour les fonctionnements discursifs a cependant parfois pour conséquence de faire passer au second plan l'étude des fonctionnements strictement linguistiques des dénominations.

Il faut noter d'emblée que ces deux types de perspectives, tout en parlant à première vue de la même notion, s'appuient sur des conceptions hétérogènes du fait dénomiatif (Bosredon *et al.* 2001b<sup>56</sup>). Il est permis de se demander si ce sont bien les mêmes objets qui sont traités dans les deux optiques, et de s'interroger sur la manière dont il serait possible de les articuler le cas échéant.

Notre conception de la nomination présente de nombreuses affinités avec les approches discursives de la nomination, puisqu'il s'agit pour nous d'étudier non pas les dénominations en langue, mais les pratiques de nomination mises en œuvre dans un genre particulier, et dans des discours situés. Cependant, sa spécificité réside dans l'articulation entre les deux niveaux de la langue et du discours : la nomination sera conçue ici comme une activité largement adossée au système de la langue et aux propriétés sémantico-référentielles des formes ; mais ces pratiques de nomination se différencient en fonction des positions des

---

<sup>56</sup> Les différentes études réunies dans Bosredon *et al.* éd. (2001a) représentent les deux principales orientations, l'une en langue (Kleiber 2001, Petit 2001, Boisson 2001), l'autre en discours (Constantin de Chanay 2001, Siblot 2001, Collinot 2001).

énonciateurs, des genres de discours, et des configurations textuelles dans lesquelles elles sont introduites.

Dans l'optique de l'étude des fonctionnements de la référence dans le corpus d'étude, nous poserons donc dans ce chapitre les jalons d'une sémantique discursive articulant les propriétés en langue des formes référentielles d'une part, l'analyse de la construction de représentations et la prise en compte des contraintes discursives sur l'activité de nomination d'autre part.

En outre, les optiques référentielles et les optiques discursives se rejoignent fréquemment sur l'idée d'une articulation entre la question de la (dé)nomination et la problématique de la catégorisation. Cependant, de même qu'il n'y a pas recouvrement complet entre les deux types de phénomènes traités dans les optiques évoquées par la notion de *(dé)nomination*, nous pensons également que les deux types d'approches ne construisent pas le même objet sous le terme de *catégorisation*<sup>57</sup>. Nous serons donc amenée à éclairer le sens du terme dans les deux ensembles d'approches, et à réinterroger ses liens avec la (dé)nomination, dans une même optique sémantico-discursive<sup>58</sup>.

## **1. Une sémantique de la nomination adossée à la référence et à la langue**

Notre conception de la nomination, bien qu'axée sur des emplois discursifs dans un genre particulier, s'appuie largement sur une conception qui accorde toute son importance d'une part à l'ordre de la langue, et d'autre part à l'opération de référence. Le cadre de départ de cette étude est partiellement hérité de la sémantique référentielle de la dénomination, dans la mesure où elle nous paraît avoir clairement mis en lumière la spécificité de cette opération et ses assises

---

<sup>57</sup> Bien que *nomination* et *catégorisation* ne renvoient pas tout à fait aux mêmes objets d'étude, il existe des recoupements entre les deux notions. C'est pourquoi nous serons amenée à divers moments de notre présentation à revenir sur des points similaires, mais qui sont abordés dans des perspectives présentant des différences.

<sup>58</sup> Dans la mesure où ces notions de *dénomination*, de *nomination* et de *catégorisation* ont été traitées dans des champs très divers – pour la première et la troisième notamment dans le champ de la logique, en sémantique référentielle, en lexicologie, en terminologie, en sémantique cognitive, et pour l'ensemble des trois dans de multiples perspectives discursives ne présentant pas les mêmes présupposés théoriques –, il ne s'agira pas de fournir un panorama exhaustif, mais de rendre compte des principales approches exploitables pour notre propos.

linguistiques. Nous défendrons ainsi l'idée d'une conception discursive de la nomination dans le récit de voyage adossée à l'analyse des modes de construction de la référence opérés par les formes relevant du système de la langue. Les pratiques discursives de nomination sont, selon nous, à analyser en référence à cet étalon. Pour analyser les corpus qui nous intéressent, on ne peut donc faire l'économie d'une prise en compte du fonctionnement en langue des formes concourant à la référence.

### 1.1. Une nécessaire prise en compte de la référence

La problématique telle que nous l'avons posée à partir de notre corpus de récits de voyage implique de nous situer dans le cadre d'une interrogation sur l'opération de référence, par laquelle les formes linguistiques renvoient à de l'extralinguistique<sup>59</sup>.

Or, parler de *référence* et de *réfèrent* ne va pas forcément de soi dans le champ des études linguistiques. On sait l'opposition de l'approche structurale vis-à-vis de ces notions, approche qui se fonde sur le rejet du réfèrent hors de l'analyse linguistique (Saussure 1916). La notion de *référence* est en outre souvent assimilée à une conception objectiviste, selon laquelle les expressions linguistiques renverraient à des entités du monde réel indépendantes du langage. Cette conception est notamment mise en cause par le paradigme constructiviste<sup>60</sup>, qui trouve aujourd'hui des applications nombreuses dans le champ des études sémantiques<sup>61</sup>. Selon ce dernier paradigme, la réalité n'a aucune existence objective. Le monde est toujours un monde perçu, façonné par notre perception, notre culture et nos interactions. En particulier, les constructivistes reprochent tout

---

<sup>59</sup> Il ne s'agit pas ici d'aborder l'aspect philosophique de ce problème, la question de la mise en relation du langage au réel (voir notamment Strawson 1950, 1977, Frege 1879), mais de l'aborder à travers l'étude du fonctionnement des expressions référentielles, et en particulier en tentant de dégager en quoi ce paradigme demeure valide pour rendre compte du fonctionnement des discours.

<sup>60</sup> Cf. la présentation qui en est faite dans Kleiber (1997). Voir notamment Berger & Luckmann (1966) pour les fondements de cette approche.

<sup>61</sup> Dans la mesure où le constructivisme est un courant représenté par des approches diverses, nous ne prétendons pas rendre compte de l'ensemble de ce paradigme. Cependant, nous nous intéresserons à des études qui, au sein de ce paradigme général, convoquent les notions de (*dé*)nomination et de catégorisation (notamment Apothéloz & Reichler-Béguelin 1995, Berthoud 1999, Dubois & Mondada 1995), dans la perspective d'une remise en question de la notion de *référence*. Nous nous situerons par rapport à elle pour illustrer notre propre conception des opérations référentielles.

particulièrement au paradigme objectiviste la conception selon laquelle il y aurait d'un côté le monde, et de l'autre côté le langage qui le nomme ; ceci revient à concevoir les langues comme des nomenclatures, là où l'approche constructiviste considère que le monde ne préexisterait pas au discours.

Mais de nombreux linguistes actuels en reviennent à une position plus modérée vis-à-vis de la référence (notamment Kleiber 1981, 1984, 1997, Charolles 2002, et, dans une perspective différente, Siblot 1990), en rappelant que le langage a pour visée première de parler du monde (Kleiber 1984, 1997). De fait, lorsque l'on parle, on parle toujours de quelque chose, et ce quelque chose intervient d'une manière ou d'une autre dans les choix langagiers. En particulier, la sémantique d'inspiration structurale a échoué à rendre compte du sens des lexèmes de manière purement différentielle, par le pur jeu d'oppositions internes à la langue, et en excluant totalement la prise en compte du rapport des locuteurs avec les référents, comme le montre l'échec de la tentative à définir les sièges (Pottier 1964) par des traits sémiques indépendants de l'interaction avec l'homme. Pour définir le sens de *fauteuil*, le seul trait vraiment discriminant renvoie ne fonctionne pas par différence avec le sens des autres mots du paradigme des sièges, mais à une propriété interactionnelle : c'est le trait [+confort].

Dès lors, la sémantique ne peut plus se limiter à l'étude des relations internes au système de la langue, et ne peut plus faire l'économie d'une prise en compte de la référence. Ceci amène Kleiber à défendre l'idée d'un « sens branché sur la référence » (Kleiber 1997). Quant à Siblot (1990), qui n'adopte pas les présupposés de la sémantique référentielle, il montre, au sein d'une approche praxématique, que l'extralinguistique intervient dans la constitution du sémantisme des mots<sup>62</sup> en ce que ceux-ci enregistrent les praxis des locuteurs<sup>63</sup>.

S'interroger sur les pratiques de nomination mises en œuvre dans le récit de voyage revient à se situer dans cette filiation de la linguistique qui considère que les faits langagiers sont à mettre en relation avec l'extralinguistique. Nous nous interrogeons de fait sur des opérations de sémiotisation du réel par le langage. Dans cette perspective, il importe de s'interroger sur la manière dont se

---

<sup>62</sup> Appelés *praxèmes* dans sa perspective. Nous y reviendrons en 3.4.1.

<sup>63</sup> Le type de dimension extralinguistique pris en compte dans les deux approches n'est pas le même : dans le premier cas, il s'agit principalement de l'identité ontologique des référents ; dans le second, des pratiques sociales partagées par des groupes de locuteurs.

construit le lien, dans les discours, entre les formes linguistiques et la réalité extralinguistique. La sémantique référentielle fournit des outils – notamment à travers la modélisation de la dénomination – qui permettent, à condition d’être réaménagés, de rendre compte de la construction de la référence dans les discours.

Les approches constructivistes rétorqueraient ici que la sémantique n’a pas à rendre compte de telles relations, dans la mesure où le discours n’a rien à voir avec la « réalité », qui n’aurait aucune existence en soi, en dehors des discours qui en parlent. Ces approches remplacent dès lors la notion de *référent* par celle d’*objet de discours*. Dans cette conception, le discours ne renvoie pas à des objets prédécoupés : il construit de pures représentations mentales, qui n’ont d’existence que discursive, et n’ont aucun statut extralinguistique<sup>64</sup>. L’objet de discours, qui constitue un ensemble évolutif d’informations incluses dans le savoir partagé des interlocuteurs (Apothéloz & Reichler-Béguelin 1995), est par nature multiple et mouvant. De manière parallèle, la notion de *référence* est parfois rejetée au profit de celle de *référenciation* (par exemple Dubois & Mondada 1995), considérée comme moins statique, et permettant de rendre davantage compte de la nature discursive de cette opération. Sans aller jusqu’à cette position extrême consistant à rejeter totalement l’idée même de référence, de nombreuses approches travaillant sur l’usage d’unités lexicales en discours<sup>65</sup> considèrent que la référence est principalement affaire de représentations.

Savoir si le réel existe est une question philosophique insoluble avec les outils qui sont ceux du linguiste. Néanmoins, nous avons bien l’impression que le monde existe. Certes, nous ne pouvons pas en avoir de représentation objective : le monde est saisi par l’homme au travers de son système perceptif et cognitif, au filtre de ses représentations culturelles, de ses évaluations, et de sa langue, qui catégorise la réalité d’une manière qui lui est propre. Mais comme le rappelle Kleiber (1997), ce monde « projeté » produit cependant un sentiment d’objectivité dans la mesure où il présente une certaine stabilité intersubjective :

---

<sup>64</sup> En particulier, une telle approche est développée par Mondada (1994, 1995) sur la base d’un corpus de récits de voyage ; c’est notamment la raison pour laquelle il importe de nous situer par rapport à ce type d’approches.

<sup>65</sup> Ces approches seront détaillées dans la section 3.4.2. de ce chapitre.

Dans un certain nombre de cas, nos conceptualisations ou notre modèle *mental* du monde est largement identique d'un individu à l'autre et forme une sorte de socle pour une intercompréhension réussie. (Kleiber 1997 : 14)

Ce que l'on peut considérer comme « objectif » est ce qui est intersubjectivement partagé. La notion de propriété *objective* est donc à interpréter

non pas comme une propriété qui n'a rien à faire avec les êtres humains, non plus que comme une propriété qui serait soumise à une variation interindividuelle définitoire. Il s'agit bien de propriétés liées directement à notre statut d'êtres humains, donc de propriétés *embodied*, comme le souligne avec force G. Lakoff, mais si ces propriétés nous apparaissent comme objectives, c'est parce que nous présumons qu'elles sont perçues ou conçues de façon similaire. On peut appeler ceci comme on veut, mais on ne peut pas ne pas reconnaître qu'il s'agit là au moins d'une certaine forme d'objectivité. (Kleiber 1991 : 51)

Concernant les discours, il n'est pas contre-intuitif d'avancer qu'ils renvoient bien à des référents qui ont une existence en dehors du langage, partiellement indépendants de l'évaluation qu'en font les locuteurs et de la représentation qu'ils en donnent dans leur discours. Une telle position trouve pleinement sa place dans le cadre du type de corpus que nous analysons : dans les récits de voyage, les énonciateurs ne rendent pas compte de pures constructions mentales, mais bien de réalités qu'ils ont été amenés à croiser le long d'un itinéraire effectivement accompli en terres étrangères. On peut reconnaître que les espèces naturelles ou les artefacts, auxquels réfèrent prioritairement les voyageurs, ne sont pas de pures représentations mentales, et présentent bien une existence extralinguistique, sans toutefois tomber dans les excès de l'objectivisme. En particulier, cette position n'exclut aucunement la prise en compte du fait que ces réalités puissent être passées au filtre des représentations des énonciateurs. C'est cet engagement en faveur de l'idée qu'il existe bien des *référents* et de la *référence* que nous marquons par l'utilisation de ces termes, ainsi que de celui de *realia* pour renvoyer à ces « choses » dont parlent les discours que nous analysons, et qui relèvent bien de la « réalité ». Ce choix contraste avec l'usage le plus répandu aujourd'hui dans le champ des analyses du discours, qui rejettent généralement la notion de *référent* au profit de celle d'*objet de discours*

(notamment Mondada 1994, Dubois & Mondada 1995, Grize 1996, Sitri 1998, Moirand 2004a) :

Un grand nombre d’auteurs (linguistes, psychologues, informaticiens), craignant de retomber dans les excès référentialistes des philosophes et logiciens du début du XXe siècle, répugnent en effet aujourd’hui à parler de référents, ils préfèrent parler d’objets de discours. Cet usage se justifie parfaitement à propos de certains emplois [...], mais parler systématiquement d’objets de discours au lieu de référents tend à accréditer l’idée que l’acte de référence « se passe dans un bocal » et s’épuise lorsque celui qui parle a réussi à communiquer à celui à qui il s’adresse une certaine représentation mentale d’une certaine « chose ».  
(Charolles 2002 : 37)

Dans la mesure où les référents convoqués dans le corpus que nous explorons sont principalement des objets concrets, qui ont bien une existence en dehors du discours ; la notion d’*objet de discours* n’est pas indispensable pour notre propos. Elle s’applique à nos yeux davantage aux objets sociaux<sup>66</sup>.

Ainsi, nous optons pour une sémantique fondée sur un « réalisme modulé et modéré » (Kleiber 1997), mais qui présente la particularité d’articuler la prise en compte de la dimension référentielle à celle de la constitution de représentations dans le discours. Nous verrons plus loin que nous nous situons aussi partiellement dans la lignée de la sémantique référentielle pour l’analyse de détail de l’opération de dénomination et de ses propriétés spécifiques<sup>67</sup>.

Or, les diverses conceptions de l’opération de référence développées dans les études sémantiques ne nous semblent pas totalement indépendantes des spécificités des corpus analysés. Il nous paraît utile à ce stade de l’étude de distinguer au moins trois types de référence, en fonction des sortes de segments de réalité sémiotisés par les discours.

## 1.2. Divers types de référence

Nous pensons en effet que le référent d’une part, les représentations d’autre part, interviennent à des degrés divers dans le choix des formes langagières

---

<sup>66</sup> Cf. section 1.2. de ce chapitre.

<sup>67</sup> Cf. sections 1.3. et 1.4.

opérant la relation aux objets de discours, et que la part de chacune de ces deux composantes est modulée en fonction du type d'objets auquel il est référé.

Ainsi, nous distinguerons ici trois principaux types de référence : la référence aux objets concrets (artefacts ou espèces naturelles), aux objets sociaux et aux personnes. S'ils s'appuient sur des procédures en partie communes, nous pensons que l'extralinguistique d'une part, les représentations des énonciateurs d'autre part y interviennent à différents degrés.

Pour distinguer tout d'abord la référence aux objets concrets et aux objets sociaux, on peut s'appuyer ici sur une distinction établie par Searle (1995), dans un champ un peu différent de celui qui est développé ici, mais qui trouve des applications quant à l'analyse des formes référentielles. Remarquant que la philosophie actuelle présente une tendance fréquente à nier l'existence d'une réalité indépendante des représentations humaines – position qui se retrouve dans les approches constructivistes de la référence que nous avons mentionnées –, Searle propose une position plus nuancée. Il distingue ainsi deux ensembles de faits. Les premiers sont les faits indépendants du langage, qui n'ont besoin pour exister d'aucun élément linguistique, possèdent des caractéristiques intrinsèques et dont l'existence ne dépend pas de l'intention des observateurs (par exemple, *Le mont Everest a de la neige à son sommet*). La deuxième catégorie est constituée par les faits dépendants du langage : ici, les représentations mentales (croyances ou attitudes) et les formes linguistiques sont partiellement constitutives du fait. En particulier, les faits sociaux (les convictions, les groupes d'appartenance, les conceptions politiques) sont relatifs à l'intentionnalité des sujets et dépendent de la manière dont ils en parlent.

Une telle distinction est applicable aux types de référents, avec quelques précisions. Certes, on peut douter que les réalités que nous percevons puissent être totalement indépendantes des représentations humaines ; en effet, même les réalités physiques sont passées à divers filtres : le système perceptif humain, les représentations culturalisées et les pratiques sociales (les chasseurs-cueilleurs n'ont certainement pas les mêmes représentations des arbres que les Parisiens), les discours qui circulent à leur sujet dans l'espace social, les représentations individuelles des sujets. Mais cela ne remet pas en cause le fait qu'elles puissent avoir une existence en soi, hors de l'interaction avec l'homme, et hors des



discours qu'il porte sur elles. Comme le rappelle Branca-Rosoff (2007b), on peut soutenir que dans une culture donnée, à une époque donnée, les référents tels que les espèces naturelles et les artefacts connaissent un pré-découpage qui précède le discours. Un arbre a bien une existence en dehors des représentations et des discours que l'on porte sur lui, et globalement, les sujets s'accordent pour reconnaître comme arbre quelque chose qui en possède les propriétés typiques. Cela ne préjuge en rien des représentations et des discours que je peux faire porter sur lui. Bien que je puisse en contexte appeler cet arbre *le dieu de la forêt*, *la maison des esprits sylvestres*, cela n'affecte pas son identité d'arbre, reconnue intersubjectivement (est *arbre* ce que les sujets s'accordent pour reconnaître comme un arbre)<sup>68</sup> ; à cette identité se superposent des représentations subjectives.

Nous défendrons au cours de l'étude l'idée que dans ce type de cas, l'opération de référence est largement fondée sur l'identité extralinguistique de l'objet visé. Ce qui ne signifie pas qu'elle soit totalement déterminée par cette identité. Dans les exemples que nous avons forgés, l'arbre n'est pas désigné par la forme standard attendue *arbre* ; mais nous verrons au cours de l'étude que l'identité du référent concret intervient *d'une manière ou d'une autre* dans les procédures de nomination et de catégorisation. On peut défendre l'idée que l'extralinguistique, l'identité des référents influent sur l'opération de référence, sans être taxé d'« ontologisme ». Reste à préciser cette *manière*. Nous nous y emploierons pour l'étude du corpus, où la référence porte très majoritairement sur des référents concrets ; il importe donc de prendre en compte la spécificité de l'opération mise en œuvre dans les textes.

Par contraste, les objets sociaux (*insécurité, violence conjugale, affaire du voile, guerre, ville, licenciement / dégraissage*, etc.<sup>69</sup>) ne sont pas indépendants du discours. Leur existence même est problématique, comme le note Branca-Rosoff (2007b), et sujette à débat. Il est difficile de leur assigner une identité stable, partagée, en dehors des points de vue des sujets et des discours que ces derniers

---

<sup>68</sup> Cf. les remarques faites au début du chapitre (section 1.1.) sur le fait que ce qu'on peut considérer comme objet est ce qui est intersubjectivement partagé.

<sup>69</sup> Nous empruntons ces exemples d'objets sociaux à des études comme Nee (2009), Calabrese (2007), Veniard (2007), Siblot (2001a), Moirand (2004). Pour d'autres exemples d'études consacrées à ce type d'objets, voir Cislaru *et al.* (2007).

portent sur eux. Ces objets sont au contraire créés par le discours. Ici, la part des représentations est majoritaire, si ce n'est exclusive.

Concernant les personnes, elles assument des rôles différents selon les situations sociales et les interactions dans lesquelles elles s'inscrivent. Ainsi, on peut parler d'une personne en mettant l'accent sur tel ou tel de ses aspects, telle ou telle de ses fonctions, à savoir l'âge (*le vieux*), l'aspect physique (*le maigre*), le statut social ou professionnel (*le directeur*), le lien de parenté qu'on entretient avec lui (*mon oncle*), etc.

Il nous semble que les conceptions de la référence développées dans diverses approches, la sémantique référentielle d'une part, les approches discursives de l'autre<sup>70</sup>, dépendent largement des types d'objets sur lesquels travaillent les chercheurs. On remarque en effet que, selon que les études portent sur des objets concrets (ce qui est majoritairement le cas de la sémantique référentielle, qui privilégie les dénominations d'espèces naturelles – *moucheron*, *oiseau*, *chien* – ou d'artefacts – *livre*, *librairie*), sur des objets sociaux ou des personnes (c'est surtout à cela que s'intéressent les approches en discours), elles aboutissent à des conclusions opposées sur les parts respectives de l'extralinguistique et des représentations dans l'opération de référence. Deux hypothèses sont possibles ici : soit les types de formes analysées influent sur la théorie, avec un « effet de corpus », soit les conceptions théoriques influent sur les types d'objets auxquels est attentif l'analyste.

Nous pensons que les divergences sur la prise en compte de l'extralinguistique, et le rejet de cette notion par les approches discursives tiennent largement à ces différences d'objets. Pour notre part, tout en étant attentive à la dimension discursive de l'opération de référence, nous pensons qu'il est nécessaire de prendre en compte la dimension extralinguistique lorsque l'on travaille sur la référence aux concrets, comme c'est majoritairement le cas dans notre corpus<sup>71</sup>. Mais il convient également de l'articuler à la dimension des

---

<sup>70</sup> Notamment la praxématique, les analyses du discours à entrée lexicale, les approches constructivistes (cf. section 3. de ce chapitre).

<sup>71</sup> Les phénomènes que nous analysons renvoient très prioritairement à des concrets, hormis les cas de nomination de titres, des statuts sociaux (par exemple les noms de castes), des rites ou des idées spirituelles.

représentations. C'est là ce qui caractérise en propre notre positionnement, tant par rapport à la sémantique référentielle qu'aux approches discursives.

Si nous prenons au sérieux la notion de *référence*, nous nous appuyons également sur les acquis de la sémantique référentielle dans la description qu'elle propose des fonctionnements de la référence, et qui prend plus spécifiquement en charge le versant linguistique de cette opération par le biais de la notion de *dénomination*, dont les jalons ont été posés dans Kleiber (1984), et qui a été reformulée dans Kleiber (2001), et également à sa suite par Petit (2009).

### **1.3. La spécificité de l'opération de dénomination**

En effet, pour analyser le fonctionnement de la référence tel qu'elle est mise en œuvre dans le genre récit de voyage, un certain nombre de propositions de la sémantique référentielle demeurent valides, notamment la description qu'elle donne de la relation de dénomination au sein de l'ensemble des opérations de référence. Cet appui ne peut cependant s'effectuer qu'à condition d'apporter à la description un certain nombre de réaménagements susceptibles de rendre compte du traitement en discours de l'opération de référence telle qu'elle est adossée à la langue, et telle qu'elle s'articule aux propriétés formelles des expressions référentielles.

De nombreuses critiques ont été émises à l'encontre de l'implantation de la notion de *dénomination*, d'origine logique, dans le champ de la linguistique. Celles qui sont rappelées par Kleiber (2001) et Petit (2009), notamment formulées dans le cadre de sémantiques axées sur la description de la polysémie<sup>72</sup>, lui reprochent en particulier de mettre en œuvre une approche « fixiste » du sens, qui tiendrait peu compte de la diversité des contextes possibles d'emploi d'une dénomination et de la filiation des sens des unités polysémiques. La sémantique de la dénomination impliquerait une conception bi-univoque du lien entre formes lexicales et catégories, conception qui présenterait des similitudes suspectes avec les représentations naïves de la langue-nomenclature (critique par exemple formulée dans Constantin de Chanay 2001). Kleiber, dans son article de 2001,

---

<sup>72</sup> En particulier la sémantique indexicale développée par Cadiot et ses collaborateurs (notamment dans Cadiot & Habert 1997, Cadiot & Nemo 1997, Cadiot & Lebas 2003).

prend en compte ces critiques pour reformuler ses propositions, mais conserve la plupart des propriétés qu'il avait mises en lumière en 1984 pour caractériser la dénomination. Dans le prolongement de ce travail, Petit (2009) prêche pour un maintien de cette notion et son application dans les champs de la lexicologie et de la terminologie : s'il reconnaît que le modèle souffre certainement pour l'heure d'un déficit de conceptualisation, il montre que la notion demeure efficiente pour la description du fonctionnement sémantique et référentiel du lexique, à condition toutefois de complexifier le modèle de départ.

Les critiques mentionnées se situent dans le même champ de la sémantique lexicale. Notre intérêt pour la dimension discursive nous rend pour notre part attentive à d'autres remises en cause de la notion, critiques soit explicites, soit implicites, et qui viennent principalement d'études axées sur des formes lexicales non plus telles qu'elles sont structurées en langue, mais dans leurs usages en discours.

La notion de *dénomination*, ou sa variante *nomination*<sup>73</sup>, sont largement exploitées dans diverses approches à dominante discursive, qu'il s'agisse de la praxématique (Siblot 1995, 2001a), de certaines analyses du discours à entrée lexicale (notamment, Cislariu *et al.* 2007), des approches constructivistes de la référence (Apothéloz & Reichler-Béguelin 1995, Berthoud 1999), de l'approche ethnométhodologique (Mondada 1994, Constantin de Chanay 2001), éventuellement articulée avec la cognition située (Dubois & Mondada 1995). Nous interrogerons ces différents modèles théoriques dans la suite de ce chapitre et de cette étude<sup>74</sup>, notamment pour souligner des proximités avec la praxématique et les analyses du discours à entrée lexicale dans la conception de la mise en œuvre discursive de la nomination, et pour nous démarquer de l'approche ethnométhodologique. Mais nous pouvons préciser dès maintenant qu'à nos yeux, si c'est le même terme de *dénomination* qui est employé<sup>75</sup>, les propriétés mises en lumière par Kleiber sont insuffisamment prises en compte dans la plupart des

---

<sup>73</sup> Cette reformulation proposée par Siblot (1995) présente l'intérêt de déplacer la notion vers le champ du discours, mais laisse du même coup dans l'angle mort les propriétés strictement linguistiques de la dénomination. Nous y reviendrons sur ce point dans la suite de l'étude (section 3.4.1. de ce chapitre).

<sup>74</sup> En particulier, les sections 2.2. et 3. de ce chapitre leur sont consacrées.

<sup>75</sup> Nous verrons dans la suite (section 2.) qu'il en est de même avec la notion de *catégorisation*, reliée de manière assez systématique dans les différents modèles avec la question de la dénomination, mais qui n'a pas non plus le même empan dans les diverses conceptions.

approches discursives, qui tendent à vider la notion telle qu'elle a été formalisée de sa spécificité. Elles font souvent un emploi accueillant du terme de *dénomination* qui décroche cette notion du cadre dans lequel elle a été décrite.

Or, le travail de Kleiber a eu le mérite de donner une assise fermement linguistique à cette notion empruntée à la logique, en l'ancrant sur le repérage de propriétés sémantiques et formelles. L'intérêt d'une telle notion réside dans la mise en lumière de son fonctionnement spécifiquement sémiotique : une dénomination a pour caractéristique, au sein de l'ensemble des formes référentielles, de référer de manière stable et récurrente à un segment de réalité. La dénomination est liée à la question de la lexicalisation : cette propriété appartient en propre aux unités lexicales<sup>76</sup>. Dans la démarche de Kleiber, cette propriété est mise en lumière par l'utilisation de tests ; les formes fonctionnant comme dénominations sont compatibles avec des prédicats métalinguistiques du type *x est le nom de / s'appelle*.

Les travaux de Kleiber présentent l'intérêt de montrer qu'il existe deux types d'expressions référentielles adoptant des fonctionnements sémantiques différenciés, les *dénominations*, formes lexicales codées, et les *désignations*, séquences d'items lexicaux non codées.

Il n'est pas inutile de rappeler les principales propriétés sémantico-référentielles et formelles de la dénomination mises en lumière dans cette optique, tout en les passant rapidement en revue, dans la mesure où ce travail a déjà effectué par Kleiber (2001) et Petit (2009). En outre, notre objectif n'est pas directement sémantique ou lexicologique : il ne s'agit pas pour nous de modéliser la dénomination en langue, mais d'étudier la manière dont ces propriétés inscrites en langue sont convoquées dans les discours, et configurent ces derniers. Dans le cadre de la sémantique discursive que nous essayons de mettre en place pour analyser le corpus, nous mettrons l'accent dans la suite de l'étude sur les propriétés susceptibles d'ouvrir sur l'analyse en discours des formes référentielles articulées à ces propriétés de langue.

---

<sup>76</sup> Comme le rappelle Petit (2009), qui montre dans le même temps que toutes les unités lexicales ne possèdent pas cette propriété.

Dans le cadre de la sémantique référentielle, la relation de dénomination, opposée à la relation de désignation<sup>77</sup> (portée par des séquences non codées d'items lexicaux), est décrite comme présentant les propriétés suivantes :

(1) *C'est une relation référentielle* entre une expression linguistique *X* et un élément *x* de la réalité. Mais au sein de l'ensemble des relations référentielles, elle se distingue de la désignation par l'ensemble des caractéristiques suivantes :

(2) *Elle implique un acte de dénomination préalable*, c'est-à-dire soit un acte effectif d'attribution d'une dénomination à un type de référents, soit le simple résultat d'une habitude associative.

Alors que la désignation *magasin où l'on vend des livres* peut être employée sans qu'un lien référentiel préalable ait été établi entre cette séquence et le type de réalités qu'elle désigne, la relation de dénomination suppose que la chose ait été préalablement nommée par ce nom, ce que mettent en lumière les prédicats de dénomination : *On a appelé LIBRAIRIE un magasin où l'on vend des livres*.

(3) *le type de relation entre X et x est une association référentielle durable*, cette association visant

à la fixation d'une règle référentielle stable qui permet l'utilisation ultérieure de la dénomination pour la chose dénommée. (Kleiber 2001 : 25)

Par contraste, la désignation est une relation transitoire et contingente.

Les prédicats métalinguistiques, généralement formulés en *on* (*on appelle X un x qui...*), indiquent que la dénomination se rapporte à l'ensemble de la communauté linguistique, et non à un locuteur particulier.

---

<sup>77</sup> Les termes *dénomination* et *désignation* renvoient chez Kleiber à la fois à la *relation* signe-chose et à la *forme* qui porte une telle relation. Chez Petit (2009), la dénomination est présentée comme une *propriété* de l'unité lexicale. Nous mettons pour notre part l'accent sur la dénomination en tant qu'opération référentielles, d'autre part sur les formes (*les dénominations*) issues de cette opération.

(4) *Ce type de relation implique un apprentissage :*

Le résultat de la relation de dénomination est l'acquisition d'une « compétence référentielle »<sup>78</sup> – c'est-à-dire de la capacité d'utiliser *X* pour *x*. Ainsi, la dénomination doit avoir été mémorisée, là où une désignation n'implique pas un tel apprentissage :

L'association dénomminative entre *X* et *x* a en effet pour résultat l'acquisition d'une compétence référentielle, à savoir la capacité d'utiliser *X* pour *x*. D'où la nécessité, quelle que soit l'expression *X*, d'un apprentissage qui, une fois effectué, permet ensuite de désigner *x* à l'aide de *X*, sans que l'on ait besoin de justifier le lien référentiel. (Kleiber 2001 : 25)

Cette caractéristique nous semble essentielle. L'intérêt spécifique d'une dénomination réside dans le fait qu'elle présente une disponibilité immédiate pour tout locuteur (Petit 2009). Ce point a selon nous une conséquence importante sur le plan du fonctionnement des discours : apprises par les locuteurs partageant un même code linguistique et ne demandant pas à être justifiées, les dénominations assurent, du point de vue communicationnel, une référence de type économique<sup>79</sup>.

(5) *La dénomination possède un sens représentationnel préconstruit ou codé.*

Pour pouvoir employer une dénomination *X* pour renvoyer à un individu, celui-ci doit vérifier le concept encodé par cette dénomination, ou répondre aux critères d'appartenance à la catégorie correspondante<sup>80</sup>. Pour qu'une occurrence puisse par exemple être dénommée *librairie*, il faut qu'elle réponde aux critères d'appartenance de la catégorie des librairies, c'est-à-dire au sens lexical codé ou

---

<sup>78</sup> Afin de préciser le type de compétence dont il s'agit ici, nous parlerons pour notre part de *compétence dénomminative*, dans la mesure où il s'agit de renvoyer spécifiquement à la capacité à utiliser une dénomination codée pour un type de choses.

<sup>79</sup> Ce point sera développé dans le chapitre 8, sections 1. et 2.

<sup>80</sup> Cette validation des critères d'appartenance est d'abord formulée par Kleiber en termes de *concept* (dans la formulation de 1984), puis en termes de *catégorie* (dans la formulation de 2001). La catégorie référentielle est ici conçue comme le versant extensionnel du concept – il s'agit de la classe des occurrences répondant au concept. Cependant, nous verrons dans la section 2.1. que la distinction entre ces deux niveaux n'est pas systématiquement établie dans l'approche de détail proposée dans le cadre évoqué.

préconstruit<sup>81</sup> de cette dénomination (qu'elle soit un magasin, qu'on y vende des livres, etc.). Ce sens codé est pour Kleiber le trait définitoire des dénominations.

Le sens d'une dénomination comme *moucheron* n'est pas construit dans l'énoncé, mais préconstruit, contrairement à celui d'une séquence d'items lexicaux telle que *petite mouche*, qui est compositionnel, construit dans l'énoncé.

Ce point est à relier à la prise en compte de la référence dont nous parlions plus haut : les dénominations se caractérisent par des conditions d'applicabilité référentielle (Bosredon *et al.* 2001b). Pour qu'un individu puisse être dénommé x, il faut qu'il présente les propriétés encodées dans la dénomination. Dans la perspective de la sémantique référentielle, l'usage des dénominations est donc conçu comme contraint par les propriétés des référents, par leur identité.

Cette caractéristique a également pour conséquence la récurrence sémantico-référentielle des dénominations : elles entrent dans une relation référentielle stable avec une catégorie extralinguistique identifiée.

#### (6) *La dénomination implique une présupposition existentielle.*

Kleiber indique qu'une dénomination présuppose l'existence du référent qu'elle dénomme :

Les items lexicaux en tant que dénomination ou *names* ont pour caractéristique référentielle majeure celle de présupposer l'existence de la chose ou des choses qu'ils dénomment : *sage* présuppose la propriété d'être *sage*, *courir* présuppose l'action de *courir*, *chien* la classe des *chiens*, etc. (Kleiber 2001 : 28)

Pour appuyer ses propos, Kleiber cite des exemples donnés par Martin (1976 : 49-50) pour illustrer ce phénomène :

Dans les phrases suivantes Pierre *change*, *mange*, *range*, *\*cange*, *\*fange*, *\*pange*, *\*tange*..., l'existence des actions *\*canger*, *\*fanger*, *\*panger*, *\*tanger* est présupposée au même titre que celle de *changer*, *manger* ou *ranger*. Dire que *Ce mouchetis n'est pas très beau*, c'est présupposer l'existence d'une chose que l'on appelle *mouchetis* [...] et déclarer une chose herniée, c'est présupposer que la propriété d'être herniée existe.

---

<sup>81</sup> La notion de codage est convoquée dans la version de 1984, puis remplacée en 2001 par celle de *préconstruit*, qui permet de préciser le fonctionnement sémantico-référentiel des dénominations.



Nous reformulerons pour notre part cette proposition de la manière suivante : une dénomination présuppose l'existence de la *catégorie* correspondante. En effet, ce qui est présupposé ici, ce n'est pas l'existence d'un individu singulier, mais d'une catégorie d'individus réunis sur la base de propriétés communes. Employer une dénomination, c'est présupposer qu'il existe une catégorie correspondante, présentant une certaine stabilité, et dont je peux désigner les individus par un nom partagé. Nous nous intéresserons pour notre part à des effets comparables de présupposition existentielle produits en discours par l'usage de formes présentant des propriétés similaires aux dénominations ; nous verrons au cours de l'étude que ce phénomène est particulièrement intéressant en ce qu'il permet de stabiliser des catégories en dehors même du recours à des formes codées<sup>82</sup>.

(7) Enfin, *une dénomination comporte deux « morceaux » de sens.*

D'une part, l'unité formelle de la dénomination marque iconiquement qu'elle renvoie à une catégorie de choses, formant un tout<sup>83</sup> ; ce segment de sens est commun à toutes les dénominations. D'autre part, elle comporte dans son sémantisme la description du type de choses dont il s'agit, morceau de sens qui varie de dénomination à dénomination (Kleiber 2001).

Vis-à-vis à ce modèle ont été formulées de nombreuses critiques, selon lesquelles la notion de *dénomination* supposerait une conception naïve impliquant que chaque chose posséderait un nom et un seul, et corrélativement que chaque nom indexerait une chose et une seule. Face à ces critiques, Petit (2009) propose un réexamen de la notion, qui, tout en validant largement le modèle de Kleiber, vise à l'élargir<sup>84</sup>. Cherchant à rendre compte de la diversité du matériau lexical, l'auteur présente la dénomination comme une propriété non pas monolithique,

---

<sup>82</sup> Une telle approche sera mise en œuvre dans le chapitre 8.

<sup>83</sup> Dans la version de 1984, Kleiber indique que le fonctionnement formel d'une dénomination est celui de la *condensation* (elle synthétise plusieurs traits sémantiques en un seul signifiant), les désignations étant fondées sur un principe inverse d'*expansion*, caractéristique de la définition.

<sup>84</sup> Le modèle est appliqué dans cet ouvrage à l'unité lexicale et à l'unité terminologique, mais seule la première intéresse notre propos.

mais stratifiée. Il en développe ainsi une approche modulaire. L'intérêt de ce réexamen réside dans les propositions suivantes :

(1) Là où Kleiber centre son étude sur la catégorie du nom, Petit montre que la propriété de dénomination est également attachée aux adjectifs et aux verbes, qui, tout comme le nom, réfèrent de manière stable à des segments de réalité constitués en types<sup>85</sup>.

(2) La dénomination n'est pas présentée comme une propriété uniformément partagée par les unités lexicales ; elle est conçue comme graduée.

D'une part, toutes les unités lexicales ne dénomment pas : des formes telles que *truc*, *bidule*, *machin* ne sont pas susceptibles d'indexer une catégorie dans la mesure où elles découpent leur référent à un très haut degré de généralité.

D'autre part, toutes les unités lexicales dénommantes n'accomplissent pas leur fonction dénominative de la même manière, ni au même degré. Parmi les noms communs plus particulièrement, l'auteur remet en question l'exclusive accordée dans les études dénominatives aux noms catégorématiques (du type *pomme de terre*, *librairie*, *chien*, *cendrier*) : les noms syncatégorématiques (*beauté*) et axiologiques (*escroc*) dénomment aussi selon lui, tout en n'empruntant pas les mêmes « chemins dénominatifs ».

Petit distingue ainsi les dénominations statutaires, renvoyant à des catégories *de re* (établies sur la base d'attributs critères ontologiques), et des dénominations occurrenceielles, renvoyant à des catégories *de dicto* (construites à l'intérieur de l'univers de croyance du locuteur, le temps d'une énonciation).

(3) Il n'y a pas de bi-univocité entre une catégorie et une dénomination – contrairement à ce que pourraient laisser croire les tests métalinguistiques du type *X est le nom de x*. En langue, deux ou plusieurs unités lexicales peuvent être disponibles pour une même catégorie ; il peut s'agir par exemple de doublets lexicaux (*fridaire* / *réfrigérateur*), de variantes diaphasiques (*voiture* /

---

<sup>85</sup> Dans la mesure, où pour notre propos, nous ne nous préoccuons que de formes désignant des entités, et majoritairement des entités concrètes, nous ne traiterons pas de formes relevant de ces autres catégories.

*bagnole*<sup>86</sup>), ou de l'existence d'une unité lexicale et d'une unité terminologique (*maladie de la vache folle / encéphalopathie spongiforme bovine*).

(4) La délimitation d'une catégorie est elle aussi soumise à variation. Une unité lexicale telle que *or*, ou encore *boisson*, ne dénomme pas nécessairement la même catégorie selon qu'elle est en emploi standard ou en emploi terminologique. Les représentations cognitives sous-jacentes sont différentes dans les deux cas.

(5) L'auteur signale aussi que les approches sémantiques qui remettent en question l'intérêt de la notion de *dénomination* au profit d'une approche dynamique du sens, notamment la sémantique indexicale de Cadiot et ses collaborateurs (entre autres, Cadiot & Habert 1997, Cadiot & Nemo 1997, Cadiot & Lebas 2003), se fondent sur une confusion entre les propriétés de langue, intéressant les *lexèmes*, et celles du discours, qui concernent les *vocables*<sup>87</sup>, c'est-à-dire les unités lexicales telles qu'elles sont employées en discours.

Ainsi, sur la base des propositions initiales de Kleiber et les reformulations ultérieures qui en ont été proposées, on peut affirmer que les propriétés de la dénomination ont clairement été mises en lumière, et tout particulièrement celle-ci : au sein des relations référentielles, la relation de dénomination présente bien une spécificité, qui tient à sa nature sémiotique, et à son caractère conventionnel.

Or, nous observons, dans une optique proche de celle du dernier point souligné par Petit (2009), que diverses approches convoquant la notion de *(dé)nomination* pour rendre compte de l'usage des mots en discours (approche praxématique, analyses du discours à entrée lexicale, approche constructiviste de

---

<sup>86</sup> Ainsi la propriété de dénomination peut-elle être limitée à un site discursif plus restreint que la communauté linguistique dans son ensemble : au lieu de prédicats du type *on appelle, est le nom de*, on met en lumière cette propriété dénomminative plus restreinte par des formulations du type : *bagnole est le nom familier de la voiture*.

<sup>87</sup> Petit (2009) reprend ici la terminologie de Mortureux (1997), qui distingue le *lexème*, unité dénomminative construite en langue, répertoriée dans le lexique et pourvue d'une référence virtuelle, et le *vocable*, le mot employé dans un discours, qui est pourvu d'une référence actuelle, et fonctionne comme élément du *vocabulaire* de ce discours. Bien qu'attentive à des phénomènes similaires, nous ne reprendrons pas à notre compte cette distinction terminologique, dans la mesure où elle nous semble distinguer deux entités différentes là où nous considérons que la même unité est maintenue, mais envisagée depuis deux points de vue différents, celui de la langue et du discours.

la référence, approche ethnométhologique)<sup>88</sup>, tendent à passer sous silence cette propriété sémiotique essentielle, et lissent les différences de fonctionnement entre les types d'expressions référentielles<sup>89</sup>. Nous pensons pour notre part que tous les types de formes ne construisent pas la référence de la même manière. Nous défendrons l'idée qu'il est important de tenir compte de la spécificité de l'ordre de la langue, non pas seulement quand on travaille sur le fonctionnement du lexique, mais aussi lorsque l'on analyse la référence telle qu'elle est construite en discours ; en effet, nous pensons que l'usage des formes en discours n'est pas décroché de leurs propriétés de langue. Les analyses que nous mènerons des formes référentielles convoquées dans le corpus d'étude étayeront cette conception de la construction discursive de la référence adossée au fonctionnement sémiotique des formes de langue.

Il nous semble de fait que c'est autour de ce type de confusions entre ordre de la langue et ordre du discours que se cristallise une part importante des divergences dans la conception de l'opération de *(dé)nomination*, mais aussi de *categorisation*.

Or, il importe ici de préciser le lien établi entre ces deux notions dans les approches lexicales et discursives de la *(dé)nomination*. En effet, nous pensons que la similitude apparente des notions et des relations qui sont établies entre elles cache en fait des objets partiellement différents.

---

<sup>88</sup> Cf. les références données page 55, sur lesquelles nous reviendrons au long de ce chapitre. La perspective n'est pas la même que celle des études commentées par Petit (2009), qui formulent des modèles de la polysémie lexicale (même si l'ordre spécifique de la langue et du lexique est dénié) ; dans la perspective de Cadiot, la notion de *dénomination* est rejetée. Ce n'est pas principalement par rapport aux modèles polysémiques que nous nous situons dans le cours de l'étude, notamment parce que la question de la polysémie intervient peu dans notre corpus (ce qui est notamment dû au fait que les énonciateurs réfèrent à des concrets : les mots sont ainsi généralement employés dans un sens descriptif univoque par les énonciateurs-voyageurs, qui rendent peu compte de la polysémie dans les langues auxquelles ils empruntent des dénominations). Si nous les mentionnons ici, c'est qu'on y observe un glissement similaire à celui qui est effectué dans diverses approches discursives que nous convoquerons dans notre travail et par rapport auxquelles nous nous situons. Dans ces études, la notion de *dénomination* est au contraire convoquée, mais dans un sens élargi par rapport à celui proposé par Kleiber, et qui fait perdre à cette notion sa spécificité.

<sup>89</sup> Cette conception sera développée au cours des analyses (cf. notamment chapitre 8).

## **1.4. L'importance de la dimension sémiotique**

### **1.4.1. La part du sémiotique dans les opérations de référence**

Ce qui nous semble intéressant dans les apports de la sémantique lexicale et référentielle, c'est l'attention portée aux formes de langue et aux fonctionnements sémantiques des expressions référentielles – perspective qui nous semble trop fréquemment mise de côté dans les approches en discours de la nomination. Pour notre part, nous souhaitons développer une conception de cette opération qui s'appuie sur les propriétés formelles et sémantiques inscrites en langue, telles qu'elles sont convoquées et éventuellement reconfigurées en discours. Nous pensons ainsi que pour analyser le fonctionnement en discours des formes opérant la nomination et pour en proposer une interprétation, il est utile, voire nécessaire de prendre en compte la dimension systémique de ces formes.

Aussi nous appuyons-nous sur les propriétés mises en lumière par la sémantique référentielle. Bien que notre objet ne soit pas de proposer une étude strictement en langue de la dénomination, nous pensons que les apports de cette approche doivent être exploités, et, pour notre étude de la nomination dans le récit de voyage, réorientés de manière à rendre compte du fonctionnement en discours des formes qui sont attestées dans le corpus.

La sémantique référentielle met clairement en lumière deux types de relations référentielles nettement différenciées, celle marquée par les dénominations, qui instaurent une relation référentielle stable et préconstruite avec une classe d'objets, et celle opérée par les désignations, qui instaurent une relation *ad hoc*, construite dans l'énoncé. On distingue ainsi un fonctionnement de type sémiotique, appuyé sur le code, et un fonctionnement construit en discours.

Nous pensons utile de compléter cette première distinction par une distinction fondée sur les emplois des formes. En effet, l'opposition de Kleiber s'appuie sur la dimension formelle des expressions référentielles, les dénominations étant des formes lexicales synthétiques, les désignations des séquences d'items lexicaux. Nous pensons que la ligne de partage entre fonctionnement sémiotique et fonctionnement non sémiotique passe non seulement entre les expressions synthétiques codées et les expressions construites de manière compositionnelle, mais aussi entre deux emplois différents des formes

codées : aux côtés de leurs emplois sémiotiques, celles-ci sont également susceptibles d'emplois non sémiotiques. Il nous semble qu'une bonne partie des incompréhensions ou incompatibilités entre les approches en langue de la dénomination et les approches en discours tient au fait que les deux ensembles d'approches ne s'intéressent pas tout à fait aux mêmes emplois des formes de nomination, et construisent de fait des objets différents sous le même terme *(dé)nomination*<sup>90</sup>.

La conception de la dénomination telle qu'elle est développée en sémantique référentielle vise à rendre compte des conditions d'emplois inscrites dans le sens lexical des dénominations. L'accent est mis sur le sens partagé enregistré dans les dénominations. Quand on s'intéresse aux emplois de ces formes, on privilégie les emplois codés, standards des formes lexicales. Lorsque l'analyse porte sur le choix du nom dans une situation discursive donnée (Theissen 1997), on travaille généralement dans cette perspective sur des formes qui opèrent une catégorisation partagée pour un référent (tel chien peut être catégorisé comme *teckel* / *chien* / *animal* selon les contextes). Dans les analyses portant sur la métaphore, il s'agit principalement de métaphores figées (par exemple *Paul est un lion* chez Kleiber 1999, ou *la femme est une fleur* chez Tamba 1999), c'est-à-dire dont le sens est venu s'inscrire en langue. La notion de *dénomination* a proprement pour intérêt de rendre compte des emplois *lexicaux* des formes *lexicales*. La formulation est volontairement redondante : nous cherchons à montrer que les types de dénominations et d'emplois de ces dénominations auxquelles s'intéresse la perspective sémantique, mais aussi les types d'emplois de ces dénominations sont précisément ceux qui sont inscrits dans le lexique. L'intérêt de cette approche nous semble précisément résider dans la prise en compte spécifique de cette dimension relevant du système.

Or, ce ne sont pas ces types d'emplois que privilégient les approches que l'on peut globalement caractériser de « dynamiques ». Nous avons émis plus haut l'hypothèse que la sémantique référentielle et lexicale d'une part, les approches en discours (Lüdi 1991, 1994, 1995, Mondada 1994, Mondada & Dubois 1995,

---

<sup>90</sup> Cette opposition sera travaillée dans le cours des analyses (voir notamment chapitre 7, section 1.1.). Pour le moment, nous présentons une première distinction succinctement développée.

Constantin de Chanay 2001<sup>91</sup>) d'autre part ne renvoient pas au même objet sous le terme de *dénomination*, et que les divergences de conception de la dénomination tiennent principalement à cette différence d'objet d'étude. Nous mettrons ici en perspective les approches dynamiques de la dénomination en discours avec une approche supposée centrée sur le lexique, mais qui nous semble au point de jonction entre approche lexicale en langue et approche de l'emploi discursif des formes lexicales. Nous pensons ici à l'approche dynamique de la polysémie proposée par Cadiot et ses collaborateurs (Cadiot & Habert 1997, Cadiot & Nemo 1997, Cadiot & Lebas 2003). Les glissements opérés dans cette approche nous semblent éclairer les types de malentendus qui divisent approche référentielle et approches en discours de la dénomination.

Certes, l'approche dynamique de la polysémie développée autour de Cadiot et les approches discursives de la nomination se distinguent sur deux points. La première est supposée rendre compte du sens lexical et rejette la notion de *dénomination* au titre d'un modèle dynamique de la polysémie opposé au supposé fixisme de l'approche dénominative ; les secondes ne visent pas principalement à modéliser le sens lexical, mais à étudier l'actualisation en discours des mots, qui sont susceptibles d'une grande latitude d'emplois non prévus par le système ; elles recourent aux notions de *dénomination* ou de *nomination* pour rendre compte de cette activité dynamique. Les deux ensembles d'approches se rejoignent cependant sur le rejet de la conception de la dénomination comme relation stable d'une unité lexicale à une classe d'objets, et sur le rejet de la position statique qu'une telle conception impliquerait.

Ces approches ne parlent donc pas du même objet que la sémantique référentielle. Là où cette dernière travaille sur les emplois lexicaux des dénominations, ce second ensemble d'études s'applique principalement à des emplois non lexicaux, non standards. S'intéressant aux latitudes d'emploi d'un mot en discours, elles ne considèrent précisément pas le fonctionnement strictement sémiotique des dénominations sur lequel travaille la sémantique

---

<sup>91</sup> Dans une perspective davantage cognitive, on note aussi que l'approche développée autour de Dubois parle de *dénomination* là où les formes concernées ne sont pas uniquement d'ordre lexical, mais peuvent aussi être des désignations, voire des prédications ; ce glissement s'observe notamment dans Delepaut *et al.* (2007). Or, la dimension formelle n'est pas indifférente : tous les schémas formels n'instaurent pas les mêmes types d'opérations linguistiques, idée que nous défendrons au cours de nos analyses.

référentielle. Corrélativement, elles ont tendance à écraser la dimension langue sur celle du discours.

On remarque tout d'abord qu'elles ne s'intéressent pas aux emplois standards des dénominations. On connaît l'exemple du mot *cendrier* exploité par Cadiot & Nemo (1997) pour illustrer leur conception du sens lexical fondé sur les propriétés extrinsèques du référent. Pour les auteurs, le sens du mot *cendrier* doit être formulé en « tout x destiné à recevoir, selon le geste approprié, des cendres, des mégots de cigarettes », parce que le mot est susceptible de désigner non seulement les objets habituellement désignés par le nom de *cendrier*, mais aussi, entre autres, une soucoupe, une enveloppe, une feuille de papier pliée dans lesquelles je souhaite déposer mes cendres. Ce faisant, ils inscrivent dans le sens lexical, supposé être partagé, des emplois discursifs certes possibles du mot, mais qui ne sont pas stabilisés. Or, c'est mettre sur le même plan ce qui est pleinement sémiotisé et ce qui ne l'est pas. Ces emplois du deuxième type ne sont pas prévus par le système ; ce sont des emplois *non lexicaux* (Petit 2009). On pourrait parler également d'emplois *non dénominatifs* dans la mesure où dans ces emplois, ce n'est plus le sens du mot en tant que dénomination partagée d'une classe d'objets qui est activé. Il nous semble nécessaire de préciser que de tels emplois sont possibles, certes, mais à *certaines conditions* ; et précisément, ces conditions ne sont pas explicitées par Cadiot & Nemo (1997).

Les auteurs en effet citent ces emplois hors contexte et hors cotexte, ce qui est une démarche habituelle lorsque l'on cherche à rendre compte du sémantisme en langue des unités lexicales. Or, les emplois qu'ils évoquent ne relèvent pas de la langue, puisque les sens évoqués ne sont pas partagés, mais du discours.

S'ils sont rendus possibles en discours, c'est précisément parce que sont remplies des conditions permettant la saturation de l'interprétation des formes référentielles. Le lien entre le référent FEUILLE DE PAPIER et la forme *cendrier* n'étant pas enregistré dans le système, pour que le mot puisse être employé pour désigner la chose, il faut que le contexte discursif assure l'interprétabilité référentielle de la forme par des procédures complémentaires. Certes, je peux dire *Passe-moi le cendrier* en pointant cette feuille de papier pliée dans laquelle je souhaite déposer mes cendres. Mais le lien entre le référent et la forme est ici contingent, il ne s'appuie pas sur le codage de la langue. L'interprétation de la



forme référentielle suppose au minimum un appui sur le contexte situationnel, ou encore sur le cotexte antérieur, ou encore sur une convention *ad hoc* fixée entre les interlocuteurs pour désigner cette feuille de papier comme *cendrier*. En bref, il faudrait une procédure complémentaire à l'emploi de l'expression référentielle pour assigner un référent au SN *le cendrier*.

Ainsi, la forme ne fonctionne pas de manière autonome du point de vue sémantico-référentiel, ce qui n'est pas le cas dans les emplois dénominatifs. Comme l'indique Petit (2001), le sens d'une dénomination est descriptible hors contexte d'emploi. Or, l'interprétation de la forme lexicale *cendrier* s'appuie sur des conditions d'emploi particulières, contextuelles ou cotextuelles<sup>92</sup>. Ainsi, ce que décrivent Cadiot & Nemo (1997), ce n'est pas le sens enregistré en langue du mot, ni même un emploi dénominatif du mot, mais des emplois possibles en discours, non dénominatifs. Or, ces emplois non dénominatifs supposent des conditions d'emploi qui justifient le lien entre la forme et le référent, ce qui n'est pas le cas des emplois dénominatifs.

C'est un écrasement similaire entre ordre de la langue et ordre du discours qui est sous-jacent aux conceptions de la dénomination développée dans des approches discursives telles que l'approche constructiviste et ethnométhodologique. Ces approches dévient elles aussi la dimension langue, et effacent la spécificité du fonctionnement sémiotique des dénominations. Elles utilisent régulièrement l'argument de la diversité des catégorisations possibles d'un même objet de discours pour montrer que le discours construit des représentations instables ou que tout est négocié interactivement en discours. Le terme de *dénomination* ne renvoie pas uniquement dans ces études aux formes codées (les *dénominations* au sens de Kleiber) ou à leurs emplois sémiotiques (*dénominatifs*). Elles s'intéressent bien plus souvent aux emplois non standards des formes lexicales, par exemple à des emplois métaphoriques non figés. Dans la mesure où ce point fera l'objet d'analyses et de comparaisons avec notre conception de la référence, nous ne le détaillons pas pour le moment. Nous tenterons de montrer que les emplois non standards des formes lexicales

---

<sup>92</sup> Nous nous intéresserons pour notre part tout particulièrement aux contraintes textuelles qui influent sur la séquentialité des pratiques de nomination et de catégorisation au sein du corpus, dans les analyses du chapitre 8.

répondent à des contraintes textuelles spécifiques et construisent la référence d'une manière qui n'est pas assimilable à celle construite par les dénominations à strictement parler, dont le fonctionnement proprement sémiotique permet une construction référentielle économique<sup>93</sup>.

En résumé, il nous semble que les approches de la sémantique référentielle d'une part, les approches polysémiques et discursives dynamiques d'autre part, qui reprochent à la première son fixisme, ne parlent pas tout à fait des mêmes objets : la première s'intéresse aux *emplois dénominatifs des dénominations*, les secondes, principalement aux *emplois non dénominatifs des dénominations*, ou encore à des *désignations*, tout en ne tenant pas compte des propriétés formelles (format synthétique vs expansé) et sémantico-référentielles (sens partagé et préconstruit ou non, présupposition existentielle ou non) des formes. La difficulté avec les approches dynamiques réside dans le fait de passer sous silence la dimension proprement sémiotique de la dénomination.

Or, il nous semble qu'il faut conserver l'idée que, en discours, ces types d'expressions référentielles construisent la référence de manière différenciée : les propriétés formelles et sémantico-référentielles des divers types d'expressions référentielles impliquent des procédures de construction de la référence divergentes. Il est également important de ne pas rabattre la dimension sémiotique sur la dimension des emplois discursifs. Nous défendons pour notre part l'idée que la dimension langue constitue un socle stable à partir duquel les pratiques discursives s'opèrent<sup>94</sup>.

Ainsi, nous pensons nécessaire de prendre au sérieux cette dimension sémiotique de la dénomination, non pas seulement pour travailler sur le fonctionnement des expressions référentielles en langue, mais également pour analyser les discours, et ce pour différentes raisons :

(1) La distinction entre *dénomination* et *désignation*, mise en lumière par la sémantique référentielle, rend bien compte de deux types d'expressions

---

<sup>93</sup> Cf. notamment les commentaires que nous proposons sur les analyses d'Apothéloz & Reichler-Béguelin (1995) dans le chapitre 8, section 3.

<sup>94</sup> Dans la perspective de la linguistique énonciative issue de Benveniste (1966, 1974a), nous concevons la relation entre langue et discours comme une interaction, les pratiques discursives pouvant venir se solidifier en langue, la langue servant de socle stable au discours, et les pratiques discursives pouvant en retour venir modifier les emplois.

référentielles présentant des propriétés formelles et sémantico-référentielles distinctes.

(2) Cette distinction demeure pertinente lorsque l'on analyse les discours. Dans les discours, on observe bien que les dénominations et les désignations n'opèrent pas la référence de la même manière.

(3) En discours encore, une dénomination lexicale est susceptible d'emplois dénominatifs et d'emplois non dénominatifs.

(4) L'emploi dénominatif et l'emploi non dénominatif ne répondent pas aux mêmes contraintes : là où une forme pleinement dénominative n'appelle pas de justification supplémentaire dans la mesure où elle implique une relation référentielle préconstruite, les formes en emploi non dénominatif demandent des procédures de justification ou de saturation supplémentaires, par appui sur le contexte ou le cotexte.

#### **1.4.2. La dimension sémiotique dans la conscience des locuteurs**

Nous pensons également qu'il est nécessaire de prendre en compte la dimension sémiotique dans la mesure où la référence construite par les formes présentant cette propriété produit des effets spécifiques en discours d'une part, et d'autre part parce qu'elle constitue un étalon sur la base duquel les locuteurs évaluent éventuellement leurs pratiques référentielles au sein de jugements épilinguistiques.

Tout d'abord, la construction de la référence au moyen de formes sémiotiques produit des effets spécifiques. Certes, il est généralement possible de désigner un même référent par différentes formes : des dénominations en emploi standard (*librairie*, pour désigner une LIBRAIRIE), des désignations (*magasin où l'on vend des livres*) ou des dénominations en emploi non standard (pour désigner le même magasin : *Tu vas encore rester à travailler dans ta cave toute la journée ? Ça doit être déprimant de ne jamais voir le soleil.*). Cependant, nous pensons qu'il n'est pas indifférent qu'un type de référents soit indexé dans un

discours par une forme à fonctionnement dénominatif ou non dénominatif. Chacun de ces types d'emplois n'instaure pas la référence de la même manière, et produit des effets spécifiques.

Avec les formes dénominatives, le locuteur s'appuie sur le code de la langue, et sur la présupposition qui lui est liée. Avec les expressions non dénominatives, il construit une relation référentielle contingente dans l'énoncé. Cependant, on est en droit de se demander si des exemples tels que *magasin où l'on vend des livres* exploités par la sémantique référentielle pour montrer ces différences de fonctionnement rendent compte de la manière dont les locuteurs parlent effectivement ; en effet, dans la mesure où il existe en langue française un terme lexical pour désigner ce type de magasin, il est peu probable qu'un locuteur utilise une telle forme périphrastique, à moins d'un contexte d'emploi particulier. De fait, ces exemples sont destinés à mettre en lumière des fonctionnements linguistiques contrastés, et à éclairer en retour les propriétés linguistiques des formes relevant du code ; ils n'ont pas *a priori* pour fonction de montrer comment fonctionne la dénomination dans les discours effectifs.

Cependant, une telle distinction entre *dénomination* et *désignation* peut trouver son application hors de son champ d'origine, et ce, pour analyser des productions discursives effectives, notamment celles qui mettent en œuvre des conditions de référence particulières. En effet, un locuteur qui parlerait de *magasin où l'on vend des livres* semble en quelque sorte « contourner »<sup>95</sup> la dénomination lexicale de ce type de commerce, soit qu'il ne la possède pas, soit que, pour une raison ou une autre, il évite d'y recourir. La forme pourrait par exemple apparaître dans le discours d'un locuteur exolingue ou dans une explication à destination d'un locuteur étranger, dans le discours d'un aphasique ayant perdu cette compétence dénominative, ou d'un enfant ne l'ayant pas encore acquise, dans un emploi plaisant, etc. En tous les cas, elle ne correspond pas à un usage prototypique ; le discours tout venant a tendance à privilégier la dénomination codée si elle est disponible. Par contraste, l'emploi d'une forme périphrastique apparaît comme marqué.

C'est là que la différence entre *dénomination* et *désignation* se révèle intéressante pour étudier le fonctionnement de la référence dans le corpus. Les

---

<sup>95</sup> Le terme est volontairement vague à ce stade de l'analyse, et sera précisé par la suite.

voyageurs recourent de fait fréquemment à des expressions référentielles qui ne constituent pas des dénominations stabilisées pour les types de choses dont ils rendent compte ; ils « contournent » en quelque sorte les dénominations stabilisées. Ainsi, ils mettent fréquemment en œuvre l'opération de désignation. Mais il ne suffit pas de constater qu'il existe deux types de relations référentielles dans ces textes. Ce qui importe, c'est de voir quel effet cela produit.

Les dénominations jouent un rôle de premier plan dans l'intercompréhension. Pour parler, les locuteurs ont besoin de s'appuyer sur du préconstruit. Recourir à une dénomination stabilisée pour renvoyer à un type de référents consiste à s'appuyer sur le préconstruit de la langue. Ainsi, les dénominations permettent aux énonciateurs de ne pas avoir à reconstruire chaque catégorie en discours. Elles assurent un rôle d'économie discursive, contrairement aux désignations, qui sont non économiques<sup>96</sup>.

La distinction entre dénomination et désignation nous semble dès lors intéressante non pas seulement pour décrire des propriétés formelles des expressions référentielles – c'est de cette manière-là que la sémantique référentielle exploite cette distinction –, mais pour analyser le fonctionnement des formes en discours, à condition de réinterpréter l'opposition en termes d'effets discursifs.

D'autre part, pour un type de référents, et c'est tout particulièrement le cas pour les objets concrets, les locuteurs s'entendent globalement sur le fait qu'il existe une dénomination préférentielle du type d'objets. On peut recourir ici à la notion d'*orthonymie* proposée par Pottier (1992). L'auteur montre que pour les référents usuels d'une culture, la langue correspondante comporte généralement une dénomination qui vient immédiatement à l'esprit de ses locuteurs lorsqu'il s'agit de dénommer le type de référents visé. Cette forme codée est une dénomination « immédiate », que Pottier appelle l'*orthonyme* (par exemple, *écrire* constitue l'orthonyme permettant de désigner de manière immédiate le fait de « mettre des mots les uns à la suite des autres sur un papier »). L'orthonyme est une lexie (mot ou séquence codée) considérée par les locuteurs comme la plus adéquate pour désigner un référent, sans aucune recherche connotative ; par exemple, pour désigner le référent « dire la vérité alors qu'on a voulu un temps la

---

<sup>96</sup> La notion de *principe d'économie* sera développée au chapitre 8, section 1.

cachez », *avouer* constituerait l'orthonyme, par contraste avec *craquer*, *se mettre sous la table*, *passer aux aveux*... Les autres formes de dénomination sont médiatees en ce qu'elles supposent une opération supplémentaire ; c'est le cas de celles qui constituent des hyperonymes, des hyponymes, fonctionnent par métaphore, métonymie, périphrase, etc. Ces formes ne sont pas orthonymiques, elles constituent selon l'auteur des dénominations déviantes.

Certes, on peut mettre en cause l'existence d'un orthonyme unique, et le statut déviant des formes considérées comme non orthonymiques. En particulier, il peut exister plusieurs dénominations pour une même catégorie<sup>97</sup>. D'autre part, le statut orthonymique ou non orthonymique d'une forme peut dépendre de son contexte d'emploi. Par exemple, le fait de désigner un chat spécifique par le terme *félin* peut effectivement apparaître comme une forme médiate de dénomination dans la mesure où une dénomination de niveau hiérarchique inférieur est disponible (*chat*) ; mais le référent visé appartient bien tout autant à la hiérarchie des félins qu'à la catégorie des chats, et cette dénomination apparaîtrait comme non médiate s'il s'agissait de renvoyer en contexte non seulement à cet animal particulier, mais aussi à d'autres avec lesquels il partagerait les propriétés de la classe des félins : pour désigner l'ensemble de ces individus, la dénomination *félin* deviendrait orthonymique, puisqu'elle renverrait au niveau de catégorisation pertinent pour regrouper ces différents individus. De plus, si ce chat est un chat siamois, les dénominations *chat siamois* ou *siamois* ne seraient-elles pas davantage orthonymiques que le simple *chat* ? Pottier reconnaît d'ailleurs lui-même qu'il peut être difficile de trouver l'orthonyme d'un type de référents.

Chevalier & Delport (1995), reprenant la notion d'*orthonymie* proposée par Pottier pour l'appliquer au domaine de la traduction, indiquent que si cette notion d'*orthonyme* ne paraît pas tout à satisfaisante, elle permet de rendre compte du sentiment de déviance que l'on peut éprouver face à certains énoncés, en particulier dans les cas de traduction. Si certains énoncés peuvent être perçus comme déviantes, c'est bien qu'il doit exister un repère qui permet de porter de tels

---

<sup>97</sup> Cf. les remarques de Petit (2009), rappelées dans la section précédente, sur la coexistence possible de deux ou plusieurs dénominations pour une même catégorie.

jugements, ce repère étant constitué par des énoncés orthonymiques ou orthosyntaxiques<sup>98</sup>.

On peut dès lors conserver cette notion à condition de la moduler et de la réinterpréter en termes d'effets. Une dénomination n'est pas systématiquement en soi orthonymique ou non orthonymique. Certes, elle constitue l'orthonyme d'un type référentiel si elle est partagée par les locuteurs, si elle est la dénomination privilégiée du type référentiel correspondant, n'impliquant pas de procédures de médiation ; au sein des hiérarchies lexicales comportant différents niveaux de catégorisation, il s'agit généralement de la dénomination correspondant au niveau de base. Mais le statut d'orthonyme peut aussi être acquis en contexte.

La notion d'*orthonymie* est donc intéressante en ce qu'elle permet de rendre compte d'effets générés par l'emploi des formes en discours et en ce qu'elle indexe des attitudes des locuteurs. Pour nous, une forme n'est pas en soi et de manière univoque l'orthonyme d'un type de référents, à l'exclusion des autres formes qui seraient systématiquement non orthonymiques : ces statuts sont variables en fonction des emplois discursifs. En revanche, les formes peuvent produire des effets orthonymiques ou non.

Les dénominations en emploi dénominatif produisent un effet d'orthonymie en ce qu'elles semblent permettre de désigner directement leur objet, par une forme codée et présentant une stabilité interindividuelle. Par contraste, les désignations produisent un effet de non orthonymie : en désignant telle librairie par *magasin où l'on vend des livres*, le locuteur ne s'appuie plus sur du partagé ; il suspend l'évidence liée à l'emploi de la dénomination codée et attendue *librairie*, et la forme produit ainsi l'effet de référer par contournement. Les emplois non dénominatifs de formes codées produisent aussi un effet non orthonymique.

Cette notion d'orthonymie, reformulée en termes d'*effet d'orthonymie*, nous sera utile pour rendre compte de la construction de la référence dans les récits de voyage, et les attitudes des énonciateurs qui s'y font jour. En effet, dans leurs manières de nommer et dans les commentaires qu'ils formulent à l'égard de ces pratiques se donne à lire une conception foncièrement orthonymique du

---

<sup>98</sup> Chevalier & Delport (1995) forgent cette notion pour rendre compte de la dimension attendue des énoncés.

langage. Ne disposant pas systématiquement de dénominations codées pour rendre compte des réalités étrangères, ils forgent des formes référentielles *ad hoc*, tout en produisant des commentaires indiquant leur non orthonymie. Ils évaluent souvent leurs pratiques discursives de nomination par rapport à l'étalon que constitue le système de la langue. La langue reste bien le point de référence à partir duquel ils évaluent la difficulté qu'ils connaissent à nommer les *realia* exotiques du fait de la situation d'asymétrie entre langue et culture dans laquelle ils se trouvent.

Ce qui est sous-jacent à leur conception, c'est qu'un type de référents possède *un nom*, qui constitue sa dénomination orthonymique. Ce type de jugement apparaît dans des commentaires métadiscursifs du type :

6. La ville est ombragée de quelques baobabs, mimosas, dattiers et ronniers ; j'ai remarqué une autre espèce d'arbre dont je ne connais pas le nom. (Caillié 1830c : II, 148)

Dans ces commentaires transparaît l'idée qu'il existe un et un seul nom pour une catégorie référentielle.

Leur conception orthonymique tient aussi à ce qu'ils présentent leur discours comme fonctionnant de manière partiellement atypique, par rapport à la norme que constitue la dimension langue et le fonctionnement sémiotique et préconstruit des formes qui la composent. Les voyageurs mettent donc en œuvre dans leur texte une linguistique spontanée, dans laquelle le système de la langue fonctionne comme point de référence<sup>99</sup>.

Ainsi, nous défendons une conception de la nomination qui reconnaît la place importante de la dimension langue dans ces opérations de référence, même lorsque l'accent est mis sur le fonctionnement de celles-ci en discours. L'ordre de la langue nous semble essentiel à prendre en compte dans les analyses, pour plusieurs raisons :

- (1) C'est le socle sur lequel se construisent les opérations de référence.

---

<sup>99</sup> Nous analyserons diverses manifestations de cette conception orthonymique dans l'étude de détail des formes de nomination et de catégorisation du corpus.



(2) Les formes enregistrées en langue constituent des points de référence partagés garantissant l'intercompréhension. Les unités assumant un fonctionnement de type sémiotique jouent ainsi un rôle spécifique dans la construction de la référence.

(3) Tous les formats linguistiques ne construisent pas la référence de la même manière<sup>100</sup>. Il importe selon nous de distinguer :

(a) les formes codées et les séquences non codées, qui construisent la référence de manière différente et ne produisent pas les mêmes effets discursifs ;

(b) les emplois dénominatifs des dénominations et les emplois non dénominatifs, qui ne répondent pas aux mêmes conditions d'emploi en discours, et notamment qui ne reposent pas sur les mêmes contraintes textuelles.

(4) Les locuteurs ont conscience de l'existence de ce code, et le prennent pour étalon de leurs pratiques de référence.

(5) Pour construire la référence en discours, ils s'appuient sur des micro-systèmes de nomination constitués de formats disponibles en langue. Pour l'étude du corpus, nous verrons que la nomination des *realia* exotiques, si elle constitue une activité discursive, est largement adossée au système de la langue. Les effets produits en discours résultent d'une exploitation spécifique de ces formats linguistiques.

La spécificité de notre approche des faits de nomination réside ainsi dans l'articulation de cette dimension sémiotique à la dimension du discours. Il nous semble important d'analyser les pratiques discursives sur la base de ces propriétés relevant du système.

---

<sup>100</sup> Ce point sera particulièrement illustré par notre typologie des formats de nomination en première mention, présentée dans les chapitres 4 et 5, ces formats constituant un micro-système exploité par les énonciateurs-voyageurs pour l'opération de référence.

L'articulation de cette dimension avec une approche en discours sera en outre effectuée à partir de la notion de *catégorisation*, qui est de manière assez systématique mise en perspective avec celle de *dénomination*, tant dans l'approche de la sémantique référentielle que dans les approches en discours. Nous pourrions observer là encore que dans les deux ensembles d'approches, ce ne sont pas les mêmes objets qui sont construits sous le même terme. La mise en lumière de ces différences de fonctionnement nous permettra par la suite de situer notre propre approche en discours de la nomination.

## **2. Sur les rapports entre nomination et catégorisation**

Dans la mesure où la notion de *catégorisation* est convoquée dans des champs théoriques assez divers, avec des recouvrements, mais aussi avec des différences d'acceptations qui ne sont pas toujours explicitées, nous pensons utile de partir d'un rappel général sur les principales approches de la catégorisation dans le champ des études linguistiques, avant de préciser les deux principales conceptions que nous repérons comme sous-jacentes aux études qui l'articulent à la dénomination.

La notion de *catégorisation* est exploitée dans des champs très divers, qui dépassent largement le cadre des sciences du langage. Dans l'optique linguistique et discursive qui est la nôtre, nous ne nous intéressons ici qu'aux approches qui travaillent sur la catégorisation en tant qu'elle se réalise dans des faits langagiers, et tout particulièrement lexicaux, en lien avec la question de la dénomination.

De fait, les deux notions sont fréquemment reliées dans ce champ. Si la notion de *catégorisation* est au départ psychologique (notamment Piaget 1981, 1983, Houdé 1992), elle a connu, à partir des travaux de Rosch (1973, 1976, 1978), de nombreuses exploitations en sémantique lexicale (Kleiber 1990, 1999, Nyckees 1997, 1998, 2001) et en sémantique cognitive (notamment Dubois éd. 1997, Dubois 2000). La notion, telle qu'elle est exploitée dans le champ des études sur la référence, connaît également une filiation issue des sciences sociales. L'approche praxématique, qui met entre autres l'accent sur la variation des

catégorisations en fonction des cultures (Leroy 2001<sup>101</sup>), est héritière de l'hypothèse Sapir-Whorf et de la réflexion sur les *folk categories* développée en anthropologie et ethnographie sémantique (notamment Conklin 1955) – même si cette dernière filiation n'est pas mentionnée explicitement dans le cadre praxématique. D'autre part, la sociologie nourrit également les réflexions linguistiques sur la catégorisation par l'intermédiaire de la perspective ethnométhodologique de Sacks (Sacks 1992, Fradin *et al.* éd. 1994), en particulier exploitée dans les travaux de Mondada (notamment 1994, 1995, 1997, 1998, 2000, 2002), Constantin de Chanay (2001) ou encore de Greco (2002).

Ces différentes orientations se rejoignent sur la définition globale de la catégorisation : elle est conçue comme une ressource cognitive qui permet aux sujets d'organiser l'expérience. En effet, ceux-ci ne peuvent appréhender la réalité dans son infinie diversité ; ils réduisent au contraire cette diversité en organisant les éléments de la réalité en catégories. La catégorisation, par laquelle le sujet perçoit et présente une chose comme relevant d'une espèce de choses, permet de dépasser le particulier en le subsumant sous le général. Ce processus, d'ordre principalement cognitif, a des implications sur le plan linguistique (la catégorisation est notamment opérée au moyen de dénominations), culturel (on ne catégorise pas la réalité de la même manière dans toutes les langues et dans toutes les cultures), ou encore social (catégoriser, c'est en outre affecter à ses interlocuteurs, et s'affecter à soi-même, des identités sociales).

Les différentes approches qui s'intéressent à la catégorisation dans ses implications référentielles (lexicales ou discursives), présentent de larges recoupements, dans la mesure où il s'agit à chaque fois de rendre compte du phénomène de la réduction de la diversité du réel par recours à des catégories.

On note en outre des tentatives d'articulation entre les approches de la catégorisation issues des différents champs disciplinaires. C'est en particulier le cas dans les diverses collaborations de Dubois (notamment, Dubois & Mondada 1995, David *et al.* 1997, Dubois *et al.* 1997, Dubois & Poitou 1999, Dubois & Grinevald 1999, 2003, Delepaut *et al.* 2007, Dubois éd. 2010). L'auteure propose une conception relativement accueillante de la catégorisation, empruntant à des modèles venant d'horizons théoriques différents ; elle tente d'articuler les

---

<sup>101</sup> Voir aussi Siblot (2007).

différentes dimensions de la cognition, de la langue, de la culture et du discours<sup>102</sup>. Son travail aborde tout d'abord la catégorisation en lien avec les problèmes de lexique, dans leur interface avec la cognition et les pratiques sociales, et montre, par exemple à partir de l'étude des termes de couleurs, que les catégorisations du réel sont variables en fonction des degrés d'expertise des locuteurs et de leurs champs de pratiques (Dubois & Grinevald 2003). Mais elle est amenée à sortir du domaine strictement lexical en s'intéressant à la catégorisation de champs d'expérience peu lexicalisés dans certaines langues, comme les odeurs ou les bruits (David *et al.* 1997, Dubois *et al.* 1997). On pourrait caractériser les types de ressources langagières convoquées pour ce type de catégorisation comme étant d'ordre syntagmatique. En outre, Dubois tente d'articuler son travail avec des approches davantage orientées vers une conception discursive de la catégorisation, comme celle de Mondada issue de la perspective ethnométhodologique de Sacks (Dubois & Mondada 1995); les catégories concernées sont ici *ad hoc*, négociées interactivement.

Mais selon nous, ces différentes approches, en dépit même des tentatives d'articulation, ne se recoupent pas tout à fait et débouchent sur des conceptions assez différentes de la catégorisation, et qui ne sont pas systématiquement compatibles. Nous pensons que sous la même notion apparente de *catégorisation*, ce sont des objets différents qui sont construits. On observe des divergences notables dans l'approche du processus de catégorisation et dans la conception même de ce que sont les catégories. De fait, il n'est pas forcément facile de se retrouver dans les différents usages qui sont faits de ces notions, qui se caractérisent par leur polysémie. Il nous semble même qu'au cours des études qui traitent de la catégorisation, il n'est pas toujours précisé à quel niveau d'analyse on se situe en employant le terme de *catégories* : renvoie-t-on par là à une unité cognitive, extralinguistique, linguistique ? Ou à tous ces niveaux à la fois ? En outre, les glissements sont fréquents entre le cognitif, le culturel, le lexical et le discursif.

De fait, il semble que la notion de *catégorie* renvoie soit successivement, soit simultanément, à ces différents ordres : dans certaines approches, la catégorie est assimilée au concept, et elle est alors conçue comme une représentation

---

<sup>102</sup> Ce qui ne va pas toujours de soi, comme nous le verrons plus bas.

mentale ; c'est parfois le cas en sémantique lexicale, où l'on donne occasionnellement la catégorie pour un équivalent du concept<sup>103</sup> (*la catégorie chien* désignant alors *le concept de chien*) ; on se situe ici sur le versant cognitif de la catégorisation. Mais ce qui intéresse cette approche théorique, ce sont les catégories en tant qu'elles sont portées par des mots, des dénominations ; à d'autres moments des analyses, on met donc l'accent sur le versant linguistique, plus spécifiquement lexical, de la catégorie. On parle alors souvent de *catégorie lexicale*, ou de *catégorie sémantique* (par exemple Nyckees 1998, ou Poitou & Dubois 1999) ; la catégorie est ici conçue dans son lien indissoluble avec la dénomination (ainsi, quand les sémanticiens parlent de *la catégorie oiseau*, ils parlent fréquemment de la dénomination correspondante). La catégorie est également parfois conçue comme relevant de l'extralinguistique : une catégorie serait alors une classe d'objets (*la catégorie des chiens* est alors conçue comme une classe référentielle constituée par l'ensemble des individus répondant aux propriétés définitoires du concept de *chien*). Or, il n'est pas rare d'observer des glissements entre les niveaux conceptuel, formel et extralinguistique, ce qui ne rend pas toujours aisée la délimitation des phénomènes étudiés.

Plus fondamentalement, nous pensons que les diverses approches de la catégorisation linguistique oscillent entre deux conceptions de la catégorisation, qui incitent à y voir des objets quelque peu différents. On peut en particulier se demander s'il est opportun de désigner sous le même terme de *catégorisation* les procédures mises en œuvre dans l'énoncé suivant :

(i) *Une baleine est un mammifère.*

et dans les deux exemples ci-dessous, où l'on imagine un locuteur cherchant, au cours d'une visite dans un aquarium, à attirer l'attention de son interlocuteur sur une baleine :

---

<sup>103</sup> Kleiber (1990) donne par exemple les deux termes pour équivalents, dans des phrases du type : « Dès que l'on a affaire avec des dénominations comme *chien* ou *sable*, unité lexicale et catégorie (ou concept) se rencontrent inévitablement. » (Kleiber 1990 : 16)  
« Le mot, ou, pour être plus exact, le morphème, désigne ainsi une catégorie (ou concept) » (Kleiber 1990 : 17).

(ii) *Regarde cette baleine !*

(iii) *Regarde ce mastodonte effrayant !*

Dans le premier cas, il s'agit de classer une espèce (et non un référent singulier, *baleine* étant en saisie générique) dans une taxinomie ; la catégorisation est ici un problème d'organisation du lexique, en tant qu'il rend compte de l'organisation des savoirs sur le monde. L'énoncé définitoire ainsi constitué, qui suppose une connaissance du réseau des relations lexicales, permet de mettre au jour la structuration de cette taxinomie.

Les deux autres cas se distinguent du premier et présentent une similitude l'un avec l'autre dans la mesure où le locuteur désigne un référent singulier ; mais les deux catégories convoquées sont-elles exactement de même nature, et les procédures mises en œuvre par ces formes relèvent-elles du même phénomène ? De fait, on note que la référence n'emprunte pas les mêmes chemins dans les deux cas. Dans l'extrait (ii), la catégorisation est opérée sur la base d'un emploi dénominatif, là où dans l'extrait (iii), elle implique une évaluation de la part de l'énonciateur.

Selon nous, les différentes optiques recourant à la notion de *catégorisation* ne construisent pas les mêmes objets. Ces divergences tiennent tant aux différences entre centrage sur la langue et centrage sur le discours qu'aux types de références traitées dans ces approches<sup>104</sup>.

Ainsi, on peut répartir les différentes approches entre deux pôles. Sur le premier pôle, la catégorisation est conçue comme liée aux ontologies : catégoriser un référent, ce serait dire son identité – ce qui se justifie en partie lorsque l'on traite de la catégorisation d'objets concrets ou d'espèces naturelles, ce qui est majoritairement le cas dans ces approches. Sur le second pôle, la catégorisation est conçue comme un fait de représentations. Si l'on considère que la notion de référent reste pertinente, catégoriser un référent ce serait dire un point de vue que l'on adopte sur lui. Dans la version extrême, qui rejette la notion de *référent*, catégoriser revient à construire un objet de discours qui est conçu comme pure

---

<sup>104</sup> Nous avons souligné dans la section 1.2. de ce chapitre que le type de référents sur lesquels on travaille influe probablement sur la conception que l'on peut avoir des procédures de nomination et catégorisation, dans la mesure où la référence ne nous semble pas se construire selon les mêmes procédures en fonction des types de référents.

représentation mentale. Toute idée d'ontologie est ici niée. Dans ce second ensemble d'approches, on privilégie généralement la catégorisation des objets sociaux ou des personnes ; mais on remarquera que le modèle est également étendu à la catégorisation des concrets – ce qui ne va pas sans poser certains problèmes.

Bien entendu, il existe des superpositions entre ces deux tendances, et une même forme peut assurer conjointement les deux procédures d'identification et d'expression d'un point de vue<sup>105</sup>. Cependant, il est utile de distinguer ces deux orientations dans la mesure où cette divergence explique certaines incompréhensions entre les approches de la catégorisation, dont les objets sont parfois décalés. Nous développerons pour notre part l'idée selon laquelle les deux types de procédures ne construisent pas la référence de la même manière, ne produisent pas les mêmes effets discursifs, et ne répondent pas aux mêmes conditions d'emploi<sup>106</sup>.

Notre ambition n'est pas de résoudre ces ambiguïtés, d'ailleurs insolubles, ni de proposer une approche synthétique de la catégorisation. Nous tenterons de situer globalement les unes vis-à-vis des autres les principales approches de la catégorisation. Il s'agit d'autre part de préciser, quand cela est possible, à quel niveau elles se situent – cognitif, extra-linguistique ou lexical, ou les trois à la fois<sup>107</sup>.

## 2.1. Pôle 1 : catégorisation et ontologie

Comme nous l'avons rappelé plus haut, la sémantique lexicale, à la suite des travaux de Rosch (1973, 1976, 1978), fait de la catégorisation un problème de lexique, et plus précisément de dénomination (Kleiber 1990, 2001). Dans cette perspective, *dénomination* et *catégorisation* sont conçues comme indissolublement liées : la classification des éléments de l'expérience est portée

---

<sup>105</sup> C'est justement à ce type de construction référentielle que nous serons attentive dans notre étude des formes de nomination dans le récit de voyage (notamment dans la typologie que nous présentons aux chapitres 4 et 5).

<sup>106</sup> Voir le chapitre 8 sur la distinction de deux types de catégorisation.

<sup>107</sup> À l'issue de ce chapitre, nous tenterons également de clarifier ce que nous entendons nous-même quand nous recourons à ces notions de *catégorie* et de *catégorisation* pour rendre compte du corpus, et de les articuler à la nomination.

par les dénominations. Comme nous l'avons vu au début de ce chapitre, une dénomination possède un sens codé ; ce sens codé renvoie à un concept général : la dénomination *librairie* renvoie au concept *magasin où l'on vend des livres*. Or, la notion de concept et celle de catégorie sont ici assimilées ; la catégorie est donc présentée, dans cette conception, comme étant de l'ordre de la représentation mentale. C'est l'existence de ce sens codé lié à une dénomination qui permet la catégorisation, celle-ci étant effectuée sur la base de la congruence avec le concept : pour catégoriser quelque chose comme *librairie* (et donc, pour employer la dénomination *librairie* pour désigner ce particulier), il faut que ce quelque chose possède les propriétés enregistrées dans le concept de *librairie* (dans l'analyse classique, en termes de conditions nécessaires et suffisantes), ou qu'il présente une ressemblance avec le prototype de la catégorie (dans l'analyse en termes de prototype<sup>108</sup>).

On note en outre un glissement dans l'usage du terme *catégorie* : de fait, lorsque l'on parle de la catégorie *oiseau* (exemple privilégié de ce type d'études), on parle non plus seulement de la représentation mentale, mais également de la représentation mentale en tant qu'elle est portée par un terme lexical. Dans ce contexte, *catégorie* devient également un équivalent de *mot*, de *dénomination*. Une catégorie, ce serait donc un concept porté par une dénomination. Ce sens est notamment convoqué quand les auteurs se situant dans cette perspective parlent de *catégorie lexicale* ; il ne semble pas qu'il y ait de différence entre la *catégorie lexicale oiseau* et la *dénomination oiseau*. Nous verrons pour notre part qu'il convient de séparer les deux objets, qui ne se recoupent pas systématiquement. En effet, de même que certains concepts pertinents dans une société peuvent ne pas être lexicalisés dans la langue correspondante<sup>109</sup>, il peut exister des catégories sans

---

<sup>108</sup> Notre objet n'est pas de réévaluer le bien fondé des approches de la catégorisation en termes de conditions nécessaires et suffisantes ou en termes de prototype, ce qui a été fait par Kleiber (1990), et à sa suite Nyckees (1998, qui montre en particulier qu'il est justifié d'en revenir à un modèle proche de celui des conditions nécessaires et suffisantes, à condition de réintégrer l'intervention de la culture et de l'histoire dans la constitution des catégories). Il s'agit davantage pour nous de préciser la nature plus générale des processus de catégorisation sous-jacents aux différentes approches que nous évoquons.

<sup>109</sup> Voir par exemple Mounin (1972), qui emprunte à Allard *et al.* (1963) l'exemple du concept correspondant à ce qu'en français on appelle *loi du Talion*, qui semble bien constituer un concept fondamental du *Coran*, mais n'est pas sémiotisé par une dénomination spécifique. Pour une illustration plus récente, voir Cazal (2009), qui montre que les langues romanes actuelles ne présentent pas de dénomination spécifique pour désigner une personne qui a perdu son enfant, alors même que ces langues possèdent les dénominations parallèles d'*orphelin* et de *veuf*, et que de



que celles-ci soient forcément stabilisées dans des dénominations lexicales. Elles peuvent être exprimées par des séquences d'items lexicaux. Dans le corpus d'étude, nous verrons que les énonciateurs-voyageurs recourent largement à des séquences non codées pour regrouper des référents en catégories sur la base d'attributs critères partagés. Une des caractéristiques de la référence dans le discours des voyageurs consiste précisément à instituer des catégories pour rendre compte de la spécificité des référents observés en terre étrangère, en l'absence d'enregistrement de ces catégories dans le lexique. Contrairement à la sémantique lexicale, pour qui la catégorie est consubstantiellement liée à la dénomination, nous décrocherons partiellement *catégorie* et *dénomination*. Ainsi, pour nous la catégorisation n'est pas une simple affaire de lexique, mais peut aussi être construite par la syntaxe<sup>110</sup>.

Dans la perspective de la sémantique lexicale, quand on analyse la structuration de la catégorie *oiseau*, on s'interroge sur les traits définitoires du mot, sur son sens lexical, c'est-à-dire en fait sur les conditions d'utilisation de la dénomination. On travaille sur les catégories telles qu'elles sont structurées en langue, dans le lexique, le lexique lui-même étant conçu comme stabilisant les connaissances sur le monde.

Cependant, à certains moments, il semble aussi que l'on parle, avec le terme de *catégorie*, d'un regroupement de nature extralinguistique ; parfois, on définit la catégorie comme une classe d'objets désignés par un nom ; c'est le cas notamment chez Rosch (1973, 1976, 1978). Ainsi, les définitions mêmes de la catégorie sont fluctuantes d'une étude à l'autre, ou au cours d'une même étude. Il nous semble que ces fluctuations s'expliquent par le fait que le terme de *catégorie* est justement un mixte de conceptuel, de référentiel et de lexical : il synthétise les notions de *concept*, de *dénomination* et de *classe référentielle*.

---

plus ce concept semble bien stabilisé (il donne notamment lieu à de nombreux discours ou des représentations picturales). L'absence de lexicalisation d'un concept ou d'une notion peut également tenir au décalage diachronique entre leur émergence et leur fixation dans une dénomination lexicale (Tamba 2002 note par exemple la lexicalisation tardive de la notion de *population*).

<sup>110</sup> Voir en particulier l'analyse des structures *N + expansions* dans le chapitre 5 (section 1).

Il importe également de préciser ce que ces approches entendent par *catégorisation*. Comme tous les termes en *-ation*<sup>111</sup>, ce terme est susceptible de désigner tant un processus qu'un résultat. Dans cette première optique, il ne désigne pas un processus en situation<sup>112</sup>, mais le résultat enregistré en langue de l'organisation de l'expérience en catégories. Les auteurs se situant dans cette perspective s'intéressent au lexique et à la manière dont il structure la réalité. Ainsi, la perspective consiste principalement à travailler sur la structuration interne et externe des catégories, et non sur la manière dont un locuteur catégorise un objet singulier dans une situation de discours particulière. Certes, quelques remarques de Rosch tendent à montrer que pour un objet particulier, le niveau de catégorisation le plus « efficace » est le niveau de base de la hiérarchie lexicale concernée (on choisira de préférence *chien*, plutôt que la dénomination super ordonnée *mammifère* ou la dénomination subordonnée *teckel*, selon un principe d'économie cognitive), mais on note qu'il ne s'agit pas de son objet de recherche essentiel, et que ce n'est pas l'objet de la sémantique lexicale que de travailler dans cette perspective<sup>113</sup>. La question posée n'est pas : *dans quelle catégorie ce locuteur va classer telle chose singulière qu'il observe dans une situation particulière ?*, mais plutôt : *comment est structurée la catégorie oiseau ? Est-ce que, parmi les types d'oiseaux, il en existe de plus caractéristiques que les autres ? Est-ce que les autruches, qui ne sont pas des oiseaux prototypiques, peuvent bien être classées parmi les oiseaux ?* Il s'agit de s'interroger sur la délimitation de la catégorie *oiseau* par rapport aux autres catégories de même niveau (par exemple *oiseau* vs *mammifère*), ainsi que sur l'organisation des taxinomies (*la catégorie des autruches constitue-t-elle une sous-catégorie de la catégorie oiseau ?*) ; on travaille en particulier sur les phénomènes d'emboîtement de catégories, au sein de taxinomies comportant plusieurs niveaux hiérarchiques.

Or, la catégorisation peut concerner un autre type de processus, en situation cette fois ; on peut par exemple se poser la question suivante : face à un drôle de bipède à plumes, le locuteur emploiera-t-il la dénomination *oiseau*,

---

<sup>111</sup> Comme c'est le cas également pour *dénomination*, susceptible de désigner le processus d'attribution d'un nom ou son résultat, la forme issue de ce processus.

<sup>112</sup> Ce dont parlent au contraire les approches qui se situent vers le pôle 2, ce qui indique d'emblée que les deux grands types de conceptions ne traitent pas tout à fait des mêmes objets.

<sup>113</sup> Hormis Theissen (1997). Cf. section 3.4.4. de ce chapitre.

*autruche*, ou encore *sorte d'oiseau* ? De fait, c'est plutôt ce type de problèmes de catégorisation que nous rencontrons dans notre corpus, plutôt que des problèmes de structuration en soi des catégories et des taxinomies de catégories naturelles, telles qu'elles sont organisées dans la cognition et dans le lexique. Le problème qui nous intéresse est assez différent : le corpus pose des problèmes de catégorisation en situation, dans des discours particuliers, où les catégories sont souvent retravaillées dans le fil du discours.

Du point de vue du type de référence sur lequel travaille la sémantique lexicale, elle s'intéresse principalement aux *catégories naturelles* (les exemples privilégiés dans ce type d'approches sont des catégories comme *oiseau*, *chien*, etc.), ou aux catégories d'objets concrets (*chaise*, *librairie...*)<sup>114</sup>. Dans ces cas-là, la catégorisation se fonde largement et prioritairement sur les savoirs partagés que les êtres humains ont sur le monde, bien davantage qu'avec les entités abstraites, les objets sociaux ou les personnes. L'identification des objets concrets n'est généralement pas fortement soumise à variation au sein d'une communauté donnée. Elle est globalement intersubjectivement stable (Kleiber 1997), à défaut de pouvoir être totalement objective.

Le fait que l'on s'intéresse, dans la perspective de la sémantique lexicale, à la structuration des catégories et au sens des dénominations lexicales qui les indexent, permet de conclure que la question de la catégorisation est ici reliée à celle des ontologies. Les catégorisations considérées se fondent sur l'identité des référents. Savoir si un moineau est un oiseau relève de nos savoirs sur le monde, et n'est pas vraiment soumis à la variation individuelle. Globalement, tous les locuteurs seront d'accord pour noter un tel emboîtement de catégories. De même, concernant la catégorisation d'un exemplaire particulier, si l'on peut catégoriser tel animal comme *chien*, c'est parce qu'il possède les propriétés définitoires de la catégorie des chiens.

La catégorisation se fonde ici sur des traits intersubjectivement stables. Les catégories concernées dans cette approche sont ce que Petit (2009) appelle des catégories *de re* : le principe de classement au sein de telles catégories est la

---

<sup>114</sup> On note des tentatives d'appliquer la sémantique du prototype à des abstraits, tels que *jeu* ; mais ce type de référents n'est que marginalement traité, et est pris en charge surtout par la deuxième version du modèle prototypique (Kleiber 1990).

description ontologique du référent, sur la base d'attributs critères, en dehors d'un acte d'énonciation particulier<sup>115</sup>.

Certes, des cas marginaux existent, pour lesquels la catégorisation peut être problématique ou partiellement soumise à variation. Peut-on par exemple catégoriser comme *chaise* un siège avec dossier et sans accoudoir, mais qui n'a qu'un pied, ou comme *tabouret* un siège haut mais qui possède un dossier<sup>116</sup> ? Faut-il considérer les catégories *autruche* ou *poussin* comme des catégories subordonnées de la catégorie *oiseau*, alors même qu'elles ne semblent pas valider tous les traits définatoires du concept correspondant ? C'est tout l'intérêt de la sémantique du prototype d'avoir montré que l'appartenance à une catégorie est une propriété graduée, et non monolithique comme le laisse croire l'analyse de la catégorisation en termes de conditions nécessaires et suffisantes (Kleiber 1990). Une catégorie sera considérée comme une catégorie subordonnée à une autre si elle présente suffisamment de ressemblances avec le prototype de la catégorie de niveau hiérarchique supérieur et suffisamment peu de dissemblances avec les catégories qui lui sont connexes. Mais même avec ce modèle qui se veut alternatif, la question est toujours orientée vers l'ontologie de l'espèce ou du type d'objets visé. La catégorisation s'opère toujours sur une base des propriétés intersubjectivement reconnues comme partagée par l'espèce concernée, indépendamment d'une évaluation individuelle.

Savoir si une baleine est un poisson ou un mammifère peut sembler *a priori* un peu plus complexe, et davantage soumis à variation ; cependant, s'il y a variation dans la catégorisation, cela tient bien davantage à l'état des connaissances dans lesquelles on s'inscrit (un locuteur du Moyen Âge la catégorisera probablement comme poisson, un locuteur d'aujourd'hui plus probablement comme mammifère marin<sup>117</sup>), donc à des données « objectives »<sup>118</sup>,

---

<sup>115</sup> Qu'il oppose aux catégories *de dicto*, constituées dans un univers de croyance particulier et dépendantes de l'évaluation des locuteurs. Petit montre que la conception de la dénomination développée dans le cadre de la sémantique référentielle et lexicale est restrictive dans la mesure où elle s'appuie exclusivement sur le premier type de catégories, alors qu'il faudrait prendre aussi en compte les formes lexicales indexant le second type de catégories.

<sup>116</sup> Exemples rappelés dans Nyckees (1998).

<sup>117</sup> Nyckees (1998) montre dans cette perspective que les catégories inscrites dans le lexique sont héritées de l'histoire, et que leur délimitation varie en fonction des époques et des pratiques. Ainsi, le modèle qui rend compte de la catégorisation en termes de conditions nécessaires et suffisantes lui semble demeurer valide, à condition d'intégrer la dimension expérientielle et historique des catégories.

qu'à un point de vue purement subjectif. Pour les catégories naturelles, la catégorisation n'est pas soumise à une forte variation interindividuelle.

Les exemples qui viennent d'être mentionnés concernent principalement la structuration des catégories dans la cognition et le lexique, c'est-à-dire en fait l'organisation des taxinomies d'espèces. Or, quand on s'intéresse à la catégorisation d'un exemplaire unique, c'est toujours l'ontologie qui est à la source du type de catégorisation étudiée. Par exemple, lorsque l'on se demande à quel niveau d'une hiérarchie lexicale on catégorise de manière privilégiée un référent spécifique (niveau subordonné / de base / superordonné)<sup>119</sup>, on travaille au sein de taxinomies dont les niveaux se fondent sur une identité commune. Entre *teckel*, *chien* et *mammifère*, il existe un socle commun de propriétés définissant l'appartenance de l'entité à cette hiérarchie ; le spécimen susceptible d'être catégorisé ainsi est bien à la fois *teckel*, *chien* et *mammifère*, la différence entre ces niveaux étant une simple différence de généralité.

Ainsi, dans la perspective de la sémantique référentielle, lexicale et cognitive<sup>120</sup>, la catégorisation est conçue comme foncièrement liée à l'ontologie des référents. Catégoriser, c'est, dans cette conception, dire ce qu'est la chose, quelle est son identité, à quelle espèce ou type de choses elle appartient.

Encore faut-il préciser de quel type d'identité il est ici question – d'autant que cette notion d'*identité* est également convoquée dans des modèles opposés de la catégorisation<sup>121</sup>. On peut relier cette conception à la notion d'*identité sortale* qu'Achard-Bayle (2001) exploite pour rendre compte des phénomènes de référence évolutive : l'identité sortale d'un être vivant ou d'un objet concret, c'est son appartenance à telle espèce ou à tel type d'objets<sup>122</sup>. Pour l'auteur, cette

---

<sup>118</sup> On verra plus loin que ce modèle a été critiqué pour son objectivisme.

<sup>119</sup> Par exemple, dans les remarques de Rosch sur le niveau de catégorisation privilégié, ou dans l'application qu'en fait Theissen (1997) à l'analyse de séquences textuelles.

<sup>120</sup> Pour la sémantique cognitive, nous renvoyons à la lignée issue des travaux de Rosch (1973, 1976, 1978). D'autres approches cognitives, comme celle de Dubois (notamment éd. 1997, 2000, Dubois & Mondada 1995, Dubois & Grinevald 1999, 2003), intègrent également la composante sociale et interactionnelle de la catégorisation. Voir notamment la critique de l'étude des termes de couleur par Berlin & Kay (1969), qui incite aussi sur la dimension située des enquêtes et des analyses (Dubois & Grinevald 1999, 2003).

<sup>121</sup> Nous verrons plus loin (section 2.1.2.) que l'approche ethnométhodologique considère que catégoriser c'est assigner des identités circonstancielles.

<sup>122</sup> De l'anglais *sort* : « espèce ». L'identité sortale correspond au fait d'être d'une espèce particulière, qui constitue une propriété inaliénable d'une entité. Dans la théorie des référents évolutifs, on considère qu'une entité est toujours la même tant qu'elle reste de la même espèce ;

identité sortale est une propriété inaliénable du référent ; nous ajouterons qu'elle ne dépend pas d'un point de vue particulier sur l'objet. Catégoriser un objet revient ici à définir son identité sortale.

De nombreuses critiques ont été formulées vis-à-vis de l'approche de la catégorisation en sémantique lexicale, et tout particulièrement de l'approche issue des travaux de Rosch. C'est tout d'abord la dimension supposée universelle des catégories qui a été mise en cause. En effet, en se fondant sur les catégories « naturelles », on s'empêche de voir que ces catégories sont structurées par les langues, comme l'ont bien montré les tenants de l'hypothèse Sapir-Whorf<sup>123</sup>. Les catégories résultent de fait d'une interaction entre le monde, le système cognitif de l'homme, les langues et la culture. Certaines études tentent de réintroduire la prise en compte des pratiques sociales (Dubois & Grinevald 1999, 2003), de la culture et de l'histoire (Nyckees 1998, 2001) dans l'étude de la catégorisation lexicale. Concevoir des catégories en soi revient à considérer que les langues sont un décalque de la réalité, qu'elles constituent des nomenclatures (Dubois & Mondada 1995).

D'autres critiques mettent l'accent sur l'objectivisme dont on peut taxer ces approches, qui reviennent à considérer que les référents existent en soi, et que les catégories sont données *a priori*, en dehors de toute interaction avec l'homme (Apothéloz & Reichler-Béguelin 1995, Dubois & Mondada 1995, Berthoud 1999, Constantin de Chanay 2001). Les optiques qui émettent ce type de critiques substituent à cette approche de la catégorisation une conception dans laquelle les catégories sont systématiquement construites, notamment par les activités discursives. Elles rejettent même l'idée qu'il existe des référents en soi ; dans cette perspective, la réalité serait construite par le discours, au moyen de la catégorisation. Or, cette position est extrême, et il n'est pas contre-intuitif de penser que les référents ont une existence reconnue comme partagée par les sujets percevants. Ceux-ci s'accordent pour reconnaître des catégories globalement partagées. L'approche développée en sémantique lexicale s'intéresse à la catégorisation en tant qu'elle est partagée par les sujets, et enregistrée dans des

---

au-delà il y a métamorphose (Achard-Bayle 2001a). Ce sont ces cas de modification ontologique dont rend compte cette approche. Cf. également chapitre 7, section 2.3.

<sup>123</sup> Cf. chapitre 1, section 1.1.

dénominations lexicales – ce qui n’est pas tout à fait l’objet du second type d’approches, comme nous le verrons ci-dessous. Cette approche conserve à nos yeux de la pertinence même lorsque l’on travaille sur la catégorisation en discours : celle-ci s’appuie en effet largement, selon nous, sur le stock des représentations partagées fixées en langue.

## 2.2. Pôle 2 : Catégorisation et représentations

Sur le deuxième pôle, on trouve des approches qui emploient le terme de *catégorisation*, mais avec un sens qui nous semble assez différent : il s’agit des approches constructivistes et de l’approche ethnométhodologique de l’interaction, dont nous avons déjà parlé pour l’approche de la dénomination.

Nous avons évoqué plus haut le postulat fondateur des approches constructivistes<sup>124</sup>, qui est que les objets de discours n’ont pas d’existence en soi, qu’ils sont de pures représentations s’élaborant au fil des activités verbales. Ainsi, un objet de discours peut être catégorisé de manières diverses ; aucune catégorisation n’a plus de validité qu’une autre, et l’objet de discours se construit précisément par le parcours des diverses catégorisations opérées. Nous verrons pour notre part que toutes les catégorisations ne se valent pas du point de vue de la construction de la référence, et qu’il existe notamment des contraintes textuelles sur la mise en œuvre des catégorisations<sup>125</sup>.

Cette optique constructiviste est articulée à l’approche ethnométhodologique dans le travail de Mondada (1994, 1995, Dubois & Mondada 1995), qui, comme nous l’avons dit, nous intéresse tout particulièrement en ce que l’auteure applique son modèle de la catégorisation à un corpus de récits de voyage<sup>126</sup>. De fait, l’ethnométhodologie présente des points communs avec la perspective constructiviste sur la conception du discours et de la référence. Les

---

<sup>124</sup> Cf. section 1.1. de ce chapitre.

<sup>125</sup> Cf. chapitre 8, section 3.

<sup>126</sup> En dépit d’intérêts proches, notamment pour les procédures énonciatives, nous défendrons une conception assez différente de la catégorisation dans ce type de corpus.

deux approches se rejoignent tout particulièrement sur la conception de la catégorisation<sup>127</sup>.

Nous avons déjà évoqué dans ce qui précède la perspective ethnométhodologique, mais la présentation demande à être précisée, dans la mesure où la notion de *catégorisation* y est centrale. Dans la lignée des travaux de Garfinkel (1967) sur les modalités d'accomplissement des activités pratiques et de Sacks (1992) sur la catégorisation sociale<sup>128</sup>, cette approche étudie les processus, les *méthodes*, qu'utilise un groupe social restreint pour effectuer et organiser ses activités quotidiennes ; c'est en décrivant ces procédures que le sociologue peut produire des descriptions du comportement humain. Ces méthodes résultent de négociations entre les membres du groupe, et n'ont de validité qu'à l'intérieur de ce groupe. Dans ces négociations, qui permettent de constituer des représentations partagées, le langage joue un rôle central. L'ethnométhodologie se centre principalement sur les interactions, fondées sur des négociations qui permettent d'observer la constitution du sens en train de se faire. Elle s'interroge en particulier sur la constitution des événements ; elle montre que leur conceptualisation dépend directement des fins pratiques que se donnent les membres d'un groupe social. L'une des ressources convoquées ici est la catégorisation : pour organiser leurs activités pratiques, ces membres catégorisent les événements et les personnes, et exhibent ainsi leurs procédures de raisonnement (Mondada 1997). La tâche de l'ethnométhodologie consiste à décrire la manière dont les membres sélectionnent des catégories pertinentes pour penser un événement ou une personne. On travaille ici en particulier sur l'identification des personnes dans l'interaction : les interactants disposent de collections de catégories (famille, âge, sexe...) par lesquelles ils s'attribuent mutuellement des rôles conversationnels et des identités (qui apparaissent dans des formulations du type *traiter un psychiatre comme un étranger, je ne suis pas très bio, avoir quelqu'un vers qui se tourner*). La sélection des catégories rend la situation observable et permet aux interactants de la traiter et d'organiser leurs

---

<sup>127</sup> Cf. également la présentation succincte qui a été faite de son approche du récit de voyage au chapitre 1, section 2.4.

<sup>128</sup> Pour une présentation, voir notamment Bonu *et al.* (1994).



activités conjointes. Dans cette perspective, les catégorisations sont perçues comme essentiellement *ad hoc*, liées à la situation en cours, localement négociées.

Mondada applique ce modèle interactionnel à l'analyse de la représentation de l'espace dans le récit de voyage, notamment en travaillant sur la catégorisation des bâtiments ; on note au passage que ce modèle, foncièrement interactionnel, est appliqué ici à des textes écrits.

Nous aurons à dialoguer avec ce modèle au cours des analyses. Nous développerons pour notre part une conception de la catégorisation fondée sur des postulats différents. Tout d'abord, nous prendrons en compte l'influence des formats linguistiques sur la nature des opérations de catégorisation qu'ils permettent d'effectuer. Dans les exemples rappelés ci-dessus (*je ne suis pas très bio*, etc.), les schémas formels ne nous semblent pas indifférents : ces séquences ne constituent pas des dénominations, mais des prédications. Ainsi, le type de catégorisation dont on débat ici n'est pas le même que celui qui intéresse la sémantique lexicale, et ce point n'est pas anodin dans le cadre d'études sur la référence. En outre, comme nous l'avons indiqué au début de ce chapitre<sup>129</sup>, nous pensons qu'il est utile de distinguer différents types de référence en fonction des types de référents concernés. De fait, ce modèle de la catégorisation s'applique bien à l'assignation d'identités interactionnelles pour des personnes, et dans ce type de cas, les catégorisations concernées sont bien *ad hoc* et adaptées aux activités pratiques. En revanche, pour la catégorisation de concrets, le modèle nous semble moins adéquat dans la mesure où il prend insuffisamment en compte le rôle de ce qui est intersubjectivement partagé dans l'opération de catégorisation.

Les conceptions constructiviste et ethnométhodologique présentent ainsi les points communs suivants : elles considèrent qu'un objet de discours n'est pas donné d'emblée, mais qu'il est construit discursivement, notamment à coup de catégorisations, qui sont *ad hoc* et liées à la situation en cours, et parmi lesquelles il n'existerait pas de catégorisation privilégiée pour désigner un « référent » (notion qui est rejetée dans cette perspective au profit de celle d'*objet de discours*, supposé ne pas avoir d'existence en dehors du discours).

---

<sup>129</sup> Cf. section 1.2.

On peut noter d'emblée que le positionnement de ces approches constructiviste et ethnométhodologique quant à la catégorisation est bien différent de celui de la sémantique lexicale. De manière globale, il ne s'agit pas ici de rendre compte du sens des mots, mais de la manière dont se construisent les discours – et tout particulièrement les interactions verbales pour l'ethnométhodologie. Pour ce qui touche à la catégorisation en particulier, il ne s'agit plus du tout de travailler sur les dénominations telles qu'elles sont enregistrées dans le lexique, d'analyser les modes de structuration de leur sens, ou encore leurs conditions d'emploi ; il s'agit bien plus d'étudier la manière dont des locuteurs singuliers catégorisent des entités singulières dans des situations de discours particulières. On pourrait parler de *catégorisation en discours*, là où l'approche précédente travaillait sur la *catégorisation lexicale*, correspondant à la structuration des savoirs humains sur le monde et à leur enregistrement dans le lexique. On met ici l'accent, non sur la stabilité du système, mais sur le circonstanciel du discours ; on travaille sur des catégorisations qui sont particulières en ce qu'elles ne sont pertinentes que pour un discours singulier, ou parce qu'elles sont négociées contextuellement entre des interactants, et ne sont donc pas valables en dehors de cette interaction<sup>130</sup>.

Ainsi, l'objet n'est pas exactement le même en sémantique lexicale d'une part, et dans les approches ethnométhodologique et constructiviste d'autre part, même s'il peut parfois y avoir des recoupements, comme nous l'avons vu notamment avec les tentatives d'articulation entre ces approches chez Dubois (notamment Dubois & Mondada 1995, Dubois & Rouby 1997, Dubois 2000).

Dans les approches constructiviste et ethnométhodologique, la catégorisation n'est plus une affaire de lexique, mais une affaire de construction discursive des représentations. Ce n'est plus à proprement parler ici un problème de *dénomination*, mais de construction des objets de discours par des procédures langagières diverses, qui ne sont pas forcément ancrées sur des emplois lexicaux. Lorsque l'on observe les types d'emplois analysés dans ces études, on remarque

---

<sup>130</sup> À moins que les savoirs ainsi construits ne soient stabilisés par la suite, comme c'est par exemple le cas pour les savoirs scientifiques. Mais ceux-ci sont présentés comme constitués interactionnellement, par exemple dans le travail d'élaboration en laboratoire (Dubois & Mondada 1995). Il s'agit là d'une conception constructiviste de la connaissance (Mondada 1997) : les connaissances se construisent dans des pratiques linguistiques en contexte.

qu'elles s'intéressent bien moins à des formes lexicales codées dans leurs emplois standards (cette théorie n'a que faire d'emplois du type : *le moineau est un oiseau...*), qu'à des emplois non standards de ces dénominations, où la forme est donc employée hors de ses conditions d'emploi habituelles, ou encore à des formes qui, dans la terminologie de Kleiber, seraient des désignations.

Pour revenir sur la position spécifique de Dubois dans ce champ, nous remarquons que dans l'évolution de ses travaux s'opère un glissement dans la conception de la catégorisation, précisément lié aux types de formes sur lesquelles elle travaille. Elle s'est dans un premier pan de ses recherches intéressée à des problèmes de lexique, en travaillant sur l'interface entre la catégorisation et la lexicalisation, notamment avec le problème de la dénomination des couleurs dans les différentes cultures ou pratiques sociales (Dubois & Grinevald 1999, 2003). Un deuxième versant de son travail concerne des domaines peu lexicalisés comme ceux des odeurs et des sons (Dubois & Rouby 1997, Dubois 2000) ; les problèmes de catégorisation traités ici sont ainsi partiellement décrochés du lexique, puisque précisément le lexique des langues étudiées offre peu de lexèmes pour renvoyer à ces expériences sensibles. Ainsi, les types de formes relevées pour analyser les phénomènes de catégorisations sont davantage de l'ordre de la prédication, de la qualification que de la référence. Enfin, elle a tenté d'articuler sa perspective cognitive avec la perspective ethnométhodologique de Mondada (Dubois & Mondada 1995). Ces deux glissements entraînent à nos yeux des différences fondamentales d'objet d'étude. Nous pensons qu'il importe, dans la perspective d'une étude linguistique, de distinguer ces différents types de catégorisations, dans la mesure où elles ne sont pas portées par les mêmes types de formes et n'impliquent pas les mêmes fonctionnements sémantiques et énonciatifs. Nous développerons ce point à partir de l'étude sur corpus dans le chapitre 8.

Concernant les types de formes relevées dans l'approche ethnométhodologique et les conceptions constructivistes, nous ne développerons pas pour le moment de remarques sur les emplois non standards des dénominations dans la mesure où nous y reviendrons au chapitre 8 ; mais nous pouvons donner dès maintenant un exemple de désignation. Dubois & Mondada (1995) empruntent à Barsalou (1983) l'exemple du PIANO, qui peut être catégorisé de diverses manières selon les situations pratiques : comme instrument de

musique, comme meuble lourd pour un déménageur, ou encore comme chose à emporter de la maison en feu. Or, ce type de cas ne renvoie pas à la même catégorie de formes que celles traitées par la sémantique lexicale et référentielle, ni, selon nous, aux mêmes types de procédures de catégorisation. Ici, la catégorisation n'est pas conçue comme une affaire de lexique. Les formes opérant ici la catégorisation ne sont pas des dénominations lexicales, mais des désignations-séquences d'items lexicaux. Il s'agit bien plutôt d'un problème de représentation d'un objet de discours sous un certain aspect, depuis un certain point de vue. Le problème n'est pas non plus de classer un référent dans la grille de l'organisation des savoirs (comme c'est le cas dans les exemples privilégiés de la sémantique lexicale, quand on se demande si la baleine est un poisson ou un mammifère). Nous pensons pour notre part qu'il s'agit ici plutôt d'un problème de qualification. Ce point, qui demande un débat approfondi à partir d'attestations concrètes de formes opérant la catégorisation, sera discuté au cours des analyses dans une confrontation avec les exemples du corpus d'étude.

En outre, dans cet exemple, on peut se demander si un ensemble comme *choses à emporter de la maison en feu* constitue bien une catégorie, ou du moins une catégorie de même nature que celle d'*oiseau* par exemple. Certains auteurs pensent souhaitable de distinguer ces deux types d'ensembles. Quéré (1994), par exemple, indique que toute classe d'objets n'est pas une catégorie, et qu'il ne suffit pas à ses éléments d'avoir des propriétés communes pour constituer une catégorie ; il oppose ainsi catégories naturelles et classes logiques, celles-ci constituant des ensembles d'objets auxquels s'applique un même prédicat. Dans l'exemple de Barsalou, on peut voir une classe logique plutôt qu'une catégorie (la classe des objets auxquels peut s'appliquer le prédicat *à emporter de la maison en feu*), en tous les cas il ne s'agirait pas du même type de catégorie que dans les faits traités par la sémantique lexicale, pour laquelle la catégorie constitue une classe non conjoncturelle d'individus réunis sur la base de propriétés partagées ou d'une ressemblance avec un même prototype, cette catégorie étant synthétisée dans une dénomination.

Selon nous, dans les perspectives constructiviste et ethnométhodologique, la catégorisation n'est dès lors plus à proprement parler un problème de *dénomination*, mais plutôt, dans notre terminologie, de *nomination*, c'est-à-dire

qu'il s'agit d'une procédure par laquelle un énonciateur opte pour une ou plusieurs formes pour désigner un référent ou un objet de discours dans un contexte discursif particulier, qu'il recoure à des formes stabilisées dans un emploi standard, dans un emploi non standard ou encore à des séquences non codées d'items lexicaux. Ainsi, sous les mêmes termes de *catégorie* et de *catégorisation*, on ne parle pas ici du même objet qu'en sémantique lexicale. Nous pensons qu'on gagnerait à y distinguer deux processus différents.

En effet, s'il existe bien entendu des zones de recouvrements entre les deux processus, il semble tout particulièrement important de les distinguer en fonction des types de référents ou objets de discours pour lesquels la catégorisation intervient. Il nous semble de fait que les choses ne se passent pas exactement de la même manière selon que l'on parle de la catégorisation d'objets concrets, d'objets sociaux, ou encore de personnes.

Nous avons vu que la sémantique lexicale s'intéresse principalement aux catégories naturelles et aux artefacts. La perspective ethnométhodologique applique un modèle à l'origine conçu pour rendre compte de la catégorisation des personnes à celle d'autres types de référents, et l'approche constructiviste est appliquée à la catégorisation des entités abstraites et des objets concrets.

Or, comme nous l'avons indiqué au début de ce chapitre<sup>131</sup>, il est utile de distinguer plusieurs types de référence en fonction de ces types d'entités. Les catégorisations impliquées par l'emploi de formes référentielles pour ces différents types ne nous semblent pas exactement de même nature. Nous avons signalé que les objets sociaux présentent un statut problématique, et n'existent pas en dehors des évaluations et des discours que les locuteurs portent sur eux. Il est alors tentant d'en rendre compte sous la notion d'*objet de discours*, dans la mesure où ce type d'objets est par essence fluctuant et émerge des discours. Les problèmes posés par la catégorisation des personnes nous semblent relever de l'aspectualisation : en catégorisant une personne selon son âge, son statut social, son aspect physique, etc., on la présente sous tel ou tel de ses aspects.

Pour les référents concrets, le problème est quelque peu différent. En effet, ils sont partiellement prédécoupés en dehors de l'intervention des discours que l'on peut porter sur eux. Certes, ils sont perçus, et pour les artefacts conçus, par

---

<sup>131</sup> Cf. section 1.2.

l'homme. Mais on peut concevoir qu'ils possèdent une existence en dehors de lui. Ce ne sont pas de purs objets de discours. De fait, ces objets et espèces sont définis par une identité, qui a bien pour caractéristique d'être intersubjectivement partagée. Les objets manufacturés se définissent par leur fonction, les types d'usages pour lesquels ils ont été conçus. Les espèces se définissent par le fait de posséder telle ou telle propriété ou corrélats de propriétés – ou par le fait de ressembler à tel prototype si l'on adhère à la sémantique du prototype –, qui sont elles aussi intersubjectivement partagées ; elles s'inscrivent dans des taxinomies. En bref, ces types de référents possèdent une identité sortale. Il existe bien entendu des cas de doute sur l'identification de certains référents atypiques, des difficultés de classification, des divergences de savoirs, etc., qui font que les catégorisations peuvent être dans certains cas soumises à variation. Mais globalement, on s'entend pour leur reconnaître approximativement la même identité, et cette identité n'est pas purement constituée de langage.

Ces différences ne sont pas neutres ; il nous semble que la catégorisation qui s'appuie sur cette identité sortale possède un statut différent de toutes les catégorisations fonctionnant par aspectualisation<sup>132</sup>.

Or, les approches constructiviste et ethnométhodologique<sup>133</sup> ont tendance à rabattre la catégorisation de concrets sur celles d'objets fluctuants comme les objets sociaux et celle des personnes, là où nous pensons que ce sont plutôt deux procédures différentes de catégorisation qui sont mises en œuvre.

De fait, quand les approches constructiviste et ethnométhodologique avancent que catégoriser (une personne notamment), c'est lui assigner des identités conversationnelles, la notion d'*identité* ne recouvre pas la même chose que ce qui est sous-jacent à la sémantique lexicale. En sémantique lexicale, catégoriser un objet revient à dire son identité sortale : telle chose peut être catégorisée comme X dans la mesure où elle répond bien aux critères définitoires de cette espèce. Dans la mesure où les conceptions constructiviste et ethnométhodologique rejettent l'idée qu'il y ait des référents en dehors du

---

<sup>132</sup> Nous développerons plus spécifiquement cette conception à partir du corpus d'étude au chapitre 8.

<sup>133</sup> Voir Apothéloz & Reichler-Béguelin (1995) pour leur analyse d'extraits de Ponge (1942), et Mondada (1994) pour la catégorisation des bâtiments, routes, etc. Nous reviendrons sur ces points dans les analyses sur corpus (chapitre 8, section 3.).

langage, on peut en déduire que pour elles les choses ne possèdent pas une et une seule identité. Ainsi, catégoriser, ce n'est certainement pas dire l'identité d'un référent ; c'est plutôt assigner des identités circonstanciées à l'objet de discours, qui ne sont valables que pour l'action en cours, et qui peuvent toujours être négociées, modifiées, retravaillées dans le fil du discours. Du point de vue plus spécifiquement de la nomination, l'objet de discours n'est pas redevable d'une seule catégorisation au moyen d'un nom qui en constituerait la dénomination « adéquate », et qui en dirait l'identité stable. Au contraire, il est toujours une représentation, qui est donc par nature fluctuante et variable.

On remarque d'ailleurs que ces études travaillent de manière privilégiée sur des passages incluant des catégorisations diverses d'un même objet de discours, celui-ci étant construit non pas au moyen d'une seule dénomination, mais par le parcours des diverses formes qui permettent de le catégoriser<sup>134</sup>. On peut partiellement rapprocher ce type d'identité de celle qu'Achard-Bayle (2001) appelle *identité qualitative*, qui est faite, selon l'auteur, de traits ou propriétés accidentelles. Cependant, il faut ajouter aussi des identités permanentes, mais qui dépendent d'un certain point de vue ; par exemple, quand on appelle quelqu'un *mon oncle*, on lui assigne une identité qui est bien permanente pour le sujet, mais qui dépend de la relation entretenue avec le locuteur ; le type d'identité dont il s'agit ici est circonstanciel. Il peut même s'agir d'« identités » entièrement *ad hoc*, qu'elles soient spécifiquement liées à l'interaction en cours, ou qu'elles présentent l'objet de discours sous un jour entièrement subjectif.

Selon nous, ces approches traitent en fait davantage de qualification, d'évaluation, que de la catégorisation telle qu'elle est entendue dans le premier

---

<sup>134</sup> Apothéloz & Reichler-Béguelin (1995) s'appuient sur les propositions de Blanche-Benveniste (1984, 1987, 1997) pour défendre une conception constructiviste de la référence et de la catégorisation, notamment sur ce passage :

« La notion de « référent » n'est pas une notion stable, ce n'est pas une donnée toute prête, avant le discours, sur laquelle le locuteur accrocherait un nom. Le référent se construit au fil du discours, et chaque nouveau « nom » qui lui est donné, ou chaque nouvelle occurrence du nom le modifie. On ne peut pas isoler d'un côté le référent et d'un autre les façons de le nommer. L'énumération de lexique qui défile dans les listes n'est pas une simple opération d'accrochage d'un nom, plus ou moins bien réussie. C'est une opération complexe où le référent se construit à coup de lexique. » (Blanche-Benveniste 1984 : 121)

Or, le propos de Blanche-Benveniste n'est pas de montrer que l'objet de discours est une pure représentation mentale, mais simplement de mettre en lumière la construction de la dénomination dans les discours : le travail lexical se fait « on line ». Le but de l'auteure n'est pas de tirer de ce type de phénomènes une conception générale du discours, là où c'est l'objectif des constructivistes.

modèle. Il ne s'agit pas de se demander quels sont les critères qui permettent de classer tel type de référents ou tel particulier dans telle catégorie, mais de qualifier des faits, des objets ou des personnes, de caractériser, d'attribuer des propriétés. On le voit en particulier avec certains des exemples donnés par Mondada (1997), qui sortent nettement du champ de la catégorisation telle qu'elle est définie dans son rapport avec la dénomination ; on y entend des interactants affirmer *je n'ai jamais été très association*, ou pour reprendre un exemple cité plus haut, *je ne suis pas bio* : on sort de la question de la catégorisation d'entités au moyen d'un nom. Il s'agit ici plutôt à nos yeux de qualification. Il est dès lors assez logique que les catégorisations soient conçues comme flexibles (un être humain n'est pas que *pas bio*). Nous pensons pour notre part que la catégorisation au moyen d'une dénomination présente une spécificité par rapport à d'autres procédures, certes portées par du discours, mais qui ne lui sont pas totalement assimilables. Nous tenterons de mettre en lumière ces différentes procédures à partir de nos analyses de corpus dans la troisième partie de cette étude.

Ainsi, la sémantique lexicale et ces approches ne parlent finalement pas tout à fait du même processus de catégorisation : la première travaille sur la manière dont les formes de dénomination indiquent des identités sortales, alors que les secondes s'intéressent plutôt à l'assignation d'identités circonstancielles – les identités dans cette conception ne pouvant de tout façon qu'être circonstancielles, puisque l'idée d'une identité unique y est rejetée, en particulier parce que tout est localement négocié pour les ethnométhodologues. Pour formuler les choses d'une autre manière, on peut dire que la sémantique lexicale travaille sur la catégorisation intersubjectivement partagée, là où ces autres approches travaillent des catégorisations soit subjectives, soit intersubjectivement négociées au sein d'un groupe restreint<sup>135</sup>.

Ceci n'est pas sans conséquences sur le type même de formes qui sont analysées dans ces deux grands types d'approches : la sémantique lexicale travaille sur des dénominations à strictement parler, c'est-à-dire qu'elles y sont en

---

<sup>135</sup> L'intersubjectivement négocié de la perspective ethnométhodologique est beaucoup plus circonstanciel et local que ce que Kleiber (1997) nomme l'intersubjectivement partagé, qui relève d'une communauté étendue (par exemple une communauté de même langue), là où les négociations auxquelles s'intéresse l'ethnométhodologie se restreignent aux interactants de l'échange en cours.



emploi dénominatif (elles renvoient bien à la classe, dans un emploi standard), là où les approches du second pôle travaillent en priorité sur les emplois non standards des dénominations (elles ne sont plus en emploi dénominatif) ou sur des désignations non codées, qui par nature ne relèvent pas de la stabilité du système. Or, ces statuts sont, pour nous, fondamentaux dans la mesure où les divers types de formes ne construisent pas la référence de la même manière. Il nous semble que ces approches situées sur le second pôle prennent insuffisamment en compte l'ordre de la langue et le rôle des formats linguistiques dans l'opération de catégorisation.

Le type d'objets d'étude construits par la perspective constructiviste-ethnométhodologique ne manque pas d'influer sur la conception du sens qu'elle propose. En effet, dans cette conception, la catégorisation est présentée comme foncièrement instable (notamment Mondada 1995, Dubois & Mondada 1995), sans cesse renégociable : cela est lié au point de vue même que l'on adopte sur la référence (rejetée dans ces perspectives) et sur le discours (qui est conçu comme n'étant pas ancré sur l'extralinguistique, et comme étant purement constitué de représentations). L'idée d'identité d'un référent étant déniée, celui-ci ne peut relever prioritairement de telle ou telle catégorie ; il n'existe pas de catégorisation privilégiée, les catégorisations standards et partagées n'ayant pas de prééminence particulière dans la référence. L'objet de discours, ensemble évolutif d'informations incluses dans le savoir partagé des interlocuteurs, est par nature multiple et mouvant ; on ne peut pas lui attribuer une identité fixe. Ainsi la catégorisation est toujours un phénomène circonstanciel, lié à un contexte particulier pour renvoyer à tel ou tel objet, et évoluant au fil du discours. Dans ce contexte, aucune catégorisation ne possède de statut privilégié par rapport aux autres, toutes concourant à égalité à construire l'objet de discours.

Si nous nous rapprochons de cette optique en ce que nous pensons que la catégorisation n'est pas opérée par une forme unique de nomination et qu'elle n'a pas uniquement une assise lexicale, nous nous en démarquons pour deux raisons principales. Tout d'abord, nous pensons que toutes les catégorisations ne se valent pas, en particulier pour la catégorisation d'objets concrets : toutes les formes servant à la catégorisation ne jouent pas le même rôle dans la construction de la référence ; selon nous, ces approches ont tendance à lisser ces différences de

fonctionnement sémantico-référentiel. Ensuite, dans leur analyse des extraits comportant des formes multiples de catégorisation, ces études ne tiennent pas véritablement compte de la séquentialité textuelle et des lieux d'intervention des formes de catégorisation au sein du texte : à nos yeux, l'organisation des séquences textuelles et l'ordre d'apparition des formes ne sont pas indifférents du point de vue de la référence.

Nous défendrons donc une approche textuelle et discursive de la catégorisation.

### 3. Pour une approche discursive de la nomination

Le parcours théorique que nous avons suivi dans ce chapitre nous a permis d'éclairer une partie des enjeux sous-jacents aux débats sur les questions de dénomination et de référence. D'une conception de la catégorisation comme uniquement liée aux formes lexicales, les approches sémantiques ont progressivement fait glisser la notion de catégorisation vers la dimension du discours. Mais nous avons repéré que sous le même terme *catégorisation* se jouent des conceptions assez différentes de ce qu'est la catégorisation. Les débats autour des processus de catégorisation nous semblent tenir au fait qu'ils portent sur des objets hétérogènes. Ce même type de glissements s'opère sur le terme de *dénomination* dans les approches en discours, et l'on note d'autre part qu'il existe également des recouvrements entre ce dont certains parlent sous le terme de *catégorisation* et d'autres sous celui de *(dé)nomination*. On reconnaît par exemple une forte proximité entre les faits cognitifs et langagiers étudiés comme relevant de la *catégorisation* dans l'approche ethnométhodologique et ceux décrits comme relevant de la *nomination* dans l'approche praxématique de Siblot (notamment 1995, 2001a)<sup>136</sup>.

Or, si nous nous intéressons au rôle des formes de langue dans la construction de la référence, notre objet n'est pas de travailler sur la dénomination

---

<sup>136</sup> Nous reviendrons sur ces similitudes dans la section 3.4. de ce chapitre. Les recouvrements partiels entre notions et les ambiguïtés nous obligent à revenir sur des points déjà évoqués pour d'autres cadres théoriques ; mais cela permet de montrer les proximités entre approches théoriques par-delà les divergences terminologiques.

et la catégorisation telles qu'elles sont observables uniquement en langue. Nous travaillons sur corpus, et le type de corpus que nous étudions nous amène à considérer la nomination telle qu'elle est mise en œuvre en discours, précisément dans une situation où la langue semble mise en défaut. Nous sommes donc amenée à nous situer dans le champ des études sur le discours. Cependant, nous nous démarquons des approches discursives de la catégorisation que nous avons évoquées plus haut, notamment parce qu'elles nous semblent insuffisamment prendre en compte l'ordre de la langue dans l'analyse des phénomènes mis en œuvre dans les discours. Les approches dont nous avons principalement parlé pour le moment, à savoir les approches constructivistes et l'approche ethnométhodologique s'appuient sur une conception spécifique du discours, qui n'est pas entendue dans un lien d'opposition à la langue, comme c'est le cas dans les approches énonciatives héritières de Benveniste (1966, 1974a) et dans le champ de l'analyse du discours dite *française*, sur laquelle nous reviendrons.

Les constructivistes et ethnométhodologues proposent une conception *cognitivo-discursive* de la communication, consistant pour les locuteurs à élaborer des représentations véhiculées par du discours. Ces représentations étant d'ordre mental et langagier, elles ne possèdent pas de stabilité ; les ethnométhodologues les présentent comme constamment négociables entre les interactants. Dans cette perspective, les opérations référentielles sont conçues comme une construction discursive qui s'élabore de manière dialogale au fil d'une interaction ou d'un texte.

La position de l'analyse du discours française, par contraste, accorde une plus large part à l'ordre de la langue dans la construction des discours. Elle conçoit en outre ces derniers comme foncièrement hétérogènes, notamment parce qu'ils sont inscrits dans l'interdiscours (en particulier, Pêcheux 1975). Les discours sont dans cette perspective mis en relation avec de l'extérieur, notamment avec les conditions de production et l'idéologie, et conçus comme contraints. Plus qu'avec la première analyse du discours, issue des travaux de Pêcheux (1975, 1979, 1983a, 1983b, Pêcheux in Malidier éd. 1990)<sup>137</sup>, dont nous

---

<sup>137</sup> Pour un rappel historique, voir Mazière (2005).

ne partageons pas tous les postulats fondateurs<sup>138</sup>, notre approche présente des affinités avec plusieurs des « tendances françaises » actuelles de l'analyse du discours (Maingueneau 1995a, 1995b, 1996). Toutefois, nous n'adoptons pas un modèle unique déjà constitué, et retenons de différents travaux des conceptions qui nous sont utiles pour bâtir notre modèle de la nomination et de la catégorisation dans le récit de voyage. De plus, dans la mesure où notre objectif est aussi de rendre compte des fonctionnements proprement linguistiques et textuels de la nomination et de la catégorisation, notre approche se caractérise davantage comme une sémantique discursive que comme une stricte analyse du discours.

Après avoir précisé en quoi il est nécessaire dans notre perspective d'étudier la nomination en contexte, nous nous situerons en particulier par rapport aux approches centrées sur les genres, à celles qui travaillent sur les situations problématiques de dénomination, aux approches énonciatives de la nomination, et enfin à l'analyse textuelle du discours.

### **3.1. Une étude de la nomination en contexte**

Notre objectif étant d'observer comment la référence se construit dans un genre particulier, il s'imposait de travailler sur corpus. Une telle démarche permet d'étudier les faits sémantiques tels qu'ils sont mis en œuvre non pas dans des énoncés fabriqués pour les besoins de l'analyse, mais tels qu'ils se produisent en contexte, dans des discours situés, et en rapport avec une situation d'énonciation particulière<sup>139</sup>. Ainsi, nos analyses sont fondées sur des données attestées, sur des textes effectivement produits par des locuteurs, et non sur des énoncés construits par le linguiste en vue de son étude, contrairement à ce qui se fait en linguistique introspective, et en particulier, pour ce qui est de l'étude de la nomination, en

---

<sup>138</sup> En particulier, la conception du sujet clivé, centrale dans cette conception n'est pas centrale pour notre propos.

<sup>139</sup> L'introspection n'est pas toujours en mesure de rendre compte de la créativité langagière des locuteurs quand ils sont placés dans des situations réelles de communication ; à l'inverse les linguistiques de corpus (Sinclair 1996, Habert *et al.* 1997, Habert 2000, Bilger éd. 2000, Williams éd. 2005) permettent de porter au jour des fonctionnements linguistiques qui échappent à l'intuition, ou encore de corriger certaines intuitions sur le fonctionnement de la langue (voir entre autres Jacques 2005).

sémantique lexicale, en sémantique cognitive, en terminologie, et parfois même dans certaines approches discursives de la nomination.

De fait, les types de données sur lesquels se fondent les études introspectives ne rendent pas tout à fait compte de la manière dont les locuteurs mettent véritablement en œuvre les processus de nomination dans leurs discours effectifs. Les études fondatrices sur la dénomination se sont construites sur la base d'énoncés tels que :

MOUCHERON est le nom d'une petite mouche / Une petite mouche s'appelle MOUCHERON

LE LEGUME AVEC LEQUEL ON FAIT LES FRITES désigne / renvoie à / réfère au tubercule comestible introduit en France par Parmentier

\*LE LEGUME AVEC LEQUEL ON FAIT LES FRITES est le nom du tubercule comestible introduit en France par Parmentier (Kleiber 2001)

Or, il nous semble que de tels exemples ne rendent pas tout à fait compte de la manière dont les locuteurs parlent habituellement, et du fonctionnement de la nomination dans les discours effectifs. Ces énoncés ont davantage vocation à rendre compte métalinguistiquement du fonctionnement sémantique des formes de nomination (ils constituent des tests destinés à vérifier leur statut, codé ou non), qu'à refléter la manière dont les locuteurs parlent vraiment<sup>140</sup>. Aussi ne nous éclairent-ils que partiellement sur les faits de nomination mis en œuvre dans les discours effectifs ; l'approche hors contexte laisse des points aveugles sur les procédures sous-jacentes à l'opération de nomination, et sur les contraintes qu'elle connaît éventuellement en contexte.

En particulier, ce type de modèle semble présenter la dénomination comme allant de soi, et les tests donnent l'impression de permettre de discriminer à coup sûr la dénomination d'une catégorie. Or, il passe ainsi sous silence les nombreux cas où les locuteurs se confrontent à des cas problématiques de dénomination, ou encore les situations où ils ne recourent pas aux dénominations

---

<sup>140</sup> Nous verrons cependant que des prédicats appellatifs peuvent apparaître dans le discours des voyageurs, et nous analyserons leur fonctionnement en contexte, dans des discours effectifs (cf. chapitre 6, section 2.3.).

attendues. Ainsi, les discours attestés présentent par contraste l'intérêt de donner à voir des fonctionnements langagiers que l'introspection ne permet pas toujours d'envisager. L'intérêt des récits de voyage est précisément de porter au jour des fonctionnements de la nomination qui ne correspondent pas forcément aux représentations prototypiques que l'on peut en avoir.

En outre, les études sémantiques en langue (études de la dénomination en terminologie, sémantique lexicale et sémantique cognitive de la dénomination) travaillent souvent sur des lexèmes isolés, extraits de tout contexte dans lesquels ils seraient susceptibles d'être produits. Lorsqu'elles travaillent sur des énoncés, ceux-ci sont décrochés de toute situation. C'est le cas dans les études de sémantique cognitive issues des travaux de Rosch (1973, 1976, 1978), dont l'objectif est de mettre en lumière la structure interne et externe des catégories, et non le comportement en contexte des formes opérant la catégorisation. Dans cette perspective, pour une unité comme *oiseau*, on ne s'interroge pas sur son comportement au sein des énoncés, mais sur les conditions d'appartenance d'une sous-catégorie telle que *moineau* ou *pingouin* à la catégorie plus générale des oiseaux. La question posée est ici par exemple de savoir ce qui fait qu'un moineau est un oiseau, et qu'il est plus caractéristique de la catégorie *oiseau* que l'autruche (on s'interroge donc ici sur la manière dont est structurée la catégorie *oiseau*) ; on se demande également sur la base de quels processus cognitifs les sujets effectuent ce type de classement (par validation de conditions nécessaires ou suffisantes ou par appariement avec un prototype<sup>141</sup>). On voit que dans cette perspective, on ne travaille pas sur le fonctionnement de l'unité lexicale dans des énoncés contextualisés, ou sur les opérations effectuées par les locuteurs lorsqu'ils ont à dénommer un spécimen particulier. Pour un pingouin par exemple, il est peu probable qu'un locuteur le catégorise *a priori* comme oiseau. S'il connaît le type d'animal dont il s'agit, il recourra spontanément à la dénomination *pingouin*. Dans ce cas, la question de savoir si *pingouin* est une sous-catégorie d'*oiseau* n'a aucune retombée sur le plan discursif : il s'agit simplement d'un questionnement d'ordre cognitif. En revanche, si l'on fait l'hypothèse d'un locuteur qui ne connaît pas ce type d'animal, il pourra produire des énoncés du type :

---

<sup>141</sup> Cf. Kleiber (1990).

Tu as vu ce gros oiseau bizarre ? Il est amusant, avec ses drôles d'ailes...<sup>142</sup>

C'est dans ce type de situations, nous semble-t-il, que la question de la structuration des catégories a de véritables retombées linguistiques, et qu'il est possible de recourir à la notion de prototype pour fonder des analyses qui soient d'ordre proprement linguistique, et non cognitif. Ainsi, dans l'exemple que nous venons de forger, l'adjectif *bizarre* a pour rôle de modaliser l'appartenance à la catégorie, et indique que le référent visé n'est pas un exemplaire prototypique d'oiseau. C'est le contexte et la situation d'énonciation qui justifient la mise en œuvre d'une telle catégorisation. Aussi peut-il être intéressant de confronter les théories cognitives de la dénomination aux contextes d'emploi réels. Une telle réorientation est valable également pour l'approche de la dénomination terminologique, qui s'interroge sur les modes de formation de l'unité terminologique<sup>143</sup>, ou pour la sémantique lexicale, qui tente de mettre en lumière les propriétés sémantiques de la dénomination (notamment Kleiber 1984, 2001). Nous verrons au cours de cette étude que les propositions faites dans ces cadres peuvent être réexploitées et réorientées en vue d'une analyse du fonctionnement des formes de nomination en contexte, c'est-à-dire en tant qu'elles permettent de construire des référents dans la situation spécifique du voyageur, situation fondée sur une asymétrie entre langue et culture et sur une asymétrie marquée entre savoirs de l'énonciateur (qui a un accès direct au monde étranger) et savoirs du lecteur (qui est supposé ne pas avoir accès).

### 3.2. Une approche en discours centrée sur le genre

Le choix d'un objet d'étude tel que la nomination en contexte, et dans un genre particulier, va dans le sens du « retour aux genres » (Branca-Rosoff 1996) qui s'opère dans l'analyse du discours actuelle. Le recours à la notion de *genre* est une des caractéristiques fondamentales des nouvelles orientations de l'analyse du

---

<sup>142</sup> Pour la clarté de l'argumentation, nous recourons ponctuellement à des exemples forgés ; mais ils ne sont utilisés qu'en complément des emplois relevés dans des discours effectifs.

<sup>143</sup> Voir par exemple Boisson & Thoiron (1997).

discours<sup>144</sup> par contraste avec l'AD historique constituée autour des travaux Pêcheux (1975, 1979, 1983a, 1983b, Pêcheux in Malidier éd. 1990).

Cette première AD, concevant les discours comme contraints, privilégiait la notion de *formation discursive* (Foucault 1969, Haroche, Henry & Pêcheux 1971, Pêcheux 1983a). Des discours relevant de domaines différents étaient pensés comme relevant de la même formation discursive et comme mettant en œuvre des faits de discours communs. Cette notion de *formation discursive* a pour caractéristique d'être transgénérique. Elle a pour but d'analyser les phénomènes de circulation des discours et de mettre en lumière l'idéologie qui sous-tend un ensemble de discours par-delà les différences de genres<sup>145</sup>.

Les tendances actuelles de l'AD privilégient quant à elles les genres de discours. Cette notion, qui se situe elle aussi à l'articulation entre les lieux sociaux d'émergence des discours et le fonctionnement de ces derniers, permet d'analyser leur interdépendance. De fait, les genres de discours se différencient du point de vue des pratiques langagières. L'appartenance générique contraint les énoncés et l'usage des ressources linguistiques.

Comme l'a montré Branca-Rosoff (1996), cette notion est exploitée dans trois perspectives principales.

(1) Elle constitue un principe de cohérence fort pour bâtir des corpus et fonder une recherche ;

(2) Elle permet de bâtir des typologies des discours, qui recensent les caractéristiques formelles propres à tel type ou genre de discours.

(3) En histoire de la langue, elle permet d'observer l'évolution des pratiques langagières et l'émergence de nouveaux outils linguistiques (Branca-Rosoff 1999a, 1999b, 2007a).

---

<sup>144</sup> Désormais notée AD.

<sup>145</sup> Nous préciserons notre positionnement par rapport à la perspective fondée sur l'analyse des formations discursives dans le chapitre 3 (section 1.3.).



Nous nous situons dans la perspective qui conçoit l'usage des formes linguistiques attestées dans des discours comme contraintes, notamment par la dimension générique<sup>146</sup>.

Mais nous nous fixons ici un objectif qui est circonscrit : il s'agit pour nous de voir si la dimension générique peut influencer sur les pratiques linguistiques de nomination dans le genre que nous étudions. Ainsi, nous serons dans un premier temps amenée à caractériser les fonctionnements linguistiques principaux du récit de voyage. Nous avons en effet pu observer, à la lecture de différents textes catégorisés comme récits de voyage, qu'ils présentaient une configuration linguistique commune<sup>147</sup>. Nous essaierons d'autre part de voir si l'opération sémantico-référentielle de nomination présente une spécificité dans ces textes, et si la dimension générique peut les contraindre.

Or, il n'est pas aisé de définir un genre, qui est une réalité mouvante d'un point de vue tant synchronique que diachronique – un genre est marqué par l'historicité<sup>148</sup> –, et qui comporte des formes plus ou moins prototypiques. Cependant, il importe de se donner une définition *a priori* pour pouvoir ne serait-ce que sélectionner des textes afin de constituer un corpus, définition qui demande bien entendu à être validée par les analyses de détail des textes susceptibles d'entrer dans le corpus<sup>149</sup>. Dans un premier temps, nous nous donnons une définition volontairement homogénéisante du genre.

La définition que nous donnons de ce genre constitue une forme de synthèse entre les différentes configurations que nous avons pu repérer dans les textes du corpus. Nous insistons dans cette étude sur les invariants bien plus que sur les paramètres de variabilité à l'intérieur du genre ; par exemple, notre objectif n'est pas de travailler sur l'évolution de faits de langue à partir d'un genre<sup>150</sup> ou sur l'évolution de pratiques discursives, mais bien plus sur les caractéristiques

---

<sup>146</sup> La démarche que nous mettrons en œuvre présente des similitudes avec des études consacrées à un genre particulier et qui tentent de le caractériser à partir de ses marques énonciatives. Nous pensons par exemple à une étude comme celle de Kerbrat-Orecchioni (2004) : cherchant à caractériser le guide touristique comme genre et à dégager les procédés qu'il met en œuvre, l'auteure le définit comme un genre évaluatif-incitatif ; elle centre donc son étude sur les marques de la modalité appréciative, et tout particulièrement sur les axiologiques positifs.

<sup>147</sup> Nous caractériserons globalement cette configuration dans la suite de cette section, puis dans le chapitre 3 (section 1.1.) du point de vue plus spécifique de la configuration énonciative des textes.

<sup>148</sup> Voir par exemple Branca-Rosoff (1999b).

<sup>149</sup> Nous préciserons cette définition du genre dans le chapitre 3 (section 1.).

<sup>150</sup> Cf. Branca-Rosoff (1999b).

communes qui permettent par exemple que les lecteurs reconnaissent que des textes divers répondent bien à un même formatage global.

De fait, cette intuition que des textes variés relèvent bien du même genre est fondée sur des propriétés partagées par les textes relevant de diverses dimensions.

Certains analystes du discours proposent de définir des genres sur la base d'un seul type de critères – Biber (1988) par exemple caractérise les genres par des critères uniquement formels. D'autres auteurs (Branca-Rosoff 1996, Maingueneau 2002) insistent sur la nécessité de définir un genre par un faisceau de critères relevant de différents niveaux. Pour Maingueneau (2002), un genre se définit par ses contraintes socio-historiques, son médium de diffusion, sa dimension thématique, fonctionnelle, le statut des participants, son organisation énonciative et textuelle<sup>151</sup>.

On peut retenir ainsi des critères institutionnels, formels et énonciatifs pour fournir une première définition du récit de voyage.

#### *(1) Du point de vue institutionnel :*

Il s'agit généralement d'un texte relevant de l'institution *littéraire*. Cependant, cette caractérisation est très dépendante de l'organisation actuelle du champ de la production intellectuelle, qui sépare nettement littérature et science. Or, jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, la délimitation n'était pas aussi marquée. Ainsi, des textes que l'on caractériserait aujourd'hui comme relevant de la vulgarisation scientifique (dont la visée est de rendre compte de production de savoirs scientifiques à destination du grand public) étaient produits au sein de l'institution littéraire, ou de l'institution que l'on pourrait appeler de manière plus générale et adéquate *les belles lettres*. C'est ainsi que, pour les textes qui nous intéressent, il nous a semblé nécessaire d'intégrer parmi le genre récit de voyage des textes qui aujourd'hui ne seraient plus catégorisés comme littéraires. Les explorateurs et les naturalistes ont eux aussi produit des textes qui, tout en visant à rendre compte de leurs expéditions à objectif scientifique (description du climat, de la faune et de la flore, relevés topographiques, descriptions ethnographiques, etc.), sont écrits à

---

<sup>151</sup> Voir aussi Maingueneau (2004).

destination d'un public de non spécialistes, et diffusés dans des revues et chez des éditeurs grand public.

De manière similaire, des récits produits par des missionnaires assument une configuration proche des textes à proprement parler littéraires et sont diffusés auprès des mêmes publics. Ils peuvent donc *a priori* être classés dans le même genre.

Nous avons donc fait le choix d'élargir la notion de *récit de voyage* à des textes ne relevant pas à proprement parler de l'institution littéraire, mais qui présentent tous les traits thématiques, énonciatifs et formels des récits de voyage littéraires.

## *(2) Du point de vue thématique :*

Le récit de voyage relate un déplacement dans un environnement étranger, ce qui a bien entendu des conséquences au plan des choix thématiques (les rédacteurs rendent compte de « choses vues », et plus spécifiquement de choses qu'on ne voit pas habituellement dans son monde d'origine), mais aussi au plan textuel.

## *(3) Du point de vue textuel :*

Il possède un *encadrement narratif* : il raconte des événements survenus au narrateur pendant son voyage, selon la modalité d'une narration singulière. C'est cette configuration globalement narrative qui justifie la dénomination de *récit de voyage* – mais nous verrons que la narration n'est pas l'unique mode de séquentialité convoquée dans ces textes.

Plus précisément, sa structuration globale suit celle de l'itinéraire : Mondada (1994) montre que le *parcours* est un mode d'organisation spatio-temporel qui structure le récit de voyage :

Les mouvements de l'énonciateur en effet offrent une solution textuelle motivée au problème de la localisation des objets, en exploitant la propriété spécifique de l'espace, à la fois structuré par le texte et ayant une action structurante sur lui, pour associer unités textuelles et unités territoriales. (Mondada 1994 : 373)

Au sein de ce cadre narratif sont insérées de nombreuses séquences descriptives et explicatives. La narration singulière des péripéties survenues au voyageur est en effet l'occasion d'introduire la description des *realia* exotiques croisés le long de cet itinéraire. Le texte est ainsi largement constitué de passages décrochés décrivant les espèces naturelles endémiques, les paysages observés, les peuples rencontrés, de rendre compte de leurs mœurs, etc.

Ainsi, du point de vue de la séquentialité textuelle, le récit de voyage est un genre hybride.

#### *(4) Du point de vue énonciatif :*

Le récit de voyage est rédigé à la personne 1 ; c'est un genre autobiographique centré sur la personne de l'énonciateur et marqué par sa subjectivité. Cette configuration énonciative est un argument fort pour classer parmi les récits de voyage les textes des explorateurs : s'ils s'apparentent partiellement au rapport de mission, le fait qu'ils soient rédigés à la première personne les rapproche nettement des récits de voyage littéraires, et en fait des textes centrés sur la personne du voyageur, et non pas seulement sur la production de savoirs scientifiques.

Les procédures de nomination présentes dans le récit de voyage nous semblent directement dépendantes de la configuration énonciative des textes ; c'est pourquoi nous mettrons l'accent sur cette dernière dans la suite des analyses<sup>152</sup>.

### **3.3. Lacunes lexicales et « bricolages »<sup>153</sup> référentiels en discours**

Par contraste avec la première AD qui considérait que les locuteurs sont « parlés par » la langue et qui se centrait sur des phénomènes inconscients mis en œuvre dans le discours, nous situons notre approche du discours dans une perspective davantage praxéologique. Certes, nous rapporterons certains faits de

---

<sup>152</sup> Nous détaillerons les propriétés énonciatives des textes relevant de ce genre dans le chapitre 3, section 1.1.

<sup>153</sup> Nous empruntons cette métaphore à Lüdi (1994), qui parle de *bricolage lexical* pour rendre compte de la co-construction du lexique dans la communication exolingue.

nomination du corpus à l'idéologie, qui surgit en dépit des énonciateurs. Mais on observe dans le corpus que ceux-ci sont également partiellement conscients des fonctionnements langagiers ; ils ont conscience qu'ils disposent de moyens langagiers pour « bricoler » des solutions référentielles *ad hoc*, qui leur permettent de pallier le caractère problématique de l'opération de nomination dans le contexte de confrontation de langues et de cultures dans lequel ils se trouvent. Ils commentent notamment les ressources de langue dont ils disposent et qu'ils exploitent en vue de l'opération de référence, dans une mise en œuvre du métadiscours.

Le récit de voyage partage la question de la dénomination problématique avec d'autres situations de discours, recensées notamment par Tran Thi (2007)<sup>154</sup> ; on note que les stratégies mises en œuvre dans les récits de voyage d'une part et dans ces autres discours d'autre part sont en grande partie communes.

Les difficultés de dénomination peuvent relever de la pathologie du langage (c'est le cas dans le *manque de mot* chez l'aphasique, où le locuteur ne trouve plus l'accès à un mot pour dénommer un type de *realia*), d'une compétence en cours d'acquisition (l'enfant, au cours du développement des compétences lexicales, ne dispose pas toujours de moyens linguistiques suffisants pour exprimer sa pensée, Clark 1993), d'une situation de communication exolingue (les apprenants d'une langue étrangère sont parfois confrontés à des lacunes lexicales et peinent à se faire comprendre faute de vocabulaire suffisant, Lüdi 1994). Mais les locuteurs ordinaires peuvent également rencontrer des difficultés de dénomination, qu'il s'agisse de pannes lexicales à l'oral, qui se manifestent par des phénomènes d'hésitations (Blanche-Benveniste 1984, 1987, 1997), ou d'absence de compétence dénominative dans un registre de langue technique. Parfois même, la situation problématique de dénomination peut tenir à la structure propre d'une langue : certains champs d'expérience sont peu lexicalisés, comme celui des sons ou des odeurs en français (Boisson 1997, David *et al.* 1997, Dubois 2000, Pagnier 2009) ; leur dénomination peut donc s'avérer problématique en français, les locuteurs ayant souvent du mal à traduire leurs expériences sensibles en données verbales.

---

<sup>154</sup> La présentation de ces diverses situations s'appuie sur sa typologie.

Dans les récits de voyage, les difficultés de dénomination ne relèvent évidemment pas d'une pathologie ou d'une compétence en cours d'acquisition, mais principalement soit de ce qui peut être perçu comme un « vide lexical » dans la langue du voyageur (qui ne propose pas de terme lexicalisé pour désigner les réalités que ce dernier rencontre en pays étranger), soit d'une absence de compétence dénomminative face à des réalités que le voyageur connaît mal.

Ainsi, les problèmes de référence posés par le récit de voyage ne sont pas propres à ce genre, et se retrouvent dans d'autres types de productions verbales. Cependant, on peut dire que le récit de voyage les pose de manière particulièrement aiguë. Contrairement aux situations que nous venons de décrire, il semble que la question de la dénomination problématique du réel soit un trait définitoire du genre. Dans les autres types de difficultés de dénomination, le problème ne tient pas au genre, mais aux caractéristiques du locuteur (locuteur étranger, aphasique, etc.) ; c'est la situation dans laquelle se trouve le locuteur qui engendre des problèmes de dénomination, sans influence du genre discursif convoqué. Par contraste, nous tenterons de relier la question de la dénomination problématique à une dimension générique, et mettrons en lumière les contraintes liées au genre qui orientent les pratiques de nomination<sup>155</sup>.

Les stratégies compensatoires mises en œuvre par les locuteurs pour contourner ces difficultés de dénomination dans les différentes situations inventoriées dans cette typologie (Tran Thi 2007) se recoupent largement. Celles qui sont exploitées sont aussi largement les mêmes. Les locuteurs des situations décrites par les auteurs recensés comme ceux des récits de voyage peuvent par exemple recourir à des dénominations hyperonymiques, des dénominations en langue étrangère (locuteurs non natifs), procéder à des surextensions ou des désignations analogiques (enfants ou locuteurs non natifs), des désignations approximatives (locuteurs non natifs ou locuteurs confrontés à des pannes lexicales), mettre en œuvre des conduites désignatives visant à décrire le référent, ou encore produire des énoncés définitoires (aphasiques, locuteurs non natifs). De

---

<sup>155</sup> Mondada (1994) semble aussi faire le choix de travailler sur les procédures de catégorisation de l'espace dans le genre du récit de voyage. Mais il faut noter que les procédures de référenciation qu'elle y analyse ne sont pas conçues comme particulières à ce genre (qu'elle traite plutôt comme une préfiguration du discours de la science moderne, et non comme un genre présentant une configuration propre), et ne sont pas mises en rapport avec des contraintes génériques.

fait, pour référer en situation, les locuteurs exploitent les ressources de langue disponibles. L'activité discursive de nomination s'opère bien sur la base du système de la langue.

Cependant, parmi les stratégies évoquées dans ces diverses approches, il en est qui ne se retrouvent pas dans les récits de voyage. C'est en particulier le cas des stratégies non verbales auxquelles recourent fréquemment les enfants, du recours à des dénominations postiches (Kleiber 1987) du type *chose, truc, machin* (que l'on relève en particulier chez les aphasiques). D'autre part, les énonciateurs-voyageurs privilégient certaines des stratégies mentionnées au détriment des autres, et, surtout, en font une exploitation discursive spécifique. C'est sur ce point que nous insisterons dans les analyses : les ressources dont se servent les voyageurs pour contourner les difficultés de dénominations sont bien des ressources disponibles en langue et qui pourraient être sollicitées dans diverses situations ; ce qui est propre à ce genre, c'est leur exploitation en discours, et notamment la convergence de différentes procédures, qui produisent des effets discursifs spécifiques.

De fait, beaucoup de stratégies compensatoires analysées par les auteurs de ces études nous semblent spécifiques de l'oral, que les corpus sur lesquels se fondent les analyses constituent de véritables interactions verbales ou qu'il s'agisse de situations expérimentales où l'on demande à des aphasiques de procéder à la dénomination d'images. Par exemple, dans la communication exolingue, les obstacles lexicaux sont surmontés en collaboration avec l'interlocuteur par un « travail lexical » consistant en une négociation du lexique dans l'interaction (Lüdi 1994). Les locuteurs ordinaires, lorsqu'ils connaissent des pannes lexicales, produisent des listes de dénominations multiples qui construisent le référent au fur et à mesure de l'interaction, listes où la première dénomination n'est pas effacée par celles qui viennent par la suite (Blanche-Benveniste 1984, 1987, 1997).

Or, les phénomènes que nous observons dans le corpus ne sont pas assimilables à ce qui se passe dans ces interactions ou ces situations de production orale. Nous analysons des textes écrits, et il importe de tenir compte de cette spécificité pour rendre compte du fonctionnement de la nomination dans ce type de corpus. En effet, les textes écrits offrent la possibilité d'effacer les formes

d'hésitation ou les dénominations inadéquates, ce qui est impossible dans les productions orales, comme le montrent les analyses de Blanche-Benveniste. Dans les discours écrits, si des versions successives apparaissent, ce qui est bien entendu possible, cela relève d'un choix de l'énonciateur, qui opte pour le maintien de plusieurs formes de nomination, là où il aurait pu effacer celles qui lui semblent finalement inadéquates ou approximatives. Ainsi, les procédures mises en œuvre dans les textes pour résoudre ou contourner les difficultés de dénomination ne sont pas les mêmes que dans une interaction. À l'écrit, il n'y a pas de négociation dialogale possible avec un interlocuteur ; si négociation il y a, il ne peut s'agir que d'une négociation dialogique (Bakhtine 1929, 1934, 1952) avec les savoirs que l'auteur suppose être ceux de son lecteur. Dès lors, il nous semble difficile de recourir, comme le fait Mondada (1994), à un modèle de l'oral pour rendre compte du fonctionnement de la dénomination dans les récits de voyage ; il faut au contraire rendre compte de sa spécificité dans ce genre écrit. Si le texte tente parfois d'imiter les hésitations que les locuteurs peuvent rencontrer lors de tâches de dénomination à l'oral, il faut prendre en compte le fait qu'il s'agit bien d'une tentative mimétique, et non d'une véritable production orale<sup>156</sup>.

Si la question des difficultés de dénomination n'est pas réservée au récit de voyage, la particularité de son traitement dans ce genre tient au fait que celui-ci pose cette question de manière particulièrement aiguë. Elle tient aussi à la manière dont les énonciateurs exploitent les ressources de langue disponibles pour opérer la référence « malgré tout », et aux effets que la récurrence et la convergence de ces formes produit en contexte.

### **3.4. Nomination et positionnement**

De fait, la nomination est conçue dans ce travail comme une opération énonciative, ce qui rapproche notre optique de l'analyse du discours énonciative<sup>157</sup>, et la différencie de l'approche strictement en langue de la

---

<sup>156</sup> Nous analyserons en particulier ce type de phénomènes dans le chapitre 7.

<sup>157</sup> Nous ne nous situons pas du côté strictement linguistique des théories de l'énonciation, qui visent à décrire les opérations effectuées par le sujet parlant et les ressources linguistiques qu'il met à contribution pour s'approprier la langue (dans l'optique de Benveniste 1966, 1974a, et Culioli 1991-1999), mais sur le versant discursif des études énonciatives. Dans cette seconde



dénomination proposée par la sémantique référentielle. Tout en tenant compte du fait que la référence s'adosse au système de la langue<sup>158</sup>, nous considérons la nomination telle qu'elle est mise en fonctionnement dans les discours effectifs comme une activité fondamentalement énonciative, engageant des positionnements, et traduisant des points de vue individuels ou collectifs. La nomination est ici doublement conçue comme informée par la stabilité intersubjective enregistrée en langue et comme indexant des représentations subjectives et idéologiques.

Ainsi, notre approche présente des affinités avec trois tendances actuelles situées à la jonction de l'énonciation et du discours qui relient nomination, énonciation et discours, avec des points de vue quelque peu différents. Elles présentent l'intérêt de réintégrer dans l'analyse de la nomination la subjectivité de l'énonciateur et de mettre en lumière la part des représentations collectives dans cette activité.

Il s'agit principalement de l'approche de la nomination développée par Siblot (1995, 1996b, 1997a, 1997b, 1999a, 1999b, 2001, 2004, 2007) dans le cadre de la praxématique. De manière plus annexe, dans la mesure où la nomination ne constitue pas l'objet propre de ces études, nous aurons à rendre compte de certaines optiques actuelles exploitées en analyse du discours à entrée lexicale, dans la mesure où elles croisent des questionnements similaires. Enfin, la description de la modalisation autonymique proposée par Authier-Revuz (notamment 1982, 1984, 1987, 1995, 2003) nourrit largement l'analyse de l'activité de nomination.

### **3.4.1. L'approche praxématique de la nomination**

Avec l'approche développée par Siblot (1995, 1996b, 1997a, 1997b, 1999a, 1999b, 2001a, 2004, 2005, 2007) dans le cadre de la linguistique

---

perspective, on étudie l'exploitation qui est faite des marques et opérations énonciatives dans des contextes, des types de discours ou des genres particuliers, afin de mettre en lumière les effets qu'elles produisent. Voir par exemple une illustration de ces deux versants chez Kerbrat-Orecchioni (2002a pour la perspective linguistique, 2004 pour l'optique discursive).

<sup>158</sup> Cf. section 1. de ce chapitre.

praxématique<sup>159</sup>, les positionnements se donnent à lire dans le mot lui-même, conçu comme dialogique et comme révélateur d'idéologie. L'étude de la nomination permet ici de caractériser les discours, dans une approche qui vise à pallier les limites de la sémantique référentielle de la dénomination, approche que l'auteur juge statique.

#### **3.4.1.1. Dynamique de la nomination vs fixisme de la dénomination**

Cette optique, tout en partageant un certain nombre de postulats avec la sémantique référentielle (l'unité d'analyse des phénomènes de nomination est l'unité lexicale<sup>160</sup>, l'analyse sémantique doit prendre en compte le référent), décentre la perspective des unités dénominatives codées en langue vers la dynamique de l'actualisation du nom en discours. Au terme de *dénomination*, qui met l'accent sur les résultats en langue, est substitué celui de *nomination*, relevant de l'ordre du discours, et renvoyant à un processus (qu'il s'agisse de l'acte de baptême par lequel on institue une dénomination, ou de l'actualisation discursive d'une dénomination – Siblot 2001a : 194-195). On insiste par là sur la dimension dynamique et contextualisée de cet acte de parole<sup>161</sup>.

Dans une perspective proche, il nous semble nécessaire, pour l'analyse des corpus auxquels nous nous intéressons, de mettre l'accent sur la valeur d'acte de la nomination, et non de nous contenter d'y étudier les dénominations stabilisées. Dans ces contextes, où les dénominations enregistrées en langue semblent justement faire défaut ou se révèlent approximatives pour rendre compte des *realia* exotiques, les énonciateurs-voyageurs opèrent constamment un travail discursif consistant à produire des formes référentielles, souvent *ad hoc*, qui soient susceptibles de rendre compte de la spécificité des référents visés. La nomination apparaît donc bien en acte dans le corpus ; elle n'est pas un donné, mais se construit dans le fil du discours. Les énonciateurs-voyageurs mettent en

---

<sup>159</sup> Pour les fondements théoriques de cette approche, voir Lafont (1978).

<sup>160</sup> Contrairement à la perspective d'Authier-Revuz (1995), qui travaille sur des configurations énonciatives complexes comportant une forme de nomination et un commentaire méta-énonciatif.

<sup>161</sup> Cette idée de la nomination comme acte de parole est reprise dans le titre de Cislaru *et al.* (2007).

œuvre dans leurs textes un travail de sélection et d'accommodation des catégories. On doit dès lors déplacer l'analyse des formes aux processus discursifs qui les produisent.

À la suite de Siblot (1995, 2001a), nous optons pour le terme de *nomination* pour parler du processus, mis en œuvre par les énonciateurs, consistant à recourir à une expression référentielle pour désigner un objet du monde. Ajoutons qu'avec ce terme, nous renvoyons aux opérations de références effectuées par des formes de quelque statut qu'elles soient, qu'il s'agisse de dénominations ou de désignations. Cependant, nous nous démarquons de Siblot et de l'approche praxématique en ce que nous pensons utile de maintenir également la notion de *dénomination*, qui nous semble demeurer pertinente pour renvoyer à certains types de formes issues de ce processus et entrant dans une relation référentielle stable vis-à-vis d'une catégorie. Ces deux termes ne sont pas pour nous exclusifs l'un de l'autre ; ils mettent au contraire l'accent sur deux composantes distinctes d'une même activité<sup>162</sup>. Le maintien de ces deux notions, renvoyant à des plans d'analyse différents, situe notre perspective entre la prise en compte de la stabilité inhérente au système de la langue – perspective qui distingue notre approche de la nomination de celle développée dans le cadre praxématique –, marquée par les *dénominations*, et l'actualisation des formes en discours, incarnée dans la *nomination*.

À l'opposé de la sémantique référentielle qui considère que le sens des dénominations est codé, la praxématique exclut l'idée qu'elles possèdent un sémantisme fixe en langue, et substitue à l'étude du sens en langue une approche centrée sur la production de sens dans le discours. À la notion de mot se substitue celle de *praxème*. Le sémantisme du praxème est constitué des diverses praxis des locuteurs, à savoir de leurs expériences perceptives, pratiques, sociales et culturelles :

L'organisation sémique reflète en toute langue la praxis de la société qui culturalise les référents, de manière spécifique dans chaque cas, de sorte que l'on peut considérer les mots comme des praxèmes ou expressions

---

<sup>162</sup> On note d'ailleurs que, tout en rejetant théoriquement le terme de *dénomination*, Siblot continue à l'employer dans le cours de ses analyses ; de fait, il semble difficile de trouver un autre terme pour désigner les formes elles-mêmes permettant la nomination, par contraste avec le processus.

linguistiques de cette praxis. L'objet d'une praxématique comme discipline ancrée sur la nature réelle des vocabulaires dans les langues est caractérisé, par opposition au statisme de l'étude lexicale, par le fait qu'il change en fonction de la praxis et de ses représentations. (Hagège 1985 : 288)

Dans cette conception, le praxème enregistre les praxis sous la forme de programmes de sens, qui seraient rejoués à chaque actualisation discursive, dans un acte spécifique de « production de sens ». Entre le réel extralinguistique et sa représentation linguistique s'interpose la médiatisation des pratiques sociales. Ainsi, la nomination apparaît comme l'expression d'un point de vue collectif sur le réel, puisque dans les mots sont inscrites des représentations socialisées<sup>163</sup>. Le praxème, outil de la nomination, permet en particulier de saisir des phénomènes d'ordre idéologique<sup>164</sup>.

C'est là un point de croisement entre cette approche et les travaux centrés sur la question de la relativité linguistique insistant sur la diversité des découpages du réel selon les langues<sup>165</sup>. Le praxème enregistrant l'activité et les pratiques humaines, selon une relativité culturelle, sociale, historique, environnementale, la praxématique peut être conçue comme une linguistique « anthropologique » (Siblot 1990, 2001a).

En outre, pour un énonciateur spécifique dans une situation de discours particulière, procéder à un acte de nomination, ce serait toujours choisir parmi une « infinité des catégorisations possibles » pour désigner un même référent (Siblot 2001a : 201). Il en est ainsi, par exemple, de la nomination des personnes, qui peuvent se voir attribuer différents statuts (*Monsieur, cher collègue, Monsieur le Professeur, Eh toi le linguiste...*). La nomination serait donc également l'expression d'un point de vue individuel, en ce que dans le mot s'inscriraient les représentations de l'énonciateur.

---

<sup>163</sup> On voit que la praxématique, tout en analysant la nomination comme l'expression de représentation, relève également de ce courant général dont nous avons parlé au début du chapitre, qui réintègre l'extralinguistique à l'analyse linguistique, par le biais des praxis sociales (cf. Siblot 1990), ce qui aboutit à une position plus nuancée que celle des approches rejetant entièrement la prise en compte de l'extralinguistique, comme les approches constructivistes.

<sup>164</sup> Voir par exemple les analyses de l'emprunt *casbah* chez Siblot (1994a, 1994b, 1996a), ou, pour une illustration récente dans la même lignée, Dufour (2007a, 2007b), qui étudie l'émergence et la circulation à travers les discours des praxèmes *civilisation, progrès, développement*. Elle montre en particulier qu'en dépit de la disparition progressive du premier terme de la surface des discours, la même idéologie est reconduite dans les discours récents sur le développement.

<sup>165</sup> Cf. chapitre 1, section 1.1.

Dès lors, toute nomination exprime une certaine vision de la chose nommée ; elle témoigne d'une prise de position, par laquelle l'énonciateur ne se contente pas de nommer un objet en soi, mais désigne également la position qu'il adopte face à cet objet. Par conséquent, le sens des mots est éminemment variable selon les contextes dans lesquels ils sont utilisés. L'analyse du sémantisme des dénominations doit tenir compte des positions des énonciateurs.

Notre approche présente certaines affinités avec celle de Siblot, en dépit de divergences sur la prise en compte de l'ordre des formes de langue<sup>166</sup>. Pour l'analyse des faits de référence dans le corpus d'étude, il n'est pas possible de se contenter d'une approche strictement en langue : la nomination y apparaît clairement comme le lieu d'émergence d'un point de vue. Celui-ci se donne à lire tant dans le jeu de la sélection – consciente ou non – d'une forme référentielle à l'exclusion des autres possibles pour le même type d'objets, ce choix indiquant quelle position le voyageur prend vis-à-vis de ces réalités autres, mais aussi dans la manière dont le discours des voyageurs reconstruit le sémantisme des dénominations, notamment des termes empruntés, qui subissent fréquemment des reconfigurations du sens. De telles opérations donnent à voir les représentations, souvent stéréotypées, des énonciateurs vis-à-vis de l'altérité culturelle. Notre approche de la nomination dans les récits de voyage tentera de mettre en lumière les effets discursifs produits par le choix de telle ou telle forme de nomination pour un type de référents, et également de mettre l'accent sur la manière dont le sémantisme des dénominations est construit dans le discours, dans une approche contextualisée des dénominations.

Cependant, il nous semble essentiel de ne pas exclure, au nom de la prise en compte des représentations individuelles et collectives dans l'étude de la nomination, les contraintes qui pèsent sur une telle activité, ainsi que le rôle des formes de langue.

Selon nous, l'énonciateur n'a pas toute liberté de choisir parmi une infinité de possibles la forme qui servira à nommer un référent. Nous pensons que ce choix est contraint par l'extralinguistique d'une part, par l'ordre de la langue d'autre part.

---

<sup>166</sup> Et également des contraintes génériques et textuelles, que nous évoquerons dans la suite de l'étude (notamment section 3.4. de ce chapitre).

On notera que les exemples sélectionnés pour illustrer cette conception de la nomination relèvent principalement de la nomination des personnes, comme dans la série d'exemples de nomination d'une même personne selon différents statuts (*cher collègue, Monsieur le Professeur*, Siblot 2001a), la nomination de l'autre, des peuples, etc. (Siblot 1999a, Bres *et al.* éd. 1999, Akin éd. 1999). Les types de phénomènes analysés présentent une forte proximité avec les faits de catégorisation sociale étudiés par l'approche ethnométhodologique, consistant à assigner aux sujets des identités circonstancielle. Ainsi, on note que, bien que les conceptions théoriques soient différentes, on trouve davantage de similitude entre l'approche praxématique de la nomination et l'approche ethnométhodologique de la catégorisation qu'entre cette dernière et la conception de la catégorisation en sémantique référentielle, lexicale et cognitive. Praxématique et ethnométhodologie se rejoignent notamment sur l'idée d'une infinité des modes de *nomination / catégorisation* pour un même objet de discours.

Un second type d'exemples exploités par Siblot pour illustrer sa conception de la nomination est représenté par des objets sociaux : pour un même conflit social, l'auteur cite par exemple l'utilisation possible des différents praxèmes *défense des travailleurs, lutte des classes, inadaptation des appareils syndicaux, archaïsme des mentalités, plan social*, etc., qui révèlent des engagements idéologiques différents (Siblot 2001a)<sup>167</sup>.

Pour ces deux types de référents, nous avons émis l'hypothèse que leur catégorisation est davantage soumise à variation que celles des référents concrets. Pour désigner une personne, on peut en effet mettre l'accent sur son aspect physique, son statut social, le lien de parenté que l'on entretient avec elle, etc. Les objets sociaux quant à eux dépendent fortement des points de vue de ceux qui en parlent<sup>168</sup>. Il n'est pas étonnant de voir que la manière dont on les nomme tient aux positions que l'on assume vis-à-vis d'eux.

Nous adoptons une position un peu différente sur la nomination. Pour les objets désignés dans le corpus, principalement concrets, plusieurs formes de nomination sont là aussi possibles. Cependant, le choix des formes nous semble

---

<sup>167</sup> Ces types d'exemples sont aussi ceux qui sont privilégiés par les analyses du discours à entrée lexicale (cf. section 3.4.2. de ce chapitre).

<sup>168</sup> Cf. section 1.2. de ce chapitre.

ici contraint par l'identité de ces objets : pour que l'opération de référence réussisse dans ces contextes (et donc pour que le lecteur puisse se représenter ces réalités exotiques), il est de fait nécessaire de s'appuyer, au moins partiellement, sur des catégorisations intersubjectivement stables. La nomination nous semble en partie contrainte par les types de référents visés.

D'autre part, Siblot reproche à la perspective dénomminative son « fixisme », appuyé sur l'idée que les dénominations auraient un sens stable en langue. Il défend au contraire l'idée que les mots n'ont pas de sémantisme fixe :

Non seulement les locuteurs emploient des termes différents pour désigner un même référent – et disputent à leur sujet – mais lorsqu'ils usent des mêmes mots, ils les comprennent différemment et doivent pour « s'entendre » en négocier le sens. À la quête de la stabilité démentie du sens des dénominations, il faut donc substituer la compréhension de leur perpétuelle variation, et celle d'un réglage du sens en discours (Siblot 1999b : 20)

Si nous sommes d'accord sur le fait que les emplois des mots sont variables, nous pensons nécessaire de tenir compte de la stabilité de la langue. L'ordre de la langue et la dimension formelle interviennent de fait assez peu dans les analyses proposées par Siblot pour illustrer l'acte de nomination<sup>169</sup>. Certes, le sens des mots est largement variable ; mais la stabilité conférée par le système de la langue réside également dans la spécificité du fonctionnement des formes sémiotiques. Nous avons défendu l'idée que la référence n'emprunte pas les mêmes chemins selon qu'elle est effectuée par des formes codées ou par des formes *ad hoc*. Dans les exemples cités plus haut des différents « praxèmes » pour désigner le même conflit social, faut-il mettre exactement sur le même plan *licenciement* et *plan social* d'une part, *archaïsme des mentalités* et *inadaptation des appareils syndicaux* d'autre part ? Nous pensons quant à nous qu'il importe de distinguer les formes lexicales et les séquences opérant des prédications, le format influant sur les opérations énonciatives effectuées, et sur la construction des représentations. Nous retrouvons ainsi des critiques similaires à celles que nous avons formulées vis-à-vis des approches discursives de la catégorisation.

---

<sup>169</sup> Au sein de l'approche praxématique, d'autres études, notamment axées sur les marqueurs de dialogisme, sont davantage axées sur l'analyse des formes de langue (notamment Bres 1999a, Bres 1999b, Bres & Verine 2003, Bres & Nowakowska 2005).

Nous pensons qu'il est nécessaire d'articuler la prise en compte des formes et des formats linguistiques, le rôle spécifique qu'ils jouent dans l'opération de référence, avec l'analyse des représentations construites par la nomination. Le fait d'adopter une approche discursive de la nomination n'est pas pour nous incompatible avec une analyse linguistique systémique des formes qui portent cette opération.

C'est pourquoi il nous semble nécessaire de maintenir les deux termes de *nomination* et de *dénomination*, afin d'articuler les deux dimensions de construction de la référence dans les discours, l'acte de parole permettant de renvoyer en discours à des référents, en introduisant éventuellement un point de vue, un type de formes spécifiques qui permettent d'opérer cet acte de manière sémiotique.

#### **3.4.1.2. Le dialogisme de la nomination**

Si nous sommes en désaccord sur la place à accorder aux formes de langue dans l'analyse de la nomination dans le modèle de Siblot, nous pensons que l'un de ses apports essentiels réside dans la caractérisation de la nomination comme foncièrement dialogique<sup>170</sup>. Dans cette conception, les prises de position mises en œuvre dans l'acte de nomination s'opèrent dans une interaction avec l'autre. Cette idée constitue une tentative d'application de la notion de dialogisme issue des travaux de Bakhtine (1929, 1934, 1952) à l'analyse du sémantisme du nom<sup>171</sup>.

Dans la mesure où la nomination repose toujours, selon l'approche praxématique, sur un choix du locuteur entre une infinité de formes nominales, ce choix implique l'exclusion de toutes les autres formes de nomination possibles du même référent, qui pourraient être assumées par d'autres énonciateurs ; dès lors, l'actualisation d'un nom consiste également en une prise de position vis-à-vis de ces derniers. Par exemple, l'emploi d'un euphémisme est redevable d'une telle

---

<sup>170</sup> Voir en particulier Siblot (2004), ou encore Cassanas *et al.* éd. (2004) pour quelques illustrations sur corpus.

<sup>171</sup> Par ailleurs, cette thèse a principalement eu des retombées dans le champ des analyses syntaxiques (par exemple pour des structures comme l'interrogation ou la nominalisation – notamment Bres 1999a, 1999b), ou sur l'étude de configurations énonciatives (en particulier le discours rapporté – Authier-Revuz 1992, 1993a, 1995, Bres & Verine 2003 – ou la modalisation autonymique – Authier-Revuz 1995) ou discursives (par exemple l'explication – Moirand 1999a).



analyse : lorsqu'un employeur parle de *flexibilité*, c'est là un moyen d'éviter de parler de *licenciement*, ce qui constitue une prise de position par rapport aux autres énonciateurs, susceptibles d'employer de telles dénominations.

Cette hypothèse du dialogisme de la nomination est un outil qui doit pouvoir contribuer à la mise en lumière de l'idéologie, notamment en ce que la nomination est un lieu de surgissement de l'interdiscours<sup>172</sup>. Cette approche contribue ainsi à approfondir certaines des propositions de l'analyse du discours.

Le corpus sur lequel nous travaillons présente divers faits de nomination redevables d'une analyse en termes de dialogisme ; ils convoquent en outre des dimensions dialogiques plus nombreuses que ceux qui viennent d'être mentionnés. Les énonciateurs-voyageurs convoquent en effet des dénominations qui engagent d'autres sujets, soit les locuteurs indigènes à qui ils empruntent les dénominations des objets exotiques, soit les autres voyageurs qui ont précédé le rédacteur du texte étudié – par rapport auxquels il y a fréquemment prise de position –, soit encore vis-à-vis des lecteurs, qui interviennent dans la nomination en ce que le discours s'adapte à leurs savoirs supposés. Nous verrons qu'apparaissent dans ces faits de nomination des positionnements.

Ainsi, notre conception de la nomination dans les récits de voyage présente de nombreuses affinités avec celle qui est proposée dans le cadre de la praxématique par Siblot. La différence essentielle réside dans une articulation de la dimension énonciative et éventuellement idéologique avec l'ordre de la langue. Nous ajouterons à cette articulation la prise en compte de la dimension générique de la nomination et celle de sa dimension proprement cotextuelle<sup>173</sup>.

### **3.4.2. Nouvelles analyses du discours à entrée lexicale**

Cette articulation rapproche en partie notre optique de celles qui sont développées au sein de diverses analyses du discours à entrée lexicale, qui présentent aussi des intérêts communs avec la praxématique, tout en n'ayant pas pour objet spécifique la nomination. Ces études rejoignent l'approche

---

<sup>172</sup> Dans une perspective proche, Moirand (2004a) défend l'idée selon laquelle les mots, circulant d'une communauté discursive à une autre à une autre, transportent ainsi avec eux des discours transverses, et constituent le lieu d'inscription de domaines de mémoire. Elle voit dans ce type de phénomènes le surgissement de l'interdiscours dans le processus de nomination.

<sup>173</sup> Cf. section 3.4. de ce chapitre.

praxématique pour concevoir les dénominations comme lieux d'émergence de représentations.

L'objectif de ces analyses du discours n'est pas à proprement parler de proposer une approche synthétique du fonctionnement de la nomination, mais de travailler sur l'usage du lexique en discours, au sein d'une double filiation théorique : elles appliquent l'hypothèse d'une interaction entre langue et discours développée par Benveniste (1966, 1974a) dans un cadre énonciativiste, et sont d'autre part largement héritières de la lexicologie socio-politique de Dubois (1962), qui considérait le lexique comme un lieu d'appréhension des positionnements idéologiques<sup>174</sup>.

La prise en compte du lexique en discours sert deux types d'objectifs : il peut s'agir de contribuer soit à la lexicologie historique, soit à la caractérisation des discours à partir de l'usage qu'ils font des mots.

La première de ces approches vise à décrire le sémantisme des mots à partir de leur usage dans les différents contextes discursifs où ils apparaissent. Les analystes sélectionnent ici une unité lexicale ou une formule, et étudient leur trajectoire discursive, l'évolution de leur sémantisme à travers les discours qui les convoquent, la fixation de ces signifiés en langue. Les divers usages discursifs reconfigurent constamment les signifiés des mots et leur confèrent des valeurs nouvelles :

Même les catégorisations lexicales « évidentes » ne sont pas stables, ni acquises une fois pour toutes. Elles sont toujours re-spécifiées en discours et les représentations qui y sont attachées sont liées autant aux opérations qui les déplacent et les reformulent sans cesse qu'à des représentations pré-construites. Les points de vue inédits, qui peuvent apparaître sous les catégorisations, sont d'autant mieux reçus que les mots sont familiers. (Branca-Rosoff *et al.* 1995 : 58)

Les unités choisies sont le plus souvent des lexies révélatrices d'enjeux socio-politiques (*socialisme* dans Branca-Rosoff & Guilhaumou 2002, ou les désignants de groupes sociaux tels que *aristocrate*, *citoyens* dans Guilhaumou éd. 1985, ou encore *sans-culotte* dans Geoffroy 1985, *insécurité* dans Née 2007,

---

<sup>174</sup> Le point de départ de l'analyse était généralement un mot très marqué idéologiquement (par exemple le mot *nègre*, étudié dans les dictionnaires d'Ancien Régime par Delesalle & Valensi, 1972).

2009), des termes polémiques ou renvoyant à des conflits sociaux<sup>175</sup> (*voile*, *foulard*, *hidjab* dans Petiot 1995, Petiot & Reboul-Touré 2006, *purification ethnique* dans Krieg-Planque 2003), ou même des mots qui, en apparence moins chargés d'idéologie, construisent des objets sociaux et donnent à lire les représentations que se font les sujets (*quartier* chez Branca-Rosoff 2001). L'approche vise à ne pas réifier le sémantisme des mots, en mettant au jour les processus par lesquels les usages se stabilisent et en montrant que les mots sont porteurs d'une mémoire discursive et transportent avec elle une histoire sociale.

Une seconde perspective cherche non plus à faire une étude strictement lexicologique, mais à caractériser les discours à partir de l'usage qu'ils font de certains mots, conçus comme entrées dans ce discours<sup>176</sup>. Cette optique est en particulier développée dans les travaux du Cediscor consacrés au discours de vulgarisation (par exemple Moirand 1999a qui étudie l'émergence et la circulation de l'expression *vache folle* dans les médias<sup>177</sup>).

L'objet d'étude de ces approches n'est pas la nomination à proprement parler, mais bien des unités lexicales étudiées soit dans la perspective d'une lexicologie fondée sur les discours, soit d'une caractérisation du fonctionnement des discours à partir des formes lexicales qu'ils convoquent et de la manière dont ils construisent son sémantisme. Mais ces analyses côtoient fréquemment la question de la (dé)nomination. Parfois, elles s'y réfèrent explicitement pour développer l'étude du sémantisme d'un lexème particulier ou la constitution d'objets de discours (Petiot 1995, Veniard 2007, Nee 2007, 2009, Calabrese 2007), tout en se donnant pour objet principal l'analyse en discours du sémantisme de ce lexème. D'autres adoptent un point de vue surplombant sur l'opération de nomination, en concourant à rendre compte de ses fonctionnements généraux dans une conception qui s'éloigne de la sémantique référentielle de la dénomination (en particulier Branca-Rosoff 2007b), voire en mettant en question la pertinence de cette notion (Moirand 2004b). D'autres fois, le lien est moins

---

<sup>175</sup> Branca-Rosoff (1998b).

<sup>176</sup> Il n'est cependant pas exclu que les deux approches se conjoignent au sein d'une même étude, les deux versants pouvant fonctionner de pair pour analyser les fonctionnements discursifs des unités lexicales (par exemple dans Krieg-Planque 2003).

<sup>177</sup> Ou encore Reboul-Touré (2000), qui retient le mot-entrée *transgénique* pour caractériser le fonctionnement du discours de vulgarisation – mais il s'agit ici d'un adjectif, contrairement aux types de formes canoniques que sont les noms et qui intéressent au premier chef notre propos.

explicitement établi, mais on observe que ces approches rejoignent la conception de la nomination développée dans le champ de la praxématique : ces deux ensembles de perspectives théoriques, à l'opposé de la conception saussurienne réifiée du signe linguistique, conçoivent les unités lexicales ou les praxèmes comme des unités où s'inscrivent des représentations. Le point de rencontre se fait tout particulièrement sur les notions de *dialogisme de la nomination* et de *mémoire des mots* (Moirand 2004a), cette dernière notion rendant compte de l'inscription de la nomination dans l'interdiscours et la présentant comme lieu d'émergence de discours transverses :

Dans les mots subsistent la trace mémorielle plus ou moins ténue des discours qu'ils ont servi à énoncer et des réactions du discours en train d'être élaboré par rapport aux discours qui font partie de la mémoire du locuteur (reprise, opposition et marquage de ce désaccord, transformation). (Branca-Rosoff 2007b)

Moirand (2004a) montre que l'intérêt de ces notions réside dans la constitution d'une troisième voie entre une sémantique strictement référentielle et une vision constructiviste, en faisant place à la dimension interdiscursive à l'œuvre dans les formes de référence.

En dépit de la proximité d'intérêts entre ces approches et la praxématique<sup>178</sup>, on note cependant deux différences principales. La première porte sur la priorité accordée à l'une ou l'autre des composantes analysées : là où Siblot se donne pour objectif principal de modéliser l'opération de nomination en tant que porteuse des praxis des énonciateurs, qu'il illustre par l'analyse de quelques formes de nomination, comme l'emprunt *casbah* dans la formation discursive coloniale (1994a, 1994b, 1996a), les analyses du discours à entrée lexicale se donnent pour objectif premier la mise en lumière de la construction du sémantisme d'une unité lexicale ou sa circulation à travers divers discours, en convoquant secondairement l'outil de la nomination.

D'autre part, l'objectif de Siblot est de mettre en lumière une procédure générale, la nomination, et non de travailler sur des formes spécifiques, comme

---

<sup>178</sup> Les échanges théoriques sont d'ailleurs nombreux entre ces deux perspectives, comme l'attestent des publications communes récentes comme Cassanas *et al.* éd. (2004), Dufour *et al.* éd. (2004), Cislariu *et al.* éd. (2007), qui font dialoguer les points de vue.

c'est le cas en analyse du discours à entrée lexicale, centrée sur le sémantisme ou l'emploi de certaines unités lexicales. Or, cette procédure n'est pas uniquement portée par les unités lexicales, elle est sous-jacente au fonctionnement en discours de différents types de formes référentielles. Siblot exploite également, pour illustrer sa conception, des formes non lexicales, comme les noms propres, les termes d'adresse (Siblot 2001a).

Ce choix est d'ailleurs dans la ligne directe de sa conception du langage, qui ne reconnaît pas d'ordre spécifique de la langue : le lexique n'a donc pas de prééminence particulière dans cette perspective. C'est là un point qui distingue nettement cette approche des analyses développées dans le cadre de la lexicologie des usages. Dans cette dernière perspective, les emplois en discours des unités lexicales sont largement adossés aux propriétés de langue. Certaines des études situées dans cette perspective (Branca-Rosoff 2001, Veniard 2007, Nee 2007, 2009) présentent l'intérêt de proposer une analyse distributionnelle des formes lexicales. L'observation des cotextes lexico-syntaxiques (cooccurents, collocations, classifieurs verbaux, compléments) et des associations préférentielles dans lesquelles s'inscrivent les unités lexicales permet de faire apparaître des matrices de sens. Le cotexte phrastique est ainsi un indice des représentations sociales qui accompagnent le mot, et qui s'intègrent à son sémantisme. Une telle approche permet de concevoir les formes lexicales comme situées dans une interaction entre langue et discours.

Notre propre approche présente des affinités avec les deux ensembles d'analyses en discours qui viennent d'être présentés. Nous rejoignons ces approches pour concevoir la nomination comme un lieu de positionnement. Dans le même temps, notre perspective se rapproche sur certains points de l'une ou de l'autre de ces optiques.

Elle rejoint plus particulièrement celle de Siblot dans la mise en lumière du processus général de nomination. Nous aurions pu choisir d'entrer dans le corpus de récits de voyage par des unités lexicales, par exemple par des mots marqués idéologiquement comme *nègre*, *civilisation*, ou d'expressions exploitées de manière polémique dans le corpus, comme *religion musulmane*<sup>179</sup>, ce qui aurait

---

<sup>179</sup> Tous les contextes d'emplois de *musulman* ou *religion musulmane* dans le texte de Mage (1867b), en particulier, font apparaître des positionnements axiologiquement marqués. Ces termes

certainement permis de mettre en lumière l'idéologie des voyageurs de la période coloniale et d'étudier l'évolution des représentations et leur inscription dans les mots. Cependant, nous avons fait le choix de mettre l'accent sur un processus général plutôt que sur des unités lexicales isolées, notamment parce que nous avons pu observer que diverses catégories de formes référentielles – parmi lesquelles beaucoup de séquences non lexicales<sup>180</sup> – se conjoignent pour construire la référence et les représentations dans le genre de discours qui nous occupe, et produisent des effets discursifs similaires<sup>181</sup>. L'entrée est donc plus sémantique que lexicale. Ainsi, nous visons à caractériser le genre récit de voyage par le traitement qu'il fait des opérations de nomination, dans la double perspective de la description de procédures sémantico-référentielles et de la mise en lumière des prises de position telles qu'elles apparaissent dans l'usage des formes en discours.

Cependant, notre perspective se distingue de celle que Siblot a développée dans la mesure où nous accordons davantage de prééminence à l'ordre de la langue, dans une proximité avec les approches lexicales en discours. Cependant, nous mettrons l'accent sur d'autres propriétés de langue que ces études. Nous montrerons que les « bricolages » référentiels<sup>182</sup> se font sur la base de formats disponibles en langue<sup>183</sup>, qui connaissent des exploitations discursives spécifiques dans le récit de voyage. En outre, dans la mesure où nous ne nous centrons pas uniquement sur des unités lexicales, nous serons amenée à travailler également sur des séquences d'items ; dès lors, nous analyserons l'influence des propriétés sémantiques et formelles de ces différents types de formes sur la construction de la référence. Nous pensons en effet que les représentations se construisent sur la

---

apparaissent dans des collocations du type *cette sauvagerie musulmane, un préjugé musulman*, ou sont souvent corrélés dans une séquence textuelle à des mots comme *fanatisme* ou *superstition*. Ce type d'emplois cotextuels, tout en n'entrant pas dans notre objet dans la mesure où ils ne désignent pas à proprement parler des *realia*, mais qualifient des attitudes, constitueraient de bonnes entrées pour analyser l'idéologie des voyageurs. Dans une perspective proche, Siblot (2005), étudiant le mot *fanatique* dans le discours colonial, note qu'à partir du 19<sup>e</sup> siècle *fanatisme musulman* devient un syntagme en voie de figement, et relève quelques attestations dans des textes de voyageurs. Il pourrait être intéressant de développer l'étude du rôle que le discours des voyageurs a joué dans la diffusion et la naturalisation de ce type de stéréotypes.

<sup>180</sup> Voir la typologie des différents formats de nomination que nous proposons dans les chapitres 4 et 5.

<sup>181</sup> Ce point sera développé dans les analyses de détail de chacun des formats de nomination de la typologie présentée dans les chapitres 4 et 5.

<sup>182</sup> Cf. section 2.2. de ce chapitre.

<sup>183</sup> Cf. notre typologie des formats de nomination dans les chapitres 4 et 5.

base de telles contraintes de langue. Nous tenterons donc, dans les analyses de détail, d'articuler constamment ces deux perspectives de la langue et du discours. En outre, nous travaillerons sur l'inscription des formes de nomination dans un type de cotexte plus large que le strict cotexte phrastique considéré par ces études : nous nous intéresserons à l'incidence des formes au sein de séquences textuelles<sup>184</sup>.

Enfin, nous avons mentionné les analyses qui tentent de caractériser le fonctionnement des discours par l'usage qu'ils font de certains mots. Nous adoptons une perspective partiellement similaire, appliquée non plus à des mots, mais à des formats de nomination : nous considérons que les textes relevant du genre récit de voyage se caractérisent par des mises en œuvre en grande partie communes de l'opération de nomination.

### **3.4.3. Nomination et modalisation autonymique**

La dimension langue est largement prise en compte dans l'approche énonciative d'Authier-Revuz<sup>185</sup>, qui s'intéresse en particulier aux formes de la modalisation autonymique. Dans cette perspective, les opérations de nomination et les commentaires méta-énonciatifs qui accompagnent les dénominations sont conçus comme un lieu privilégié de positionnement, dans la mesure où ils donnent accès aux représentations que les énonciateurs se font de la langue.

La nomination n'est pas traitée, dans le travail d'Authier-Revuz, pour elle-même, comme une procédure sémantique dont il s'agirait de mettre en lumière les propriétés et le fonctionnement, mais en tant qu'elle donne à voir les représentations que les énonciateurs se font de la langue à travers les commentaires méta-énonciatifs<sup>186</sup> portés par les énonciateurs sur les dénominations qu'ils produisent. Le travail d'Authier-Revuz ouvre ainsi de larges

---

<sup>184</sup> Cf. section 3.4.4. de ce chapitre.

<sup>185</sup> Ses travaux recensent les diverses marques formelles indexant une hétérogénéité énonciative, notamment à travers l'étude des formes du discours rapporté (1992, 1993b, 1996), du dialogisme (1985), ou encore de l'autonymie (1981, 1982, 1984, 1987, 1994, 1995, 2000, 2003).

<sup>186</sup> Le méta-énonciatif est conçu ici comme du métalinguistique produit spontanément par les sujets à propos de leur propre énonciation. On distinguera, à la suite d'Authier-Revuz (1995), la méta-énonciation du *métadiscours*, terme plus général désignant tout discours sur le langage en général, ou sur des discours particuliers.

perspectives à l'analyse des discours en lien avec la problématique de la nomination.

Partant de l'idée selon laquelle le métalinguistique courant<sup>187</sup> en général, et la méta-énonciation en particulier, donnent accès aux représentations que les sujets se font du fonctionnement du langage, Authier-Revuz s'intéresse à la modalisation autonymique, configuration à dédoublement énonciatif par laquelle un énonciateur, tout en proférant une énonciation, opère un retour méta-énonciatif et commente cette dernière. En particulier, les énonciateurs recourent fréquemment, pour nommer des référents, à des formes marquées par la modalisation autonymique ; ce faisant, ils suspendent la transparence par laquelle les mots s'effacent habituellement devant les choses qu'ils désignent.

L'approche d'Authier-Revuz nous intéresse à plusieurs chefs. Tout d'abord parce qu'elle aborde la question de la nomination, non pas seulement à partir du mot (la dénomination), mais à partir de *configurations* plus développées<sup>188</sup>, dans lesquelles se coule l'activité de nomination. Ces configurations incluent une forme opérant la référence, et un commentaire méta-énonciatif, une *boucle réflexive*, revenant sur cette première forme, pour suspendre son évidence.

Au-delà du repérage des diverses formes que peut adopter la modalisation autonymique, une telle approche nous intéresse tout particulièrement en ce qu'elle permet de caractériser les discours en fonction de la place qu'ils réservent aux différents types d'hétérogénéité énonciative indexés par les formes de modalisation autonymique. Les types et les genres de discours offrent des réalisations diverses de ces formats rendus disponibles par la langue ; ces exploitations construisent des représentations spécifiques que les énonciateurs se font du fonctionnement de la langue, et manifestent des positions énonciatives. En particulier, concernant plus spécifiquement la place faite à la représentation de la non coïncidence entre les mots et les choses (le processus de nomination est ici

---

<sup>187</sup> Nous reprenons ici la terminologie utilisée par Authier-Revuz (1995 : 15-16) à la suite de Rey-Debove (1978). Le *métalinguistique courant* est le discours de l'utilisateur sur la langue, le sens, l'énonciation, etc., alors que le *métalinguistique scientifique* correspond au discours de la linguistique. Nous garderons le terme d'*épilinguistique*, parfois employé comme un synonyme de *métalinguistique courant*, pour renvoyer à l'activité métalinguistique non consciente des sujets (Culioli 1987 : 41), qui apparaît en particulier dans les gloses méta-énonciatives que nous étudierons dans les parties d'analyse de cette recherche (en particulier, chapitre 6).

<sup>188</sup> Nous parlerons pour notre part de *formats*.



présenté comme marqué par une hétérogénéité entre les mots dont dispose l'énonciateur et ce qu'ils nomment – Authier-Revuz 1995), l'auteur remarque de manière annexe<sup>189</sup> qu'il existe une dichotomie entre deux grands ensembles de discours : certains discours accordent une place nulle à la représentation d'une telle non coïncidence, tels le discours mathématique ou la poésie, alors que d'autres sont fortement marqués par l'écart nom-chose, comme c'est le cas de nombreux textes littéraires. Au sein de ce second ensemble, il est intéressant de voir qu'Authier-Revuz remarque rapidement que les discours visant à décrire une réalité encore non nommée ou reconnue, comme le discours clinique du XIX<sup>e</sup> siècle ou encore les textes de découverte de nouveaux mondes par des voyageurs ou des missionnaires, doivent probablement se caractériser par un « marquage réflexif intense de l'écart – approximation, incertitude, analogie, métaphore... – disant la relative impuissance éprouvée par un discours à « atteindre » une réalité qu'il ne fait qu'approcher » (Authier-Revuz 1995 : 677)<sup>190</sup>.

Pour notre part, nous rapporterons la mise en œuvre de ces configurations à la dimension générique. Nous avons pu observer que les récits de voyage qui constituent le corpus présentent de nombreuses séquences de nomination mettant l'accent sur la non coïncidence entre les mots et les choses : tout en nommant les référents exotiques qu'ils rencontrent, les énonciateurs reviennent, par des commentaires méta-énonciatifs, sur les formes de nomination choisies, qu'ils présentent fréquemment comme non pleinement adéquates aux réalités étrangères à décrire. Dans ces configurations se donne ainsi à lire leur position sur le fonctionnement du langage et de la langue. Ces formes indexent en particulier une conception orthonymique de la langue, dans laquelle à chaque type de choses correspondrait un nom adéquat, et sur l'approximation de l'opération de référence lorsque l'on ne dispose pas du lexique adéquat. La nomination est également présentée par les énonciateurs comme essentiellement problématique,

---

<sup>189</sup> En effet, ce n'est pas l'objectif central de son travail, qui vise un recensement des formes de la modalisation autonymique disponibles en langue ; cependant, l'étude ouvre des perspectives vers l'analyse de l'exploitation discursive de ces formes, étude que l'auteure n'a pas menée de manière systématique dans ce cadre. Elle en propose cependant certains aperçus (par exemple Authier-Revuz & Romeu 1984).

<sup>190</sup> L'étude des formes de la modalisation autonymique dans ces types et genres de discours n'est pas menée chez Authier-Revuz.

constamment marquée d'une inadéquation. Cette position, largement partagée par les énonciateurs-voyageurs du corpus, semble un trait caractéristique du genre<sup>191</sup>.

L'autre type de non-coïncidence, renvoyant à ce qu'Authier-Revuz appelle la non coïncidence du discours à lui-même (le discours est affecté par la présence en lui d'autres discours) apparaît dans des configurations où l'énonciateur, pour nommer les référents propres à la société qu'il décrit, passe par les dénominations données localement à ces objets. La nomination fonctionne alors sur un mode dialogique – perspective qu'il conviendra d'articuler avec les apports de la praxématique, qui s'interroge notamment sur le dialogisme de la nomination.

Cependant, nous verrons que si les configurations méta-énonciatives explicitent les positions des voyageurs sur la langue, ces dernières apparaissent également dans des formes moins explicites, mais qui traduisent un rapport similaire : les formes du type *une sorte de X*, marquant une nomination approximative, si elles ne comportent pas de retour méta-énonciatif sur la nomination, sont également interprétables comme marquant une non coïncidence des mots dont disposent les voyageurs aux choses qu'ils ont à décrire. Ces dernières formes n'entrent pas dans l'objet d'étude d'Authier-Revuz, qui se centre sur les séquences incluant des commentaires méta-énonciatifs, mais nous mettrons pour notre part en parallèle les deux séries de formes, celles qui sont méta-énonciatives et celles qui ne comportent pas de dédoublement méta-énonciatif, dans la mesure où elles traduisent des positionnements similaires. Il s'agit donc de mettre en perspective toutes les procédures discursives par lesquelles la nomination est mise en place dans ces discours, en ne se centrant pas exclusivement sur un type particulier de formes linguistiques.

#### **3.4.4. Une analyse séquentielle de la nomination et de la catégorisation**

Si la nomination est à analyser en contexte et dans sa dimension énonciative, il importe également, selon nous, d'en rendre compte du point de vue

---

<sup>191</sup> Nous exploiterons en particulier dans la suite de cette étude les formats de structure *dénomination + glose*, particulièrement intéressantes pour étudier la reformulation, par les voyageurs, du sémantisme des formes empruntées, ce qui donne à voir leur positionnement vis-à-vis des cultures autres (cf. chapitre 6).

de la textualité, de l'étudier en cotexte. Cette perspective est peu exploitée, non seulement dans les approches en langue de la dénomination, mais aussi dans les études discursives sur la nomination et la catégorisation.

Pour revenir sur la sémantique référentielle, lexicale et cognitive, on note que la dénomination y est le plus généralement étudiée hors cotexte, même lorsque les formes analysées sont replacées au sein d'une phrase. Mais on s'intéresse assez peu, dans cette perspective, aux fonctionnements phrastiques eux-mêmes : les énoncés donnés en exemples (du type un magasin où l'on vend des livres s'appelle une librairie) ont essentiellement valeur de tests servant à mettre en lumière les propriétés sémantiques d'une séquence linguistique, en particulier à savoir si un segment linguistique fonctionne comme dénomination ou désignation. Il s'agit d'énoncés métalinguistiques fabriqués, et non de véritables attestations d'emplois en discours commun. Il en est de même des phrases définitoires utilisées en sémantique cognitive pour tester les appartenances catégorielles, du type :

- (a) *Un moineau est un oiseau.* (vrai)
- (b) *Un poussin est un oiseau.* (moins vrai que a)
- (c) *Un pingouin est un oiseau.* (moins vrai que b)
- (d) *Une chauve-souris est un oiseau.* (faux ou très loin de vrai)
- (e) *Une vache est un oiseau.* (absolument faux) (Kleiber 1990)

De tels tests, même s'ils semblent convoquer au sein d'une phrase l'unité lexicale *oiseau*, mettent moins en lumière les propriétés linguistiques de cette dernière que la structure interne et externe de la catégorie cognitive *oiseau* (avec les différentes sous-catégories qu'elle comporte). On voit qu'il ne s'agit pas de tester le comportement phrastique de la dénomination.

Ainsi, les études en langue ne considèrent généralement pas les rapports de la dénomination aux autres constituants de la phrase ; elles ne travaillent pas non plus sur des unités dépassant le cadre de la phrase. Dès lors, en travaillant sur des énoncés hors contexte, on ne peut rendre compte du fonctionnement textuel de la nomination.

Or, d'une part un énoncé apparaît rarement seul, et d'autre part les procédés de nomination employés pour l'introduction d'un référent nouveau au sein d'un texte d'une part, et ceux qui permettent la reprise d'un élément auquel il a déjà été fait référence d'autre part, ne sont pas forcément les mêmes. Pour rendre compte de la nomination telle qu'elle est mise en œuvre dans le corpus, il est selon nous nécessaire de l'analyser au sein de séquences textuelles ; nous étudierons dans cette perspective les formes de nomination au sein de séquences descriptives permettant de rendre compte de *realia* exotiques<sup>192</sup>.

On note cependant que le travail de Theissen (1997), tout en se situant dans le prolongement de la sémantique lexicale et cognitive, adopte une position originale, puisqu'elle replace les dénominations au sein de séquences textuelles. S'inspirant du modèle de la dénomination et de la catégorisation issu des travaux de Rosch (1976, 1978) et de ses continuateurs, l'auteure s'interroge sur ce qui préside au choix d'une dénomination du niveau de base (par exemple *chien*), du niveau subordonné (*teckel*) ou du niveau superordonné (*mammifère*) au sein d'une séquence donnée. Le choix lexical entre des termes de niveaux d'abstraction différents est interprété en termes d'apport adéquat d'informations par rapport à la séquence dans laquelle apparaît la forme de dénomination. Mais Theissen s'intéresse plus aux informations sémantiques fournies par les formes de dénomination (à savoir, au caractère adapté de leur degré d'informativité en fonction de leur incidence au sein de la séquence) plus qu'aux phénomènes proprement séquentiels de reprise. La perspective adoptée consiste en une extension de la conception cognitive de la dénomination et en son application à un niveau d'analyse dépassant le cadre de la phrase, plus qu'en une analyse relevant de la mise en lumière des phénomènes de cohésion textuelle en lien avec les formes de nomination. L'approche est cependant intéressante, et peu représentée dans les travaux sur la dénomination en langue.

Pour notre part, nous tenterons de développer une approche des formes de nomination intégrées à leur cotexte, qui tienne compte non pas seulement de leur

---

<sup>192</sup> Cf. 2<sup>e</sup> partie de ce travail.

degré d'informativité des formes, mais aussi de leurs fonctionnements sémantiques et proprement séquentiels (notamment anaphoriques)<sup>193</sup>.

En outre, les modes de construction des séquences textuelles effectuant la nomination ne constituent pas à proprement parler l'objet d'étude de Theissen. L'unité d'analyse demeure toujours le mot, en cotexte certes, mais les autres opérations convoquées dans une séquence textuelle en lien avec la forme de dénomination ne sont pas spécifiquement étudiées. D'autre part, l'optique n'est pas discursive<sup>194</sup>. Pour l'auteure, il ne s'agit pas de considérer la nomination comme entrée dans le discours, mais comme phénomène reliant du textuel et du cognitif, par le biais du degré d'informativité des dénominations. Par contraste, nous pensons que les phénomènes textuels sont précisément l'un des outils qui permettent d'appréhender la dimension discursive de la construction de la référence. D'une part, les modalités de déploiement textuel de la nomination et de la catégorisation seront dans ce travail reliées aux contraintes génériques du récit de voyage. D'autre part, les effets produits par ces types de construction référentielle seront exploités pour caractériser le discours des voyageurs<sup>195</sup>. Nous concevons la textualité comme une entrée dans le discours.

Or, une telle optique est également peu exploitée dans les études discursives de la nomination. La séquentialité des opérations de nomination est là aussi en définitive assez peu prise en compte.

Dans le cadre de l'analyse du discours française, les études qui partent du mot pour analyser les discours privilégient en effet surtout la manière dont la nomination a un rapport à l'extérieur du discours, au contexte social, à l'idéologie, ou son inscription dans l'interdiscours. Il faut mettre à part les travaux, situés à l'articulation de la langue et du discours, qui visent à rendre compte du sens lexical des mots à partir de leurs emplois discursifs : ils sont généralement attentifs à l'ancrage des formes au sein d'énoncés (par exemple Branca-Rosoff

---

<sup>193</sup> Cf. en particulier chapitre 8. Certains phénomènes syntaxiques pourront être abordés s'ils interviennent dans la construction des catégories, notamment des phénomènes relevant de la prédication ou de la détermination ; mais il ne s'agit pas là de notre objet essentiel, qui reste sémantique.

<sup>194</sup> Contrairement à ce que pourrait laisser entendre le titre de l'ouvrage *Le choix du nom en discours* : ici, *discours* constitue un équivalent de *texte*, c'est-à-dire qu'il renvoie à du transphrastique non relié à du contexte extralinguistique, contrairement au sens qu'assume le plus souvent le mot dans la perspective de l'analyse du discours.

<sup>195</sup> Cette optique sera mise en œuvre dans les chapitres 6 à 9.

2001, Veniard 2007, Nee 2007, 2009). Mais le cotexte concerné ici est principalement syntaxique. Il s'agit prioritairement de rendre compte du sémantisme des unités lexicales à partir de leurs distributions phrastiques privilégiées, et non au sein d'enchaînements dépassant le cadre de la phrase. Ces études mettent plus volontiers l'accent sur les représentations véhiculées par les formes lexicales ou les formes de nomination que sur les enchaînements textuels dans lesquels sont prises les dénominations.

Il n'est pas exclu que le corpus sur lequel nous travaillons et les phénomènes qu'il engage nous rendent particulièrement attentive au déploiement transphrastique de la nomination. En effet, les catégories par lesquelles les énonciateurs-voyageurs rendent compte des *realia* particuliers auxquels ils sont confrontés n'étant pas données d'emblée, mais construites dans le discours, elles demandent à être précisées, délimitées dans le fil du texte. Pour ce faire, le cadre phrastique est souvent insuffisant : les catégories se déploient ainsi aisément dans le cadre de la séquence textuelle. Les séquences délimitant ces catégories peuvent relever de la description, de l'explication encyclopédique ou de l'explication métalinguistique<sup>196</sup>. Dès lors, le corpus nous a amenée à ne pas limiter notre étude des procédures de nomination à l'échelle du mot, ni même du syntagme, mais à celui de la séquence textuelle.

Dans le champ des analyses du discours cherchant à caractériser les discours par l'usage qu'ils font du lexique, notre approche présenterait dès lors davantage de proximité avec celle des *paradigmes désignationnels* proposée par Mortureux (1993)<sup>197</sup>. Celle-ci s'appuie sur la distinction de Kleiber (1984) entre *dénomination* et *désignation*, tout en travaillant sur des unités qui sont de l'ordre du texte. Elle a notamment pour objectif de caractériser le fonctionnement du discours de vulgarisation, qui exploite largement la reformulation. Ce type de discours convoque souvent plusieurs désignants du même objet de discours, généralement une dénomination initiale, puis une série de reformulants. Le *paradigme désignationnel* est l'ensemble des syntagmes fonctionnant en coréférence avec un vocable initial ; par exemple, dans un article du *Monde*, le syntagme *greffe de moelle*, qui forme le titre de l'article, est repris dans la suite

---

<sup>196</sup> Ces différents types de séquences seront représentés dans les analyses de la 2<sup>e</sup> partie.

<sup>197</sup> Voir aussi Reboul (1993), Petit (1995).

par les syntagmes *cette thérapeutique, cette pratique, une thérapeutique lourde et sophistiquée*. La démarche d'analyse consiste donc à relever dans un discours des listes paradigmatiques de désignants d'un même référent. Les reformulants entrent en relation de synonymie avec ce terme initial, que la relation de synonymie soit inscrite en langue, ou qu'elle soit construite en discours. À partir de l'étude des phénomènes de co-référence discursive, on peut porter au jour les différentes représentations qui sont construites d'un référent dans un discours donné, et mettre en lumière les positionnements des énonciateurs.

L'intérêt spécifique de cette approche nous semble résider dans le fait de se décentrer d'une forme unique de dénomination, là où la plupart des études travaillent sur des formes isolées. En outre, le récit de voyage présente une proximité de fonctionnement avec les discours de vulgarisation, dans la mesure où il engage de manière similaire la dimension de didacticité<sup>198</sup>. En particulier, les *realia* exotiques sont fréquemment représentés depuis des points de vue différents, afin d'aider le lecteur à en bâtir une image mentale. Pour l'étude du corpus que nous avons constitué, nous montrerons que la référence est construite par des formes multiples, chacune modulant la représentation de la catégorie instituée en discours, dans une perspective proche de celle des paradigmes désignationnels.

Cependant, notre perspective se distingue partiellement de celle qui est mise en œuvre dans ce cadre. De fait, l'approche initiée par Mortureux est principalement paradigmatique. Elle ne s'intéresse pas particulièrement à l'ordre syntagmatique d'occurrence des différentes formes de référence au sein du texte. Pour notre part, nous nous intéressons plus spécifiquement aux contraintes linéaires qui pèsent sur la sélection des formes au sein de la séquentialité. L'ordre d'apparition des formes nominales détermine selon nous les modes de construction de la référence. Nous accorderons donc une attention particulière à la séquentialité textuelle dans nos analyses des faits de nomination et de catégorisation, tout en les mettant en perspective avec le fonctionnement du

---

<sup>198</sup> Une piste de recherche ultérieure pourrait consister à comparer les modes de construction de la référence dans ces deux ensembles de discours, ce que nous n'avons pas pu faire dans le cadre de cette étude.

discours des voyageurs, dans une perspective proche des analyses du discours françaises évoquées.

Enfin, dans le champ des études travaillant sur la catégorisation en discours, il faut revenir ici sur les approches ethnométhodologique et constructiviste, qui travaillent le plus souvent sur des séquences dans lesquelles apparaissent plusieurs formes de catégorisation pour un même objet de discours, plutôt que sur des formes isolées. Cependant, nous verrons que ces approches ne prennent pas véritablement en compte l'organisation à proprement parler séquentielle des textes dans les analyses de la catégorisation.

L'approche ethnométhodologique de la nomination chez Mondada (1994) et Constantin de Chanay (2001), et, dans une perspective à la fois proche et plus générale, les analyses constructivistes de la référence (Apothélos & Reichler-Béguelin 1995, Berthoud 1999), tout en annonçant un déplacement de l'analyse de formes isolées à celle de la catégorisation telle qu'elle est mise en œuvre dans la séquentialité, ne nous semblent pas à proprement parler tenir compte de la textualité de l'opération de nomination, en tant qu'elle est redevable d'une analyse en termes de fonctionnements linguistiques transphrastiques.

Comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises, l'objectif de ces études est d'analyser les modes de construction des objets de discours ; elles montrent que la catégorisation d'un objet de discours est constituée par l'ensemble des formes qui servent à renvoyer à un même objet. Cette perspective a pour objectif de montrer que les objets de discours par lesquels les sujets saisissent le monde ne sont pas des données préexistants au discours, mais s'élaborent au contraire au fil des activités verbales, en se transformant selon les contextes (Dubois & Mondada 1995). Les objets de discours étant ici conçus comme de pures représentations mentales, les catégorisations sont présentées comme foncièrement variables pour un même objet. Dans cette perspective, il n'existerait pas de forme plus apte qu'une autre pour catégoriser en discours un référent, toutes les formes étant de ce point de vue jugées équivalentes, qu'elles constituent des dénominations partagées ou qu'elles soient non standards, aucune de ces formes ne désignant l'objet de discours de manière « objective ».

Or, si la prise en compte des diverses formes qui concourent à construire un même objet au sein d'un texte permet de dépasser les limites des études



uniquement centrées sur le mot, ces approches nous semblent ne pas considérer avec suffisamment d'attention le rôle spécifique de chaque forme référentielle au sein du texte, et donc ne pas tenir véritablement compte de la dimension à strictement parler textuelle de la nomination et de la catégorisation. De fait, l'objectif de ces approches est moins de mettre en lumière des fonctionnements linguistiques que de défendre une conception spécifique du discours et de la cognition. Les approches constructivistes visent à remettre en question l'objectivisme supposé des approches référentielles traditionnelles, optique qui est couplée chez Mondada à l'idée d'une co-construction interactive des objets de discours, dans la perspective d'une cognition située et négociée<sup>199</sup>. Constantin de Chanay (2001) défend une conception similaire de la nomination, en mettant l'accent sur les aspects interactifs de la construction en discours des catégories et des dénominations.

Nous pensons pour notre part que toutes les formes référentielles n'interviennent pas de la même manière dans l'opération de référence, que leur usage est contraint par la textualité, et qu'il importe de tenir compte de ces différences de fonctionnement pour rendre compte de la construction de la référence dans les discours. Nous défendrons ainsi une approche qui mettra l'accent sur les rôles diversifiés des formes dans cette construction en fonction de leurs propriétés sémantico-référentielles, de leur lieu d'incidence au sein de la séquence textuelle et des réseaux de reprise dans lesquelles elles apparaissent. Ainsi, les apports de la sémantique référentielle de la dénomination rappelés au début de ce chapitre seront articulés à la prise en compte de la textualité<sup>200</sup>.

Cette analyse du déploiement textuel de la nomination sera articulée elle-même à la dimension discursive, conçue non pas selon un modèle interactionnel et cognitif, mais comme se situant à l'articulation entre les productions linguistiques d'une part et l'extralinguistique, les contraintes liées aux genres et types de discours et les productions discursives antérieures d'autre part.

Nous notons pour notre part que toutes les formes ne jouent pas le même rôle dans la construction textuelle de la référence, certaines se suffisant à elles-

---

<sup>199</sup> Le modèle convoqué ici est un modèle de l'interaction verbale, ce qui pose parfois problème pour une application au texte écrit, comme nous l'avons indiqué dans le chapitre 1 (section 2.4.).

<sup>200</sup> Cette approche est développée dans les chapitres 6 à 8.

mêmes pour fixer la référence, d'autres ayant besoin de s'appuyer sur d'autres formes dans le cotexte pour indexer tel type d'objets<sup>201</sup>. D'autre part, nous pensons que le lieu où apparaît une forme de nomination au sein de la séquence textuelle n'est pas anodin, qu'il existe des contraintes textuelles sur les possibilités d'emploi des dénominations. Nous pensons que l'optique ethnométhodologique et constructiviste ne vise pas à caractériser les discours, entendus comme lien du texte à son contexte extralinguistique, aux contraintes des institutions discursives dans lesquels ils s'inscrivent, et à leurs fonctionnements spécifiques. Il s'agit bien davantage dans cette optique d'illustrer une conception théorique du fonctionnement du langage et de la cognition selon laquelle les objets de discours sont de pures représentations, construites à coup de catégorisations successives et sans cesse renégociables, puisqu'aucune n'est plus valable que les autres pour catégoriser un même objet de discours. La référence ne présente ainsi aucune stabilité, et se trouve constamment soumise à négociation.

Pour notre part, nous pensons qu'il convient d'articuler la prise en compte de la séquentialité à proprement parler, et les rôles diversifiés assumés par les formes dans l'opération de référence au sein des séquences textuelles, avec les effets discursifs qu'ils sont susceptibles de produire : ainsi, la dimension textuelle qu'assume la nomination dans les récits de voyage sera conçue ici comme une entrée dans le discours des voyageurs.

Nous nous situons de cette manière dans le mouvement actuel, notamment représenté par Adam (1999, 2005b), qui met la linguistique textuelle au service de l'analyse du discours, au sein d'une « analyse textuelle des discours » (Adam 2005b) articulant texte et contexte. L'objectif n'est pas ici de produire une stricte linguistique textuelle visant à modéliser des phénomènes linguistiques d'ordre transphrastique, telle que celle initiée par Halliday & Hasan (1976), et poursuivie, dans le domaine français, par des travaux tels que ceux de Charolles et ses collaborateurs (notamment 1990, 1993, Charolles & Schnedecker 1993a, 1993b, ou encore Charolles & Combettes 1999) : cette optique vise à décrire d'un point de vue strictement interne les procédés linguistiques dépassant le cadre de la phrase et concourant à la cohérence et à la cohésion au sein du texte. Dans l'optique d'Adam, l'étude de la textualité constitue l'un des modules de l'analyse

---

<sup>201</sup> La discussion détaillée de ce point sera menée au chapitre 8.

du discours. Elle ne vise pas une description purement linguistique des phénomènes transphrastiques (phénomènes de reprises ou d'anticipation, emploi des temps verbaux, connecteurs...) ou supraphrastiques (déroulement des séquences textuelles, progression thématique, plans de textes...), mais concourt à la caractérisation des discours. Nous nous situons dans une telle filiation pour une part de l'analyse des faits de nomination mis en œuvre dans le corpus d'étude.

Dans cette perspective, on ne peut pas se contenter d'analyser des formes isolées, mots ou même syntagme, pour travailler sur les procédures de nomination ; celles-ci prennent corps dans le déploiement textuel, et il faut intégrer les procédures complémentaires qui peuvent venir stabiliser ou déstabiliser les catégorisations dans le fil du texte<sup>202</sup>. Ce qui concourt selon nous à construire la nomination, ce n'est pas simplement la forme initiale qui permet de renvoyer à un référent, ce sont aussi les réseaux de reformulation, de spécification, de reprises dans lesquels elle s'inscrit. Dans les textes du corpus, la représentation d'un référent exotique est le plus souvent construite par des séquences textuelles d'introduction de types référentiels nouveaux, dans lesquelles interviennent plusieurs formes permettant d'y référer ; il s'agira ainsi d'étudier la répartition des rôles à l'intérieur de la séquence textuelle entre les opérations de nomination initiale d'une part, de reformulation et de description d'autre part. Nous tenterons notamment de mettre en lumière le rôle spécifique des formes dénominatives dans la stabilisation de la référence, par contraste avec les formes *ad hoc*, en nous appuyant sur les acquis de la sémantique référentielle rappelés plus haut<sup>203</sup>. D'autre part, un type référentiel introduit initialement par une forme de nomination peut être repris plus loin dans le texte par une autre, qui en modifie la représentation ; nous étudierons quelques faits d'anaphore qui construisent la représentation des référents d'une manière qui est selon nous en lien direct avec les contraintes génériques du récit de voyage.

---

<sup>202</sup> Ce point distingue en particulier notre approche de la sémantique référentielle d'une part, mais aussi de certaines approches qui, tout en mettant l'accent sur la dimension du discours, analysent des formes de nomination hors de leur inscription dans des textes ou des interactions (c'est parfois le cas dans les travaux de Siblot, notamment Siblot 1999a, ou même dans Dubois & Mondada 1995, lorsqu'elles citent Barsalou 1983), ce qui ne permet pas de rendre compte précisément de leurs fonctionnements. En particulier, on ne peut pas observer de cette manière précise les éventuelles contraintes pesant sur l'emploi d'une forme et qui tiennent à la configuration du texte ou à la situation d'énonciation.

<sup>203</sup> Cf. section 1. de ce chapitre.

De fait, les travaux d'Adam défendent l'idée que les procédés de textualisation sont liés aux genres de discours. Notre observation des récits de voyage, par contraste avec d'autres genres de discours, nous en a convaincue. Les phénomènes micro-structuraux de nomination nous semblent être influencés par des déterminations à la fois textuelles et génériques.

Ainsi, les apports de la linguistique textuelle seront ici mis au service de la caractérisation du discours des voyageurs, en particulier de l'étude des composantes de l'opération de nomination qui sont rapportables au genre récit de voyage ; ces différents phénomènes textuels participent à la constitution d'un point de vue sur les référents exotiques ; cette optique concourt à pratiquer une analyse discursive fondée sur l'analyse de détail des fonctionnements linguistiques, qu'elle se centre sur le mot ou sur des phénomènes textuels plus larges<sup>204</sup>.

#### **4. Une redéfinition sémantico-discursive de la catégorisation**

En dépit de tentatives pour articuler ces différentes perspectives, nous pensons, comme nous l'avons indiqué, qu'elles ne renvoient pas tout à fait au même objet sous le nom de *catégorisation*. Aussi importe-t-il pour nous de préciser de quel type d'objet nous parlons lorsque nous recourons à cette notion, et à quel niveau d'analyse nous nous situons. Son intérêt nous semble résider précisément dans son aptitude à articuler une multiplicité de niveaux, et dans le fait de se situer à l'interface entre le cognitif, l'extralinguistique et le linguistique. Dans la mesure où notre problématique concerne très principalement la catégorisation d'objets concrets (objets manufacturés ou espèces naturelles), nous pensons qu'il faut se doter d'un modèle qui accorde du crédit à la spécificité de

---

<sup>204</sup> Notons que notre perspective est également différente de celle de la première analyse du discours, qui se donnait déjà – mais accessoirement – comme objectif de rendre compte de la dimension séquentielle du discours. Elle le faisait notamment à travers les notions d'*intradiscours* ou de *fil du discours*. Cependant, cette première AD s'intéressait à la manière dont l'intradiscours (c'est-à-dire les relations entre les constituants d'un même discours, l'enchaînement empirique entre ses unités) est traversé par l'interdiscours, notamment à travers la notion de *préconstruit* (Henry 1975), entendu comme trace, dans l'énoncé, d'un discours antérieur présenté sur le mode de l'évidence. L'accent était donc mis sur le rapport de l'intradiscours aux discours qui circulent dans l'espace social. Pour notre part, nous nous intéressons, au sein des liens entre texte et discours, aux contraintes génériques pesant sur les procédures de textualisation de la référence.

ces référents, notamment qui tiennent compte de la dimension de l'intersubjectivement partagé, qui fait que les sujets s'accordent globalement pour percevoir ces objets de manière similaire.

De façon globale, la catégorisation à laquelle nous avons affaire dans notre corpus consiste en un processus discursif : nous avons à analyser des cas de catégorisation en discours de référents singuliers. Il s'agit de se demander comment un locuteur, dans une situation de discours particulière, rend compte d'un objet, généralement concret, en le rangeant dans une catégorie – que celle-ci soit une catégorie déjà stabilisée en langue, ou que la catégorie soit construite dans le discours. Dès lors, nous aurons à tenir compte de l'intervention des points de vue et de la subjectivité de l'énonciateur dans le processus de catégorisation. Mais nous pensons aussi que les processus de catégorisation se fondent largement sur du stabilisé : les énonciateurs s'appuient sur les catégories fixées en langue, quitte à les retravailler dans le fil du discours. Ainsi, bien qu'il ne s'agisse pas pour nous de travailler sur la structuration du sens en langue des lexèmes, nous accorderons de l'attention à la dimension langue dans notre approche de la catégorisation. Dans cette perspective, il importe de tenir compte d'une part du rôle joué par les formats linguistiques dans cette opération, et d'autre part de la spécificité de la fonction assumée par les catégorisations partagées dans la construction de la référence. En outre, des représentations culturelles stabilisées dans les formes sont à l'œuvre dans la catégorisation, dont il faut tenir compte pour analyser les effets produits par cette opération.

Du point de vue terminologique, nous pensons que la catégorie doit être définie précisément dans la multiplicité des différents niveaux que nous avons dégagés – cognitif, extralinguistique et linguistique –, et que ce terme doit être distingué de termes connexes qui n'ont pas cette aptitude à renvoyer à des plans divers.

Là où la sémantique lexicale donne le terme de *catégorie* pour un équivalent de *concept*, nous pensons qu'il y a intérêt à séparer les deux niveaux. Le concept est d'ordre strictement cognitif ; il consiste en une représentation mentale qui implique des traits définitoires. Par exemple, le concept de *chien* comporte les propriétés suivantes : *mammifère, généralement domestique, de la famille des canidés, proche du loup et du renard*. Pour notre part, nous

distinguerons *concept* et *catégorie*, et conformément par exemple à l'emploi qu'en fait Quéré (1994), nous considérons que la catégorie est le concept pris en extension. La *catégorie* des chiens est de cette manière l'ensemble des êtres susceptibles d'être rangés derrière le *concept* de *chien*, parce qu'ils en possèdent les propriétés ou présentent une ressemblance avec la représentation prototypique que l'on peut se faire des chiens. La catégorie est donc un mixte de cognitif (il s'agit bien d'une représentation mentale) et d'extralinguistique (par l'intermédiaire de l'extension).

Il importe d'autre part de distinguer la *catégorie* de la *dénomination*, là où les approches de sémantique lexicale et cognitive les assimilent parfois. En effet, ces études emploient volontiers les termes de *catégorie lexicale* ou de *catégorie sémantique*. De fait, le type de catégories sur lesquelles travaille la sémantique lexicale a précisément pour caractéristique d'être sémiotisé par une dénomination. C'est précisément selon ce critère qu'on distingue parfois *catégorie* et *classe*. Quéré (1994) cite l'exemple de la classe des *objets qui pèsent moins d'un kilo*, qu'il définit comme une *classe logique*, ensemble d'objets auxquels peut s'appliquer un prédicat. La classe logique s'oppose aux *catégories* naturelles. Ces dernières sont conçues, dans la perspective de Rosch (1973), comme des catégories d'objets naturels (espèces biologiques, couleurs), réunis sur la base du partage de propriétés intrinsèques du monde (Dubois & Resche-Rigon 1995). Dans l'exemple de la classe logique citée par Quéré, en dehors du fait de peser moins d'un kilo, les objets qui y sont rangés ne présentent pas d'autre propriété commune, et ne répondent pas à un concept commun. Ils ne forment donc pas une catégorie naturelle, au sens où leur réunion est contingente. La sémantique lexicale et cognitive, qui travaille à partir d'unités lexicales, principalement nominales, s'intéresse aux catégories naturelles, et non aux classes logiques, qui sont davantage constituées linguistiquement par des structures prédicatives.

De fait, la référence aux entités du monde passe principalement par les dénominations lexicales, dans la mesure où celles-ci sémiotisent des réunions d'individus conçus comme partageant des propriétés non contingentes. Dans cette perspective, l'assimilation entre *catégorie* (la catégorie des oiseaux) et *dénomination* (la dénomination *oiseau*) est aisément faite, puisque la face

cognitive de la catégorie et la face lexicale de la dénomination sont conçues comme indissolublement liées.

Les dénominations lexicales sont conçues comme indexant des catégories ; par exemple, la dénomination *chien* renvoie à la catégorie des chiens, et lorsque la dénomination *chien* est employée pour renvoyer à un particulier, elle effectue une catégorisation en ce qu'elle range le référent singulier dans la catégorie des chiens.

Par contraste avec la sémantique référentielle, lexicale et cognitive, les approches discursives de la catégorisation comme l'ethnométhodologie et les études constructivistes décrochent la catégorie de la dénomination, en travaillant par exemple sur des catégories *ad hoc* (Barsalou 1983), marquées par des expressions qui, du point de vue formel, ne sont pas forcément d'ordre lexical, mais syntagmatiques<sup>205</sup>, et du point de vue sémantique, ne servent pas forcément à la référence mais à la prédication.

Notre objet d'étude spécifique nous incite à adopter une position qui se situe à l'intermédiaire entre ces deux pôles. Les phénomènes de catégorisation dont nous parlons relèvent des mêmes procédures référentielles que celles qui sont analysées par la sémantique ancrée sur le lexique. Dans le discours des voyageurs, nous nous intéressons aux formes qui opèrent la référence à des entités tout en les classant dans des ensembles génériques réunissant des individus sur la base de propriétés non contingentes. Nous travaillons donc exclusivement sur des expressions référentielles, permettant de discriminer des objets de pensée. Les formes que nous analysons ont en outre pour caractéristique sémantique de rattacher ces spécimens à des types stables.

Cependant, les discours que nous étudions ont précisément pour caractéristique de montrer que les dénominations lexicales correspondant à ces catégories ne sont pas forcément accessibles pour l'énonciateur :

7. J'y ai vu beaucoup de serpents noirs, de quatre à cinq pieds de long, mais qui ne sont pas dangereux. (Le Vaillant 1790b : 57)

---

<sup>205</sup> Cf. l'exemple des différentes catégorisations du piano citées dans la section 2.2. de ce chapitre.

Dans cet extrait, la séquence soulignée serait commutable par une dénomination lexicale simple, du type *vipère*. Elle joue donc le même rôle référentiel qu'un nom commun : elle permet à la fois de désigner un individu et de le catégoriser, c'est-à-dire d'indiquer qu'il relève d'une catégorie définie sur la base du partage de propriétés communes non contingentes. Ainsi, l'expression référentielle, tout en n'étant pas une dénomination, mais une désignation, indexe bien une catégorie. Ce n'est pas l'objet de la sémantique lexicale de s'intéresser à ce type de séquences, puisqu'elles n'appartiennent précisément pas au lexique. Cependant, elles adoptent un fonctionnement catégorisant en partie similaire aux formes lexicales, à l'exclusion bien entendu de la dimension du codage et de celle de la présupposition d'existence liées aux dénominations<sup>206</sup>.

Par ce type de formes, les énonciateurs-voyageurs affilient les référents singuliers à des catégories, mais celles-ci ont pour caractéristique de ne pas être préconstruites ; elles sont au contraire construites discursivement. Ainsi, il s'agit de catégories qui peuvent être *ad hoc*. Cependant, nous maintenons un lien entre catégories et visée référentielle : les catégories sont à nos yeux indexées par des formes référentielles qui sont soit lexicales, soit syntagmatiques, mais opérant une catégorisation de type nominal. Si nous ne maintenons pas l'idée d'un lien indissoluble entre *catégorie* et *dénomination* lexicale, nous parlons ici des faits de *catégorisation* en lien avec la question de l'acte de *nomination*. Nous excluons les expressions purement prédicatives, qui ne relèvent pas pour nous du même objet d'étude, et ne sont pas liées à la question de la nomination.

Il nous semble préférable de bien distinguer ces deux plans, même s'ils sont fortement liés. Il n'existe pas selon nous de rapport biunivoque entre dénomination et catégorie. De fait, les catégories sont indexées préférentiellement par des dénominations, mais pas systématiquement. De même que certains concepts ne sont pas lexicalisés, toute catégorie n'est pas forcément synthétisée dans une dénomination. Pour le corpus étudié, nous verrons qu'il est nécessaire de bien distinguer le plan extralinguistique et cognitif lié à la catégorie, et celui de son éventuelle stabilisation dans une dénomination lexicale.

---

<sup>206</sup> Cf. ce que nous avons dit de ces propriétés définitoires de la dénomination dans la section 1. de ce chapitre.



Mais notre objet est bien de travailler sur la catégorisation depuis un point de vue de linguiste ; ce qui nous intéresse, ce ne sont pas les représentations cognitives en soi, mais en tant qu'elles apparaissent médiatisées par du langage. Ainsi, nous ne concevons comme catégorie que ce qui est discriminé d'une manière ou d'une autre par des formes linguistiques. Ce sont principalement les dénominations qui discriminent linguistiquement les catégories telles que nous les concevons. Cependant, nous verrons que cette interrogation sur la catégorisation ne doit pas se limiter au lexique : elle peut être aussi mise en œuvre par des séquences d'items non codées – et sur ce point nous nous démarquons de la sémantique lexicale. Le critère essentiel dans notre perspective est bien la valeur référentielle catégorisante de l'expression, à savoir la fonction qu'elle assure de désigner une entité en la rangeant dans un type référentiel constitué de manière non contingente.

Notre conception de la catégorie articule donc le plan cognitif (la catégorie est de l'ordre de la représentation mentale) et le plan extralinguistique (elle réunit des exemplaires référentiels multiples) ; elle présente en outre une assise linguistique, puisqu'elle présente une affinité avec le niveau lexical ou avec la classe des expressions référentielles nominales. Nous la concevons donc comme une entité conjoignant ces différentes dimensions. En outre, dans les cas où les énonciateurs ne s'appuient pas sur des catégories partagées et stabilisées dans des unités lexicales, elle est éventuellement construite dans le développement syntagmatique et textuel.

Ainsi, ce que mettent en place les récits de voyage du corpus pour rendre compte des *realia* exotiques, ce sont bien des processus de catégorisation, et ce pour diverses raisons.

En premier lieu, les référents décrits dans les textes ne sont pas présentés dans leur singularité – ce qui, d'ailleurs, d'une part est difficilement envisageable (on imagine mal un texte référant uniquement par noms propres pour désigner chaque objet), et d'autre part ne permettrait pas de construire des savoirs généralisants pour répondre à la visée didactique et encyclopédique de ce genre. Au contraire, ils sont rattachés en discours à des catégories. La catégorisation est donc entendue ici comme l'affiliation, en discours, d'un exemplaire unique à une catégorie. Ainsi, la conception que nous mettons en œuvre diffère de celle de la

sémantique référentielle et lexicale, dans la mesure où il s'agit de rendre compte non de la catégorisation en langue, telle qu'elle est portée par les unités lexicales, mais telle qu'elle est mise en place dans les discours.

En second lieu, les catégories dans lesquelles sont classés en discours les objets dont il s'agit de rendre compte ne sont pas forcément préexistantes pour le voyageur et les lecteurs : leur langue-culture ne discrimine pas systématiquement ces catégories. Tel instrument de musique africain, par exemple, non pertinent dans la culture française, ne porte pas de dénomination en français. Le travail de l'énonciateur-voyageur consiste dès lors à faire émerger dans son discours des catégories « nouvelles »<sup>207</sup>. On retrouve ici la question de la diversité des catégorisations du réel selon les langues, non pas en tant que questionnement général sur la relativité linguistique et sur la variation des lexiques, mais en tant qu'elle fait l'objet d'un traitement discursif : les lacunes lexicales dues à la relativité linguistique sont en quelque sorte palliées dans le discours des voyageurs. S'élabore ici un travail discursif sur les catégories, consistant par exemple à recourir à une catégorie générique (*instrument de musique*) et à la spécifier (*instrument de musique composé d'une caisse de résonance en bois et de lamelles métalliques que l'on pince*) afin de la rendre apte à indexer le type d'instrument spécifique que le voyageur cherche à décrire pour son lecteur. Par cette procédure, l'énonciateur discrimine une sous-catégorie nouvelle d'instruments de musique, supposée inconnue des lecteurs français. La catégorisation telle qu'elle apparaît dans le corpus consiste également en un travail d'institution et de délimitation de catégories. Il s'agit d'une opération mise en œuvre dans le discours et visant à instituer des types.

La catégorisation ainsi conçue ne se limite donc plus aux unités lexicales, mais fonctionne au plan syntagmatique. Dans les récits de voyage, il n'y a que recoupement partiel entre catégories et dénominations, toutes les catégories auxquelles renvoient les énonciateurs n'étant pas enregistrées dans le lexique par des dénominations, et la catégorisation pouvant s'opérer par des formes qui n'ont pas le statut de dénominations. Ainsi, ce qui opère la catégorisation telle que nous

---

<sup>207</sup> Nous entendons par *nouvelle* le fait que ces catégories n'existent pas comme donnés préexistants dans la langue-culture que partagent énonciateur et lecteurs. Ces catégories ne sont évidemment pas nouvelles pour les sujets culturels qui sont en interaction avec les objets qu'elles regroupent.

l’entendons, ce n’est pas le nom seul, mais le nom accompagné de ses éventuelles expansions, si elles se rapportent à l’ensemble de la classe désignée, et non à un exemplaire unique – il s’agit des expansions indiquant des propriétés définitoires de la catégorie, comme *composé d’une caisse de résonance en bois et de lamelles métalliques que l’on pince* dans l’exemple donné ci-dessus. Dans cette opération, le N tête fournit une catégorisation globale (*instrument de musique*), et les expansions opèrent une sous-catégorisation (qui discrimine un sous-type d’instrument de musique). Mais il s’agira de se demander dans les analyses si les formes lexicales et les séquences non lexicales opèrent le même type de catégorisation. Dans cette perspective, il faudra tenir compte de l’intervention des formats linguistiques dans l’opération de catégorisation et du rôle spécifique joué par les formes relevant de l’ordre de la langue.

Or, il faut encore ajouter un niveau supplémentaire ; en effet, la catégorisation telle qu’entendue ici ne se joue pas seulement au niveau des expressions référentielles, mais plus largement au niveau de la séquence textuelle. Nous avons dit que les expansions interviennent dans la catégorisation en ce qu’elles peuvent indiquer des propriétés définitoires de la catégorie. Mais de telles propriétés peuvent également être mentionnées à l’extérieur de l’expression référentielle elle-même, par exemple dans une séquence descriptive qui suit une forme initiale de nomination, et la précise, la spécifie (par exemple, *J’achetai un instrument de musique composé d’une caisse de résonance en bois et de lamelles métalliques. Cet instrument produit des sons par pincement des lamelles [...]*) La phrase descriptive subséquente à la forme initiale de nomination intervient aussi dans la délimitation de la catégorie. En outre, du point de vue de la construction de la référence au sein de la séquence textuelle, si plusieurs formes nominales peuvent apparaître pour désigner le référent, il faudra se demander si elles mettent en place le même type de catégorisation et interviennent au même degré dans la construction textuelle de la référence. Il importe donc de tenir compte de cette dimension textuelle de la catégorisation pour rendre compte du fonctionnement de la référence dans le corpus<sup>208</sup>.

---

<sup>208</sup> Cette étude sera menée dans la 3<sup>e</sup> partie de la thèse.

Ainsi, nous mettons en œuvre, pour traiter le corpus, un modèle multi-dimensionnel de la nomination et de la catégorisation, qui articulera les différents niveaux suivants :

(1) le niveau cognitif des représentations mentales : on se demande comment les énonciateurs constituent des représentations mentales permettant de rendre compte des référents exotiques. En outre, dans ce processus, les représentations propres à l'énonciateur influent sur la manière de catégoriser les *realia* exotiques ;

(2) celui du dialogisme : l'impératif d'intercompréhension implique qu'il faille identifier ces référents, afin que le lecteur puisse se les représenter ;

(3) celui de la culture. D'une part, les catégories n'étant pas les mêmes d'une culture à l'autre, le discours peut mettre en œuvre des procédures visant à construire de nouvelles représentations qui ne sont pas préexistantes dans la langue-culture d'accueil. D'autre part, les représentations ancrées sur la culture de l'énonciateur interviennent également dans la catégorisation ;

(4) celui de la langue : la catégorisation telle qu'elle apparaît dans le corpus s'appuie partiellement sur les formes stabilisées en langue. De plus, les formats linguistiques jouent des rôles différenciés dans la catégorisation, tous ne mettant pas en œuvre les mêmes types de catégorisation ;

(5) et enfin, celui du texte : la catégorisation se construit également au niveau de la séquence textuelle.

### **Conclusion**

La prise en compte de ces différents niveaux oblige à sortir d'une problématique strictement dénominateive ancrée sur les unités lexicales et la structure des catégories cognitives qu'elles sémiotisent. À l'observation des modes de référence dans le corpus, nous avons été incitée à déplacer la

perspective vers l'analyse des procédures de *nomination* en discours. Mais pour étudier les opérations sémantico-référentielles ainsi mises en œuvre, on ne peut faire l'économie d'une articulation de cette procédure avec l'analyse de la catégorisation discursive. Ces observations orientent vers la mise en place d'une étude sémantico-discursive de la catégorisation et de la nomination dans le corpus.

On propose ainsi une approche multi-dimensionnelle des procédures référentielles dans les récits de voyage, qui exploite les héritages de différentes perspectives théoriques, fait dialoguer les modèles et tente de les réaménager de manière à rendre compte de la spécificité de l'objet d'étude. Le positionnement propre à la perspective que nous développons réside dans l'articulation des différents niveaux de la référence, de la langue, du texte et du discours pour analyser la nomination et la catégorisation dans les récits de voyage. C'est dans cette articulation, au sein d'une *sémantique discursive*, que l'on peut espérer d'une part rendre compte des fonctionnements référentiels propres à ce genre, et d'autre part contribuer à nourrir les réflexions sur les opérations de référence développées dans les deux champs de la sémantique et de l'analyse du discours, à l'intersection desquels notre approche se situe.

## Chapitre 3 : Corpus et méthodes

Les chapitres 1 et 2 ont tenté de montrer comment les études disponibles sur les récits de voyage et les approches linguistiques de la nomination et de la catégorisation nous ont amenée à bâtir une problématique spécifique et à nous situer théoriquement dans une approche sémantico-discursive de ces opérations référentielles. Une telle approche nécessite une étude sur corpus ; il convient dès lors d'explicitier les principes qui ont guidé la constitution du corpus sur lequel se sont constituées les analyses. Il s'agit également dans ce chapitre d'exposer les critères utilisés pour sélectionner, sur la base de ce corpus, les formes linguistiques sur lesquelles a porté l'étude. On précisera enfin les méthodes mises en œuvre pour traiter le corpus.

### 1. Constitution du corpus exploratoire : entre homogénéité et diversité<sup>209</sup>

Notre objectif est donc de travailler sur la nomination et la catégorisation telles qu'elles se construisent dans un genre particulier, le récit de voyage. Le corpus et la problématique se sont construits dans une interaction, l'observation des textes ayant permis de mieux circonscrire l'objet de recherche, ce qui nous a en retour incitée à réaménager les premières versions du corpus. Nous allons désormais préciser les principes qui ont présidé à la sélection du corpus, les ressources qui ont été exploitées, et la manière dont ce corpus dans ses différentes versions nous a permis de définir avec plus de précision notre objet de recherche.

Nous avons constitué notre corpus exploratoire en nous fondant sur une double orientation : sur la base de critères d'homogénéité, à savoir l'appartenance générique au récit de voyage et la zone géographique concernée (l'Afrique noire) ; mais également de manière à ne pas effacer la diversité des textes : ceux-ci présentent en effet une diversité liée aux sous-genres, ainsi qu'aux visées et aux positions des auteurs.

---

<sup>209</sup> Le corpus est donné dans l'annexe 1 en fin de volume.

## 1.1. Homogénéité fournie par le genre discursif *récit de voyage*

La notion de genre est centrale dans notre recherche. L'objectif de l'étude est de rendre compte de phénomènes linguistiques et discursifs communs à des textes multiples, à savoir de dégager des invariants dans les opérations de mise en discours des objets et pratiques exotiques. Pour porter au jour des faits langagiers généralisables, il faut que les textes soient comparables ; ainsi, le genre nous semble être un critère qui permet de subsumer la diversité de textes divers sous une configuration et des objectifs communs, ou du moins similaires ; il permet également de dégager des phénomènes qui ne sont pas spécifiques à un texte ou un auteur particuliers, mais à des pratiques discursives partagées.

Il n'est pas aisé de circonscrire un genre, qui est de fait une réalité mouvante d'un point de vue tant synchronique que diachronique<sup>210</sup>. Un genre varie en particulier en fonction des périodes historiques ; par exemple, le drame romantique présente des spécificités par rapport au drame du 18<sup>e</sup> siècle. On pourrait ainsi distinguer l'hypergenre *drame*, à l'intérieur duquel on trouverait des genres plus spécifiques comme le *drame classique* ou le *drame romantique*. Les critères que nous relevons ici définissent ce que l'on pourrait considérer comme un hypergenre récit de voyage, au sein duquel on peut distinguer différents genres plus spécifiques en fonction des époques. Cependant, nous avons choisi de travailler sur une période historique relativement homogène ; aussi les textes que nous pouvons classer dans le genre récit de voyage pour cette période ne varient pas de manière notable de ce point de vue<sup>211</sup>. À ce stade de la constitution du corpus, nous avons privilégié les facteurs d'homogénéité, les invariants bien plus que les paramètres de variabilité à l'intérieur de l'hypergenre<sup>212</sup>.

La définition d'un genre se fonde tant sur des facteurs externes, qui caractérisent le genre par contraste avec d'autres genres, que sur des caractéristiques internes des textes en relevant.

---

<sup>210</sup> Branca-Rosoff (1999b) met en particulier l'accent sur l'historicité des genres.

<sup>211</sup> Cf. section 1.3.

<sup>212</sup> En revanche, nous distinguerons différents sous-genres en fonction des types d'institutions (scientifique, littéraire) dans lesquelles s'inscrivent les auteurs. De fait, les textes produits dans l'un et l'autre contexte se distinguent par certaines caractéristiques d'écriture. Ce point sera particulièrement illustré dans le chapitre 9 par la comparaison des textes de Mage (1867b) et Gide (1927b), représentatifs de deux sous-genres différents.

Il convient tout d'abord de distinguer le récit de voyage de genres proches avec lesquels il est souvent assimilé, mais qui ne présentent pas les mêmes configurations. Ces genres connexes posent eux aussi la question de la mise en discours de l'altérité culturelle : guides touristiques, romans « exotiques », genres du discours anthropologique. Nous allons procéder à une caractérisation rapide de ces genres, qui ne constituent pas notre objet, mais qui nous ont permis de saisir par contraste les caractéristiques spécifiques du récit de voyage :

(1) le guide touristique :

Même si historiquement le récit de voyage peut être considéré comme le précurseur du guide touristique, ces deux genres se distinguent par leur visée pragmatique et leur fonctionnement énonciatif. Le guide touristique est un texte prioritairement descriptif-informatif et à visée incitative, dont la fonction pragmatique est celle du conseil (le guide touristique dit au voyageur potentiel ce qu'il doit voir, où il doit aller... – Kerbrat-Orecchioni 2004, Moirand 2004b<sup>213</sup>), là où le récit de voyage est narratif et descriptif. Contrairement au récit de voyage, il ne constitue pas un compte-rendu d'expérience personnelle rédigé à la première personne. En revanche, si la subjectivité individuelle n'est pas exploitée, la subjectivité modale est largement présente<sup>214</sup>. Pour inciter les potentiels voyageurs à se rendre dans un pays, les énonciateurs recourent largement à la modalité appréciative, et tout particulièrement à l'axiologie (Kerbrat-Orecchioni 2004).

(2) le roman « exotique » :

Nous choisissons cette dénomination commode pour renvoyer à des œuvres romanesques dont l'action se déroule en territoire étranger, telles que celles de Loti *Aziyadé* (1879) ou *Le Roman d'un spahi* (1881) : il s'agit là d'un genre que l'on a souvent tendance à assimiler, à tort, au récit de voyage. Il regroupe en effet des œuvres de fiction (même si elles s'inspirent en général largement de l'expérience personnelle de l'auteur), qui mettent à ce titre en œuvre divers procédés visant à produire l'effet de réel (Barthes 1982) propre à la

---

<sup>213</sup> On peut se reporter également à l'ensemble du recueil dont ces études sont extraites (Baider *et al.* éd. 2004), et qui analyse le fonctionnement de la communication touristique.

<sup>214</sup> En particulier, ce genre est largement informé par les stéréotypes (Margarito 2004a).



littérature. La narration prend nettement le pas sur la description des sociétés exotiques (il inclut éventuellement de manière ponctuelle et non développée des séquences de description des environnements et sociétés étrangers, mais la description n'est pas une visée fondamentale de ce genre), à l'inverse du récit de voyage, plus largement descriptif.

(3) les genres du discours anthropologique<sup>215</sup> :

Parmi ces divers genres, la monographie ethnologique, qui a pour visée de décrire le fonctionnement d'une société exotique, peut présenter des similitudes avec le récit de voyage. Elle s'en distingue cependant en ce qu'elle ne constitue généralement pas un compte-rendu d'expérience personnelle (l'implication subjective est moins marquée que dans un récit de voyage). Elle est *a priori* non narrative, et constitue prioritairement un discours descriptif-explicatif. Elle a enfin une visée scientifique : elle se donne pour objectif la description systématique d'une société, là où un auteur de récit de voyage sélectionne quelques éléments caractéristiques et saillants d'une société, dont il donne une description succincte (même si historiquement les récits de voyage ont pu être les ancêtres du discours anthropologique et ont pu être rédigés par des scientifiques, ils ne procèdent pas à une description systématisée des cultures)<sup>216</sup>.

*A priori*, l'on peut penser que ces genres mettent en œuvre des interrogations similaires à celles qui sont présentes dans le récit de voyage, et que l'on y trouve les mêmes modalités de mise en œuvre de la nomination, dans la mesure où les énonciateurs ont aussi à y rendre compte de référents extérieurs à la langue-culture qu'ils partagent avec leurs lecteurs. Nous nous sommes donc penchée dans la phase de prospection et de constitution de la problématique sur des textes relevant de ces divers genres. Cependant, nous avons pu observer que la configuration de ces textes n'était pas la même que celle des récits de voyage. En

---

<sup>215</sup> Pour une caractérisation du fonctionnement de ce type de discours, voir Adam *et al.* éd. (1990), Kilani (1994).

<sup>216</sup> Notre objet n'est pas ici de travailler sur les caractéristiques propres à ces genres connexes. Cependant, en étudiant quelques-uns de ces textes, nous avons pu observer que les pratiques de nomination y présentaient des différences avec celles exploitées dans les récits de voyage. Il n'est pas possible, dans le cadre de ce travail, de mener de telles analyses. Mais la comparaison du traitement de ces procédures dans différents genres permettrait le cas échéant de valider l'hypothèse d'une détermination générique de la nomination.

outre, en lisant des textes appartenant à différents genres proches qui posaient la question de l'altérité culturelle, nous avons pu nous convaincre de l'homogénéité discursive qui caractérise les textes que l'on peut considérer comme récits de voyage. L'une des premières étapes de la constitution de notre corpus et de notre objet d'étude a consisté à discriminer le récit de voyage de genres qui en sont proches, que l'on a souvent tendance à assimiler à ce dernier, mais qui ne nous semblent pas lui être assimilables dans la mesure où ils n'engagent pas les mêmes situations d'énonciation, ne convoquent pas les mêmes procédures discursives, n'ont pas la même visée pragmatique, ni la même configuration textuelle. De manière plus spécifique, la référence, en particulier aux référents exotiques, ne s'y construit pas de la même manière. Nous avons pu observer que les genres connexes présentent des pratiques de nomination et de catégorisation différentes de celles du récit de voyage ; en particulier, celle-ci n'y est pas aussi systématiquement présentée comme n'allant pas de soi que dans le récit de voyage. Ces différences de fonctionnement nous semblent constituer un argument pour ne pas assimiler des genres configurés différemment du point de vue énonciatif et construisant la référence de manières qui leur sont spécifiques. Mondada (1994, 1995) conçoit le récit de voyage comme une préfiguration du discours des sciences humaines, et notamment du discours anthropologique, et l'exploite pour analyser les procédures du savoir en train de se faire ; cependant, ces types et genres de discours ne construisent ni les mêmes savoirs, ni les mêmes objets, présentent des visées et des configurations différentes.

Mais cet élargissement du corpus n'a constitué qu'une étape, ce corpus extensif étant très étendu et donc difficilement traitable. Le détour par les genres connexes a cependant été utile en ce qu'il nous a convaincue qu'il existait des traits génériques propres au récit de voyage, dont il était intéressant de rendre compte ; nous avons donc à ce stade de la constitution du corpus préféré limiter notre étude à un seul genre, afin d'avoir un objet nettement circonscrit et de pouvoir dégager les traits communs des récits de voyage. Nous avons donc privilégié une définition interne des caractéristiques du genre.

L'homogénéité dans les pratiques discursives présentée par les divers récits de voyage apparaît en particulier en ce qui concerne l'opération de nomination : on trouve dans ces textes une interrogation commune sur les

ressources mises en œuvre pour cette opération, qui y est posée comme n'allant pas de soi. Il nous a semblé qu'il s'agissait là d'une posture énonciative spécifiquement liée à ce genre, ce que nous tenterons de mettre en lumière au cours de l'étude.

La convergence de diverses caractéristiques du genre que nous analysons, caractéristiques thématiques, textuelles, et surtout énonciatives – c'est sur ce dernier point que nous insisterons –, distingue ainsi le récit de voyage des genres proches<sup>217</sup>. Du point de vue thématique, le récit de voyage relate un déplacement dans l'espace, et rend compte de sociétés et d'environnements naturels étrangers avec lesquels le voyageur a été en contact ; c'est un discours qui a pour objet l'altérité. Du point de vue textuel, le récit de voyage possède un encadrement narratif (il raconte des événements survenus au narrateur le long de cet itinéraire, selon la modalité d'une narration singulière). Il inclut de nombreuses séquences descriptives et explicatives (sur les espèces naturelles, les paysages, les peuples, les mœurs, etc.). C'est donc un genre mixte du point de vue des séquences textuelles : il s'agit d'un discours narratif et descriptif-explicatif. Mais ce sont avant tout les caractéristiques énonciatives qui sont pertinentes pour définir ce genre, et avec lesquelles, d'autre part, les pratiques de nomination pourront être mises en perspective dans le cours de nos analyses.

### **1.1.1. Un discours subjectif**

La caractéristique énonciative fondamentale du récit de voyage réside dans sa dimension de discours subjectif<sup>218</sup>. Il s'agit d'un genre autobiographique ; il est avant tout un compte-rendu d'expérience personnelle,

---

<sup>217</sup> Ces caractéristiques ont été dégagées à partir des textes qui fondent notre corpus, mais aussi à partir d'autres textes reconnus comme récits de voyage. Ces remarques rejoignent partiellement celles qui ont été faites dans les études consacrées au récit de voyage cités dans le chapitre 1 (notamment, sur l'analogie et la mise en scène des langues autres) et dans le chapitre 2, mais les complètent, les approfondissent et les réorientent dans une optique plus linguistique, notamment en dégagant des catégories de marques formelles. Nous avons choisi de sélectionner quelques faits et exemples caractéristiques, et non de proposer une étude détaillée de ces caractéristiques discursives, car il s'agit là d'un simple préalable à notre recherche. Mais une étude qui leur serait spécifiquement consacrée se justifierait.

<sup>218</sup> Discours « dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement (« je trouve ça moche ») ou se pose implicitement (« c'est moche ») comme la source évaluative de l'assertion » (Kerbrat-Orecchioni 2002a : 80), par opposition à un discours *objectif*, qui « s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel » (2002a : 80).

dans lequel un auteur non seulement décrit un monde étranger, mais aussi et surtout rend compte de sa perception de cette réalité, de ses réactions et sentiments à leur égard : c'est toujours à travers la médiation de son regard et de son expérience que les sociétés étrangères sont données à voir ; ce qui est mis en exergue, c'est avant tout le rapport qui s'instaure entre l'observateur et l'univers étranger. Du point de vue des marques formelles, l'encadrement narratif du texte est à la première personne. Mais les passages descriptifs eux aussi sont marqués de subjectivité : le récit de voyage se caractérise par une forte présence des marques de la modalité appréciative (Culioli 1968, Kerbrat-Orecchioni 2002a, Le Querler 1996), qui indiquent indirectement la présence de l'énonciateur dans son énoncé. On relève tout d'abord des marqueurs affectifs, indiquant la réaction émotionnelle du voyageur face au monde nouveau, du type plaisir, bonheur, étonnement (on note la forte présence d'adjectifs comme *étonnant*, *extraordinaire*, *prodigieux*, *étrange*), etc. Dans le corpus sont également fortement représentés les marqueurs évaluatifs non axiologiques, en particulier ceux qui impliquent une évaluation quantitative des objets exotiques décrits. Dans la description des paysages africains, par exemple, les énonciateurs mettent l'accent sur la taille des éléments naturels, leur nombre :

8. Abondance d'arbres extrêmement hauts, qui n'opposent plus au regard un trop impénétrable rideau ; ils s'écartent un peu, laissent s'ouvrir des baies profondes de verdure. (Gide 1927a : 702-703).

De telles marques relèvent de la subjectivité en ce qu'elles convoquent une norme propre au locuteur (non seulement ces *realia* sont grands ou nombreux en eux-mêmes, mais c'est surtout l'observateur qui les trouve tels). Ces passages descriptifs tendent à renforcer le caractère extraordinaire des lieux visités, et insistent sur le sentiment d'altérité éprouvé par le voyageur : celui-ci évalue implicitement ce qu'il voit par rapport à ce qui lui est familier.

Apparaissent enfin des marqueurs évaluatifs axiologiques. Des jugements de valeur esthétiques sont souvent portés vis-à-vis des paysages – généralement positifs :

9. Le panorama était splendide. (Brazza 1887 : 104).

Vis-à-vis des peuples rencontrés, les jugements sont majoritairement négatifs :

10. [Les Laaubés] sont, en général, laids et très-malpropres. Les femmes, malgré leur figure presque hideuse, sont couvertes de brins d'ambre et de corail. (Mollien 1820 : I, 227).

Ils relèvent de stéréotypes.

Parmi les marques de subjectivité et de jugements de valeur, il convient ainsi de distinguer celles qui renvoient à une subjectivité assumée (notamment, les structures à la première personne du type *je trouve...*), et celles renvoyant à des normes axiologiques collectives, en quelque sorte naturalisées et données sur le mode de l'évidence partagée. Ces dernières constituent des lieux de saisie de l'idéologie.

Dans cette catégorie de marqueurs, les jugements portés convoquent également la valeur du <bon/mauvais>, révélatrice de l'idéologie du voyageur. Les voyageurs français en Afrique, en particulier ceux du 19<sup>e</sup> siècle, présentent fréquemment les pratiques africaines comme rudimentaires, grossières, etc., ce qui traduit l'idéologie du progrès et l'idéologie *racialiste*, telle que la caractérise Todorov (1989).

Cet auteur parle d'idéologie *racialiste* pour désigner la doctrine concernant les races humaines qui s'est développée en Europe occidentale et a connu son apogée du milieu du 18<sup>e</sup> siècle au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Elle se distingue du simple racisme ordinaire, qui est de l'ordre du simple comportement, sans théorisation. Cette doctrine repose selon lui sur cinq propositions :

- (1) Elle affirme l'existence de races, c'est-à-dire de groupements humains dont les membres possèdent des caractéristiques physiques communes et qui sont nettement différenciés.
- (2) Elle postule la continuité entre physique et moral : les différences physiques déterminent les différences de culture ; le mental est transmis héréditairement, et il est impossible de le modifier par l'éducation.

(3) Le comportement de l'individu dépend dans une très large mesure du groupe racio-culturel auquel il appartient : l'individu est entièrement déterminé par son appartenance ethnique.

(4) Il existe une hiérarchie entre les différentes races ; cette hiérarchie se fonde sur une échelle de valeurs ethnocentrique.

(5) Il faut adopter une politique fondée sur de tels « savoirs » :

La soumission des races inférieures, voire leur élimination, peut être justifiée par le savoir accumulé au sujet des races. (Todorov 1989 : 137)

Ces idéologies sont largement dominantes à l'époque où sont produits les textes du corpus, et les auteurs se situent dans leur lignée :

11. L'Évangile à la main, nous allons porter cette divine lumière au milieu de peuplades plongées dans les ténèbres et dans les plus grossières superstitions (Arbousset 1842a : 5)

Enfin, les jugements sont d'ordre moral ; les Africains sont affublés de qualificatifs tels que *paresseux, ignorants, barbares, monstrueux, dépravés*, etc. :

12. De tout ce que nous venons de dire on peut conclure que les Korannas forment une des tribus africaines les plus dépravées. (Arbousset 1842b : 54)
13. Fourbes, paresseux et mendiants, les Inengas forment une tribu dégénérée. (Brazza 1887 : 40)

Le discours des voyageurs convoque, et véhicule en retour, de nombreux stéréotypes. Dans la perspective de l'analyse du discours (notamment Amossy 1991, Amossy & Herschberg-Pierrot 1997), les stéréotypes sont conçus comme des représentations collectives figées, qui se donnent sur le mode de l'évidence partagée, et qui sont construites et reconduites dans les discours<sup>219</sup>. La stéréotypie permet de naturaliser le discours, de donner des représentations circonstanciées

---

<sup>219</sup> Amossy (1991) montre que le stéréotype consiste en un schème, une image qui attribue un ensemble de traits à une catégorie sans que la « vérité générale » sur laquelle il repose soit énoncée sous forme de pensée explicite. À la catégorie des Juifs est par exemple attachée une série de prédicats fixes, tels que *astucieux, mercenaire, entreprenant, avare, cupide, intelligent...*

et culturalisées sous le jour de l'évidence. Elle est l'un des modes d'expression de l'idéologie. Les stéréotypes ethniques informent largement le corpus d'étude. Ils apparaissent souvent dans les énoncés avec le statut de présupposé, comme dans le dernier extrait cité, où les qualificatifs *fourbes*,  *paresseux et mendiants* introduisent une prédication seconde, latérale par rapport à la prédication principale de l'énoncé : ils sont présentés comme allant de soi. Ils sont très majoritairement négatifs dans les textes du corpus, reconduisant l'idéologie raciale de l'époque précoloniale et coloniale.

L'efficacité des marques axiologiques tient au fait qu'elles produisent un effet d'« énonciation subjective *objectivée* » (Kerbrat-Orecchioni 2002a : 169). En effet, ces marqueurs sont implicitement énonciatifs, puisque, contrairement à ce qui se passe avec les marqueurs affectifs, ils ne mettent pas explicitement en lumière le fait que le jugement relève d'une instance subjective (ils présentent le jugement comme préconstruit et partagé) ; leur efficacité tient donc à ce qu'ils « permettent à l'énonciateur de prendre position sans s'avouer ouvertement comme la source du jugement évaluatif » (2002a : 92).

Concernant l'ensemble des marques subjectives, on peut dire que la conjonction de ces divers types d'affleurement de la subjectivité dans le discours construit une représentation des mondes étrangers largement marquée par une altérité axiologisée, et ce de manière prioritairement négative en ce qui concerne le corpus sur lequel nous travaillons. C'est notamment là une caractéristique qui distingue le genre du récit de voyage du guide et des brochures touristiques, avec lesquels il présente par ailleurs des points communs ; les guides et brochures touristiques, relevant du discours promotionnel, recourent prioritairement à des marques axiologiques positives, afin de valoriser le pays décrit et d'inciter les lecteurs à y voyager (Kerbrat-Orecchioni 2004)<sup>220</sup>.

### **1.1.2. Un discours à « dimension de didacticité »**

Si le récit de voyage se caractérise par sa subjectivité, il relève d'autre part de la catégorie des « discours à dimension de didacticité » (Moirand 1993b,

---

<sup>220</sup> Margarito (2004b) nuance cette approche en montrant que si l'évaluation est majoritairement positive dans ce genre, les éléments dysphoriques sont également présents.

Moirand éd. 1993a, Beacco & Moirand 1995). Cette notion de *didacticité* permet de rendre compte de la coloration didactique de discours qui ne s'inscrivent pas dans une situation didactique institutionnalisée, mais répondent à « une intention réelle, simulée, voire inconsciente, d'apporter à l'autre des savoirs nouveaux » (Beacco & Moirand 1995 : 33). De fait, le récit de voyage répond bien à la triple définition des discours à dimension de didacticité proposée par Moirand (1993b). Du point de vue de la situation de communication, le récit de voyage postule une asymétrie de connaissances entre rédacteur et lecteurs : le rédacteur, mis au contact de sociétés étrangères, a acquis des savoirs qu'il désire faire partager à ses lecteurs. Sur le plan formel, le récit de voyage met en œuvre des procédés que l'on trouve dans les discours à dimension de didacticité : on y note une forte représentation de procédés comme les définitions, les reformulations, les réflexions métalinguistiques, les glissements de la narration ou de la description anecdotiques au discours généralisant de l'explication (le procédé constant de la généralisation permettant un passage du « voilà ce que j'ai vu » au « voilà comment c'est »). Ces procédés concourent à la construction de la connaissance du destinataire en lui facilitant l'accès à des références culturelles qui ne lui sont pas familières. Enfin, du point de vue fonctionnel, le récit de voyage se caractérise par deux visées essentielles, celle du *faire voir* (le lecteur doit pouvoir se représenter les « choses vues » par l'auteur comme s'il les avait lui-même sous les yeux, et c'est là le rôle dévolu aux nombreuses séquences descriptives) et celle du *faire savoir*. De fait, ces textes fonctionnent tout autant sur le mode de la description et de l'explication que sur celui de la narration qui ne constitue généralement que le cadre global dans lequel prend place un discours à dimension de didacticité.

En outre, les discours à dimension de didacticité sont marqués par le dialogisme (Bakhtine 1929, 1934, 1952, Todorov 1981) et font une large place en leur sein à la présence de l'autre. En particulier, à la surface des textes relevant de cette catégorie discursive se repèrent des marques renvoyant au destinataire de l'intention didactique d'une part, et aux auteurs et informateurs à qui l'on emprunte des dires d'autre part. Le récit de voyage répond de fait à la règle du dialogisme généralisé mise en lumière par Bakhtine, mais il se caractérise tout particulièrement par le fait qu'il montre *explicitement* qu'il est traversé par le



discours d'autrui : il met en œuvre un dialogisme ou une hétérogénéité *montrés* (Authier-Revuz 1982, 1985)<sup>221</sup>, en ce qu'il procède à la représentation de son rapport à l'autre et de la place qu'il lui fait en son sein. L'énonciation du récit de voyage est explicitement constituée de différentes voix. L'énonciateur-voyageur s'appuie sur des dires venant d'ailleurs pour instituer son propre discours ; il rapporte notamment les propos de locuteurs indigènes, ou encore s'appuie sur les écrits de voyageurs qui l'ont précédé. D'autre part, les destinataires des récits de voyage sont fortement impliqués dans les textes par des marques formelles telles que la personne 5 qui les institue en co-énonciateurs et permet d'instaurer un dialogue fictif avec eux, ou encore la personne 4 :

14. Ils m'ont tous témoigné une aversion bien prononcée pour le nom chrétien ; ils ont, sans nous connaître, une très mauvaise idée de nous. (Caillié 1830c : II, 39)

Ce *nous* inclusif permet d'instituer une connivence, de souligner le fait que le voyageur et ses lecteurs appartiennent à la même communauté discursive, et ce à l'exclusion des délocutés (les Autres, les indigènes), à l'égard desquels énonciateur et destinataires sont supposés partager une même opinion. Les textes se construisent ainsi en interaction constante avec les attentes prêtées aux destinataires des récits de voyage.

La didacticité se marque également par le régime analogique mis en œuvre par les textes : la représentation de l'univers étranger se fonde largement sur un rapprochement avec l'univers auquel appartiennent auteur et lecteurs ; ainsi l'inconnu est-il décrit par référence au connu, et lui est-il ramené de manière assez systématique. L'analogie permet en effet de convoquer un savoir partagé sur lequel l'auteur peut s'appuyer pour aider ses lecteurs à se représenter un monde qu'ils ne connaissent pas. Les diverses structures de comparaison sont exploitées (comparaison en *comme*, verbes ou adjectifs de comparaison du type *ressembler* / *semblable* à, adjectif au comparatif) ; le comparant appartient souvent au monde d'origine du voyageur :

---

<sup>221</sup> L'hétérogénéité *montrée*, apparaissant dans des formes linguistiques explicites, est, dans la conception d'Authier-Revuz (1985, 1995), un des lieux d'affleurement de l'hétérogénéité *constitutive* de tout discours, systématiquement traversé par la présence de l'autre.

15. Quantité d'arbres inconnus ; certains énormes ; aucun d'eux n'est sensiblement plus haut que nos arbres d'Europe, mais quelles ramifications puissantes, et combien largement étalées ! (Gide 1927b : 265-266)

ou relève parfois de stéréotypes exotiques, qui sont aisément évocateurs en ce qu'ils constituent des représentations partagées par l'auteur et ses lecteurs :

16. Un type joue du tambour à côté, très arracheur de dents. (Allégret 1987 : 238).

De telles comparaisons permettent une adaptation de la description aux savoirs et représentations du lecteur.

### 1.1.3. Une diversité de sources du savoir

Les savoirs transmis par ce discours à dimension de didacticité proviennent en outre de sources diverses, diversité qui se marque dans les textes ; par-delà l'impression d'hétérogénéité de surface que peuvent produire ces savoirs d'origines multiples, on peut voir dans ces phénomènes de marquage un effet de légitimation du discours du voyageur.

Les sources du savoir sont portées linguistiquement par des marqueurs d'évidentialité (Dendale & Tasmowski 1994a)<sup>222</sup>. Un tel marquage permet au locuteur de signaler de quels types d'indices il dispose quant à la fiabilité de son énoncé, et de légitimer le discours. Les deux principales sources d'information qui se trouvent marquées explicitement dans les récits de voyage que nous avons étudiés sont la perception directe (savoir *attesté*) et l'emprunt (savoir *emprunté*).

Le texte viatique fonctionne sur le mode du *j'ai observé, c'est donc vrai*. En apparence, le *j'ai observé* relève du discours subjectif, du fait de son ancrage sur la personne de l'énonciateur. Cependant, la perception directe est également un

---

<sup>222</sup> Les marqueurs d'évidentialité sont des « moyens morphologiques et lexicaux spécialisés pour indiquer les sources de l'information qu'on communique [...]. Un marqueur évidentiel est une expression langagière qui apparaît dans l'énoncé et qui indique si l'information transmise dans cet énoncé a été empruntée par le locuteur à autrui ou si elle a été créée par le locuteur lui-même, moyennant une inférence ou une perception. (Dendale & Tasmowski 1994b : 3-5). Nous intégrons également des marqueurs syntaxiques du type *j'ai remarqué que*.

moyen de légitimation du discours descriptif : ce qui est présenté comme relevant de l'observation directe est donné pour forcément vrai<sup>223</sup> :

17. J'ai remarqué que l'enfant naît blanc, seulement un peu jaune, et qu'il noircit progressivement jusqu'au dixième jour, qu'il est tout à fait noir. (Caillié 1830c : II, 36),

ce qui confère en apparence une forme d'objectivité au discours.

Cette construction du savoir à partir de la perception et de l'observation prend fréquemment une tournure polémique : ce que le voyageur affirme, du fait même qu'il l'a observé, s'oppose à ce qu'ont pu avancer les autres voyageurs qui l'ont devancé dans l'exploration ou la description des territoires évoqués : les récits de voyage, marqués par l'intertextualité (c'est là une autre des modalités du dialogisme), se positionnent fréquemment par rapport aux textes précédemment écrits sur les mêmes régions. L'inscription, dans les textes, des autres énonciateurs-voyageurs prend souvent la forme d'un affrontement<sup>224</sup>, et se repère en particulier à travers les formes du discours rapporté et certaines marques énonciatives polémiques. Ces passages critiques adoptent généralement la structure canonique suivante : *X a dit que... mais c'est faux... j'ai au contraire observé que*, selon différentes configurations : celle, notamment, de la négation polémique, marqueur typique de dialogisme<sup>225</sup> qui permet de rejeter les dires d'un autre énonciateur pour mieux légitimer celui de l'énonciateur, qui a vu et qui dit donc le vrai :

18. J'ai remarqué que l'enfant naît blanc [...]. On le baigne dans une calebasse d'eau tiède, et non à la rivière, comme l'ont dit plusieurs voyageurs (Caillié 1830c : II, 36).

L'observation directe confère au discours du voyageur une légitimité que n'ont pas les discours des autres voyageurs, dont les informations ne relèvent pas forcément de l'observation directe.

---

<sup>223</sup> « La relation voit [...] entraîne, par défaut, la relation sait ». (Vogeleer 1994 : 72).

<sup>224</sup> Comme le montre Authier-Revuz (1985), l'image qu'un énonciateur construit de son propre discours est très fortement liée à celle qu'il construit d'autres énonciateurs auxquels il s'oppose.

<sup>225</sup> Sur la variété des marqueurs de dialogisme, voir Bres (1999a, 1999b) et Bres *in* Détrie *et al.* (2001 : 86-89).

Mais le savoir ne se construit pas uniquement par observation, il est également emprunté : le voyageur convoque également dans son propre discours celui d'informateurs indigènes, par des marqueurs dialogiques du savoir emprunté, tels que le discours rapporté ou la modalisation en discours second (Authier-Revuz 1992, 1993b), qui permettent notamment de rendre compte d'interactions avec des locuteurs appartenant aux sociétés visitées, et d'indiquer la source des informations qui en sont issues :

19. Dans tout le pays de Bambara, et jusque bien au-delà au sud de Cacorou, suivant le rapport de quelques nègres, ils ont la même musique ; c'est une des mieux organisées et la plus agréable que j'ai vue dans tous mes voyages parmi les nègres. (Caillié 1830c : II, 56),

Si de telles informations constituent des connaissances de seconde main, elles présentent l'intérêt de relever d'un point de vue interne à la culture décrite ; l'énonciateur s'en réfère au savoir des acteurs concernés par les pratiques dont il est rendu compte. Aussi constituent-elles souvent un gage d'objectivité et peuvent-elles venir légitimer les propos tenus par le voyageur. Cependant, les énonciateurs donnent parfois le savoir emprunté pour peu sûr, ce qui, d'une autre manière, légitime également le discours du voyageur lui-même, qui se présente comme ayant une distance critique vis-à-vis des informations qu'il recueille.

Mais les sources du savoir sont le plus souvent effacées dans les énoncés : dans la majorité des cas, les informations fournies dans les textes ne sont pas accompagnées d'indications qui permettraient de savoir comment elles ont été acquises, comme c'est le cas dans ce passage explicatif :

20. Dans l'origine, les anneaux de cuir et les roseaux dont les Hottentots entouraient leurs jambes n'étaient qu'un préservatif indispensable contre la piqure des ronces, des épines et la morsure des serpents, qui abondent dans ces contrées de l'Afrique ; mais le luxe transforme en abus les inventions les plus utiles. À ces peaux et à ces anneaux qui les servaient si bien, les femmes ont substitué la verroterie, dont la fragilité les sert si mal. (Le Vaillant 1790b : 188)

Si la pratique consistant à se protéger les jambes avec du cuir ou des roseaux n'a plus cours au moment où Le Vaillant explore le pays hottentot, il ne

peut pas l'avoir observée lui-même ; et pourtant, il n'indique pas non plus qu'il s'agit là d'un savoir emprunté<sup>226</sup>, et l'on ne trouve dans ce passage aucune marque de discours rapporté. On peut dès lors considérer de tels énoncés comme des « auto-évidentiels », c'est-à-dire des assertions fiables *per se* (Nølke 1994 : 84). Un tel procédé donne l'illusion d'un discours qui s'énonce de lui-même, qui se présente dès lors comme vrai.

Ainsi, le récit de voyage est constitué de discours divers et de connaissances provenant de multiples sources ; il est donc foncièrement hétérogène. Si cette caractéristique peut donner l'impression que le récit de voyage se construit par juxtaposition de connaissances de provenances différentes, elle indique également que le savoir se constitue dans la mise en perspective de l'observation directe, des lectures et du recours à des informateurs locaux. Cette diversité permet d'asseoir les dires de l'énonciateur. Dès lors, le récit de voyage, que nous avons défini plus haut comme un discours subjectif en ce qu'il est centré sur la personne de l'énonciateur et de ses réactions face à l'altérité, tente de se donner pour un discours objectif en ce qu'il confronte les informations issues de sources différentes ; on est là face à une autre des modalités de cette « énonciation subjective *objectivée* » (2002a) dont nous parlions plus haut.

#### **1.1.4. Les formes du métadiscours**

L'hétérogénéité se marque également au plan énonciatif par la forte présence du métadiscours<sup>227</sup>.

Nous avons déjà indiqué que les voyageurs mettent fréquemment en œuvre une activité relevant de la méta-énonciation, entendue comme « auto-représentation du dire en train de se faire », Authier-Revuz (1995), c'est-à-dire comme du métalinguistique produit spontanément par l'énonciateur au sujet de son propre dire. Les formes méta-énonciatives opèrent un retour réflexif sur les formes de nomination qu'emploient les énonciateurs-voyageurs pour désigner les *realia* exotiques. Ils reviennent régulièrement sur les ressources fournies par leur

---

<sup>226</sup> De même qu'il n'indique pas que la proposition gnominique *le luxe transforme en abus [...]* consiste en un « savoir » inféré, en un jugement fondé sur la généralisation.

<sup>227</sup> De fait, les récits de voyage présentent diverses modalités du métadiscours, qui permettent de lire différentes facettes du positionnement des voyageurs.

propre langue, qu'ils présentent comme foncièrement hétérogène aux réalités à décrire dans la situation de confrontation à une culture étrangère dans laquelle ils se trouvent, insistant par là sur la *non-coïncidence entre les mots et les choses* (Authier-Revuz 1995)<sup>228</sup>. Les remarques que nous ferons dans cette perspective au cours des analyses rejoindront en partie les études, évoquées au chapitre 1<sup>229</sup>, travaillant sur la représentation des langues dans les récits de voyage. Cependant, notre perspective est notamment différente en ce qu'elle appuie l'étude des positionnements des voyageurs sur celle de leurs marquages énonciatifs dans les textes.

Mais au-delà de cette méta-énonciation, les énonciateurs-voyageurs mettent plus généralement en œuvre une activité de métadiscours, entendu, à la suite d'Authier-Revuz (1995), dans un sens plus générique que le terme *méta-énonciation*, comme du discours sur le langage en général, ou sur d'autres discours.

Les voyageurs s'interrogent sur le fonctionnement des langues locales qu'ils rencontrent le long de leur trajet, ainsi que sur les contacts entre langues locales et langues de colonisation. On trouve ainsi des passages centrés sur des réflexions relevant du métalinguistique courant, reflétant des représentations spontanées des sujets vis-à-vis des langues, et parfois même du métalinguistique scientifique lorsque le voyageur est doté d'une formation linguistique (c'est le cas des missionnaires, qui ont besoin d'apprendre les langues locales pour pouvoir traduire les textes bibliques et prêcher dans les langues indigènes<sup>230</sup>). Dans leurs tentatives de description de ces langues, la plupart des voyageurs privilégient essentiellement le niveau lexical, et les notations portent principalement sur des dénominations, faits linguistiques plus immédiatement accessibles pour un locuteur étranger que les phénomènes morphologiques ou syntaxiques par exemple<sup>231</sup> :

---

<sup>228</sup> Nous conservons les remarques de détail pour les parties d'analyse.

<sup>229</sup> Cf. section 2.2.

<sup>230</sup> Pour le corpus d'étude, c'est notamment le cas du missionnaire Arbousset (1842a, 1842b). Les missionnaires occidentaux ont d'ailleurs joué un rôle important dans la connaissance des langues africaines, par la rédaction de grammaires et de dictionnaires, comme pour celle des langues amérindiennes (voir en particulier sur le travail lexicographique des missionnaires jésuites au Brésil, Horta Nunes 1996).

<sup>231</sup> Arbousset en revanche, pour le corpus, propose des réflexions relevant de ces niveaux d'analyse, par exemple sur la morphologie nominale dans les langues africaines à classes.

21. On y cultive le gros et le petit mil<sup>a</sup>.  
a. Il y a sept espèces de mil différent ; en voici les noms en poule :  
Sevil, semba-souqui, bintian, bodéri, erdi, gadiaba, fela, nienico,  
nienicali, bassi, mourkou, gaoura. (Mollien 1820 : I, 343)<sup>232</sup>

Les langues locales sont fréquemment mises en scène par le recours à des citations au discours direct, ce qui permet de donner à entendre la langue de l'autre :

22. Et, joignant dans un même serment le mot fétiche des divers peuples, il prononça la formule mystique suivante : « De par ya ci na mouedie na mangongo na diboco (vous, fétiches des contrées mystérieuses de l'intérieur, écoutez-moi) ». (Brazza 1887 : 116)

Or, l'inscription des langues dans les textes ne va pas sans jugement : les langues africaines sont fréquemment jugées « bizarres », « étranges » (c'est tout particulièrement le cas pour les langues à clics), mais aussi pauvres, comme dans ce commentaire produit par Le Vaillant au sujet du hottentot :

23. Cette langue à la vérité fort pauvre, n'a pas besoin de mots pour exprimer des idées abstraites et trop métaphysiques ; elle n'est susceptible d'aucun ornement ; mais pour n'avoir ni fleurs bien élégantes ni syntaxe bien exacte, ses difficultés n'en sont pas moins inextricables à qui n'apporterait, dans cette étude, ni goût ni patience. (Le Vaillant 1790b : 361)

Dans ces situations caractéristiques du récit de voyage où la langue dont disposent les énonciateurs n'est pas celle qui est au plus près de la réalité à décrire, ceux-ci convoquent fréquemment les langues locales. L'hétérogénéité énonciative est donc marquée par la *non-coïncidence du discours à lui-même* Authier-Revuz (1995), discours qui est affecté par la présence en lui des discours des locuteurs indigènes.

Ainsi, les récits de voyage, par ces diverses modalités de mise en œuvre du métadiscours, construisent une représentation constante du fonctionnement du

---

<sup>232</sup> Lorsque le xénisme est accompagné d'une note de bas de page dans le texte du corpus, nous donnons la note immédiatement après l'extrait auquel elle est incidente, et nous notons l'appel de note par <sup>a</sup> (cf. annexe 2).

langage, qui donne elle-même à lire différentes facettes du positionnement des voyageurs dans leur relation à l'altérité culturelle et linguistique.

Pour conclure temporairement sur cette caractérisation rapide du récit de voyage à partir de ses caractéristiques énonciatives, on peut dire que la convergence de ces quatre caractéristiques que nous venons de mettre en lumière – subjectivité, didacticité, diversité des sources du savoir, mise en œuvre du métadiscours – semble définitoire du genre. Les textes qui relèvent de cette catégorie générique présentent une homogénéité dans le traitement des marques énonciatives. L'analyse des processus de nomination dans le corpus sera à mettre en perspective avec ces caractéristiques énonciatives ; nous pensons en effet qu'il y a détermination des uns par les autres.

## **1.2. Homogénéité géographique : des voyages en Afrique noire**

Ce sont ainsi des critères d'homogénéité thématique, textuelle et surtout énonciative qui nous ont permis de sélectionner les textes sur lesquels s'appuierait l'étude. Mais le genre du récit de voyage étant très productif<sup>233</sup>, il nous a semblé utile d'y délimiter un sous-ensemble pour arrêter le corpus. Afin de donner une plus grande homogénéité à ce dernier et de lui conférer des dimensions qui le rendent maniable, nous avons choisi de sélectionner à la fois une zone géographique et une période historique spécifiques.

Nous avons opté pour l'étude de récits de voyageurs français qui se sont rendus en Afrique noire<sup>234</sup>. Ces textes sont peu étudiés<sup>235</sup>, ce qui nous semble tenir

---

<sup>233</sup> C'est le cas en particulier au 16<sup>e</sup> siècle, suite à la découverte du Nouveau Monde, et plus encore au 19<sup>e</sup> siècle du fait de l'essor des voyages d'agrément, la vogue de l'orientalisme, mais aussi parce qu'il est attendu à cette époque que tout écrivain s'essaie à un moment donné à ce genre littéraire ; le genre connaît même aujourd'hui un nouvel engouement du fait du développement de l'industrie touristique et de la forte démocratisation des voyages.

<sup>234</sup> Les textes disponibles sont essentiellement consacrés aux zones qui à la période coloniale sont placées sous influence française, puisque c'est principalement dans ces régions qu'ont été effectuées des explorations françaises, et que les voyageurs de la période coloniale se rendent principalement dans ces zones ; cela correspond donc globalement aux territoires de l'A.O.F. et de l'A.E.F., auxquels s'ajoute l'Afrique australe qui, même si elle n'a jamais appartenu à l'empire colonial français, a été en partie explorée par des Français.

<sup>235</sup> Les études littéraires, stylistiques et linguistiques sont très majoritairement consacrées à des textes relatant des voyages dans le Nouveau Monde (Gomez-Géraud 2000), en Orient (Movassaghi



au fait que peu de récits de voyage littéraires ont été produits sur cette zone géographique, qui longtemps a été difficile d'accès pour le voyageur amateur ; dès lors, les textes qui l'évoquent sont plutôt le fait d'explorateurs scientifiques ou militaires, ce qui, *a priori*, intéresse moins les études littéraires<sup>236</sup>.

Or, il nous a semblé que de tels textes pouvaient présenter un intérêt particulier en regard de la problématique de la représentation des mondes étrangers. En effet, ce continent, dont l'intérieur est longtemps demeuré une *terra incognita* pour les Occidentaux<sup>237</sup>, apparaît souvent sous le jour d'une altérité fondamentale, et est fréquemment perçu comme exotique par excellence, en particulier à une période où il est encore mal connu (la nature y est considérée comme particulièrement luxuriante, les mœurs y sont jugées étranges, voire barbares, etc.). On peut faire l'hypothèse que la forte distance ressentie entre l'Afrique et l'Europe a des conséquences sur la mise en discours des sociétés étrangères, qui doit mettre particulièrement en exergue la question de l'altérité ; ces textes sont donc particulièrement intéressants pour la problématique que nous avons définie. En outre, les textes relatant les premiers voyages dans l'Afrique intérieure sont largement aux sources des représentations que l'on peut avoir aujourd'hui de ce continent en Occident : les textes sur l'Afrique cristallisent et véhiculent de nombreux stéréotypes, qui doivent avoir des conséquences sur la manière dont il est fait référence aux éléments constitutifs de ces mondes naturels et culturels étrangers ; ils présentent ainsi un intérêt particulier pour l'appréhension de phénomènes idéologiques, que l'on peut supposer avoir une influence sur l'opération de nomination. Nous avons donc choisi de travailler sur des textes consacrés à l'Afrique noire en ce qu'ils mettent particulièrement en jeu une problématique de la distance culturelle dans les modes de construction de la référence.

---

Gerner 1993, Magri 1995), ou dans des pays européens comme l'Espagne ou l'Italie (Mondada 1994).

<sup>236</sup> Nous verrons *infra* (1.4.) que nous avons pour notre part inclus des récits de voyage non littéraires.

<sup>237</sup> Si quelques bandes côtières ont été colonisées dès le 16<sup>e</sup> siècle par les Européens, l'intérieur du continent n'a été exploré et colonisé que tardivement (au 18<sup>e</sup> siècle pour les premières explorations, et à la fin du 19<sup>e</sup> siècle pour la colonisation).

### 1.3. Périodisation historique : la période coloniale

Le critère d'homogénéité a également été respecté au plan temporel. Nous avons opté pour une période historique longue, mais relativement homogène : l'étendue de notre corpus correspond à la période historique de la colonisation de l'intérieur de l'Afrique, à savoir de la fin du 18<sup>e</sup> siècle à la fin de la période coloniale en 1960<sup>238</sup>.

Cette période coloniale, pour homogène qu'elle soit, correspond de fait à trois phases principales :

(1) La phase d'exploration de l'Afrique intérieure (1788-1880) : on peut dater le début des explorations de l'Afrique intérieure avec la création en 1788 de l'*African Association*, société savante installée à Londres dont le but initial est de promouvoir la découverte de l'Afrique occidentale (Ricard 2000a). À partir de cette date s'ouvre un siècle d'explorations, effectuées principalement par des scientifiques cherchant à combler le blanc des cartes de l'Afrique, ainsi qu'à recenser les espèces animales et végétales du continent africain<sup>239</sup>, ou encore par des missionnaires<sup>240</sup> qui ont également joué un rôle important dans la connaissance scientifique du continent en fournissant des informations sur les populations des régions visitées, leurs coutumes et croyances, les langues locales, etc. Les expéditions purement scientifiques se terminent au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, et par la suite, les entreprises d'exploration se font dans la perspective de l'expansion coloniale, et sont effectuées par des militaires<sup>241</sup>. La fin de cette période se caractérise par un rythme d'exploration accéléré.

(2) La phase de montée de l'impérialisme et le partage de l'Afrique (1880-1914) : si dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, les expéditions commencent à avoir une visée colonisatrice, la véritable phase de colonisation ne commence que dans les années 1880. Entre 1880 et 1914 (et plus particulièrement à partir de 1884, date à laquelle commence la Conférence de Berlin, qui donne le départ de la mise en coupe

---

<sup>238</sup> Pour la délimitation de cette période historique, nous nous sommes appuyée sur Cornevin (1966, 1973), Droz (1996), Hugon (1994, 1998), Ricard (2000a), Wesseling (2002).

<sup>239</sup> Pour notre corpus, voir Le Vaillant (1790c, 1795, 1892).

<sup>240</sup> Arbousset (1842a), Casalis (1882).

<sup>241</sup> Mage (1867-1868b).

réglée de l'Afrique par les grandes puissances européennes et de la colonisation), les pays européens se lancent dans une véritable « mêlée » pour l'Afrique, qui va aboutir au partage du continent entre elles. La France acquiert des territoires se répartissant sur deux zones, qui deviendront l'Afrique Occidentale Française (A.O.F.) et l'Afrique Équatoriale Française (A.E.F.).

(3) La période correspondant à l'apogée du fait colonial et aux prémices de la décolonisation (1914-1960). On note une très forte diffusion de l'idéologie coloniale pendant cette période, en particulier en France, où l'on assiste à une véritable promotion des colonies et à l'exaltation de l'empire d'outre-mer. Ainsi, la France apparaît comme majoritairement colonialiste. Mais des voix s'élèvent pour dénoncer les abus du système colonial<sup>242</sup>, et des résistances se font jour sur les territoires africains. À partir de l'après-guerre, on va vers la décolonisation, qui aboutira en 1960.

Mais on voit l'homogénéité qui sous-tend ces trois périodes : elles correspondent à la période précoloniale<sup>243</sup> et coloniale, à savoir à la phase d'exploration et de conquête d'une part, et à la phase d'administration des territoires conquis d'autre part.

Cette périodisation historique permet de dégager un sous-ensemble à l'intérieur du récit de voyage. De fait, nous avons spécifié notre corpus en croisant la dimension générique et la dimension historique : le corpus d'étude se compose de récits de voyageurs français en Afrique noire à l'époque coloniale.

Une telle délimitation présente une proximité avec la notion de *formation discursive* exploitée par la première analyse du discours à la suite de Foucault (1969) et Pêcheux (Haroche *et al.* 1971, Pêcheux 1983a). Cette notion de *formation discursive* était privilégiée par la première AD pour analyser les faits de discours contraints. Dans cette perspective, des discours relevant de domaines

---

<sup>242</sup> Gide (1927b, 1928b), Londres (1929b).

<sup>243</sup> On note un décalage temporel entre la colonisation de l'Afrique et celle des autres régions du globe : celle de l'Afrique intérieure est plus tardive, et se déroule donc à une période où c'est déjà l'idéologie coloniale qui domine. Si nous parlons de période « précoloniale », ce terme se rapporte donc strictement à la phase d'exploration de l'Afrique, avant la colonisation et l'exploitation à proprement parler. La colonisation de l'Afrique étant tardive par rapport à celle des autres continents, la phase que nous appelons « précoloniale » pour l'Afrique est imprégnée par l'idéologie coloniale globale, qui est dominante à cette époque.

différents étaient pensés comme relevant de la même formation discursive et comme mettant en œuvre des faits de discours communs. Ainsi, la conception de la formation discursive déconstruisait les genres. Il s'agissait de travailler sur la circulation des discours en repérant des énoncés dispersés dans des domaines différents. La notion permettait ainsi de mettre en lumière l'idéologie qui sous-tend un ensemble de discours par-delà les différences de genres. Des travaux actuels tels que ceux de Siblot (notamment 1989, 1994a, 1994b, 1996a, 2005) ou Dufour (2007a, 2007b), qui travaillent sur les fonctionnements discursifs spécifiques à la *formation discursive coloniale*, se situent dans cette lignée, dans le but de mettre en lumière l'idéologie qui sous-tend un ensemble de discours, par-delà les différences de genres.

Nous aurions pu nous aussi retenir cette notion de *formation discursive coloniale* pour traiter le corpus. Mais nous n'y recourons pas d'une part parce qu'elle a justement pour caractéristique d'être transgénérique, et d'autre part parce que nous ne nous situons pas dans l'héritage strict de Foucault et Pêcheux<sup>244</sup>. En outre, notre objectif premier n'est pas de travailler sur des phénomènes d'ordre idéologique tels qu'ils se marquent dans les discours, bien que nous rencontrions ce type de questionnements dans l'analyse des faits de nomination. Nous faisons le choix pour notre part de mettre l'accent sur ce qui singularise les pratiques discursives propres à un genre ; la délimitation par genre est première dans notre perspective.

Cependant, comme nous l'avons déjà souligné, un genre est variable en fonction des périodes historiques. Nous travaillons ici sur un sous-ensemble spécifique au sein d'un genre, à savoir des récits de voyage en Afrique noire produits pendant la période coloniale.

On peut faire l'hypothèse que les récits de voyage produits durant cette période présentent des caractéristiques communes, dans la mesure où ils sont sous-tendus par la même idéologie vis-à-vis de l'Afrique, idéologie que l'on peut globalement qualifier de *coloniale* ou *impérialiste*. Dans cette perspective, l'étude des faits de nomination et de catégorisation dans les textes relatant les relations entre la France et l'Afrique à cette époque doit permettre de saisir l'émergence des représentations qui ont cours lors de la période de prédominance de l'idéologie

---

<sup>244</sup> Cf. chapitre 2, section 3.

impérialiste – en particulier à travers les formes axiologiques et les reformulations que les énonciateurs-voyageurs peuvent proposer des dénominations locales<sup>245</sup>.

De fait, parmi les procédures discursives mises en œuvre dans le corpus, en particulier au sein des faits de nomination que nous analysons, certains sont transversaux à tous les textes relevant du genre récit de voyage (par exemple, ceux mettant en œuvre des procédés d'analogie), d'autres plus spécifiquement liés à l'influence de l'idéologie coloniale sur la description des pratiques étrangères (notamment des faits linguistiques marqués par l'axiologie). Il s'agira de voir si de tels positionnements peuvent se repérer au sein des formes de nomination.

Ainsi, nous croiserons au fil des analyses des phénomènes proches de ceux analysés par les auteurs s'intéressant aux formations discursives, bien que l'analyse des faits idéologiques ne soit pas notre objet principal.

#### **1.4. Diversité des catégories d'acteurs**

Nous avons jusque-là insisté sur les critères d'homogénéité ; mais la constitution du corpus a également répondu à des critères de diversification, afin d'obtenir une bonne représentativité des textes sur lesquels allaient se bâtir les catégories d'analyse.

La délimitation d'une période relativement large devait également permettre de dégager des contrastes, des différences de positionnement selon les époques. De fait, ce ne sont pas les mêmes types d'acteurs qui interviennent dans la colonisation à ces différentes périodes, et les textes produits ne proviennent pas tous des mêmes types de sources, et ne répondent pas aux mêmes orientations. On peut distinguer deux phases essentielles du point de vue de la production des discours. Pour la période de prospection (1788-1880), les voyageurs se situent véritablement dans un discours de découverte : ils ont des objectifs scientifiques, et veulent rendre compte de réalités qui sont encore inconnues en Europe (par exemple Le Vaillant 1790a, 1790b, 1790c, 1795, Mollien 1820, 1822, Marche

---

<sup>245</sup> Plusieurs de ces phénomènes seront étudiés dans les parties d'analyse. Néanmoins la saisie des phénomènes idéologiques dans le discours n'est pas notre objectif principal ; nous explorons certaines pistes de ce type, mais une étude plus approfondie de l'idéologie informant le discours des voyageurs pourrait être menée sur le même type de corpus.

1879). Leurs textes comprennent des relevés topographiques, des descriptions détaillées d'espèces naturelles et d'objets inconnus. Par contraste, les voyageurs de la dernière période (1914-1960), où la société coloniale est bien implantée, ont déjà été en contact avec divers discours sur l'Afrique et leurs voyages n'ont plus une visée spécifiquement scientifique<sup>246</sup>. Ce sont plutôt des voyageurs dilettantes, souvent des écrivains<sup>247</sup>, qui voyagent pour leur compte<sup>248</sup>, et cherchent surtout à faire part au lecteur de leurs réactions personnelles face à l'altérité, de leurs émotions. Les textes sont donc davantage tournés vers les réactions affectives du voyageur face à l'altérité plutôt que vers le discours de découverte.

Le choix de diversifier le corpus quant aux types d'acteurs peut donc permettre d'appréhender d'éventuels phénomènes d'ordre idéologique, de percevoir l'influence du positionnement de l'énonciateur sur la représentation des cultures étrangères et plus spécifiquement des référents exotiques. Choisir des sous-ensembles de textes différents, marqués par des positionnements différenciés, doit éventuellement permettre de dégager des différences de traitement de l'altérité dans les faits de nomination. Cette diversité sera en particulier exploitée dans la partie consacrée à l'exploitation discursive des formats de nomination et de catégorisation des *realia* étrangers<sup>249</sup> : nous tenterons de voir si des positions différentes amènent à des exploitations différenciées des ressources de langue disponibles pour la nomination et la catégorisation. Pour ce faire, nous avons choisi deux textes représentant des positions contrastées : le texte de Mage (1867b), militaire, qui n'a pas à proprement parler de vocation littéraire, et un texte de Gide (1927b), dont c'est au contraire l'objectif principal. On se demandera si les différences de positionnement impliquent des procédures divergentes de mise en discours de l'altérité culturelle et des prises de position différentes dans les faits de nomination.

Ainsi, le choix d'une période historique relativement longue permet de diversifier le corpus du point de vue de la position sociale et idéologique des acteurs ; on peut faire l'hypothèse que ces différences de positionnement ont une

---

<sup>246</sup> Non que les descriptions scientifiques aient disparu, mais elles n'entrent plus dans un format narratif.

<sup>247</sup> Gide (1927b, 1928b), Leiris (1934).

<sup>248</sup> Par exemple Allégret (1987).

<sup>249</sup> Cf. 4<sup>e</sup> partie, chapitre 9.

influence sur la configuration des discours produits. La diversification des positions d'acteurs permet de mettre en lumière des variations à l'intérieur du genre. Il s'agit de voir si les positions sociales des acteurs (militaires, scientifiques, écrivains, missionnaires) et les objectifs qu'ils assignent à leur voyage (exploration, mission ethnographique, critique de la colonisation, simple récit de vie, etc.) ont une incidence sur la mise en discours de l'altérité culturelle et en particulier sur les choix de nomination.

Or, si ces textes représentent des positions diverses, ils appartiennent tous selon nous à la catégorie récit de voyage. Si l'on considère habituellement le récit de voyage comme un genre littéraire, il nous semble que des textes non prioritairement littéraires relèvent bien de ce genre. Les textes relatant des voyages d'exploration produits par des militaires ou des scientifiques auxquels nous nous intéressons ici ne se confondent pas avec les stricts rapports d'expédition ou avec les traités scientifiques. Ils présentent les caractéristiques thématiques (ils relatent les péripéties des missions d'exploration et les aventures survenues aux explorateurs), textuelles (leur encadrement est bien narratif) et énonciatives (ils sont en particulier marqués par la subjectivité) caractéristiques des récits de voyage. Ils visent un public plus large que les lectorats spécialisés (militaires ou scientifiques), et sont publiés dans des revues destinées aux acteurs de la colonisation, comme la *Revue maritime et coloniale* (Mage 1867-1868b), ou dans des revues de vulgarisation, telles *Le Tour du monde* (Brazza 1887-1888), qui satisfont le goût du grand public pour la découverte de nouveaux horizons et les aventures périlleuses. L'ouverture du corpus à des textes non spécifiquement littéraires permet d'obtenir une certaine représentativité, en prenant en compte la diversité interne au genre récit de voyage.

Mais par-delà cette diversité, il s'agit de dégager des invariants, et l'on note qu'il existe une importante homogénéité des textes qui peuvent être classés dans la catégorie des récits de voyage. En outre, nous ne souhaitons pas limiter l'étude à des textes littéraires afin de ne pas risquer d'interpréter les faits langagiers comme des faits de style. Il s'agit ici de mettre en lumière des faits généralisables, et non des procédés littéraires. L'écriture littéraire risque en outre de donner une vision faussée des ressources convoquées pour dénommer des référents exotiques, en particulier par l'investissement subjectif et par le style

propre à chaque auteur. Notre objectif n'est pas de dégager des faits relevant d'une analyse en termes d'originalité ou de créativité stylistique, mais de mettre en lumière des procédures générales de mise en discours des objets exotiques.

### **1.5. Ressources exploitées**

Pour collecter ce corpus de récits de voyageurs français en Afrique noire de la période coloniale et relevant de différentes catégories d'acteurs, nous avons eu recours à des ressources de deux types :

(1) des ressources littéraires : d'une part nous avons procédé à des recherches tout venant, qui ont permis de collecter des récits de voyage à large diffusion (par exemple Caillié 1830a, 1830b, 1830c), ou des textes plus confidentiels, non destinés au départ à la publication (journaux de voyage comme celui d'Allégret 1987) ; d'autre part, nous avons exploité la base textuelle Frantext<sup>250</sup> (qui pour cette zone géographique ne propose que Gide 1927a, 1928a)<sup>251</sup>. Les textes sélectionnés au moyen de ces deux types de ressources littéraires renvoient principalement à la troisième période, la période d'administration, celle où l'Afrique n'est plus le domaine des explorateurs mais s'ouvre à des voyageurs dilettantes.

(2) des ressources non spécifiquement littéraires :

Cependant, les textes ainsi recueillis ne sont représentatifs ni de la variété des périodes de la colonisation de l'Afrique, ni des catégories d'acteurs, ni de la diversité des types de récits de voyage. Nous avons donc élargi nos recherches à des sources documentaires qui nous permettraient d'accéder à des textes produits hors de l'institution littéraire. Ricard (2000a) nous a été utile pour repérer les

---

<sup>250</sup> Frantext est une base de données textuelles (16e au 20e siècles) constituée par l'ATILF, consultable sur abonnement sur le site <<http://www.frantext.fr>>.

<sup>251</sup> L'intérêt de la base textuelle Frantext est qu'elle permet une interrogation automatisée des corpus, ce que nous avons exploité pour notre chapitre 9. Même si nous n'avons pas développé une analyse statistique, elle nous a permis de procéder à des décomptes de fréquence des différents formats de nomination initiale.



principaux textes correspondant à la période de l'Afrique intérieure<sup>252</sup>. Nous avons d'autre part exploité les textes de la même période numérisés par la Bibliothèque Nationale de France<sup>253</sup>, qui ont été produits principalement par des explorateurs scientifiques (Le Vaillant 1790a, 1795), des militaires (Brazza 1887), des missionnaires (Arbousset 1842a, Casalis 1882) des deux premières périodes que nous avons délimitées. Nous avons pu accéder à une ressource numérique supplémentaire, la version numérisée du texte de l'explorateur militaire Mage (1867b).

Le recours à ces différents types de ressources nous a permis d'obtenir une certaine représentativité du corpus, tant du point de vue quantitatif que du point de vue des sous-genres.

## **1.6. Délimitation du corpus exploratoire**

Nous pouvons ainsi aboutir à une première définition globale du corpus exploratoire, ou corpus d'étude, sélectionné pour cette recherche : il s'agit d'un ensemble de récits de voyage, rédigés par des Français, dans l'Afrique précoloniale et coloniale, sur une période allant de la fin du 18<sup>e</sup> siècle (début des explorations de l'Afrique intérieure) à 1960 (date de décolonisation de l'Afrique noire francophone).

Ce corpus exploratoire est constitué de deux ensembles distincts, qui sont convoqués à des moments différents de l'analyse :

(1) un corpus A : il s'agit d'un corpus principal, constitué de 15 textes et d'une étendue de 5675 pages. Il nous a servi de réservoir d'exemples, et a permis de dégager les ressources de langue disponibles pour rendre compte des *realia* étrangers. C'est sur la base de ce corpus que nous avons pu bâtir une typologie des faits de nomination et mettre en lumière les procédés de délimitation des catégories dans la séquentialité. Les textes de ce corpus étendu n'ont pas été

---

<sup>252</sup> Mais dans la mesure où il s'agit d'une anthologie qui ne donne que des extraits de textes, nous ne l'avons pas intégrée à proprement parler dans le corpus.

<sup>253</sup> <<http://gallica.bnf.fr/VoyagesEnAfrique>>. Ces textes, numérisés en mode image, ne sont pas exploitables pour un traitement automatisé.

traités de manière exhaustive ; nous n'avons conservé que les passages qui nous paraissaient pertinents pour notre étude et qui nous permettaient de bâtir des catégories suffisamment représentatives des procédés mis en œuvre dans les textes ;

(2) un corpus B : il s'agit d'un corpus restreint à deux textes (698 pages) qui ont été traités exhaustivement. Ces deux textes renvoient à deux positions contrastées : l'un émane d'un militaire investi d'une mission d'exploration lors de la première période de prospection et de conquête (Mage 1867b), l'autre d'un écrivain de la dernière période (Gide 1927b). Ces textes nous ont servi à vérifier les hypothèses formulées à partir du corpus A, par l'étude d'exploitations discursives particulières des faits précédemment mis en lumière.

## **2. Du corpus exploratoire au corpus de travail : mise en place d'une procédure de traitement**

Une fois que ce corpus exploratoire a été arrêté, il nous a fallu définir le corpus de travail<sup>254</sup> en délimitant les faits langagiers sur lesquels porteraient nos analyses, et mettre en place une procédure de traitement.

### **2.1. Constitution des entrées descriptives dans le corpus**

Notre problématique ayant été définie en termes sémantiques (nous sommes partie d'une opération sémantique, la nomination, portant sur un type de référents, les référents exotiques), nos analyses ne pouvaient se fonder sur la sélection d'une forme ou d'un type de formes uniques dans les textes. Mais afin d'éviter l'arbitraire dans la sélection des formes susceptibles de répondre à notre

---

<sup>254</sup> Le corpus de travail découle directement de l'objet de recherche et est issu d'un travail de sélection dans l'ensemble des textes retenus pour le corpus exploratoire ; en effet, « c'est l'opération de choix raisonné parmi les composants disponibles qui crée un corpus » (Habert 2000 : 4). Le corpus de travail est l'ensemble des données sélectionnées en vue d'une étude, à savoir l'ensemble des énoncés servant de base à la description et à l'analyse d'un phénomène linguistique. Nous avons réparti notre corpus de travail en différents sous-corpus (donnés dans les annexes 2 à 6), en fonction des formats linguistiques des expressions servant à la nomination.

problématique, il a été nécessaire de définir des critères sémantiques et formels qui permettraient de circonscrire les données pouvant servir de fondement aux analyses. D'autre part, le fait de croiser des critères sémantiques et formels permet de donner une assise linguistique à l'observation des faits de nomination. C'est sur la base de la définition de critères précis que nous avons pu bâtir une typologie des formats de nomination<sup>255</sup>.

Notre problématique de la nomination et de la catégorisation des *realia* exotiques présente deux versants, ce qui correspond à deux grands ensembles de faits :

(1) le premier versant de notre étude adopte une approche paradigmatique ; il s'agit ici de proposer une typologie des différents formats convoqués pour la nomination initiale des *realia* exotiques. Or, nous avons défendu dans le chapitre 2 une conception de la nomination comme phénomène de discours, effectuée non pas à partir de dénominations isolées, mais à partir de formes replacées dans leur contexte et leur cotexte ; dès lors, l'unité d'analyse est la séquence textuelle. Nous avons donc relevé, pour ce premier pan des analyses, des séquences textuelles correspondant à la première introduction d'un type de référents présentés comme étrangers, séquences qui contiennent une forme de nomination ;

(2) le second versant de la recherche adopte une approche syntagmatique et séquentielle : une fois qu'une catégorie nouvelle a été introduite dans le discours, elle subit des opérations complémentaires de délimitation (majoritairement par l'introduction de traits descriptifs) et de reprise ; on recueille donc pour cette partie de l'étude des séquences descriptives et des séquences de reprise d'une catégorie précédemment introduite dans le discours.

Il importe de préciser les séries de critères permettant de délimiter les formes linguistiques correspondant à ces deux opérations.

---

<sup>255</sup> Cf. chapitres 4 et 5.

### 2.1.1. Modalités de sélection des formes de nomination en première mention<sup>256</sup>

Les suites linguistiques retenues comme formes de nomination en première mention ont été sélectionnées sur la base des critères suivants, que nous détaillerons après les avoir présentés : il s'agit de :

- (a) formes référentielles
- (b) permettant la première introduction en discours d'une catégorie de référents
- (c) présentant ce type référentiel comme spécifique à l'univers naturel ou social décrit
- (d) en position référentielle et en usage
- (e) de format *N* ou *N* + *expansions*, à l'exclusion du déterminant.

On peut ainsi distinguer un ensemble de critères principaux et des critères secondaires.

Le critère principal est le suivant :

- (1) on sélectionne dans les textes des expressions référentielles permettant d'introduire dans le discours un référent présenté comme exotique, comme non réductible aux catégories disponibles dans la langue-culture de l'énonciateur :

- 24. La terre [...] produit en abondance du millet et du maïs, dont les tiges atteignent quelquefois une hauteur de sept à huit pieds ; elle donne aussi le roseau sucré, les citrouilles, les haricots, une ou deux espèces de melons indigènes, et même des pommes de terre importées par les missionnaires. (Arbousset 1842b : 70)

Il est question ici d'une sous-espèce de melons présentée comme endémique, et donc spécifique à la région décrite.

Ce critère principal s'accompagne de critères secondaires :

---

<sup>256</sup> Les formes sélectionnées sur la base des critères présentés dans cette section sont données dans les annexes 2 à 6.

(2) Nous travaillons sur des expressions référentielles, qui permettent de constituer en objet de pensée un segment de la réalité extralinguistique et de le désigner de manière relativement autonome (Riegel *et al.* 1994, Charolles 2002), à l'exclusion des expressions prédicatives, dans la mesure où nous nous intéressons à la manière dont les énonciateurs constituent en objet de pensée des objets concrets (objets manufacturés, espèces naturelles) ou abstraits (rites, pratiques sociales, concepts culturels), afin de pouvoir en parler et de leur attribuer des propriétés :

25. Soir : Mamadou Vad arbore un koursi neuf, joli comme un pantalon de clown. (Leiris 1934 : 80)

Les expressions qui nous intéressent se réalisent sous une forme nominale, les expressions nominales présentant la capacité à conférer le statut d'objet de pensée à une entité quelle qu'elle soit (objet, qualité, processus, etc.).

(3) Ce qui nous intéresse pour le versant paradigmatique de l'étude, c'est l'ensemble des solutions mises en œuvre par les énonciateurs-voyageurs pour introduire dans leur discours des types d'objets qu'ils présentent comme étrangers. Aussi, nous ne retenons dans un premier temps que les formes de nomination initiale des référents exotiques<sup>257</sup>. Du point de vue formel, cela signifie que nous ne travaillons ici que sur des expressions référentielles qui permettent la première introduction en discours d'un type d'objets exotiques :

26. Ces parasites vont se loger dans la première tente où l'on veut bien les recevoir, et deux fois le jour, le matin et le soir, un chapelet d'une main, un satala<sup>a</sup> de l'autre, vont de porte en porte mendier un peu de lait.  
a. On nomme *satala* de petits vases en fer-blanc, à peu près comme ceux dont se servent nos laitières. (Caillié 1830c : I, 98)

Nous emploierons, pour parler de ce phénomène d'introduction initiale d'un type référentiel dans le texte, l'expression de *première mention* du type d'objets, en lui conférant cependant un sens spécifique. Les études de linguistique

---

<sup>257</sup> Les formes de reprise d'une catégorie déjà introduite précédemment ne seront traitées que dans l'approche paradigmatique (chapitres 6 à 8).

textuelle s'intéressant aux chaînes de référence exploitent cette notion avant tout pour rendre compte de la première convocation, dans un texte, d'un référent singulier (par exemple, pour analyser *Un loup survient à jeun, qui cherchait aventure*, dans la fable de La Fontaine, on peut parler du nom *loup* en première mention), par opposition aux mentions subséquentes de ce même référent (en particulier par les anaphores : « *Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ?* », *Dit cet animal plein de rage*). Les problèmes de référence auxquels nous nous intéressons ne concernent pas tant l'indexation de référents singuliers que l'introduction dans le discours de catégories de référents, et leur construction dans le fil du texte. Ainsi, nous pourrions être amenée à travailler sur des phénomènes de reprise n'opérant ni sur la forme (comme c'est le cas dans les anaphores lexicales fidèles du type *un loup / le loup*), ni sur le référent singulier (comme dans les anaphores coréférentielles, qu'il s'agisse d'anaphores lexicales infidèles – *un loup / cette bête cruelle* – ou d'anaphores pronominales – *un loup / il*), mais sur la catégorie (on pourrait imaginer une reprise du type : *un loup / ces bêtes cruelles*, avec passage de l'exemplaire à la classe).

Ainsi, nous parlerons de *première mention* pour la première occurrence d'une catégorie, de *deuxième* ou *troisième mention* pour les occurrences ultérieures de la même catégorie, quel que soit le référent singulier indexé ; ces notions telles que nous les adaptons à notre propos renvoient aux phénomènes d'introduction et de réintroduction en discours, non pas d'un référent singulier, mais d'une catégorie.

(4) Parmi les expressions référentielles, nous nous intéressons à celles qui mettent en œuvre une problématique de l'altérité, celles qui soulignent l'asymétrie entre la langue-culture dont dispose l'énonciateur, et la société et l'environnement naturel dont il a à rendre compte<sup>258</sup>. Pour donner une assise non seulement sémantique mais aussi formelle à la sélection de telles formes, nous avons choisi de ne sélectionner que les formes qui d'une manière ou d'une autre, présentent le trait [+altérité], qui doit être marqué formellement. Les formes concernées marquent

---

<sup>258</sup> Il ne s'agit bien évidemment pas de relever tous les SN présents dans les textes des voyageurs, ce qui serait de peu d'intérêt pour l'analyse, dans la mesure où celle-ci pourrait être appliquée à n'importe quel texte et où elle ne rendrait aucunement compte de la spécificité des récits de voyage vis-à-vis de la construction de la référence.

une distance, généralement par approximation (ce qui peut se gloser par « ce n'est pas tout à fait un X comme on l'entend chez vous ») :

27. Du reste, à en juger par deux plats d'une sorte de poule au riz que Sathio m'avait envoyés à mon arrivée à Ségou, la cuisine n'était pas désagréable. (Mage 1867b : XXI, 804),

Cette distance peut aussi être marquée par description des traits spécifiques du type d'objets visé (qui est donc présenté comme ayant des caractéristiques qui le distinguent de ce qu'on appelle chez nous un X) :

28. J'avais trouvé aussi de petits concombres épineux de la grosseur d'un œuf de poule, qui nous faisaient une nourriture excellente, et dont les feuilles étaient pour eux une friandise. (Le Vaillant 1795 : 375) ;

ou encore par un retour réflexif sur la dénomination choisie qui est présentée comme n'allant pas de soi, par exemple parce qu'il s'agit d'une dénomination locale, supposée inconnue du lecteur :

29. Samba-Farba et Sontoukou étaient tous deux vêtus de tuniques de drap rouge, brodées d'or, par-dessus lesquelles ils portaient des boubous lomas noirs, brodés en soie éclatante ; de vastes turbans blancs et des mouqués ou pantoufles en cuir du pays complétaient ce costume vraiment magnifique. (Mage 1867b : XX, 900)

Avec les expressions référentielles citées, l'objet est présenté comme ne se réduisant pas totalement à la représentation prototypique induite par l'emploi du N seul en français (pour l'exemple (28), il ne s'agit pas tout à fait de ce que nous appelons chez nous un concombre).

Par ces différents types de marquage, le référent visé est présenté comme ne correspondant pas à la représentation prototypique que l'on peut se faire du type de référents auquel il est rattaché en discours au moyen du N qui le catégorise.

(5) Notre problématique étant formulée en termes de constitution des catégories exotiques dans les textes, nous ne nous intéressons, au sein des expressions

nominales, qu'à celles qui opèrent la catégorisation, qui rattachent le référent spécifique dont il est question dans un passage discursif particulier à un type d'objets, à une catégorie. Ainsi, nous travaillons essentiellement sur des expressions ayant pour tête un nom commun. Les expressions constituées autour de noms propres ne seront généralement pas relevées, dans la mesure où le nom propre, dans ses emplois prototypiques, n'opère pas la catégorisation ; il ne sert généralement pas à rattacher un spécimen à une catégorie constituée de plusieurs entités, mais à désigner un individu unique – cependant, des noms propres tels que les noms de fêtes pourront être analysés dans la mesure où ils rattachent un jour spécifique à une catégorie<sup>259</sup>. Ce qui nous intéresse est d'étudier la manière dont un référent est rangé dans une classe d'objets et dont ce type référentiel est construit en discours, d'analyser la façon dont les catégories sont travaillées en discours.

En outre, nous nous intéressons à la seule partie du syntagme nominal qui opère la catégorisation. Le SN met en œuvre deux types d'opérations qu'il est important de distinguer pour notre analyse : une opération de catégorisation (on rattache le référent à une catégorie d'objets) et une opération de détermination (d'actualisation, d'identification et de quantification). La première opération est portée par le N tête du syntagme, éventuellement accompagné de ses expansions si celles-ci renvoient à des propriétés possédées par l'ensemble des spécimens de la catégorie, la seconde par le déterminant :

30. L'orchestre se composait de deux balophons, de cymbales en fer, d'une...[détermination] flûte bambara percée dans un bambou [catégorisation] et enfin de deux tamtams (ce sont les tambours du pays). (Mage 1867b : XX, 82)

Certes, la référence à un exemplaire singulier, dans un énoncé, est de fait construite par les deux opérations, le N tête du syntagme, éventuellement accompagné de ses expansions, permettant de le rattacher à un type de choses d'une part, le déterminant indiquant le mode de donation de la référence d'autre part.

---

<sup>259</sup> Par exemple *Ramadan*. Ce type de dénomination fonctionne à l'intersection entre nom propre et nom commun : c'est un nom propre dans la mesure où elle désigne une fête unique, mais elle peut être employée comme nom commun dans des phrases du type *Tu fais le ramadan ?*



Mais ce qui retient notre attention dans cette étude, ce n'est pas la manière dont le discours donne accès à un référent spécifique, mais l'affiliation d'un objet extralinguistique à une catégorie d'objets et la constitution de catégories nouvelles dans le discours. Or, ce type de catégorisation est opéré par la suite *N ou N (+ expansions)*, et non par la suite *déterminant + N + (expansions)*<sup>260</sup>.

En d'autres termes, on peut dire, en recourant à la terminologie de Milner (1982), que si le déterminant intervient dans la définition de la *référence actuelle*<sup>261</sup> d'un syntagme nominal dans la mesure où c'est lui qui identifie et quantifie le nom (ex : deux oiseaux), il n'entre pas en ligne de compte pour la définition de sa *référence virtuelle* ; celle-ci est définie par le nom lui-même (oiseau), éventuellement accompagné de ses expansions. Nous nous intéressons à ce qui, dans le SN, délimite la référence virtuelle.

Dès lors, le déterminant n'entre pas en ligne de compte à ce stade de nos analyses. En effet, si le déterminant concourt bien entendu à l'opération de référence (puisque c'est lui qui définit le mode de donation de la référence), il n'intervient pas directement dans la catégorisation telle que nous l'entendons dans cette étude, c'est-à-dire dans le classement d'un référent singulier au sein d'un ensemble de choses et dans la délimitation de catégories.

Pour revenir sur les expansions que nous avons mentionnées, il s'agit ici de celles qui interviennent dans la délimitation de la catégorie, comme dans cet exemple :

31. Le chef prend la crécelle qui sert à réveiller les esprits et il demande avis aux crânes des ancêtres (Brazza 1887 : 92).

---

<sup>260</sup> Nous sommes cependant confrontée à un cas limite de cette répartition des rôles entre catégorisation et détermination au sein du SN, avec les séquences introduites par une enclosure du type *une sorte de* (cf. chapitre 5, section 2.). De fait, une telle délimitation n'est pas possible pour les structures du type *une sorte de N*, où *une sorte de* constitue un déterminant complexe et est insécable. Il met à la fois en œuvre une opération de détermination (il permet d'identifier l'objet du monde auquel réfère l'énonciateur au moyen du N), mais influe également sur la catégorisation opérée par le N, qu'il modalise (on peut gloser cette structure de la manière suivante : *une chose qui ressemble à un X mais qui n'en est pas tout à fait un*). Ainsi, nous intégrons le déterminant pour ce type de séquences :

« [Samba] porte une sorte de cotte de mailles étincelante, formée de quantité de pièces de cinquante centimes percées et cousues à même une sorte de pourpoint noir. » (Gide 1927a : 789)

<sup>261</sup> « Le segment de réalité associé à une séquence [nominale] est sa *référence actuelle* ; l'ensemble de conditions caractérisant une unité lexicale est sa *référence virtuelle*. » (Milner 1982 : 10)

La subordonnée relative adjointe ici au nom *crécelle* n'introduit pas une simple caractérisation qui s'appliquerait à un référent singulier, mais permet de discriminer une sous-catégorie de crécelle spécifique à la société décrite<sup>262</sup>. Dans un tel cas, c'est l'ensemble *nom + expansion* qui porte la référence virtuelle, c'est-à-dire qui délimite une catégorie spécifique de référents auquel peut s'appliquer le GN.

Par commodité, et pour ne pas avoir à préciser au cours des diverses analyses que les formes sur lesquelles nous nous appuyons pour fonder notre typologie des formes de nomination initiale sont les syntagmes nominaux sans prise en compte du déterminant, nous réserverons l'emploi de *groupe nominal* (GN) pour désigner cet ensemble formé par le nom et ses éventuelles expansions, à l'exclusion du déterminant, et celui de *syntagme nominal* (SN) pour l'ensemble *déterminant + nom + expansions*. Ainsi, on ne travaillera dans la partie 2 que sur le *groupe nominal* (*nom + éventuelles expansions*), et non sur le *syntagme nominal* dans son entier (*déterminant + nom + éventuelles expansions*)<sup>263</sup>.

(5) Pour constituer le corpus de travail, nous sélectionnons des formes de nomination au sein de séquences textuelles, afin de donner accès à leur cotexte. Les séquences sélectionnées sont constituées de la phrase où est introduit le type référentiel nouveau, elles sont centrées sur la forme de nomination initiale, intègrent les éventuelles gloses qui permettent de reformuler le sens de ces formes s'il n'est pas immédiatement accessible :

32. Nous trouvâmes un sol composé de terre rouge et un peu pierreux, mais couvert de la plus belle végétation ; le *nédé*<sup>a</sup> surtout y est en abondance. [Nous rencontrâmes un groupe de Mandingues et de Foulahs, assis à l'ombre de gros arbres : ils se disputaient, en attendant qu'on vînt leur apporter les cadeaux d'usage].

<sup>262</sup> Nous reviendrons dans le chapitre 5 (section 5.1) sur le rôle des expansions du nom dans la délimitation de catégories nouvelles par les énonciateurs.

<sup>263</sup> Un certain nombre de GN comportent des expansions dont il est difficile de dire si elles présentent des propriétés définitoires d'une sous-catégorie spécifique, ou si elles ne font qu'indiquer des traits descriptifs propres au référent singulier visé par le GN :

« Le sultan vient nous dire adieu, flanquée de toute sa maisonnée et de son escorte ordinaire. Assez piteux spectacle de cette cour déchue. Quelques joueurs de flûte, survivants derniers de sa splendeur, semblent sortir d'une mascarade. Les flûtes verticales sont ornées de deux ceintures de longs poils, qui s'épanouissent en corolles dès que l'on souffle dans l'instrument. » (Gide 1927a : 727).

Ces formes de GN qui ne sont pas explicitement sous-catégorisantes ont été exclues du corpus.

a. Le nédé est une espèce de mimosa dont le fruit contient une substance féculieuse qui sert de nourriture aux nègres de cette partie de l'Afrique. (Caillié 1830c : I, 215)<sup>264</sup>

Dans la plupart des cas, les séquences pertinentes pour notre étude se limitent à une seule phrase : il s'agit d'évocations très ponctuelles de types d'objets exotiques, dont le texte ne fournit aucune description complémentaire à celle qui apparaît dans la séquence initiale, et qui ne réapparaissent généralement pas dans le texte. De fait, la structure des textes consiste souvent en une énumération d'objets ou d'espèces naturelles rencontrées de manière dispersée sur le chemin du voyageur.

Lorsque cela est nécessaire à la compréhension, nous élargissons le relevé au cotexte proche<sup>265</sup>.

Les formes sélectionnées dans le corpus en fonction de ces critères ont été réunies en sous-corpus<sup>266</sup>, correspondant aux différents formats de nomination que nous présenterons dans la typologie des formats de nomination en première mention des *realia* exotiques<sup>267</sup>.

### **2.1.2. Modalités de sélection des formes de déploiement textuel des catégories**

Les formes de nomination initiale font l'objet du premier versant de l'analyse. Or, nous avons insisté à plusieurs reprises sur le fait que la catégorisation telle qu'elle est construite en discours, selon nous, n'est pas simplement un phénomène microstructural, mais également macrostructural : elle s'opère également dans le fil du texte ; il importe donc de prendre en compte les formes qui viennent compléter la forme de nomination initiale. Il s'agit donc

---

<sup>264</sup> La séquence sélectionnée pour entrer dans le corpus de travail est constituée des éléments soulignés, à l'exclusion des segments entre crochets.

<sup>265</sup> Comme nous l'avons évoqué pour les principaux critères, il subsiste quelques difficultés à arrêter le corpus ; dans la mesure où nous conjoignons des critères formels et des critères sémantiques, il est quasi inévitable de trouver des formes limites, dont il est difficile de dire si elles entrent totalement ou non dans notre objet. Cependant, les formes limites ne connaissent en définitive qu'une faible représentation au regard de celles qui appartiennent de plein droit au corpus, qui comporte, sur la base des critères définis, un nombre déjà très important de séquences de nomination, largement suffisant et représentatif pour bâtir une typologie.

<sup>266</sup> Ils sont donnés dans les annexes 2 à 6.

<sup>267</sup> Cf. chapitres 4 et 5.

d'extraire des textes les formes mettant en œuvre des procédures complémentaires de délimitation d'une catégorie précédemment instituée dans le texte, formes qui entrent dans notre problématique.

Les séquences que nous relevons dans ce second versant de l'analyse se répartissent en deux ensembles :

(1) il peut s'agir tout d'abord de formes directement complémentaires à la forme de nomination initiale, qui apparaissent dans la séquence de première introduction du type référentiel nouveau, et mettent en œuvre une procédure qui, du point de vue informatif, vient compléter la forme initiale de nomination. Ce sont généralement des passages descriptifs ou explicatifs, comme ici :

33. Restes d'avenues de manguiers, et de cette sorte d'aloès, qui hébergent au haut de leur hampe, et parfois le long d'elle, la génération nouvelle ; de sorte que, lorsqu'on secoue cette hampe, ce ne sont pas des graines qui tombent, mais une pluie de petits aloès tout formés, avec des feuilles déjà fortes et des racines. (Gide 1927b : 187)

Dans l'approche syntagmatique, nous travaillons donc sur les formes situées en aval de la forme de nomination initiale, mais qui ont pour rôle de discriminer avec plus de précision les contours de la catégorie désignée par la forme initiale ;

(2) on relève d'autre part des séquences où un type de référents précédemment introduit est reconvoqué dans le texte. Les portions de texte auxquelles on s'intéresse ne font plus partie de la séquence initiale de catégorisation, mais apparaissent plus loin dans le texte. Il s'agit donc de phénomènes de reprise, à savoir soit des anaphores au sens strict, soit des reprises d'une dénomination précédemment introduite dans le texte, permettant de désigner un autre exemplaire relevant de la même catégorie :

34. L'administrateur vient à nous en tipoye<sup>a</sup>, et en met aimablement deux à notre disposition.  
a. Fauteuil suspendu entre deux palmes du gigantesque palmier-ban. (Gide 1927b : 22, 1927a : 688)

35. En général, nous n’userons que très peu des tipoyes, autant par amour de la marche, que pour épargner nos tipoyeurs piteux. (Gide 1927b : 106)

On observera en particulier les modifications que connaît ce type de formes entre sa première et sa deuxième occurrence.

Ces types de séquences permettront d’étudier le déploiement textuel des catégories.

## 2.2. Modalités de traitement du corpus

Enfin, la méthode d’analyse mise en place pour traiter le corpus de travail ainsi défini a découlé directement de la manière dont a été formulée la problématique : l’entrée par une procédure sémantique que nous avons choisie nous a amenée à effectuer un traitement manuel du corpus et une approche essentiellement qualitative.

Lors de l’étape de la constitution de la problématique sur la base de la lecture de divers récits de voyage, nous avons été sensible non pas seulement à une catégorie de formes (par exemple, les emprunts, comme c’est souvent le cas dans les études sur les récits de voyage<sup>268</sup>), mais à des processus sémantiques communs, qui sont sous-jacents à un ensemble de formats linguistiques divers : nous avons pu observer que divers types de formes permettaient aux énonciateurs-voyageurs d’indexer des catégories spécifiques données pour hétérogènes à la langue-culture du voyageur. Cette entrée sémantique et non formelle impliquait un traitement manuel du corpus. Si nous avions voulu automatiser les procédures, il nous aurait fallu centrer notre attention sur un type particulier de formes répondant à la problématique telle qu’elle s’était dégagée des lectures préparatoires. Nous aurions par exemple pu ne travailler que sur les SN bâtis sur l’enclosure *une sorte de* ; cela nous aurait permis de faire un recueil exhaustif de ce type de formes dans un corpus clos. Cependant, il nous semble qu’une telle démarche aurait restreint la portée de l’étude, en ce qu’elle nous aurait empêchée de proposer un traitement unitaire de faits linguistiques qui sont habituellement

---

<sup>268</sup> Cf. chapitre 1, section 2.3.

traités séparément (notamment emprunts, formes à enclosures, néologismes, etc.), mais qui, selon nous, répondent à une problématique commune et sont à mettre en perspective les uns avec les autres. Or, seul un traitement manuel permet d'aboutir au recueil de ces différents types de formes.

D'autre part, nous avons privilégié l'approche qualitative de détail à une approche quantitative. Il s'agit de bâtir une typologie des formats de nomination de *realia* exotiques, et d'analyser les effets discursifs que produit leur exploitation en discours, plutôt qu'une étude axées sur les fréquences d'emploi. Pour cette partie typologique, nous avons sélectionné dans les textes du corpus A des échantillons représentatifs de formats de nomination<sup>269</sup>. L'étude débouche sur la mise en lumière des effets discursifs produits par le recours à tel ou tel format et par ses modes d'exploitation en discours.

Deux textes sélectionnés pour le corpus B<sup>270</sup>, représentatifs des deux périodes bornes du corpus exploratoire, ont pour leur part été traités de manière exhaustive, dans l'optique de dégager des tendances dans les exploitations discursives qui peuvent être faites de ces ressources par certains auteurs. Cette seconde approche permet de confirmer les hypothèses sur la détermination de la nomination par les positionnements spécifiques au sein de la période large définie pour le corpus étendu.

## **Conclusion**

Le chapitre 3 a été consacré aux méthodes mises en œuvre dans cette étude. Dans l'optique globale d'une linguistique sur corpus, nous avons montré par quelles phases nous sommes passée pour élaborer un corpus exploratoire qui permette d'une part de repérer des fonctionnements communs entre les textes relevant du même genre, d'autre part de contraster éventuellement les modes de

---

<sup>269</sup> Le relevé est fondé sur un nombre important de formes, ce qui permet de bâtir des catégories généralisables.

<sup>270</sup> Grâce aux ressources électroniques – Frantext pour le texte de Gide (1927a) et la version numérisée du texte de Mage (1867b).

construction de la référence en fonction de leur inscription dans des contextes historiques, des idéologies, des visées et des sous-genres différents. Nous avons également précisé la manière dont nous avons sélectionné dans les textes des données susceptibles de servir de base aux analyses, l'entrée choisie n'étant pas strictement formelle. La constitution du corpus d'étude vise à saisir des phénomènes langagiers relevant de différents niveaux d'analyse (mot, syntagme, séquence textuelle, discours), phénomènes qui feront l'objet des deux parties suivantes.

***DEUXIÈME PARTIE* : TYPOLOGIE DES FORMES  
DE NOMINATION DES *REALIA* EXOTIQUES EN  
PREMIÈRE MENTION**





Dans le chapitre 2, nous avons redéfini la catégorisation des *realia* exotiques dans les récits de voyage comme un processus discursif complexe, dont les parties d'analyse de cette étude vont tenter de mettre en lumière les différentes composantes.

La première composante de ce processus de catégorisation consiste en l'introduction dans le discours d'un objet ou d'une pratique présentés dans le discours comme exotiques, par le recours à une expression référentielle qui permet d'effectuer un premier acte de nomination. Ce faisant, l'énonciateur affine le référent singulier à un type d'objets, il le présente comme exemplaire d'une catégorie.

Nous proposons dans cette partie de l'étude une typologie des formes linguistiques qui permettent d'opérer la référence, en première mention, à un type d'objets présenté comme marqué d'un trait d'altérité par le discours du voyageur.

Cette typologie a été réalisée sur la base du corpus de travail présenté dans le chapitre 3. Elle se fonde sur les procédures mises en œuvre pour la catégorisation globale de l'exemplaire et sur les différents formats linguistiques relevés dans le corpus. Dans la perspective de la double conception de la nomination, que nous avons explicitée dans le chapitre 2, comme opération discursive adossée à des propriétés de langue, nous articulerons la dimension de la langue à celle du discours.

La démarche mise en œuvre dans cette partie typologique consiste à mettre en lumière un micro-système de formats de nomination exploités dans ces discours pour la référence aux *realia* exotiques. Ce faisant, nous adoptons une perspective proche de celle développée par Bosredon, à travers la notion de *signalétiques de nomination* (1997, 1998, 2001a). L'auteur étudie des systèmes situés de dénominations construites en discours par les énonciateurs, ces systèmes étant dépendants des domaines de pratiques dans lesquels les sujets s'inscrivent. Une signalétique est, dans cette conception, un

ensemble de traces linguistiques (constituées de marqueurs récurrents et caractérisées par des sélections sémantiques privilégiées) entrant dans la fabrication de dénominations relatives à un domaine référentiel spécifique. (1997 : 9)

Il existe ainsi pour l'auteur une signalétique des noms de rues (Bosredon & Tamba 1999), de marques (2000), de titres de tableaux ou d'expositions (1997)<sup>271</sup>, de cafés et de restaurants (2001b, Bosredon & Guérin 2005). Ces dénominations sont soumises à des principes de régulation dont les sujets ne sont pas conscients, contrairement à ce qui advient dans l'activité terminologique, fondée sur des règles explicites et consciemment pratiquée par les énonciateurs.

Pour le corpus, nous pensons que, de manière similaire, l'acte de nomination des *realia* exotiques produit par les énonciateurs-voyageurs se coule dans des matrices disponibles en langue (les énonciateurs n'inventent pas des structures de nomination nouvelles, mais s'appuient sur les ressources de langue disponibles), et dont l'exploitation est partiellement contrainte par le genre. La situation d'asymétrie entre langue et culture définitoire du genre amène en effet les énonciateurs à recourir plus particulièrement à certains formats de langue, tout en n'étant pas systématiquement conscients de ces déterminations.

Après avoir passé en revue les propriétés formelles de chacun de types de nomination, nous tenterons de mettre en lumière les principaux effets discursifs qu'ils produisent en contexte. L'analyse de la convergence de différents types de formes quant à leurs effets permettra d'y voir un traitement commun en termes de genre, et d'illustrer la conception de la nomination comme lieu d'un positionnement des énonciateurs.

Du point de vue de l'opération globale de catégorisation, les formes relevées dans le corpus peuvent être réparties en deux ensembles généraux de procédures.

Pour rendre compte d'une pratique ou d'un objet propres à la société qu'il décrit, l'énonciateur-voyageur peut s'appuyer sur la manière dont les sujets qui sont en interaction avec eux la catégorisent. Il donne en quelque sorte à voir le segment de réalité « du point de vue de l'indigène », pour reprendre l'expression de Geertz (1986), ou du moins depuis un point de vue qui se veut proche. Mais cette médiation par les catégories de l'autre peut s'incarner sous différents types formels ; ces formes ne se limitent à l'emprunt linguistique au sens strict. Le type de procédure dont nous parlons ici consiste de manière plus générale à construire une représentation des référents étrangers médiatisée par les représentations qui

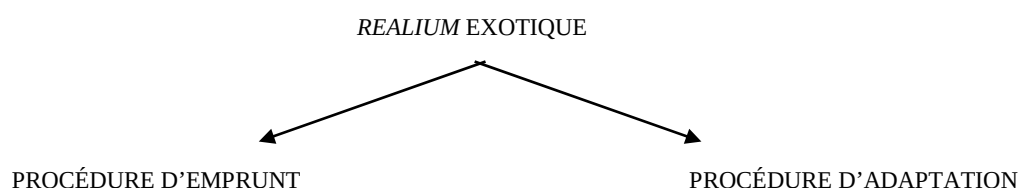
---

<sup>271</sup> Dans une perspective similaire, voir Tunger (2005) pour les titres d'exposition.

ont cours dans la société concernée. Par-delà les types de formes linguistiques convoquées, on peut synthétiser ce premier type de démarche de catégorisation par le terme générique de *procédure d'emprunt*.

Un second type de procédure consiste à partir du point de vue de l'observateur : le segment de réalité est catégorisé sur la base des catégories qui ont cours dans la langue-culture de l'énonciateur. Ainsi, ce dernier classe les *realia* étrangers dans la grille des savoirs dont il dispose, sémiotisés par les formes de sa langue, sans la médiation des représentations qui ont cours dans la société étrangère décrite. Cependant, les catégories fixées dans le lexique de sa langue ne rendent pas systématiquement compte de la spécificité des segments de réalité décrits. Aussi l'énonciateur procède-t-il en discours à un travail d'adaptation des catégories lexicalisées par des dénominations. Sur la base de ces dénominations disponibles en langue, les énonciateurs bâtissent des formes référentielles *ad hoc*, qui opèrent de nouveaux découpages dans le *continuum* du réel, découpages qui permettent de rendre compte avec davantage de spécificité des types de référents observés lors du voyage. La *procédure d'adaptation* consiste ainsi pour l'énonciateur à exploiter les ressources de sa propre langue en les aménageant pour les rendre aptes à décrire des réalités étrangères.

Cette double tendance à l'œuvre dans les modes de catégorisation peut être représentée comme suit :



Il s'agit là de deux tendances générales à l'œuvre dans l'opération de catégorisation. Du point de vue formel, elles s'incarnent dans des formats linguistiques de nomination différents, qui font l'objet de la description des chapitres typologiques (chapitre 4 et 5). Afin de fournir un premier aperçu

synthétique de ces formats, nous les présentons dès ce stade sous forme de tableau :

| Type de catégorisation        | Format de nomination                                   | Exemples-types                                                                                                                                                                                                                                                       | Formes | % <sup>272</sup> |
|-------------------------------|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|------------------|
| <b>Procédure d'emprunt</b>    | <b>(1) Xénisme et emprunt</b>                          | Travaillé tout l'après-midi avec Mamadou Sanoko, ex-chef des <i>bilakoro</i> (garçons incirconcis) de Koulikoro-Gare, et âgé de 12 ans. (Leiris 1934 : 86)                                                                                                           | 149    | 33,18            |
|                               | <b>(2) Dénomination du régional français d'Afrique</b> | Je fis de suite acheter deux <u>cuisines</u> <sup>a</sup> .<br>a. Ces cuisines sont des sortes d'écuelles en terre dans lesquelles on allume le feu ; trois massifs en terre servent à poser les vases qu'on veut chauffer. (Mage 1867b : XX, 649)                   | 18     | 4,01             |
| <b>Procédure d'adaptation</b> | <b>(3) N + expansion(s)</b>                            | Le chef prend la <u>crécelle qui sert à réveiller les esprits</u> et il demande avis aux crânes des ancêtres. (Brazza 1887 : 92)                                                                                                                                     | 207    | 46,1             |
|                               | <b>(4) une sorte de N</b>                              | Tous les noirs que nous avons connus sont athées ; il ne serait pas cependant impossible de trouver parmi eux quelques déistes. Cela ne les empêche pas d'être superstitieux à l'excès et de rendre <u>une espèce de culte</u> à leurs aïeux. (Arbousset 1842b : 77) | 62     | 13,81            |
|                               | <b>(5) Nom composé</b>                                 | Ils nous proposent du lait caillé dans des <u>vases-bouteilles</u> de jonc tressé (Gide 1928b : 256).                                                                                                                                                                | 13     | 2,9              |
| Total                         |                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                      | 449    | 100              |

Là où beaucoup d'études portant sur des corpus de récits de voyage se focalisent avant tout sur l'emprunt, ou traitent de manière séparée des emplois de formes qui représentent pourtant diverses réponses comparables à une même problématique sémantique, nous avons fait le choix, avec cette typologie, d'une part de mettre en regard le fonctionnement de ces différents procédés de nomination, et d'autre part de tenter de dégager les principaux effets de sens qu'ils produisent en contexte.

<sup>272</sup> Ces chiffres sont donnés à titre indicatif. Nous n'avons pas pu faire un relevé exhaustif de toutes les formes attestées dans les 5 675 pages du corpus. Les chiffres sont destinés à fournir une indication sur les proportions d'emploi des différents formats.

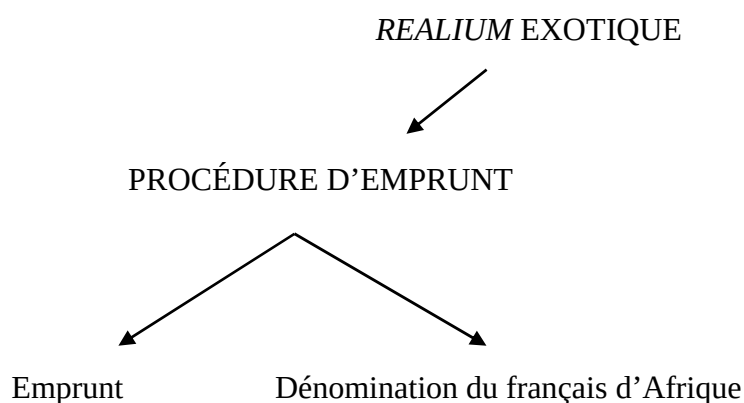
## Chapitre 4 : Typologie des formats de nomination (1) : Procédures d'emprunt

Le premier ensemble de procédures de catégorisation initiale de l'objet exotique consiste pour l'énonciateur à convoquer dans son discours en français une catégorie qui a cours dans la société d'origine de l'objet. Plutôt que de classer un référent singulier dans une catégorie déjà constituée en français et lexicalisée par une dénomination stable, l'énonciateur le classe dans une catégorie qui est stabilisée dans la société décrite et généralement lexicalisée dans la ou les langues qui y ont cours. Nous regroupons ici deux procédures d'emprunt différentes :

(1) soit l'énonciateur emprunte une dénomination en langue étrangère, généralement à une langue africaine. Les formes empruntées ont le plus souvent dans les textes le statut de xénisme ;

(2) soit encore il recourt à un terme qui, en français régional d'Afrique, possède un sens spécifique, et permet de désigner des réalités propres à l'aire culturelle correspondante. Si ces termes ne proviennent pas d'une langue étrangère, ils connaissent en discours un traitement similaire à ceux des xénismes. Ce sont en quelque sorte des « emprunts » à une variante régionale du français.

Nous pouvons donc compléter comme suit la partie gauche de notre schéma :



Ces procédures ont en commun de mettre l'accent sur la manière dont on catégorise dans la société concernée, les segments de réalité décrits par le rédacteur de récit de voyage.

## 1. Type 1 : Xénisme

L'emprunt d'une dénomination locale constitue une solution au premier abord privilégiée au problème discursif de la nomination des *realia* exotiques, puisque face à un univers naturel et culturel pour lequel il n'existe pas de dénomination préconstruite dans la langue dont dispose l'observateur, la ressource discursive la plus immédiate semble être d'emprunter celle qui a cours dans la culture décrite<sup>273</sup>. De fait, le corpus présente une proportion importante de xénismes en première mention d'un type de référents exotiques. Sur les 449 formes de nomination recensées, nous avons relevé 149 xénismes<sup>274</sup>, soit une proportion de 33,04 %.

Nous allons tout d'abord recenser les types de référents qui sont désignés de manière privilégiée par des xénismes, décrire les propriétés formelles de ces derniers, avant de nous interroger sur les effets discursifs qu'ils produisent.

### 1.1. Types de référents privilégiés

Le xénisme apparaît tant pour la nomination de référents concrets que pour celle d'institutions.

On le trouve tout d'abord pour renvoyer à des espèces naturelles endémiques :

36. Nous trouvâmes un sol composé de terre rouge et un peu pierreux, mais couvert de la plus belle végétation ; le *nédé*<sup>a</sup> surtout y est en abondance.

---

<sup>273</sup> Cf. chapitre 1, section 2.3.

<sup>274</sup> Parmi les xénismes ont également été classées des formes qui, tout en ayant transité par le français d'Afrique, sont à l'origine des mots de langues africaines.

a. Le nédé est une espèce de mimosa dont le fruit contient une substance féculente qui sert de nourriture aux nègres de cette partie de l'Afrique. (Caillié 1830c : I, 215)

Il apparaît également avec des objets présentés comme propres aux populations locales, par exemple les instruments de musique ou les vêtements :

37. Les Maures ôtent leurs coussabes (espèces de tuniques) et les mirent dans des chaudières pour les préserver de la pluie. (Caillié 1830c : I, 77)

Sont également dénommés de manière privilégiée par emprunt les rites :

38. Tout cela parce que les tamtams du dyédounou (« tambour d'eau ») étaient prétextes à débauche ! (Leiris 1934 : 95)

ainsi que les titres politiques et religieux :

39. Je trouvai l'un de ces messieurs en conversation avec l'amtoro ; c'est le titre que portait autrefois le roi de tout le pays de Fouta. (Mollien 1822 : I, 46)

ou encore les noms de castes :

40. J'ai demandé à aller à Goumango où les vendeurs des masques à cornes d'antilope-cheval m'ont dit qu'habitait le noumou (forgeron) Tamba, selon eux inventeur des dits masques. (Leiris 1934 : 71)

Ainsi, les emprunts permettent de dénommer des types référentiels diversifiés.

## **1.2. Parcours des formes**

Mais ce sont surtout les propriétés formelles de ces emprunts qui sont intéressantes.



### 1.2.1. Des formes en modalisation autonymique

Les emprunts du corpus apparaissent en modalisation autonymique. Ils sont employés à la fois en usage et en mention ; tout en étant en position référentielle, ils sont porteurs de marques d'hétérogénéité énonciative, qui indiquent que l'énonciateur opère un retour réflexif sur ces formes. Les marques de modalisation autonymique peuvent être soit typographiques, soit syntaxiques :

(1) La marque typographique la plus fréquente est l'italique :

41. Lorsque le roi meurt, si parmi ses fils il n'y en a pas un qui ait pris le *tali* deux fois (je parlerai plus loin de ce poison d'épreuve), qui soit disposé à le prendre une troisième fois, et qui, en outre, ait donné des preuves manifestes qu'il est grand sorcier, le trône est déclaré vacant (Marche 1879 : 71)

(2) La majuscule apparaît parfois, mais beaucoup plus rarement, dans les textes du 18<sup>e</sup> et du 19<sup>e</sup> siècles :

42. Autour du village nous avons vu comme d'habitude quelques benteniers et des *Khads*, arbres de la famille des légumineuses dont la gousse sert à l'engrais des bestiaux. (Mage 1867b : XXII, 772)

(3) On trouve aussi sporadiquement les guillemets de modalisation autonymique :

43. Il y a grande abondance de plantes alimentaires ; le sol fournit du caoutchouc, du chanvre et d'autres plantes textiles dont les indigènes font « *pagnes* » et nattes. (Brazza 1887 :57)

(4) Du point de vue syntaxique, le xénisme peut apparaître à la suite d'un prédicat appellatif indiquant explicitement que la dénomination est empruntée aux locuteurs indigènes :

44. Le lendemain, nos gens s'occupèrent à dépecer la peau de l'hippopotame, pour en faire ce qu'on appelle dans le pays des *chanboc*. Ce sont les fouets en usage pour frapper les bœufs qui sont sous la main du conducteur du timon du chariot. (Le Vaillant 1790a : 166)

(5) La marque d'hétérogénéité peut être simplement constituée par une glose<sup>275</sup> adjointe au xénisme et reformulant le sens de ce dernier :

45. Quelques bouteilles de vin de Bordeaux étaient rangées devant le damel [le roi], qui, souvent, les mettait à contribution. (Mollien 1820 : 48)

Les termes empruntés apparaissant en modalisation autonymique sont traités par les énonciateurs comme hétérogènes, soit qu'ils ne soient pas intégrés au système de la langue, soit que l'énonciateur les présente comme ne faisant pas l'objet d'une connaissance partagée.

### 1.2.2. Langues d'origine

Les sources d'emprunt sont principalement les langues locales, qu'elles soient vernaculaires ou véhiculaires ; mais on trouve également des emprunts à de grandes langues de colonisation.

Les langues négro-africaines prêteuses sont celles des peuples que les voyageurs sont amenés à rencontrer, ou les langues véhiculaires des régions correspondantes. On trouve par exemple le bambara chez Leiris, avec le terme *bila*<sup>276</sup> :

46. Il y a toujours un garçon de 13 ans, presque nu cette fois-ci, avec un bila (sorte de cache-sexe) (Leiris 1934 : 92) ;

ou encore le dogon, avec *togouna*<sup>277</sup> :

47. Nous nous installons sur le plus haut togouna ou abri pour les hommes, construit en haut du village, presque au milieu des cavernes ossuaires et sur un roc si escarpé et étroit que nos lits sont littéralement au bord du précipice. (Leiris 1934 : 154) ;

---

<sup>275</sup> Les structures de glose seront traitées dans le chapitre 6, section 1.

<sup>276</sup> Attesté dans Bazin (1906) : « *bila, bla* (m), s. : pagne des enfants incirconcis. »

<sup>277</sup> Attesté dans Calame-Griaule (1968) : « */tôgu na/* : « grand abri », édifice servant aux délibérations des hommes », et dans Kervran (1982) : « *tôgu-na* : grand abri, abri principal ».

Chez un auteur comme Caillié, le wolof fournit les dénominations de *damel* et de *bour*<sup>278</sup> :

48. Nous partîmes, le 5 février 1819, de Gandiolle, village du royaume de Cayor, situé à peu de distance du Sénégal. Le damel (ou roi), que nos présents nous avaient rendu favorable, donna l'ordre que nous fussions bien traités. (Caillié 1830c : I, 45)
49. On sait qu'autrefois ces deux pays appartenaient au même souverain, qui les gouvernait sous le titre de bour (ou empereur), et que le damel n'est qu'un vassal indépendant : nous reçûmes le même accueil des peuples soumis au bour de Ghiolof. (Caillié 1830c : I, 46)

Certains titres religieux liés à l'islam ont des dénominations locales qui ont elles-mêmes été empruntées à l'arabe ; c'est le cas pour *almamy*<sup>279</sup> :

50. Pour rendre leurs volontés plus respectables au peuple, [les chefs des grandes familles du pays] créent un almamy (iman), qu'ils prennent parmi les simples marabouts ; c'est en son nom que se font tous les actes du gouvernement, mais cet almamy ne peut rien faire sans prendre l'avis du conseil [...]. Ensuite [ils] présentent le nouvel almamy au peuple, et s'écrient : « Voici votre roi, obéissez-lui. » (Mollien 1822 : I, 352)

D'autres dénominations sont empruntées par les voyageurs aux grandes langues de colonisation attestées en Afrique, notamment au portugais, dans la mesure où les Portugais sont les premiers à avoir installé des comptoirs sur les côtes africaines et sont également ceux qui ont eu les contacts les plus poussés avec les populations locales. En particulier, ils ont les premiers tenté de pénétrer à l'intérieur du continent. L'un de ces mots empruntés au portugais pour désigner une réalité spécifiquement africaine est le mot *griot*<sup>280</sup> :

51. Je suis resté chez moi toute la journée, travaillant à mettre mes collections en ordre, et entendant passer sous mes fenêtres les griots. Ces noirs troubadours vivent, comme nos poètes errants du

---

<sup>278</sup> Attesté dans Malherbe & Sall (1989) : « *buurb-*, n. : roi », « *dammeel* : roi du Cayor ».

<sup>279</sup> Gaden (1969) le donne pour un emprunt du pular à l'arabe *al imam* ; Calvet (2002) évoque ce mot lorsqu'il parle des emprunts du bambara à l'arabe.

<sup>280</sup> Rey éd. (1993) indique qu'il vient probablement, par l'intermédiaire d'un parler portugais créolisé, du portugais *criado* « domestique ».

moyen-âge, aux dépens de ceux dont ils chantent les louanges.  
Cependant, ici, on les regarde un peu comme des parias [...].  
(Marche 1879 : 16-17)

Enfin, certains mots sont d'origine inconnue, mais constituent des dénominations d'objets considérés comme spécifiques à l'Afrique ; c'est le cas de *grigri*<sup>281</sup> :

52. Dès qu'on sut notre arrivée, tout le village sortit pour nous voir : un Foulah vint me trouver au pied de l'arbre où je reposais, et me demanda en ouolof, que j'entendais, un *grigri*<sup>a</sup> pour avoir des richesses ; je le lui écrivis, et en récompense, il me donna une jatte de lait.  
a. Grigri, sorte d'écriture que les habitants regardent comme un talisman. (Caillié 1830c : I, 47)

Ainsi, les langues prêteuses sont nombreuses, appartiennent à différentes familles de langues. Les emprunts attestent des contacts entre populations qui ont marqué l'histoire du continent.

### 1.3. Effets discursifs

Mais notre objectif n'est pas de faire un relevé des emprunts faits par les voyageurs. Notre optique n'est ni lexicographique, ni lexicologique. Nous nous situons au stade de l'insertion en discours de formes empruntées à des langues étrangères, avant leur éventuelle reprise dans d'autres discours, diffusion au sein d'une communauté linguistique plus large et intégration au système de la langue emprunteuse.

À ce stade, les formes empruntées demeurent le plus souvent des xénismes et sont marquées comme hétérogènes par rapport au discours qui les accueille. Il s'agit donc de rendre compte de la spécificité de leur fonctionnement en discours. Ce qui nous intéresse ici, ce sont surtout les effets discursifs produits par le recours à un xénisme pour dénommer une pratique ou un objet exotique. Nous ne reviendrons pas sur le premier effet, dont nous avons

---

<sup>281</sup> Rey éd. (1993) indique que son origine est inconnue. Dans Imbs & Quemada (1971-1994), il est donné pour un mot venant d'une langue du Sénégal ou de Guinée.

déjà parlé au chapitre 1<sup>282</sup> pour situer la spécificité des emprunts dans le type de corpus sur lequel nous travaillons : le processus d'emprunt linguistique fonctionne sans transfert culturel, sans que la pratique sociale correspondante soit adoptée dans la communauté réceptrice du texte.

### 1.3.1. Non nécessité du xénisme

Tout d'abord, il convient de remarquer que la procédure d'emprunt n'est pas la seule solution discursive pour référer à un type d'objet exotique. Le xénisme entre en concurrence avec divers autres formats de nomination – c'est l'objectif de notre typologie de mettre en lumière la diversité des processus discursifs mis en œuvre par les énonciateurs pour dénommer en situation d'altérité culturelle. Pour un même type de référents, par exemple un instrument de musique, on peut recourir à un xénisme :

53. Tentative d'achat de quelques serrures, achat même, mais les gens protestent et reviennent sur le marché conclu : d'un geste de colère, Griaule brise un wasamba<sup>a</sup> qu'il a payé et fait dire qu'il maudit le village.  
a. Instrument de musique de circoncis. (Leiris 1934 : 121),

mais tout aussi bien à une périphrase descriptive :

54. Un vieux, coiffé d'une peau de singe dont la queue pend dans son dos, marche tout en jouant un xylophone avec des outres de résonance de grandeur différente sous chaque morceau de bois. (Allégret 1987 : 88)

Ainsi, l'emprunt de la dénomination locale n'est jamais nécessaire. Le xénisme n'est qu'une solution désignative parmi d'autres, et il y a donc de la part de l'énonciateur, que ce soit de manière consciente ou inconsciente, sélection de ce type de formes parmi un éventail de différents formats de nomination possibles.

Nous nous opposons ainsi aux analyses traditionnelles, et notamment à celle de Deroy (1956), qui opposent les emprunts supposés nécessaires et les

---

<sup>282</sup> Cf. section 1.2.

emprunts dits « de luxe ». Les premiers répondraient à une nécessité pratique : ils s'imposeraient du fait du besoin de nommer des nouveautés. On retrouve ici plus ou moins la même liste de types référentiels que celle que nous avons évoquée pour définir le stade du xénisme<sup>283</sup> : les plantes et les produits naturels importés de l'étranger (*soja*), les animaux (*gazelle*, issu de l'arabe), les objets fabriqués (*banc*), les phénomènes naturels (*typhon*), les institutions, ou encore les notions et objets proprement étrangers, pour lesquels, selon Deroy, l'emprunt est absolument nécessaire (comme *kolkhose* dans une description de la Russie). Les emprunts « de luxe » ne sont pas nécessaires dans la mesure où une désignation est déjà disponible dans la langue emprunteuse. Leur emploi répond à une recherche connotative, qu'ils soient employés comme signes de distinction (par exemple, pour l'anglais *nurse*), ou qu'ils permettent de connoter la couleur locale.

Concernant les récits de voyage, on pourrait avancer que la plupart des termes empruntés sont *a priori* indispensables, puisque les *realia* décrits dans les textes sont principalement des objets qui restent étrangers à la société de réception du texte ; ainsi, ces réalités ne sont pas lexicalisées dans la langue du voyageur. Cependant, un emprunt n'est jamais à proprement parler nécessaire. Dans toute situation discursive, un énonciateur dispose d'une diversité de formats linguistiques lui permettant de référer à un même type d'objets. De fait, il est possible d'exprimer tout type de contenus en toute langue, que ce soit par le biais de solutions lexicales, par des périphrases ou des solutions syntaxiques, ce qui rejoint un constat fréquemment fait dans le champ des études sur la traduction ou en ethnolinguistique<sup>284</sup>. Les remarques proposées par Calvet (2002) dans le champ sociolinguistique au sujet des emprunts du bambara au français vont dans le même sens. À l'époque coloniale, le bambara a beaucoup emprunté au français, vis-à-vis duquel il a le statut de langue dominée ; Calvet constate cependant qu'il lui aurait été possible de faire l'économie de ces emprunts à la langue du colonisateur, en exploitant ses structures morphologiques<sup>285</sup>.

---

<sup>283</sup> Cf. chapitre 1, section 2.3.

<sup>284</sup> Pour des synthèses classiques de ces questions, voir par exemple Mounin (1963) dans le champ de la traduction, ou Pottier (1970b) pour l'ethnolinguistique.

<sup>285</sup> « La vision coloniale des langues dominées a toujours considéré comme normal le phénomène des emprunts, puisque ces langues de « sauvages » étaient réputées incapables de transmettre les réalités modernes. Or, en face de *mobili* (voiture) emprunté au français, on trouve *negeso* (« cheval de fer », c'est-à-dire vélo) recréé à partir de racines bambaras et, en face, de *pèrsidan* (président), on trouve aujourd'hui, de plus en plus fréquemment employé, *jamanakuntigi* (chef de l'État), lui

Pour le corpus sur lequel nous travaillons, si la solution référentielle la plus évidente pour désigner un type de *realia* africains est en apparence le xénisme, les énonciateurs-voyageurs ont toujours la possibilité d'exploiter les ressources de leur propre langue, par exemple en le classant dans une catégorie plus générique lexicalisée en français (comme *instrument de musique*), quitte à préciser ensuite les différences spécifiques du type d'instruments qu'il observe (*qui* + *prédicats*). Ceci indique que le recours au xénisme dans un contexte discursif donné relève d'une sélection au sein d'un éventail de divers formats de nomination possibles. Le fait d'être entrée dans le corpus par le biais d'une procédure sémantique (la nomination des *realia* exotiques) plutôt que par un type de formes permet de ne pas accorder d'exclusive à l'emprunt, et de voir qu'il apparaît en situation de concurrence avec diverses autres procédures de nomination.

Dès lors, le fait d'opter pour un xénisme dans une situation discursive donnée produit dès lors des effets spécifiques. Il construit une représentation particulière des réalités étrangères ; ce sont ces types de représentations, et l'utilisation qui en est faite dans les récits de voyage qu'il importe donc de mettre en lumière.

Ce qui est sous-jacent à l'idée d'une supposée nécessité du xénisme est une conception orthonymique de la référence : la dénomination à un type de référents dans son contexte social d'origine, ou dans les contextes dans lesquels il est pertinent est supposée être *la* dénomination adéquate de ce type référentiel. La remarque suivante de Mortureux (1997 : 106) indique que le fait de considérer l'emprunt comme le terme le plus adéquat relève d'un sentiment subjectif du locuteur :

En règle générale, l'énonciateur qui emprunte un mot étranger le fait parce que, à tort ou à raison<sup>286</sup>, il a le sentiment qu'aucun mot de sa propre langue ne peut désigner le référent dont il veut parler.

---

aussi créé à partir de racines purement bambaras. Ceci pour dire que la masse d'emprunts au français ne signale pas une difficulté inhérente au bambara de communiquer certaines données de la civilisation française, mais signale surtout le statut de langue dominée que la glottophagie avait fait au bambara. » (Calvet 2002 : 273)

<sup>286</sup> C'est nous qui soulignons.

Or, la référence peut toujours emprunter des chemins divers – même si bien entendu, les effets produits sont différents. La conception normative sous-jacente aux approches traditionnelles de l’emprunt se retrouve également dans les conceptions épilinguistiques des énonciateurs-voyageurs du corpus.

### 1.3.2. Dialogisme

Le xénisme, renvoyant à des réalités présentées comme propres à la société étrangère, constitue une forme de citation. Il permet de renvoyer aux réalités africaines tout en citant la manière dont les sujets culturels qui sont en interaction avec ces réalités les dénomment. Le processus d’emprunt tel qu’il est mis en œuvre dans le corpus est marqué par le dialogisme.

Il renvoie à une forme d’hétérogénéité énonciative qu’Authier-Revuz (1995 : 235) rapporte aux non coïncidences du dire à lui-même :

L’énonciateur représente dans les mots qu’il dit, dans ce qui est le discours qu’il tient *hic et nunc*, le jeu d’un discours autre.

La nomination par emprunt fonctionne sur le mode du *comme ils disent*, en renvoyant à l’usage linguistique en vigueur dans la communauté concernée par les réalités dont rend compte le voyageur.

Il arrive, dans les textes du corpus, que les locuteurs à qui la dénomination est empruntée soient explicitement identifiés au moyen d’un prédicat appellatif du type *ce que les N appellent un x* :

55. Lorsque les chaleurs sont excessives, les hommes se dépouillent de tout vêtement incommode, et ne conservent que ce qu’ils [les Gonaquois] appellent leurs Jakals ; c’est un morceau de peau de l’animal ainsi nommé, dont ils couvrent les parties naturelles, et qui tient à la ceinture ; ce voile négligemment placé n’est qu’un vain meuble qui sert assez mal leur pudeur. (Le Vaillant 1790b : 359)
56. Ce qui se vendait le mieux est ce qu’ils appellent en peuhl le niayé ou la verroterie très fine ; petites perles de toutes couleurs. (Mage 1867b : XX, 647)



L'énonciateur peut également circonscrire de manière plus générale le lieu d'origine de la dénomination, avec la forme *ce qu'on appelle dans le pays un x* :

57. Le lendemain, nos gens s'occupèrent à dépecer la peau de l'hippopotame, pour en faire ce qu'on appelle dans le pays des chanboc. Ce sont les fouets en usage pour frapper les bœufs qui sont sous la main du conducteur du timon du chariot. (Le Vaillant 1790a : 166)

Mais l'usage, avec un xénisme, des guillemets, marqueur moins univoque, peut également être rapporté à une forme de dialogisme. Les guillemets sont une forme de modalisation autonymique qui peut recevoir diverses interprétations (Authier-Revuz 1981, 1995). En soi, ils n'explicitent pas le type d'hétérogénéité qu'ils mettent en œuvre ; cependant, le contexte discursif dans lesquels ils apparaissent permet généralement de les interpréter. Lorsque, dans le corpus, ils portent sur un emprunt à une langue étrangère, ils sont reformulables en *comme disent les N*, alors même que l'agent humain n'est pas explicité :

58. Nous donnons un «pata» (cinq francs) pour fêter la venue au monde de la petite Véronique (Gide 1927a : 712).

Il n'est pas précisé ici quel est le groupe social qui utilise cette dénomination, mais le contexte de la citation permet de rapporter la dénomination aux locuteurs de la région décrite.

Ces différents types de marquage mettent l'accent sur le signifiant : les énonciateurs attirent l'attention des lecteurs sur les dénominations elles-mêmes qui ont cours dans la société étrangère. Ainsi, le discours des voyageurs est traversé par le discours autre. Les énonciateurs-voyageurs mettent l'accent sur la manière dont l'autre dénomme son environnement naturel et ses pratiques culturelles. Dès lors, le xénisme dans ce type de contexte est une forme de nomination dialogique<sup>287</sup>.

Cependant, nous aurons à noter que la place effectivement accordée par les énonciateurs-voyageurs aux discours de l'autre est en fin de compte relativement circonscrite. Si le fait de citer les dénominations locales permet en apparence de

---

<sup>287</sup> Voir ce que nous avons dit au chapitre 2 du dialogisme de la nomination (section 3.3.1.2.).

mettre l'accent sur les catégories propres aux sujets culturels concernés, le sens de ces dénominations risque de rester partiellement opaque pour le lecteur. Certes, dans la grande majorité des occurrences, les termes empruntés sont glosés ; mais nous verrons que dans la manière dont les voyageurs donnent accès à leur sémantisme, les représentations qui leur sont liées subissent un net infléchissement<sup>288</sup>.

### 1.3.3. Marqueurs de spécificité culturelle et effet d'orthonymie

Ces formes dialogiques que sont les emprunts marqués construisent la représentation de ce qu'Authier-Revuz (1995) appelle du *discours autre* « *approprié* ». La dénomination qu'utilisent les sujets culturels concernés par telle pratique ou espèce naturelle est donnée à voir comme appropriée à l'objet dont il est question. Pour référer à une réalité exotique, le discours du voyageur convoque un autre discours, qui va habituellement de pair avec cet objet, et la manière de dire autre s'impose comme adéquate au réel dont parle l'énonciateur en ce qu'elle en fait en quelque sorte partie. Dans la conception de la sémantique référentielle, la dénomination est une propriété de l'objet (Kleiber 1984), qui le définit au même titre que les autres types de propriétés (ce qu'on pourrait reformuler ainsi : *cet objet présente telle et telle propriété physique, et il s'appelle un X*). Pour un type d'objets propre à une société particulière, le nom qui lui est donné localement est supposé appartenir à la catégorie, et être adéquat pour y référer.

Le recours aux dénominations utilisées localement tient tant de l'effet de couleur locale que de la

nécessité de faire apparaître le point de vue spécifique sur le réel dont l'expression étrangère est porteuse. (Authier-Revuz 1995 : 407)

Le xénisme permet ainsi de mettre l'accent sur la spécificité des représentations qui ont cours dans la société décrite, sur la manière dont l'autre conceptualise ses propres pratiques culturelles. Cette aptitude tient à son format économique, que ne partagent pas d'autres modes de nomination comme la périphrase descriptive ou

---

<sup>288</sup> Cf. chapitre 6, section 1.

encore la désignation approximative du type *une espèce de x*. Pour reprendre les exemples cités plus haut de passages référant à des instruments de musique<sup>289</sup>, on peut dire que *wasamba* se caractérise, par rapport à l'expression *xylophone avec des outres de résonance de grandeur différente sous chaque morceau de bois*, par son économie : cette forme permet de synthétiser un concept spécifique au moyen d'une dénomination dotée d'une unité formelle (elle constitue un seul item lexical) ; à l'inverse, *xylophone [...]* ne répond pas à ce principe d'économie, et constitue une expression référentielle contingente. Cette désignation repose sur une opération de description, consistant à indiquer des propriétés du référent. Or, avec une telle expression référentielle, le lecteur ne peut pas savoir d'emblée si ces traits descriptifs sont propres au référent singulier, ou s'ils sont définitoires d'une classe d'objets (on ne sait pas si ces instruments forment une sous-catégorie spécifique de xylophones). Le xénisme fonctionne comme dénomination dans sa langue d'origine ; il présente en particulier le format synthétique propre aux dénominations. D'autre part, il présuppose l'existence d'une catégorie, conformément à la propriété de présupposition d'existence mise en lumière par Kleiber (2001) pour les dénominations<sup>290</sup>. Ainsi, le xénisme a l'avantage de présenter d'emblée le référent individuel comme relevant d'une classe d'objets spécifique à la société décrite, cette classe étant synthétisée dans une dénomination particulière. En outre, le voyageur tente ainsi de transférer dans son discours la manière dont les locuteurs malinkés eux-mêmes catégorisent leurs productions culturelles, alors qu'avec la désignation *xylophone [...]*, le voyageur met l'accent sur sa propre perception de l'instrument, sans passer par l'intermédiaire des représentations qui ont cours dans la société visée : il se contente de fournir une description à partir de traits visuels.

Ainsi, le xénisme assume, dans le corpus, la fonction particulière de mettre l'accent sur la spécificité des référents africains. Il permet plus particulièrement de souligner la distance qui existe entre les deux mondes en confrontation : il apparaît de manière privilégiée dans des sites discursifs où il s'agit de décrire des pratiques qui ne sont pas aussi répandues dans les sociétés occidentales que dans les sociétés africaines, voire n'y existent pas :

---

<sup>289</sup> Cf. exemples (53) et (54).

<sup>290</sup> Cf. chapitre 2, section 1.3.

59. Pour les décider à me quitter, on exploitait aussi la crainte des régions inconnues où nous nous proposons de pénétrer ; on allait jusqu'à les menacer du *niemba*, poison fétiche, sorte d'envoûtement, dont tous ces peuples ont une crainte superstitieuse. (Brazza 1887 : 134) ;

le xénisme *niemba* permet ici de montrer qu'il existe une pratique dotée d'une stabilité suffisante dans cette culture pour porter une dénomination spécifique.

Plus intéressants encore nous semblent les cas où le xénisme n'apparaît pas à première vue nécessaire, dans la mesure où il paraît pouvoir être traduit en français par un équivalent exact :

60. J'ai demandé à aller à Goumango où les vendeurs des masques à cornes d'antilope-cheval m'ont dit qu'habitait le *noumou* (*forgeron*) Tamba, selon eux inventeur des dits masques. (Leiris 1934 : 71)

*A priori*, le voyageur aurait pu se contenter de la dénomination *forgeron*, sans que la compréhension pour le lecteur s'en trouve modifiée :

61. [...] Goumango où les vendeurs [...] m'ont dit qu'habitait le *forgeron* Tamba.

Cependant, le recours au xénisme permet de montrer qu'il existe dans la société bambara ici décrite une catégorie spécifique qui n'est pas totalement réductible à son équivalent français<sup>291</sup>. En fait, la reformulation la plus exacte de *numu* serait plutôt *forgeron dans la société bambara* ; en effet, le forgeron y a des attributions qui dépassent de loin celles que les forgerons peuvent avoir en Occident, et notamment il est considéré comme possédant des pouvoirs relevant de la magie<sup>292</sup>. Il n'y a équivalence que partielle entre les deux dénominations, et le xénisme

---

<sup>291</sup> Les *numu* constituent l'une des castes socio-professionnelles qui caractérisent la structure de la société bambara. Ces castes, regroupées sous le concept de *nyamakala*, sont des castes d'artisans (forgerons, cordonniers, potiers, artisans du bois et griots – ces derniers étant considérés comme des « artisans » de la parole), et se fondent sur l'hérédité et l'endogamie. Les artisans appartenant à des *nyamakala* sont réputés détenir des pouvoirs surnaturels (voir Jansen 2000, Derive 2002, Konaté 2005).

<sup>292</sup> Nous reviendrons dans le chapitre 6 (section 1.) sur les attributions spécifiques du *numu*, pour montrer la manière dont les voyageurs donnent accès au sens des catégories de l'autre.

implique en discours un trait de sens supplémentaire, que l'on pourrait gloser par *dans la société décrite*<sup>293</sup>.

Une comparaison avec un autre extrait permet de montrer que la dénomination *forgeron* ne rend pas complètement compte de la spécificité de la catégorie visée par *numu*. On retrouve la figure du forgeron dans le texte de Mage, dans un passage décrivant un chef bambara :

62. Dandangoura était un gros homme [...]. Il arrivait monté sur un magnifique cheval de haute taille et de race maure, suivi d'une vingtaine de cavaliers. Il portait pour vêtements [...] le boubou lomas brodé de soie sur un autre petit boubou, connu sous le nom de Turkey, qui est presque le vêtement national des Bambaras. Il était, bien entendu, accompagné de son griot, de son forgeron et d'un certain nombre de talibés. (Mage 1867b : XX, 407)

Ici, c'est le mot français *forgeron* qui est choisi ; on notera cependant qu'il est mis en parallèle avec deux autres catégories de personnes, celle des griots d'une part et celle des *talibés* (élèves de l'école coranique) d'autre part, ces deux dénominations ancrant fortement les fonctions décrites dans le contexte social où elles s'inscrivent ; en outre, l'ethnonyme *Bambara* est explicitement évoqué dans le passage, ce qui permet au lecteur d'interpréter *forgeron* selon une acception restreinte. Ainsi apparaît dans le cotexte une forme qui indique que *forgeron* n'est pas à interpréter d'après les représentations prototypiques que l'on peut en avoir en Occident. Le déterminant possessif *son* qui accompagne *forgeron* indique également une spécificité de cette fonction dans la société bambara : le forgeron constitue un statut inscrit au sein d'une hiérarchie ; il est dans la dépendance d'un puissant, et lui est attaché, dimension qui n'a pas d'équivalent dans les organisations sociales occidentales, où *forgeron* désigne simplement un métier.

Cette comparaison entre deux modes possibles de nomination d'une même catégorie indigène permet en retour de mettre en lumière le fonctionnement spécifique de la nomination par xénisme : elle assume ce rôle particulier de synthétiser des représentations culturelles dans une dénomination qui est présentée comme non totalement réductible aux représentations portées par son équivalent français ; elle permet donc de souligner explicitement, et de manière

---

<sup>293</sup> Siblot (2001b) montre dans une perspective similaire que l'altérité s'inscrit dans la signifiante du xénisme.

économique, l'asymétrie des représentations culturelles. Le xénisme est donc un marqueur de spécificité culturelle.

## 2. Type 2 : Dénomination du français régional d'Afrique

Nous avons jusqu'ici évoqué le rapport aux langues locales qui se donne à voir dans le procédé de nomination par emprunt des objets exotiques. Mais les voyageurs du corpus n'arrivent pas sur des territoires vierges de tout rapport avec la France et avec la langue française, et ce d'autant moins que leur voyage est plus tardif. Les voyageurs traversent des pays marqués par des situations de contacts de langues, non seulement en raison de la multiplicité des langues négro-africaines et de la présence de l'arabe comme langue religieuse de l'islam, mais aussi en raison de la situation coloniale qui caractérise ces pays pour la deuxième et la troisième des périodes historiques du corpus (1880-1914 et 1914-1960<sup>294</sup>), celles de la naissance du projet colonial et surtout celle de l'apogée du fait colonial. Ainsi, les voyageurs, surtout ceux de la deuxième et de la troisième périodes<sup>295</sup>, sont amenés à prendre connaissance conjointement de certains référents propres à la société coloniale et de la dénomination que ceux-ci portent dans la variante régionale du français parlée localement.

Certes, il est difficile d'isoler un système unifié qui constituerait *le* français d'Afrique noire. De fait, il existe différentes variantes régionales du français sur le territoire de l'Afrique francophone, qui présentent à l'heure actuelle des spécificités qui les distinguent partiellement les unes des autres. Ainsi, il vaut mieux parler *des* variantes du français d'Afrique. Cependant, ces différentes variantes présentent aussi un certain nombre de traits communs, notamment au niveau lexical<sup>296</sup>. Dans la mesure où notre objet n'est pas de travailler sur la variation linguistique et dans la mesure où nous n'étudions pas en soi les

---

<sup>294</sup> Cf. chapitre 3, section 1.3. pour la périodisation historique.

<sup>295</sup> Mais cela est également vrai, même si c'est dans une moindre mesure, pour les voyageurs de la première période, ceux de la phase d'exploration des territoires africains (1788-1880). En effet, les activités commerciales liées aux comptoirs européens implantés notamment sur les côtes génèrent déjà des contacts pendant ces périodes, et des échanges linguistiques.

<sup>296</sup> Ce qu'attestent les recouvrements entre lexèmes relevés dans des inventaires lexicaux portant sur le français dans différents pays d'Afrique francophone (voir notamment IFA 1988, Lafage 1975, 2002-2003, Queffélec 1997, Boucher & Lafage 2000, Ndjerassem 2005).

spécificités des variantes du français d'Afrique, nous parlerons pour simplifier du français d'Afrique, entendu comme sous-système qui se différencie partiellement du français standard, et qui comporte de fait différentes variantes selon les régions d'Afrique concernées. Ce qui est pertinent pour notre propos est la différenciation des dénominations dans cet ensemble spécifique des français d'Afrique par contraste avec le français standard.

Pour renvoyer en particulier aux réalités propres à la société coloniale ou aux échanges entre colons et populations africaines, les voyageurs peuvent avoir recours à la dénomination qu'elles portent localement dans la variante locale du français. La procédure mise en œuvre est également une procédure d'emprunt. Ces formes ne constituent pas en français standard des dénominations de la catégorie ainsi indexée, soit qu'elles n'y existent pas, soit qu'elles aient un autre sens. Du point de vue de leur insertion discursive dans les textes des voyageurs, ces formes sont traitées comme hétérogènes au discours qui les accueille, de manière comparable à ce qui advient avec les emprunts à proprement parler. On relève sur le corpus 18 occurrences de ce format sur les 449 formes recensées, à savoir 4,02% de l'ensemble total des formes de nomination en première mention. C'est donc un format peu représenté dans l'ensemble des textes.

## **2.1. Types de référents privilégiés**

Les types de référents privilégiés pour lesquels les énonciateurs ont recours à des dénominations du français d'Afrique sont souvent des objets, des lieux ou des statuts propres à la société coloniale, notamment les lieux spécifiquement voués aux échanges commerciaux entre les Occidentaux et les populations locales :

63. Mais je fus à même d'étudier[les Maures] assez pour les décrire, en remontant, en 1817, le Sénégal jusqu'aux escales ou entrepôts du commerce de la gomme, situées sur les bords du fleuve, et appelées escales des Trarzas et des Brakhnas ; ce sont les deux tribus les plus puissantes de cette partie du Sahara. (Mollien 1820 : 58)

Apparaissent également sous la dénomination qu'ils portent en français d'Afrique des types de référents qui ne sont pas rapportables à une société

africaine en particulier, mais qui sont au contraire répartis sur diverses aires culturelles :

64. Les femmes et les enfants parcourent les champs autour des carrés<sup>a</sup> en agitant des feuellards, criant et battant des calebasses à coups de baguette. Mais tout cela a plutôt l'air d'un jeu que d'un travail sérieux.  
a. Groupe d'habitations dépendant d'un même chef de famille.  
(Leiris 1934 : 79)

Le carré est caractéristique de l'habitat traditionnel en Afrique, et n'est pas un référent propre à une ethnie particulière.

## 2.2. Parcours des formes

### 2.2.1. Des formes marquées

Ces dénominations, bien qu'étant des mots du français, ou des unités forgées selon les modes de formation lexicale du français, apparaissent dans les textes avec les mêmes marques d'hétérogénéité que les emprunts aux langues étrangères, à savoir les marques typographiques de modalisation autonymique. Ce marquage indique qu'elles sont senties par les voyageurs comme hétérogènes au discours en français standard. Ces formes sont principalement marquées par les guillemets :

65. Il gagne en pirogue la rive belge, à Boma-Matangué, avec sa « ménagère » et un petit boy de douze ans, chargé d'espionner la femme, et de faire office de rapporteur. (Gide 1927a : 713)<sup>297</sup>,

ou encore par une glose qui en reformule le sens :

66. Mais je fus à même de les [les Maures] étudier assez pour les décrire, en remontant, en 1817, le Sénégal jusqu'aux escales ou entrepôts du commerce de la gomme, situées sur les bords du

---

<sup>297</sup> « *Ménagère* : euphémisme, vx. Pour un Européen, compagne noire à laquelle il est uni, pour un séjour ou plusieurs, par un mariage coutumier. » (Boucher & Lafage 2000)



fleuve, et appelées escales des Trarzas et des Brakhnas. (Mollien 1820 : 58)<sup>298</sup>

Ces dénominations sont donc présentées comme n'allant pas de soi, comme n'étant pas des formes pleinement intégrées au système de la langue française standard. Ainsi, elles apparaissent au lecteur avec un statut intermédiaire entre celui d'un emprunt à proprement parler et celui d'un lexème appartenant au français standard. Pour le lecteur français, ces termes fonctionnent comme des néologismes de forme ou de sens<sup>299</sup>.

### 2.2.2. Néologismes de forme

On trouve tout d'abord dans les textes des lexèmes qui ne sont pas attestés en français standard, et que les voyageurs rapportent comme relevant de l'usage des communautés linguistiques des français régionaux d'Afrique.

On relève quelques néologismes de formation strictement française, constitués d'une base et d'un suffixe appartenant tous deux à la morphologie du français :

67. Le traitant fait construire une case sur la grève pour loger ses pileuses<sup>a</sup>, faire la cuisine de l'équipage, et pour se reposer lui-même quand il descend à terre.  
a. On nomme pileuses les femmes chargées de préparer le manger de l'équipage, parce qu'elles pilent le mil dans un mortier pour en retirer la farine. (Caillié 1830c : I, 177)

On relève également des dérivés hybrides, formés selon les règles et avec les affixes dérivationnels du français, mais à partir d'une base locale, comme le terme *tipoyeur* attesté chez Allégret, dérivé de *tipoye*, qui désigne une chaise à porteurs utilisée pour le transport des membres de l'administration coloniale :

---

<sup>298</sup> Cornevin (1966 : 352), évoquant les implantations françaises en Afrique de l'ouest aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, présente les *escales* de la manière suivante : « Le commerce est pratiqué sur le fleuve aux *escales*, points non fortifiés où les vendeurs à date fixe viennent camper devant les bateaux des acheteurs. »

<sup>299</sup> Lafage (1985) distingue pour sa part « africanismes sémantiques » et « africanismes lexématiques », en intégrant dans cette dernière catégorie des mots empruntés par le français d'Afrique aux langues africaines. Nous ne relevons pas ici les emprunts aux langues africaines transitant par les variantes régionales du français, dans la mesure où dans le discours des voyageurs, ils apparaissent de la même manière que les emprunts aux langues étrangères. En revanche, nous relevons ici des dérivés hybrides (*cf.* section suivante).

68. Nos tipoyes nous attendent, en plus de ceux qui sont toujours là pour attendre le voyageur problématique. Une quinzaine de porteurs attendent pour prendre les colis qu'apporte la camionnette, plus nos huit tipoyeurs. (Allégret 1987 : 88)

Un procédé de formation plus fréquent est celui des noms composés de structure *N de N*<sup>300</sup> :

69. Dans tous les villages où les fonctionnaires étaient susceptibles de s'arrêter, les chefs avaient l'obligation d'entretenir une case dite « de passage » pour les loger pendant l'arrêt. (Puytorac 1992 : 210)

Ce fait doit probablement être mis en rapport avec la forte productivité, notée par Lafage (1985 : 519), de ce mode de formation en français d'Afrique :

La néologie par composition est de loin la plus répandue en français local. Il est vrai que, d'une part, elle correspond au processus créatif le plus important de la langue maternelle, que, d'autre part, elle a l'avantage de permettre une grande économie paradigmatique tout en facilitant, d'une certaine façon, le décodage et l'encodage.

### 2.2.3. Néologismes de sens

Mais beaucoup plus nombreux sont les néologismes de sens. Le voyageur recourt à un terme qui existe en français standard, mais qui possède un sens spécifique en français régional.

Un type de glissement sémantique fréquent en français d'Afrique est celui de l'extension de sens<sup>301</sup>. C'est le cas en particulier avec les termes de parenté, ou avec certains noms d'espèces naturelles. Lafage (1985) indique que le français régional d'Afrique transfère à des spécimens le nom particulier d'une autre espèce<sup>302</sup>, pour peu qu'il y ait une ressemblance entre les deux espèces. Elle cite l'exemple du mot *épinard*, qui a une extension plus large en français d'Afrique qu'en français standard : dans cette variante, il fonctionne comme un terme

---

<sup>300</sup> *Lexies complexes* dans la terminologie de Pottier (1974), composés par *synapsie* dans celle de Benveniste (1974a).

<sup>301</sup> Voir par exemple Lafage (1985) pour la variété parlée au Sud-Togo.

<sup>302</sup> Nous dirions ici plutôt qu'un nom de sous-espèce est transféré à la désignation de l'espèce de niveau hiérarchique supérieur.

générique pour désigner toutes les légumineuses à feuilles vertes que l'on consomme bouillies ou que l'utilise dans les sauces (Lafage 1985, IFA 1983). Nous relevons cet emploi dans le corpus, qui appelle un marquage en modalisation autonymique afin d'indiquer pour le lecteur que le terme ne doit pas être entendu dans le sens qu'il a habituellement en français standard :

70. Il y aura des « épinards », qui poussent dans un potager que j'ai pu admirer. (Leiris 1934 : 260)

La présence des guillemets suspend l'évidence du terme et indique qu'il est à prendre dans un sens spécifique. Comme l'indique Authier-Revuz (1995), les guillemets sont des formes interprétatives de modalisation autonymique, dont l'interprétation n'est pas univoque. Dans ce contexte spécifique, on peut les paraphraser par une formule du type « ce qu'on appelle là-bas des épinards ».

La néologie sémantique peut également consister en une spécialisation du sens : le mot possède en français régional un sens spécifique qu'il n'a pas en français standard. Nous reprendrons ici l'exemple du lexème *carré* évoqué plus haut :

71. Les femmes et les enfants parcourent les champs autour des carrés<sup>a</sup> en agitant des feuilards, criant et battant des calebasses à coups de baguette. Mais tout cela a plutôt l'air d'un jeu que d'un travail sérieux.  
a. Groupe d'habitations dépendant d'un même chef de famille.  
(Leiris 1934 : 79)

La possibilité d'un tel sens se justifie par une procédure polysémique, par laquelle la dénomination d'une forme géométrique est susceptible de désigner tout type d'entité présentant cette caractéristique morphologique. C'est sur la base de la possession d'une *gestalt* commune que divers types de référents peuvent être dénommés par le terme *carré* (foulard, *carré des officiers*, etc.) ; ici, la *gestalt* est liée à la répartition des bâtiments autour d'une cour centrale, formant généralement un carré. Ainsi, les modes de constitution de la polysémie sous-jacents à la productivité lexicale en français standard se retrouvent dans les variantes régionales du français, et permettent de constituer des dénominations spécifiques qui catégorisent des *realia* propres au contexte social correspondant.

L'un des intérêts de l'emploi de ce type de dénominations dans le discours des voyageurs est de faciliter, pour le lecteur français, la représentation de la catégorie visée et la mémorisation de la dénomination correspondante, puisque celle-ci résulte de mécanismes sémantiques productifs dans le système général du lexique français. Par rapport au recours à un emprunt à une langue africaine, ce mode de dénomination présente l'intérêt d'avoir un sens globalement calculable par le lecteur français, dans la mesure où elle repose sur un phénomène de motivation relative. Ainsi, la glose n'est pas forcément nécessaire, comme on le voit avec l'emploi, dans le texte d'Allégret, de cette même dénomination sans explication supplémentaire, là où la glose est quasiment systématique avec un emprunt :

72. Ayant réussi à échapper aux gardes qui nous accompagnent partout, je fais un tour et entre dans quelques carrés. Dans l'un d'eux, un atelier de tissage ; dix métiers en ligne dans une cour. (Allégret 1987 : 243)

Dans cet extrait, le sens de la dénomination du français d'Afrique est aisément restituable d'une part grâce à la motivation qui s'y inscrit, d'autre part grâce au cotexte – le verbe introducteur *entrer dans*, qui renvoie à un lieu clos ou délimité, dans la phrase suivante, le syntagme *dans une cour*.

## 2.3. Effets discursifs

### 2.3.1. Des marqueurs dialogiques

Ces formes sont, au côté du xénisme, des marqueurs dialogiques. Elles donnent à entendre la manière dont les locuteurs africains ou les acteurs de la société coloniale, colons et colonisés, dénomment des pratiques qui sont spécifiques à ces contextes sociaux. Ces acteurs sont notamment explicités dans les séquences comportant des prédicats appellatifs :

73. Si cette offrande est agréée, il continue à faire ainsi sa cour aux parents de celle qu'il a choisie, jusqu'à ce qu'ayant obtenu leur consentement il envoie un dernier présent composé de rhum, de tabac, d'étoffes et de quelques noix de colats<sup>a</sup> très communes sur

les bords du rio Nunnez, et qui doivent toujours être de couleurs différentes.

a. C'est le nom que donnent à ce fruit les Européens dans les colonies d'Afrique ; les Mandingues l'appellent *ourou*. (Caillié 1830c : I, 204)

Caillié met ici en regard la dénomination propre au parler des colons (*noix de kola*) et une dénomination en langue africaine (*ourou*). S'il recourt à la première dans le corps du texte, c'est certainement en raison de l'usage de cette denrée pour le troc ; elle présente donc une pertinence pour les colons européens.

Le « comme ils disent » impliqué par l'emploi des guillemets sur certaines formes de nomination permet de donner à entendre un emploi particulier d'un terme, ce qui produit l'effet de le présenter comme étonnant, pittoresque, etc. C'est l'interprétation que laissent supposer les guillemets suivants sur le terme *ménagère*, employé dans un sens qui n'est pas celui qu'il a en français standard :

74. Terrible engueulade du colon « Léonard », sorte de colosse court, aux cheveux plaqués à la Balzac, qui retombent par mèches sur son visage plat [...]. Une négresse se suspend à son bras : c'est sa « ménagère », sans doute. Il la repousse brutalement, et l'on croit qu'il va cogner. (Gide 1927a : 702)

L'énonciateur donne à entendre le parler spécifique des coloniaux.

### 2.3.2. Montrer la structure de la société décrite

Le fait de recourir à des dénominations spécifiques au français d'Afrique pour désigner des titres sociaux permet d'indiquer qu'il existe dans la société traditionnelle ou dans la société coloniale des rôles sociaux suffisamment stabilisés pour porter un titre particulier. Ceci apparaît avec des néologismes de forme tels que *pileuse* :

75. Le traitant fait construire une case sur la grève pour loger ses pileuses<sup>a</sup>, faire la cuisine de l'équipage, et pour se reposer lui-même quand il descend à terre.  
a. On nomme pileuses les femmes chargées de préparer le manger de l'équipage, parce qu'elles pilent le mil dans un mortier pour en retirer la farine. (Caillié 1830c : I, 177)

Ce rôle est indexé par une forme fonctionnant comme dénomination dans la société visée, puisque *pileuse* présente le format synthétique des dénominations, implique la présupposition d'existence de la catégorie correspondante. Ce statut dénominatif est d'ailleurs confirmé par le prédicat appellatif qui apparaît en note *on nomme pileuses...* Ainsi, au sein de l'organisation de la société coloniale, il existe une fonction attribuée à certaines femmes attachées au service d'un traitant (comme le montre le déterminant possessif *ses*, qui indique une relation de dépendance hiérarchique), cette fonction étant suffisamment stable pour porter un nom spécifique. En reprenant dans son discours la dénomination utilisée dans ce contexte social, le voyageur met l'accent sur cette stabilité, en montrant que cette dénomination partagée indexe une catégorie de fonctions, et non une relation spécifique, ne renvoyant qu'à ce traitant particulier embauchant des femmes pour faire la cuisine : il s'agit d'un type de rapports sociaux stabilisés dans la relation coloniale.

C'est également le cas hors du champ de la description des rapports coloniaux : les dénominations empruntées au français d'Afrique peuvent aussi servir à indexer des statuts sociaux partagés sur des aires culturelles étendues. C'est le rôle ici du terme *cordonnier* :

76. Sous la porte travaillait un cordonnier, le cordonnier du maître de la maison, c'est-à-dire son homme de confiance, son ami, son ouvrier en cuir, auquel, à un moment donné, on confiera la mission la plus délicate, mais qui appartient à une caste méprisée à l'égal des griots, à laquelle aucune femme ne voudra s'allier à moins qu'elle ne lui appartienne. (Mage 1867b : XX, 636)

La longue glose qui accompagne ici ce nom indique que son sémantisme n'est pas réductible à celui qu'il a en français standard, qu'il renvoie à des pratiques sociales spécifiques : il désigne non pas un simple métier, mais l'appartenance à une caste socio-professionnelle dotée de fonctions spécifiques, et inscrite dans un réseau de relations codées (le cordonnier est lié au service d'un maître, ce qui n'est pas le cas en Occident, et le mariage est régi au sein de cette caste par des règles strictes).

Ainsi, l'emploi de ce type de formes empruntées au français régional d'Afrique, accompagnées de gloses qui en précisent la surface sémantique, permet de mettre en lumière les types de relations sociales dans les sociétés décrites.

### 2.3.3. Adéquation et inadéquation des dénominations

Les emplois de formes du français d'Afrique marquées d'hétérogénéité énonciative construisent également une représentation particulière des usages langagiers. Nous avons signalé plus haut que le xénisme est employé comme dénomination « appropriée » à l'objet, en ce qu'elle est supposée être au plus près de la réalité désignée. Si cet effet de sens peut aussi être convoqué avec les dénominations du français régional (le mot *escales* cité en (63) désigne par exemple dans leur spécificité les types d'entrepôts décrits), celles-ci peuvent également être mises en question dans leur adéquation au réel à décrire. C'est le cas avec les formes avec guillemets, qui peuvent être interprétées en contexte comme signifiant « comme ils disent, mais le mot n'est pas exact » :

77. La maison du « commandant » (administrateur) et la case des passagers où nous sommes descendus, sont à quelques centaines de mètres du village – où nous nous rendons avant le coucher du soleil, accompagnés de l'interprète et des deux nouveaux chefs. (Gide 1927a : 786)

L'énonciateur cite ici la dénomination employée localement, mais la corrige en quelque sorte par l'adjonction d'une glose qui comporte une forme de catégorisation supposée plus adéquate. Des commentaires sur l'usage local des dénominations peuvent également mettre en doute leur adéquation aux réalités désignées. C'est le cas avec les termes de parenté comme *frère*<sup>303</sup> ou *père* qui en français d'Afrique ont une référence virtuelle plus large qu'en français standard. Ces différences d'extension sémantique sont fréquemment commentées par les voyageurs :

78. Ambara et moi allons nous promener, rendre visite à presque toute sa parenté. D'abord à son beau-père, chez qui gîtent sa belle-mère et sa femme, car Ambara n'ayant encore qu'un fils (que nous allons voir vers la fin de la journée dans la maison de vieilles gens

---

<sup>303</sup> « Frère, *n.m. Usuel*. Outre le frère consanguin, le terme peut désigner le cousin, ou tout individu mâle de la même famille appartenant à la même génération que tel autre. Par extension, l'appellation peut s'appliquer à une personne avec lequel le lien est le lieu d'origine, voire la profession, le titre ou même l'ethnie, la race, la nationalité. » (Boucher & Lafage 2000)

qu'Ambara appelle « père » et « mère », mais qui sont je ne sais qui, de même que le fils, qui se révèle finalement être l'enfant d'une autre femme) habite tout seul et tous les soirs appelle, en se cachant, sa femme, pour qu'elle vienne coucher chez lui. (Leiris 1934 : 130).

Le commentaire épilinguistique accompagnant les dénominations implique un jugement d'inadéquation des mots aux choses, alors qu'il s'agit simplement d'une différence de sens de la dénomination entre le français régional et le français standard. De tels usages impliquent des positionnements de la part des énonciateurs quant au fonctionnement de la langue : ils convoquent des représentations univocisantes de la langue. Les énonciateurs n'ont pas forcément conscience de la diversité des usages, et considèrent souvent qu'il existe un et un seul usage adéquat des dénominations, dans une conception de type orthonymique.

### **Conclusion**

Les énonciateurs mettent en œuvre une procédure d'emprunt lorsqu'ils recourent, pour désigner les *realia* exotiques, à des dénominations appartenant à d'autres systèmes linguistiques que le français standard (dénominations de langues africaines, de langues de colonisation ou du français régional d'Afrique). Ces différents types de dénominations sont traités en discours de manière similaire : elles sont présentées comme hétérogènes au discours qui les accueille, et permettent de citer dialogiquement les dénominations qui ont cours dans la société décrite. Elles mettent ainsi l'accent sur la manière dont les locuteurs de la société concernée catégorisent leur environnement, leurs productions matérielles et leurs pratiques culturelles. Dès lors, elles ont pour rôle principal de mettre l'accent sur la spécificité culturelle des référents décrits, et sur les représentations qui possèdent une certaine stabilité dans la société correspondante.

Dans le même temps, cette procédure revient d'une certaine manière à indiquer que les objets visés ne sont pas réductibles aux catégories qui ont cours dans la société d'origine des voyageurs. Le fait que l'emprunt, notamment, soit le



mode de nomination majoritaire dans le corpus, implique une conception largement orthonymique de la langue, appuyée sur l'idée que pour rendre compte de représentations spécifiques, il faudrait des dénominations spécifiques, jugées les plus adéquates.

À l'inverse, la procédure d'adaptation, à l'œuvre dans les autres formats de nomination que nous allons étudier dans le chapitre suivant, tend à rapporter les *realia* exotiques à des types référentiels qui ont cours dans la société du voyageur et de ses lecteurs, et fonctionne sur le mode global de l'analogie.

## Chapitre 5 : Typologie des formats de nomination (2) : Procédures d'adaptation

Nous avons vu que les voyageurs peuvent catégoriser les *realia* exotiques en les classant dans des catégories qui ont cours dans la société décrite et qui s'y trouvent lexicalisées dans des dénominations spécifiques. Les formes discursives qui découlent de ce procédé global de catégorisation ont pour effet de présenter, du moins en apparence, les pratiques sociales étrangères à travers la représentation que s'en font les sujets qui sont en interaction avec elles (qu'il s'agisse des Africains eux-mêmes ou des colons) : elles permettent donc de mettre l'accent sur l'altérité, sur les représentations qui ont cours dans la société décrite. Nous allons désormais rendre compte d'un ensemble de procédures de nomination initiale qui consiste, pour le voyageur, à rendre compte des réalités étrangères en les rattachant à des types référentiels qui ont cours dans sa propre société ou sont supposées connues de ses lecteurs. Le référent singulier à décrire est ainsi classé dans une catégorie pour laquelle une dénomination est disponible en français :

79. Le pantalon indigène que je veux mettre pour me protéger des moustiques n'est pas commode du tout, car il n'a pas de poches, ne supporte pas de ceinture et je ne sais même pas où mettre mes clefs. (Leiris 1934 : 107)

Cependant, le référent exotique est représenté comme possédant des traits spécifiques qui le démarquent au sein de la catégorie globale sélectionnée : celle-ci est donc retravaillée dans le discours ; elle fait l'objet d'une procédure d'adaptation pour rendre compte plus précisément de l'objet à décrire, ici l'adjonction d'une expansion. Dès lors, la catégorisation est effectuée non par le N tête seul, mais par l'ensemble du GN. Le discours institue ainsi une catégorie spécifique, celle des *pantalons indigènes* dans cet exemple.

La procédure globale mise en œuvre dans les formats de nomination de ce deuxième type est une procédure d'adaptation : l'énonciateur convoque, par l'usage de noms, des catégories qui sont bien attestées dans sa culture et y sont synthétisées par des dénominations, mais il les adapte pour qu'elles puissent rendre compte de manière précise de la réalité exotique à décrire. Il institue ainsi

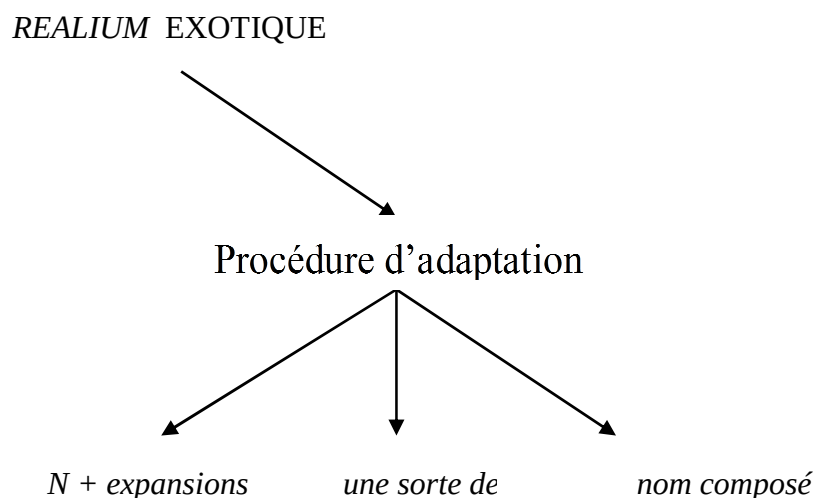
des catégories nouvelles (ou plus précisément des sous-catégories spécifiques : le *pantalon indigène* est ici une sous-catégorie spécifique des *pantalons*). Alors que dans la première procédure, l'énonciateur emprunte une dénomination stabilisée dans un système linguistique autre que celui dont il dispose, et introduit donc dans son discours des catégories rapportables aux sujets qui sont en interaction avec les référents décrits, il ne recourt pas dans cette seconde procédure à des formes préétablies qui indexerait directement la (sous-)catégorie dans laquelle est classé le référent, mais il construit discursivement la catégorie. Celle-ci n'est pas donnée, mais instituée dans le fil du discours.

Contrairement à ce que nous avons vu pour la procédure d'emprunt, l'énonciateur n'emprunte pas des dénominations qui ont cours dans des systèmes linguistiques autres : au contraire, il exploite les ressources de sa propre langue pour catégoriser les référents exotiques. Cependant, il les adapte pour qu'elles puissent rendre compte des types référentiels étrangers dans leur spécificité : à l'emploi d'un N servant à fournir une catégorisation globale du référent (dans l'exemple ci-dessus, *pantalon*) sont adjoints des éléments complémentaires (par exemple, des expansions) qui permettent d'indiquer que le référent relève d'une sous-catégorie particulière au sein de la catégorie globale des N ; les traits définitoires propres à cette sous-catégorie sont délimités par ces éléments adjoints au N.

Trois formats principaux de nomination mettent en œuvre une procédure d'adaptation des formes nominales et permettent de délimiter des sous-catégories : *N + expansions, une sorte de N, nom composé*<sup>304</sup>.

---

<sup>304</sup> Deux formats sont susceptibles de se conjoindre dans une même séquence de nomination, par exemple *une sorte de N + expansions*.



### 1. Type 3 : *N + expansions*

Le format *N + expansions* est le plus fréquent dans nos textes : nous avons relevé 207 formes, qui représentent 46,1 % des 449 formes de nomination initiale recensées. Ce constat amène à interroger la prérogative accordée de manière assez systématiquement à l'emprunt et au xénisme dans les études sur les récits de voyage. Dans le corpus, ce n'est pas le format dominant pour rendre compte de réalités propres à un environnement étranger ; ceci confirme que l'emprunt n'est aucunement nécessaire, et qu'il est tout à fait possible de référer aux *realia* exotiques en recourant aux ressources de sa propre langue.<sup>1</sup>

#### 1.1. Parcours des formes

Il ne s'agit pas ici de relever tous les GN complexes des textes, mais seulement ceux qui renvoient à des sous-catégories particulières d'objets, non réductibles à la catégorie englobante désignée par le N.

Par ces GN, l'énonciateur privilégie l'opération de définition sur l'opération de dénomination. Le GN permet de mettre en lumière les traits qui définissent la sous-catégorie par contraste avec la catégorie englobante marquée

par le N. Du point de vue formel, il s'agit d'une séquence non codée d'items lexicaux indiquant des traits définitoires. La forme fonctionne comme une désignation :

80. Le milicien s'empare de la grande sagaie du petit boy qui nous accompagne depuis deux jours (avec son maître, le messager du chef Yamorou) – et cloue contre un tronc d'arbre un de ces insectes énormes, aux ailes tigrées, à reflets d'émeraude (les ailes de dessous sont pourprées). (Gide 1927a : 753)

L'énonciateur ne dénomme pas avec précision l'espèce d'insectes dont il s'agit ici, soit parce qu'il n'en connaît pas la dénomination savante ou populaire, soit parce qu'il souhaite fournir ainsi au lecteur des éléments qui lui permettent de se la représenter.

Du point de vue sémantique, on trouve quatre types différents d'expansions. Tout d'abord, des expansions descriptives, qui permettent de décrire les traits distinctifs propres à la sous-catégorie de N visé :

81. Combat d'un lézard et d'un serpent d'un mètre de long, noir lamé de blanc, très mince et agile, mais si occupé par la lutte que nous pouvons l'observer de très près. (Gide 1927a : 687, 1927b : 20)

Ici, les expansions descriptives permettent de discriminer une sous-catégorie spécifique de serpents, espèce pour laquelle en l'occurrence il n'est pas fourni de dénomination dans le texte, mais simplement une forme qui fonctionne comme désignation périphrastique, en ce qu'elle semble contourner une dénomination spécifique de la catégorie.

Un autre ensemble de formes est constitué par les expansions localisantes, qui soulignent la spécificité de la sous-catégorie de référents visés par rapport à la catégorie englobante en la rapportant à son lieu d'origine :

82. Je ne me lassais pas de l'admirer : c'était le village de Firia, bâti sur le haut de la montagne qui venait nous apporter à souper : trente calebasses de mets du pays pour les hommes ; et pour nous, deux poules, des œufs et un panier de mil pour les chevaux. (Mage 1867b : XX, 76-77)

Un troisième type de formes est constitué par les GN comportant des expansions subjectives, qui introduisent une modalisation. Elles peuvent notamment indiquer que le référent visé n'est pas prototypique de la catégorie à laquelle il est pourtant rattaché en discours :

83. Je gagnai les roches découvertes à ce moment, espérant y ramasser en quantité les mollusques que l'on m'avait dit être abondants aux Almadies [...] ; je pus y récolter quelques poulpes assez curieux. (Marche 1879 : 25)

Certes, ces formes sont des cas limites du point de vue de la catégorisation ; mais elles peuvent être relevées dans le corpus dans la mesure où elles ont à voir avec cette procédure. Elles indiquent que le type visé est spécifique de la région décrite, et ne correspond pas à ce que l'on connaît en Occident. Elles permettent donc de discriminer une sous-catégorie spécifique au sein de la catégorie superordonnée marquée par le N, sous-catégorie présentée comme marginale au sein de la catégorie englobante. C'est pourquoi nous les intégrons dans le corpus.

Enfin, un dernier type de formes consiste en une catégorisation globale opérée par le N à laquelle est adjointe une opération métalinguistique introduisant une dénomination locale au moyen d'un prédicat appellatif du type *appelé / nommé x* :

84. De magnifiques baobabs, situés près de village, devinrent notre campement naturel. Cet arbre, on le sait, est un des plus utiles que la nature ait distribués sur la terre des noirs ; il croît dans tout le Soudan avec une profusion remarquable. Il fournit un fruit nommé pain de singe, très astringent, dont la farine sucrée et acide mêlée au lait constitue un remède très efficace contre la dysenterie, ainsi que j'en ai fait l'épreuve et qui, outre cela, est un rafraîchissant agréable. (Mage 1867b : XX, 77)

## 1.2. Types de référents privilégiés

Les types de référents désignés par ces GN sont principalement des espèces naturelles :

85. J'avais trouvé aussi de petits concombres épineux de la grosseur d'un œuf de poule, qui nous faisaient une nourriture excellente, et dont les feuilles étaient pour eux une friandise. (Le Vaillant 1795 : 375).

Il peut s'agir aussi d'objets manufacturés :

86. [Les Peuls] sont parvenus à fabriquer de la mousseline grossière, mais de bon usage. (Mollien 1820 : I, 362)

On note que ce format sert à renvoyer essentiellement à des référents concrets, alors que les titres sociaux ne sont jamais désignés par ce format de nomination (ils sont généralement indexés au moyen de leur dénomination locale). On peut relier cela à la valeur essentiellement descriptive de ce format, qui s'accommode bien de la désignation de référents concrets.

### **1.3. Effets discursifs**

Les effets discursifs produits par ce format de nomination, qui possède une forte fréquence dans les textes du corpus, sont nombreux.

#### **1.3.1. Effet de non orthonymie**

Ces GN produisent très communément un effet de non orthonymie. De fait, ces structures fonctionnent le plus souvent comme périphrases descriptives : périphrases en ce qu'elles semblent « contourner » une dénomination précise et synthétique de la catégorie visée, descriptives en ce qu'elles focalisent le plus souvent un ou des traits descriptifs caractéristiques du type d'objets dont rend compte le voyageur. Elles produisent donc un effet de non orthonymie. La forme de nomination apparaît en particulier comme périphrastique dans le cas de la référence aux espèces naturelles, où le type de choses visé doit *a priori* posséder une dénomination, soit locale, soit dans une taxinomie populaire ou scientifique :

87. Sur la rive, je poursuis de grands papillons noirs lamés d'azur. (Gide 1927a : 706)

L'énonciateur vise bien ici une espèce de papillons particulière, à laquelle il aurait pu référer au moyen d'une dénomination spécifique. Mais s'il ne le fait pas, ce peut être pour plusieurs raisons. Soit par volonté de s'adapter aux savoirs de son lecteur, qu'il faut aider à se représenter concrètement des espèces naturelles que l'on peut supposer inconnues en France :

88. Le soleil se couchait tandis que nous traversions le village ; palmiers, bananiers abondants, les plus beaux que j'aie vus jusqu'ici, ananas, et ces grands arums à rhizomes comestibles (taros). (Gide 1927a : 699)<sup>305</sup>

Mais ce peut être également parce que le voyageur n'est pas sûr d'identifier précisément le type de choses visé, comme le montre dans l'exemple suivant la modalisation par *sans doute* dans la note de bas de page où apparaît la dénomination savante supposée de la plante visée :

89. À dix heures et demies, nous fîmes halte pour faire reposer les chameaux tous très fatigués : heureusement ils trouvèrent quelques plantes épineuses<sup>a</sup> qu'ils s'amusèrent à manger.  
a. Sans doute l'*hedysarum alhagi*. (Caillié 1830c : II, 286)

Ou bien encore le voyageur ne connaît pas de dénomination spécifique de l'espèce décrite :

90. La forêt elle-même est plus étrange ; une grande plante dont j'ignore le nom, à très larges et belles feuilles, donne au taillis une apparence très exotique. Quelques arbres admirables, au large empattement. (Gide 1927a : 760)

Avec de tels GN, la nomination procède par une forme médiate, une désignation qui fonctionne de manière périphrastique, en contournant en quelque sorte la dénomination « exacte » de la catégorie visée. La forte fréquence de ce format de nomination produit l'effet d'un discours fortement périphrastique. L'impression qui se dégage à la lecture des récits de voyage est que le discours

---

<sup>305</sup> Ici, la dénomination de l'espèce est donnée en glose, à titre complémentaire, après une opération de description.



recourt à des formes peu économiques ; ces GN sont en effet souvent relativement longs, dans la mesure où ils donnent parfois plusieurs traits descriptifs :

91. Les hommes et les femmes ont, pour se garantir de la pluie, une petite natte longue de deux pieds et demi et large d'un pied, au milieu de laquelle ils passent un cordon qu'ils adaptent à la tête ; cette espèce d'auvent portatif les préserve également du soleil.  
(Caillié 1830c : I, 209)

### 1.3.2. Expansions descriptives et mise en lumière de propriétés interactionnelles

Le premier effet est celui d'une visualisation. Le format de nomination *N* + *expansions* focalise des traits interactionnels de l'objet : il met l'accent sur l'expérience que l'observateur peut avoir de l'objet exotique. On se trouve là dans un cas où le mode de nomination est à mettre en rapport avec l'interaction entre le sujet humain connaissant et les objets extralinguistiques. De fait, en ce qui concerne les objets concrets, la catégorisation linguistique peut aisément s'appuyer sur l'appréhension directe qu'en a l'énonciateur.

La nomination procède ici par sélection d'un ou plusieurs traits définitoires de la catégorie visée, de manière en partie comparable à la procédure mise en œuvre en terminologie.

Pour expliquer le fonctionnement des dénominations terminologiques, Béjoint & Thoiron (1997) montre qu'un *modèle relationnel* est sous-jacent à un concept. Ce modèle est constitué d'une liste de traits conceptuels susceptibles d'être exploités comme éléments de nomination. Par exemple, le modèle relationnel de *pompier* est constitué des traits conceptuels <quelqu'un>, <lutter contre/éteindre>, <feu>, <(avec) pompe>. Chaque langue sélectionne des traits au sein de ce modèle relationnel pour forger une dénomination. Les dénominations propres à chaque langue focalisent tel ou tel traits contenu dans le modèle relationnel, ce qui explique par exemple les différences entre *Feuerwehrmann*, *firefighter*, *fireman*, *bombero*, *pompier* et le terme aujourd'hui tombé en désuétude *éteigneur*.

Dans une perspective proche, Boisson (2001) montre comment l'activité terminologique passe d'une définition d'artefact à la création d'une dénomination terminologique, par sélection d'informations au sein de la définition complète. Ces informations relèvent pour l'auteur des champs suivants : le domaine, la description (morphologie, dimension, matière – par exemple dans *fer à friser*), la fonction (*vide-ordures*) le mode de fonctionnement, les utilisateurs typiques de l'objet (*chaise dactylo*). Ainsi, chaque dénomination terminologique indique une « vision » de l'objet.

Notre objet n'est pas de rendre compte de pratiques de dénomination normalisées telles que celles qui fondent l'activité néologique des terminologues. Cependant, des procédures de sélection de traits comparables s'observent dans la nomination au moyen de GN que nous analysons ici. En effet, ces GN focalisent tel ou tel des traits définitoires du type d'objets dont l'énonciateur cherche à rendre compte.

Les informations qui sont principalement focalisées par les expansions dans ces GN relèvent des catégories de la *description* (dans la terminologie de Boisson 2001 ; nous parlerons pour notre part de *traits perceptuels*<sup>306</sup>), de la *fonction*, et dans une moindre mesure, du *mode de fonctionnement*.

### 1.3.2.1. Traits perceptuels

En l'absence de dénomination immédiatement disponible en français pour référer à un type d'objets concrets, ou dans les cas où l'énonciateur souhaite s'adapter aux connaissances de son lecteur, il peut proposer une forme de nomination en s'appuyant sur des percepts, sur son expérience sensible. La constitution de la forme reproduit alors l'appréhension directe qu'un observateur peut avoir de l'objet, et a donc valeur descriptive. Un tel procédé de nomination apparaît de manière privilégiée avec la référence aux objets manufacturés ; elle est en revanche plus rare pour les espèces naturelles. Cependant, au sein même de la première catégorie, il n'est pas de type référentiel spécifique qui serait davantage

---

<sup>306</sup> Nous remplaçons *description* par *traits perceptuels*, dans la mesure où nous parlons d'*expansions descriptives* pour l'ensemble des expansions fournissant des informations sur le référent et qui aident le lecteur à se représenter le type d'objets dont il relève (par opposition aux expansions *localisantes* et *subjectives*).

redevable que d'autres de ce type de nomination (c'est ainsi que nous trouvons des désignations perceptuelles aussi bien pour référer à l'habillement, l'outillage, les instruments de musique, etc.).

Le type de catégorisation auquel procède la périphrase descriptive peut être motivé par une focalisation sur la morphologie de l'objet, sa matière, et parfois sa dimension ; nous avons également relevé quelques occurrences d'expansions évoquant la couleur de l'objet, catégorie qui n'apparaît pas dans les dénominations terminologiques de Boisson (dans la mesure où la couleur n'est pas définitoire d'un type d'objets ; de fait, cette mention n'apparaît jamais seule dans les formes relevées au sein du corpus). Ces différentes indications peuvent évidemment se combiner dans des expansions multiples rattachées à un même N.

#### (1) Morphologie :

Les expansions mettent parfois l'accent sur une particularité de forme qui peut être jugée définitoire d'une sous-catégorie spécifique d'instruments de musique ou d'oiseaux. Elles peuvent fournir des informations sur les différentes parties constitutives de l'objet :

92. Il [...] jouait d'un instrument composé d'une caisse de résonance longue de quarante centimètres, large de vingt, sur laquelle étaient fixées une douzaine de lamelles de fer. (Puytorac 1992 : 48).

Une telle désignation, axée sur la morphologie de l'objet, présente l'avantage de fournir une représentation accessible au lecteur ; on peut comparer cette désignation avec la forme *piano à main*, qui désigne un peu plus loin dans le texte de Puytorac ce même instrument, mais qui présente peu de pouvoir de représentation pour un lecteur ignorant ce type d'objet :

93. « Tu m'emmerdes déjà assez avec ton piano à main » (Puytorac 1992 : 55)<sup>307</sup>.

---

<sup>307</sup> Ici, cette forme est co-référente à la précédente, elle ne pose donc pas de problème de compréhension.

Ainsi, la désignation citée dans l'exemple (92) s'adapte dialogiquement aux savoirs du lecteur, et est rapportable à la didacticité caractéristique du récit de voyageur.

Si les indications morphologiques peuvent apparaître pour la nomination d'une espèce naturelle, cela est beaucoup plus rare :

94. Depuis hier, vers le soir, nous voyons beaucoup de ces étranges oiseaux dont chaque aile est augmentée d'une aile plus petite, fixée au bout d'une sorte de longue tige ou filament. (Leiris 1934 : 226)

L'énonciateur met ici l'accent sur la non prototypie de l'oiseau dont il rend compte ; l'expansion descriptive a pour fonction de mettre en lumière un trait qui n'est pas habituellement attendu du type d'animal visé ; cet effet de non prototypie est renforcé par le recours à l'adjectif modalisant *étrange*. Ainsi, le format *N + expansions* joue un rôle intéressant dans l'opération de catégorisation des *realia* exotiques : il permet de discriminer des sous-catégories spécifiques par la mention de traits définitoires qui distinguent ces sous-catégories des catégories englobantes dans lesquelles elles sont incluses, traits définitoires qui sont propres aux référents appartenant à l'univers étranger décrit. Les expansions permettent d'orienter vers une représentation non prototypique de la catégorie convoquée.

La mention de la morphologie peut également apparaître dans des comparaisons :

95. Sur la plage, fuite éperdue des troupeaux de crabes, hauts sur pattes et semblables à de monstrueuses araignées. (Gide 1927a : 689)

ou être complétée par une comparaison :

96. Par places, quantité de gourdes parfaitement rondes, comme des coloquintes, de la grosseur d'un œuf d'autruche, jonchent le sol ; sortes de courges dont, nous dit-on, les indigènes mangent la graine. (Gide 1927a : 725, 1927b : 77)

L'analogie dans les GN permet de rapporter ce qui est supposé inconnu pour le lecteur à ce qui lui est connu, et constitue donc un autre des lieux d'émergence de la didacticité convoquée dans les processus de catégorisation.

(2) Matière :

C'est encore, et même de manière plus systématique, la matière dont est constitué l'objet qui peut être mise en exergue par l'expansion, celle-ci permettant de discriminer une sous-catégorie d'objets spécifiques définis par leur matière au sein de la catégorie englobante désignée par le N. Si une telle mention peut être interprétée comme répondant à un souci de description précise et objective, on note qu'elle apparaît fréquemment avec les types d'objets pour lesquels une telle indication est en soi pertinente, à savoir en particulier les comestibles :

97. J'y achète deux sortes de petits pains assez bons et une friandise au miel, espèce de nougat pimenté qui emporte la bouche. (Leiris 1934 : 53),

l'habitat ou les vêtements (dans la mesure où c'est la matière qui fait que l'on est plus ou moins protégé du vent, du soleil, de la chaleur, etc.) :

98. Les fillettes sont nues, quelques-unes ont une petite bande de gaback entre les jambes. (Allégret 1987 : 62)

Mais ce qui nous paraît plus intéressant, c'est que l'expansion tend surtout à apparaître lorsque la matière paraît, une fois encore, non prototypique au voyageur, comme l'indiquent ces désignations de vêtements :

99. Les hommes ont des cache-sexe en écorce. (Allégret 1987 : 84)

100. Dans tous les coins de la ville on dansait. Ici, devant la porte de Sontoukou, c'était au son des trompes de Bambaras. Devant la porte d'Arsec c'était la bande de Koro-Dougou avec ses boubous en morceaux de bois et ses bonnets en graines violettes, faisant des excentricités et des danses d'une indécence indescriptible, au son de la musique d'un tamtam, de chants obscènes et de calebasses percées remplies de graines. (Mage 1867b : XXIII, 726).

L'effet produit par la mention de ces pièces d'habillement en matière végétale utilisée à l'état brut est de signaler une pratique culturelle inhabituelle ou étonnante pour un Occidental. Si la matière est focalisée dans ces désignations,

c'est essentiellement parce qu'elle ne correspond pas aux habitudes qui ont cours dans la société du voyageur et de ses lecteurs.

Il en est de même pour les autres types d'objets :

101. Ahmadou, par un acte d'une haute politique, venait de rendre aux Bambaras leurs trompes en dents d'éléphant percées. (Mage 1867b : XXIII, 726)

Ainsi, les tendances qui président à la focalisation sur la matière de l'objet sont surtout d'une part le souci de proposer des descriptions précises des objets étrangers, et d'autre part la sélection d'un trait qui paraît pertinent pour tel ou tel type d'objets. Mais ce qui nous paraît encore plus caractéristique, c'est l'apparition d'une telle focalisation lorsque la matière dont est fait l'objet est non prototypique, lorsqu'elle ne correspond pas aux pratiques sociales qui ont cours dans la société du voyageur.

La représentation est parfois même ancrée uniquement sur les percepts, et le type référentiel dont relève l'objet évoqué n'est pas explicitement indiqué dans le GN. Dans certaines structures *N1 de N2*, comme la suivante :

102. [Les femmes] étaient assises sur de gros morceaux de bois ronds, couverts par un toit en paille (Caillié 1830c : II, 58),

le N1 n'est pas à proprement parler catégorisant, dans la mesure où il ne donne pas d'information sur le type général d'objets dont relève le référent visé. Il n'a pas la même fonction de catégorisation que les autres N que nous avons évoqués jusqu'ici. Il ne permet pas d'identifier précisément le type référentiel dont il s'agit par sa fonction. On peut considérer que la structure *des morceaux de* forme ici un déterminant complexe à base nominale permettant de faire passer le nom *bois* du massif au comptable<sup>308</sup>. Ainsi, elle intervient ici au plan de la détermination plus qu'à celui de la catégorisation. Le N2 donne une information sur la matière. Mais la fonction de l'objet et le type général de référents auquel il appartient (par exemple la catégorie des bancs ou sièges auxquels ces référents pourraient être

---

<sup>308</sup> On peut les rapprocher des déterminants complexes du type *un doigt de* (dans *un doigt de whisky*) substituables au déterminant partitif (*du whisky*), et qui permettent une quantification plus précise que ce dernier.

rattachés) ne sont pas mentionnés. De telles formes de nomination, mettant l'accent sur les percepts, ancrent pleinement la représentation sur la perception que le voyageur a pu avoir des réalités exotiques au moment où il les a observées pour la première fois, et replace le lecteur dans une situation comparable d'observateur extérieur.

Ces procédures semblent indiquer que la stratégie employée pour nommer des entités spécifiques dépend en grande partie de l'appréhension qu'a pu en avoir le voyageur ; les désignations focalisant sur la matière sont à interpréter en termes d'interaction entre le type d'objets et l'expérience pratique de l'observateur.

### *(3) Dimension :*

Les indications portant sur les dimensions de l'objet, bien qu'attestées, sont en revanche moins fréquentes, et s'ajoutent généralement à d'autres types d'expansions, comme dans cet exemple cité plus haut pour les traits morphologiques :

103. Il [...] jouait d'un instrument composé d'une caisse de résonance longue de quarante centimètres, large de vingt, sur laquelle étaient fixées une douzaine de lamelles de fer. (Puytorac 1992 : 48).

La dimension de l'objet peut être indiquée de manière approximative, par une analogie avec un objet familier au lecteur :

104. J'avais trouvé aussi de petits concombres épineux de la grosseur d'un œuf de poule, qui nous faisaient une nourriture excellente, et dont les feuilles étaient pour eux une friandise. (Le Vaillant 1795 : 375)

Comme on peut le remarquer avec ces exemples, ce type d'informations s'ajoute toujours à la mention d'un autre trait perceptuel (par exemple la morphologie pour l'instrument de musique décrit par Puytorac), dans la mesure où la seule indication de la dimension ne permet pas d'identifier le type d'objets dont il s'agit.

Les indications de dimension apparaissent particulièrement dans l'un des textes du corpus, celui de Caillié, qui semble avoir une véritable obsession de la

mesure : chaque objet décrit paraît avoir été soigneusement mesuré par le voyageur :

105. [Les habitants du Ouassoulo] ont pour coiffure un bonnet de dix-huit pouces de haut, qui finit en se rétrécissant beaucoup, et dont la pointe leur retombe ou sur le dos ou sur l'épaule (Caillié 1830c : I, 351) ;

Ce procédé semble concourir en première lecture à un effet de réel et d'objectivité (il concourrait à rendre le discours en quelque sorte « scientifique »). Or, comme le note Kerbrat-Orecchioni (2002a : 147-149), les données chiffrées, qui semblent en apparence objectives, reçoivent dans certains contextes une interprétation subjective (dire *il y a 200 pigeons sur cette place* constitue une précision chiffrée imprudente, là où dire *il y a peut-être 200 pigeons sur cette place*, qui contient un modalisateur, serait davantage objectivant). De fait, il semble peu probable que Caillié ait mesuré avec précision tous les objets dont il indique les dimensions, et qui sont, comme nous l'avons dit, très nombreux dans son texte ; il doit plus probablement avoir évalué au jugé les dimensions approximatives de ces artefacts. Ainsi, derrière son objectivité apparente, ce type d'indications se fonde davantage sur la subjectivité de l'énonciateur. Ce type de nomination fonctionne comme lieu de positionnement : l'énonciateur construit dans ces formes désignatives une posture en apparence objective (il tente de répondre de cette manière à la visée de description et de transmission des savoirs du récit de voyage), mais sa subjectivité informe la représentation du monde étranger.

#### (4) Couleur :

Le dernier type d'indications perceptuelles, qui est plus rare que les précédents, concerne la couleur des référents. De fait, l'expansion mentionnant la couleur n'apparaît jamais seule, mais toujours en complément d'autres expansions, dans la mesure où une telle mention n'a pas vraiment de valeur identifiante (elle ne permet pas en soi de savoir de quel type d'objets il s'agit, au contraire de la mention de la morphologie de l'objet), comme c'est le cas de la mention des dimensions de l'objet. En outre, pour les objets manufacturés, la couleur constitue généralement un trait contingent, par opposition à la matière et à



la forme. La couleur est cependant mentionnée lorsqu'elle est définitoire de la catégorie, c'est-à-dire quand le N tête apparaît en saisie générique et que l'expansion s'applique à l'ensemble des référents susceptibles d'être rangés dans cette classe<sup>309</sup> :

106. Allons au village banda, suivis par une jeune fille baya qui a d'épais tatouages aux cuisses. Elle est vêtue de ce petit tablier de fibres tressées, teint en rouge. Ils sont fabriqués avec l'écorce d'un arbre appelé *Kirr-Kirr*. Les Banda les ornent de perles enfilées sur les fibres et qui forment des dessins. (Allégret 1987 : 151)

En revanche, la couleur n'est pas un trait contingent pour les espèces naturelles, ce qui pourrait expliquer que ce trait soit plus souvent focalisé dans les GN utilisés pour ce type de référents (même s'il s'agit d'un procédé qui reste relativement limité) :

107. Vu aussi d'énormes oiseaux d'un bleu métallique ressemblant à des paons. (Allégret 1987 : 83)

On notera que l'énonciateur sélectionne cette propriété de la couleur en particulier lorsqu'elle se signale comme remarquable (comme l'indique la spécification par l'adjectif *métallique*).

Pour conclure sur les traits perceptuels, la mention de ces différents traits dans les GN est tout d'abord interprétable en termes de subjectivité. Les GN ainsi constitués produisent un effet de mimétisme : ils adoptent le point de vue du voyageur qui observe pour la première fois ces objets, et ils semblent ainsi retranscrire le mode d'appréhension qu'il en a eu, en dehors des discours qu'il a pu entendre éventuellement à leur sujet. Contrairement aux modes de nomination fondés sur la procédure d'emprunt<sup>310</sup>, qui mettent l'accent sur la manière dont les peuples rencontrés par le voyageur conceptualisent leur environnement, les faits traités ici mettent l'accent sur l'appréhension directe qu'a pu en avoir le voyageur.

---

<sup>309</sup> Dans cet extrait, la saisie générique est liée au démonstratif mémoriel *ce* et à la reprise anaphorique plurielle *ils*, qui montre bien qu'on ne parle pas seulement du référent singulier, mais de toute la classe. Nous reviendrons dans le chapitre 6 (section 2.) sur ces variations de saisie entre le spécifique et le générique, et sur leur rôle dans l'opération de catégorisation.

<sup>310</sup> Cf. chapitre 4.

En second lieu, ces GN produisent un effet de didacticité. Ils privilégient l'opération de description (l'énonciateur détaille les traits communs aux différents exemplaires d'une classe) à l'opération de dénomination (ces formes ne constituent pas des dénominations stables de catégories, mais des désignations périphrastiques). Dotés d'un fort pouvoir de visualisation, ils aident le lecteur à se représenter concrètement des types d'objets qui sont supposés lui être inconnus. L'énonciateur s'appuie sur les savoirs du lecteur pour l'aider à construire une représentation de ce qu'il est censé ne pas connaître ou mal connaître.

### 1.3.2.2. Traits fonctionnels

Nous avons pour le moment analysé la manière dont les expansions du nom indiquent des propriétés interactionnelles fondées sur la perception que le voyageur peut avoir des objets étrangers. On relève également des formes focalisant un second type de propriétés interactionnelles. Celles-ci concernent l'interaction entre l'objet et ses utilisateurs indigènes, la fonction qu'ils lui attribuent ou la manière dont ils l'utilisent.

#### (1) Fonction :

Les structures *N + expansions* peuvent mettre en exergue la fonction des objets dans la société décrite, fonction directement observable par le voyageur, en particulier pour les outils :

108. Les indigènes fondent [ces pierres] pour en fabriquer des instruments aratoires, c'est-à-dire des pioches de sept ou huit pouces de long et trois de large. (Caillié 1830c : I, 283)

Pour la saisie de la fonction de l'objet, le voyageur a pu également bénéficier d'une explication par l'intermédiaire d'un informateur ; c'est le cas par exemple pour les objets rituels, dont la fonction n'est pas forcément entièrement appréhendable par la simple observation :

109. J'obtiens heureusement du chef que ses deux fils conduisent à Lopé Métoufa, chargé d'un message : les fétiches vont être consultés et le départ aura lieu. Le chef prend la crécelle qui sert à réveiller les

esprits et il demande avis aux crânes des ancêtres. (Brazza 1887 : 92)

La forme de désignation rend compte non seulement de ce qui est perceptible de l'objet par simple observation (l'instrument fait partie de la catégorie des crécelles), mais également des représentations culturelles des sujets qui utilisent cet objet dans leurs rituels. Une telle désignation est par exemple plus explicite sur la fonction de l'objet que l'emprunt de la dénomination locale, ce qui demanderait par exemple une procédure de définition supplémentaire pour rendre compte de la fonction de l'objet dans la société décrite. La périphrase descriptive se présente donc comme un moyen efficace pour à la fois porter l'opération de référence à des objets exotiques, montrer qu'ils sont perçus dans la société décrite comme relevant d'une catégorie spécifique, et indiquer les traits définitoires qui les caractérisent. Il s'agit donc d'un format permettant un compromis entre opération de nomination au moyen d'une dénomination synthétique et opération de description détaillant des propriétés de la catégorie.

*(2) Mode de fonctionnement :*

Certaines expansions fournissent quant à elles des informations sur le mode d'utilisation de l'objet, comme dans cet exemple déjà évoqué plus haut pour l'indication des dimensions :

110. Les hommes et les femmes ont, pour se garantir de la pluie, une petite natte longue de deux pieds et demi et large d'un pied, au milieu de laquelle ils passent un cordon qu'ils adaptent à la tête ; cette espèce d'auvent portatif les préserve également du soleil. (Caillié 1830c : I, 209),

ou encore dans cet extrait évoquant une consultation chez un devin :

111. Après quoi, il prend deux bamboux entrant l'un dans l'autre en façon de coulisse, et produit avec un son rauque qu'il dit être la voix du *Bakinn*<sup>311</sup> ; puis il traduit la chose à celui qui est venu le consulter (Marche 1879 : 76).

---

<sup>311</sup> Esprit.

Il s'agit là clairement d'une propriété fondée sur une interaction entre l'objet et le type d'utilisateurs. La nomination est ici anthropocentrée. Le lecteur peut ainsi aisément se représenter l'objet.

### **1.3.3. Expansions localisantes et mise en lumière de l'altérité culturelle**

Un autre type d'expansions du nom nous paraît spécifique du discours des voyageurs : celles qui fournissent une information sur la localisation du référent. Ce type d'expansions présente pour caractéristique de focaliser un trait d'altérité géographique, et donc de mettre l'accent sur la spécificité des référents. Deux grands types de structures sont ici observables, selon que la mention du lieu d'origine de l'objet exotique possède un fonctionnement référentiel autonome (du type *x bambara*) ou non (déictico-anaphorique du type *du pays*).

(1) *N + expansion [adjectif ethnique]* :

Un adjectif issu d'un ethnonyme vient parfois ancrer le type d'objets décrit sur un groupe social spécifique, ce qui est fréquent pour la référence au champ de l'habillement :

112. Ils étaient vêtus d'un boubou lomas noir, c'est-à-dire d'une éttoffe fine, fabriquée dans le pays et teinte de l'indigo le plus foncé (Mage 1867b : XX, 422),

113. Il a dansé merveilleusement hier, vêtu – et seul dans ce cas – du vrai costume mandingue (tout au moins costume des garçons de son âge) : sorte de longue toge brune et petit bonnet blanc pointu en forme de mitre. (Leiris 1934 : 60)

Ce type d'adjectifs apparaît aussi dans la nomination des instruments de musique :

114. Le soir, le griot du village, armé de sa grande guitare mandingue, instrument à douze ou quinze cordes, vint me saluer de ses chants. (Mage 1867b : XX, 78)

115. Un soir je fus attiré dans le village par le bruit d'un concert et de danses. L'orchestre se composait de deux balophons, de cymbales en fer, d'une flûte bambara percée dans un bambou et enfin de deux tamtams (ce sont les tambours du pays). (Mage 1867b : XX, 82),

voire dans celle des espèces naturelles endémiques :

116. À la porte, sous un petit hangar, se tenait une marchande qui vendait des arachides grillées, des haricots bambaras également grillés (Mage 1867b : XX, 636).

Cet emploi est plus étonnant dans la mesure où une espèce naturelle n'est pas propre à une ethnie, contrairement à une production culturelle. Mais ce type d'expansions a pour rôle d'ancrer le référent décrit sur une zone géographique délimitée.

(2) *N + expansion déictico-anaphorique* :

Un emploi encore plus spécifique nous paraît être celui d'expansions comme *indigène*, dont nous trouvons de nombreuses occurrences, tant pour les productions culturelles propres à une région ou une ethnie :

117. Enfin de la fraîcheur. Nous nous étendons sur des lits indigènes en attendant les porteurs. (Allégret 1987 : 234)

118. Les noirs [...] n'en revenaient pas de voir un blanc savoir faire courir aussi bien qu'eux un cheval et monter sur une selle sans y être emboîté comme ils le sont sur leurs selles indigènes. (Mage 1867b : XXI, 374),

que pour les espèces naturelles endémiques :

119. Il y avait aussi de ces petits chiens indigènes à poils roux, à queue en tire-bouchon, qui hurlaient sourdement au lieu d'aboyer. (Puytorac 1992 : 184)

120. La terre [...] produit en abondance du millet et du maïs, dont les tiges atteignent quelquefois une hauteur de sept à huit pieds ; elle donne aussi le roseau sucré, les citrouilles, les haricots, une ou deux

espèces de melons indigènes, et même des pommes de terre importées par les missionnaires. (Arbousset 1842b : 70)

On relève également l'adjectif *national* (dont le sens ne réfère pas au concept moderne de *nation*, mais à son acception ancienne de *peuple*) :

121. Dètiuma n'a plus l'air pittoresque que lui donnait son costume national (Brazza 1887 : 29)

122. Ahmadou [...] venait de rendre aux Bambaras leurs trompes en dents d'éléphant percées [...]. Les Bambaras, pour lesquels cet instrument national paraît avoir un charme tout particulier, s'en donnaient à cœur joie (Mage 1867b : XXIII, 726),

le complément du nom *du pays* :

123. Une marchande [...] vendait [...] deux ou trois préparations du pays, telles que boules de couscous aggloméré avec du miel, du poivre et à d'autres aromates du pays, préparation désignée sous le nom de ouraquié ou Bouraka. (Mage 1867b : XX, 636)

124. On peut arriver jusqu'à ce village en canot ; au-dessus, il faut prendre de petites pirogues du pays avec lesquelles on peut le remonter jusqu'à Kerassia (Marche 1879 : XX, 66)

ou le groupe *fait / fabriqué dans le pays* :

125. Au moment où j'entrai, Bakary peignait une perruque de ce chanvre avec un véritable peigne en bois fait dans le pays. (Mage 1867b : XX, 644)

Ce qui caractérise l'ensemble de ces expansions, c'est qu'elles ont un fonctionnement double, à la fois déictique (elles ancrent le référent désigné par le N sur la situation d'énonciation, et équivalent à un *que l'on trouve dans le pays (la région) où je me trouvais à ce moment-là*), et anaphorique (elles sont interprétables par appui sur une autre forme citée auparavant dans le texte, et équivalent à un *de ce pays (cette région) dont j'ai parlé plus haut*).

Ces expansions ont une faible valeur descriptive (elles ne permettent pas en soi au lecteur de se faire une représentation visuelle précise de ces référents),

mais ont pour fonction spécifique de souligner le trait [+altérité]. En effet, l'interprétation induite par ces formes déictico-anaphoriques est une interprétation non prototypique : un *melon indigène*, ce n'est pas exactement ce qu'on appelle en Occident un melon, sinon la simple catégorisation comme *melon* aurait suffi, de même que les aromates du pays ne doivent pas être ceux que nous employons couramment chez nous. Ainsi, les GN de type *N indigène* / *N du pays* indiquent que la catégorie évoquée ne possède pas les traits définitoires prototypiques de la catégorie telle qu'elle est structurée dans la culture de l'énonciateur et des lecteurs. Le lecteur apprend donc qu'il s'agit à chaque fois d'un type particulier de melon, de lit, de costume, etc., mais ce type n'est pas défini : on n'indique pas au lecteur les caractéristiques qui le distinguent de ce qui lui est plus familier. D'une manière qui se rapproche de la nomination par emprunt à une langue locale, le GN à expansion localisante permet d'insister sur la spécificité des *realia* exotiques, tout en ne mettant pas en œuvre le dialogisme des emprunts : l'énonciateur ne rend pas compte de la manière dont l'autre désigne ses propres pratiques culturelles ou les espèces naturelles qui lui sont familières. Cette catégorie de formes met simplement l'accent sur la distance entre les deux mondes en confrontation.

D'autre part, ce type de GN se distingue du GN à expansion descriptive, dans la mesure où il possède un moindre pouvoir de représentation. De telles désignations se fondent en effet sur une incomplétude sémantique : les lecteurs étant supposés n'avoir jamais vu ces types d'objets qu'on leur décrit, ne peuvent s'en faire une représentation que très partielle – cela apparaît clairement avec *costume national* : à quoi ressemble-t-il, de quelles pièces d'habillement est-il constitué, etc. ? Une telle expression, si elle est périphrastique, est d'un rendement informatif faible dans la mesure où elle ne propose pas d'éléments véritablement descriptifs. La récurrence de ce type de désignations suscite une représentation peu spécifiée. Ainsi, tout ce que le lecteur apprend avec les GN répondant à ce format, c'est que le référent visé est *autre*, mais il ne sait pas en quoi ce référent se différencie de ce que lui-même connaît. Ce mode de nomination est donc pour beaucoup dans le sentiment d'altérité qui émerge de la représentation discursive construite par les récits de voyage, puisque par ces formes référentielles les objets et espèces propres à l'univers étrangers sont présentés comme simplement

différents, sans que l'on sache précisément ce qui les distingue de ce qui est connu en Occident.

#### 1.3.4. Expansions subjectives

Le troisième type d'expansions constituant les GN sont des expansions à valeur de modalisation subjective : elles ne décrivent pas (seulement) l'objet, mais mettent l'accent sur les impressions et sentiments que celui-ci suscite chez le voyageur. Elles relèvent donc des marques de la subjectivité dans le langage. Nous avons déjà évoqué au chapitre 3 la forte présence de marques appréciatives dans le discours des voyageurs, et nous avons vu en particulier que ces derniers ne se contentent pas de décrire le monde autre qu'ils rencontrent, mais qu'ils évoquent souvent leurs réactions affectives face à la nouveauté, voire émettent des jugements ; une telle dimension est également présente dans les formes de nomination que sont les structures *N + expansions*. Nous nous intéresserons ici aux expansions appréciatives et à deux valeurs de sens qui sont massivement représentées dans le corpus : ces expansions subjectives marquent d'une part une non prototypie de l'objet étranger, et d'autre part introduisent un jugement axiologique.

##### 1.3.4.1. Non prototypie

On note une forte représentation d'adjectifs affectifs du type *étrange*, *curieux*, *bizarre*, attestés tant pour la nomination d'espèces naturelles que pour les artefacts :

126. Je gagnai les roches découvertes à ce moment, espérant y ramasser en quantité les mollusques que l'on m'avait dit être abondants aux Almadies [...] ; je pus y récolter quelques poulpes assez curieux. (Marche 1879 : 25)

127. Ce n'est que lorsqu'ils sont tout près que l'on comprend qu'ils sont vêtus de cottes de mailles d'acier bruni, coiffés d'un casque que surmonte un très étrange cimier. (Gide 1928a : 966)



Des variantes moins attestées apparaissent également, qui bâtissent le même type de représentations :

128. Je vis une pierre extraordinaire et à laquelle, jusqu'à présent, je n'ai pu encore donner de nom. (Le Vaillant 1795 : 376)

129. Au crépuscule, j'ai vu voler presque au-dessus de notre case un stupéfiant oiseau. Un peu plus gros qu'un merle ; deux plumes, extraordinairement prolongées, forment de chaque côté comme une sorte de balancier, sur lequel il semble prendre appui dans l'air pour des acrobaties d'aviateur. (Gide 1927b : 201)

La présence de tels adjectifs nous semble être une caractéristique discursive commune aux différents textes du corpus ; on peut y voir un trait générique du récit de voyage.

Les marqueurs affectifs que nous évoquons au chapitre 3<sup>312</sup>, du type *pittoresquement*, indiquent une réaction émotionnelle du voyageur face au monde nouveau (plaisir, dépaysement, etc.). Mais les adjectifs affectifs que nous étudions ici jouent un rôle supplémentaire : elles interviennent de surcroît dans la catégorisation elle-même. Les GN auxquels s'intègrent les adjectifs sur lesquels nous nous interrogeons ici nous semblent mettre en place une double opération : le N classe le référent dans la catégorie qu'il dénote ; l'adjectif, quant à lui, modalise cette appartenance à la catégorie : l'énonciateur classe le référent dans une catégorie disponible – au moyen d'un N français, par exemple *poulpe* dans l'extrait (126) –, mais revient sur la catégorisation ainsi opérée en indiquant que l'objet visé ne correspond pas à la représentation prototypique que l'on peut avoir de cette catégorie : le référent visé est présenté comme possédant des propriétés inhabituelles parmi les membres de cette catégorie (*assez curieux*). Ainsi, ces adjectifs ont pour caractéristique spécifique d'introduire un jugement de non prototypie<sup>313</sup>. La non prototypie de l'objet est reformulée en termes de caractère insolite ; le jugement de degré d'appartenance à la classe est donc subjectivisé, ce qui concourt à construire une représentation fortement altérée de l'univers de référence. De telles expressions insistent sur le sentiment d'étrangeté qu'éprouve

---

<sup>312</sup> Chapitre 3, section 1.1.1.

<sup>313</sup> Nous les rapprocherons d'un format de nomination que nous analyserons plus loin, *une sorte de N*, qui modalise également le jugement catégoriel.

le voyageur au vu de l'environnement naturel ou de l'univers culturel qu'il découvre ; mais cette distance entre le monde observé et le monde connu n'est pas évaluée selon un système de valeur, contrairement à ce qui advient avec les formes suivantes, explicitement axiologiques – on trouve bien entendu des formes qui se situent à l'intersection des deux catégories d'expansions, ainsi de l'adjectif *biscornu*, qui, en sus de la mention d'une forme irrégulière, tend vers la dépréciation :

130. À Lyema nous avons fait préparer par le cuisinier du bord l'étrange fruit biscornu que j'avais acheté à Tchumbiri. C'est un cœur de bœuf. (Allégret 1987 : 64)<sup>314</sup>

#### 1.3.4.2. Jugement axiologique

Certains GN comportant des adjectifs ou autres expansions introduisent explicitement, au sein même de la forme de nomination, un jugement de valeur vis-à-vis de l'objet exotique évoqué, jugement qui s'opère soit selon l'axe <beau/laid> :

131. Dans l'orchestre qui le suit, un très joli instrument : une calebasse remplie de cailloux. (Allégret 1987 : 231)

soit selon l'axe <bien/mal> :

132. Un insecte grotesque : mince et droit comme une aiguille, la tête en pointe, extrêmement haut sur pattes, inhabile à se mouvoir. (Allégret 1987 : 62)

Dans ce dernier exemple, on voit que le jugement de valeur se superpose à la mise en lumière d'une non prototypie du référent. Avec ce type d'adjectifs axiologiques modalisants (*ridicule, grotesque...*) l'affirmation du caractère non prototypique de l'objet est placée dans la dépendance d'une évaluation. On voit que l'énonciateur ne se contente pas ici de signaler que le spécimen qu'il observe

---

<sup>314</sup> Effet renforcé dans cet exemple par la présence conjointe de l'adjectif *étrange*, qui produit un effet de *surmodalisation* (Le Querler 1996 : 79).

lui paraît peu familier : il le réinterprète dans son propre système de valeurs, où s'opère une assimilation entre le non familier et le ridicule.

Semblables jugements axiologiques interviennent également lorsqu'il s'agit de rendre compte d'objets manufacturés :

133. [Les Peuls] sont parvenus à fabriquer de la mousseline grossière, mais de bon usage. (Mollien 1820 : I, 362),

L'adjectif *grossier*, qui indique une facture rudimentaire, peut être interprétée comme lieu d'émergence de l'idéologie du progrès dominante en ce 19<sup>e</sup> siècle où ont été produits les textes que nous citons ici : ce qui est grossier, c'est ce qui pour le voyageur n'a pas atteint le même degré de raffinement que les objets équivalents qu'il connaît chez lui. Il peut être interprété, du point de vue sémantique, d'une manière analogue à ce que nous avons vu avec *bizarre*, *étrange*, etc. : il opère une modalisation de la catégorisation opérée par le N, et l'on peut dès lors gloser de la manière suivante les SN où il apparaît : *un tissu qui n'est pas aussi fin que ce que nous appelons chez nous de la mousseline*.

De telles expansions intégrées aux GN référant aux objets exotiques sont le lieu privilégié d'affleurement de stéréotypes ; s'y donne à lire l'idéologie du voyageur. Ainsi, elles concourent fortement à la construction de l'altérité, en instituant une position de mise à distance sinon de rejet des pratiques culturelles de l'autre<sup>315</sup>.

Pour conclure sur le format *N + expansions* utilisé pour la première mention des types de référents exotiques, on peut dire qu'il produit les principaux effets discursifs suivants :

---

<sup>315</sup> Même les missionnaires de notre corpus participent d'une telle logique évolutionniste, le stade suprême de civilisation dans le domaine religieux étant bien entendu dans leur esprit le christianisme :

« L'Évangile à la main, nous allions porter cette divine lumière au milieu de peuplades plongées dans les ténèbres et dans les plus grossières superstitions. » (Arbousset 1842a : 5)

Pour certaines pratiques culturelles telles que la danse, c'est leur « immoralité » qui est mise en exergue :

« Dans tous les coins de la ville on dansait [...]. Devant la porte d'Arsec c'était la bande de Koro-Dougou [...], faisant des excentricités et des danses d'une indécence indescriptible, au son de la musique d'un tamtam, de chants obscènes et de calebasses percées remplies de graines. » (Mage 1867 : XXIII, 726-727)

(1) non orthonymie : La plupart de ces GN ont un fonctionnement de type périphrastique, qui contourne une dénomination « exacte » de la catégorie dont relève le référent spécifique visé.

(2) appréhension subjective : La focalisation sur des traits descriptifs permet de calquer le mode d'appréhension directe que le voyageur a pu avoir lorsqu'il a découvert un type d'objets nouveaux pour lui et dont il ne connaissait pas la dénomination locale, et de faire épouser ce point de vue au lecteur. Ce type de nomination met l'accent sur l'accès perceptuel aux objets exotiques et possède un fort pouvoir de visualisation. Les GN comportant des expansions subjectives sont quant à eux le lieu d'émergence de jugements axiologiques.

(3) didacticité : Ce format présente sur d'autres formats l'avantage d'adapter la forme opérant la référence aux connaissances des lecteurs, qui pourront dès lors se construire une représentation globale de l'objet évoqué.

(4) mise en lumière de l'altérité culturelle : Les GN comportant des expansions localisantes sont généralement peu descriptifs, contrairement aux GN à expansions descriptives, et possèdent un faible pouvoir de visualisation. Ils ont pour fonction spécifique de souligner le trait [+altérité], en orientant vers une interprétation non prototypique du N.

## 2. Type 4 : *Une sorte de N* et autres formes à enclosure<sup>316</sup>

Nous avons relevé dans le corpus un certain nombre de formes de nomination dans lequel le N qui permet de catégoriser le référent est modalisé par une enclosure<sup>317</sup> (« prédicat qui transforme la fonction d'appartenance à une classe », Kleiber & Riegel 1978 : 95) du type *une sorte de*, *une espèce de*. Nous

---

<sup>316</sup> Cette section est une refonte de Guérin (2003). Dans la mesure où nous avons déjà largement analysé les expansions du N pour le type de nomination précédent, nous les laisserons de côté pour le type 4 ; mais on peut bien entendu trouver des expansions qui viennent préciser la catégorisation opérée au moyen des structures à enclosure *une sorte de N* (on a donc parfois *une sorte de N + expansion*). Les analyses proposées pour le type 3 sont donc transposables ici.

<sup>317</sup> Le terme *enclosure* est proposé pour traduire celui de *hedge* qu'utilise Lakoff (1972).

avons relevé 62 formes de ce type, ce qui correspond à un pourcentage de 13,81% sur l'ensemble des 449 formes relevées dans le corpus. Ce mode de nomination se situe donc au troisième rang des formats du point de vue de la fréquence, après les structures *N + expansions* et le xénisme.

## 2.1. Parcours des formes

La forme comportant l'enclosure *une sorte de* est la plus fréquente :

134. Notre arrivée coïncide avec la cérémonie curieuse de la circoncision, qui se pratique ici sur les sujets dont l'âge varie de dix-huit à vingt ans. Après l'opération, ils sont revêtus de costumes féminins, c'est-à-dire chargés de bracelets ou de colliers ; puis, leur visage étant barbouillé d'une sorte de chaux, on les porte en grande procession autour du village, tandis que la danse de tous les habitants évolue au son du tam-tam. (Brazza 1887 : 86)

On trouve également la forme *une espèce de N* :

135. Le fleuve se resserrait, s'encaissait entre deux murailles verticales d'une espèce de grès noir. (Mage 1867b : XX, 64)

La forme *une façon de* apparaît une fois dans un texte du 19<sup>e</sup> siècle :

136. Un Apingi prend la parole : il exécute d'abord au milieu du cercle une façon de pas de menuet qui est applaudi à outrance par tout le monde, amis et ennemis. (Marche 1879 : 199)

Dans ces structures, *une sorte / espèce / façon de* est insécable d'une part, et remplit une fonction double d'autre part. Les enclosures sont commutables un déterminant simple du type *un (il exécute UNE FAÇON DE / UN pas de menuet)* ; il s'agit d'une forme de déterminant complexe ; elles concourent donc bien à l'opération de détermination du N. Cependant, elles interviennent aussi dans l'opération de catégorisation : elles portent alors directement sur le N subséquent, en le modalisant. Elles modalisent l'appartenance du référent à la catégorie désignée par le nom qui suit : *une sorte de chaux*, ce n'est pas tout à fait ce qu'on

appelle habituellement de la chaux. Le jugement d'appartenance catégoriel n'est pas totalement validé.

## 2.2. Types de référents privilégiés

Ces structures apparaissent prioritairement pour la référence à des concrets, par exemple les objets manufacturés ou les formations naturelles :

137. Ils étaient vêtus d'un boubou lomas noir, c'est-à-dire d'une étoffe fine, fabriquée dans le pays et teinte de l'indigo le plus foncé ; un turban appelé tamba-sembé s'enroulait sur leur tête ; des cordons de soie rouge, apportés par les Maures, soutenaient leur poire à poudre et leur cartouchière ; un sabre suspendu à une espèce de bretelle jetée sur l'épaule et un fusil à deux coups tenu à la main tel était l'accoutrement de ces gens qui, je le répète, me frappèrent tout d'abord par leurs bonnes manières. (Mage 1867b : XX, 421)

138. La même savane s'est déroulée devant nous durant des heures et des lieues. Les graminées géantes se sont faites roseaux. Au-dessus d'eux, toujours les mêmes arbres rabougris, déjetés, fatigués je pense par les incendies périodiques, forment une sorte de taillis clairsemé. (Gide 1927a : 780-781)

On la trouve également pour renvoyer à des titres sociaux :

139. Le jeune chef fait cependant tout ce qu'il peut. Il ne parle pas l'arabe et est flanqué d'une espèce de premier ministre qui sert d'interprète et qui est fort agaçant. (Allégret 1987 : 215)

Elle peut en outre apparaître pour renvoyer à des référents abstraits, par exemple des rites, mais cela est plus rare :

140. D'après un ancien usage, tous les habitants, lorsqu'ils passent près de cette pierre, tirent un fil de leur pagne, qu'ils jettent dessus ; c'est une sorte d'offrande qu'ils lui font [...]. Enfin, la vénération qu'inspire cette pierre a toujours été si grande, qu'il y a dix ans elle était encore l'objet d'une sorte de culte religieux. (Caillié 1830c : I, 65)

## 2.3. Effets discursifs

### 2.3.1. Des marqueurs analogiques

Les formes à enclosure fonctionnent sur le régime de l'analogie. En effet, elles procèdent à une catégorisation du référent exotique par similitude globale avec un type d'objets qui a cours dans la société du voyageur, et qui est supposé être connu du lecteur. Ceci apparaît tout particulièrement lorsque la catégorie convoquée par le nom renvoie à des représentations très nettement culturalisées, caractéristiques de la société d'origine du voyageur, comme c'est le cas dans l'exemple suivant avec le nom *clarinette*, qui renvoie à un instrument spécifique de la musique classique occidentale :

141. On est reçu par un concert de quatre instruments : deux tambours, une sorte de clarinette et une trompette extrêmement longue et mince, qui se démonte ; elle rend des beuglements pleins d'harmoniques. (Gide 1927a : 871)

Le lecteur comprend ainsi que l'instrument visé n'est pas une clarinette au sens où on l'entend dans la culture occidentale, mais qu'il s'agit d'un instrument possédant des similitudes avec la clarinette occidentale.

L'analogie mise en œuvre par ces formes de nomination se fonde sur des traits perceptuels tels que la forme globale de l'objet à décrire, sur une *gestalt*, comme dans l'exemple de l'instrument de musique ci-dessus, ou encore pour la pièce de vêtement évoquée dans l'extrait suivant :

142. Les fillettes n'ont pas de pagne ; elles portent une sorte de tablier qui serre les cuisses par devant, à la manière d'un pantalon et sont complètement nues par derrière. (Allégret 1987 : 178)

Elle peut s'appuyer encore sur la matière ou la couleur :

143. Notre arrivée coïncide avec la cérémonie curieuse de la circoncision, qui se pratique ici sur les sujets dont l'âge varie de dix-huit à vingt ans. Après l'opération, ils sont revêtus de costumes féminins, c'est-à-dire chargés de bracelets ou de colliers ; puis, leur visage étant barbouillé d'une sorte de chaux, on les porte en grande procession autour du village, tandis que la danse de tous les habitants évolue au son du tam-tam. (Brazza 1887 : 86) ;

l'énonciateur se fonde ici sur la matière poudreuse et la couleur blanche du référent pour le catégoriser. La forme de nomination peut encore se fonder sur le mode de fonctionnement et la fonction de l'objet à décrire, comme dans l'extrait sur la sorte de clarinette, ou dans cette catégorisation par *une espèce de cheminée* :

144. Ce hangar conduit à notre case, chambre de 3 mètres de long sur 4 de large, dans un angle de laquelle je remarque une espèce de cheminée ; deux lits garnis de nattes en cannes de mil y sont préparés. (Mage 1867b : XX, 896)

Il s'agit bien d'une analogie globale, dans la mesure où dans la plupart des cas, les traits descriptifs qui distinguent le référent visé de la catégorie générale dans laquelle il est classé ne sont pas explicités (on n'apprend pas par exemple en quoi la matière citée en (143) se distingue de la chaux). Ce qui est privilégié ici, ce n'est pas en priorité la mention des traits spécifiques propres aux *realia* exotiques, mais la procédure qui permet de ramener l'inconnu au connu.

Ainsi, ce type de procédure peut être analysé en termes de didacticité. De telles formes prennent en compte les savoirs antérieurs du lecteur, ses connaissances pratiques, pour l'aider à se représenter les objets exotiques. Il est plus aisé pour le lecteur de se représenter l'instrument de musique évoqué dans l'exemple (141) que si l'énonciateur avait simplement donné sa dénomination locale ; ces formes présentent donc sur l'emprunt l'avantage de permettre au lecteur de se bâtir aisément une représentation globale des *realia* exotiques.

### 2.3.2. Approximation

Cependant, le N sélectionné dans ces formes de nomination ne produit qu'une catégorisation approximative de l'entité à décrire. Si la matière et la couleur permettent de catégoriser le référent cité plus haut comme *une sorte de chaux*, le cotexte indique que les sèmes qui caractérisent habituellement le mot *chaux* ne sont pas validés ici, notamment parce qu'il est fait mention d'une utilisation spécifique de cette matière (cette poudre blanche s'applique sur les visages). Ainsi, le type de catégorisation mis en œuvre fonctionne par effacement d'une partie des traits sémantiques habituellement attachés au N. Les enclosures sont de fait l'une des manifestations linguistiques du vague (Kleiber 1987 : 170),



« le vague à l'intérieur d'une classe d'appartenance ou ce qu'on pourrait appeler le vague prototypique ». Ce n'est surtout pas l'interprétation prototypique du N qui est à convoquer ici ; le référent visé est représenté comme se situant aux marges de la catégorie (l'espèce de cheminée évoquée en (144) ne correspond pas à la représentation habituelle que l'on se fait des cheminées), voire à l'extérieur des frontières de la catégorie (en (143), il ne s'agit pas à proprement parler de chaux). Si une tendance analogique est à l'œuvre dans les formes du type *une sorte de N*, c'est une analogie non pleinement aboutie : *une sorte de clarinette*, ce n'est justement pas une clarinette, auquel cas le nom simple aurait suffi. L'enclosure modifie l'appartenance du référent visé à la catégorie désignée par le nom. Ainsi, ces structures à enclosures sont des marqueurs d'approximation dans la catégorisation ; l'énonciateur souligne de cette manière l'inadéquation partielle de la catégorie à laquelle il affine l'objet auquel il réfère.

Ces formes à enclosure présentent une fréquence relativement élevée dans nos récits de voyage. Nous avons vu que ce format de nomination arrive au troisième rang des formats de notre typologie, juste après l'emprunt. Nous avons également réalisé, au moyen de Frantext, un sondage sur deux textes de Gide, le *Voyage au Congo* et *La Symphonie pastorale* afin de pouvoir mettre en lumière une éventuelle détermination générique sur l'emploi de la forme à enclosure *une sorte de*. Là où l'on trouve 5 formes dans le roman, on en trouve 36 dans le récit de voyage. Qui plus est, dans le roman ces formes sont employées 4 fois sur 5 pour désigner des référents abstraits du type sentiments, tendance confirmée par un autre sondage que nous avons pu effectuer. Sur la base Frantext, nous avons procédé à une interrogation à partir des romans et des correspondances publiées en 1927 (date de la parution du *Voyage au Congo*) afin de faire apparaître les cas d'emplois privilégiés de la structure *une sorte de*. Nous avons ainsi pu remarquer que dans la grande majorité des cas, *une sorte de N* apparaît pour la désignation de référents abstraits du type sentiments (types de référents qui présentent une faible lexicalisation en français) ou sensations (du type bruits, domaine également peu lexicalisé) ; nous n'avons en revanche trouvé que deux cas de désignations de référents concrets. Ceci indique que les formes à enclosures apparaissent

principalement dans les textes tout venant<sup>318</sup> pour la désignation de domaines renvoyant majoritairement à des abstraits et peu lexicalisés ; elles permettent généralement de catégoriser par analogie (souvent de manière métaphorique) des sentiments ou sensations pour lesquels la langue ne propose pas de dénomination stable. Dans le récit de voyage de Gide à l'inverse, 27 des 30 formes recensées renvoient à des référents concrets du type formations naturelles, objets manufacturés ou productions humaines, et ceci confirme la tendance que nous voyons dans l'ensemble des textes du corpus, où ces structures à enclosures sont employées pour catégoriser des référents concrets. Ainsi, il semble que l'une des caractéristiques discursives du récit de voyage en ce qui concerne la nomination des *realia* exotiques, c'est de présenter une fréquence particulièrement élevée des enclosures du type *une sorte de* pour désigner des référents concrets qui doivent *a priori* posséder une dénomination spécifique dans la langue de la société où ils sont utilisés. En recourant à de nombreuses formes à enclosure qui fonctionnent par analogie et ne donnent qu'une représentation globale et approchante du type d'objets visé, les voyageurs construisent dans les textes une représentation des mondes étrangers fortement marquée par l'approximation.

### **2.3.3. Inadéquation des dénominations et irréductibilité des représentations**

Ces marqueurs étant fondés sur un processus d'approximation, ils peuvent être interprétés dans certains contextes comme des marqueurs d'altérité. Conjointement au mouvement analogique qui vient d'être mis en lumière, l'énonciateur dénie l'assimilation qu'il opère : il refuse de faire entrer entièrement l'entité décrite dans la catégorie choisie, et le jugement d'appartenance catégorielle est invalidé. Les approximatifs du type *une sorte de N* ont pour caractéristique de mettre en exergue le caractère non pleinement abouti de la catégorisation opérée. Ces formes sont donc à rapprocher des cas où les énonciateurs opèrent un retour réflexif sur les dénominations : les énonciateurs mettent en œuvre des réflexions méta-énonciatives sur l'inadéquation supposée de

---

<sup>318</sup> Il serait intéressant d'élargir cette étude à des textes non littéraires et à des interactions orales pour confirmer ces tendances, mais ce n'est pas là l'objet de notre étude.

certaines dénominations, comme nous l'avons vu pour certaines dénominations empruntées au français régional d'Afrique<sup>319</sup> :

145. La maison du « commandant » (administrateur) et la case des passagers où nous sommes descendus, sont à quelques centaines de mètres du village – où nous nous rendons avant le coucher du soleil, accompagnés de l'interprète et des deux nouveaux chefs. (Gide 1927a : 786)

Avec les formes que nous étudions désormais, les énonciateurs n'opèrent pas de retour méta-énonciatif explicite sur les dénominations qu'ils emploient, comme c'est le cas par exemple avec des guillemets de modalisation autonymique (« père »<sup>320</sup>), mais les formes du type *une sorte de N* produisent le même effet sans retour méta-énonciatif : la catégorie indexée par le N est représentée comme n'étant pas tout à fait adéquate à la réalité à décrire.

On trouve même des cas de surmodalisation indiquant doublement ce que la catégorisation par le nom peut avoir d'insatisfaisant :

146. Puis visite au sultan. Il nous reçoit d'abord dans une sorte de « boudoir » ; un épais tapis par terre, des coussins, un feu dans un coin. (Allégret 1987 : 198)

À la modalisation de l'appartenance catégorielle marquée par le *une sorte de se* superpose une modalisation autonymique qui indique que la dénomination est en partie inadéquate pour rendre compte du référent.

Ces formes ont pour effet de présenter les segments de réalité étrangers sous le jour d'une altérité irréductible, en focalisant l'attention sur l'inadéquation des catégories et des connaissances que partagent rédacteur et lecteurs. Désigner l'instrument évoqué plus haut comme *une sorte de clarinette*, c'est signifier qu'il ne s'agit justement pas de ce que l'on entend en français par *clarinette* ; la forme a donc pour caractéristique de marquer l'altérité, de souligner la distance qui existe entre les deux univers.

---

<sup>319</sup> Cf. chapitre 4, section 2.

<sup>320</sup> Cf. cet exemple cité précédemment (exemple 78, chapitre 4, section 2.3.3.).

« [...] de vieilles gens qu'Ambara appelle « père » et « mère », mais qui sont je ne sais qui, [...] » (Leiris 1934 : 130).

Le voyageur désigne très fréquemment le monde qu'il découvre en le jugeant à l'aune du système de connaissances qu'il partage avec ses lecteurs – c'est dire la difficulté qu'il y a à nommer hors de ses modes de pensée habituels, hors de ce que l'on connaît déjà –, tout en étant contraint de reconnaître que cet univers nouveau ne se réduit pas totalement au déjà-connu, au déjà-nommé.

Ainsi, le fonctionnement sémantique de telles formes semble se fonder sur un double mouvement, contradictoire : l'énonciateur catégorise l'objet en référence à son propre univers culturel (s'observe ici une tendance à l'analogie), mais souligne dans le même temps la distance qui sépare les *realia* exotiques des exemplaires prototypiques de la catégorie telle qu'elle est structurée dans la langue-culture du voyageur (l'accent est mis sur l'irréductibilité des représentations qui ont cours dans les deux sociétés en confrontation).

#### **2.3.4. Nomination ethnocentrée**

La tendance analogique observable dans les formes à enclosures produit également un autre effet, celui de la superposition de représentations hétérogènes. À la description des caractéristiques propres au référent décrit se superpose des représentations spécifiques à la culture occidentale, ce qui apparaît très clairement dans cet exemple :

147. Un Apingi prend la parole : il exécute d'abord au milieu du cercle une façon de pas de menuet qui est applaudi à outrance par tout le monde, amis et ennemis. (Marche 1879 : 199)

Les éléments constitutifs de l'univers étranger sont désignés d'après un point de vue interne à la culture que partagent le rédacteur et ses lecteurs, et non en épousant le mode de conceptualisation indigène : la nomination est ethnocentrée. Un tel phénomène apparaît explicitement lorsque la catégorisation choisie induit un télescopage entre deux univers relativement hétérogènes, comme cela apparaît dans les exemples suivants, où les auteurs superposent à ce qu'ils observent leurs propres modes de classification sociale ou les représentations qui ont cours dans leur culture :

148. Le jeune chef fait cependant tout ce qu'il peut. Il ne parle pas l'arabe et est flanqué d'une espèce de premier ministre qui sert d'interprète et qui est fort agaçant. (Allégret 1987 : 215)

149. Il existe dans le Foutatoro et chez les Maures une espèce de franc-maçonnerie, dont le secret n'a jamais été dévoilé ; l'adepte est renfermé pendant huit jours dans une case, où on ne lui donne à manger qu'une fois par jour ; il ne voit que l'esclave chargé de lui apporter ses aliments ; au bout de ce terme, des hommes masqués se présentent, et emploient tous les moyens possibles pour mettre son courage à l'épreuve ; s'il s'en tire à son honneur, il est admis. (Mollien 1820 : I, 355)

La forme désignative introduite par le préfixe approximatif du type *une sorte de / une espèce de* tend à rapporter les éléments étrangers décrits au système de référence de l'énonciateur, à ramener l'inconnu au connu, et à opérer ainsi une *déterritorialisation* et une *reterritorialisation*<sup>321</sup> des pratiques de l'autre : la pratique sociale étrangère est rapatriée vers des représentations culturelles qui ont cours dans la société d'origine de l'énonciateur. Un tel processus apparaît en particulier nettement avec l'expression *une espèce de franc-maçonnerie*, où le comparant apparaît très hétérogène par rapport au comparé. Une telle approximation nous en dit tout autant, si ce n'est plus, sur la manière dont le voyageur perçoit la société de l'autre, avec ses propres références socio-culturelles, que sur la manière dont le groupe décrit est effectivement structuré.

### 2.3.5. Des marqueurs appréciatifs

Avec les formes à enclosure, il peut y avoir glissement de la modalisation du jugement d'appartenance à la catégorie à une modalisation appréciative. L'énonciateur passe de la pure estimation du degré d'appartenance catégorielle à l'expression d'un sentiment, voire d'un jugement.

On remarque en particulier que le glissement de l'approximation à l'appréciation s'opère lorsque les auteurs évoquent des pratiques religieuses,

---

<sup>321</sup> Nous empruntons librement cette métaphore de la *déterritorialisation* à Deleuze & Guattari (1972), qui forgent ce néologisme pour renvoyer au changement de sens, de fonction, de valeur, qu'un objet ou un concept peuvent connaître lorsqu'ils sont extraits de leur contexte (« territoire ») d'origine et replacés dans un contexte nouveau.

qu'ils sont probablement réticents à catégoriser entièrement comme telles au nom de leurs propres croyances :

150. D'après un ancien usage, tous les habitants, lorsqu'ils passent près de cette pierre, tirent un fil de leur pagne, qu'ils jettent dessus ; c'est une sorte d'offrande qu'ils lui font [...]. Enfin, la vénération qu'inspire cette pierre a toujours été si grande, qu'il y a dix ans elle était encore l'objet d'une sorte de culte religieux. (Caillié 1830c : I, 65)

Si ces actes ne relèvent qu'approximativement d'une pratique religieuse (*une sorte de culte religieux*), c'est donc qu'ils doivent probablement, pour l'observateur, relever de la superstition. Alors que dans l'analyse des formes en *une sorte de* proposée plus haut, nous avons insisté sur la fonction strictement approximative de l'enclosure, les exemples que nous considérons ici nous semblent introduire plus nettement une hiérarchisation entre les deux univers en confrontation. Les pratiques culturelles de l'autre ne sont pas simplement représentées comme offrant une analogie relative avec celles qui ont cours dans la société dont est issu le voyageur : elles sont disqualifiées par le fait qu'elles ne correspondent que partiellement aux pratiques occidentales. L'effet de péjoration attesté dans l'exemple qui vient d'être cité apparaît perceptible si l'on met l'expression en regard de celle que nous citons plus haut : *une sorte de clarinette*, dont l'effet de sens est celui d'une simple analogie, sans jugement de valeur. Il semble de fait que l'interprétation de l'enclosure varie en fonction du type de catégorisation opérée : lorsque le jugement d'appartenance porte sur le simple fait de ranger un artefact dans une classe d'objets réunis sur la base de propriétés objectives communes, la modalisation porte sur l'adéquation aux propriétés définitoires de la classe ; en revanche, lorsque l'opération de catégorisation consiste à qualifier le référent, *une sorte de* opère une modalisation de type appréciatif. Ceci est probablement lié au fait que la catégorisation des référents concrets est moins variable que celle des objets sociaux. La première se fonde avant tout sur des propriétés objectives et partagées des référents, et il existe bien un prédécoupage du réel qui précède le discours et institue des catégories d'objets relativement stables ; pour les objets sociaux, l'existence même des référents est en soi plus problématique, et leur nomination varie plus nettement en fonction du

point de vue de l'énonciateur et la manière dont on les catégorise peut être discutée<sup>322</sup>.

Un tel positionnement de l'énonciateur consistant à disqualifier les pratiques de l'autre paraît plus net encore avec *une espèce de N*, ce qui est à mettre en perspective avec l'aptitude de cette forme, que ne partage pas *une sorte de N*, à apparaître dans des emplois péjoratifs, et plus particulièrement dans des insultes<sup>323</sup>. *Une espèce de* semble ainsi plus explicitement dévalorisant que *une sorte de* : un pas supplémentaire est alors franchi dans l'évaluation :

151. Au moment de me quitter, le vieux Boubakar me donna une espèce de bénédiction musulmane en se crachant très légèrement sur la main, et se la passant ensuite sur la figure. (Mage 1867b : XX, 417)

152. Tous les noirs que nous avons connus sont athées ; il ne serait pas cependant impossible de trouver parmi eux quelques déistes. Cela ne les empêche pas d'être superstitieux à l'excès et de rendre une espèce de culte à leurs aïeux. (Arbousset 1842b : 77)

153. Diverses pyramides de cailloux posés à sec les uns sur les autres, et hautes d'environ dix-huit pouces, sont encore des espèces d'offrandes adressées aux mannes du chérif dont les cendres reposent dans ce monument. (Caillié 1830c : II, 326)

Avec de telles formes de nomination, la représentation du système culturel étranger s'appuie largement sur des préconstruits culturels, et sur la pseudo-évidence selon laquelle seuls les modèles culturels occidentaux répondent à la définition prototypique de la catégorie convoquée (seule la bénédiction chrétienne semble devoir être considérée comme « véritable » bénédiction, les autres ne pouvant être que des « espèces de » bénédictions ; il en va de même pour les offrandes).

On voit que les deux enclosures *une sorte de* et *une espèce de*, si elles ont pour valeur de base de signaler la catégorisation opérée comme approximative, permettent dans le même temps un glissement vers l'appréciation – appréciation encore implicite avec ces formes, mais une telle interprétation semble favorisée par le contexte et le type de catégorisation opérée. L'interprétation appréciative

---

<sup>322</sup> Cf. chapitre 2, section 1.2.

<sup>323</sup> Voir Rosier (2002), qui note l'agrammaticalité de *sorte de X* en fonction d'invective, par opposition à *espèce de X*.

est en revanche constante avec l'enclosure *un drôle de*, qui superpose à l'approximation catégorielle l'expression explicite de la subjectivité de l'énonciateur :

154. Les juges sont des chefs indigènes, presque tous très élégants : souliers découverts, bas anglais, shorts et chemises blanches ; sur la tête une drôle de toque blanche qui fait penser à un bonnet de pâtissier. (Leiris 1934 : 263)

Ce marqueur se situe à mi-chemin des formes à enclosure du type *une sorte de* et des adjectifs appréciatifs qui apparaissent dans les structures *N + expansions*, dans la mesure où il modalise l'appartenance catégorielle de l'entité visée (*une drôle de toque*, ce n'est pas tout à fait ce que nous avons chez nous l'habitude d'appeler *toque*) et dans le même temps une réaction affective (il met l'accent sur le sentiment d'étrangeté qu'éprouve le voyageur au vu de l'univers culturel qu'il découvre, et est ainsi à rapprocher des GN à expansions subjectives du type *un N étrange / bizarre* étudiés dans la section précédente).

### 3. Type 5 : Nom composé

Les deux procédures d'adaptation qui viennent d'être étudiées consistent à catégoriser globalement un référent au moyen d'un N tout en revenant sur cette catégorisation, soit en la complétant par l'adjonction d'expansions qui permettent de délimiter une sous-catégorie au sein de la catégorie englobante convoquée, soit en la modalisant. Le troisième type de nomination par adaptation quant à lui consiste en un procédé de type néologique, par lequel l'énonciateur crée des noms composés de structure *N1-N2* (voire *N1-N2-N3*), ou de structure *V-N*. Bien que le procédé présente une faible fréquence (nous en avons relevé 13 occurrences, à savoir 2,9% du total des formes que nous avons recensées), nous l'avons relevé dans la mesure où il est présent chez plusieurs des auteurs du corpus, ce qui indique que c'est un format exploitable pour catégoriser des entités lorsqu'une dénomination stabilisée n'est pas disponible ou accessible :



155. Ils nous proposent du lait caillé dans des vases-bouteilles de jonc tressé. (Gide 1928b : 256)

156. La grande table de la salle à manger, unique, était disposée à l'arrière, entre les cabines et la cuisine-salle d'eau-cambuse. (Puytorac 1992 : 171)

157. Son carquois contenait trente-quatre flèches empoisonnées ; il avait en outre un poignard et un arrache-épines<sup>a</sup> en fer.

a. C'est une petite pince en fer ; l'une des branches qui la composent est pointue, tandis que l'autre, semblable au tranchet de nos cordonniers, sert à couper la chair pour en retirer l'épine. (Mollien 1822 : I, 329)

Ces noms composés néologiques sont des créations de discours, des hapax, et ils constituent des formes *ad hoc* de nomination des *realia* exotiques.

Par les formes *N1-N2*, l'énonciateur s'appuie sur des catégories stabilisées par des dénominations en français (dans l'exemple (155), la catégorie des *vases* et la catégorie des *bouteilles*), mais tout en les adaptant à la spécificité du type référentiel décrit. Du point de vue sémantique, la relation instaurée par le nom composé est une intersection de catégories : un *vase-bouteille*, c'est un objet qui tient à la fois du vase et de la bouteille.

Ainsi, les objets auxquels on réfère par l'intermédiaire de ces noms composés néologiques sont présentés comme n'étant pas réductibles à une seule catégorie familière aux locuteurs français : ils paraissent plutôt relever de deux ou plusieurs catégories pré-établies, et le voyageur propose donc une double ou une triple catégorisation.

Dans les exemples que nous avons analysés, et dont le sens est paraphrasable par *qui tient à la fois de N1 et de N2*, le référent visé est autant catégorisable comme *N1* que comme *N2* :

158. Quantité d'arbres inconnus, certains énormes ; aucun d'eux n'est sensiblement plus haut que nos arbres d'Europe, mais quelles ramifications puissantes, et combien largement étalées ! Certains présentent un fouillis de racines aériennes entre lesquelles il faut se glisser. Quantité de ronces-lianes, aux dards, aux crocs cruels ; un taillis bizarre, souvent sec et dépouillé de feuilles, car c'est l'hiver. (Gide 1927a : 846)

Les formations végétales visées ici s'apparentent autant à des ronces qu'à des lianes. Il y a donc double appartenance catégorielle.

Mais dans certains cas, cette structure est paraphrasable par *un X qui n'est ni tout à fait N1, ni tout à fait N2* :

159. Pakori, au soir. Ce grand village est merveilleux. Il a du style, de l'allure ; et le peuple y paraît heureux. L'énorme rue-place (qu'on se figure une piazza navone prolongée) est une arène de sable fin. (Gide 1927a : 768)

Le référent décrit est présenté comme n'étant pas tout à fait réductible à ce que l'on appelle en France une rue, ni tout à fait à ce qu'on appelle une place. Chacun des deux noms modalise l'autre. Il s'agit là d'un autre procédé d'approximation, puisque la chose décrite n'est pas affiliée de manière univoque à une catégorie.

Enfin, dans certaines de ces formes, les deux noms n'interviennent pas au même degré sur le plan sémantique, la catégorisation opérée par N1 l'emportant sur celle opérée par N2 :

160. À chasser les insectes inconnus, je retrouve des joies d'enfant. Je ne me suis pas encore consolé d'avoir laissé échapper un beau longicorne vert pré, aux élytres damasquinés, zébrés, couverts de vermiculures plus foncées ou plus pâles ; de la dimension d'un bupreste, la tête très large, armée de mandibules-tenailles. (Gide 1927a : 691)

161. Je ramasse une très petite mante qui semble faite en feuilles mortes, plus extravagante encore que les longs insectes-fœtus qui abondent. (Gide 1927b : 197)

Dans ces deux exemples, les N1 (*mandibules, insectes*) opèrent une catégorisation de type objectif permettant au lecteur de savoir précisément de quel type de référents il s'agit (cette catégorisation se fonde sur des traits définitoires du référent visé), alors que les N2 mettent en place une opération analogique ; ils se fondent sur un processus métaphorique, et ne sont donc pas objectivement

catégorisants<sup>324</sup>. Cette aptitude à la catégorisation « objective » des N1 peut se vérifier par le fait qu'ils seraient susceptibles d'apparaître seuls :

Je ne me suis pas encore consolé d'avoir laissé échapper un beau longicorne [...], la tête très large, armée de mandibules.

Je ramasse une très petite mante qui semble faite en feuilles mortes, plus extravagante encore que les longs insectes qui abondent.

alors que l'inverse est moins satisfaisant, voire impossible, en l'absence d'autres informations contextuelles qui permettraient d'identifier le type d'objets visé :

? Je ne me suis pas encore consolé d'avoir laissé échapper un beau longicorne [...], la tête très large, armée de tenailles.

\*Je ramasse une très petite mante qui semble faite en feuilles mortes, plus extravagante encore que les longs fœtus qui abondent.

Ce procédé de formation de néologismes de structure *N1-N2* apparaît majoritairement dans les textes littéraires du corpus ; de fait, il s'agit d'un fait de style marqué de littérarité.

La structure *V-N* apparaît en revanche dans les textes non littéraires :

162. Son carquois contenait trente-quatre flèches empoisonnées ; il avait en outre un poignard et un arrache-épines<sup>a</sup> en fer.

a. C'est une petite pince en fer ; l'une des branches qui la composent est pointue, tandis que l'autre, semblable au tranchet de nos cordonniers, sert à couper la chair pour en retirer l'épine. (Mollien 1822 : I, 329)

163. Leurs pagnes, tissés avec les fibres textiles du raphia, étaient formés de petits carrés ajustés ensemble avec un certain goût artistique. Ces vêtements propres, bariolés de couleurs vives ou teints en noir, contrastaient singulièrement avec le cache-nudité, en écorce battue, des nouveaux venus. (Brazza 1887 : 107)

Ces noms composés construits autour d'une forme verbale marquant une action typique (*arracher les épines*, *cacher la nudité*) sont à rapprocher des GN comportant des expansions indiquant la fonction de l'objet visé. On retrouve

---

<sup>324</sup> Nous reviendrons plus en détail au chapitre 8 (section 3.) sur les différents types de catégorisation opérés par les N.

également le format de certaines dénominations terminologiques du type *vide-ordure*. La manière dont le référent est catégorisé se fonde sur des propriétés interactionnelles avec les sujets qui les utilisent, elle indique la fonction de l'objet et les actions typiques effectuées par l'être humain pour l'utiliser.

### ***Conclusion des chapitres 4 et 5***

L'étude de détail des différents modes de nomination des *realia* exotiques a permis de montrer tout d'abord que celle-ci oscille d'une part entre la mise en lumière de la manière dont les locuteurs indigènes se représentent leurs propres pratiques culturelles ou les réalités naturelles avec lesquelles ils sont fréquemment en contact (les formats mettant en œuvre une procédure d'emprunt mettent l'accent sur la spécificité de ces représentations), et d'autre part sur l'assimilation à des objets et pratiques connus en Occident (les formats d'adaptation ramènent l'inconnu au connu). En second lieu, on a pu observer différentes tendances à l'œuvre dans les procédures référentielles qui confirment l'idée selon laquelle la nomination est le lieu d'un positionnement :

(1) Un ancrage sur les percepts : certaines formes de nomination, au premier rang desquelles apparaît le format *N + expansions*, focalisent les traits perceptuels des référents. Ainsi, la nomination d'une part est informée par la subjectivité du voyageur (elle peut transcrire le mode d'appréhension que celui-ci a eu des objets exotiques), et d'autre part est anthropocentrée, en ce qu'elle se fonde sur l'interaction entre l'homme et les *realia*.

(2) La tendance analogique est à l'œuvre dans plusieurs formats de nomination : les structures *N + expansions*, *une sorte de N*, certaines créations néologiques *N-N*. On peut dire que c'est la tendance la plus généralement convoquée dans la nomination : le monde étranger est rapporté à du connu, aux savoirs partagés par le voyageur et ses lecteurs. Cette tendance se justifie par un impératif de didacticité.

(3) L'approximation : elle est une conséquence directe de l'analogie. Les référents exotiques étant ramenés à des types d'objets plus connus en Occident, leur description en devient du même coup approximative dans la mesure où il n'est pas rendu compte de ce qui les définit en propre. Cette tendance est également à l'œuvre dans les structures *une sorte de N*, qui ne permettent pas de décrire avec précision les réalités exotiques.

(4) Le dialogisme : les modes de nomination qui procèdent par emprunt de catégories donnent à entendre les dénominations qui ont cours dans d'autres communautés langagières, ce qui est une des manifestations du dialogisme. Celles qui s'adaptent aux connaissances des lecteurs mettent en œuvre un dialogisme relevant de la didacticité.

(5) Les jugements sur l'adéquation des dénominations : confrontés à d'autres usages linguistiques et à d'autres dénominations, les énonciateurs sont amenés à formuler des jugements méta-énonciatifs sur l'adéquation ou l'inadéquation des formes de nomination qu'ils convoquent dans leur discours. On peut également rapprocher des formes explicitement méta-énonciatives (par exemple celles qui portent des guillemets de modalisation autonymique) les structures *une sorte de N*, qui, pour n'être pas méta-énonciatives, mettent implicitement en œuvre un positionnement sur l'adéquation de la dénomination employée à la chose décrite.

(6) L'idéologie : enfin, un certain nombre de procédés de nomination relèvent de phénomènes que l'on peut globalement qualifier d'idéologiques. Certaines formes, notamment les structures *N + expansions* et les structures *une espèce de N*, superposent à la description des *realia* exotiques un jugement de valeur dépréciatif, autre forme d'affleurement de la subjectivité de l'énonciateur. On peut également mettre au compte de l'idéologie les formes de nomination qui indiquent un positionnement ethnocentré (celles qui superposent aux représentations propres à la société décrite des représentations qui ont cours dans la société du voyageur, notamment certaines structures *une espèce de N*).

Par l'intermédiaire de la nomination et des différentes procédures qu'elle met en œuvre, les énonciateurs-voyageurs se positionnent sur plusieurs plans : vis-à-vis des réalités exotiques, des sujets et locuteurs des sociétés étrangères, des langues engagées dans cette situation de contact, et vis-à-vis des destinataires de leur texte. La nomination est donc une procédure fondamentalement énonciative, qui est configurée par les caractéristiques énonciatives définitoires du genre récit de voyage, que nous avons tenté de mettre en lumière au chapitre 3, en particulier la subjectivité, la didacticité et les retours méta-énonciatifs sur les ressources de langue. L'approche développée dans les chapitres 4 et 5, qui part des formats disponibles en langue pour mettre en lumière les effets discursifs produits par leur récurrence dans les textes du corpus, permet d'une part de mettre en lumière une partie des fonctionnements de la nomination, et d'autre part de montrer qu'elle possède une composante générique.



***TROISIÈME PARTIE* : LA CONSTRUCTION  
TEXTUELLE ET DISCURSIVE DES CATÉGORIES**





La deuxième partie de ce travail a recensé les principaux modes de nomination en première mention des *realia* exotiques dans les récits de voyage. Nous avons ainsi mis en lumière cinq procédés principaux, et tenté de dégager les effets discursifs que produit leur exploitation dans les textes du corpus.

Or, nous avons défendu dans le chapitre 2 une conception syntagmatique et textuelle de la nomination et de la catégorisation : à la nomination en première mention, d'ordre microstructural, s'ajoutent des procédures complémentaires qui permettent aux énonciateurs de délimiter avec plus de précision les catégories introduites dans le discours par la forme initiale. Ainsi, les catégories permettant de référer aux *realia* exotiques se constituent dans le déploiement textuel et discursif. Il est dès lors nécessaire de rendre compte des phénomènes dépassant le cadre du syntagme et qui concourent à la catégorisation.

La troisième partie de l'étude analysera tout d'abord les procédures complémentaires de délimitation des catégories, conjointes aux formes de nomination en première mention (chapitre 6). Dans un second temps, elle mettra en lumière la convergence de divers phénomènes tendant à rendre instable la construction textuelle des catégories (chapitre 7). Mais nous montrerons dans un troisième temps que cette tendance à l'instabilité est largement contrebalancée par des procédures de stabilisation (chapitre 8), ce qui nous amènera à nous positionner dans les débats sur la référence.



## Chapitre 6 : Procédures de délimitation des catégories

Conformément à la définition que nous avons proposée dans le chapitre 2, la catégorisation n'est pas, dans notre conception, un phénomène limité à des formes isolées, et pour ce qui concerne notre corpus, n'est pas uniquement portée par les formes de nomination en première mention. Les catégories auxquelles sont affiliés les référents exotiques se voient fréquemment retravaillées dans le discours. Dès lors, il importe d'étudier les procédés adjoints à la forme de nomination initiale, et qui permettent à l'énonciateur de délimiter avec davantage de précision la catégorie à laquelle renvoie cette forme nominale, par la mise en lumière de traits définitoires de la catégorie visée. Ces procédés de délimitation discursive des catégories sont de deux ordres, selon que l'accent est mis sur le sens du mot ou sur les propriétés de la chose : soit l'énonciateur complète la forme de nomination initiale par une opération méta-énonciative de reformulation du sens – on travaillera ici sur les gloses adjointes aux termes empruntés –, soit il procède à une opération de description des propriétés de la catégorie.

### 1. Les gloses de xénismes et d'emprunts<sup>325</sup>

Lorsqu'il y a dénomination empruntée pour la première mention d'un type référentiel, le sens de la forme n'est pas immédiatement accessible pour le lecteur français. Pour que le lecteur puisse se représenter plus précisément le type visé, l'énonciateur lui fournit le plus souvent des indications sur les bornes de la catégorie indexée par la dénomination empruntée, en opérant une reformulation méta-énonciative du sens de cette dernière.

Nous avons analysé au chapitre 4 le rôle des emprunts lors de la catégorisation initiale de l'objet étranger. Mais, comme nous l'avons vu,

---

<sup>325</sup> Cette section est une refonte de Guérin (2009). Nous parlons ici d'*emprunts* et de *xénismes* dans la mesure où nous aurons ici à rendre compte non seulement de mots étrangers hétérogènes (comme dans le chapitre 4, section 1.), mais aussi de certains termes empruntés qui ont fini par s'intégrer en langue française du fait de leur circulation dans de multiples discours (par exemple *griot*). Comme cela a été vu au chapitre 1 (section 2.3.), un même mot peut connaître des statuts différents (*xénisme* / *périgrinisme* / *emprunt intégré*) selon les textes et les périodes historiques. Pour simplifier le propos, nous parlerons dans cette section de *glose d'emprunt*, ce qui permettra de réunir les gloses portant sur des xénismes et celles qui portent sur des termes en voie d'intégration.

l'emprunt se caractérise fondamentalement, dans le récit de voyage, par son hétérogénéité ; il a presque systématiquement le statut de xénisme. Aussi la première occurrence est-elle, dans quasiment tous les cas, accompagnée par une glose qui le reformule et l'explique<sup>326</sup>, afin de permettre au lecteur d'accéder à son sens : sur 149 xénismes en première nomination, seules deux occurrences apparaissent sans glose.

La glose est entendue, à la suite de Niklas-Salminen & Steuckardt (2003) et Steuckardt (2006) – qui poursuivent elles-mêmes et réorientent les propositions d'Authier-Revuz (1987, 1994, 1995) et de Julia (2001)<sup>327</sup> – comme un segment linguistique incident à un mot, accomplissant un acte illocutoire d'explication et instaurant une relation d'équivalence entre le mot glosé et le segment servant de glose. La glose se distingue ainsi de la paraphrase (Fuchs 1982) par son incidence, dans la mesure où la paraphrase est incidente non à un mot, mais à une proposition (elle instaure une relation d'équivalence entre deux énoncés). La mise en œuvre d'un acte illocutoire d'explication fait d'autre part de la glose un cas particulier de reformulation, toute reformulation n'accomplissant pas forcément un tel acte (elle peut par exemple consister en une simple correction<sup>328</sup>).

Fait de discours, la glose du mot « consiste pour le locuteur à apporter un éclairage sur le sens qu'il donne à un mot » (Niklas-Salminen & Steuckardt 2003 : 9). Ces gloses donnent ainsi à voir la « sémantique spontanée » (Julia 2001) des locuteurs.

Notre approche de la glose d'emprunt dans le discours des voyageurs se situe à l'intermédiaire entre celle d'Authier-Revuz et Julia d'une part, et celle de Niklas-Salminen et Steuckardt d'autre part. Les deux optiques se distinguent en ce que la première est davantage orientée vers l'analyse de la méta-énonciation, là où la seconde est plutôt axée sur le métalinguistique. Comme l'indique Steuckardt (2006), la première approche met l'accent sur le sujet : le travail d'Authier-Revuz a pour objectif de mettre en lumière, dans une perspective psychanalytique, le

---

<sup>326</sup> Ou d'un passage descriptif adjoint qui indique les traits définitoires de la catégorie, comme nous le verrons dans la section 2. de ce chapitre.

<sup>327</sup> Le travail de Julia (2001) poursuit le recensement et l'analyse des boucles réflexives développés par Authier-Revuz en se centrant plus spécifiquement sur les gloses de spécification du sens, du type *au sens x du mot, dans la double acception du terme...*

<sup>328</sup> Nous travaillerons sur des cas de correction relevés dans le corpus au sein des chapitres 7 et 8.

rapport des sujets – marqués par l'hétérogénéité « constitutive » – à la langue – traversée par l'hétérogénéité « montrée » par l'usage des formes linguistiques en discours. Dans une perspective axée de même sur le sujet, Julia, à travers l'étude des gloses de spécification du sens, vise à donner accès à l'univers lexical subjectif du sujet glossateur. La seconde approche met quant à elle l'accent sur la langue : l'objectif de Steuckardt et Niklas-Salminen est de recueillir, à partir des gloses produites en discours par les locuteurs, des informations sur le lexique ; il s'agit d'accéder non à des représentations individuelles, mais à un système lexico-sémantique commun et stabilisé. L'étude des gloses sert donc dans cette perspective les objectifs de la sémantique lexicale, en partant des emplois discursifs. Notre objectif est plus discursif : il s'agit de caractériser le genre récit de voyage par l'usage qu'il fait des gloses.

En outre, là où les études réunies dans Honoré & Steuckardt éd. (2006a)<sup>329</sup> mettent principalement l'accent sur les positions des locuteurs par rapport aux langues prêteuses qui apparaissent dans les commentaires métalinguistiques, nous considérons que les gloses d'emprunts du corpus indexent non pas seulement un rapport à la langue prêteuse, mais aussi et surtout des représentations vis-à-vis des sujets et de la société correspondante<sup>330</sup>. Pour l'analyse du corpus d'étude, nous ne visons pas à concourir à la mise en lumière du sémantisme en langue des emprunts, dans la mesure où les formes que nous étudions, dans leur grande majorité, ne viennent pas s'intégrer au lexique du français. Nous observons que les gloses d'emprunts du corpus rendent davantage compte des représentations des observateurs-emprunteurs que de celles qui sont enregistrées dans le lexique dans la langue prêteuse. Les dénominations de l'autre sont réappropriées en fonction tant du point de vue individuel du voyageur, que des points collectifs dans lesquels il est inscrit, ceux de sa culture d'origine<sup>331</sup>. La glose d'emprunt constitue ainsi une bonne entrée dans le discours des voyageurs et les positionnements au

---

<sup>329</sup> Ces études sont plus spécifiquement centrées sur des gloses d'emprunts politiques.

<sup>330</sup> Notre contribution (Guérin 2006) au numéro coordonné par Honoré & Steuckardt (2006) se fonde sur l'étude d'un extrait du texte de Londres (1929b) décrivant la cour traditionnelle de Ouagadougou : nous y montrons que les gloses des titres politiques empruntés tendent d'une part à rapatrier les pratiques politiques mossi sur celles qui ont cours dans la société du voyageur, et qu'elles reconduisent d'autre part l'idéologie coloniale que prétend dénoncer Londres dans cet ouvrage.

<sup>331</sup> Nous avons développé une approche similaire dans Guérin (2004).

sein de la relation d'altérité ; elle permet de repérer, dans nombre de ses emplois, l'émergence de l'idéologie dans le discours.

Après avoir recensé les différentes structures de gloses, nous verrons les représentations sémantiques construites par ces gloses et les effets discursifs que suscite la convergence de ces différents procédés, en les reliant aux contraintes génériques que nous avons précédemment mises en lumière au cours de l'étude.

### 1.1. Les structures de glose<sup>332</sup>

(1) Apposition : *X* (emprunt), *Y* (glose)<sup>333</sup> :

164. C'est là le signe distinctif du « *n'ga-ntché* », chef de la terre, qui a sous sa dépendance tous les villages du district. (Brazza 1887 : 185)

(2) Parenthèses : *X* (*Y*) :

165. Les dioulas (colporteurs) leur vendent des noix de kola. (Londres 1929 : 26)

(3) *X* ou *Y* :

166. Nous nous installons sur le plus haut togouna ou abri pour les hommes, construit en haut du village, presque au milieu des cavernes ossuaires et sur un roc si escarpé et étroit que nos lits sont littéralement au bord du précipice. (Leiris 1934 : 154)

---

<sup>332</sup> Certaines gloses peuvent superposer deux structures, par exemple une parenthèse et un *ou* introducteur :

« Nous partîmes, le 5 février 1819, de Gandiolle, village du royaume de Cayor, situé à peu de distance du Sénégal. Le damel (ou roi), que nos présents nous avaient rendu favorable, donna l'ordre que nous fussions bien traités. » (Caillié 1830c : I, 45)

<sup>333</sup> Dans toute cette section sur les gloses d'emprunts, *X* marquera l'emprunt, *Y* la forme qui le glose. Nous ne traitons pas ici la structure *X* (forme de nomination française), *Y* (emprunt ou dénomination savante ou populaire), du type :

« Au milieu du poste, s'élève un énorme fromager (cailcedra) ; cet arbre présent à la partie inférieure du tronc une couronne de côtes formant états qui laissent entre elles un espace assez large pour y faire une cahute. » (Marche 1879 : 33)

En effet, il ne s'agit pas de proprement parler d'une opération de reformulation du sens, mais davantage d'une opération d'assignation d'une dénomination, fait que nous traiterons au chapitre 8 parmi les procédures de stabilisation.

(4) *X, c'est-à-dire Y :*

167. Souvent, plusieurs enfants d'une même famille, non seulement ne se ressemblaient pas, ce qui n'a rien d'extraordinaire, mais paraissaient être du même âge, sans être mapassa, c'est-à-dire jumeaux. (Puytorac 1992 : 233)

(5) *Glose par enclosure : X, sorte de / espèce de Y :*

168. Les services se tenaient dans ce qu'on appelle le khofla, espèce de grande cour, entourée d'une clôture de bambou et de roseaux, où les hommes se livrent à des travaux de vannerie, de pelleterie, de découpage, tandis que le chef y donne audience à des étrangers, ou règle quelque différend. (Casalis 1882 : 253-254)

(6) *Notes de bas de page :*

169. Je reste peu de temps, car je suis fatigué et ai la cheville droite enflée, à cause de crocro<sup>a</sup>, dont je souffrais depuis déjà quelque temps mais qui, depuis hier, se sont multipliés.  
a. Plaies bénignes, mais très longues à cicatriser. (Leiris 1934 : 62)

(7) *Passages descriptifs et explicatifs adjoints :*

Nous classons parmi les gloses des passages descriptifs et explicatifs adjoints à un mot, qui procèdent à une opération de définition du sens du terme emprunté :

170. Deux ou trois jours après notre arrivée, nous apprîmes que cinq femmes de Iombé allait boire le m'boundou. Le m'boundou est un poison d'épreuve. J'ai eu l'occasion plus haut de parler de cette sorte de jugement de Dieu qu'on retrouve sous différentes formes et différents noms dans une grande partie de l'Afrique, et j'ai décrit le Tali des Diola de la Casamance. Le m'boundou a été minutieusement étudié et décrit par M. Duchailu et M. Griffon du Bellay ; on l'obtient en râpant dans de l'eau la racine de la plante de ce nom. (Marche 1879 : 158)

On se trouve ici aux limites entre gloses de mots à strictement parler et séquences descriptives ou explicatives portant non pas sur la dénomination mais sur le référent.



## 1.2. Effets discursifs

Ces divers procédés concourent à des effets discursifs communs, en particulier l'effet de didacticité que nous avons déjà rencontré dans l'usage qui est fait des formes de nomination initiale. Mais l'une des procédures spécifiques mises en œuvre par les gloses consiste en des déplacements de sens et en une recomposition du sémantisme du terme emprunté. Il importe dès lors de s'interroger sur la manière dont les énonciateurs donnent accès au sens des emprunts et sur les représentations sémantiques qu'ils construisent par l'intermédiaire de ces gloses.

### 1.2.1. Didacticité

La forte saturation des textes en gloses de reformulation du sens des termes empruntés concourt nettement à la didacticité de ces textes. Le lecteur est supposé ne pas connaître d'une part les référents propres à l'environnement décrit, et d'autre part les dénominations qu'ils portent localement. Expliquer le sens de ces dénominations et leurs conditions d'application référentielle permet de réduire cet écart de savoirs entre énonciateur et lecteur. Aussi la didacticité est-elle également convoquée par les procédures de définition du sens des dénominations locales, qui concourent à l'adaptation du discours aux savoirs du lecteur. Ces procédures d'explication du sens visent à délimiter les contours précis de la notion et de la catégorie correspondant à la dénomination en langue étrangère ; ces définitions se fondent sur une opération de traduction des dénominations<sup>334</sup>. De tels ajustements méta-énonciatifs consistent en un travail explicite sur le sens, ce sens étant supposé ne pas être accessible d'emblée au lecteur.

Les savoirs nouveaux construits par les gloses sont de deux ordres : ils sont métalinguistiques, mais aussi encyclopédiques.

La transmission de savoirs métalinguistiques constitue la fonction principale des gloses d'emprunt, qui procèdent à des définitions de mots par traduction. L'énonciateur fournit un terme français qui se présente comme un

---

<sup>334</sup> Nous avons indiqué, dans le chapitre 1, que la mise en discours des objets étrangers dans les récits de voyage ne se réduisait pas à des problèmes de traduction ; cependant, elle peut s'appuyer localement sur des opérations de traduction au sens strict, dont la glose d'emprunt est un procédé caractéristique.

équivalent du terme en langue étrangère, en particulier dans le cas des structures *X (Y) et X ou Y* :

171. Les *dioula*s (colporteurs) leur vendent des noix de kola. (Londres 1929 : 26)

La glose en *ou Y* est prototypique d'une relation d'équivalence (Tamba 1987) : le terme introduit par *ou* est censé constituer un équivalent exact du premier terme ; c'est le cas dans les reformulations intralinguistiques (*les Stéphanois ou habitants de Saint-Etienne*, exemple emprunté à Tamba 1987), mais l'effet est similaire lorsqu'il y a reformulation interlinguistique<sup>335</sup> :

172. Quant aux hommes leur costume était le même que partout : seulement, chez quelques-uns on voyait apparaître le bonnet bambara jaune ou blanc, fait en coton. C'est un bonnet dans le genre de ceux des pêcheurs napolitains, mais orné de deux pointes, dont l'une est ramenée du côté sur le front et l'autre tombe derrière la tête. Le sac formé par le bonnet est utilisé pour loger une masse de choses, mais en particulier les gourous ou noix de kolats, qu'un bon Bambara s'empresse de mâcher dès qu'il peut s'en procurer. (Mage 1867b : XX, 646)

La glose peut également fonctionner par traduction littérale du terme emprunté :

173. C'est là le signe distinctif du « n'ga-ntché », chef de la terre, qui a sous sa dépendance tous les villages du district. (Brazza 1887 : 185)<sup>336</sup>

Le segment glossateur est le plus souvent non déterminé, comme dans ces deux exemples, même lorsqu'il est intégré à la phrase (avec la structure d'apposition *X, Y*), ce qui indique bien qu'il apparaît au simple titre d'information métalinguistique, et n'opère pas la référence au type de référent visé.

Le nom qui constitue la tête du syntagme nominal en position de glose peut parfois être déterminé :

---

<sup>335</sup> Nous verrons cependant dans la section 1.2.2. que ces gloses peuvent aussi introduire des déplacements de sens.

<sup>336</sup> Un peu plus loin dans le texte, l'auteur traduit *ntché* par *terre*, ce qui indique que *chef de la terre* est une traduction littérale de *n'ga-ntché* : « De là son habitude d'une plus grande dépendance sous un même chef ; de là cette cohésion des habitants du même ntché (terre). » (Brazza 1887 : 188)

174. N'gualaka est vieux : à sa mort vous pourriez bien, accusée de l'avoir tué par vos fétiches, être forcée de boire le boundou, le poison d'épreuve ! (Brazza 1887 : 202)

Avec cette configuration, le nom glossateur ne fait pas l'objet d'un décrochement énonciatif ; il apparaît en position référentielle et constitue une sorte de seconde forme de nomination du même référent, mais dans la langue des lecteurs. Ainsi, la glose paraît moins didactique. Commentant ce type de structures pour l'étude d'emprunts du français au russe, Bouverot & Steuckardt (2008) notent que, par comparaison avec les configurations du type *les isbas ou maisons de bois*, où la glose apparaît en mention, dans les configurations avec déterminant (*le kremlin, ou la ville haute*), c'est l'usage qui domine, et la chose surgit en quelque sorte ; les énonciateurs mettent ainsi davantage l'accent sur le culturel que sur le linguistique. Cependant, cet emploi est rare dans le corpus ; les énonciateurs-voyageurs privilégient très largement la glose purement métalinguistique, en emploi non référentiel. L'effet dominant est ainsi celui de didacticité.

Les définitions prennent parfois l'allure de définitions de dictionnaire, particulièrement lorsque l'énonciateur rend compte de la polysémie d'un terme en langue indigène<sup>337</sup> – la structure de la note de bas de page, décrochée du texte, permet d'introduire une telle définition polysémique :

175. Tous [les manœuvres] veulent participer à la distribution ultérieure de « kola »<sup>a</sup>  
a. Litt. : noix de kola ; par extension : pourboire. (Leiris 1934 : 36).

Par le recours à ces structures *emprunt* + *glose*, le récit de voyage permet au lecteur d'apprendre non seulement quels sont les types de choses utilisées dans la région visitée par le voyageur, mais également comment on les appelle localement, quels sont leurs sens dans la langue locale et leur motivation.

---

<sup>337</sup> Nous n'avons trouvé que deux cas de xénismes pour lesquels l'énonciateur rend compte de faits de polysémie, tous les deux attestés dans le texte de Leiris. De fait, les voyageurs rendent compte de dénominations qu'ils présentent comme liées univoquement à un type de choses, ce qui est probablement une autre des modalités d'expression de leur conception orthonymique. Le fait que la polysémie soit notée précisément par Leiris ne relève certainement pas du hasard : inscrit dans une mission ethnographique, il cherche à rendre compte des représentations complexes qui ont cours dans les sociétés qu'il décrit, ce qui apparaît à l'œuvre dans l'extrait décrivant la *mère du masque* (exemple que nous commenterons dans le chapitre 7, section 2.3.).

Mais les savoirs construits par les gloses de termes empruntés ont aussi et surtout une visée encyclopédique. Les définitions et traductions comportent beaucoup d'informations qui ne renvoient pas à de strictes définitions de mots, mais plutôt à la description des choses visées par la dénomination. Cette visée encyclopédique est particulièrement nette avec les gloses présentées en notes de bas de page – il s'agit du type de gloses le plus fréquent parmi les diverses structures que nous avons relevées –, qui constituent des passages décrochés par rapport au texte, et permettent donc d'introduire des informations complémentaires détachées de la narration elle-même :

176. Je reste peu de temps, car je suis fatigué et ai la cheville droite enflée, à cause de crocroṣ<sup>a</sup>, dont je souffrais depuis déjà quelque temps mais qui, depuis hier, se sont multipliés.  
a. Plaies bénignes, mais très longues à cicatriser. (Leiris 1934 : 62)

Le fait que ces plaies soient très longues à cicatriser n'appartient pas à la définition métalinguistique du mot, mais constitue une information encyclopédique acquise par expérience, soit parce que le voyageur l'a expérimentée lui-même, soit parce qu'on lui a rapporté cette information issue de l'expérience.

La note de bas de page permet donc de répondre à l'impératif de transmission de connaissances du récit de voyage tout en n'interrompant pas le fil de la narration. De fait, elle permet également d'introduire des gloses beaucoup plus développées que les structures où la glose apparaît dans le corps du texte :

177. Bakary-Guëye, l'un de mes anciens compagnons de voyage au Tagant, fut le premier homme que je choisis. Sans savoir seulement où j'allais, voyant que je revenais au Sénégal pour faire un voyage, il avait quitté un bâtiment où il faisait le service de contremaître mécanicien, pour venir avec moi en qualité de simple laptot<sup>a</sup> à 30 francs par mois.  
 a. On désigne sous le nom de laptots, les noirs engagés comme matelots au service de la station locale du Sénégal. Leur engagement n'est que d'une année. Ils peuvent atteindre le grade de quartier-maître indigène, généralement appelé gourmet, et quand ils acquièrent une assez grande habitude et connaissance du pilotage sur le fleuve, ils peuvent obtenir le grade de deuxième maître pilote de 2ème et 1ère classe, appelés plus communément capitaines de rivières de 2ème et 1ère classe. Les laptots, bien qu'appartenant à différentes races, ont entre eux un esprit de corps qu'il est bon de signaler. Sous l'empire de la discipline, du bon exemple, tous,

capitaines de rivières, gourmets ou simples laptots, qu'ils soient Français, Musulmans, Wolofs, Pouls, Soninkés, Khassonkés ou Bambaras, Sérères ou Mandingues, se font remarqués par leur dévouement dans des expéditions, où ils rendent des services qui ont été bien souvent signalés par leur ardeur dans les gros travaux de chaque hivernage et enfin dans mille circonstances où l'on obtenait d'eux, autant et quelques fois plus, qu'on oserait espérer des matelots blancs. À côté de cela, ils sont susceptibles, indisciplinés surtout envers la maistrance, malpropres et enclins aux coalitions contre l'autorité quand elle ne sait pas se faire aimer. Bref, ils sont de précieux auxiliaires ou de mauvais hommes, suivant qu'on sait les mener ou non. (Mage 1867b : XX, 40)

Les descriptions encyclopédiques apparaissent cependant parfois dans le fil du texte, dans la structure de glose qui consiste en un passage descriptif ou explicatif adjoint (généralement introduit par *c'est...*, qui permet d'initier une définition) :

178. Il se fait faire une tisane de *kinkiliba* ; c'est une plante indigène qui fait uriner et que les indigènes emploient pour soigner la chaude-pisse. C'est noir comme du café, mais cela sent assez mauvais. (Allégret 1987 : 135)

Ainsi, la description de segments de réalité observés au cours de l'itinéraire est l'occasion d'introduire des données encyclopédiques généralisantes, ce qui confère une tournure nettement didactique au discours qui recourt à cette structure<sup>338</sup>.

La convergence de tous ces phénomènes – forte incidence de passages métalinguistiques, recours fréquent aux notes de bas de pages, présence de passages décrochés – confère au discours une forte coloration didactique – au sens où non seulement il vise à transmettre des savoirs, mais également parce qu'il prend un tour très explicatif et parce que l'énonciateur adopte la posture « docte » de celui qui sait et qui explique (on pourrait parler de *didactisme* pour distinguer cet effet de la didacticité au simple sens de transmission de savoirs)<sup>339</sup>.

---

<sup>338</sup> On rapprochera ces structures de gloses incidentes à un mot mais qui procèdent par description de données encyclopédiques que nous étudierons dans la section 2. de ce chapitre.

<sup>339</sup> Nous verrons au chapitre 7 que cet effet de didactisme est notamment renforcé par la présence de gloses multiples pour reformuler un même emprunt au sein d'un texte.

### 1.2.2. Des déplacements de sens

La didacticité est l'effet global produit par la présence des nombreuses gloses d'emprunts. Mais ce qui est plus spécifique de ces gloses réside dans la manière dont les énonciateurs donnent accès au sémantisme des termes empruntés : l'effet produit est celui d'un déplacement et d'une recomposition du sens.

De fait, les mots changent de sens en changeant de contexte discursif d'emploi<sup>340</sup>, et cela est particulièrement le cas pour le xénisme dans le discours des voyageurs.

Nous situons notre approche de l'emploi discursif de l'emprunt et du xénisme dans une perspective proche de celle développée par Siblot (1994a, 1994b, 1996a, 2001b), et à sa suite Sarale (2008). Siblot, travaillant sur l'emprunt *casbah* lors de son transfert dans le discours des colons français, montre que le sémantisme de l'emprunt est profondément modifié lors de son passage d'une aire culturelle à une autre. Il cherche à mettre en lumière les déterminations historiques, socio-politiques, culturelles et pratiques qui modifient ce sémantisme. Dans cette recomposition du sens, analysée à partir des associations de l'emprunt avec d'autres expressions qui apparaissent dans les mêmes discours, l'auteur observe notamment que *casbah* connaît des restrictions de sens, que les locuteurs français qui l'emploient méconnaissent les praxis que le terme enregistre en arabe, et qu'ils lui ajoutent un signifié d'altérité. Poursuivant ces propositions, Sarale (2008), travaillant à partir d'emprunts faits par le français au japonais (*kamikaze*, *zen*, *karaoké*, *tsunami*), montre que dans le passage de la langue prêteuse à la langue d'accueil, il y a méconnaissance des sens d'origine du terme, qui se trouvent effacés dans le sémantisme du mot une fois intégré en français, et appropriation du terme par les locuteurs, dans la mesure où l'emprunt en vient à indiquer leur propre point de vue, fondé sur leur expérience pratique et non celles de la société d'origine. En outre, les emprunts construisent ou reproduisent des stéréotypes ; leurs emplois en contexte font apparaître des traits stéréotypiques marquant la japonité telle qu'elle peut être

---

<sup>340</sup> Dans la perspective qui est celle de la première AD, Haroche *et al.* (1971 : 103) ont montré que « les mots changent de sens selon les positions tenues par ceux qui les emploient [...] ; les mots « changent de sens » en passant d'une *formation discursive* à une autre ».

conçue depuis un point de vue français (*karaoké* est par exemple associé à l'idée de vulgarité, à celle d'une forte consommation d'alcool, etc.).

Afin de mettre en lumière l'inscription de tels phénomènes dans la séquentialité textuelle, nous analysons quant à nous de tels infléchissements sémantiques à partir de configurations discursives circonscrites : les séquences *emprunt* + *glose*. Ces configurations, indexant davantage les représentations des voyageurs vis-à-vis des sujets et de la société correspondante que celles qui ont cours dans cette dernière, constituent une bonne entrée dans leur discours et permettent de saisir leurs positionnements dans la relation d'altérité.

De fait, les gloses d'emprunts dans le corpus sont fréquemment le lieu d'une réinterprétation<sup>341</sup>. Au sein des configurations doubles *emprunt* + *glose*, les *realia* exotiques sont extraits de leur univers de sens d'origine, et intégrés dans un univers discursif qui leur est hétérogène. Les objets décrits par les voyageurs sont en quelque sorte « déterritorialisés », puis « reterritorialisés » dans un contexte tout autre, ce qui ne manque de reconfigurer le sémantisme des emprunts qui les désignent. Ainsi, les gloses, qui permettent d'analyser la manière dont les emprunts sont resémantisés dans le discours des voyageurs, sont un des lieux de saisie des positionnements des voyageurs vis-à-vis des sociétés étrangères.

Arveiller (1963), dans son recueil des emprunts transmis par les voyageurs, signale le fait que de tels emprunts désignent surtout des référents concrets, et en conclut que dès lors ils sont peu soumis à des changements de sens ; or, il nous semble que les emprunts, même lorsqu'ils renvoient à des référents concrets du type objets manufacturés ou espèces naturelles, peuvent véhiculer des représentations qui sont soumises à variation, ainsi que de véritables modifications de sens ; cela est encore plus notoire avec les emprunts de titres sociaux et politiques. Les gloses d'emprunt constituent un observatoire intéressant des phénomènes de déterritorialisation dont nous avons parlé.

Les déplacements que nous observons mettent en œuvre des processus d'approximation, coupent les termes empruntés de leur système d'origine, et

---

<sup>341</sup> Cartier-Bresson & Murat (1987) parlent de *reprise interprétative* pour les reformulations en *c'est-à-dire* ; il nous semble qu'un tel phénomène est généralisable aux diverses structures de glose que nous avons recensées.

réinterprètent les catégories qui ont cours dans la société décrite dans le système de sens et de valeur du voyageur.

#### 1.2.2.1. Un accès au sens approximatif

Les gloses produisent un effet paradoxal : on pourrait s'attendre à ce que, reformulant le sens des emprunts et xénismes, elles concourent à donner à voir au lecteur avec plus de précision les pratiques et objets exotiques décrits dans les textes ; or, les récits de voyage, même très fortement saturés en gloses, possèdent souvent un faible pouvoir de représentation. En effet, contrairement à ce qui se passe dans une situation de discours intraculturelle où le lecteur d'un texte peut s'appuyer sur ses connaissances encyclopédiques pour se représenter les réalités qui sont figurées dans le texte, le lecteur du récit de voyage est souvent dépourvu des connaissances qui lui permettraient de se construire une représentation précise des *realia* évoqués discursivement. Il n'a qu'un accès textuel à ces réalités. Or, les gloses adjointes aux dénominations locales de ces réalités fournissent elles-mêmes rarement assez d'informations au lecteur pour que celui-ci puisse bâtir une représentation précise du type de référents dont le voyageur cherche à rendre compte au moyen du xénisme. Ainsi, le processus majeur qui apparaît dans la manière dont les voyageurs reconstruisent le sens des termes empruntés est celui d'une approximation du sens, que nous voyons à l'œuvre dans plusieurs procédés.

##### (1) *Les gloses par enclosure* :

Tout d'abord, un certain nombre de xénismes sont glosés au moyen de structures qui indiquent explicitement que la représentation du sens qu'elles construisent est approximatif : ce sont les structures à enclosure<sup>342</sup> du type *X, sorte / espèce de Y* :

179. Quand nous le retrouvons, il a tué un dényéro (sorte de rat palmiste) femelle, du ventre duquel Larget retire quatre fœtus.  
(Leiris 1934 : 66)

---

<sup>342</sup> Cf. chapitre 5, section 2.



180. Les jeunes princes, qui montaient de fort beaux chevaux, venaient caracoler autour de moi, me heurtaient, et me raillaient sur mon costume qui ne consistait qu'en un coussabe<sup>a</sup> fait d'une mauvaise pagne bleue qui tombait en lambeaux.

a. Coussabe, espèce de blouse sans manches. (Caillié 1830c : I, 97)

Ce type de gloses est l'un des marqueurs de la didacticité caractéristique du récit de voyage, puisqu'elles permettent de rapporter les objets exotiques à des objets supposés mieux connus du lecteur, par le biais d'une similitude globale. Cependant, la recatégorisation du référent proposée par la glose (la reformulation fait entrer le *coussabe* dans la catégorie générique des *blouses*) est présentée comme approximative ; on retrouve ici des phénomènes comparables à ce que nous avons dit au chapitre 5 pour la nomination par enclosure *une sorte de N* : avec la glose par enclosure, l'énonciateur signale l'inadéquation partielle de la catégorie nominale qu'il convoque pour reformuler le xénisme, il modalise la définition qu'il propose, et met ainsi l'accent sur l'irréductibilité des *realia* étrangers aux réalités que l'on connaît en France. Cependant, il ne donne généralement pas ou peu d'indications au lecteur sur ce qui est spécifique au référent décrit, sur ce en quoi par exemple un *dényéro* se distingue d'un rat palmiste ; aussi ces gloses ont-elles un faible pouvoir de représentation. Elles ne permettent pas au lecteur de se représenter avec précision le sémantisme de ces emprunts et le type de choses qu'ils indexent<sup>343</sup>.

## (2) Des gloses peu spécifiantes :

Les gloses que nous venons d'étudier explicitent le fait que la représentation sémantique qui est donnée des emprunts est approximative. Cependant, de nombreuses autres gloses sont implicitement approximatives : tout en ne se présentant pas comme approximatives, elles se révèlent trop peu spécifiantes pour que le lecteur puisse bâtir une représentation précise du type d'objets visé au moyen du terme emprunté. On le voit avec cet exemple simple :

181. Le lendemain il y eut un grand émoi ; on entendait des coups de fusil dans le N.E. ; mais quand on revint, d'informations en

---

<sup>343</sup> Sarale (2008), dans son étude des emprunts du français au japonais, note de manière similaire que lorsque des gloses accompagnent ces emprunts, elles sont souvent réduites à une approximation plus ou moins fine du référent et à la mention de son origine culturelle : « manga, sorte de bande dessinée japonaise ».

informations, on s'aperçut que c'étaient des Talibés qui avaient voulu aller, comme ils le faisaient depuis quelque temps, récolter le fonio<sup>a</sup> des Bambaras dans l'intérieur, et qui avaient été reçus à coups de fusil.

a. Plante alimentaire. (Mage 1867b : XXIII, 193)

La glose ne fournit ici qu'une indication générale sur l'utilisation de cette plante (elle sert à l'alimentation), au détriment d'informations sur le type général de plante (il s'agit d'une graminée), sur sa morphologie, ou encore sur la manière dont on peut la préparer pour un usage alimentaire<sup>344</sup>. Le texte fournit donc au lecteur peu d'informations sur ce qu'est le fonio et sur la manière dont il est utilisé.

Il est en de même avec la glose accompagnant la dénomination de cet objet manufacturé :

182. Tentative d'achat de quelques serrures, achat même, mais les gens protestent et reviennent sur le marché conclu : d'un geste de colère, Griaule brise un wasamba<sup>a</sup> qu'il a payé et fait dire qu'il maudit le village.

a. Instrument de musique de circoncis. (Leiris 1934 : 121)

Il s'agit ici de la seule occurrence du xénisme *wasamba* dans *L'Afrique fantôme* de Leiris. On peut s'interroger sur le type de représentations que le lecteur peut se faire d'un tel objet. Les seuls traits définitoires sélectionnés par la glose sont d'une part une catégorisation globale (de type hyperonymique : *instrument de musique*), et d'autre part l'indication du type d'utilisateurs de l'objet (les circoncis). Mais aucune donnée perceptuelle n'est fournie (on ne sait rien de la matière, de la forme, ou encore de la taille de l'objet), et l'auteur n'indique pas de catégorisation précise du type d'instrument de musique ; de fait, il s'agit d'un instrument à percussion (idiophone<sup>345</sup>), du type sistre, constitué de morceaux dealebasse enfilés sur une branche recourbée<sup>346</sup>. De plus, Leiris ne mentionne pas la fonction précise de cet instrument, ni du rituel dans lequel il est habituellement convoqué. Le *wasamba* est utilisé en pays bambara dans les rites d'initiation des

---

<sup>344</sup> On comparera par exemple cette glose à la définition qui est fournie de *fonio* dans Lafage (2002-2003) : « *Fonio*, n.m. Spéc. (flore), mais fréq., (du mandenkan), (*Digitaria debilis Willd.*). Graminée cultivée dont les grains, très fins, sont utilisés pour l'alimentation, consommés crus, en bouillie ou en couscous ».

<sup>345</sup> Instrument dont le son est produit par les vibrations venant de l'objet lui-même.

<sup>346</sup> IFA (1983).

jeunes garçons, pendant et après la cérémonie de circoncision ; il permet en particulier aux nouveaux circoncis de signaler leur retour après la retraite qui suit la circoncision<sup>347</sup>. Ainsi, la glose proposée par Leiris a un faible pouvoir de représentation, et l'accès au sens du mot emprunté est réduit pour le lecteur.

Un tel phénomène apparaît également de manière patente lorsqu'il s'agit de rendre compte de statuts sociaux : afin de mettre l'accent sur la spécificité du statut social qu'il cherche à évoquer, le voyageur recourt dans beaucoup de cas à l'emprunt du titre social, et propose dans un second temps une traduction de ce titre. Or, si cette traduction peut se donner en apparence pour une équivalence stricte du titre d'origine, l'organisation sociale décrite n'est pas forcément superposable à celle qui a cours dans la société d'origine du voyageur ; dès lors, la glose n'indique pas, de fait, la nature réelle de la catégorisation opérée par le xénisme, comme c'est le cas dans cet exemple :

183. J'ai demandé à aller à Goumango où les vendeurs des masques à cornes d'antilope-cheval m'ont dit qu'habitait le noumou (forgeron) Tamba, selon eux inventeur des dits masques. (Leiris 1934 : 71)

Il est en effet important de noter que les forgerons en Afrique de l'Ouest (du Sénégal au Niger), et en pays bambara (Mali) dont il s'agit ici avec le *numu*, ont des attributions qui dépassent largement celles des forgerons en France. Ils constituent l'une des castes socio-professionnelles d'artisans qui caractérisent l'organisation sociale propre à ces zones géographiques, et possèdent des attributions spécifiques, qui sont relativement étendues. En particulier, le *numu* est réputé posséder des pouvoirs surnaturels, avoir des accointances avec les esprits ; il remplit les fonctions de circonciseur et joue le rôle de médiateur social<sup>348</sup>. Ce

---

<sup>347</sup> Extrait cité in IFA (1983) : « Pour signaler leur passage, l'un d'eux [les nouveaux circoncis] agite une sorte de crécelle. Cet instrument, le « wassamba » est fait de morceaux de calebasse enfilés dans une branche recourbée. » (source orale, Mali).

<sup>348</sup> Les forgerons en pays bambara constituent une *nyamakala*, caste fondée sur la spécialisation professionnelle, l'hérédité et l'endogamie, comparable aux autres castes d'artisans que sont les cordonniers, les potiers, les artisans du bois ou encore les griots (« artisans » de la parole). Les membres des *nyamakala*, « espèces d'alchimistes culturels », tiennent leurs pouvoirs de « leur aptitude, perçue comme quasi magique, à transformer du naturel en socioculturel [...] ». Tous ces artisans transforment en effet des produits naturels en objets culturels : le minerai brut en métaux puis en outils, la glaise en poteries, le bois en mobilier... » (Derive 2002). C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre le fait que le forgeron assume également les fonctions de circonciseur : « Avec l'activité de circonciseur, le *numu* transforme aussi l'homme naturel

détour par des données encyclopédiques extérieures aux textes du corpus permet d'éclairer par contraste le fonctionnement de la glose proposée dans l'extrait de Leiris : celle-ci n'indique aucun des traits spécifiques qui caractérisent la fonction du *numu* dans la société bambara, l'énonciateur-voyageur tend à rapatrier la représentation du *numu* sur des représentations qui ont cours dans sa société, mais auxquelles cette fonction n'est que très partiellement réductible.

Si une définition du xénisme est donnée dans la glose, c'est une définition minimale, qui fait souvent fi des informations d'ordre encyclopédique. Dès lors, le lecteur n'a pas accès aux pratiques sociales qui vont de pair avec ce titre social. La glose présente donc un faible pouvoir de représentation du sémantisme du terme emprunté. Ce phénomène est fréquent avec les emprunts de titres sociaux, les voyageurs tentant de fournir des traductions ou des équivalents terme à terme issus des structures sociales occidentales, alors mêmes que celles-ci ne sont pas superposables aux structures sociales africaines<sup>349</sup>.

### (3) Des gloses univocisantes :

En outre, les gloses de reformulation du sens tendent souvent à réduire la complexité des représentations sémantiques attachées aux termes empruntés : elles peuvent être univocisantes. Pour le montrer, nous allons prendre l'exemple d'un emprunt particulier, et procéder à une comparaison des manières dont divers voyageurs donnent accès à son sémantisme : celui d'*almami*. Il s'agit d'un mot pular, lui-même emprunté à l'arabe *al imam* ; il désigne un chef religieux de la religion musulmane. Il faut noter par ailleurs qu'il renvoie à une réalité historique précise : les Peuls fondent au 18<sup>e</sup> siècle, dans le Fouta-Djalon, un régime fondé sur l'islam, de type féodal, système qui perdure jusqu'à la conquête française en 1896 ; ainsi, *almami* renvoie à une fonction qui est d'abord religieuse, mais qui est aussi politique et secondairement militaire.

À partir de l'étude de cet emprunt et de son traitement dans différents textes du corpus, on remarque que les voyageurs ne rendent généralement compte

---

(« sauvage ») en un être « civilisé ». » (Derive 2002). On notera en outre que son accointance avec les puissances spirituelles explique que lui soit confiées des fonctions de sacrificateur ou encore la fabrication des masques, représentation matérielle des esprits. Cette position particulière lui confère un rôle spécifique de médiateur social : « Le forgeron, de par ses fonctions qui sont généralement de l'ordre du sacré (sacrificateur), parce que se rapportant aux cosmogonies et aux mythes fondateurs, est un acteur essentiel de la régulation sociale ». (Konaté 2005).

<sup>349</sup> Voir Guérin (2006) pour des conclusions similaires.

que d'une partie du sémantisme de la dénomination empruntée. Chaque énonciateur sélectionne les traits sémantiques dont il va rendre compte en fonction de son propre positionnement, du contexte d'emploi du terme ou de ses propres centres d'intérêt.

Chez Caillié, le terme apparaît dans un passage où l'auteur relate des événements historiques concernant le Fouta-Djalon :

184. À peine était-il arrivé sur les terres de l'almamy<sup>a</sup> du Fouta-Diallon, que l'expédition fut retenue par l'ordre de ce souverain.  
a. Nom que portent plusieurs souverains d'Afrique. (Caillié 1830 : I, 43)

Caillié ne conserve que l'élément de signification politique ; or, ce n'est pas le seul, et il s'agit d'ailleurs d'une fonction seconde, la fonction étant à l'origine religieuse. Ce choix est probablement lié au contexte dans lequel Caillié a rencontré le mot, car seuls des événements de nature politique sont relatés dans cet extrait. On voit par cet exemple que la sélection du sens fourni dans la glose d'emprunt est relative non seulement aux connaissances acquises par le voyageur mais aussi au contexte d'emploi dans le discours du voyageur.

Certains auteurs mettent quant à eux l'accent sur la dimension religieuse de l'almamy :

185. Le[s] deux principaux magistrats [des Mandingues] sont l'Almamy, grand marabout, qui est en même temps le chef de la religion ; et le Soltikè qui commande les guerriers en campagne et rend la justice. (Marche 1879 : 68)
186. Pour rendre leurs volontés plus respectables au peuple, [les chefs des grandes familles du pays] créent un almamy (iman), qu'ils prennent parmi les simples marabouts ; c'est en son nom que se font tous les actes du gouvernement, mais cet almamy ne peut rien faire sans prendre l'avis du conseil. (Mollien 1820 : I, 352)

L'un des auteurs du corpus pour sa part, l'officier-explorateur Mage, rend davantage compte de la plurivocité de cette fonction, en mettant en lumière ses dimensions à la fois religieuse, politique et militaire :

187. Enfin l'armée partit le 10 octobre, et nous apprîmes qu'elle allait dans l'Ouest au secours de l'Almami de Kenenkou<sup>a</sup>, qui était menacé par les Bambaras révoltés  
 a. Grand village de Soninkés musulmans, sous le commandement d'un almami, chef cumulant le pouvoir civil et religieux. (Mage 1867b : XXI, 658)
188. El-Hadj-Omar est né dans le Fouta Sénégalais, au village d'Aloar, vers 1797. Sa famille appartenait à la classe des Torodos, qui sont les principaux chefs du Fouta, et parmi lesquels est toujours nommé l'almami<sup>a</sup>.  
 a. L'Almami est le chef de cette république du Fouta. C'est à la fois un chef religieux et militaire ; son pouvoir est très limité. (Mage 1867b : XX, 904)

Mage tente de donner accès à la spécificité et à la complexité de cette fonction. Ceci montre par contraste que les autres auteurs ne rendent compte que d'une partie du sémantisme du terme emprunté, qu'ils univocisent<sup>350</sup>.

Ainsi, l'accès au sens des emprunts est dépendant des contextes d'emploi ainsi que du positionnement des énonciateurs.

#### 1.2.2.2. Le terme emprunté est extrait de son système d'origine

Avec le cas précédent, nous avons vu que les énonciateurs-emprunteurs ne retiennent fréquemment qu'un seul aspect du sémantisme du terme emprunté. Mais une autre procédure concourt également à la recomposition du sens : lors de la mise en discours de la culture étrangère, certaines dénominations locales empruntées se voient coupées du système dans lequel elles prennent sens à l'origine. Un mot est emprunté seul, hors des relations lexicales qu'il entretient avec d'autres termes dans la langue prêteuse. Un tel déplacement efface leur valeur (au sens saussurien), et la position du type d'objets indexé par l'emprunt dans le système culturel décrit.

De fait, les rédacteurs de récits de voyage semblent le plus souvent transférer dans leur discours des objets ponctuels, ce qui est lié à la structure même du récit de voyage, fondée sur le déplacement du voyageur : c'est au hasard de ses rencontres avec des types d'objets ou de pratiques inconnus qu'il va les transposer dans son discours. Le voyageur ne montre pas, le plus souvent, quelle

---

<sup>350</sup> Nous évoquerons dans la section suivante d'autres gloses proposées pour ce même emprunt.

place précise l'objet qu'il décrit occupe dans le système d'origine, et il ne fait pas émerger la logique du champ social dont relève l'objet pour les sujets culturels avec lesquels il entre en interaction.

Sur le plan discursif, il est assez rare que les rédacteurs de récits de voyage fassent émerger des champs sémantiques qui permettraient de resituer un objet ponctuel dans l'ensemble du champ de pratiques où il assume une fonction spécifique. En particulier, les faits de motivation relative qui régissent dans la langue d'origine les relations entre dénominations lexicales ne sont généralement pas mis en lumière : soit un terme est emprunté seul, sans que les termes relevant de la même famille lexicale soient empruntés eux aussi ; soit encore plusieurs termes de la même famille sont empruntés, sans que les relations lexicales entre dénominations d'une même famille soient mises en lumière. Dès lors, les énonciateurs ne font pas apparaître les faits d'intersection ou d'inclusion de catégories qui régissent le fonctionnement d'un sous-système du lexique dans la langue prêteuse, et ils effacent ainsi l'organisation hiérarchique des catégories indigènes, alors que cela permettrait pourtant de donner accès de manière plus détaillée aux représentations qui ont cours dans la société décrite.

Alors même qu'il s'inscrit dans une mission ethnographique, et que dans cette discipline on s'intéresse souvent aux langues locales et aux systèmes de dénomination qui y sont en usage<sup>351</sup>, Leiris tend lui aussi à travailler sur des dénominations isolées sans rendre compte des micro-champs sémantiques dans lesquelles elles s'intègrent et sans mettre en lumière les faits de motivation relative entre dénominations d'une même famille. Dans cet extrait, il évoque les sociétés d'enfants en pays bambara, et mentionne en particulier celle des *bilakoro* :

189. Travaillé tout l'après-midi avec Mamadou Sanoko, ex-chef des *bilakoro* (garçons incirconcis) de Koulikoro-Gare (Leiris 1934 : 86).

---

<sup>351</sup> C'est notamment une optique développée par l'ethnographie sémantique (cf. chapitre 1, section 1.1.).

Or, l'auteur fait référence à diverses reprises dans le cotexte à un type de vêtement appelé *bila* dans la même langue, comme le montre cet extrait que nous avons déjà eu l'occasion de citer :

190. Il y a toujours un garçon de 13 ans, presque nu cette fois-ci, avec un *bila* (sorte de cache-sexe). (Leiris 1934 : 92)

Mais Leiris n'évoque jamais de lien éventuel entre ces deux termes. Il y a pourtant bien motivation relative de *bilakoro* par rapport à *bila*, puisqu'il est formé à partir de deux radicaux bambaras : *bila* (cache-sexe pour homme consistant en une bande de tissu passée entre les jambes et retenue par une ficelle attachée autour des hanches) et *koro* (« frère », terme d'adresse utilisé par une personne plus âgée<sup>352</sup>). De plus, il est à noter que le *bila* est surtout porté par les *bilakoro*. Leiris ne s'interroge donc pas ici sur les relations instaurées par les locuteurs bambaras entre ces diverses catégories, et il ne fait pas émerger la structuration de leurs représentations sémantiques. On peut également signaler qu'un tel phénomène est lié au fait que les voyageurs, le plus souvent, n'apprennent pas les langues locales, et peuvent donc ne pas percevoir les cas de motivation relative.

Ainsi, l'accès qui est donné au sémantisme d'un emprunt tel que *bilakoro*, dénomination motivée, est partiel. Du point de vue de la construction discursive d'une représentation des sociétés étrangères dans les récits de voyage, la récurrence de tels phénomènes d'accès partiel au sens bâtit une représentation culturelle qui se révèle fragmentaire, puisqu'il n'est que très partiellement donné accès à la manière dont les sujets culturels se représentent leurs propres pratiques sociales. L'emprunt linguistique pourrait être une manière de faire entrer les lecteurs dans les représentations culturelles des peuples décrits dans les récits de voyage, mais dans la mesure où dans la majorité des cas, le sens du terme emprunté n'est reformulé que de manière approximative et partielle, le lecteur a peu accès au fonctionnement culturel que tente de décrire le voyageur.

Nous avons vu jusqu'ici comment le sémantisme des dénominations empruntées aux langues que les voyageurs sont amenés à croiser sur leur itinéraire est rendu dans les récits de voyage de manière approximative, ce qui construit une

---

<sup>352</sup> IFA (1983).



représentation parcellaire des sociétés étrangères. Mais la représentation des sociétés étrangères se fonde également fortement sur une assimilation avec des systèmes culturels plus connus du rédacteur-voyageur et de ses lecteurs, et la superposition de deux logiques culturelles hétérogènes se donne en particulier à lire dans les gloses d'emprunts : les voyageurs tentent de faire appréhender l'inconnu par l'intermédiaire du connu, et cela est fortement perceptible dans les gloses qui sont données pour reformuler le sens des xénismes. Dès lors, les gloses ne donnent pas tant accès au sens du terme emprunté dans sa langue-culture d'origine qu'aux représentations que les voyageurs se font de cette dernière ; il y a réinterprétation et réappropriation du sens des emprunts dans le système de valeur de l'énonciateur et de ses lecteurs. Dans cette perspective, d'une part l'analogie rapatrie les représentations étrangères sur des représentations internes à la culture du voyageur, et d'autre part les gloses sont un lieu d'émergence de l'axiologie, par laquelle l'énonciateur introduit un jugement sur les pratiques étrangères.

### 1.2.2.3. La tendance analogique

Tout d'abord, cette démarche de déplacement de sens apparaît dans le recours massif, au sein des gloses, à l'analogie, qui délocalise le type de référents indexé par le xénisme et le met en rapport avec des pratiques culturelles qui lui sont hétérogènes.

On relève parfois dans les gloses d'emprunt des analogies avec une culture tierce, où le comparant qui sert à caractériser avec plus précision le référent africain est emprunté à une autre région du monde. C'est le cas notamment avec la description que donne Mage de l'habillement d'esclaves malinkés qu'il est amené à croiser :

191. Leur costume défie toute description. Au départ, ils avaient eu un boubou<sup>a</sup> et un pantalon (Toubé) mais l'usure de la route et des épines avait transformé tout cela.  
a. Sorte de blouse musulmane très ample offrant l'analogie avec le puncho de l'Amérique. (Mage 1867b : XX, 87)

Il y a, dans la glose d'emprunt, comparaison du vêtement indexé par l'emprunt *boubou* avec un référent qui est lui-même fortement culturalisé, très lié à une

culture spécifique, le *poncho*. Le voyageur donne ainsi à percevoir l'altérité au travers d'une autre altérité.

Un tel procédé induit un double effet : il tente de rapporter le référent exotique à des objets que le lecteur est censé connaître (l'analogie s'expliquant par le fait que poncho et boubou sont faits d'une seule pièce de tissu pliée en deux, au milieu de laquelle est pratiquée une ouverture pour le passage de la tête) ; mais, dans le même temps, le voyageur choisit un comparant qui est lui-même fortement culturalisé. Dès lors, la représentation qui en découle est approximative : hormis l'ouverture pour la tête, la distance entre le boubou et le poncho est au moins aussi grande qu'entre le boubou et la chemise, non seulement par la confection et la matière de ces vêtements – le boubou étant cousu sur le côté, alors que le poncho ne l'est pas –, mais aussi par leurs fonctions respectives – le poncho, en laine, servant plutôt à préserver du froid et se rapprochant ainsi des manteaux, alors que le boubou est une tunique.

Le fait analogique peut également être moins patent, mais d'autant plus idéologique, lorsque les objets étrangers sont rapportés aux catégories qui ont cours dans la culture du voyageur et des lecteurs. Des références spécifiquement occidentales émergent alors dans les gloses d'emprunts et viennent se superposer aux représentations indigènes. La glose, qui est censée donner accès à la manière dont l'autre conceptualise ses propres pratiques culturelles, donne surtout à voir la représentation que le voyageur se fait de ces représentations. C'est tout particulièrement le cas lorsque les voyageurs tentent de rendre compte des faits de religion qu'ils observent : les pratiques religieuses musulmanes, en particulier, sont rapatriées sur les pratiques chrétiennes, plus familières aux lecteurs français. L'exemple suivant est caractéristique d'un tel déplacement :

192. Nous étions en plein mois de Ramadan, ou carême musulman ; les Talibés jeûnaient ponctuellement pour la plupart. On sait en quoi consiste ce jeûne : on ne doit pas manger du lever du soleil au coucher et on ne doit ni boire, ni avaler sa salive, ni se rincer la bouche, ni fumer. Aussi, pendant ce temps et surtout lorsque le carême tombe en pleine saison sèche, comme cette année, les musulmans dorment une partie du jour et restent le plus longtemps possible dans leurs cases. (Mage 1867b : XXI, 372)

Cette fête musulmane est relue à travers des modes de représentation propres à la religion catholique.

Nous avons évoqué plus haut les gloses que différents voyageurs donnent du titre politico-religieux d'*almami*. Leiris emploie pour sa part cet emprunt dans un passage où il rend compte de ses enquêtes ethnographiques sur les associations de classes d'âge en pays bambara ; dans la glose qu'il donne de cet emprunt, il ne sélectionne que l'acception religieuse du terme :

193. Je tombe sur une nouvelle organisation enfantine, celle du *goumbé*, association galante de garçons et de filles pas encore ou depuis peu coupés, en nombre égal, avec toute une hiérarchie de président, de sous-président, présidente, sous-présidente, etc... (mon informateur quant à lui a le grade d'*almami* ou *prieur*, parce qu'il est élève de l'école coranique). (Leiris 1934 : 86)

En fait, il semble que dans la langue locale le sens d'*almami* se fonde sur un déplacement : Leiris évoque ici une association non religieuse ; *almami* relève donc dans ce contexte d'un emploi métaphorique. Or, Leiris, dans sa traduction ne retient que la dimension religieuse de l'*almami* ; on voit que la traduction tend à univociser cette fonction<sup>353</sup>. De plus, la recatégorisation proposée dans la glose, *prieur*, a pour effet de rapatrier la hiérarchie religieuse musulmane sur la hiérarchie ecclésiastique catholique (puisque *prieur* désigne un supérieur de couvent dans la religion catholique).

Un semblable rapatriement sur les pratiques religieuses chrétiennes apparaît dans la reformulation, clairement analogique, proposée par Mollien dans le glossaire qu'il place à la fin de son volume :

194. Almamy ou el-Iman : correspond chez les Poules à notre titre de souverain-pontife. (Mollien 1820 : I, XV)

La hiérarchie peule est relue à la lumière des catégorisations disponibles en Occident chrétien, et le fait que Mollien opte pour le titre de *souverain-pontife* pour proposer une reformulation d'*almamy* s'explique probablement par la conjonction des pouvoirs politiques et religieux qui caractérisent le souverain-

---

<sup>353</sup> Cf. la section 1.2.2.1. de ce chapitre pour la multiplicité des fonctions attachées au titre d'*almami*.

pontife. Ce serait donc là un titre relativement proche de celui d'*almamy*, mais les deux n'en demeurent pas moins irréductibles l'un à l'autre. De manière générale, les énonciateurs cherchent à fournir des équivalents terme à terme des titres sociaux ou religieux qu'ils observent dans les sociétés africaines, mais les hiérarchies sociales ne sont pas superposables. La traduction des emprunts produit donc un effet de rapatriement des pratiques de l'autre sur celles que l'on connaît en Occident.

De tels procédés, caractéristiques de la manière dont sont traités discursivement les emprunts de titres sociaux ou religieux, indiquent que la glose, censée donner accès à la manière dont l'autre conceptualise ses propres pratiques culturelles, porte au jour le plus souvent la représentation que le voyageur se fait de ces représentations. Le voyageur opère, par les gloses qu'il adjoint aux emprunts, une réappropriation des catégories de l'autre, en déplace les significations et opère un rapatriement des pratiques sociales étrangères sur celles qui ont cours dans sa propre société.

#### 1.2.2.4. Émergence de l'axiologie

Mais les gloses n'ont pas une simple visée explicative : pragmatiquement, elles peuvent tendre vers la visée évaluative, comme le remarquent Honoré, Steuckardt (2006b).

Dans le corpus, certaines gloses sont clairement le lieu d'émergence d'une évaluation axiologique. Si l'évaluation peut parfois être positive :

195. [Le Matebéle] vous fera toute espèce de jolies choses... une *omothlolo*, ou sorte de vannette qui tient lieu de plat ; une *sééki* ou corbeille de moyenne grandeur, très élégante. (Arbousset 1842b : 422)

elle est dans la grande majorité des cas négative, comme cela apparaît dans les gloses accompagnant les deux occurrences du mot *sekko* chez Mage :

196. Grâce à notre guide, nous fûmes bien accueillis à Niantanso ; on vint nous construire une case en sécos sorte de nattes grossières en paille tressée. (Mage 1867b : XX, 77)

197. On nous construit des huttes en sécos<sup>a</sup>.

a. Sécos, sorte de nattes grossières. (Mage 1867b : XX, 396)

Le nom *sekko* vient du peul, et désigne une surface de paille tressée servant le plus souvent de natte ou destinée à couvrir des abris<sup>354</sup>. Pour la traduction d'un mot désignant des référents concrets, on s'attendrait à ce que la glose ne procède pas à d'importantes modifications du sens – comme l'avance Arveiller (1963) que nous citons plus haut. Cependant, ces deux gloses sont fondées sur la surmodalisation (Le Querler 1996), dans la mesure où elles comportent une modalisation épistémique (l'enclosure *sorte de* indiquant que l'objet visé ne ressemble qu'approximativement à une natte) et une modalisation axiologique ; on glisse ainsi de l'approximation à l'évaluation négative, et l'emploi simultané de deux formes modalisantes, l'une épistémique, et l'autre appréciative, tient à distance l'univers décrit. Or, une telle évaluation se reporte sur les personnes qui fabriquent ces nattes jugées si grossières : le travail de celles-ci fait par contrecoup l'objet d'un jugement. On voit nettement à partir de ces exemples que la structure de glose procède à une reprise interprétative où se fait jour le point de vue subjectif, voire idéologique de l'énonciateur.

Plus clairement encore, la désignation de statuts sociaux ou de castes met au jour de tels jugements. Nous finirons notre étude des gloses d'emprunt par l'analyse détaillée de la sémantisation, par les gloses, d'un terme caractéristique des pratiques culturelles de l'Afrique de l'ouest, celui de l'emprunt *griot*, qui renvoie à une figure typique qui se retrouve dans diverses sociétés de cette zone géographique<sup>355</sup> ; le terme a fini par s'intégrer à la langue française en tant que pérégrinisme. Nous tenterons de montrer que le discours des voyageurs – et tout particulièrement les gloses adjointes à cette dénomination – a joué un rôle de premier plan dans l'implantation en langue de l'emprunt *griot* et dans la fixation de son sémantisme et des représentations qui lui sont attachées.

---

<sup>354</sup> « *sekk-* : *sekko* : paille tressée en surface plane de dimensions variables, servant de clôture, de natte, ou utilisée pour couvrir un abri. » (Noye 1989)

<sup>355</sup> *Griot* fonctionne comme terme générique pour désigner une caste qui se retrouve dans diverses sociétés ouest-africaines, et qui possède une ou des dénominations spécifiques dans chacune d'elles. Pour la société mandingue, on parle par exemple de *jeli*, chez les Wolofs de *géal* (Diouf 2003). Chez les Peuls, le griot peut correspondre à différents statuts, qui ont chacun une dénomination spécifique, par exemple le *gawlo* (non peul, qui appartient à la catégorie la plus méprisée et la plus redoutée), le *galabo* (griot-cordonnier), le *dyāwando*, etc. (Cremer 1923 : 53-54), les possibilités de mariage entre ces différentes catégories ou avec les autres castes socio-professionnelles étant strictement régies.

Le mot, probablement emprunté au portugais *criado* (« domestique ») par l'intermédiaire d'un parler portugais créolisé parlé en Afrique de l'Ouest (Rey éd. 1993, Imbs & Quemada éd. 1971-1994), a été transmis précocement par les textes des voyageurs (17<sup>e</sup> siècle), comme le montrent les premières attestations relevées dans Arveiller (1963) ; il demeure jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle un « terme de relation » connu seulement des voyageurs et des spécialistes de l'Afrique (Rey éd. 1993), puis se diffuse par l'intermédiaire de textes littéraires, en particulier romantiques, avant de constituer un véritable pérégrinisme dont le sens est globalement partagé par les locuteurs du français, et qui renvoie à une réalité quotidienne en Afrique de l'Ouest aujourd'hui connue du grand public en France.

Ce qui nous intéresse avec l'emprunt *griot*, c'est que les gloses qui en sont données dans les textes des voyageurs cristallisent des représentations réductrices et sont pour beaucoup dans la diffusion de stéréotypes sur l'Afrique en Occident. Il est intéressant de travailler ici sur la circulation des discours et sur la manière dont se construisent au fil des discours présents dans l'espace social des représentations stéréotypées des réalités étrangères indexées par les emprunts.

La vision stéréotypée qui est construite dans les gloses de l'emprunt *griot* et les descriptions de la fonction de cet acteur social tient à la conjonction de trois des phénomènes que nous avons vus jusqu'ici : analogie, axiologie et univocisation. L'analogie rapatrie la représentation des griots sur des pratiques très marquées culturellement comme occidentales. La représentation des griots est fortement axiologisée, et elle est surtout univocisée en ce que ce sont presque exclusivement les traits négatifs attachés au griot qui sont évoqués dans les textes, alors que les traits positifs sont passés sous silence.

Nous allons sortir un moment des textes du corpus afin de suivre le cheminement de l'emprunt *griot* dans les textes qui ont contribué à sa diffusion et à son implantation comme pérégrinisme en français, et qui ont construit son sémantisme<sup>356</sup>. L'étude d'un même emprunt et des gloses dont il fait l'objet est l'un des points de saisie de l'idéologie véhiculée par les discours des voyageurs, qui sont pour beaucoup dans la diffusion des stéréotypes culturels sur l'Afrique.

La première attestation du mot, sous la forme *guiriot*, apparaît dans un récit de voyage fait au Cap-Vert et au Sénégal par Alexis de Saint-Lô :

---

<sup>356</sup> Nous élargissons pour ce faire notre corpus initial en amont à des récits de voyage antérieurs à notre période (17<sup>e</sup> siècle), et en aval à des textes littéraires des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles.

198. Les Guiriots, qui sont comme leurs Basteleurs. (Saint-Lô 1637, cité in Arveiller 1963 : 256)

On remarque ici la tendance analogique dont nous parlions plus haut : pour donner accès au sens de l'emprunt, le voyageur opte pour une glose qui rapatrie les pratiques étrangères sur les pratiques occidentales (le *bateleur*), et met en avant, non pas tant le type d'activités précisément exercées par le griot (puisque celui-ci ne pratique pas les tours d'adresse, comme c'est le cas du *bateleur*), que son rôle social (celui d'amuseur public) ; on peut également percevoir une évaluation dépréciative (on n'oubliera pas que *bateleur*, par extension, « s'est appliqué par péjoration à un bouffon » – Rey éd. 1993). On voit que le processus analogique institue déjà en soi un jugement.

Cette tendance analogique se retrouve dans l'attestation suivante, datant de la fin du 17<sup>e</sup> siècle, où elle est explicitement accompagnée d'une évaluation :

199. L'après-dînée du jour de Frougar, cinq ou six de leurs Guiriots<sup>a</sup> se rendent en la grande place du Village.  
a. Ce sont leurs bouffons et Bâteleurs. (Gabit 1689, cité in Arveiller 1963 : 256)

En plus de l'assimilation avec le *bateleur*, la glose introduit l'analogie encore plus dépréciative avec le bouffon<sup>357</sup>. De manière générale, dans ces premières attestations, le sens de l'emprunt *griot* est réduit aux traits péjoratifs, par exemple à son caractère de flatteur :

200. Ils aiment tant les loüanges, qu'ils ont des gens appelez guiriotz, qui n'ont d'autre métier que celui d'en donner. Les Guiriotz portent des espèces de tambours. (Le Maire 1695, cité in Arveiller 1963 : 256)

Cependant, la fonction de griot n'est pas entièrement négative ; c'est une figure complexe, qui peut également être valorisée, et renvoie à une diversité de fonctions sociales. Or, les traits positifs attachés à cette fonction sont passés sous silence dans les textes des premiers voyageurs.

---

<sup>357</sup> *Bouffon* a déjà un sens péjoratif en cette fin de 17<sup>e</sup> siècle, en particulier en emploi adjectif (« ridicule, grotesque ») ; l'emploi nominal péjoratif de « celui qui fait rire à ses dépens » est daté par Rey éd. (1993) de 1694, dans l'expression *servir de bouffon*.

Dans les sociétés ouest-africaines, la figure du griot est marquée d'une ambivalence foncière<sup>358</sup>. Le griot est une figure positive et respectée, mais dans le même temps redoutée, voire méprisée.

Cette fonction est dans une large mesure valorisée : poète-musicien, conteur, généalogiste, le griot porte la mémoire du groupe social. À l'origine, il était attaché au service de souverains (ce qui explique l'origine du mot, *criado* : « domestique »), dont il pouvait parfois assumer le rôle de conseiller. On lui attribue même une fonction de médiation et de régulation sociale<sup>359</sup> : véritable artisan de la parole,

le griot fait avec ses discours, qui sont ses outils, la même chose que les autres artisans avec les leurs : alors que ces derniers transforment de la matière brute en objets culturels, les griots transforment le matériau humain brut en personnes socialisées. (Derive 2002)

Mais cette figure est également redoutée (non seulement parce que, comme les autres gens de castes, le griot est détenteur de pouvoirs surnaturels, mais aussi parce qu'il pratique la moquerie sans ménagement), et plus encore méprisée : ces amuseurs publics sont parfois considérés comme des parasites sans vergogne, qui vivent aux crochets des grandes familles au service desquelles ils sont attachés.

Or, les premiers textes où apparaît le terme *griot* et où l'on décrit cette catégorie sociale propre à l'Afrique de l'Ouest mettent l'accent sur le versant négatif de cette figure. C'est également ce qui advient dans les attestations plus tardives qui apparaissent dans notre corpus central de récits de voyage. On le voit en particulier dans le texte de Mage :

201. Nous examinions avec le docteur cette briqueterie primitive en fredonnant un air de je ne sais trop quel opéra, lorsqu'un noir qui passait, m'entendant chanter, resta tellement ébahi que je partis d'un éclat de rire qui le stupéfia encore davantage. Je laisse à penser à ceux qui connaissent les idées des noirs sur la musique les commentaires dont nous dûmes être l'objet. Ils se demandèrent si nous étions des griots, gens auxquels seuls est réservé l'état de

---

<sup>358</sup> Voir par exemple Derive (2002).

<sup>359</sup> Ils jouaient, et jouent encore parfois aujourd'hui, le rôle de « médiateurs-pacificateurs à l'intérieur de la société globale. Leur statut particulier en faisait des « arbitres non engagés », des agents désignés de la médiation sociale. » (Konaté 2005)



musicien, classe adulée mais méprisée, sorte de bouffons dont on rit, qu'on emploie et qui vous extorque de l'argent ; mais que m'importait ! (Mage 1867b : XX/XXI, 626-627)

La comparaison dont font ici l'objet les deux voyageurs occidentaux avec des *griots* est explicitement perçue comme dépréciative : la glose proposée pour cet emprunt met surtout l'accent sur les connotations négatives attachées aux griots. Les représentations positives dont cette « classe adulée » fait l'objet ne sont pas pour leur part détaillées. Ce qui est retenu, c'est donc essentiellement la conception dévalorisante du griot, à savoir la fonction secondaire d'amuseur public (« sorte de bouffons dont on rit ») et la vénalité dont il peut faire preuve (« qui vous extorque de l'argent »). Dans l'esprit du voyageur, la comparaison avec des griots n'est pas considérée comme valorisante. La manière dont l'énonciateur-voyageur donne accès au sens de l'emprunt et aux représentations qui lui sont liées opère une univocisation.

Il en est de même dans ce passage explicatif adjoint au mot *griot* dans le texte de Marche :

202. Je suis resté chez moi toute la journée, travaillant à mettre mes collections en ordre, et entendant passer sous mes fenêtres les *griots*. Ces noirs troubadours vivent, comme nos poètes errants du moyen-âge, aux dépens de ceux dont ils chantent les louanges. Cependant, ici, on les regarde un peu comme des parias [...]. Souvent on voit de ces industriels dépouiller ainsi peu à peu un nègre qui n'ose rien lui refuser, pour ne pas dégénérer de ses ancêtres. Ils s'accompagnent sur des instruments à cordes, sorte de guitares qu'ils pincent avec force grimaces et contorsions ; comme tous les noirs du Sénégal, ils sont grands amateurs de gris-gris, et j'ai vu quelques-uns de leurs instruments ornés d'une véritable profusion d'amulettes en argent : la plupart de ces talismans leur sont vendus par les Mahométans qui les exploitent ; en même temps ils conservent ceux de leur ancien fétichisme, et, de plus, quelques-uns y ajoutent des chapelets et des médailles qu'ils se sont procurés d'une manière ou d'une autre. Les gens du pays, ai-je dit, regardent les griots comme des êtres abjects et dégradés, et non seulement ils ne s'uniraient pas avec eux, mais ils ne souffrent même pas qu'on enterre un griot près des leurs. Ceux-ci sont obligés d'enlever eux-mêmes le cadavre qu'ils jettent généralement dans le creux d'un baobab, pour toute cérémonie, et sans plus s'en occuper. (Marche 1879 : 16-17)

La description opère une analogie positive en recourant à un terme porteur de connotations positives dans la culture européenne (*troubadours*<sup>360</sup>). Mais ce long passage explicatif est dominé par les termes axiologiques négatifs, qui reprennent au compte du voyageur les jugements de valeur de type éthique (*dépouiller, abjects, dégradés*) émis dans les sociétés d'origine. Les représentations positives qu'on peut y avoir du griot sont passées sous silence.

Dès lors, c'est sur la base de descriptions réductrices, voire dépréciatives, que ce terme se diffuse en français. On notera que le 19<sup>e</sup> siècle joue un rôle essentiel dans cette diffusion, notamment par l'intermédiaire de revues de vulgarisation<sup>361</sup>, qui répondent à l'engouement du grand public pour les découvertes géographiques et l'aventure coloniale, et ont joué un rôle important dans la diffusion des récits de voyage : on y propose des extraits de ces textes, en sélectionnant les épisodes les plus spectaculaires ; ces revues contribuent ainsi à donner de l'Afrique une représentation pittoresque, et qui, le plus souvent, n'est pas dénuée de condescendance. On comprend bien comment les récits de voyage, et surtout les revues qui en publient des extraits, sont le véhicule principal des connaissances que le public français acquiert sur ce continent africain encore mal connu à l'époque.

Il n'est donc pas étonnant de retrouver dans les textes littéraires des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles des représentations réductrices des pratiques culturelles propres à ces sociétés. À l'époque romantique, le terme *griot* s'est diffusé en français, avec des déviations pittoresques, dans le même registre que *sorcier* (Rey éd. 1993). Nous faisons l'hypothèse que les récits de voyage sont pour beaucoup dans le type de représentations qui se construisent de cette caste. En effet, on retrouve dans les textes littéraires du 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> siècle l'univocisation et l'axiologisation négative que nous venons de mettre en lumière pour notre corpus de récits de voyage. Elles sont en particulier très sensibles dans cet extrait de *Bug-Jargal* d'Hugo :

203. Un groupe de négresses vint allumer un foyer près de moi. Aux nombreux bracelets de verre bleu, rouge et violet qui brillaient échelonnés sur leurs bras et leurs jambes, aux anneaux qui

---

<sup>360</sup> On repère à nouveau une procédure de *déterritorialisation*, la catégorie sociale décrite étant représentée au moyen de pratiques sociales propres au Moyen Âge occidental.

<sup>361</sup> Par exemple *Le Tour du monde* (1860-1914), ou *Le Journal des voyages et des aventures de terre et de mer* (1877-1929).

chargeaient leurs oreilles, aux bagues qui ornaient tous les doigts de leurs mains et de leurs pieds, aux amulettes attachées sur leur sein, au collier de charmes suspendu à leur cou, au tablier de plumes bariolées, seul vêtement qui voilât leur nudité, et surtout à leurs clameurs cadencées, à leurs regards vagues et hagards, je reconnus des griotes. Vous ignorez peut-être qu'il existe parmi les noirs de diverses contrées de l'Afrique des nègres, doués de je ne sais quel grossier talent de poésie et d'improvisation qui ressemble à la folie. Ces nègres, errant de royaume en royaume, sont, dans ces pays barbares, ce qu'étaient les rhapsodes antiques, et, dans le moyen âge les ministrels d'Angleterre, les minsinger d'Allemagne, et les trouvères de France. On les appelle griots, leurs femmes, les griotes, possédées comme eux d'un démon insensé, accompagnent les chansons barbares de leurs maris par des danses lubriques, et présentent une parodie grotesque des bayadères de l'Hindoustan et des almées égyptiennes. (Hugo 1826 : 891)

Cet extrait, qui propose une description principalement négative de la fonction du griot, va encore plus loin dans la dépréciation que ne le font les voyageurs que nous avons cités (on le voit très clairement avec les adjectifs axiologiques *grossier*, *insensé*, *barbares*, *lubriques* ; *grotesque*, la modalisation à valeur d'approximation *je ne sais quel*, et l'assimilation du comportement des griots avec la folie et la possession). La figure du griot est fortement dépréciée, et la vision est stéréotypée.

La description négative se retrouve au 20<sup>e</sup> siècle, par exemple dans cet extrait de Genevoix, où la figure du griot est explicitement reliée à celle du parasite et du flatteur à bon compte :

204. [C'était] un vieil homme gras et borgne qui répondait au nom de Khéba, le plus magnifique paresseux qui fût jamais né dans l'île. Parasite de toutes les familles, un peu griot, prompt à chanter les louanges des ancêtres et des vivants, musulman pour le Karamoko, luthérien pour le Pasteur et catholique pour le Père, il avait, tout compte fait, adopté pour gîte habituel la case libre du carré de Francis. (Genevoix 1954 : 66-67)

On voit comment, sur la base des descriptions proposées par les voyageurs, qui ne donnent accès qu'à une partie du sémantisme de l'emprunt, et en priorité les traits marqués axiologiquement et négativement, se construisent au fil des textes des représentations évaluatives, qui véhiculent des stéréotypes marqués. Il est donc intéressant de travailler sur les xénismes importés par le discours des voyageurs et les gloses que ces derniers en fournissent, avant même

qu'ils ne s'intègrent au système de la langue (*griot* est de fait aujourd'hui intégré, avec le statut de pérégrinisme), dans la mesure où c'est à ce stade que se cristallisent des représentations culturelles stéréotypées. En outre, cela montre la manière dont le sémantisme de l'emprunt se solidifie en intégrant les traits sémantiques des autres segments linguistiques avec lesquels il apparaît en cotexte.

En s'interrogeant sur la manière dont le sens d'un mot emprunté est reconstruit dans le fil d'un discours emprunteur, mais aussi se remodèle en circulant d'un discours à l'autre, on peut accéder aux représentations qui se construisent dans les récits de voyage et les discours rendant compte de l'altérité culturelle. Cette approche donne à voir l'émergence d'un point de vue et la naissance de stéréotypes ; les principaux processus qui concourent à une telle déterritorialisation sont l'approximation, l'extraction du mot emprunté hors du contexte où il fait sens, l'univocisation de son sémantisme, et bien entendu l'axiologisation. L'étude des emprunts au stade où ils fonctionnent encore comme des xénismes peut éclairer ainsi de manière plus générale le processus de l'emprunt et l'intégration des termes empruntés dans le système de la langue d'accueil : observer ce qui se passe dans les textes où l'emprunt se signale comme un fait strictement discursif, comme c'est le cas dans le corpus, permet de braquer le projecteur sur les phénomènes qui sont à la source même des changements de sens qui apparaissent frappants pour certains emprunts venus se fixer en langue (on peut par exemple citer le cas du terme *marabout*, qui est venu se fixer en langue française avec un sens fortement dérivé et axiologisé entre la langue-source – l'arabe – et la langue-cible : alors qu'il désigne à l'origine un saint ou sage musulman, son sens dominant en français standard, dans un contexte lié à l'Afrique noire, est devenu celui d'« envoûteur, sorcier », ce qui implique une recomposition du sens). Cette étude de l'emprunt et de ses gloses dans les discours où l'emprunt connaît ses premières attestations peut ainsi éclairer le processus global de l'emprunt et sa sémantisation dans le discours et la langue d'accueil.

## 2. Description encyclopédique et généricité

Nous avons jusqu'ici travaillé sur la manière dont des séquences méta-énonciatives accompagnant la forme de nomination peuvent venir compléter l'opération de catégorisation en délimitant les contours de la catégorie convoquée en discours par l'énonciateur pour référer aux *realia* exotiques, par une procédure d'explication du sens. Mais les catégories sont délimitées dans le discours d'une seconde manière : par adjonctions de séquences descriptives qui permettent de délimiter les contours de la catégorie.

Les récits de voyage, textes à encadrement narratif, comportent un grand nombre de passages descriptifs qui sont en quelque sorte décrochés du fil narratif et permettent de délimiter les catégories convoquées dans le discours, au sens où les propriétés mises en lumière dans ces séquences descriptives s'appliquent non pas à un référent singulier, mais à l'ensemble de la classe d'objets visée : les traits fournis par ces passages descriptifs sont définitoires en ce qu'ils sont partagés par l'ensemble des référents susceptibles d'être rattachés à cette catégorie :

205. Ils ne purent m'offrir pour mon repas qu'une calebasse pleine d'un ragoût bien peu appétissant pour un Européen ; il est composé de farine de mil dans laquelle on mêle une espèce de mouches appelées *betti* ; ne voulant pas mourir de faim, je passai sur le dégoût que me causait la vue de ce mets. (Mollien 1820 : II, 127)

Les prédicats attribués ici s'appliquent à tous les représentants de ce type de plat, et non à ce ragoût particulier.

Ces descriptions, qui donnent au lecteur à se représenter des types de choses propres à la société décrite et les propriétés qui les définissent, ont une fonction encyclopédique, et visent à augmenter les savoirs du lecteur. Elles répondent donc à l'impératif de didacticité du récit de voyage, et, constituant des passages décrochés, elles donnent de fait au discours une coloration fortement didactique (au sens du didactisme dont nous avons parlé plus haut<sup>362</sup>).

Ces procédures sont bien encyclopédiques, en ce que, contrairement aux gloses qui sont des reformulations méta-énonciatives du sens d'une forme de nomination, elles mettent l'accent non pas sur le mot mais sur les propriétés du

---

<sup>362</sup> Cf. section 1.2.1. de ce chapitre.

réfèrent. Elles visent donc à fournir des informations d'ordre encyclopédique, des savoirs sur le monde.

En outre, on peut dire qu'elles assument une fonction catégorisante : elles concourent au même titre que les formes de nomination initiale et les opérations de reformulation du sens à l'opération générale de catégorisation que nous tentons de mettre en lumière dans cette étude ; elle est une procédure complémentaire à l'opération de nomination, en ce qu'elle permet de délimiter plus finement les contours des catégories introduites dans le discours par les formes de nomination initiale. L'énonciateur propose une première forme de nomination pour référer à l'objet exotique ; mais cette forme n'est pas toujours suffisamment informative pour que le lecteur se représente avec précision le type d'objets visé :

206. Il rentre, rapportant une moisson d'extraordinaires insectes déguisés en branchette ou en herbe et qui, chassés par le feu, ont été récoltés par les enfants. Ils sont tous de la famille des mantes religieuses, mais de taille et d'aspect invraisemblable : une mante religieuse étirée dans tous les sens et qui aurait des pattes de 15 cm, minces comme du « fil de chasseur ». (Allégret 1987 : 124)

207. Des oiseaux évoluent au-dessus du brasier et, comme grisés par la fumée, tournoient et semblent chavirer. J'en tire un. C'est un oiseau que nous n'avions encore jamais vu : un long bec comme un martin-pêcheur, le ventre rose et les plumes de dessous de la queue bleu de ciel, le dessus orangé-carmin foncé. La queue se termine par une longue plume unique, mais qui n'a pas du tout l'aspect de la plume des « veuves ». (Allégret 1987 : 136)

De tels exemples indiquent que nomination et description assument des fonctions complémentaires dans le discours, la première permettant de catégoriser l'objet en le rattachant à un type de choses, la seconde permettant de prédiquer des propriétés sur un réfèrent déjà catégorisé<sup>363</sup>. Ce faisant, cette seconde opération

---

<sup>363</sup> De manière similaire à ce que nous avons pour les points de contact entre description et glose, il peut y avoir recouvrement entre opération de nomination et opération de description. En particulier, il y a proximité entre les GN de *structure N + expansions* étudiées au chapitre 5, qui introduisent souvent des traits descriptifs, et les séquences descriptives à proprement parler que nous traitons ici, la différence étant que dans le premier cas la fonction descriptive se superpose à la fonction désignative, alors que les séquences descriptives à proprement parler constituent de simples prédications de propriétés sur un réfèrent précédemment catégorisé. Il y a donc là aussi *continuum*, entre nomination et description, avec des structures intermédiaires qui sont à la fois désignatives et descriptives, telles que les GN évoqués. Ces diverses procédures – nomination, glose, description – produisent des effets discursifs en partie convergents, avec chacune des

permet en retour de délimiter plus finement les bornes de la sous-catégorie spécifique visée (c'est la séquence descriptive qui permet de savoir plus précisément de quel type d'insecte ou de quel type d'oiseau il s'agit dans ces deux extraits). De telles descriptions sont définitoires en ce qu'elles n'ont pas pour fonction de rendre compte des caractéristiques de l'objet singulier, mais bien de sélectionner des traits qui pourraient être pertinents dans une définition du type d'objets dont il relève.

Dans ces descriptions encyclopédiques, les énonciateurs en passent de la narration d'un événement singulier à la description généralisante d'un type d'objets. Ces descriptions se fondent ainsi sur des procédures linguistiques permettant la généralisation, en ce qu'elles convoquent la généricité. Ces procédés tendent à opérer une substitution de la description du référent situationnel à la description de la catégorie dont il relève : l'énonciateur centre la séquence descriptive sur des traits qui sont définitoires de la catégorie, mais non pas uniquement du spécimen particulier. Nous allons étudier quelques procédés caractéristiques d'une telle opération généralisation ; au plan du fonctionnement linguistique, ils jouent sur la généricité, et concourent à intriquer la représentation de la classe générique à celle du référent spécifique. Il s'agit d'une part de phénomènes d'anaphores non coréférentielles, et d'autre part du recours à des prédicats généralisants.

## 2.1. Anaphore lexicale non coréférentielle<sup>364</sup>

L'anaphore est un procédé privilégié apparaissant dans les passages de première mise en discours des *realia* exotiques et qui permet d'opérer un glissement de la représentation d'un exemplaire à celle de la catégorie à laquelle il est affilié, par glissement du spécifique au générique ; ce type de glissement concerne tant l'anaphore lexicale que l'anaphore pronominale.

---

spécificités, tant du point de vue du rapport à la référence que du point de vue des effets discursifs produits, ce qui explique que nous les séparions dans les analyses.

<sup>364</sup> La détermination a été exclue de notre étude des formes initiales de nomination, dans la mesure où à ce premier stade, elle n'intervient pas en soi dans l'opération de catégorisation, qui est assumée par le N. En revanche, certains phénomènes de détermination dans les anaphores lexicales permettent des glissements vers la généricité, et déplacent donc l'accent de la représentation de l'occurrence singulière à la représentation de la catégorie. Ces reprises concourent donc elles aussi à l'opération de catégorisation telle que nous l'entendons.

Les anaphores lexicales non coréférentielles, qu'elles soient fidèles ou infidèles, marquent fréquemment un passage d'une détermination spécifique à une détermination générique, et permettent ce glissement de la description située à la définition généralisante :

208. À la fin, mes souffrances excitèrent la pitié de tous, et M. Partarrieu eut la bonté de partager avec moi sa portion d'eau, ainsi qu'un fruit qu'il avait trouvé. Ce fruit ressemble à la pomme de terre ; la pulpe en est blanche et d'une saveur agréable : depuis nous en trouvâmes beaucoup ; ils nous furent d'un grand secours. (Caillié 1830c : I, 46)

209. De magnifiques baobabs, situés près de village, devinrent notre campement naturel. Cet arbre, on le sait, est un des plus utiles que la nature ait distribués sur la terre des noirs ; il croît dans tout le Soudan avec une profusion remarquable. (Mage 1867b : XX, 77)

Dans l'exemple (208), l'anecdote racontée (la faim éprouvée par Caillié et le don du fruit qui le tire de cette situation difficile) est le prétexte à une description de type encyclopédique sur le fruit évoqué. La première occurrence du N *fruit* peut être interprétée comme une nomination par défaut : si l'énonciateur opte pour une forme à valeur hyperonymique, c'est soit qu'il ne dispose pas de la compétence lexicale nécessaire pour dénommer avec précision le type de fruit dont il s'agit, soit qu'il adapte la représentation aux savoirs du lecteur, supposé ne pas connaître ce fruit endémique à la région visitée. Dans les deux cas, la forme initiale de nomination convoque le trait [+altérité], le référent n'étant pas classé dans une sous-catégorie de fruits synthétisée dans une dénomination française stabilisée. Cette caractéristique d'altérité justifie l'introduction, dans la suite du texte, d'une description. Or celle-ci porte non sur le référent singulier, mais sur l'ensemble de la catégorie à laquelle appartient le fruit visé, comme le montrent d'une part le changement de temps (passage d'un système de narration au passé simple et plus-que-parfait à un présent gnominique dans la deuxième phrase), et d'autre part l'anaphorique partitif *en* dans la suite de la phrase (qui indique qu'on prélève d'autres exemplaires, et confirme que la catégorie a été précédemment saisie de manière générique).

La forme de nomination initiale ne suffit pas à elle seule à délimiter précisément la sous-catégorie de fruits dont il s'agit ; c'est bien plus la séquence



descriptive adjointe qui vient indexer cette sous-catégorie, par la mise en lumière de traits définitoires partagés par les exemplaires qui en relèvent ; en ce sens, le passage descriptif, généralisant, intervient dans la délimitation de la catégorie, fonction que ne remplit à elle seule la forme de nomination.

## **2.2. Anaphore pronominale non coréférentielle**

Certains emplois particuliers de l'anaphore pronominale non coréférentielle opèrent un glissement similaire du spécifique au générique. Nous avons repéré dans le corpus trois modalités de ce changement de saisie par l'intermédiaire de l'anaphore pronominale, qui jouent sur des phénomènes référentiels quelque peu différents.

### **2.2.1. Du singulier spécifique au singulier générique : *un* (spécifique) N -> *il* (générique)**

La première modalité consiste à reprendre un SN indéfini spécifique par un pronom *il* générique :

210. Ils ne purent m'offrir pour mon repas qu'une calebasse pleine d'un ragoût bien peu appétissant pour un Européen ; il est composé de farine de mil dans laquelle on mêle une espèce de mouches appelées *betti* ; ne voulant pas mourir de faim, je passai sur le dégoût que me causait la vue de ce mets. (Mollien 1820 : II, 127)

Ce cas est l'équivalent pronominal de ce que nous avons vu précédemment avec l'anaphore nominale en *ce fruit* : le singulier désigne d'abord un référent spécifique, puis la classe générique.

### **2.2.2. Du singulier spécifique au pluriel générique : « *ils* générique textuel indirect »**

Une forme d'anaphore moins typique est constituée par la reprise d'un SN singulier à valeur spécifique par un pronom pluriel à valeur générique :

211. Allons au village banda, suivis par une jeune fille baya qui a d'épais tatouages aux cuisses. Elle est vêtue de ce petit tablier de fibres tressées, teint en rouge. Ils sont fabriqués avec l'écorce d'un arbre appelé *Kirr-Kirr*. Les Banda les ornent de perles enfilées sur les fibres et qui forment des dessins. (Allégret 1987 : 151)

La première saisie du référent dans ce passage est en quelque sorte à la limite entre le spécifique et le générique. En effet, le démonstratif *ce* permet bien de renvoyer à un référent spécifique, dans la mesure où il indexe le tablier précis que porte cette jeune fille, tout en tendant vers une saisie générique. Pour saisir la spécificité de cet emploi, on peut comparer notre extrait avec le suivant :

Elle est vêtue d'un petit tablier de fibres, teint en rouge.

Ici, la saisie serait purement spécifique. Au contraire, le démonstratif *ce*, tout en indexant un référent singulier, met dans le même temps l'accent sur la représentation de la catégorie dont il relève. On a affaire ici à un emploi mémoriel du démonstratif<sup>365</sup>, qui présente le type de choses auquel il est fait référence comme bien connu, comme présent à la mémoire de l'énonciateur et de ses allocutaires. Ce qui est présupposé connu du lecteur, ce n'est pas le référent spécifique lui-même, mais le type dont il relève. *Ce* permet donc une opération de typification : le référent singulier est donné à voir comme représentatif d'une catégorie. On a donc un premier glissement vers la généricité, mais qui n'est pas encore pleinement effective à ce stade.

Elle le devient lors de la reprise anaphorique par le pronom sujet *ils* dans la phrase suivante, puis par le pronom complément *les* dans la troisième phrase. La reprise anaphorique d'un SN singulier par un *il* anaphorique pluriel relève des « emplois textuels 'non paradigmatiques' de *il* » (Kleiber 1994 : 143). Le cas auquel nous avons affaire ici est comparable à ce que Kleiber appelle le « *ils*

---

<sup>365</sup> Il s'agit d'un emploi spécifique du démonstratif qui n'est saturé ni par endophore (il n'est pas interprétable par appui sur un élément du cotexte), ni par deixis (puisque le lecteur n'a pas d'accès direct à la situation). Le démonstratif est ici saturé par *exophore mémorielle* (Fraser & Joly, 1979, 1980), c'est-à-dire par renvoi à un élément extra-discursif non présent physiquement présent, mais présent à la mémoire du locuteur et, éventuellement, de son allocutaire ; il renvoie à un référent supposé connu. On parle également pour cet emploi de démonstratif *émphatique* (Moignet 1988) ou de *notoriété* (Wilmet 1986).

générique textuel indirect »<sup>366</sup>, qui permet de passer de la référence à un individu singulier à la représentation de la classe.

L'emploi du démonstratif mémoriel nous paraît, dans un tel passage, jouer un rôle de pivot, de la représentation d'une occurrence particulière à la classe dont elle relève, et concourt ainsi à représenter l'objet exotique non pas en lui-même, mais pour les propriétés génériques qu'il partage avec les autres membres de sa catégorie. On voit qu'ici le voyageur ne propose pas de dénomination spécifique de la catégorie (la forme de nomination est une désignation périphrastique), mais que la construction de la séquence descriptive adopte une fonction similaire à celle de la dénomination : elle permet de montrer que dans la société décrite, il existe un ensemble de référents qui constituent une classe dans la mesure où ils possèdent des propriétés communes ; ce type de structures permet donc au voyageur de s'extraire de la description singulière pour aller vers la description généralisante.

### 2.2.3. Du singulier distributif au singulier générique : *un* distributif N -> *il* générique

La représentation générique peut symétriquement être portée par le passage d'une représentation plurielle à une représentation singulière générique :

212. Les femmes ont tous leurs colliers et un cache-sexe triangulaire ;  
les fillettes sont nues, quelques-unes ont une petite bande de gaback entre les jambes. Elle est attachée devant à une ceinture de perles, passe entre les jambes, est accrochée à la ceinture par derrière, puis fait une grande boucle sur le côté, est attachée à la hanche. (Allégret 1987 : 62)

Le glissement vers la généricité s'opère par le passage de la pluralité (par l'intermédiaire du SN *les fillettes*, qui renvoie à celles qui portent le vêtement

---

<sup>366</sup> Kleiber décrit cet emploi de *il* comme un emploi non coréférentiel, fondé sur une opposition spécifique/générique, du type « J'ai adopté un chat parce qu'ils sont affectueux », où le SN antécédent désigne un particulier, alors que le pronom anaphorique « réfère à la classe générique dont le référent du SN antérieur est un exemplaire » (Kleiber 1994 : 151). Les caractéristiques de ces structures sont les suivantes : d'une part, une discordance du point de vue du nombre (singulier pour le SN, pluriel pour le pronom) ; d'autre part, l'identification du référent du pronom doit se faire par un calcul interprétatif pour passer de l'occurrence particulière à la classe dont elle est un exemplaire.

décrit par la suite) à la distributivité (*une* est un singulier générique à interprétation distributive dans *une petite bande de gaback*) ; le singulier distributif met en œuvre une opération de typification. Cette valeur générique est validée par l'anaphorique générique *elle*. Les prédicats qui sont attribués dans la suite de la séquence s'appliquent à l'ensemble de la classe.

Toutes ces opérations de glissement du spécifique au générique permettent de conférer une portée généralisante aux descriptions.

### 2.3. Prédicat appellatif généralisant

Une telle généralisation peut également être opérée par l'adjonction, à une forme de nomination, d'un prédicat qui sélectionne une interprétation généralisante :

213. [La sentinelle] allumait un feu [...], et jouait d'un instrument composé d'une caisse de résonance longue de quarante centimètres, large de vingt, sur laquelle étaient fixées une douzaine de lamelles de fer. L'instrument était tenu à deux mains et, sous l'action des pouces, ces lamelles produisaient une grêle de sons allant du grave à l'aigu, par lesquels le joueur accompagnait son chant guttural. Sur le moment, cette musique n'était pas désagréable. Malheureusement, je m'aperçus que la sentinelle chargée de la surveillance du magasin jouait presque toute la nuit de son instrument, appelé sanzou, « pour chasser les diables, les esprits malins, les fantômes qui pullulaient ici », disait-il. (Puytorac 1992 : 48-49)

Cette séquence s'ouvre sur la référence à un instrument spécifique (*un instrument* de la première phrase). Vient ensuite un passage descriptif, qui est conjointement une description contingente (comme l'indique la mention *par lesquels le joueur accompagnait son chant guttural*), et une description généralisante, puisqu'elle mentionne surtout des propriétés qui sont définitoires de la catégorie dont relève cet instrument particulier (morphologie par l'indication des *lamelles*, mode d'utilisation, sons produits, alors même qu'une propriété contingente comme la couleur de l'instrument n'est pas mentionnée). Par l'intermédiaire du prédicat appellatif *appelé*, l'énonciateur indique la dénomination locale de l'instrument ; or, une dénomination commune s'applique non pas seulement à un référent

singulier, mais à l'ensemble des membres de la catégorie ; c'est bien le type d'instruments qui est appelé *sanzou*, et non pas seulement l'instrument spécifique visé. Le prédicat appellatif est un autre opérateur du glissement de la représentation de l'individu à celle de la classe, et il incite dans cet extrait à relire les éléments descriptifs (*l'instrument était tenu à deux mains, et, sous l'action des pouces, ces lamelles produisaient une grêle de sons allant du grave à l'aigu...*) comme des traits définitoires de la catégorie, indiquant le mode d'utilisation de ce type d'instrument et les sonorités qu'il produit ; il requalifie la description singulière en description encyclopédique.

Ces divers procédés de généralisation – anaphores non co-référentielles et descriptions encyclopédiques – nous semblent jouer un rôle essentiel dans la mise en discours des *realia* exotiques : ils indiquent que les objets rencontrés par le voyageur ne sont que rarement représentés dans leur singularité, mais le plus souvent dans ce qu'ils ont de représentatif d'une catégorie, ce qui concourt fortement à la catégorisation discursive telle que nous l'avons définie. C'est pourquoi nous avons largement insisté sur les procédés de généralisation dans les séquences descriptives, qui viennent compléter l'opération de catégorisation initiale que met en place l'acte de nomination de l'objet nouveau par la délimitation des traits définitoires de la classe à laquelle il peut être rattaché.

## **Conclusion**

Au sein d'une conception où les segments de réalité ne sont pas dénommés et catégorisés par des formes isolées, mais dans le déploiement textuel, il importait de compléter l'approche des phénomènes paradigmatiques de nomination initiale des référents exotiques par l'étude des phénomènes syntagmatiques qui permettent de préciser leur catégorisation. De fait, les catégories convoquées par les énonciateurs sont retravaillées dans le fil du texte, en premier lieu par des opérations méta-énonciatives de reformulation du sens pour les emprunts, en second lieu par des opérations de description générique qui

précisent les traits définitoires des catégories convoquées ou construites en discours pour rendre compte des *realia*.

Ces procédures textuelles sont intéressantes par les effets discursifs qu'elles produisent. L'effet dominant est celui de la didacticité, qui apparaît dans les deux types de procédures. Gloses et descriptions génériques servent largement la visée encyclopédique du récit de voyage, en précisant de manière constante usage des mots et propriétés définitoires des types de référents spécifiques aux environnements et sociétés décrits. L'objectif du récit de voyage n'est pas en dernière instance de narrer des faits particuliers et de décrire des objets singuliers, mais de donner à connaître la société étrangère et les éléments qui la composent de manière stable, en particulier les types de choses qu'elle utilise ou de pratiques qui y ont cours. Il s'agit bien pour les voyageurs de construire une connaissance générale et une représentation stabilisée de l'univers étranger – mais cette valeur de stabilité de la représentation sera elle-même interrogée au chapitre suivant –, en indiquant quels sont ses éléments constitutifs (opération de description), comment les locuteurs indigènes les nomment (opération de dénomination), quels sens ils assignent à ces dénominations (opération de reformulation du sens). Les procédés syntagmatiques étudiés dans ce chapitre rejoignent donc les divers procédés paradigmatiques étudiés dans la 2<sup>e</sup> partie et qui concourent au même effet didactique.

Mais dans cette opération de transfert, les énonciateurs-voyageurs se réapproprient les catégories qui ont cours dans la société étrangère. Ceci apparaît notamment dans la manière dont ils donnent accès au sémantisme des emprunts dans les structures de gloses : les termes empruntés subissent une recomposition de leur sémantisme. Aux représentations propres à l'univers culturel décrit se superposent le point de vue individuel du voyageur, les points de vue collectifs et les stéréotypes dont il est imprégné. Dans un mouvement de déterritorialisation des *realia* exotiques, le sens des catégories propres aux sociétés décrites est fortement déplacé et reconfiguré dans le système de référence et de valeurs qui est propre à la langue-culture de l'énonciateur. Ainsi, le déploiement textuel de la catégorisation est un lieu de saisie des phénomènes d'ordre idéologique.



## Chapitre 7 : Les effets d'instabilité

Nous avons vu dans les chapitres précédents d'une part quelles sont les formes de nomination qui permettent de produire une première catégorisation des *realia* exotiques évoqués dans les récits de voyage, et d'autre part les procédures de délimitation des catégories ainsi convoquées dans le discours. Or, la catégorisation initiale du référent et la constitution de représentations partagées sont fréquemment problématiques dans les récits de voyage. Ces textes produisent un effet d'instabilité des représentations construites dans le discours. Du point de vue de la réception, il peut être difficile pour le lecteur de bâtir une représentation précise de l'univers de référence décrit et de ses éléments constitutifs, auxquels il n'a le plus souvent qu'un accès textuel.

On repère deux grands ensembles de phénomènes discursifs produisant un effet d'instabilité des représentations : soit ce sont les formes de nomination qui sont instables dans leur fonctionnement sémantico-référentiel et le discours produit ainsi un effet de référenciation instable, soit les jugements d'appartenance catégorielle sont mis en question, déstabilisés, ce qui rend mouvantes l'identification des *realia* exotiques et la représentation de l'univers étranger.

### 1. Formes de nomination instables

En premier lieu, diverses formes proposées pour la nomination initiale des *realia* exotiques produisent un effet d'instabilité, soit par leur fonctionnement sémantique, soit par leur comportement textuel. L'absence de stabilité de ces formes suscite un effet global d'instabilité de la référence.

Nous allons tout d'abord revenir sur le fonctionnement sémantique des formes de nomination, et sur les distinctions habituellement établies pour mettre en lumière le fonctionnement des expressions référentielles, afin de rendre compte de ce qui fait la spécificité des formes recueillies dans le corpus et de leur comportement discursif.

Nous avons jusqu'ici parlé du processus de nomination, par lequel l'énonciateur produit une expression référentielle pour désigner un objet exotique.



Cependant, ce processus ne préjuge en rien du statut sémantique de l'expression ainsi produite : celle-ci sera-t-elle apte à servir de nom stable pour la catégorie discriminée par le discours, ou ne fonctionne-t-elle que comme expression référentielle contingente ? Une telle différence a de fait des conséquences sur les modes de construction de la référence au sein de la textualité. Il importe donc de s'interroger sur le statut sémantico-référentiel des formes de nomination.

### 1.1. Le statut discursif des formes de nomination

Nous avons rappelé au chapitre 2 la distinction introduite par Kleiber (1984) entre deux types de formes référentielles, les dénominations d'une part et les désignations d'autre part. Si cette bi-partition permet de rendre compte des fonctionnements opposés qu'assument des formes comme *ophtalmologue* d'une part, et d'autres comme *médecin spécialiste des yeux* d'autre part, elle ne rend pas compte du fonctionnement discursif que peuvent assumer ces deux types de formes. À l'opposé, les approches discursives, qui souhaitent rendre compte du fonctionnement des formes de nomination dans des discours attestés, renoncent souvent à cette distinction ; la conséquence en est de lisser les différences de fonctionnement entre les expressions référentielles, qui n'opèrent pas toutes la sortie vers le réel de la même manière.

Nous pensons pour notre part qu'il est nécessaire, pour rendre compte de la référence telle qu'elle est mise en œuvre dans les discours, de tenir compte du rapport des expressions référentielles au système de la langue d'une part, et du mode de fonctionnement qui leur est conféré en discours.

L'opposition proposée par Kleiber, comme nous l'avons montré dans le chapitre 2<sup>367</sup>, peut rendre compte du fonctionnement discursif de types d'expressions référentielles qui présentent de fait des comportements différenciés. Mais pour l'adapter à l'analyse des faits de discours, il semble nécessaire de la reformuler. Plutôt que d'opposer les formes référentielles selon une essence préétablie (selon laquelle une forme appartiendrait soit à la catégorie des dénominations, soit à celle des désignations, à l'exclusion de l'autre catégorie), il

---

<sup>367</sup> Cf. section 1.

nous semble préférable de revoir cette différence en termes de *statut discursif*, c'est-à-dire de comportement des formes dans le discours.

Afin de ne pas effacer les différences de fonctionnement qui apparaissent de fait entre les formes en discours, nous tenterons d'articuler la perspective proposée par Kleiber et celles qui sont axées sur le fonctionnement discursif des expressions référentielles. Dès lors, nous remplacerons la bi-partition proposée par Kleiber par une quadri-partition, qui tient compte tant du statut des formes vis-à-vis du système de la langue que de leurs modalités d'emploi en discours. En effet, il existe des statuts intermédiaires entre dénomination-forme codée en langue et désignation-forme non codée : certaines dénominations codées peuvent être employées de manière désignative, alors que des formes non codées sont susceptibles d'un emploi dénominatif. Ainsi, nous proposons de distinguer les statuts suivants, qui nous permettront dans la suite de rendre compte du fonctionnement des formes de nomination du corpus vis-à-vis de la question de la stabilité :

(1) *désignation* renverra à une séquence non codée d'items lexicaux ;

(2) *dénomination*, à une unité lexicale codée ;

(3) *emploi désignatif en discours*, à l'emploi d'une forme lexicale hors du champ d'applicabilité référentielle qui est codé en langue pour cette forme ;

(4) *emploi dénominatif en discours*, au statut d'une forme non enregistrée dans le lexique, mais qui se voit attribuer dans un discours particulier un fonctionnement de type dénominatif, c'est-à-dire qui entre dans une relation référentielle stable vis-à-vis d'une classe d'objets dans le cadre de ce discours.

Dans la mesure où les propriétés des deux premiers statuts sont connues et ont été rappelées dans le chapitre 2, nous nous concentrerons sur la définition des statuts (3) et (4), que nous ajoutons<sup>368</sup>.

Nous allons tout d'abord faire une présentation hors corpus de ces distinctions que nous introduisons, dans la mesure où elles nous semblent pouvoir être généralisées à d'autres discours, avant de voir en quoi elles peuvent rendre compte des fonctionnements sémantico-référentiels propres à notre corpus d'étude.

### *(3) Emploi désignatif en discours d'une forme codée :*

Kleiber ne relève parmi les désignations que des séquences non codées d'items lexicaux, qui ne présentent pas d'unité formelle. Or, selon nous, certaines formes référentielles, bien qu'étant codées, n'étant pas des séquences d'items et présentant le critère de l'unité formelle définitoire de la dénomination, sont employées en discours comme des désignations : elles apparaissent dans des emplois où elles n'assument pas un fonctionnement de type dénominatif, n'instaurent pas de lien référentiel durable. C'est par exemple le cas des emplois, évoqués dans le chapitre 2, du nom *cendrier* analysés par Cadiot & Nemo (1997) pour désigner tout objet pouvant servir momentanément de cendrier (feuille de papier, enveloppe...) : ce dont on rend compte ici, ce sont des emplois non dénominatifs d'une forme qui a bien par ailleurs le statut de dénomination lexicale. De fait, cet emploi particulier n'est pas stabilisé dans la communauté linguistique, le lien entre la forme et le type d'objets qu'elle permet de désigner en contexte n'est pas enregistré dans le lexique, ce qui implique à nos yeux des contraintes d'emploi supplémentaires<sup>369</sup>.

Un certain nombre d'approches discursives, et notamment celles axées sur la construction interactive des catégories (Lüdi 1991, 1994, 1995, Brennan & Clark 1996, Mondada 1994, Dubois & Mondada 1995, Constantin de Chanay 2001) emploient le terme *dénomination* de manière indifférenciée pour renvoyer à deux types d'emplois différents des formes nominales, les emplois dénominatifs

---

<sup>368</sup> Nous avons déjà évoqué ce troisième statut dans le chapitre 2 (section 1.4.1.) sous l'expression *emploi non dénominatif*. Nous précisons ici le fonctionnement des formes concernées.

<sup>369</sup> Nous tenterons de mettre en lumière certaines contraintes de ce type pour le corpus dans le chapitre 8 (section 3.).

et non dénominatifs. Or, ces deux types d'emplois ne relèvent pas du même plan, et ne construisent pas la référence de la même manière : les premiers se fondent sur les sens enregistrés en langue, alors que les seconds renvoient au discours.

De même que les désignations de langue, qui sont des séquences d'items lexicaux, peuvent être employées pour désigner un référent sans que celui-ci ait ainsi été appelé auparavant, de même les « dénominations », dans certains de leurs emplois, peuvent être employées sans avoir été attribuées au préalable au type de référents qu'elles servent à indexer dans ce contexte discursif. Dès lors, ces formes n'entrent plus dans une relation stable vis-à-vis d'une classe d'objets, comme le font habituellement les dénominations. Il existe donc des emplois non dénominatifs des unités enregistrées dans le lexique, qui fonctionnent dans leur emploi standard comme dénominations d'une catégorie.

Cela rend notamment compte de l'emploi métaphorique des dénominations. Nous reprenons ici un exemple exploité dans l'illustration de la théorie constructiviste de la référence proposée par Apothéloz, Reichler-Béguelin (1995 : 262), où *aspirine* est employé métaphoriquement pour référer à la psychanalyse :

« *Il n'y a pas grand-chose à apprendre de la psychanalyse*, écrivait [Michel Leiris] en août 1934, *mais on peut toujours prendre cela comme on prendrait de l'aspirine* ». Quoi qu'il en soit, Leiris eut recours à cette « aspirine » et son entrée en analyse fut préparée par la cure de Georges Bataille grâce auquel il rencontra Adrien Borel. (*Magazine littéraire*, n°302, 1992)<sup>370</sup>.

*Aspirine* est bien une forme dénominative, codée en langue. Cependant, dans cet emploi, le mot ne fonctionne pas comme dénomination, dans la mesure où il ne renvoie pas mémoriellement au type de référents auquel il est associé en discours. Les propriétés définitoires de la dénomination, celles qui en font une relation référentielle spécifique (stable, partagée) ne sont pas validées. Le lien établi entre le nom *aspirine* et le référent PSYCHANALYSE n'est valable que momentanément, pour le texte en cours. Si *aspirine* est une dénomination de langue, elle fonctionne ici en discours comme une désignation. Ainsi, on pourrait dire qu'une forme n'est pas en soi une dénomination de manière univoque : on peut réinterpréter la

---

<sup>370</sup> Apothéloz & Reichler-Béguelin (1995) utilisent cet exemple pour illustrer leur approche constructiviste de la référence ; nous l'exploitons pour notre part pour illustrer une position sémantique qui s'en démarque, dans une approche qui articule dimension référentielle et dimension discursive.

dénomination comme une propriété liée aux emplois standards d'une forme lexicale. Quand on se situe sur le plan de la langue, *aspirine* est une dénomination parce qu'elle fait partie du lexique français et qu'elle y a un sens codé. Sur le plan de ses emplois en discours, elle est susceptible d'emplois dénominatifs (lorsqu'elle est utilisée avec son sens littéral) et d'emplois non dénominatifs (comme dans l'extrait cité).

Selon nous, pour qu'il y ait pleinement dénomination (c'est-à-dire pour qu'une forme lexicale puisse être considérée comme *dénomination en emploi dénominatif*), il faut que le lien référentiel soit stable et aille de soi. Ainsi, la forme référentielle doit pouvoir fonctionner de manière autonome vis-à-vis du type d'objets visé. Dans la mesure où le fonctionnement de la dénomination est précisément de s'appuyer sur le sens codé en langue, pour qu'il y ait dénomination, le lien entre la forme et la classe d'objets ne doit pas nécessiter de justification complémentaire en discours. Le principe du codage en langue permet au locuteur de s'appuyer sur du préconstruit lors de ses prises de parole : le fait que des catégories soient pré-codées dans des dénominations permet d'y référer en discours de manière économique, sans avoir à reconstruire ces catégories à chaque occurrence discursive.

À l'inverse, les conditions d'applicabilité référentielle enregistrées dans les dénominations, selon nous, contraignent globalement leurs emplois (on ne peut pas employer n'importe quelle dénomination pour n'importe quel type de choses). Dans les cas où la dénomination est employée en dehors de son champ d'applicabilité référentielle, il faut des conditions particulières pour que cet emploi soit rendu possible, notamment des procédures de construction de la référence complémentaires à la forme servant à indexer le référent. Il faut donc prendre en compte le contexte et le cotexte pour analyser les fonctionnements des formes référentielles<sup>371</sup>.

Or, dans les exemples que nous venons de rappeler, le lien entre le référent PSYCHANALYSE et la forme référentielle *aspirine* ne va pas de soi. Il est rendu possible par les enchaînements textuels. Il tient au fait qu'il y ait tout d'abord introduction d'une analogie *in praesentia* entre le fait d'entreprendre une analyse et le fait de prendre une aspirine, puis qu'il y ait reprise anaphorique de

---

<sup>371</sup> Ce point sera développé à partir de l'analyse d'extraits du corpus dans le chapitre 8.

*psychanalyse* par le terme comparant *aspirine*. En dehors de ce type d'environnement textuel, un locuteur ne pourrait pas employer le substantif *aspirine* pour désigner la psychanalyse sans justifier d'abord une telle relation référentielle. De plus, dans l'extrait dont nous parlons ici, si l'emploi d'*aspirine* est possible pour un référent qui n'est pas catégorisé habituellement, c'est-à-dire de manière partagée, au moyen de ce nom, c'est bien en raison même de la présence dans le cotexte immédiat de la dénomination préférentielle et partagée de ce référent, *psychanalyse*.

L'association PSYCHANALYSE-*aspirine* a besoin ici d'être justifiée par une procédure complémentaire, ici la reprise textuelle. Elle constitue donc une relation contingente, de type désignatif, alors même qu'*aspirine* fonctionne, dans son emploi le plus habituel, dans une relation de type dénominatif. Nous parlerons pour ce type de cas d'*emplois désignatifs*.

Ainsi, il y a non pas seulement une différence de degré (degré plus ou moins grand de stabilité), mais bien une différence fondamentale de nature entre les deux modes de référence. L'une, la relation dénomminative (par l'emploi de *psychanalyse*), s'appuie sur une connaissance partagée et répond au principe de pré-construction de la catégorie enregistrée dans une dénomination. L'autre, la relation de désignation (au sens étendu où nous l'entendons, et non pas simplement au sens originel de Kleiber), fonctionne à l'inverse du principe d'économie et demande à ce que les catégorisations soient construites et justifiées en discours. Il nous semble que parler de *dénomination* pour un terme comme *aspirine* dans ce contexte ne rend pas compte de son fonctionnement spécifique, qui n'instaure pas ici une construction de la référence dénomminative.

Pour rendre compte de ces emplois non standards de formes par ailleurs lexicales, il nous semble utile de mettre en lumière un type d'emploi spécifique, l'*emploi désignatif* des formes dénomminatives, dans la mesure où les formes concernées n'instaurent pas la référence en discours à la manière des dénominations à proprement parler, c'est-à-dire des *dénominations en emploi dénominatif*<sup>372</sup>.

#### (4) *Emploi dénominatif en discours d'une forme non codée :*

---

<sup>372</sup> Ces analyses cotextuelles seront développées dans le chapitre 8.

À l'inverse de cet emploi désignatif de formes codées, il existe des emplois de formes non codées qui tendent à instaurer une relation de type dénominatif (on parlera dans ces cas de *dénominations de discours*). Ce statut concerne des formes qui, tout en n'étant pas enregistrées par le système de la langue, entrent, dans un contexte discursif particulier, dans une relation stable vis-à-vis d'une catégorie référentielle. Les formes néologiques, par exemple, adoptent un tel fonctionnement : lors de leur première introduction en discours, les néologismes ne relèvent pas encore du système de la langue, et pourtant, ils possèdent les propriétés formelles qui en font de bons candidats à la relation de dénomination. De fait, du point de vue formel, ils présentent les mêmes propriétés que celles qui caractérisent selon Kleiber les dénominations appartenant au système de la langue. Ils présentent tout d'abord la caractéristique d'unité formelle : les néologismes *démariage*, *apithérapie*, *éco-rallye*, *pyrowoman*, *photocopillage*<sup>373</sup>, par exemple, se coulent d'emblée dans les formats compacts des dénominations, ils sont forgés sur des patrons qui se caractérisent par leur unité formelle (mot dérivé pour le premier, mot formé par composition savante, par remotivation et dérivation pour *pyrowoman*, mot-valise pour *photocopillage*). Synthétiser un type référentiel dans une forme néologique présentant les caractéristiques d'une dénomination stabilisée permet d'imposer l'existence du référent, par le phénomène de présupposition existentielle que Kleiber (2001) donne pour caractéristique des dénominations (parler de *photocopillage* impose la reconnaissance de l'existence de ce délit) ; les catégories sont ainsi présentées comme d'emblée partagées, ce que ne permettrait pas l'emploi d'une forme désignative contingente. Nous verrons plus loin qu'un tel fonctionnement est valable non seulement pour les néologismes à proprement parler, mais aussi pour l'emprunt, qui relève de fait de la néologie au sens large.

En distinguant ces quatre statuts, on se démarque à la fois de l'approche proposée par la sémantique référentielle, qui ne traite que du statut des expressions référentielles vis-à-vis du code de la langue, et des approches discursives, qui ont tendance à lisser les différences de fonctionnement entre les expressions référentielles. Nous pensons au contraire qu'il importe de prendre en compte à la fois le rapport au code et le comportement de ces expressions en

---

<sup>373</sup> Nous les empruntons à Sablayrolles (2000).

discours pour étudier l'opération de référence, en particulier telle qu'elle est mise en œuvre dans les récits de voyage.

La quadri-partition que nous proposons va nous aider à rendre compte de la spécificité de la construction de la référence dans le récit de voyage, en ce qu'elle permet de mettre en lumière les types de formes qui sont susceptibles d'instaurer une stabilité des représentations<sup>374</sup> et celles qui concourent à produire l'effet d'instabilité qui semble au premier chef caractéristique des récits de voyage. Cet effet tient à la fréquence de formes qui ne sont pas des dénominations de langue (1.2.), de formes qui ne sont pas aptes à se stabiliser entièrement comme dénomination de discours d'une catégorie d'objets (1.3.), et de formes qui, tout en étant potentiellement dénominatives, ne font pas l'objet d'une reprise textuelle qui permettrait de les stabiliser en produisant une association référentielle durable (1.4.).

## **1.2. Usages discursifs des désignations**

### **1.2.1. Une forte proportion de formes à statut désignatif**

L'une des caractéristiques des récits de voyage est que dans de nombreux contextes de référenciation, l'énonciateur ne produit pas de dénomination codée, que ce soit par manque de connaissance de la dénomination orthonymique, par difficulté d'identification de l'objet visé, ou pour s'adapter à son destinataire supposé ne pas connaître les types d'objets caractéristiques de la société décrite ni leurs dénominations ; c'est là toute la problématique qui fonde notre travail.

Mais plus encore, ces textes présentent une forte proportion de formes à statut désignatif, qu'il s'agisse de désignations au sens traditionnel ou d'emplois désignatifs de formes codées.

Nous trouvons dans les textes du corpus un certain nombre de formes référentielles qui fonctionnent à l'inverse du principe d'économie, dont nous avons déjà dit qu'il est la justification fondamentale de l'existence de formes dénominatives. Nous montrerons que ces formes à statut désignatif ne permettent pas de stabiliser la catégorie référentielle visée comme pourrait le faire une forme

---

<sup>374</sup> Ces faits feront l'objet du chapitre 8.



à statut dénominatif, et que ceci a pour conséquence de susciter des représentations instables.

On peut répartir les différents formats de nomination qui fondent la typologie développée dans les chapitres 4 et 5 en deux grands ensembles :

(a) celles qui, tout en n'étant pas des dénominations de langue, fonctionnent comme dénominations en discours : c'est le cas du xénisme (type 1) et de la dénomination empruntée au français régional d'Afrique (type 2). Ces formes ne sont pas des dénominations de langue à proprement parler, puisqu'elles ne sont pas intégrées au système de la langue française standard. Cependant, elles présentent des caractéristiques qui en font de bonnes candidates au fonctionnement dénominatif : elles entrent dans une association référentielle durable vis-à-vis du type d'objets auquel elles renvoient (au moins dans le cadre du discours qui les intègre), elles présentent le trait d'unité formelle propre aux dénominations, elles présupposent l'existence de la catégorie référentielle qu'elles indexent ; ce qui leur manque, c'est le critère du codage en français. Elles jouissent néanmoins d'un statut dénominatif dans d'autres systèmes que le français standard. Elles présentent donc toutes les caractéristiques formelles et sémantiques qui leur permettent d'être des dénominations de discours.

(b) celles qui fonctionnent comme désignations, parmi lesquelles on distingue deux sous-ensembles :

(b.1.) celles qui sont des désignations en langue ;

(b.2.) celles qui, tout en ayant un format dénominatif, fonctionnent dans le discours comme des désignations, du fait de leur emploi non standard.

Ce sont ces deux derniers sous-ensembles qui nous intéressent ici.

### 1.2.1.1. Désignations

Les séquences ne répondant pas formellement à un format dénominatif sont nombreuses dans le corpus.

On trouve tout d'abord des formes qui sont des séquences non codées d'items lexicaux : c'est le cas du format *N + expansions* (type 3 de notre typologie), qui est le plus fréquent pour la nomination des *realia* exotiques dans le corpus. Ces formes ont un statut de désignation en langue :

214. Généralement le bœuf est tué à la boucherie au milieu du marché [...]. Rien ne se perd, ni les boyaux qui vont servir à faire un boudin grossier, dans lequel on ne met pas le sang, mais bien des morceaux de tripes, ni la rate qu'on va laisser sécher au soleil, ainsi que le mou, pour, lorsqu'ils seront gâtés, en faire l'assaisonnement du coulis du lack-lallo. (Mage 1867b : XX, 641)

Dans la mesure où le nom est accompagné d'expansions, ces formes correspondent aux caractéristiques formelles et sémantiques décrites pour les désignations chez Kleiber (1984, 2001).

Les désignations-séquences d'items lexicaux fonctionnent sur le mode de la définition : elles détaillent différentes propriétés caractéristiques de la classe d'objets visée. Dans les cas qui nous occupent, ceux de la référence aux *realia* exotiques, elles ont une fonction généralement descriptive<sup>375</sup>. À l'inverse, les dénominations sont opaques et ne décrivent pas les propriétés de la classe visée, elles les présupposent.

Les désignations fonctionnent donc à l'inverse du principe d'économie qui régit majoritairement la communication et qui fait que l'on s'appuie fréquemment sur des dénominations codées et partagées. Les dénominations permettent justement de ne pas avoir à redéfinir systématiquement les choses auxquelles on réfère. Dans une communication normée, prototypique, les locuteurs, pour l'efficacité de leurs interactions, tendent à recourir à des formes codées et synthétiques leur permettant de ne pas redéfinir à chaque fois les choses dont ils parlent. Ainsi, hors contexte spécifique et visées de communication particulière, il apparaît comme peu probable d'avoir des productions du type :

---

<sup>375</sup> Cf. chapitre 5, section 1.

*Je me suis fait griffer par un petit mammifère familier à poil doux, aux yeux oblongs et brillants, à oreilles triangulaires et grilles rétractiles, qui est un animal de compagnie*<sup>376</sup>,

qui détaille les traits définitoires de la catégorie visée. On optera préférentiellement pour une dénomination synthétique, qui présuppose ces traits :

*Je me suis fait griffer par un chat.*

Si l'on peut imaginer des contextes particuliers où la première production est recevable (par exemple dans un contexte plaisant ou d'asymétrie de maîtrise de la langue entre locuteur et allocutaire), ce n'est pas là le fonctionnement majoritaire de la communication.

Or, de ce point de vue, le récit de voyage se présente comme un discours relativement périphérique, voire atypique. Il a pour spécificité de présenter une forte proportion de ces formes non économiques que sont les désignations-séquences non codées d'items lexicaux, ce qui produit l'effet d'un discours fortement périphrastique, qui contourne fréquemment la dénomination supposée « exacte » de la classe d'objets. Ce discours produit un fort effet de non orthonymie, celui d'un discours qui, en quelque sorte, ne va pas droit à sa cible, puisqu'il contourne les dénominations dont les locuteurs (et en premier lieu le lecteur de récits de voyage) ont l'impression qu'elles sont les orthonymes des types d'objets décrits.

Parmi les formes qui sont des désignations au sens strict, on trouve d'autre part les formes à enclosure forgées selon le schéma *une sorte de N* (type 4) :

215. Puis il enveloppa [le corps] dans l'étoffe de manière à former une espèce de bonnet sur la tête. (Mage 1867b : XXI, 843)

Ces formes constituent un type particulier de séquences d'items lexicaux, non envisagées par Kleiber parmi les désignations, mais qui en relèvent à nos yeux. Elles ne peuvent fonctionner comme dénominations codées d'une classe d'objets, tout d'abord parce qu'elles ne possèdent pas le format compact des dénominations, et ensuite parce qu'elles n'entrent pas dans une association

---

<sup>376</sup> Définition de *chat* dans Rey & Rey-Debove éd. (1993).

référentielle durable vis-à-vis de la catégorie d'objets qu'elles désignent. En effet, elles ne répondent pas au test de la dénomination proposé par Kleiber : à la question :

*Comment ça s'appelle ?*

on ne peut répondre :

*\* Ça s'appelle une espèce de bonnet,*

ce qui montre qu'elles ne sont pas des dénominations. Elles ne peuvent pas non plus prétendre accéder à un fonctionnement dénominatif en discours ; elles ne pourront donc pas être fixées comme nom stable de catégorie.

Ces formes arrivent en troisième position des formes les plus exploitées au sein du corpus étendu. Ainsi, si l'on ajoute le total de ces formes à celui des formes du type *N + expansions*, plus de la moitié (59,91%)<sup>377</sup> des formes du corpus sont des désignations épousant la forme d'une séquence d'items lexicaux. Une proportion importante des référents exotiques décrits dans les textes l'est donc par des formes ne se fondant pas sur le principe d'économie, par des formes qui mettent en œuvre une référenciation instable, puisque d'une part, elles n'entrent pas dans une relation référentielle durable, et que d'autre part elles ne présupposent pas l'existence de la catégorie d'objets à laquelle elles renvoient, mais la construisent dans l'énoncé.

En outre, on aurait pu imaginer que les énonciateurs-voyageurs, confrontés à des situations où les dénominations ne sont pas immédiatement accessibles, forgent eux-mêmes des formes néologiques synthétiques susceptibles de devenir des dénominations des catégories correspondantes. Or, cette procédure n'est quasiment pas exploitée chez les auteurs du corpus. Nous ne l'avons relevée que chez Le Vaillant (1790a), qui en tant que naturaliste décrivant les espèces propres au pays décrit, attribue des dénominations nouvelles à ces espèces, qui n'ont pas forcément été répertoriées avant lui ; elle n'apparaît cependant pas en première mention, mais seulement une fois que l'espèce a été décrite :

---

<sup>377</sup> Cf. tableau présenté dans l'introduction de la 2<sup>e</sup> partie.

216. Je tuai encore plusieurs jolis oiseaux, entre autres de ces barbus d'une très petite espèce dont j'ai déjà parlé ; un coucou que j'ai nommé le criard, parce qu'en effet son cri perçant se fait entendre à grande distance ; ce cri, ou, pour m'exprimer plus correctement, ce chant ne ressemble point à celui de notre coucou d'Europe, et son plumage est aussi très différent. (Le Vaillant 1790a : 157)

Cette faible représentation indique que les énonciateurs-voyageurs mettent très peu en œuvre une activité consistant à proposer des dénominations à vocation stable, appelées à être réemployées comme nom de catégorie. C'est très largement la procédure de désignation *ad hoc* qui domine, plutôt que la procédure consistant à imposer des actes de baptême et visant à instaurer une relation référentielle stable.

#### **1.2.1.2. Emplois désignatifs de formats potentiellement dénominatifs**

En plus des formes qui sont des désignations du fait de leur format, on trouve certaines formes qui, tout en ayant un format dénomiatif, fonctionnent dans le discours comme des désignations.

Les créations de discours répondant au format *N-N* ou *V-N* (type 5) sont des formes qui pourraient être potentiellement dénominatives :

217. Les trois garçons qui se montraient très craintifs d'abord, s'approprièrent lentement [...]. Ils nous proposent du lait caillé dans des vases-bouteilles de jonc tressé, et se montrent extrêmement surpris, presque émus, lorsque je leur donne un pata (cinq francs) à chacun. (Gide 1927a : 839-840)

Elles se coulent dans les matrices *N-N* ou *V-N*, productives en français pour forger des noms composés comme *jupe-culotte* d'une part, et *allume-cigare* d'autre part, qui sont sans conteste des dénominations – elles répondent à tous les critères formels et sémantiques des dénominations de langue. Un certain nombre de néologismes forgés selon ce schéma viennent s'implanter dans la langue. Ainsi, en apparence il s'agit de bonnes candidates au statut de dénomination.

Cependant, les formes du corpus répondant à ce schéma fonctionnent de manière désignative. En effet, il s'agit là de créations *ad hoc*, qui n'ont pas

vocation à se stabiliser dans le discours comme dénomination stable d'une catégorie de référents<sup>378</sup>. Reprenons un exemple pour le montrer :

218. Je ramasse une très petite mante qui semble faite en feuilles mortes,  
plus extravagante encore que les longs insectes-fœtus qui abondent.  
(Gide 1927b : 197)

La forme soulignée se fonde sur un procédé analogique, les insectes étant assimilés métaphoriquement à des fœtus. Elle n'a pas vocation à se fixer comme nom stable de la catégorie référentielle qu'elle indexe, le terme *insecte* se suffisant à lui-même pour indexer la catégorie ; c'est donc ce dernier terme qui est une dénomination, et non la forme *N-N*. Si cette dernière entre dans un format dénominatif de nom composé, elle n'est pas apte à se fixer comme dénomination stable de catégorie, et entre donc dans une relation désignative, contingente, vis-à-vis de la catégorie visée.

Les emplois désignatifs de formes potentiellement dénominatives viennent rejoindre le rang assez fourni par ailleurs des formes à fonctionnement désignatif aux côtés des désignations au sens strict. Pour ce qui est de la nomination des *realia* exotiques, on a affaire à un discours qui recourt majoritairement à des formes à fonctionnement désignatif. La référence se présente donc dans les récits de voyage comme fréquemment instable, dans la mesure où les énonciateurs recourent préférentiellement à des formes de nomination qui instaurent un lien non pas présumé, comme le font les véritables dénominations, mais construit dans le discours.

Du point de vue de la réception, on peut avoir l'impression que le discours n'atteint son objet que par des détours, par des formes qui ne synthétisent pas directement la catégorie visée. Pour le lecteur, le recours fréquent aux formes désignatives se présente comme problématique. En effet, un discours qui s'appuierait uniquement sur ce type de formes *ad hoc* – désignations périphrastiques, formes à enclosure du type *une sorte de*, métaphores, etc. – deviendrait sans doute difficilement assimilable pour le lecteur. Ce n'est pas tout à fait le cas des discours sur lesquels nous travaillons, dans la mesure où nous y

---

<sup>378</sup> On notera qu'on ne trouve jamais ces formes en seconde mention de catégorie, ce qui souligne leur caractère de désignation temporaire. Nous reprendrons ce point dans l'approche textuelle des désignations en 1.2.2.

trouvons aussi des dénominations, mais la forte proportion de formes désignatives produit l'effet d'un discours qui ne construit pas la référence de manière économique. De fait, il semble utile, si ce n'est nécessaire, de stabiliser une partie importante des représentations construites dans le discours en les synthétisant dans des dénominations qui permettent d'indexer directement la catégorie à laquelle on tente de référer, sans avoir à la redécrire à chaque occurrence. On voit en creux, à travers la forte proportion de désignations, que la dénomination joue précisément ce rôle.

### **1.2.2. Emploi textuel des formes désignatives et effets discursifs produits**

En outre, il est intéressant de s'interroger sur le comportement de telles formes de nomination vis-à-vis de la reprise textuelle. La forte saturation des récits de voyage en formes désignatives contingentes a une influence non négligeable sur la construction même du texte et le déploiement textuel des référents : ces formes désignatives bloquent partiellement la reprise textuelle et ne concourent pas dès lors à la construction d'une représentation stabilisée des référents exotiques.

On s'interroge sur ce qui advient lorsqu'une catégorie d'objets introduite par l'une de ces formes désignatives est réinstanciée dans le texte. Quand une catégorie de choses est introduite en premier lieu par une forme à fonctionnement dénomiatif, la réintroduction de cette même catégorie dans le discours est aisée : l'énonciateur reprend généralement la même forme de nomination :

219. Le 3 septembre, vers une heure du matin, on me réveilla pour manger un peu de sanglé<sup>a</sup>, et deux heures après commencèrent les préparatifs du départ.

a. Sanglé, espèce de bouillie faite de farine de mil ou d'autre graine. (Caillié 1830c : I, 74)

220. Après m'avoir fait répéter quelques mots du Coran, il ordonna qu'on fît du sanglé. (Caillié 1830c : I, 76)

La catégorie visée est instanciée dans les deux cas par la même forme. Ce n'est pas le cas lorsque la première occurrence d'un type d'objets a été effectuée au

moyen d'une forme désignative. En effet, si la même classe d'objet réapparaît dans le discours, l'énonciateur est amené à construire une seconde fois la catégorie, c'est-à-dire à reprédiquer des propriétés définitoires, comme on le voit dans ces deux extraits où la catégorie introduite dans le premier est reprise anaphoriquement dans le second :

221. Dans ce beau pays, si favorisé des dons de la nature, les femmes sont habituées à aller nues toute leur vie ; jeunes et vieilles, sans distinction, n'ont d'autres vêtements qu'une seule bande de toile de coton, longue de sept ou huit pieds et large de cinq pouces, qu'elles se passent autour des reins et entre les cuisses. (Caillié 1830c : I, 208)

222. Elles prennent une partie de la bande de toile qui leur passe autour des reins pour tenir l'enfant serré contre elles. (Caillié 1830c : I, 209)

En comparaison de ce qui advient lorsque l'on emploie en première mention une forme à fonctionnement dénominatif, qui présente l'intérêt de fournir un socle stable de représentations pré-construites sur lequel le texte pourra s'appuyer pour se développer, la forme désignative, n'étant pas une forme économique de référence et n'entrant pas dans une relation référentielle stable vis-à-vis de la classe qu'elle indexe, nécessite d'être reprise par une forme désignative qui reconstruit la catégorie, au lieu de la présupposer, et qui redéfinit sa délimitation. L'effet produit par de tels phénomènes textuels est là aussi celui d'un discours peu économique.

En outre, il est peu probable qu'une forme du type *N + expansions* soit reprise telle quelle lors d'une seconde mention d'une même catégorie (nous forgeons un exemple pour la démonstration) :

223. Généralement le bœuf est tué à la boucherie au milieu du marché [...]. Rien ne se perd, ni les boyaux qui vont servir à faire un boudin grossier, dans lequel on ne met pas le sang, mais bien des morceaux de tripes, ni la rate qu'on va laisser sécher au soleil, ainsi que le mou, pour, lorsqu'ils seront gâtés, en faire l'assaisonnement du coulis du lack-lallo. (Mage 1867b : XX, 641)

? On me prépara du boudin grossier, dans lequel on ne met pas le sang, mais bien des morceaux de tripes, ni la rate qu'on va laisser sécher au



soleil, ainsi que le mou, pour, lorsqu'ils seront gâtés, en faire l'assaisonnement du coulis du lack-lallo.

L'énonciateur réinstanciera plus probablement la catégorie en forgeant une autre forme désignative qui fonctionne par renvoi intratextuel à l'occurrence précédente de la catégorie :

On me prépara de cette espèce de boudin dont j'ai parlé plus haut.

Cette procédure reviendrait à s'appuyer sur du préconstruit, non pas le préconstruit de la dénomination, mais un préconstruit intratextuel, ce qui permet de garantir la progression du texte.

Dès lors, les formes désignatives que nous étudions bloquent dans une certaine mesure la reprise et ne concourent que partiellement à la cohésion textuelle.

Ainsi, elles ne construisent pas une référence stable. De fait, les modes de nomination majoritairement choisis par les énonciateurs, ceux qui consistent en des formes désignatives contingentes, ne permettent pas de construire une représentation stabilisée des univers étrangers décrits. En effet, ils ne peuvent que constituer des étapes au sein de la construction du texte, et si celui-ci se déploie et/ou évoque à plusieurs reprises un même type de référents, ils doivent être complétés par d'autres types de désignations qui permettront quant à eux de stabiliser la référence.

Si les formes désignatives contingentes permettent de discriminer une catégorie nouvelle, elles ne possèdent pas les propriétés formelles (format synthétique) et sémantiques (unicité, sens préconstruit, présupposition d'existence) qui leur permettraient de fonctionner comme nom fixe de catégorie, faisant l'objet d'une association référentielle durable, qui ne nécessiterait pas de rejustifier à chaque occurrence discursive le lien qui est établi entre la forme nominale et le type d'objets extralinguistiques.

Pour finir sur les formes désignatives, on évoquera enfin le cas de celles qui signalent une absence de compétence dénomminative de la part de l'énonciateur. On trouve un certain nombre de commentaires méta-énonciatifs de la part des voyageurs sur leur absence de compétence dénomminative pour référer à un type d'objets exotiques :

224. La ville est ombragée de quelques baobabs, mimosas, dattiers et ronniers ; j'ai remarqué une autre espèce dont je ne connais pas le nom. (Caillié 1830b : II, 148)

L'énonciateur ne produit pas la dénomination habituelle du type de référents, qu'il ne connaît pas ; il opère un retour réflexif sur son absence de compétence dénomminative, et ne propose pas non plus de forme substitutive qui serait apte à fonctionner comme dénomination.

Dans l'extrait de Caillié qui vient d'être cité, la forme proposée face à cette absence de compétence dénomminative a un fonctionnement désignatif et ne permet que difficilement la reprise textuelle. Une reprise du type :

*l'arbre dont je parlais plus haut et dont je ne connais pas le nom*

serait très peu informative, et ne permettrait pas au lecteur de construire une représentation précise de l'espèce visée.

Dès lors, les représentations construites au moyen de ces formes désignatives sont relativement floues, du moins n'aident pas le lecteur à se forger une représentation concrète précise des objets décrits.

### **1.3. Stabilisation partielle des formes potentiellement dénomminatives**<sup>379</sup>

Nous avons jusqu'ici centré nos analyses sur les formes à statut désignatif, qu'il s'agisse de désignations au sens strict ou de formes ayant un fonctionnement désignatif en discours. Nous allons maintenant voir que les formes aptes à la relation de dénomination en discours connaissent une certaine résistance à l'intégration, et ne sont pas systématiquement fixées dans le discours comme noms stables de catégorie ne demandant plus à être rejustifiés dans les contextes de reprise.

Nous nous intéressons ici aux termes empruntés, qu'il s'agisse d'emprunts à des langues étrangères ou d'emprunts au français régional d'Afrique. Ces termes

---

<sup>379</sup> Nous parlons de *stabilisation* pour désigner l'ensemble du processus par lequel des formes sont fixées, soit en discours soit même en langue, pour devenir la dénomination stable d'un type de choses ; la sémiotisation, fixation en langue, constitue l'aboutissement de ce processus.

sont de bons candidats à la relation de dénomination en discours : en effet, même s'ils n'appartiennent pas au système de la langue française standard, ils présentent les caractéristiques formelles et sémantiques propres aux dénominations ; en outre, ils possèdent bien dans leur système d'origine le statut de dénominations. Cependant, ce statut dénominatif n'aboutit pas toujours pleinement, et ces formes connaissent une résistance à la stabilisation comme nom fixe de catégorie en discours.

Alors que la plupart des emprunts aux langues locales perdent généralement les marques d'autonymie que constituent les guillemets ou l'italique à partir de leur seconde occurrence<sup>380</sup>, certains conservent les guillemets et semblent ainsi résister à l'intégration, comme dans les exemples suivants :

225. Grand, fort, un peu rouquin, gesticulant, volontiers hilare, bellâtre et mi-cinglé, le commandant ou *bimbashi* a l'air autant d'un vieux lutteur forain que d'un gigolo de film américain. (Leiris 1934 : 288)

226. À peine arrivé, le *bimbashi*, parlant avec de grands gestes, envoie son pied dans le plateau à boissons, ce qui renverse tous les verres. (Leiris 1934 : 288)

227. Visite vespérale aux officiers – en la personne du *bimbashi* que nous trouvons, vêtu d'un pyjama rouge vif, en proie à une crise d'asthme et s'aérant au moyen d'un ventilateur portatif mû par un moteur à air chaud. (Leiris 1934 : 294)

Et il en va de même des occurrences suivantes de ce même xénisme. Il ne passe pas totalement de la mention à l'usage simple, et conserve les marques de modalisation autonymique.

De manière similaire, un terme emprunté peut être glosé à diverses reprises au sein d'un même texte, là où l'on pourrait s'attendre à ce que l'énonciateur considère que la définition du terme a été acquise au cours de la lecture du texte. On en trouve un exemple extrême dans le texte de Caillié (1830c) : celui-ci redéfinit à diverses reprises l'emprunt *coussabe*, qui ne pose pourtant pas de problème particulier de conceptualisation, puisque le mot désigne un référent

---

<sup>380</sup> Voir pour cela les analyses du chapitre 8 (section 2.) sur la stabilisation des dénominations.

concret (un type de vêtement). La glose accompagne bien entendu la première occurrence du mot :

228. Les Maures ôtèrent leurs coussabes (espèces de tuniques) et les mirent dans des chaudières pour les préserver de la pluie [...]. L'orage étant calmé, nous revêtîmes nos coussabes que nous trouvâmes très secs (Caillié 1830c : I, 77),

mais aussi, ce qui est moins habituel, la troisième :

229. Les jeunes princes, qui montaient de fort beaux chevaux, venaient caracolier autour de moi, me heurtaient, et me raillaient sur mon costume qui ne consistait qu'en un coussabe<sup>a</sup> fait d'une mauvaise pagne bleue qui tombait en lambeaux.  
a. Coussabe, espèce de blouse sans manches. (Caillié 1830c : I, 97)

Et l'on trouve encore d'autres gloses dans la suite du texte :

230. Ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter une tunique portent simplement un coussabe<sup>a</sup> fait de cinq coudées de guinée.  
a. On nomme coussabe une pièce d'étoffe de deux aunes de long sur trois quarts au moins de large, pliée en deux, et les laizes cousues ensemble, en laissant par le haut les ouvertures pour passer les bras ; on en fait une autre au milieu de l'étoffe pour passer la tête. C'est une chemise sans col et sans manches. (Caillié 1830c : I, 150)

Une telle redondance peut paraître étonnante dans la mesure où le terme de *coussabe* indexe un type de référents pour lequel il est assez aisé de se construire une représentation mentale ; cependant, le terme demeure instable, comme si l'énonciateur supposait qu'à chaque nouvelle mention de ce type d'objets, le sens de l'emprunt n'était plus activé dans l'esprit du lecteur, du fait de l'éloignement des occurrences de *coussabe* dans le texte. Ces gloses multiples semblent quelque peu didactiques, mais elles produisent également un effet d'instabilité de l'accès au sens, puisqu'il paraît nécessaire de revenir à diverses reprises sur le sens du xénisme, qui semble résister à l'intégration.

Cette résistance à l'intégration apparaît également avec des termes empruntés au français d'Afrique. Le cas est plus rare, dans la mesure où le sens spécifique d'un mot français, même s'il n'est pas enregistré en français standard,

est aisé à calculer et à retenir pour le lecteur. Mais il doit parfois sembler nécessaire à l'énonciateur de redéfinir le terme à plusieurs reprises, afin de construire une représentation précise du type de référents visés :

231. Mais je fus à même d'étudier [les Maures] assez pour les décrire, en remontant, en 1817, le Sénégal jusqu'aux escales ou entrepôts du commerce de la gomme, situées sur les bords du fleuve, et appelées escales des Trarzas et des Brakhnas ; ce sont les deux tribus les plus puissantes de cette partie du Sahara. (Mollien 1820 : 58)

232. Les Européens appellent escale une réunion de tentes que les Maures dressent ordinairement dans un endroit où le fleuve forme un coude : ce camp indique seul que le bord du fleuve est habitable. (Mollien 1820 : 64)

Les dénominations empruntées sont présentées par les énonciateurs comme ayant un sens en partie difficilement accessible à un lecteur ne connaissant pas l'Afrique ; la récurrence de ces phénomènes de résistance à l'intégration renforce en retour l'effet de didacticité produit par les récits de voyage.

Or, il n'est pas toujours aisé d'expliquer pourquoi tel terme emprunté ne se stabilise pas dans le discours par perte des marques de modalisation autonymique. On peut comparer le xénisme *bimbashi*, dont nous avons cité plus haut des occurrences, avec d'autres termes similaires apparaissant dans des contextes comparables au sein du même texte de Leiris : ainsi de *guérazmatch*, autre titre militaire abyssin qui apparaît dans les mêmes pages, mais qui se stabilise dès la seconde occurrence en perdant ses marques de modalisation autonymique :

233. Nous n'avons pas plus tôt pris contact avec ces gens que les ennuis attendus commencent : le guérazmatch<sup>a</sup> chef du poste des douanes (grand homme grisonnant à caban de laine noirâtre et classique pantalon serré tout le long de la jambe) est fort gentil, naturellement, mais déclare qu'il ne peut prendre sur lui de nous laisser entrer avec notre bateau.

a. Titre militaire abyssin, signifiant « chef de gauche ». (Leiris 1934 : 286)

234. Le gentleman abyssin douteux (souliers jaunes à élastiques, bas moutarde, shorts) qui sert d'interprète en langue anglaise au guérazmatch ajoute, tantôt en abyssin, tantôt en très mauvais

anglais, qu'il n'est pas sûr que cette permission nous soit accordée.  
(Leiris 1934 : 286)

*A priori*, il n'existe pas de différence entre cet emploi et celui de *bimbashi*. Mais l'effet produit par les deux mises en discours de titres est différent : lorsque l'emprunt ne se stabilise pas (dans le cas de *bimbashi*), l'énonciateur construit une représentation selon laquelle le terme demeure en quelque sorte un corps étranger par rapport au reste du discours en français.

Avec les emprunts et les termes du français régional portant des marques de modalisation autonymique sur plusieurs occurrences, on voit que des formes, qui sont pourtant de bonnes candidates au statut de dénomination, ne sont pas entièrement intégrées dans le discours et ne fonctionnent donc pas totalement comme dénominations stables et partagées de catégories, puisque leur emploi demande à être rejustifié. L'effet de présupposition et de connaissance partagée lié aux dénominations est comme suspendu. Ainsi, le processus de stabilisation du lien entre nom et catégorie qui est propre à la relation dénominate n'aboutit pas entièrement à tout coup, ce qui concourt dans une certaine mesure à l'instabilité du discours.

Pour tirer des conclusions plus générales sur le fonctionnement des formes de nomination, on peut dire qu'il existe donc deux classes au sein des formes ayant un statut dénominatif en discours (le quatrième statut de notre quadripartition) :

(1) d'une part, les formes qui s'intègrent totalement au discours en français, telles *guérazmatch*, et qui fonctionnent donc en discours comme de véritables dénominations intégrées ; si elles ne sont pas des formes appartenant au système du français, elles se comportent, dès leur deuxième occurrence, comme des formes totalement stabilisées en discours. Le processus de stabilisation est ici abouti dans le cadre du texte considéré (même si ces formes ne sont pas sémiotisées en langue, et ne viennent pas nourrir le système du français) ;

(2) d'autre part, celles qui, telles *bimbashi*, conservent une certaine hétérogénéité au discours. Le processus de stabilisation en discours n'est pas totalement abouti dans ce cas-là.

Ainsi, on peut représenter le processus de stabilisation sous la forme d'un axe allant des formes les moins stabilisées aux formes les plus stabilisées, avec des statuts intermédiaires entre les deux pôles traditionnellement mis en lumière de la désignation et de la dénomination :

(1) désignation-séquence d'items → (2) emploi désignatif en discours → (3) formes potentiellement dénominatives non stabilisées → (4) formes potentiellement dénominatives stabilisées en discours → (5) dénominations de langue

C'est ce même processus de stabilisation qui aboutit, pour l'emprunt – ou encore, pour sortir des questions posées par le corpus, pour la néologie –, à des termes pleinement intégrés au système de la langue, qui connaissent un processus abouti de sémiotisation. Le degré de stabilisation des emprunts que nous avons relevés dans le corpus – nous n'avons relevé que les emprunts marqués, ceux qui présentent des marques autonymiques et sont donc présentés comme non totalement intégrés –, correspond au stade qui précède celui de la sémiotisation en langue. Au-delà de ce stade correspondant au xénisme, les emprunts se fixent partiellement en pérégrinismes (*boubou*) ou en emprunts totalement intégrés (*opéra*). Les récits de voyage présentent ainsi l'intérêt de mettre en lumière la manière dont sont insérés les emprunts lors de leurs attestations précoces en discours, avant qu'ils ne viennent éventuellement s'intégrer au système de la langue.

Le fonctionnement des termes empruntés par les voyageurs est à mettre en perspective avec ce que Rey-Debove (1973) décrit sous le nom de *sémiotique de l'emprunt*. Son objet est de montrer le déroulement du processus par lequel passent les emprunts lexicaux avant de venir s'intégrer dans la langue emprunteuse. Selon l'auteur, cette intégration comporte trois phases principales :

(1) la phase métalinguistique autonymique :

le coq de bruyère à ailerons appelé *grous* aux États-Unis (Cuvier, exemple emprunté à Rey-Debove 1973)

(2) la phase à connotation métalinguistique autonymique :

j'étais au milieu d'un nid de [...] *coucarachas*, comme les Espagnols appellent certains insectes abominables de nos pays tropicaux. (Eyma, exemple emprunté à Rey-Debove 1973)

(3) l'aboutissement de l'emprunt :

il avait joué au poker toute la nuit en buvant du whiskey (Bourget, exemple emprunté à Rey-Debove 1973).

Le traitement que subissent les xénismes du corpus correspond aux deux premiers stades décrits par Rey-Debove (1973) ; mais la phase proprement sémiotique fait précisément défaut.

La condition pour que les xénismes viennent se fixer dans la langue est qu'ils soient repris d'un texte de voyageur à l'autre<sup>381</sup>, et qu'ils se diffusent dans la communauté des locuteurs du français. Mais cette fixation n'aboutit que pour une faible partie des termes empruntés dans le corpus.

Dans les textes du corpus, cette sémiotisation complète fait défaut. Alors que les emprunts sont des formes potentiellement dénominatives, elles peuvent résister à l'intégration au sein des textes, ce qui est un autre facteur suscitant l'effet d'instabilité de la référence, au côté de l'emploi des formes désignatives.

#### **1.4. Absence de reprise textuelle des formes de nomination**

Nous venons de voir en quoi des formes potentiellement dénominatives ne sont pas entièrement stabilisées et ne sont pas présentées comme allant totalement de soi dans le discours, en dépit d'occurrences multiples qui devraient permettre à l'énonciateur d'effacer les marques d'autonymie, comme c'est souvent le cas pour d'autres formes dans ces discours. Mais on trouve également de nombreux cas où il n'y a pas de stabilisation en discours des formes de nomination du fait que les catégories visées par ces formes ne connaissent qu'une occurrence unique, et du fait de l'absence de reprise textuelle pour les formes dénominatives.

---

<sup>381</sup> C'est de fait ce qui se passe avec les emprunts étudiés par Arveiller (1963), qui circulent à travers différents textes de voyageurs avant de se fixer en langue.



L'effet d'instabilité des représentations qui se dégage des récits de voyage tient en particulier au fait que beaucoup de catégories ne sont actualisées qu'une seule fois dans un même texte. Ceci tient à la configuration même du récit de voyage, structuré sur le mode du parcours. Nous pensons en outre que cette structuration influe sur les procédures de nomination des *realia* exotiques, qui fonctionnent fréquemment par listage de dénominations correspondant aux choses rencontrées le long de l'itinéraire. L'organisation du texte suivant le déplacement du voyageur, elle se fonde largement sur une énumération de choses vues ponctuellement, croisées au hasard des déplacements du voyageur. Beaucoup de types référentiels exotiques n'apparaissent qu'à une seule reprise au sein d'un même texte.

On le voit en particulier dans le texte de Gide, qui fonctionne par énumération et description d'espèces naturelles principalement, mais également d'objets manufacturés, qu'il observe le long de son itinéraire – nous donnons volontairement une énumération d'exemples juxtaposés les uns aux autres pour rendre compte de l'effet produit lors de la lecture du texte :

235. Un serpent noir très mince et assez long glisse et fuit. (Gide 1927a : 685)

236. Vu pour la première fois l'extraordinaire fruit des « barbadines » (passiflores). (Gide 1927a : 698)

237. Sur la plage, fuite éperdue des troupeaux de crabes, hauts sur pattes et semblables à de monstrueuses araignées. (Gide 1927a : 689, 1927b : 22)

238. Dès que le Ruby se met en marche, trois nègres commencent un assourdissant tam-tam, sur une calebasse et un énorme tambour de bois long comme une couleuvre, grossièrement sculpté et peinturluré. (Gide 1927a : 705-706)

239. On est reçu par un concert de quatre instruments : deux tambours, une sorte de clarinette et une trompette extrêmement longue et mince, qui se démonte ; elle rend des beuglements pleins d'harmoniques. (Gide 1927a : 871)

Le texte fonctionne par défilement d'objets vus, et donc par énumération de formes de nomination qui sont temporaires dans le sens où elles ne font pas l'objet d'une reprise textuelle. Ainsi, la représentation de l'univers étranger ne se trouve pas stabilisée dans le fil du texte.

La représentation de l'univers exotique peut dès lors apparaître comme contingente, dans la mesure où elle est constituée d'éléments disparates, qui ne sont ni repris dans le texte ni développés. En se plaçant du point de vue de la réception, les connaissances tant encyclopédiques que dénominatives bâties au fil du texte se caractérisent par leur instabilité. La construction d'un univers de sens partagé se révèle problématique dans la mesure où la représentation des différents types de référents qui défilent n'est pas amenée à être stabilisée.

## **2. Jugements d'appartenance catégorielle instables<sup>382</sup>**

L'effet d'instabilité de la référence a été saisi jusqu'ici dans son assise formelle, à travers le fonctionnement sémantico-référentiel et textuel de formes circonscrites. Nous allons maintenant étudier une seconde modalité de l'instabilité, qui tient à l'expression d'une difficulté pour l'observateur à identifier avec précision l'objet qu'il tente de retranscrire, ou à une difficulté à classer cet objet au sein des catégories dont il dispose. Ici, ce sont les jugements d'appartenance catégorielle qui se présentent comme instables, ce qui suscite également un effet d'instabilité des représentations construites dans le discours. Les catégorisations opérées en première instance sont mises en doute, ou concurrencées par d'autres catégorisations. L'effet général produit est celui d'une modalisation des catégorisations.

On travaillera ici sur des structures de modalisation des formes de nomination qui marquent un doute sur l'identification adéquate de l'objet par l'observateur, sur des phénomènes de recatégorisation liés à l'évolution des

---

<sup>382</sup> On ne révoquera pas ici les formes de nomination modalisées du type *une sorte de N*, qui ont déjà été longuement analysées ; cependant, elles introduisent bien entendu des catégorisations instables en ce que ces dernières sont approximatives, et ne permettent pas au lecteur de se représenter avec précision les types d'objets visés. Ces formes concourent donc à l'effet d'instabilité des représentations caractéristique du récit de voyage.

savoirs de celui-ci, ainsi que sur la mise en concurrence de deux ou plusieurs catégorisations possibles de l'objet.

## 2.1. Formes marquant un doute sur l'identification

Les énonciateurs signalent qu'ils éprouvent des difficultés dans l'identification d'un objet dont ils cherchent à rendre compte principalement par deux types de structures : des structures de modalisation qui reviennent sur une dénomination initialement proposée et l'interrogent dans son adéquation, et des structures procédant à la nomination du référent par contournement, en creux.

La structure *N (?)*, où le point d'interrogation modalise la forme de nomination initialement proposée, apparaît majoritairement dans la référence à des espèces naturelles, et exprime un doute sur l'identification qu'opère en première instance l'énonciateur :

240. Rencontre de deux superbes guépards (?) (Leiris 1934 : 121)

241. Passons un boa (?) de 3 m 50 de long. (Leiris 1934 : 171)

La difficulté d'identification peut s'expliquer dans ces contextes par une absence de compétence encyclopédique de la part du voyageur – en l'occurrence, Leiris s'intéresse bien plus aux objets culturels qu'aux espèces naturelles, conformément à son rôle d'ethnographe au sein de la mission Dakar-Djibouti dirigée par Marcel Griaule, et a probablement des connaissances qui ne sont que partielles dans le domaine zoologique ou botanique –, ou tout simplement par les circonstances qui ont pu rendre difficile l'observation de tel animal ou de telle plante. Dans cet autre exemple, l'auteur propose même une double catégorisation marquant un doute sur l'espèce dont relève tel animal avec lequel il a été en contact :

242. Notre cheptel s'est diminué d'une des civettes (ou fouine ?) morte cette nuit. (Leiris 1934 : 251)

Ces structures en *N (?)* marquent une modalisation épistémique engageant la modalité du <certain> : ils indiquent une incertitude sur l'identification de l'objet

par l'observateur. Ce qui est mis en doute, c'est l'aptitude même de l'énonciateur à catégoriser correctement l'occurrence visée, à reconnaître l'espèce dont elle relève.

## 2.2. Nomination par contournement

Dans les cas que nous venons de voir, si l'énonciateur émet un doute sur l'exactitude de l'identification de l'objet, il produit tout de même une forme de dénomination qui permet de catégoriser, même de manière approximative et sous modalisation, l'objet visé. Cependant, on trouve également des cas où cette identification difficile est marquée par une sorte de catégorisation « en creux » : la forme produite par l'énonciateur est une forme qui indique une difficulté de la part de l'énonciateur à ranger le référent dans une catégorie spécifique, et qui se présente comme une forme de nomination par contournement, signalant que l'énonciateur se trouve confronté à une absence de compétence dénominative. Certaines structures mettent l'accent sur le phénomène de manque de mot que connaît l'énonciateur ; la catégorisation du référent est problématique dans la mesure où celui-ci ne connaît ni précisément l'espèce dont il relève ni sa dénomination.

243. Ma route est toujours bordée de grandes herbes, au milieu desquelles on trouve des arbres rabougris. L'un d'eux porte des fruits comme des oranges, orangés lorsqu'ils sont mûrs. L'écorce est dure comme celle des noix, mais épaisse comme l'écorce des oranges ; à l'intérieur, des graines entourées d'une pulpe très juteuse et que les porteurs aiment beaucoup. (Allégret 1987 : 116)

L'espèce visée n'est pas dénommée précisément ; l'énonciateur procède ainsi par contournement, en opérant une catégorisation hyperordonnée (*fruit*) et en spécifiant la description par une analogie avec une espèce mieux connue des lecteurs français (*comme des oranges*). La séquence *fruits comme des oranges* apparaît comme une forme de catégorisation par défaut ; des *fruits comme des oranges*, ce ne sont justement pas des oranges, mais le lecteur n'apprend pas de quelle espèce précise de fruit il s'agit. L'effet produit réside dans l'impression que

l'énonciateur est confronté à un manque de dénomination, et qu'il procède par analogie pour contourner son absence de compétence dénomminative.

Alors qu'avec les formes *N (?)* l'énonciateur tente de produire une dénomination même s'il doute qu'elle soit adéquate, avec les formes que nous analysons ici, l'énonciateur ne cherche même pas à produire de dénomination, ce qui produit un fort effet de non orthonymie.

Mais dans les deux cas, l'effet discursif général qui est suscité est celui d'une catégorisation approximative ou analogique, et donc d'une indétermination et d'une instabilité des représentations.

### **2.3. Recatégorisations liées à l'évolution des savoirs de l'observateur**

Avec les faits de discours que nous venons d'étudier, l'instabilité dans la représentation des *realia* exotiques tient à une catégorisation partielle, soit que le jugement d'appartenance catégorielle soit immédiatement mis en doute, soit que la catégorisation procède par contournement ou de manière négative. Mais l'effet d'instabilité dans les catégorisations peut également tenir aux modes d'acquisition des connaissances par les voyageurs. Il arrive souvent que les voyageurs reviennent sur la catégorisation qu'ils ont initialement proposée pour rendre compte d'un objet exotique, dans la mesure où ils parviennent au fur et à mesure de leur séjour dans la région qu'ils visitent à une connaissance plus fine des réalités qu'ils observent. Ainsi, un objet initialement identifié comme relevant de tel type référentiel se voit recatégorisé dans un autre type, la seconde catégorisation étant au final jugée plus adéquate (la première catégorisation est *a posteriori* présentée comme fautive).

On relève ici des structures de reprise du type *le X, qui est en fait / à vrai dire un Y*, comme dans ces deux extraits de Leiris qui évoquent le même animal, identifié de manière erronée par le voyageur comme un chien de brousse, mais qui est en fin de compte un chacal :

244. Larget est très occupé par deux petits animaux : un petit chien de brousse qu'il possédait déjà lors de notre arrivée, et qui ressemble à un minuscule renard gris ; un pangolin, extravagante bête qui tient

à la fois du mammifère et du lézard outre qu'elle se roule en boule comme un hérisson ou un serpent. (Leiris 1934 : 249)

245. Le chien de brousse (qui, à vrai dire, est un chacal femelle) lui aussi m'a dérangé ; il a sauté sur mon lit, m'a léché la figure, a tiré sur les cordes de mon lit. (Leiris 1934 : 289)

On peut assimiler le phénomène à une sorte de rature textuelle : une première catégorisation est produite, puis elle est en quelque sorte effacée par une seconde. Ce procédé constitue une représentation mimétique du mode d'appréhension que l'observateur a eu du monde qui était nouveau pour lui. La représentation que l'énonciateur se fait des référents se modifie progressivement, et le texte retranscrit de manière mimétique cette évolution des savoirs. La première catégorisation est effacée, annulée par la seconde, présentée comme plus adéquate.

On le voit bien dans la série d'exemples suivants, où plusieurs catégorisations sont proposées pour un même référent, chacune effaçant la précédente, dans la mesure où elle est supposée rendre compte avec plus d'exactitude du référent :

246. Dans chaque village on nous offre une tournée de pipi [bière de mil] ou, à défaut, une bouillie qui ressemble à de la crotte, possède un goût exquis de chocolat praliné et n'est autre qu'un mélange d'arachides broyées et de miel. (Leiris 1934 : 195)

Les mentions suivantes du même type de référents corrigent cette première catégorisation qui se révèle erronée :

247. L'un d'eux apporte un poulet, quatre œufs et une écuelle de bois remplie de cette friandise que j'avais prise il y a deux jours pour des arachides au miel et qui n'est autre que de la purée d'une sorte de noisette. (Leiris 1934 : 197)
248. Nouveau tour en montagne, d'abord en auto puis à pied. Vaste consommation de graines d'arachide, de pipi, de purée de noisette. (Leiris 1934 : 199)

L'énonciateur calque, par les opérations de nomination, l'évolution de son propre savoir sur le type d'objets évoqué.

La sensibilité à de tels phénomènes d'instabilité de la référence et de modification de l'appartenance catégorielle dans le fil du texte pourrait nous inciter à nous appuyer sur la théorie des référents évolutifs (voir notamment Schnedecker & Charolles 1993a, Schnedecker & Charolles 1993b, De Mulder & Schnedecker éd. 2001, Achard-Bayle 2001a, 2001b). Cependant, les cas que nous étudions ne sont pas assimilables à ceux qui sont traités dans le cadre de cette théorie. Les référents évolutifs sont définis comme des

entités qui subissent, au fur et à mesure que le discours se développe, des transformations susceptibles d'attenter, plus ou moins gravement à leur état. (Schnedecker & Charolles 1993b : 197)

Cette théorie tente de rendre compte des phénomènes de référence et de coréférence qui apparaissent dans les contextes où des référents connaissent des processus de transformation ontologique (recettes de cuisine, énoncés mathématiques, récits de métamorphose, etc.), c'est-à-dire qui voient leur identité sortale se modifier. On s'interroge sur les conditions qui rendent possible ou impossible l'emploi des mêmes dénominations ou des mêmes chaînes anaphoriques pour un référent qui a subi un changement ontologique<sup>383</sup>.

S'il y a bien modification dans les extraits que nous analysons, il ne s'agit pas de transformations ontologiques : de ce point de vue, le référent reste bien le même d'une occurrence à l'autre, il ne voit pas se modifier son identité sortale ; c'est bien plutôt le point de vue porté par l'énonciateur sur l'objet qui subit un processus de modification. Dans les cas qui nous intéressent, il n'y a pas à strictement parler référence évolutive, mais catégorisation évolutive d'un même référent. Aussi cette théorie n'est-elle pas applicable aux phénomènes auxquels nous nous intéressons ici.

En revanche, nous avons relevé dans l'un de nos textes une série d'extraits tirés du journal de Leiris (1934) où la référence d'une même expression nominale est évolutive. Le cas est un peu différent de ceux que nous avons étudiés auparavant, où un même référent était désigné par des expressions référentielles

---

<sup>383</sup> Voir l'exemple célèbre du poulet dans les recettes de cuisine, repris de Brown & Yule (1983) : « Tuez un poulet actif et bien gras. Préparez-le au four. Coupez-le en quatre morceaux et faites-le rôtir avec du thym pendant une heure » (cité in Schnedecker & Charolles 1993a). Dans de tels contextes, les formes anaphoriques intègrent également les prédicats qui ont fait « évoluer » le référent.

différentes qui indiquaient une modification du classement de l'entité par l'énonciateur dans des types de choses, en fonction de l'évolution de ses savoirs. Cependant, la référence se modifie elle aussi sous le coup de l'évolution du savoir de l'observateur.

Dans la suite d'extraits qui nous intéresse ici, Leiris tente de rendre compte d'un objet rituel dont il a du mal à cerner la nature, la *mère du masque* : est-ce un instrument de musique, est-ce un masque ? Aussi au fil du texte vont être catégorisés par une même dénomination des référents ayant des identités sortales différentes. Ce sont les propriétés adjointes dans les gloses et les passages descriptifs qui, dans chacun des extraits, indiquent l'identité sortale que l'énonciateur juge successivement être la bonne pour l'objet :

249. Cette nuit, paraît-il, la « mère du masque » a pleuré : la mère du masque, petit instrument de fer qu'on conserve dans un trou. C'est un signe de mort. (Leiris 1934 : 123)

Lors de cette première appréhension de l'objet, la fonction de l'objet n'est pas clairement cernée par l'apprenti ethnologue. Cette première définition de l'objet est donc ensuite précisée, en fonction de l'évolution du savoir de l'observateur ; il est rangé dans une catégorie d'instruments de musique relevant d'une classification ethnomusicologique (*bull-roarer*), complétée d'une description à l'intention du lecteur non spécialiste :

250. Nous allons d'explication en explication. La mère du masque est un « bull-roarer », une pale fixée au bout d'une corde et qui vrombit quand on anime cette corde d'un mouvement de rotation. « On l'appelle la « mère » parce que c'est la plus grande, qu'elle boit le sang des femmes et des enfants ». (Leiris 1934 : 123)

Mais l'ethnologue en apprend au fur et à mesure plus sur cet objet :

251. J'apprends ce soir par un vieillard [...] que la « mère du masque » et le masque « maison à étages » ne sont qu'une seule et même chose, l'une étant « celle qu'on ne voit pas, l'autre celui qu'on voit, l'une la grande sœur, l'autre le petit frère », identiques par le tournoiement, puisque la mère du masque, bull-roarer, est une chose qui tournoie et que le masque, à la fin de sa danse, lui aussi tournoie. (Leiris 1934 : 136)



Et il se rend même compte que ses informateurs lui ont donné des indications erronées :

252. On m’a dupé : la véritable mère du masque n’est pas le bull-roarer, mais un gigantesque sirigué ou « maison à étages » [...]. Je suis furieux et mortifié d’avoir confondu les deux mères, la véritable avec le porte-parole, l’arbre géant avec le jouet. (Leiris 1934 : 145-146)

Enfin la représentation se stabilise, et la dénomination *mère du masque* peut être utilisée à bon escient pour désigner les masques gigantesques que sont les *sirigué* :

253. Visite à la caverne de Barna, où sont conservées cinq mères du masque gigantesques. La plus vieille, presque entièrement rongée par les termites, doit avoir deux ou trois cents ans. La plus grande, nous la sortons de la caverne comme un long serpent, pour la photgraphier. (Leiris 1934 : 153)

Contrairement aux cas précédemment étudiés, où l’on avait à chaque fois une seule entité extralinguistique et où ce qui évoluait était son classement dans un type de choses, ici l’on a affaire à une seule expression, *mère du masque*, et il s’agit de savoir quelles en sont les conditions d’applicabilité référentielle (à quel type d’objets peut s’appliquer cette dénomination ?). C’est donc le savoir sur les conditions d’emploi de la dénomination qui évoluent au fil du texte. Vont être classés sous la même dénomination des *realia* qui ont des identités sortales différentes. Mais cela tient au fait que dans la culture décrite, il y a assimilation entre les deux types d’objets, qui, pour être d’identité différente, partagent une nature commune : on peut dire que l’un est l’objet central – le masque *sirigué* –, l’autre en est une représentation symbolique – le *bull roarer*. La dénomination *mère du masque* est de fait polysémique.

S’il y a bien référence évolutive dans les extraits qui nous intéressent, en ce que la référence virtuelle de l’expression *mère du masque* évolue d’un passage à l’autre, le cas n’est pas là non plus assimilable à celui des référents évolutifs. En effet, il n’y a pas métamorphose ontologique du référent, mais modification des savoirs de l’énonciateur sur la référence virtuelle de la dénomination *mère du masque*.

Avec ces derniers exemples, on voit que, si l'on se place du côté de la réception, il peut être difficile pour le lecteur de construire une représentation précise de la classe d'objets visée. De tels modes de recatégorisation ne concourent pas *a priori* à instituer un univers de référence partagé et stable.

Mais l'effet d'instabilité produit par ces diverses catégorisations successives est lié ici clairement au genre discursif : en effet, Leiris, s'il appartient à une mission ethnographique, écrit là non pas une monographie ethnologique, mais un carnet de route, rédigé au jour le jour ; ainsi, la catégorisation se fait au fil de la conceptualisation de l'objet par l'observateur et suit l'évolution de son savoir.

S'il y a instabilité, elle se situe ici dans l'interaction entre l'extralinguistique et le point de vue de l'observateur. En outre, les savoirs de ce dernier finissent par se stabiliser, comme le montre la seconde partie de la structure *le X qui est en fait / à vrai dire un Y*, à valeur de correction (*en fait / à vrai dire*) ; la seconde catégorisation est donnée pour adéquate, contrairement à la première. Ce type de structures ne nous amène pas à conclure à une instabilité foncière de la catégorisation, comme le font les approches développant une conception constructiviste ou ethnométhodologique de cette opération (Mondada 1994, Dubois & Mondada 1995, Apothéloz & Reichler-Béguelin 1995, Berthoud 1999), pour lesquelles toutes les catégorisations sont instables et négociables en contexte. Nous observons à travers ce type de formes que l'instabilité, si elle est bien présente, est localisée, et portée par certaines structures de langue circonscrites.

Or, l'objet auquel réfère ici l'énonciateur n'est pas purement discursif, il a bien une existence objective dans le monde extralinguistique. Et ce n'est pas cet objet qui évolue, mais le regard qui est porté sur lui ; il s'agit d'un problème d'interaction entre l'objet et l'observateur, dont les savoirs se modifient, puisqu'il fait une première identification erronée puis apporte une correction.

Ici, on voit bien que l'objet de discours n'est pas foncièrement instable. Certes, le discours modèle les référents, mais il y a bien une stabilité intersubjective, les co-énonciateurs s'entendent sur le type de choses dont il s'agit. Il y a bien une catégorisation préférentielle de l'animal en question, qui peut être jugée exacte.

## 2.4. Catégorisations concurrentes

Nous avons étudié plus haut les formes du type *N* (?) qui marquent un doute sur l'identification correcte du référent par l'observateur ; nous allons voir maintenant des structures qui produisent un effet similaire de doute quant à l'adéquation de la catégorisation opérée. Il s'agit des structures par lesquelles une première forme de nomination est complétée et/ou remplacée par une seconde forme de nomination.

Nous allons traiter ici de structures doubles qui sont des « formes de couplage méta-énonciatif de deux 'manières de dire' » (Authier-Revuz 1987 : 55). Il s'agit ici d'un type particulier de boucles réflexives revenant sur une première forme de nomination, et fournissant une forme de nomination concurrente ; entre les deux formes proposées, il paraît pour l'énonciateur difficile de choisir. On trouve là des structures du type *(dét.) X, ou (dét.) Y*. Ces structures se distinguent des structures *(dét.) X ou (dét. Ø)* vues au chapitre 6 (du type *togouna ou abri pour les hommes*)<sup>384</sup>, qui proposent un simple équivalent sémantique de *X* et donnant accès au sens de ce dernier. Ces gloses étant adjointes à des emprunts, elles en constituent des traductions ; on note de plus que la glose introduite par *ou* ne comporte généralement pas de déterminant, ce qui indique que *Y* est en mention, et non en usage.

Les structures qui nous intéressent ici ne sont pas assimilables à celles que nous venons de rappeler, tout d'abord parce que la première nomination n'est pas un emprunt, et donc la seconde ne constitue pas une traduction de cet emprunt ; ensuite, parce qu'elles ne tendent pas à l'équivalence sémantique entre les deux formes de nomination : elles mettent en place une alternative :

254. Hier soir, arrêt à N'Kounda, sur la rive française. Étrange et beau village, que l'imagination embellit encore ; car la nuit est des plus obscures. L'allée de sable où l'on s'aventure luit faiblement. Les cases sont très distantes les unes des autres ; voici pourtant une sorte de rue, ou de place très allongée ; plus loin, un défoncement de terrain, marais ou rivière, qu'abritent quelques arbres énormes d'essence inconnue ; et, tout à coup, non loin du bord de cette eau cachée, un petit enclos où l'on distingue trois croix de bois. (Gide 1927a : 701)

---

<sup>384</sup> Section 1.

L'énonciateur propose une première catégorisation du référent visé (*une sorte de rue*), qui est immédiatement mise en doute et remplacée par une seconde catégorisation (*[une sorte] de place très allongée*). Cependant, les deux catégorisations sont aussi valables l'une que l'autre, ou plutôt aussi approximatives l'une que l'autre. L'énonciateur semble éprouver une difficulté à dire si le type de lieu qu'il observe est une rue – cette première catégorisation est d'ailleurs modalisée par *une sorte de*, ce qui indique que ce n'est pas tout à fait ce que l'on imagine être une rue –, ou une place – et si c'est une place, c'est une place non prototypique du fait de sa forme très allongée. Le jugement d'appartenance catégorielle est donc partiellement suspendu, l'une ou l'autre des catégorisations proposées ne convenant pas tout à fait pour décrire le lieu visé. Le fait que deux catégorisations soient proposées pour un même référent indique que celui-ci ne relève ni tout à fait de l'une ni tout à fait de l'autre catégorie, l'emploi de deux formes de nomination impliquant qu'elles viennent se modaliser mutuellement.

Dans ce type d'emploi, il ne s'agit pas à proprement parler d'une recatégorisation – contrairement aux cas vus précédemment, où l'objet est identifié avec plus d'exactitude lors de la seconde occurrence –, mais plutôt de catégorisations concurrentes, dans la mesure où le classement opéré par la première forme de nomination n'est pas effacé par la seconde, et dans la mesure où la seconde forme de nomination ne modifie pas l'identité sortale du référent. La seconde catégorisation ne vient pas remplacer la première, comme étant supposée plus exacte ; le référent est présenté comme tenant à la fois de l'une et de l'autre catégorie, tout en n'étant réductible ni tout à fait à l'une ni tout à fait à l'autre ; il se situe à l'intermédiaire entre les deux.

De tels phénomènes concourent à créer des représentations instables, puisque l'effet discursif produit est celui d'une difficulté à catégoriser avec précision les *realia* exotiques, qui sont présentés comme n'entrant pas tout à fait dans les catégories que l'on connaît habituellement en Occident. Il s'agit de phénomènes de modalisation qui donnent la représentation pour mouvante, instable.

## 2.5. Décatégorisations

Nous allons maintenant étudier des phénomènes qui produisent un effet d'instabilité nettement plus marqué, dans le sens où les référents, après avoir été catégorisés, font l'objet d'une décatégorisation, en ce que la seconde catégorisation proposée est elle-même instable. Ceci recoupe deux types de phénomènes. Soit les formes de nomination utilisées pour rendre compte de *realia* sont interrogées et mises en doute dans leur adéquation, par le recours à des boucles réflexives mettant en question le fonctionnement des dénominations et de la langue. Soit un objet qui est d'abord rangé dans une catégorie est par la suite représenté comme une chose indifférenciée, par effacement de toute indication sur sa catégorie d'appartenance, ce qui passe par l'emploi d'une forme anaphorique décatégorisante.

### 2.5.1. Boucles réflexives de mise en questionnement de la langue

On trouve tout d'abord différents types de structures qui opèrent un retour réflexif sur la première catégorisation d'un référent mise en place par la forme de nomination initiale, et qui débouchent sur une mise en questionnement du fonctionnement de la langue, sur son adéquation vis-à-vis des réalités à décrire. De tels phénomènes convoquent à plein la fonction métadiscursive que nous avons signalée comme l'une des caractéristiques du récit de voyage<sup>385</sup>. On peut regrouper ces formes en deux ensembles : (1) des structures où la non coïncidence mot-chose résulte d'un souci de simplification didactique ; (2) des structures revenant polémiquement sur des jugements catégoriels qui pourraient être effectués par d'autres locuteurs.

#### 2.5.1.1. Boucles réflexives et didacticité

On trouve un premier ensemble de formes opérant un retour méta-énonciatif sur la première dénomination et qui indiquent que celle-ci n'avait été employée que par souci de didacticité, afin de s'adapter aux savoirs du lecteur.

---

<sup>385</sup> Cf. notamment chapitre 3, section 1.1.4.

Cette forme de nomination initiale n'avait été proposée qu'en première approximation pour décrire le référent et le rattacher à une classe d'objets susceptible d'être connue du lecteur. Mais la catégorisation est présentée comme inexacte par l'énonciateur, qui opère un retour explicitement méta-énonciatif sur cette dénomination en la mettant en question. C'est notamment le cas de la structure *X j'ai dit X, mais* :

255. D'abord une marche très accentuée, un pied, puis l'autre, le talon frappant le sol d'une attaque brève qui secoue très fort les crotales que les femmes attachent au-dessus du mollet [...]. J'ai dit « crotale » par simplicité ; en réalité ce sont des cornets de jonc treillissé, fermés à la pointe par une natte de fil. (Gide 1928b : 313)

Contrairement aux cas, traités plus haut, de catégorisations concurrentes, qui marquent une hésitation sur la catégorisation supposée exacte du référent (du type *une sorte de rue ou de place...*), l'énonciateur introduit ici une réflexion sur l'adéquation des dénominations qu'il emploie vis-à-vis des choses qu'il souhaite décrire. Ce n'est plus seulement la classification de l'objet (son appartenance ou sa non appartenance à une catégorie d'objets) qui est mise en doute, mais également la dénomination qui apparaît *a priori* disponible pour en rendre compte. L'énonciateur met ici en question l'emploi qu'il fait de la langue par souci de didacticité, ce dernier amenant à opérer des approximations ; l'énonciateur interroge en même temps l'adéquation de la dénomination à valeur générique *crotale*, qui relève d'une classification ethnomusicologique, pour dire la spécificité de l'objet qu'il cherche à décrire, et qui ne présente pas les caractéristiques définitoires de la catégorie des crotales. Il souligne la non coïncidence de la dénomination proposée en première instance à la chose évoquée. Il propose ensuite une redescription qui lui semble plus adéquate (*ce sont des cornets de jonc treillissé, fermés à la pointe par une natte de fil*). Une telle structure concourt à l'instabilité des représentations en ce qu'elle souligne la non coïncidence des mots dont dispose l'énonciateur aux objets africains, ainsi que la difficulté qu'il y a à proposer des dénominations plus adéquates.

Nous avons relevé une autre structure qui, dans une certaine mesure, concourt au même effet – c'est la structure *X, disons Y* :

256. À l'étape, trois bœufs à l'attache nous sont offerts pour nos porteurs (nous n'en n'acceptons qu'un) ; des jattes d'un lait excellent, dont j'arrive à boire des quantités incroyables, et de fausses pistaches grillées – disons plus simplement, des cacahuètes. (Gide 1928b : 435)

L'effet est semblable à celui du cas précédent, même si le cheminement emprunté est différent : tout d'abord le voyageur propose une désignation qui a valeur descriptive, *fausses pistaches grillées*, mais qui est approximative (comme le montre la modalisation par *fausses*), puis dans un second temps, par un retour explicitement méta-énonciatif (*disons plus simplement*), il propose une forme à valeur apparemment dénomminative. Mais cette dénomination est elle-même approximative, comme le souligne *plus simplement*, qui semble indiquer que l'énonciateur procède ici à une simplification afin de s'adapter didactiquement aux connaissances des lecteurs français, qui pourront ainsi se faire une représentation approximative de l'espèce visée.

Ces formes, produites par adaptation didactique, sont cependant marquées par une inadéquation partielle aux réalités à représenter, ce qui souligne la non coïncidence de la langue dont dispose le voyageur aux choses à dire, et met en lumière la représentation que les énonciateurs se font de la langue, jugée inadéquate à rendre compte des réalités étrangères.

#### **2.5.1.2. Boucles réflexives polémiques**

Le deuxième ensemble de formes est constitué par des structures revenant polémiquement sur des jugements catégoriels qui pourraient éventuellement être effectués par d'autres locuteurs, qu'il s'agisse de locuteurs indigènes ou d'un éventuel autre observateur occidental qui aurait à parler de ces réalités étrangères. L'énonciateur propose une première catégorisation, mais opère un retour réflexif soulignant qu'il s'agit d'une dénomination qu'il ne prend pas en charge, qu'il met à distance de manière polémique en la prêtant à d'autres et en indiquant qu'elle n'est pas adéquate à la réalité à décrire. Les formes que nous allons analyser ici sont proches des structures *N (?)* que nous avons traitées dans les formes de nomination instables, ou encore des structures à doubles formes de nomination présentées comme concurrentes du type *une sorte de rue, ou de place très*

*allongée* vues plus haut, en ce qu'elles mettent également en doute la catégorisation du référent. Cependant, elles s'en distinguent dans la mesure où elles sont explicitement méta-énonciatives et introduisent donc une interrogation sur le fonctionnement de la langue ou sur son usage. Si les formes en *N* (?) marquent un doute sur l'identification de l'objet et la justesse de l'observation faite par le voyageur, les formes que nous étudions ici mettent en doute la capacité de la langue à rendre compte avec précision des référents visés.

Avec les structures que nous étudions ici, l'énonciateur indique que la catégorisation habituelle, préférentielle, qui peut être faite d'un type d'objets se révèle en fait inadéquate. Il s'oppose ainsi au discours d'autres locuteurs, à la manière dont le plus grand nombre pourrait nommer et catégoriser ces référents.

C'est cette valeur qu'assument les structures du type *X*, si l'on peut appeler ainsi :

257. Katakouo est un énorme village de près d'un kilomètre de long.  
Une seule rue, si l'on peut appeler ainsi cette interminable place oblongue aux côtés de laquelle toutes les cases sont alignées. (Gide 1927b : 123)

La catégorisation initiale proposée, qui est la catégorisation préférentielle du type d'objet, celle que le plus grand nombre de locuteurs seraient susceptibles d'opérer, est présentée comme approximative, comme ne rendant pas compte avec précision du référent spécifique visé. L'énonciateur revient sur la première dénomination utilisée parce que la réalité décrite ne correspond pas tout à fait ce que l'on entend habituellement par *rue*.

Ces structures indiquant une non coïncidence des mots aux choses mettent en cause le fonctionnement de la langue ou l'usage qui est fait par certains de la langue. Ce qui est mis en question, c'est soit son adéquation aux réalités africaines spécifiques à décrire (la dénomination *rue* dans le premier exemple ne convient pas tout à fait pour le type de lieu urbain à décrire, la langue dont dispose le voyageur n'est donc pas tout à fait adaptée pour dire la réalité qu'il observe), soit l'emploi qui est susceptible d'être fait par le plus grand nombre, ou qui est effectivement fait par les locuteurs indigènes, de dénominations qui, pour le voyageur, ne semblent pas adéquates aux choses qu'elles sont censées décrire. Ainsi, les boucles réflexives de mise en questionnement de la langue ou de



l'emploi qui est fait de la langue opèrent une décatégorisation des objets décrits (la rue décrite dans l'exemple précédent n'est pas vraiment une rue, ou pas tout à fait ce que l'on appelle habituellement une rue).

On peut considérer que les structures à boucles réflexives de mise en questionnement de la langue, plutôt que d'opérer une catégorisation stable, procèdent en un double mouvement consistant à produire une première catégorisation approximative, puis à mettre en doute méta-énonciativement l'adéquation de la forme de nomination proposée. La catégorisation est mise en question dans sa pertinence, mais aucune catégorisation concurrente n'est ici proposée.

Cependant, ce type de gloses apparaît plus volontiers avec la nomination d'objets sociaux, qui sont particulièrement susceptibles de faire l'objet de débats portant sur leur qualification<sup>386</sup>.

Dans l'extrait suivant, l'énonciateur remet polémiquement en question la catégorisation, opérée par les locuteurs indigènes, d'*esclave*, pour des personnes qui ne lui semblent pas être traitées comme de véritables esclaves :

258. Les rumbdés, dont j'ai eu occasion de parler plusieurs fois, sont des établissemens qui font honneur à l'humanité ; chaque village, ou plusieurs habitans d'un village, rassemblent leurs esclaves, en leur enjoignant de se bâtir des cases voisines les unes des autres ; cette réunion s'appelle *rumbdé*. On choisit un chef parmi ces esclaves ; ses enfans, s'ils en sont dignes, occupent sa place après sa mort. Ces esclaves, qui n'en portent que le nom, labourent le champ de leurs maîtres ; et lorsqu'ils voyagent, ils les suivent pour porter leurs fardeaux. Jamais on ne les vend quand ils sont parvenus à un âge un peu avancé, ou qu'ils sont nés dans le pays [...] ; mais celui qui se conduit mal est livré au maître par ses camarades, pour qu'il le vende. (Mollien 1822 : II, 189)

Ce qui est mis en question, c'est l'adéquation du nom *esclaves*, employé par les locuteurs indigènes, aux représentations typiques liées à ce statut (maltraitance, etc.).

En plus de la valeur polémique, ces boucles réflexives de non coïncidence mot-chose introduisent souvent un jugement axiologique sur l'objet visé, comme on peut le voir avec cet autre exemple :

---

<sup>386</sup> Cf. ce que nous avons dit sur ce point dans le chapitre 2, section 1.2.

259. Nous ne terminerons point ce sujet sans donner à nos lecteurs une idée de la littérature des tribus qui habitent ces montagnes, si toutefois on peut appeler littérature les contes de vieilles femmes avec lesquels les mères endorment leurs enfants. (Arbousset 1842a : 119)

Le voyageur dévalorise les contes récités par les gens du peuple qu'il décrit, et considère qu'ils ne relèvent pas de la littérature. Il revient sur la première qualification, indiquant que les productions littéraires locales ne sont pas dignes d'être considérées comme de la littérature, ne correspondent pas à la représentation de ce que l'on définit comme littérature dans les sociétés supposées avoir un plus haut degré de culture et de civilisation.

Il en est de même dans l'exemple suivant, où Mollien met en question polémiquement l'emploi du mot *mariage* pour l'union qui est pratiquée chez les Wolofs :

260. Doit-on appeler mariage une union presque fortuite, où l'on peut quitter le lendemain la femme que l'on a prise la veille ? (Mollien 1822 : I, 166)

La glose en *ou plutôt*, adjointe à une première dénomination en français<sup>387</sup>, a nettement une valeur de disqualification<sup>388</sup> :

261. Leur goût naturel de la vie nomade est d'ailleurs développé par leurs idées religieuses, ou plutôt par la superstition étroite de leurs croyances. (Brazza 1887 : 46)

262. Il est assez délicat de parler des mœurs, ou plutôt de l'absence de moralité des Bakalais. (Brazza 1887 : 47)

---

<sup>387</sup> Dans le chapitre 6, nous avons traité de gloses adjointes à des termes empruntés ; ici, nous parlons de gloses adjointes à des dénominations du français. Leur valeur est plus nettement polémique.

<sup>388</sup> On peut rapprocher ce fonctionnement du marqueur de glose *ou plutôt* de celui de *c'est-à-dire*, pour lequel Steuckardt (2003) montre qu'à côté de ses emplois didactiques visant l'explication, il peut assumer également une fonction polémique. L'auteure, généralisant à partir de ce marqueur, distingue deux fonctions des gloses, les *gloses didactiques* et les *gloses polémiques*. Ces dernières instaurent un « transcodage allant du discours mensonger de l'adversaire vers le parler vrai du locuteur » (240) (par exemple « Nous la retrouvons encore dans la pénitence, c'est-à-dire, dans le pouvoir que s'arrogent les prêtres de quelques sectes, de remettre, au nom du ciel, les péchés qu'on leur a confessés », Holbach 1756).

Le référent est tout d'abord catégorisé de manière neutre, par les formes *idées religieuses*, *mœurs*, qui en soi ne portent pas de connotation positive ou négative. Mais la forme initiale de nomination est remplacée par une seconde qui fait apparaître *a posteriori* la première comme inadéquate ; la relation introduite par *ou plutôt* est une relation orientée, qui impose de considérer la seconde manière de dire comme préférable à la première, comme plus adéquate à la réalité désignée. De façon polémique, l'énonciateur s'oppose à une manière consensuelle de catégoriser les faits visés, mais qui ne lui semble pas adéquate (on pourrait par exemple paraphraser le deuxième énoncé par *Il est assez délicat de parler de ce que certains seraient tentés d'appeler les mœurs des Bakalais, mais il vaut mieux appeler cela une absence de moralité*).

Or, on note que dans ces configurations doubles, la forme de nomination initiale est un terme descriptif neutre (*idées religieuses*, *mœurs*) assurant une identification et une catégorisation globale au sein de la classification des pratiques sociales. Les reformulations, qui s'opèrent par des termes axiologiques négatifs (*superstition étroite*, *absence de moralité*), portent quant à elles des jugements de valeur moraux négatifs et disqualifient les faits religieux ou les mœurs dont il s'agit.

Ce type de structures intervient principalement pour la nomination d'objets sociaux ou de personnes, plus que pour la nomination d'objets concrets. De fait, autour des objets sociaux s'opposent très souvent différents points de vue ; c'est pourquoi les gloses polémiques sont typiquement susceptibles d'apparaître pour ce type de référents. Le problème n'est pas ici un problème d'identification de l'objet par l'observateur, du fait d'un représentant non prototypique d'une catégorie ; il s'agit bien davantage d'une question de qualification<sup>389</sup>. En outre, les exemples cités sont extraits du texte de Brazza, qui est un représentant typique de la doctrine impérialiste : ces gloses axiologiques donnent à voir son idéologie. Ainsi, les gloses polémiques constituent des points de saisie privilégiés des positionnements idéologiques.

Ces structures superposent ainsi plusieurs opérations : (1) une catégorisation par une première dénomination, (2) un jugement sur l'adéquation

---

<sup>389</sup> Nous mettons en lumière l'influence des différents types de formes sémantiques sur la catégorisation au chapitre 8 (section 3.).

de la dénomination considérée comme approximative, (3) une remise en question polémique de l'adéquation de cet usage, (4) parfois, un jugement axiologique.

Mais on trouve aussi des structures plus explicitement décatégorisantes. Ce sont des structures textuelles consistant à revenir sur une première catégorisation de l'objet et à décatégoriser cet objet, par l'emploi de formes qui ont pour valeur d'extraire un objet de sa catégorie d'appartenance. Il s'agit là des structures de reprise anaphorique par *cela* ou *quelque chose*.

### 2.5.2. Formes anaphoriques décatégorisantes<sup>390</sup>

*Ça / cela* et *quelque chose*, dont les fonctionnements sont comparables<sup>391</sup>, ont pour trait sémantique commun l'absence de dénomination ou de classification référentielle (Kleiber 1987b) ; ils renvoient à des référents qui ne sont pas classifiés – ou catégorisés dans notre terminologie. Nous nous intéressons à des emplois discursifs spécifiques de *cela* et de *quelque chose*, dans des configurations de reprise anaphorique, après que le référent a été catégorisé en première mention par une forme de nomination. Nous traiterons ici des formes *cela* et *quelque chose* opérant la « décatégorisation » d'un référent qui a été précédemment catégorisé par une forme de nomination initiale. Elles produisent dans ces emplois un effet de déstabilisation des représentations.

#### 2.5.2.1. Reprise anaphorique par *cela*

Dans un emploi en première mention, le pronom *cela / ça*, a pour fonction de pointer un référent sans le catégoriser<sup>392</sup>. Charolles (2002) parle pour le référent visé d'*entité non classifiée* :

---

<sup>390</sup> Charolles (2002 : 116) parle de *noms déclassifiants* pour des noms comme *chose*, *bidule*, *truc* ou *machin*, en première mention. Nous préférons parler ici de formes *décatégorisantes*, conformément à la terminologie que nous avons adoptée au chapitre 2. En outre, nous traitons ici non pas de formes en première mention, mais de formes anaphoriques reprenant des formes linguistiques qui en première mention catégorisent le référent. L'opération de décatégorisation est donc seconde dans notre perspective, elle renvoie à des procédures de reprise et non à la référence initiale à une catégorie d'objets.

<sup>391</sup> Cf. Kleiber (1987b), qui traite de pair le mot *chose* (et son composé *quelque chose*) et le mot *ça*.

<sup>392</sup> Pour l'étude du fonctionnement de ce pronom, voir notamment Blanche-Benveniste *et al.* (1984), Corblin (1987), Kleiber (1994).

Tous les emplois de *ça* ont en commun de saisir le référent comme une entité non classifiée. Cela est particulièrement clair pour les assemblages conjoncturels d'objets hétéroclites qui ne correspondent à aucune catégorie établie et pour lesquels les langues n'offrent pas de noms spécifiques. (Charolles 2002 : 116)

Il s'agit là du fonctionnement général de ce pronom. Remarquons que nous n'avons pas trouvé dans le corpus d'occurrences de *ça* en première mention, ce qui tend à indiquer que les énonciateurs cherchent à catégoriser de manière minimale les objets exotiques dont ils rendent compte.

Dans les emplois habituellement analysés, *cela* peut apparaître également en reprise anaphorique :

Paul gifla Berthe. Cela ne plut guère à la jeune femme. (exemple emprunté à Kleiber 1987b : 116)

Dans cet exemple, *cela* sert d'anaphore résomptive pour renvoyer à l'événement désigné par l'ensemble de la phrase précédente.

Cependant nous nous intéressons à un emploi discursif particulier de *cela*, qui apparaît non pas en première mention, ni en anaphore résomptive d'une structure phrastique, ni pour renvoyer à un assemblage d'objets hétéroclites. Les cas qui nous intéressent ici sont des occurrences de *cela* en seconde mention d'une classe d'objets qui a été introduite en discours par une forme à valeur catégorisante – l'antécédent permet donc de renvoyer à des objets qui relèvent bien d'une catégorie précisée :

263. L'arbre sous lequel nous sommes installés est sacré [...]. C'est sous cet arbre que l'on fait les cérémonies qui précèdent l'ouverture de la saison de pêche. Les Massas lui ont construit un petit autel en *banco*<sup>a</sup>, contre le tronc. L'arbre est très curieux. On ne sait pas ce qui fut le tronc primitif. Cela a l'air d'être une centaine de racines tressées ensemble.

a. Mélange d'eau, argile, paille hachée et excréments d'animaux, formant une sorte de torchis ; lissé à la main, il acquiert parfois le poli et la patine du bronze. (Allégret 1987 : 217)

264. Nous sommes sur un plateau couvert d'une petite herbe verte, haute de 30 cm environ, et d'arbres. Cela ressemble un peu à un verger, mais c'est très différent. (Allégret 1987 : 120)

Dans le premier de ces extraits, *cela* reprend l'ensemble des deux phrases précédentes qui décrivent l'arbre : ainsi, ce qui est un arbre est simplement représenté comme un amas de racines n'ayant plus les caractéristiques morphologiques qui permettraient de le catégoriser comme arbre. L'énonciateur met l'accent sur l'effet d'étrangeté produit par ce qu'il observe. Dans le second exemple, c'est l'ensemble du paysage évoqué par la description précédente qui est repris par *cela*, et qui est donc représenté de manière floue, ce qui est d'ailleurs confirmé par l'analogie déniée qui vient par la suite, puisque l'énonciateur compare ce qu'il voit à un verger tout en mettant l'accent sur la différence (*mais c'est très différent*), sans précision supplémentaire.

Il s'agit là d'un fait discursif qui indexe la difficulté à nommer et à décrire éprouvée par les voyageurs, et en particulier ceux qui n'assignent pas de but scientifique à leur texte<sup>393</sup>. On peut y voir la recherche d'un effet de style littéraire.

Selon Kleiber (1987b), *cela* est typiquement la forme qui sert à désigner ce dont on ne connaît pas le nom. Or, on voit dans les exemples du corpus que ce n'est pas exactement de cela qu'il s'agit. On le remarque en particulier avec cet extrait :

265. Les arbres portent de petits...fruits...ronds...appelés [...]. Cela ressemble d'aspect à la nèfle, mais c'est sucré et gluant, un peu astringent, pas désagréable. (Allégret 1987 : 204)

La dénomination en langue locale n'est pas lisible dans le carnet de notes d'Allégret, mais la présence d'un prédicat appellatif (*appelés [...]*) indique que le voyageur a entendu le nom de ce fruit. Ainsi, *cela* ne sert pas simplement à désigner des choses dont on ne connaît pas le nom, mais il sert, dans les contextes discursifs que nous étudions, à décatégoriser des référents qui ont été catégorisés en première instance par une forme nominale permettant d'affilier le référent visé à une classe d'objets bien déterminée. Le *cela* anaphorique attesté dans les textes du corpus concourt donc à déstabiliser les jugements d'appartenance catégorielle, et participe à cet effet d'instabilité que produit le récit de voyage.

---

<sup>393</sup> On trouve en particulier ce procédé dans les carnets de route de Gide (1927b, 1928b), comme nous le verrons au chapitre 9, et dans celui d'Allégret (1987).

*Cela* peut également reprendre tout un SN descriptif détaillant les propriétés d'un objet :

266. Nous trouvâmes [le chef de village] couché dans sa case, sur une espèce de banquette en terre, élevée de six pouces au-dessus du sol, ayant trois pieds de large et six pieds et demi ou sept de longueur, sur laquelle était étendue une natte : à l'un des extrémités de ce lit de repos, on avait mis une planche bien façonnée, sur laquelle portait une autre petite tringle de bois de six pouces de large, pour tenir la tête un peu élevée ; cela lui servait d'oreiller. (Caillié 1830c : I, 252)

Kleiber (1987b) note que *cela* est adjectif ; pour le cas qui nous intéresse, l'énonciateur reprend par une forme adjectivale une séquence linguistique comportant plusieurs traits descriptifs, ce qui tend à effacer les propriétés décrites pour l'objet. En outre, l'anaphore en *cela* produit l'effet d'une impossibilité à dénommer la chose vue par une dénomination stable, alors que le référent aurait pu faire l'objet d'une recatégorisation précise. L'effet produit est celui d'une indétermination ou d'une instabilité dans la catégorisation des objets observés.

#### **2.5.2.2. Reprise anaphorique par *quelque chose***

Un effet similaire est produit par la reprise anaphorique en *quelque chose*, que Kleiber (1987b) met en parallèle avec le fonctionnement de *chose* et de *ça*. Il note que le mot *chose* sert pour les référents non nommés ou appréhendés comme non nommés, et que *quelque chose* apparaît dans les situations d'indétermination où un locuteur n'a pas reconnu un objet extralinguistique délimité et ne peut pas dire ce que c'est. Mais l'auteur n'évoque pas les cas où *quelque chose* apparaît en reprise anaphorique d'un référent déjà catégorisé, ce qui est attesté dans le corpus. Dans l'extrait suivant, l'emploi de *quelque chose* est comparable à celui du *cela* anaphorique que nous venons d'analyser :

267. Dans les rues principales et sous les grands arbres aux branches déployées qui abritent les petites places, il y a un marché perpétuel, quelque chose qui ressemblerait aux marchands des quatre saisons. (Allégret 1987 : 205)

*Quelque chose* renvoie ici à un référent qui a déjà été nommé auparavant ; il décatégorise le marché et en propose une représentation vague ; en effet, *quelque chose* ne dit rien sur les entités auxquelles le pronom s'applique, il ne les décrit pas. C'est seulement la description analogique subséquente (*qui ressemblerait aux marchands des quatre saisons*) qui mentionne des propriétés du référent ; mais on note que cette analogie est elle-même modalisée par l'emploi du conditionnel *ressemblerait* : il semble que ce dont il s'agit dans cet extrait soit difficile à ramener entièrement à ce qui est susceptible d'être connu des lecteurs.

Les formes anaphoriques décatégorisantes *cela* et *quelque chose* sont l'un des procédés visant à déstabiliser les catégorisations initiales proposées pour un référent exotique. Elles produisent l'effet d'une difficulté rencontrée par l'énonciateur à synthétiser ce qu'il décrit dans une forme nominale unitaire renvoyant à une catégorie stabilisée. De telles formes renforcent donc l'effet d'approximation qui se dégage de ces textes ; elles constituent l'un des moyens dont disposent les voyageurs pour afficher l'altérité radicale de l'univers qu'ils découvrent.

## **Conclusion**

Ce chapitre a tenté de rendre compte de l'effet discursif global d'instabilité des représentations suscité par les récits de voyage. Cet effet nous semble provenir de deux ensembles principaux de faits : soit l'instabilité tient aux formes elles-mêmes et à leur fonctionnement sémantico-discursif, soit aux modes de construction de la référence dans les séquences textuelles évoquant des objets exotiques. Cette instabilité est à l'œuvre dans des phénomènes tant paradigmatiques que syntagmatiques.

L'instabilité de la référence tient tout d'abord au fonctionnement formel et au comportement sémantico-discursif des formes de nomination : les formes convoquées dans les récits de voyage ont un fonctionnement majoritairement désignatif, ce qui ne permet que partiellement de stabiliser la référence, ces formes ne répondant pas au principe d'économie qui régit globalement la communication. L'instabilité peut également tenir à l'identification des référents



par l'énonciateur et à l'évolution de ses savoirs ; la forme de nomination rend alors compte de cette instabilité dans l'identification. La mise en lumière de tels phénomènes aurait pu nous amener d'autre part à nous rattacher à la théorie des référents évolutifs ; cependant, selon nous, ce ne sont pas les référents eux-mêmes qui évoluent, mais le point de vue que porte sur eux l'observateur. Enfin, l'instabilité tient au fonctionnement textuel des formes de nomination : on a observé des phénomènes d'absence de reprise textuelle des expressions référentielles, de catégorisations multiples d'un même référent, de décatégorisations, qui tous tendent à construire une représentation instable de l'univers étranger.

La mise en lumière de tels phénomènes aurait pu nous amener à nous ranger aux côtés des approches constructivistes de la référence, qui considèrent que les objets de discours sont foncièrement instables. Cependant, nous nous en distinguons sur deux points principaux. Tout d'abord, comme nous l'avons indiqué au chapitre 2, nous ne considérons pas que les objets de discours aient une existence uniquement discursive. En effet, nous pensons que le référent lui-même et les savoirs extralinguistiques que l'observateur a sur eux influent bien sur la constitution du discours et sur les modes de référence (ce que nous avons par exemple tenté de montrer à travers les formes marquant une évolution des savoirs de l'énonciateur sur l'objet observé). D'autre part, nous ne soutenons pas l'idée d'une instabilité généralisée des catégorisations, comme le fait par exemple Mondada à partir de l'étude de récits de voyage (1994), pour qui les catégorisations sont constamment négociées interactivement. Au contraire, nous pensons que l'instabilité, si elle est largement convoquée dans ces textes, est localisée et circonscrite à certaines formes et à certaines configurations textuelles délimitées, et qu'en outre, elle est largement contrebalancée par la tendance inverse à la stabilisation de formes et de représentations, qui fera l'objet du prochain chapitre.

Pour ce qui est de notre conception générale de l'opération de référence dans le récit de voyage, nous optons donc pour une approche articulant deux optiques : elle tient d'une part compte des apports de la sémantique référentielle concernant les fonctionnements différenciés des formes de référence et leurs statuts vis-à-vis du système de la langue ; elle couple d'autre part cette approche avec la prise en compte du déploiement de la référence dans le texte et le discours.

Nous nous situons ainsi dans une optique fondée sur un « réalisme modéré » (Kleiber 1997), axée sur une analyse linguistique des formes de la référence, et articulée avec une approche discursive et textuelle de la référence.



## **Chapitre 8 : Vers l'institution de représentations partagées : les procédures de stabilisation**

Nous avons montré dans le chapitre précédent comment la référence dans les récits de voyage est à un premier niveau marquée par l'instabilité. Cependant, cette instabilité ne nous semble pas foncière ; au contraire, elle est pour nous circonscrite à certaines formes, et compensée par une tendance inverse à la stabilisation. Dès lors que les textes reprennent des objets précédemment introduits, on observe une tendance assez massive à la constitution de représentations et de savoirs partagés, ce qui passe par des phénomènes de stabilisation d'une part des formes référentielles, d'autre part des représentations qu'elles construisent. Les récits de voyage répondent à la tendance générale à l'économie qui est généralement à l'œuvre dans les discours, et mettent en œuvre des procédures textuelles de stabilisation des formes de référence et des séquences descriptives.

### **1. Prégnance du principe d'économie**

Les phénomènes mis en lumière dans les chapitres précédents – en particulier la forte proportion de formes désignatives en première mention d'une catégorie, l'absence de reprise textuelle des formes de nomination, les jugements d'appartenance catégorielle instables, la résistance de certains xénismes à l'intégration, les gloses multiples, etc. – tendent à montrer que le récit de voyage fonctionne à première vue sur un mode majoritairement non économique, ce qui en fait un type de communication non prototypique.

De fait, le système de la langue et la communication semblent habituellement régis par le principe d'économie. Celui-ci est tout d'abord à l'œuvre dans le fonctionnement du code linguistique. C'est notamment ce principe d'économie qui explique l'utilité du lexique. Nous avons rappelé à

plusieurs reprises<sup>394</sup> qu'une langue a tendance à fixer dans son lexique les catégories qui sont pertinentes et familières pour ses locuteurs – en dépit d'asymétries possibles entre la structure de l'expérience et sa lexicalisation. Le fait qu'une langue sémiotise les éléments importants de la culture correspondante dispense ses locuteurs de reconstruire dans chacun de leurs énoncés les contenus qu'ils veulent exprimer, le fait de disposer de dénominations qui les lexicalisent permettant en quelque sorte un « moindre coût » communicatif. La lexicalisation est donc un outil qui permet de fixer des représentations partagées.

Dans cette perspective, ce sont tout particulièrement les dénominations qui jouent ce rôle. Dans son travail de 1984, Kleiber définissait une dénomination comme l'abréviation de la combinaison des traits qui composent son sens ; une dénomination lexicaliserait une combinaison, propre à chaque langue, de primitifs sémantiques universels, ou noèmes. Ceci rejoint la conception des lexicographes considérant que les dénominations sont fondées sur un phénomène de condensation, par contraste avec la définition ou la signification, qui fonctionnent sur le mode de l'expansion. Ainsi, l'intérêt des items lexicaux résiderait dans le fait qu'ils dispensent d'asserter la combinaison de noèmes à laquelle ils se substituent. La lexicalisation est donc dans cette perspective un outil qui permet d'asserter de manière économique les combinaisons de noèmes qu'un locuteur souhaite signifier, ces combinaisons n'étant pas posées dans l'énoncé, mais présumées (*ophtalmologue* permet d'asserter économiquement les traits *médecin* + *spécialiste des yeux*, et confère un statut présumé à cette combinaison). Cependant, Kleiber remet lui-même en question cette position dans son travail de 2001, en montrant que la dénomination ne se réduit pas à cette fonction (*ophtalmologue* ne serait pas simplement *médecin spécialiste des yeux* + statut présumé), mais que son sens comporte également l'idée que la dénomination renvoie à un tout, à une catégorie de choses, cette propriété étant marquée iconiquement par l'unité formelle de la dénomination (l'unité formelle de *ophtalmologue* marque le trait sémantique de « catégorie de choses », alors que ce dernier n'apparaît pas dans *médecin spécialiste des yeux*, qui n'est pas une unité préconstruite ; ainsi le sens de la dénomination *ophtalmologue* pourrait être reformulé en *médecin spécialiste des yeux* + statut présumé + catégorie).

---

<sup>394</sup> Notamment, chapitre 1, section 1.1.

L'ajout est justifié, mais il ne nous semble pas, contrairement à l'auteur, remettre en question la proposition initiale. En effet, il demeure valide de dire qu'une dénomination présuppose la combinaison qu'une désignation pose dans l'énoncé, et répond donc à un principe d'économie. Le lexique fonctionne bien sur le mode du préconstruit ; les dénominations permettent de renvoyer à des catégories partagées et intersubjectivement stables, qui n'ont pas à être reconstruites dans les énoncés.

Si le principe d'économie régit la lexicalisation au niveau du système de la langue, il est également à l'œuvre dans la production des discours, et constitue une tendance majoritaire de leur fonctionnement. Tout d'abord, comme il découle de ce qui a été dit plus haut, ceci tient au fait que la lexicalisation en langue, par les dénominations qu'elle génère, permet aux productions discursives de s'appuyer sur du partagé, ce qui apparaît principalement dans les communications prototypiques ; ensuite, parce que ce principe d'économie guide le développement de la textualité.

Dans une situation de communication prototypique, les énonciateurs ont tendance à s'appuyer sur des formes partagées, lorsque cela leur est possible, c'est-à-dire quand ils réfèrent à des catégories faisant l'objet d'un savoir partagé et enregistrées dans le lexique de leur langue. Ainsi, un locuteur emploiera prioritairement la forme de dénomination codée *table* plutôt que la désignation descriptive *meuble constitué d'une surface horizontale, supportée par des pieds, sur laquelle on peut poser des objets*, à moins d'une visée spécifique (par exemple plaisante), ou d'une situation de communication particulière (ce pourrait être un échange avec un locuteur d'une autre culture n'ayant aucune pratique de ce type d'artefacts). Des contextes et des types de communications spécifiques peuvent en effet justifier que l'on ne recoure pas aux formes économiques. C'est notamment le cas des discours didactiques et de la vulgarisation scientifique, qui, pour répondre à l'objectif d'explication, peuvent privilégier des formes fonctionnant sur le mode de l'expansion et de la définition ; remplaçant souvent les dénominations spécialisées par des périphrases<sup>395</sup>, ils peuvent fonctionner localement sur un mode non économique. Ainsi, cette tendance inverse au principe d'économie semble s'expliquer par des conditions ou des visées

---

<sup>395</sup> Cf. l'exemple que nous avons emprunté plus haut à Mortureux (1993) du laser désigné par une expression comme *faisceau de lumière*.

spécifiques ; le discours correspondant ne répond plus dans ce cas au fonctionnement prototypique de la communication. C'est bien là le cas des récits de voyage, qui assument une visée didactique, et semblent parfois proches des discours de vulgarisation.

L'autre type de situations qui génère des discours s'éloignant du principe général d'économie est représenté par les situations problématiques de dénomination que nous avons évoquées au chapitre 2<sup>396</sup>, par exemple les cas de pannes lexicales chez les locuteurs étrangers, les enfants, les aphasiques, ou même chez les locuteurs ordinaires. Quand la dénomination vient à manquer, l'énonciateur peut recourir ponctuellement à des formes non partagées, non stabilisées et non économiques (par exemple *sac pour déjeuner* à la place de *bol* chez un aphasique, TranThi 2007). Or, si ces exemples soulignent le fait que la communication ne fonctionne pas toujours sur le modèle idéal de l'économie, ils montrent également et surtout qu'il s'agit là d'une tendance fondamentale des discours. En effet, de telles productions discursives sont souvent perçues comme incomplètes, comme ne fonctionnant pas pleinement, dans la mesure où elles comportent fréquemment des retours réflexifs indiquant que l'énoncé est marqué d'un manque (du type *je ne sais plus comment ça s'appelle*), des corrections (l'enfant se voit corrigé par l'adulte pour acquérir les dénominations adéquates, le locuteur étranger par le locuteur natif, etc.), ou simplement parce qu'elles échouent à faire aboutir la référence et que les interlocuteurs ne parviennent pas à s'entendre sur ce dont ils parlent.

Le récit de voyage fonctionne partiellement sur un mode similaire. De tels retours, tendant à corriger ces modalités atypiques du discours, soulignent en creux le fonctionnement attendu de la communication, supposée recourir à des formes économiques fonctionnant sur le mode du préconstruit, dès que cela est possible, tout au moins pour une partie des représentations convoquées dans le discours.

De fait, l'économie constitue une tendance majoritaire du fonctionnement des discours, et si la tendance inverse est attestée, elle est fréquemment perçue comme en partie problématique, si elle n'est pas localisée sur certaines formes et tend à se généraliser. On le voit dans cet extrait d'interaction de services, que nous

---

<sup>396</sup> Cf. section 3.3.

empruntons à Fillietaz (2002) : il montre selon nous que les procédures de désignation ou de description n'opèrent pas toujours la référence de manière aussi certaine qu'une dénomination économique, ce qui aboutit ici à un échec de la référence, les interlocuteurs ne parvenant à pas s'entendre sur ce dont ils parlent :

H1 : sinon il me faudrait encore. c'est des sortes d'ampoules dans lesquelles on met les fusibles . pour euh ben pour qu'ils tiennent. euh :

V1 : ouais ouais ouais

H2 : on a on a un fusible dans une sorte je sais pas comment ça s'appelle on visse dedans

V2 : c'est c'est ce genre-là comme ça ?

H3 : euh : oui mais la il y a le le ça c'est carrément le fusible. c'est juste le. je l'ai pris là. non je l'ai pas pris. euh : on met un petit fusible dedans <mmm> les fusibles ils sont où d'ailleurs je vais en acheter aussi

V3 : les petits fusibles ils sont pas

H4 : euh oui mais : alors voilà ceux-là. on met ça dans des : .<ouais> des sortes de trucs à visser quoi. <ouais ouais ouais> je sais pas comment ça s'appelle

V4 : OK je vais aller chercher mon collègue qui est doué en électricité parce que moi c'est plutôt

H5: XXX

V5: ouais très bien (Fillietaz 2002)

Les interactants ne parviennent pas ici à s'entendre sur ce dont ils parlent. À défaut d'aboutir à un consensus dénomiatif qui permettrait au vendeur d'identifier le type d'article que recherche le client, la référence échoue dans cet échange. Un tel échec porte au jour *a contrario* le fonctionnement attendu de la communication, qui vise à constituer une référence partagée ; les formes de dénominations codées sont aptes à concourir à un tel fonctionnement<sup>397</sup>.

En ce qui concerne le récit de voyage, sa configuration semble à première vue non prototypique, puisqu'il y a un fort recours à des formes de nomination initiale non économiques ; cependant, ces emplois de formes sont souvent signalés par les énonciateurs eux-mêmes comme partiellement problématiques. Les énonciateurs se réfèrent donc à un fonctionnement idéal de la communication qui répondrait à ce modèle de l'économie, sous-jacent aux productions discursives, même s'il n'est pas généralisé.

Or, il faut noter que lorsque la tendance à la non économie apparaît, elle est le plus souvent circonscrite à des formes ponctuelles, et ne concerne pas

---

<sup>397</sup> Nous avons développé un tel point de vue dans notre article en collaboration, Cislaru *et al.* (2004).



l'ensemble du fonctionnement d'un discours. Sur le plan de la textualité, dès que le discours se développe, il tend à s'orienter vers l'économie. Le principe d'économie semble donc à l'œuvre dans le déploiement de la textualité. Les formes non économiques apparaissent souvent en début de séquence textuelle ou d'interactions ; elles tendent ensuite à être remplacées par des formes économiques.

Nous observons d'ailleurs que les études cherchant à montrer que les référents sont construits par le parcours des diverses formes employées dans une séquence discursive pour y renvoyer (notamment celles de Blanche-Benveniste 1984, 1987, 1997) s'appuient précisément sur des extraits d'interactions qui, après avoir fait défiler paradigmatiquement différentes formes pour désigner un référent, sélectionnent l'une d'entre elles :

- 1. – et là-haut j'ai eu la surprise il y a une espèce de euh – comment ça s'appelle de euh
- 2. – de gîte
- 1. – non euh un bâtiment ce sont des moines
- 2. – ah d'accord
- 1. – euh euh
- 2. – monastère
- 1. – un monastère voilà j'arrivais pas à trouver le nom et ils vous servent euh des omelettes (exemple emprunté à Blanche-Benveniste 1987 : 143).

Le déroulement de la liste lexicale s'arrête une fois que les interlocuteurs sont parvenus à s'entendre sur ce dont ils parlent et à produire interactivement une forme partagée, *monastère*, qui constitue bien une dénomination. On note également que le commentaire épilinguistique du locuteur *j'arrivais pas à trouver le nom* renvoie à une conscience de type orthonymique, considérant qu'il existe une dénomination habituelle et adéquate pour ce type de référents.

Une telle conception du fonctionnement de la langue, au sein de laquelle les dénominations lexicales ont la faculté particulière de renvoyer économiquement à une catégorie, est convoquée dans les phénomènes d'autocorrection tels que celui-ci :

j'avais ma s la petite de ma sœur ma nièce si vous aviez vu cette petite elle avait de tout (exemple emprunté à Blanche-Benveniste 1987 : 140)

S'il est utile de remplacer une séquence périphrastique (*la petite de ma sœur*) par une dénomination (*ma nièce*), cela indique bien que cette dernière présente un statut particulier dans la communication. Le principe d'économie, dans son versant dénominatif, qui nous intéresse ici, est à mettre en rapport avec l'effet d'orthonymie dont nous avons parlé à diverses reprises dans cette étude<sup>398</sup> : on remarque que dans cet exemple une forme désignative non orthonymique est remplacée par une forme dénominate jugée orthonymique, n'appelant plus de justifications<sup>399</sup>. Ce n'est pas défendre une conception naïve de la langue que de considérer que les dénominations partagées remplissent un rôle spécifique dans la communication : par contraste avec les séquences construites dans les énoncés, elles permettent aux interlocuteurs de s'appuyer sur le préconstruit de la langue.

De fait, les séquences interactionnelles ou textuelles recourant à diverses désignations d'un même référent aboutissent très souvent à l'émergence et à la sélection d'une forme économique et orthonymique pour y renvoyer. Ceci présente le double avantage, d'une part de permettre aux interlocuteurs de s'entendre sur ce dont ils parlent en s'appuyant sur le préconstruit de la langue, d'autre part de permettre des reprises textuelles ultérieures.

En effet, dès lors qu'il s'agit de réinstancier un type de référents précédemment cité, il est utile d'avoir précédemment fixé une dénomination partagée, qui pourra être reprise sous la même forme sans qu'il soit besoin de la rejustifier, ce qui permettra ainsi au discours de s'appuyer sur du préconstruit, et donc de progresser en instaurant de nouvelles prédictions sur la base de cet élément préconstruit, conformément au double principe de la textualité qui pose qu'un texte, pour être bien constitué et cohérent, doit fonctionner conjointement par répétition et progression<sup>400</sup>. Le développement de la textualité nécessite que les éléments évoqués précédemment en passent au stade de préconstruit pour assurer la progression textuelle. Ainsi, les formes non économiques, lorsqu'elles sont employées, apparaissent plus volontiers en première mention, ou au début d'une séquence ; c'est le cas par exemple dans le discours de vulgarisation, où un

---

<sup>398</sup> Cf. notamment chapitre 2, section 1.4.

<sup>399</sup> De même, dans l'interaction empruntée à Fillietaz et citée ci-dessus, ce qui fait défaut pour que la référence aboutisse, c'est une dénomination orthonymique, qui permettrait au vendeur de savoir précisément ce que cherche l'acheteur.

<sup>400</sup> Adam (1990a : 113) : « Tout texte est soumis à une tension constitutive entre continuité-répétition et/vs progression. »

type référentiel peut être introduit de manière non économique par une désignation permettant d'expliquer ce dont il s'agit, mais où il est fixé dans une dénomination économique s'il vient à être repris.

Ainsi, le principe d'économie nous semble globalement à l'œuvre dans la communication, même dans les communications non prototypiques, qui finissent à un moment ou à un autre par s'appuyer sur des formes économiques. Le récit de voyage, relevant à la fois des situations de lacunes lexicales et des situations didactiques, est un discours fonctionnant à première vue sur un mode non prototypique, dans la mesure où il recourt fréquemment à des formes non économiques ; cependant, nous montrerons que dans le développement textuel, c'est à nouveau le principe d'économie qui est à l'œuvre, principe qui apparaît nettement dans les procédures textuelles de stabilisation des formes de nomination et des séquences descriptives.

## **2. Procédures textuelles de stabilisation**

De fait, pour le corpus, dès lors qu'il y a reprise d'une catégorie précédemment introduite, on observe une tendance à la stabilisation progressive, dans le déploiement textuel, de formes permettant d'y référer. Nous analyserons ici deux types de procédures de stabilisation de formes et des représentations qui leur sont liées, qui d'une part concourent à la cohésion textuelle et d'autre part répondent à l'objectif didactique du récit de voyage :

(1) le statut dénominatif d'une forme, qui n'est souvent que potentiel lors d'une première occurrence, se voit entériné lors des reprises ;

(2) lorsqu'une catégorie est dans un premier temps indexée par une forme désignative, on observe souvent des phénomènes d'émergence progressive de formes aptes à fonctionner sur le mode dénominatif.

## 2.1. Statut dénominatif entériné

La tendance à la stabilisation progressive des formes dans le texte apparaît en particulier avec certaines formes qui ne présentent, au moment de leur première introduction, qu'un statut potentiel de dénomination, et qui voient au fur et à mesure ce statut entériné.

Nous avons proposé au chapitre 7<sup>401</sup> une quadri-partition des formes référentielles réaménageant la bipartition traditionnelle entre *dénomination* et *désignation* ; l'un des quatre statuts mis en lumière est celui que nous avons appelé *emploi dénominatif en discours* : il concerne des formes qui, tout en n'appartenant pas au système de la langue, présentent toutes les caractéristiques formelles et sémantiques qui leur permettent de fonctionner comme noms stables de catégories dans un discours particulier.

Les types 1 et 2 de notre typologie, à savoir les formes empruntées au sens large du terme (à des langues étrangères ou à d'autres sous-systèmes du français), apparaissent comme *a priori* aptes à entrer dans une relation stable vis-à-vis d'une catégorie de référents ; elles présentent les caractéristiques formelles nécessaires à la relation de dénomination (elles présentent une unité formelle et un format synthétique), et possèdent bien le statut de dénominations dans des systèmes autres. Aussi sont-elles d'emblée aptes à assumer le statut de dénomination de discours, pour renvoyer de manière stable dans le discours d'un voyageur à une catégorie exotique.

Cependant, elles ne fonctionnent pas forcément à plein comme dénominations stables dès leur première introduction en discours. En effet, pour qu'elles deviennent dénominations stables de catégories, elles doivent généralement passer par au moins deux stades, ce qui suppose au minimum qu'elles fassent l'objet d'une reprise textuelle.

À un premier stade, la forme n'est généralement que potentiellement dénominative ; c'est le cas lorsque, tout en possédant les caractéristiques définitoires de la dénomination, elle présente des marques d'hétérogénéité énonciative, telles que l'italique ou la présence d'une glose. À ce stade, elle ne

---

<sup>401</sup> Cf. section 1.1.

fonctionne pas encore tout à fait comme dénomination fixe d'une catégorie, faisant l'objet d'une connaissance partagée entre rédacteur et lecteurs :

268. J'ai demandé à aller à Goumango où les vendeurs des masques à cornes d'antilope-cheval m'ont dit qu'habitait le noumou (forgeron) Tamba, selon eux inventeur des dits masques. (Leiris 1934 : 71)

Le lecteur est ici supposé ne pas avoir encore acquis la compétence dénomminative qui lui permettrait d'associer le terme *noumou* à une catégorie. C'est justement à ce stade du texte qu'il apprend comment on dénomme localement cette caste. La présence d'une glose indique bien que la relation dénomminative n'est pas donnée comme présupposée, mais est posée dans l'énoncé, qui assume une visée didactique (il s'agit de faire acquérir au lecteur la compétence dénomminative correspondante).

Mais dans un second temps au sein du développement textuel, la forme empruntée peut être réinstanciée pour renvoyer soit au même référent singulier, soit à un autre référent susceptible d'être rangé dans la même catégorie, et elle perd alors généralement ses marques d'hétérogénéité énonciative :

269. Nous arrivons tard à Goumango et nous apprenons que le noumou Tamba habite à Koléna. (Leiris 1934 : 71)

C'est à ce second stade seulement que la forme fonctionne pleinement comme dénomination de discours de la catégorie correspondante (tout en gardant son statut hétérogène par rapport à la langue, puisqu'elle continue à fonctionner comme un xénisme). Lors de cette deuxième occurrence, le lecteur est désormais supposé avoir acquis la compétence dénomminative lui permettant d'associer le type de statut social et la dénomination locale correspondante. Le statut dénomminatif de la forme, qui n'était que potentiel lors du premier stade, est désormais entériné.

Nous retrouvons ici un phénomène comparable à la *sémiotique de l'emprunt* de Rey-Debove (1973), que nous avons évoquée dans le chapitre 7<sup>402</sup>.

---

<sup>402</sup> Cf. section 1.3.

Deux des trois étapes que l’auteure a mises en lumière sont présentes ici, la phase à modalisation autonymique et l’aboutissement du terme emprunté comme forme intégrée. Mais bien entendu, ce xénisme ne vient pas s’intégrer au système de la langue d’accueil (et il est peu probable qu’un xénisme qu’il le fasse, puisqu’il désigne un statut social très localisé, et qui ne connaîtra probablement pas de transfert culturel). Les termes empruntés dans le corpus n’acquièrent généralement pas un fonctionnement de type sémiotique. Mais ils peuvent se stabiliser au fil du texte où ils apparaissent. Perdant leurs marques autonymiques, ils fonctionnent alors de manière quasi sémiotique au sein du texte.

En outre, on peut faire l’hypothèse que ce processus de stabilisation en discours est un préalable à la sémiotisation en langue, les emprunts au sens strict transitant par le discours avec le statut de xénismes avant de se fixer en langue. Les textes que nous étudions donnent à voir en acte la manière dont les emprunts qui finissent par s’intégrer en langue s’intègrent dans des discours lors de leurs premières attestations, dans la phase pré-sémiotique.

Ajoutons qu’un tel phénomène, qui est au discours ce que la sémiotisation est à la langue, ne se réduit pas, à nos yeux, aux emprunts aux langues étrangères ; il est également valable, dans le corpus d’étude, pour les termes empruntés au sous-système du français régional d’Afrique :

270. Dans tous les villages où les fonctionnaires étaient susceptibles de s’arrêter, les chefs avaient l’obligation d’entretenir une case dite « de passage » pour les loger pendant l’arrêt. (Puytorac 1992 : 210)

271. Deux « polices », porteurs d’une sorte de bonnet de police aux pointes particulièrement longues, nous montrèrent la case de passage. (Puytorac 1992 : 225)

Dans le premier extrait, la forme *case de passage*, bien qu’aisément compréhensible pour le lecteur français, conserve un statut hétérogène dans la mesure où elle est accompagnée d’un prédicat appellatif *dite*, marquant une modalisation autonymique et indiquant que la dénomination est supposée ne pas être acquise ; elle n’a à ce stade qu’un statut de dénomination de discours potentielle. Comme pour le xénisme, la reprise se fait avec effacement des marques autonymiques ; il n’est pas nécessaire pour l’énonciateur de rejustifier la dénomination par un prédicat appellatif et une séquence explicative, comme lors

de la première occurrence. Le lien dénomination-catégorie est stabilisé. La reprise confère un statut présupposé à l'association dénomination-catégorie, le lecteur étant désormais supposé avoir acquis la compétence dénomminative qui lui permet d'associer la représentation d'un type de référents à cette dénomination. Le statut dénominatif est entériné.

Ainsi, seuls certains formats de notre typologie sont potentiellement dénominatifs (types 1 et 2, qui correspondent déjà à des dénominations dans les systèmes auxquels les formes sont empruntées), mais parmi les formes répondant à ces schèmes, toutes ne sont pas stabilisées comme noms fixes de catégorie. Cependant, on note une tendance forte, dans le développement de la textualité et dès qu'il s'agit de réinstancier des catégories qui ont déjà été introduites précédemment, à stabiliser les formes qui permettent d'y référer, et à faire passer les dénominations potentielles au stade de dénominations effectives, fonctionnant à plein comme dénominations de discours<sup>403</sup>.

Ceci nous semble concourir à l'économie du discours, conformément au principe général que nous avons rappelé plus haut. Dès lors, l'effet produit par de telles procédures est celui d'une stabilisation des formes de référence, et partant, des représentations qu'elles construisent. De tels phénomènes contrebalancent largement les instabilités dont nous avons parlé au chapitre 7 : selon nous, l'instabilité, bien que présente, est localisée dans les récits de voyage – en particulier elle apparaît essentiellement sur les formes de nomination initiale –, alors que la tendance à la stabilisation est à l'œuvre dans le déploiement textuel, et représente une tendance forte qui permet d'aboutir à un discours répondant globalement au principe général d'économie.

Ces procédures de stabilisation importent d'autant plus que le récit de voyage constitue un discours de transmission de connaissances, et qu'il est dès lors nécessaire de transmettre des savoirs à peu près stabilisés. Il est essentiel dans cette perspective que la référence fonctionne sur un mode globalement stable. Dans le cas contraire, cela produirait un effet particulier : le discours aurait un faible pouvoir de représentation pour les lecteurs n'ayant pas d'accès direct, autre que textuel, à l'univers décrit.

---

<sup>403</sup> Nous avons analysé au chapitre 7 des cas où des emprunts résistent à l'intégration, et notamment sont glosés à diverses reprises dans un même texte (*cf.* section 1.3.). Cependant, il s'agit d'un phénomène relativement marginal, la tendance forte étant à la stabilisation.

## **2.2. Émergence progressive d'une dénomination stable**

Nous venons de voir comment une forme, qui est potentiellement dénomminative de par ses propriétés formelles et sémantiques, en vient à être fixée comme dénomination fixe de catégorie dans le cadre d'un discours particulier, c'est-à-dire comme une dénomination allant de soi et ne nécessitant plus d'être justifiée.

Or, dans les cas où un type de référents réapparaît à plusieurs reprises dans le texte, la forme à fonctionnement dénomminatif n'est pas forcément produite d'emblée. La catégorie peut être tout d'abord désignée par une forme périphrastique ; une forme à fonctionnement dénomminatif n'émerge que dans un second temps. Il s'agit donc d'étudier ici les cas où la dénomination, si elle n'est pas produite d'emblée dans le déroulement du texte, émerge au fur et à mesure.

Dans le déploiement textuel, on observe le passage, pour désigner un même type référentiel, de séquences d'items lexicaux désignatives à des formes assumant un statut dénomminatif en discours. Nous avons souligné à plusieurs reprises que le discours des voyageurs se signale partiellement par la non économie des formes référentielles, ce qui passe par l'emploi d'un nombre important de séquences désignatives, procédant par description des traits sélectionnés comme définitoires de la catégorie ; elles répondent au principe de l'expansion (les propriétés définitoires de la catégorie sont détaillées au sein d'une forme non synthétique). Cependant, cela est valable principalement pour les formes de première nomination ; mais dans les cas où une catégorie est réinstanciée, le discours tend de nouveau à l'économie. Dans les types de configurations étudiés ici, la catégorie est tout d'abord indexée par une forme instable ; mais la représentation est progressivement stabilisée par la sélection d'une forme dénomminative.

Ce type de mouvement, consistant à privilégier dans un premier temps la fonction de description pour ensuite aboutir à une dénomination, relève de la didacticité en ce qu'il s'appuie pour commencer sur les connaissances des lecteurs et s'adapte à elles en procédant à des descriptions, puis dans un second temps définit une dénomination possible pour le type référentiel visé. Il recouvre deux



types de procédures : la première consiste en l'assignation, dans un premier temps, d'une dénomination empruntée, la seconde en ce que nous appellerons une « compactification ».

Par *assignation* d'une dénomination, nous entendons parler de la procédure consistant, pour l'énonciateur, à décrire dans un premier temps le type d'objets, puis à indiquer la dénomination qui lui est donnée localement, ce que l'on pourrait gloser par *voilà ce que c'est / voilà comment ça s'appelle localement*.

Alors que précédemment, nous avons rendu compte d'une configuration consistant à employer un emprunt pour la première mention de la catégorie en emploi autonymique, puis à le fixer comme dénomination stable par effacement des marques d'autonymie, nous travaillons ici sur des configurations qui ne donnent pas d'emblée la dénomination locale : l'énonciateur privilégie tout d'abord une désignation descriptive, pour n'indiquer que dans un second temps la dénomination locale de la catégorie. Il s'appuie ainsi d'abord sur les connaissances du lecteur pour l'aider à construire des savoirs nouveaux, encyclopédiques tout d'abord (avec la mention des traits définitoires de la catégorie visée), puis métalinguistiques (avec la mention de la dénomination locale) ; ce mouvement assume donc une visée plus didactique. Dans un premier temps, l'énonciateur privilégie, par la désignation descriptive, un accès perceptuel aux *realia* exotiques, en détaillant les propriétés définitoires du type d'objets<sup>404</sup>. Dans un second temps, il indique à destination du lecteur la dénomination qui est donnée localement à ce type de référents.

Le mouvement global est celui d'une *assignation* de dénomination : après les descriptions, l'énonciateur fournit une information supplémentaire sur l'objet, à savoir le nom qu'on lui donne localement. Il rend compte d'un usage, celui de la dénomination *x* pour désigner un référent *X* de tel type, indique une convention dénominative sur le type de référents, et impose la forme comme étant désormais la dénomination qu'il emploiera de manière économique pour référer aux objets relevant de cette catégorie. Le mouvement mis en œuvre ici va de l'expansion (présentation de la catégorie par mention de ses traits définitoires) à la condensation (dans une dénomination empruntée synthétique).

---

<sup>404</sup> Cf. les analyses du format *N + expansions* dans le chapitre 5 (section 1.).

Dans ce cas, une étape intermédiaire s'ajoute généralement entre la forme descriptive initiale et la forme dénomminative finale, celle de l'emploi en mention de la forme empruntée. Dans le premier des extraits suivants, l'auteur commence par désigner l'instrument de musique qu'il a observé au moyen d'une désignation descriptive, complétée par une phrase descriptive, toutes deux détaillant les propriétés physiques de l'objet et son mode d'utilisation. Pour les reprises pronominales, il reprend la tête du SN *instrument*, mais introduit en glose, à savoir en mention et au simple titre d'information métalinguistique, la dénomination locale de l'instrument :

272. À une vingtaine de mètres de la véranda de la boutique se tenait la sentinelle, un grand diable vêtu d'oripeaux crasseux. Il allumait un feu, s'installait sur une chaise longue, les pieds nus près des flammes dansantes, et jouait d'un instrument composé d'une caisse de résonance longue de quarante centimètres, large de vingt, sur laquelle étaient fixées une douzaine de lamelles de fer. L'instrument était tenu à deux mains et, sous l'action des pouces, ces lamelles produisaient une grêle de sons allant du grave à l'aigu, par lesquels le joueur accompagnait son chant guttural. Sur le moment, cette musique n'était pas désagréable. Malheureusement, je m'aperçus que la sentinelle chargée de la surveillance du magasin jouait presque toute la nuit de son instrument, appelé sanzou, « pour chasser les diables, les esprits malins, les fantômes qui pullulaient ici », disait-il. (Puytorac 1992 : 48-49).

Dans un troisième temps, lors de reprises textuelles ultérieures qui renvoient à d'autres spécimens relevant de cette même catégorie d'instruments de musique, l'emprunt apparaît non plus en mention, mais en usage, il perd ses marques d'autonymie (ici, l'italique et la présence d'un prédicat appellatif) :

273. De temps en temps, un homme passait, s'accompagnant de la musique du sanzou, semblable à celui de notre sentinelle. Je n'ai jamais vu de femme utiliser cet instrument de musique. (Puytorac 1992 : 72)
274. D'un peu partout s'élevaient des chants sans unité, chacun modulant à sa guise en s'accompagnant qui de sanzou, de cithare, qui de balafon, de luth rustique, de xylophone. (Puytorac 1992 : 218)

On retrouve une fois de plus deux des trois étapes mises en lumière par Rey-Debove (1973) pour l'intégration des emprunts, à savoir la phase métalinguistique autonymique initiale et l'aboutissement de l'emprunt comme forme intégrée.

De tels ensembles de séquences textuelles de référence à des objets exotiques superposent deux procédures de stabilisation : la condensation de la catégorie ayant fait l'objet d'une description dans une forme de dénomination déjà existante dans un autre système, et la stabilisation de cet emprunt comme dénomination de discours.

La reprise textuelle effective de la dénomination *sanzou* est d'une part intégrée formellement (il n'y a plus de marques d'hétérogénéité énonciative), et d'autre part est possible pour désigner non plus le même référent singulier, mais d'autres référents relevant de la même catégorie, ce qui indique qu'il y a eu stabilisation complète de la forme comme dénomination de discours de la catégorie visée. Il n'est plus besoin pour l'énonciateur de rejustifier le lien entre cette catégorie d'instruments de musique et la dénomination *sanzou*.

Avec cette première procédure, l'énonciateur recourt à une dénomination disponible dans un autre système, qui, pour n'être pas utilisée d'emblée en emploi référentiel, finit par être stabilisée pour fonctionner à plein comme dénomination de discours ; nous distinguons cette première configuration d'une seconde, qui consiste à forger une forme *ad hoc* de dénomination ; nous appellerons cette procédure *compactification*.

Comme dans le cas de l'assignation étudié précédemment, la catégorie est tout d'abord indexée par une ou des formes descriptives, mettant l'accent sur les traits définitoires de la catégorie :

275. Dans chaque village on nous offre une tournée de pipi [bière de mil] ou, à défaut, une bouillie qui ressemble à de la crotte, possède un goût exquis de chocolat praliné et n'est autre qu'un mélange d'arachides broyées et de miel. (Leiris 1934 : 195)

276. L'un d'eux apporte un poulet, quatre œufs et une écuelle de bois remplie de cette friandise que j'avais prise il y a deux jours pour des arachides au miel et qui n'est autre que de la purée d'une sorte de noisette. (Leiris 1934 : 197)

Ce n'est que par la suite qu'elle est désignée par une forme répondant à un principe de condensation :

277. Nouveau tour en montagne, d'abord en auto puis à pied. Vaste consommation de graines d'arachide, de pipi, de purée de noisette. (Leiris 1934 : 199)

La première occurrence de la catégorie est désignée au moyen d'une périphrase descriptive ; la forme de référence fonctionne par mention de données perceptuelles, à savoir l'apparence (consistance et couleur), puis le goût, et enfin la composition de la substance visée. La seconde mention du même type de référents corrige cette première représentation qui se révèle erronée en opérant une recatégorisation (*friandise [...] qui n'est autre que de la purée d'une sorte de noisette*). Dans un troisième temps, l'énonciateur recourt à une forme plus synthétique, par effacement des traits descriptifs et de la modalisation *une sorte de*.

De manière similaire à ce qui advient dans la procédure d'assignation, il y a bien là aussi mouvement de condensation : on passe d'une forme expansée à une forme plus synthétique. Mais la procédure décrite ici s'en distingue dans la mesure où la forme utilisée *in fine* n'est pas une dénomination existante dans un autre système, que l'énonciateur emprunterait ; elle est au contraire forgée de manière *ad hoc* par l'énonciateur par réduction des prédications comprises dans les formes précédentes. Il ne s'agit pas ici pour l'énonciateur de dire *voilà comment ça s'appelle*, mais de forger contextuellement une forme nouvelle, suffisamment synthétique, « compacte », pour pouvoir être reprise dans la suite du texte afin de désigner de manière économique le type référentiel visé.

La forme *purée de noisette* du troisième extrait se fonde sur une sorte de synthèse à partir des traits définitoires évoqués précédemment. Elle répond au schéma de la lexie complexe *N de N*, très productif en français pour forger des néologismes<sup>405</sup> (*abri de jardin*, *bas de contention*), et qui permet de produire des formes partiellement descriptives : elles retiennent généralement une propriété définitoire unique, éventuellement en effaçant les propriétés accessoires, et constituent dans de nombreux cas des noms composés discriminant une sous-

---

<sup>405</sup> Cf. par exemple Sablayrolles (2000) ou Rouget (2000).

catégorie au sein de la catégorie globale marquée par le N<sup>406</sup>. Mais la forme conserve partiellement une valeur descriptive en ce qu'elle permet un calcul sémantique et constitue une dénomination motivée. Pour notre extrait, la forme *purée de noisette* ne retient qu'une caractérisation minimale (sur la base de l'ingrédient principal et de la consistance), en effaçant les prédications accessoires qui ont été évoquées précédemment dans le texte. Cette forme synthétise sous un format compact l'ensemble des prédications précédentes ; c'est en cela qu'il y a mouvement de « compactification » au fil du texte. Cette procédure renvoie donc à une configuration dans laquelle la forme qui sera fixée comme dénomination de discours procède par réduction des prédications – effacement de la majeure partie des traits définitoires évoqués dans la première description de la catégorie – et par synthèse, celle-ci ne retenant que des traits définitoires minimaux.

La forme *purée de noisette* est en outre apte à entrer dans une relation de type dénominatif. Elle possède d'emblée le statut de dénomination potentielle, puisqu'elle présente le trait d'unité formelle propre aux dénominations et la présupposition d'existence qui leur est liée, à savoir le fait qu'il existe bien un type de choses susceptible de porter un tel nom. Ce statut dénominatif est de fait entériné, puisque la forme ne porte aucune marque d'autonymie ; elle est d'emblée fixée comme dénomination de discours de la catégorie correspondante. Le recours à une telle forme permet de stabiliser la représentation. Elle apparaît à l'issue de séquences descriptives qui indiquent divers traits définitoires ; dans la dernière étape, le nom *purée de noisettes* présuppose ces traits, sans les poser à nouveau dans l'énoncé – même si cette forme en *N de N* permet tout de même au lecteur français un calcul sémantique minimal ; en cela elle est aussi partiellement descriptive. Ses caractéristiques formelles, elles aussi, sont stables ; lors d'une reprise ultérieure, ce serait très probablement cette forme à statut dénominatif qui serait reprise, car elle synthétise la catégorie dans une forme compacte et économique ; elle permet de ne pas reconstruire la catégorie lors de ses occurrences suivantes et génère pour l'énonciateur un moindre coût communicatif. Cette compactification consiste donc en un mouvement allant d'une forme désignative expansée à l'émergence d'une forme dénominative

---

<sup>406</sup> Bosredon & Tamba (1991) parlent de *noms composés de sous-classe* pour les dénominations répondant au format *N à N*, ce qui met en lumière une procédure de sous-catégorisation (dans notre terminologie).

condensée, apte à entrer dans une relation référentielle stable dans le cadre d'un discours particulier.

Cette procédure de compactification produit elle aussi partiellement un effet de didacticité, un peu différent de ce que nous avons vu dans le cas précédent. La forme descriptive en première mention s'appuie encore une fois sur les connaissances du lecteur, et lui permet de se faire une représentation concrète du type d'objets visé, notamment dans la mesure où elle indique des traits perceptuels<sup>407</sup>.

Mais c'est la seconde partie de la procédure qui diffère de l'effet produit par la procédure d'assignation. Dans cette dernière, le sens de la forme qui servira de dénomination de discours n'est pas calculable, elle apparaît comme arbitraire pour le lecteur (le sens de *sanzou* par exemple n'est pas déductible de la forme du terme). Dans la compactification au contraire, la forme à laquelle aboutit le texte draine en quelque sorte avec elle l'ensemble des prédications précédentes, synthétise l'ensemble des propriétés définitoires, et présente l'intérêt d'avoir les caractéristiques formelles et sémantiques habituelles des dénominations, ce qui permet une reprise textuelle économique. D'autre part, le schéma *N de N* permet de forger des dénominations complexes motivées, dont le sens est aisément accessible pour le lecteur français, qui peut opérer un calcul sémantique à partir de la forme pour savoir quelles sont les propriétés définitoires minimales de la catégorie indexée ; de telles formes ne posent pas de problème de compréhension, à la différence des emprunts<sup>408</sup>.

On notera en outre que de telles formes, justement parce qu'elles sont calculables, permettent de faire l'économie de l'étape intermédiaire, vue pour l'intégration de l'emprunt, où la forme n'est que potentiellement et non pleinement dénomminative. Pour les configurations par assignation, on a généralement la suite :

(1) désignation descriptive ;

---

<sup>407</sup> Cf. notre analyse du format *N + expansions* dans la typologie des formes de nomination initiale (chapitre 5, section 1.).

<sup>408</sup> Ce qu'indique d'ailleurs le fait que parfois, un emprunt peut être glosé à plusieurs reprises dans un même texte, ce qui n'est évidemment pas nécessaire avec une dénomination complexe motivée.

- (2) citation de la dénomination locale en mention ou en modalisation autonymique (statut de dénomination de discours potentielle) ;
- (3) passage de la forme empruntée à l'usage (statut de dénomination de discours entérinée).

Ici, dans la mesure où la forme est partiellement motivée, et donc où le sens est calculable à partir de la forme, on passe généralement directement de l'étape 1 à l'étape 3, c'est-à-dire que la forme dénominative apparaît d'emblée en usage. Ainsi, la procédure est plus économique que la précédente.

Ces deux phénomènes d'assignation d'une dénomination et de compactification, qui répondent à un mouvement général allant de l'expansion à la condensation, jouent un rôle intéressant dans la construction du texte et dans la tendance du discours à l'économie que nous analysons dans ce chapitre. En effet, ils relèvent des phénomènes de constitution d'une mémoire textuelle<sup>409</sup>, stock de connaissances partagées par le rédacteur et ses lecteurs et qui ont été construites au fil du texte. En linguistique textuelle, la notion de *mémoire textuelle* (ou *cotextuelle*) est employée pour rendre compte en particulier des phénomènes anaphoriques :

Une fois inscrite dans un texte, une unité linguistique devient le support d'éventuelles anaphores (référentialisation) : en d'autres termes, les entités textuelles sont autant de potentiels antécédents d'anaphores. (Adam 1990a : 113)

Pour notre part, nous faisons le choix d'appliquer la notion de *mémoire textuelle* à toute construction de savoirs partagés à l'intérieur du texte, et sans référence à des connaissances extérieures. Notre emploi du terme renvoie à des

---

<sup>409</sup> Nous faisons le choix de parler ici de *mémoire textuelle*, et non de *mémoire discursive*, afin de préciser que les phénomènes que nous analysons ici relèvent bien de la textualité à proprement parler, et ne renvoient pas à de l'extérieur aux faits linguistiques eux-mêmes. La notion de *mémoire discursive* est pour sa part exploitée en analyse conversationnelle (Berrendonner 1983) et en analyse du discours (notamment Courtine 1989). Pour Berrendonner, la mémoire discursive représente l'ensemble des savoirs consciemment partagés par les interlocuteurs au sein d'une interaction ; elle est notamment constituée des normes communicatives, des lieux argumentatifs, des savoirs encyclopédiques communs aux interlocuteurs, et est alimentée au fil de l'interaction par les données de la situation et par les énonciations successives qui constituent le discours. Courtine conçoit pour sa part la mémoire discursive comme un outil qui doit permettre de saisir concrètement l'interdiscours. Nous ne considérons pour notre part, dans ce versant de l'étude, que les savoirs construits textuellement, sans référence aux éléments extra-textuels, relevant du contexte situationnel ou des conditions de production du discours.

phénomènes plus larges que les anaphores mentionnées par Adam. Le texte peut notamment s'appuyer sur des savoirs construits antérieurement sans qu'il y ait anaphore au sens strict. Nous trouvons des cas de mentions multiples d'une catégorie, sans qu'il y ait ni anaphore du point de vue formel, ni même coréférence (on passe notamment du spécifique au générique de la première mention de la catégorie à la seconde). En revanche, la représentation de la catégorie a bien été construite antérieurement dans le texte, et est enregistrée dans la mémoire textuelle. Nous définirons donc pour notre propos la mémoire textuelle, à un moment T du déploiement d'un texte, comme l'ensemble des savoirs partagés construits antérieurement au sein du même texte. La constitution de cette mémoire textuelle passe par des phénomènes relevant de la présupposition et du préconstruit.

En langue, les dénominations se caractérisent précisément par la présupposition existentielle<sup>410</sup> : elles présentent l'intérêt de présupposer l'existence de la catégorie qu'elles dénomment. L'utilité des dénominations est dès lors de dispenser les énonciateurs d'avoir à asserter dans leurs énoncés l'existence de la catégorie correspondante. Pour les catégories stabilisées dans des dénominations de langue, les énonciateurs qui emploient ces dernières en discours n'ont plus à justifier le lien référentiel entre la catégorie et la forme à chacune de leurs énonciations. Ils peuvent s'appuyer sur ce lien préconstruit.

Mais dans les discours qui nous intéressent, la situation est bien différente. Le préconstruit de la langue semble en quelque sorte y faire défaut, puisque les énonciateurs, dans beaucoup de cas, ne peuvent pas s'appuyer sur des catégories préconstruites pour renvoyer aux *realia* exotiques. Quand un énonciateur-voyageur, pour pallier cette difficulté, réfère à un objet au moyen d'une forme à fonctionnement désignatif, l'existence même d'une catégorie spécifique dans laquelle ce référent peut être classé n'est pas présupposée ; l'objet n'est pas identifié comme relevant d'un type d'objets stabilisé et dont les exemplaires peuvent être dénommés par le même nom. Au contraire, la catégorie n'est pas présentée d'emblée comme intersubjectivement partagée. Dès lors, l'énonciateur doit la construire dans le discours, et les traits définitoires de la catégorie sont posés dans l'énoncé et non présupposés.

---

<sup>410</sup> Cf. ce que nous en avons dit dans le chapitre 2, section 1.3.



Or, un tel mode de référence, où la délimitation des catégories est construite en discours, fonctionne aisément en première mention d'une catégorie, mais c'est moins le cas pour les mentions suivantes. Dans les cas qui nous intéressent, pour que les textes puissent fonctionner conjointement par répétition et progression, les catégories demandent à ne pas être reconstruites à chaque fois qu'elles sont réintroduites dans le texte ; il importe de leur conférer à un moment ou à un autre un statut préconstruit. De fait, lors d'une occurrence suivante de la catégorie, le texte tend à exploiter ce qui a été construit antérieurement et intégré à la mémoire textuelle ; ainsi, les énonciateurs peuvent s'appuyer sur des formes plus synthétiques et présupposant le lien entre la forme et la catégorie. Il n'est donc pas nécessaire pour l'énonciateur de reconstruire la catégorie, qui est, avec l'ensemble des propriétés qui la définissent, synthétisée dans une forme à fonctionnement dénominatif.

Pour reprendre les extraits cités plus haut en (275) à (277), la représentation de la purée de noisette dont parle ici Leiris ayant précédemment été construite dans le texte au moyen de désignations descriptives, l'énonciateur peut réinstancier cette catégorie au moyen d'une forme plus synthétique, *purée de noisette*, dans la mesure où la délimitation de la catégorie correspondante a déjà été posée, et où l'énonciateur peut supposer que le lecteur a acquis suffisamment de connaissances sur ce type de référents pour ne plus avoir à détailler à nouveau ses propriétés. La catégorie est supposée acquise par les lecteurs (ceux-ci sont dorénavant censés se souvenir qu'il s'agit là d'un type spécial de purée de noisettes, qui a pour caractéristique d'être faite avec des fruits secs qui ne sont pas tout à fait ce que l'on appelle en Europe des noisettes, que sa composition comporte du miel, etc., ce qui correspond à l'ensemble des informations fournies par les formes précédentes instaurant des prédictions). La catégorie peut désormais être considérée comme partagée.

Dès lors, par l'usage d'une forme à fonctionnement dénominatif synthétisant les propriétés précédemment introduites par le biais des désignations descriptives, le préconstruit intratextuel vient se substituer à ce préconstruit de la langue qui fait défaut. Ainsi, on passe progressivement, dans le fil du texte, du posé au présupposé : si la représentation stable n'est pas forcément donnée d'emblée (comme c'est le cas pour les formes de langue), elle est construite dans le texte.

Recourir à une forme apte à la relation de dénomination, même s'il s'agit d'une forme *ad hoc*, présente également l'intérêt d'indiquer que la catégorie visée présente une stabilité dans la culture d'origine. Le phénomène de présupposition d'existence lié au statut dénominatif (même s'il ne s'agit là que d'une dénomination de discours) permet d'indiquer qu'il existe dans la société décrite un ensemble de choses présentant des propriétés suffisamment stables pour constituer une catégorie d'objets susceptibles d'être dénommés par le même nom. Ainsi, en employant une forme dénomminative comme *purée de noisette*, l'énonciateur présuppose l'existence d'une catégorie de préparations présentant des traits définitoires communs et relevant d'un type stable dans la société décrite.

Ce type de procédure présente donc un triple intérêt, qui joue au plan de la construction du texte et du discours. Il concourt premièrement à la cohésion et à l'économie textuelles en synthétisant des prédications diverses introduites précédemment dans le texte et en construisant donc la mémoire textuelle. Il concourt également à bâtir une représentation économique des sociétés étrangères, puisqu'il indique que l'objet visé correspond bien à un type, dont les représentants sont susceptibles d'être dénommés au moyen d'un même nom, et donc qu'il s'agit là d'une catégorie stable dans la culture décrite. Enfin, ce type de formes présente aussi l'intérêt d'être immédiatement compréhensible par le lecteur français, puisqu'il s'agit d'une dénomination complexe motivée, dont le sens est calculable. De telles procédures permettent de trouver un équilibre entre représentation de l'altérité (on met l'accent sur la spécificité de ce qui existe dans la société étrangère) et adaptation aux savoirs des lecteurs (la forme est calculable).

Les deux phénomènes de condensation que nous avons étudiés dans cette section – l'assignation d'une dénomination et la compactification – constituent des facteurs :

(1) d'adaptation aux savoirs des lecteurs, puisqu'ils consistent à construire progressivement la représentation d'une catégorie, présentée tout d'abord par le détail de ses propriétés, puis synthétisée dans une dénomination ; lorsque cette dénomination est empruntée à un autre système, la visée didactique apparaît également dans le fait qu'il s'agit de faire acquérir une nouvelle compétence dénomminative au lecteur ;

(2) de cohésion textuelle et d'économie : ces procédures consistent à s'appuyer sur des savoirs antérieurement construits dans le texte pour permettre la progression de ce dernier, en faisant passer ces savoirs du statut de posé à celui de présumé. Elles sont donc un outil permettant au texte, en première instance massivement fondé sur des procédures de référence non économiques, de répondre progressivement à l'impératif d'économie discursive. Ainsi, le déploiement textuel des catégories compense la dominante non économique que nous avons vue à l'œuvre principalement au plan des modes de première nomination des *realia* exotiques au chapitre 7 ; il réinstalle un mode de fonctionnement économique du discours ;

(3) de stabilisation : les formes produites à l'issue de ces procédures constituent des formes économiques et formellement stables. Elles peuvent notamment être reprises telles quelles dans la suite du texte, ce qui n'est généralement pas le cas des désignations descriptives initiales. D'autre part, condensant des propriétés précédemment construites, elles concourent à stabiliser la représentation des catégories, donnée comme déjà acquise. Ces phénomènes de condensation montrent ainsi à l'œuvre dans le texte la constitution de savoirs partagés, et concourent à stabiliser la représentation des sociétés étrangères.

### **3. Classifiante et textualité descriptive**

Mais la stabilisation ne joue pas uniquement au niveau des formes de nomination. Les séquences descriptives permettant de bâtir une représentation détaillée des catégories exotiques sont également marquées par des phénomènes qui concourent à la stabilisation de la référence, et par conséquent des représentations discursives.

Nous optons donc pour une conception de la catégorisation différente de celle défendue dans les approches constructiviste (Apothéloz & Reichler-Béguelin 1995, Berthoud 1999, Constantin de Chanay 2001) et ethnométhodologique (Mondada 1994, Dubois & Mondada 1995), qui mettent l'accent sur l'idée d'une instabilité foncière des catégories. En particulier, nous nous situerons par rapport

à l'approche proposée par Mondada (1994) de la catégorisation dans les récits de voyage.

Le débat sur l'instabilité des formes de catégorisation nous semble de fait lié à une conception spécifique et circonscrite de la catégorisation, qui mérite d'être interrogée et complétée par une prise en compte détaillée des fonctionnements sémantico-référentiels des formes opérant la catégorisation.

Nous pensons pour notre part que toutes les formes référentielles n'instaurent pas un type unique et homogène de catégorisation : au contraire, elles introduisent des types de construction référentielle qu'il importe de distinguer, car elles n'impliquent pas les mêmes procédures. Ces différences de fonctionnements ont des conséquences importantes sur les modes de représentation des référents extralinguistiques, dans les séquences descriptives, objet sur lequel nous centrerons notre attention dans cette section.

L'objectif est donc ici de rendre compte de la textualité descriptive et des modes de construction référentielle qui en découlent au sein du corpus, mais aussi de mener une réflexion plus générale sur la dimension textuelle de la catégorisation<sup>411</sup>.

Afin de mettre en lumière ces fonctionnements différenciés de catégorisation, nous partirons de la notion de *classifiante*, en la réorientant dans une optique discursive. Ceci nous permettra d'analyser l'incidence des formes classifiantes au sein des séquences descriptives, et de mettre en lumière leur rôle de stabilisation de la référence. La notion de *recatégorisation* sera également revue à la lumière de ces distinctions.

### **3.1. Réévaluation de la notion de classifiante en termes d'emplois discursifs**

Nous avons insisté dans le chapitre 7 sur divers effets d'instabilité, ce qui semble à première vue rejoindre en partie les conclusions des approches constructiviste et ethnométhodologique de la référence, et notamment celles de Mondada (1994) sur le fonctionnement des récits de voyage. Cependant, dès lors

---

<sup>411</sup> Afin d'éclairer l'analyse de ces fonctionnements sémantiques et textuels qui nous semblent dépasser notre corpus spécifique, nous confronterons dans cette section des séquences du corpus et des séquences hors corpus.

que l'on s'intéresse aux modes de construction de la référence au plan de la séquence textuelle, on voit apparaître des phénomènes qui vont à l'encontre de cette première observation.

L'hétérogénéité des phénomènes dont il est rendu compte au moyen du terme de *catégorisation* sera mise en lumière à partir de la distinction de Milner (1978) entre formes *classifiantes* et formes *non classifiantes*, distinction que nous reformulerons cependant dans une optique discursive.

Milner (1978) distingue deux types de noms du point de vue sémantique<sup>412</sup> : les noms dits « ordinaires » (tels que *professeur*, dans *Tu es un professeur*) sont classifiants, c'est-à-dire qu'ils indiquent l'appartenance du référent à une classe ; d'autre part, les noms « de qualité » ne classifient pas, mais indiquent des qualités (*Tu es un imbécile*), ce qu'atteste leur aptitude à apparaître dans des emplois exclamatifs ou dans des insultes.

Dans la perspective de Milner, il s'agit de statuts intrinsèques aux formes : une forme est par nature soit classifiante, soit qualifiante. Si nous pensons que cette distinction est valide, il nous semble utile de la réaménager pour rendre compte du fonctionnement en discours des formes nominales. Notons que certaines formes nominales sont certes par nature classifiantes : une dénomination telle que *linguiste*, dans ses emplois prototypiques, classifie (*Je suis linguiste*). Cependant, dans certains emplois, la forme peut assumer également une valeur qualifiante. Il suffit qu'un tel terme classifiant soit employé dans une structure syntaxique typique de l'insulte pour qu'il devienne qualifiant : dans *Espèce de linguiste !* le terme *linguiste* ne sert plus seulement à indexer un métier, mais également à qualifier (à déprécier) la personne visée. Ceci indique que des emplois dérivés, hors du strict champ de la classification, sont possibles.

Hormis le cas des insultes, d'autres types d'emplois mettent l'accent sur la valeur de qualification du nom : c'est le cas dans des énoncés du type *Il fait vraiment très prof*, ou *Il a encore fait son prof toute la soirée*, où il ne s'agit pas uniquement d'indiquer l'appartenance à une classe, mais bien une qualité (en l'occurrence, un type d'attitude, de comportement). On note que ce sont les structures syntaxiques d'emploi (dans les exemples donnés, soit les enclosures du type *espèce de*, soit les structures verbales *faire très x*, *faire son x*) qui activent la

---

<sup>412</sup> La distinction est valable aussi pour les adjectifs, mais ce point sort de notre propos.

valeur qualifiante et font passer la valeur classifiante au second plan<sup>413</sup>, ce qui tient au fait que dans ces emplois, le nom apparaît non plus en emploi référentiel, mais prédicatif.

Ces observations amènent à penser que cette distinction entre formes classifiantes et formes qualifiantes doit être revue non pas en termes de statuts intrinsèques des formes, mais en terme de fonctionnements en discours ; on pourrait parler d'*emploi classifiant* ou d'*emploi qualifiant* d'un nom.

Nous avons émis l'hypothèse que la sémantique référentielle d'une part, les approches constructiviste et ethnométhodologique d'autre part ne parlent pas des mêmes objets sous le même terme de *catégorisation*. Cette distinction entre emplois classifiants et emplois qualifiants permet de confirmer cette hypothèse.

La catégorisation telle qu'elle est conçue en sémantique référentielle, lexicale et cognitive est indissociable de la notion de classifiante : les formes analysées sont systématiquement des formes classifiantes. Ces études ne s'interrogent pas sur des emplois dérivés de ces dénominations : les analyses ne portent pas sur des emplois métaphoriques du type *Paul est vraiment un chien*, *C'est un drôle d'oiseau*, ou *Arrête de faire l'autruche*, où ces noms, d'espèces à l'origine, n'apparaissent pas en emploi classifiant, mais qualifiant. Ainsi, la catégorisation est conçue dans cette perspective comme un problème de classement des entités dans la grille des savoirs sur le monde et de lexicalisation de ces savoirs.

La délimitation même du phénomène de catégorisation est bien différente dans les approches constructiviste (Apothéloz & Reichler-Béguelin 1995, Berthoud 1999), et ethnométhodologique (Mondada 1994, Dubois & Mondada 1995, Constantin de Chanay 2001). On considère dans cette perspective que le locuteur dispose d'une série non close de formes pour catégoriser un objet de discours, qu'il s'agisse de formes standards (*piano*, pour reprendre l'exemple de Barsalou 1983) ou de formes non standards (notamment métaphoriques<sup>414</sup>) ou *ad hoc* (*meuble lourd et encombrant dans un déménagement*, *chose à emporter de la maison en feu*)<sup>415</sup>.

---

<sup>413</sup> Elle reste cependant présente, puisque la personne visée est aussi rangée dans une classe d'appartenance.

<sup>414</sup> Nous en verrons des exemples dans les extraits analysés dans cette section.

<sup>415</sup> Les deux derniers cas correspondant, dans notre terminologie, à des formes non dénominatives, là où ces approches parlent aussi parfois de *dénomination*.

Les exemples cités ici apparaissent hors contexte. Mais le plus souvent, ce second ensemble d'études travaille sur des séquences textuelles dans lesquelles diverses formes de catégorisations successives apparaissent. Les auteurs défendent l'idée que toutes ces catégorisations concourent au même titre à la construction de l'objet de discours. Dès lors, ces travaux s'intéressent tout autant à la catégorisation initiale d'un objet de discours qu'aux diverses recatégorisations qu'il subit dans le fil du discours (Apothéloz & Reichler-Béguelin 1995, Dubois & Mondada 1995, Berthoud 1999). Nous montrerons pour notre part que toutes les formes instaurant des catégorisations ne jouent pas le même rôle dans la construction textuelle de la référence, et qu'il est essentiel de mettre en lumière leurs contraintes d'emploi pour rendre compte des fonctionnements de la catégorisation dans les textes.

C'est dans l'optique constructiviste évoquée qu'Apothéloz & Reichler-Béguelin (1995) exploitent ce poème de Ponge :

L'huître, de la grosseur d'un galet moyen, est d'une apparence plus rugueuse, d'une couleur moins unie, brillamment blanchâtre. C'est un monde opiniâtrement clos. Pourtant, on peut l'ouvrir : il faut alors la tenir au creux d'un torchon, se servir d'un couteau ébréché et peu franc, s'y reprendre à plusieurs fois. (F. Ponge, « L'huître », in Ponge 1942)

Dans leurs analyses, les auteurs montrent que l'objet de discours est construit tout autant par la forme *l'huître* que par *un monde*. Les deux syntagmes joueraient un rôle équivalent dans la construction de la référence à l'objet de discours. Or, il ne nous semble pas que ce soit le cas. Cela tient selon nous aux propriétés sémantico-discursives des formes, aux enchaînements textuels, à la structuration informationnelle de la séquence et aux emplois syntaxiques des formes.

Du point de vue sémantico-discursif, les deux formes nominales n'apparaissent pas dans les mêmes emplois, et ne fournissent pas le même accès au référent. *Huître* est ici en emploi classifiant : il permet d'identifier le type de référent visé, la catégorisation qu'opère cette forme étant fondée sur les propriétés extralinguistique du référent, son identité sortale. Il inscrit donc l'objet visé dans une taxinomie de savoirs sur le monde. La forme *monde* est au contraire en emploi qualifiant : elle donne à voir l'objet de discours depuis un point de vue particulier. La valeur classifiante du nom *monde* est désactivée au profit d'une

valeur qualifiante : il s'agit ici pour le poète non pas d'identifier la chose dont il parle, mais d'en bâtir une certaine représentation.

Remarquons d'ailleurs, de manière annexe, que cette représentation se veut originale, subjective, poétique, etc., ce qui n'est pas indifférent. La dimension de littérarité est à prendre en compte dans l'analyse des modes de construction de la référence mis en œuvre dans un texte. Un discours littéraire ne construit pas les objets de discours de la même manière qu'un texte non littéraire. Ce n'est donc pas un hasard si nous trouvons dans ce type de passages des noms en emploi qualifiant, avec désactivation de la valeur classifiante : pour le poète, il ne s'agit certainement pas de fournir une description physique de l'huître, mais de la donner à voir sous un jour inédit. Nous pensons que l'inscription d'un texte dans le champ littéraire est à prendre en compte pour analyser les processus référentiels<sup>416</sup>.

Or, les valeurs d'emplois classifiantes et qualifiantes sont liées à la structure informationnelle des énoncés<sup>417</sup> et aux structures syntaxiques dans lesquelles apparaissent les formes nominales. La place d'une forme au sein de la séquence textuelle, par rapport aux informations déjà construites précédemment, influe selon nous sur son fonctionnement sémantico-référentiel. Dans cette description, les deux SN n'apparaissent pas dans les mêmes positions au sein des énoncés, ce qui n'est pas indifférent du point de vue référentiel. *L'huître* apparaît en position thématique (il désigne la chose que pose l'énonciateur afin d'en parler) et strictement référentielle (il opère bien la sortie vers l'extralinguistique en désignant l'objet du monde lui-même), là où *un monde* apparaît dans une structure attributive (*c'est un x*) : il appartient au prédicat, ne désigne pas directement l'objet, mais lui attribue des propriétés. Son rôle n'est donc pas de classifier l'objet de discours, mais de le caractériser.

Dès lors, il faut relier ces faits à un dernier niveau, celui de la séquentialité. En effet, les deux formes de nomination ne sont pas

---

<sup>416</sup> Ce que nous tenterons d'ailleurs de faire dans le chapitre 9 lorsque nous comparerons l'usage des formes référentielles dans un récit de voyage littéraire (Gide 1927b) et dans un récit d'expédition militaire (Mage 1867b), dans lesquels nous observerons des modes de construction de la référence assez différents.

<sup>417</sup> Le fait que la place d'une forme au sein des enchaînements textuels à l'intérieur de la séquence et de sa structure informationnelle influe sur son fonctionnement sémantico-référentiel et son aptitude à classifier confirme le fait que classifiante et non classifiante ne sont pas des statuts intrinsèques aux formes, mais sont bien liées aux emplois en discours.



interchangeables dans l'ordre du texte. La séquence suivante serait mal construite, et plus difficilement interprétable :

? Le monde, de la grosseur d'un galet moyen, est d'une apparence plus rugueuse, d'une couleur moins unie, brillamment blanchâtre. C'est une huître opiniâtrement close.

*Le monde* ne peut apparaître en position thématique en début de séquence, à moins de désigner un autre référent (non plus un coquillage, mais un monde) : il n'est pas apte à identifier l'objet dont parle l'énonciateur, précisément parce que dans cette séquence il ne peut assumer une valeur classifiante<sup>418</sup>. Il est en emploi métaphorique. Cette forme ne garantirait pas l'intercompréhension.

Le lieu d'apparition de la forme classifiante dans la séquence n'est pas non plus anodin : au sein de la séquence descriptive, *huître* joue le rôle de thème-titre (Adam & Revaz 1989, Adam 2005a<sup>419</sup>), c'est-à-dire de pivot nominal autour duquel la séquence descriptive va s'organiser. Il pose l'objet que l'énonciateur va décrire dans la suite (il est donc logique qu'il apparaisse en position thématique dans la suite d'énoncés), et confère à la séquence sa cohésion sémantico-référentielle. Il correspond donc à un point de référence stable, à partir duquel vont pouvoir être prédiquées des propriétés multiples, qui peuvent notamment apparaître sous la forme d'expressions nominales qualifiantes.

Il importe donc d'analyser les formes au sein des enchaînements textuels. Sur ce plan, Apothéloz & Reichler-Béguelin (1995) commentent l'anaphore pronominale *la* (*il faut alors la tenir au creux d'un torchon*) apparemment atypique puisqu'elle apparaît après un monde, et indiquent que cette anaphore « ignore la recatégorisation de l'huître comme monde » (253). Or, cette reprise n'a rien d'étonnant : elle a bien pour antécédent le SN initial *l'huître*, et non le second *un monde*, ce qui tient tant à la dimension syntaxique et informationnelle (au fait que *un monde* soit en position prédicative) qu'à la

---

<sup>418</sup> Sa valeur de classification est ici désactivée au profit d'une valeur strictement qualifiante.

<sup>419</sup> Le thème-titre correspond au pantonyme d'Hamon (1981). Voir aussi Adam (1987) sur la description.

dimension sémantico-référentielle (c'est bien *l'huître* qui indexe le référent et l'identifie)<sup>420</sup>.

Ces faits montrent que toutes les formes ne jouent pas le même rôle dans la construction de la référence, et qu'il est nécessaire de prendre en compte la dimension proprement séquentielle de cette dernière.

Nous allons illustrer notre propos en empruntant un deuxième exemple à Apothéloz & Reichler-Béguelin (1995), qui nous permettra de montrer qu'il importe en outre, dans cette perspective, de tenir compte du mode de saturation référentielle des formes nominales :

278. Le savon se venge de l'humiliation qu'elle lui fait subir en se mélangeant intimement à l'eau, en s'y mariant de la façon la plus ostensible. Cet oeuf, cette plate limande, cette petite amande se développe rapidement en poisson chinois. (F. Ponge, « Le savon », in Ponge 1942)

Le problème que nous posons ici se rapproche dans une certaine mesure de la différence, faite au sein des études portant sur les expressions référentielles comme les SN désignant des objets ou des personnes, ou encore les expressions temporelles et spatiales (par exemple Kerbrat-Orecchioni 2002a), entre *référence absolue* et *référence relative*. Dans cette perspective, la question concerne notamment la sélection du référent singulier d'un SN : on se demande si sa référence est saturée de manière autonome, relative au contexte situationnel, ou encore relative au cotexte. La question est donc notamment liée à des problèmes de détermination. Tout en nous interrogeant sur des problèmes de référence, nous déplaçons ici l'objet : nous nous demandons si l'identification de la catégorie (et non plus celle du référent singulier) s'opère de manière autonome ou non, c'est-à-dire sans recours à une procédure complémentaire d'appui sur le cotexte<sup>421</sup>.

---

<sup>420</sup> Bien que l'on n'ait pas affaire ici à un phénomène d'anaphore entre *l'huître* et *un monde*, on peut rapprocher ce phénomène de ce que Schnedecker (1998 : 29) appelle les anaphores *passoires* :

« Nous qualifierons les anaphores nominales inaptées à conditionner le pronom personnel subséquent d'anaphores *passoires*. Elles sont l'effet d'une saisie contingente par laquelle le locuteur apporte à un point donné de la chaîne *un éclairage nouveau*, ponctuel mais non décisif, sur le référent. En sorte que l'interlocuteur n'a pas besoin de garder ce type d'indication en mémoire à long terme et peut l'évacuer aussitôt. »

<sup>421</sup> L'appui sur le contexte situationnel n'est pas pertinent dans notre perspective, puisque nous travaillons sur du discours écrit et différé, où l'interprétation des formes par deixis n'est pas possible.

Pour analyser la catégorisation dans l'extrait cité, il n'est pas souhaitable de mettre sur le même plan toutes les formes nominales *savon*, *œuf*, *limande*, *amande*. Cela tient aux différents types de phénomènes que nous avons mis en lumière pour l'extrait précédent, aux valeurs sémantiques d'emploi des formes (*savon* est en emploi classifiant, alors que les autres sont ici métaphoriques et donc en emploi qualifiant), mais aussi aux différents degrés d'autonomie référentielle des expressions nominales. Une forme nominale comme *savon* se suffit à elle-même pour l'identification du type référentiel, et donc pour l'interprétation de l'énoncé par le co-énonciateur. De manière plus générale, les formes classifiantes se suffisent à elles-mêmes en ce qu'elles instaurent la référence de manière autonome : elles ne nécessitent pas la présence d'une autre forme de nomination du même référent dans le cotexte pour que le lecteur sache de quel type d'objets il est question.

Par contraste, les formes nominales *œuf*, *limande*, *amande* opèrent des « catégorisations » sur la base d'un référent déjà classifié par *savon*, forme qui assure l'identification. La reprise par une métaphore (non identifiante) ne peut se faire que sur la base d'un référent déjà classifié. À l'inverse, les formes non classifiantes nécessitent un appui sur une autre forme présente dans le cotexte, pour que le lecteur puisse se représenter le type d'objets visé.

Si *savon* apparaissait seul dans la séquence pour catégoriser le référent, il garantirait l'intercompréhension – il opère donc une catégorisation autonome. Les formes suivantes ne peuvent pas fonctionner de manière autonome vis-à-vis de l'identification du type de référents. Ce fait sémantique converge avec leur emploi textuel au sein de SN anaphoriques de l'antécédent *le savon*.

Ainsi, selon nous, toutes les catégorisations ne sont pas équivalentes sur le plan référentiel, ni susceptibles d'apparaître dans les mêmes conditions. Nous pensons que les approches qui supposent que toutes les catégorisations s'équivalent pour construire l'objet de discours et qui mettent dès lors l'accent sur l'instabilité foncière des catégories, ont tendance à lisser ces différences de fonctionnement. En outre, l'insistance sur l'instabilité des catégorisations tient, nous semble-t-il, à une prise en compte insuffisante des contraintes liées à la textualité et de l'ordre de la séquentialité dans la construction de la référence.

### 3.2. Un amalgame fréquent entre identification et qualification

Ce type d'approches opère, pensons-nous, une confusion entre deux opérations différentes, qui semblent essentielles à distinguer dès lors qu'il s'agit de référence à des concrets : l'*identification* et la *qualification*. Ces deux types de procédures ne sont pas assimilables. Or, le terme de *catégorisation*, employé pour renvoyer tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ces procédures, entretient la confusion. C'est là une explication des divergences de conception de la catégorisation entre l'approche sémantico-référentielle d'une part, et les approches constructiviste et ethnométhodologique d'autre part : la première parle surtout de catégorisation identifiante, là où les secondes mettent les catégorisations identifiantes et qualifiantes sur le même plan, et lissent les différences de procédures sous-jacentes.

Une telle conception, qui ne prend en compte ni l'organisation hiérarchique de la séquence, ni son déroulement a pour conséquence de placer toutes les formes sur le même plan du point de vue de la construction de la référence, là où nous pensons que toutes les formes n'interviennent pas de la même manière ni dans la même mesure dans la construction de l'objet de discours. On gagnerait dès lors à distinguer deux processus différents dont il peut être rendu compte sous le terme de *catégorisation* :

(1) Dans le premier cas, la forme nominale indique l'identité sortale du référent, c'est-à-dire qu'elle donne des informations sur la classe d'appartenance du référent (ici l'espèce naturelle dont il relève), ce classement s'effectuant sur la base de propriétés définitoires stables et intersubjectivement partagées. De telles formes en emploi classifiant jouent un rôle d'identification ; la catégorisation mise en œuvre permet de savoir de quel type d'objets il est question dans une séquence discursive.

Du point de vue discursif, les formes classifiantes jouent un rôle spécifique : elles garantissent l'intercompréhension, et permettent au co-énonciateur de repérer le type d'objet visé. Ceci est d'autant plus nécessaire dans le discours écrit, puisque le lecteur n'a pas d'accès direct à la situation et au

réfèrent<sup>422</sup>. Il importe donc qu'une forme remplisse ce rôle d'identification au sein de la séquence<sup>423</sup>.

Pour le premier exemple traité ci-dessus, l'emploi de la dénomination *huître* assure cette identification.

(2) Le deuxième type de catégorisation, marqué par une forme non classifiante (*monde* dans l'exemple en question), ne donne pas d'informations sur l'identité du réfèrent, et ne constitue pas une dénomination intersubjectivement partagée du type visé. Il s'agit d'une catégorisation *ad hoc*, dont le rôle discursif n'est pas d'identifier l'objet, mais de le qualifier ; la forme permet de bâtir une représentation spécifique du réfèrent, en le présentant depuis un point de vue particulier. Le type de catégorisation concerné ne met pas l'accent sur la place du réfèrent dans l'organisation du réel, mais sur des propriétés accessoires que l'observateur sélectionne, au sein d'une représentation subjective.

Cette distinction débouche sur une autre remarque, qui touche à l'autonomie des formes de référence. Si les formes du premier type peuvent apparaître seules dans une séquence textuelle et suffisent à identifier le réfèrent – la catégorisation fonctionne alors de manière autonome –, ce n'est pas le cas des secondes. Pour identifier le type de référents désigné par les formes de la deuxième série, il est nécessaire de s'appuyer sur une autre forme de catégorisation présente dans le cotexte ; la catégorisation s'opère donc de manière relative. De fait, ces formes n'apparaissent pas seules : elles s'appuient sur une autre forme de catégorisation – identifiante celle-là –, et, comme c'est le cas dans l'exemple du savon, elles apparaissent souvent en position de reprise, et non pour la catégorisation initiale du réfèrent.

En outre, on remarque que les exemples d'analyses cités s'appuient sur des catégorisations de référents concrets<sup>424</sup>. Or, la conception de l'objet de discours

---

<sup>422</sup> Par contraste, à l'oral, une forme non autonome du point de vue sémantico-référentiel peut être saturée par appui sur la situation d'énonciation, ce qui n'est pas possible dans le cas du discours écrit.

<sup>423</sup> À moins d'envisager des situations discursives un peu marginales comme l'énigme ou la devinette, où la chose dont on parle n'est pas identifiée explicitement par l'énonciateur, et où c'est le co-énonciateur qui doit, à partir des propriétés indiquées, restituer le type référentiel dont il s'agit, quitte à ce que l'intercompréhension ne soit pas assurée. Mais ce n'est évidemment pas là un type de discours prototypique.

sous-jacente aux approches constructivistes (il serait purement constitué de représentations mentales) semble convenir davantage aux objets sociaux qu'aux référents concrets<sup>425</sup>, qui ne sont pas de purs êtres de discours. Leur identité extralinguistique intervient partiellement dans les procédures de catégorisation. Par contraste, la délimitation entre identification et qualification est moins marquée pour les objets sociaux, et il y a recouvrement partiel entre les deux opérations.

### **3.3. Organisation des séquences descriptives dans les récits de voyage**

Ces distinctions étant posées, nous pouvons analyser les modes de construction des catégories dans les séquences descriptives des récits de voyage. De même que nous avons différencié deux types de catégorisations, l'observation du fonctionnement de ces séquences descriptives nous permettra de distinguer deux types de recatégorisation différents.

#### **3.3.1. Prééminence de la fonction d'identification**

Même si le genre du récit de voyage peut paraître dans une certaine mesure marginal du point de vue de la construction de la référence<sup>426</sup>, nous notons que les séquences descriptives de *realia* exotiques y répondent à la configuration typique que nous venons de décrire. Elles sont construites de manière à ce que le référent étranger puisse être identifié par le co-énonciateur. Cette fonction est d'autant plus importante que le lecteur n'a pas un accès direct au référent, puisqu'il n'a généralement ni les connaissances encyclopédiques nécessaires, ni accès au contexte d'énonciation. Les informations fournies dans les séquences de description d'objets sont donc supposées aider le lecteur à bâtir une représentation globale de l'objet visé.

---

<sup>424</sup> C'est le cas aussi dans l'étude de Mondada (1994), qui, dans le cadre de l'analyse de la verbalisation de l'espace, travaille principalement sur des extraits référant à des bâtiments, monuments, etc.

<sup>425</sup> Cf. chapitre 2, section 1.2.

<sup>426</sup> Cf. les faits d'instabilité mis en lumière dans le chapitre 7.

Une telle configuration permet, au plan discursif, de stabiliser la référence. Pour l'attester, nous allons ici rendre compte succinctement du schéma typique de ces séquences, que nous mettrons en rapport avec d'éventuelles contraintes génériques.

(1) *Toute séquence est construite autour d'un thème-titre, qui apparaît très généralement au début de la séquence :*

L'extrait suivant est représentatif de cette première composante :

279. Le costume des Maures consiste, pour les riches, en un *drâh*, tunique de guinée qui leur descend aux jarrets, et dont les manches, aussi larges que le corps, tombent jusqu'à terre. Une culotte faite de dix coudées de guinée les couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux ; une pagne complète le vêtement ; ils la mettent par-dessus la tunique, et quelquefois sur la tête, en turban ; ils portent rarement des sandales. Ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter une tunique portent simplement un coussabe<sup>a</sup> fait de cinq coudes de guinée.

a. On nomme coussabe une pièce d'étoffe de deux aunes de long sur trois quarts au moins de large, pliée en deux, et les laizes cousues ensemble, en laissant par le haut des ouvertures pour passer les bras ; on en fait une autre au milieu de l'étoffe pour passer la tête. C'est une chemise sans col et sans manches. (Caillié 1830c : I, 150)

La séquence s'ouvre d'emblée sur l'attribution d'un thème-titre, qui pose l'objet décrit ; cette configuration correspond à ce qu'Adam & Revaz (1989) décrivent sous la dénomination d'*ancrage*. C'est sur la base de ce thème que des prédictions nouvelles peuvent être posées.

On remarque que, même lorsque la forme de nomination posée comme thème-titre est présentée comme approximative par l'énonciateur, elle assure tout de même cette fonction minimale d'identification. Dans l'extrait suivant, Gide emploie la dénomination *noria* pour rendre compte d'installations observées au Tchad, tout en opérant une boucle réflexive qui indique que la dénomination n'est que partiellement adaptée à ce contexte social :

280. Sur les bords du fleuve (côté Tchad), bords assez abrupts. Des norias nous attirent – ou quel autre nom donner à ces appareils élévateurs, simple fléau, porteur à l'une de ses extrémités d'un récipient, à l'autre d'un contrepoids, qui balance le poids de l'eau qu'on prend au fleuve et l'élève sans peine à hauteur du champ qu'il faut irriguer. Rien de plus primitif et de plus ingénieux que

cette élémentaire machine d'une élégance virgilienne. Une grande calebasse sert de récipient. Un indigène s'occupe de faire monter l'eau ; un autre à la répartir, ouvrant et fermant tour à tour, d'un coup de houe, de petites écluses de terre. L'eau, d'abord, est précipitée de la calebasse, sur une claie, de manière que la terre ne soit pas creusée par la chute d'eau, mais garde sa pente. Le champ tout entier est en pente légère. Ce sont des aubergines qu'on y cultive. Il y a pour ce seul champ, pas très grand, six norias à une vingtaine de mètres l'une de l'autre. Je note longuement ceci, car je n'ai vu parler de ces machines dans aucune relation de voyage au Tchad. (Gide 1928b : 294)

Une telle dénomination, même si elle comporte une part d'approximation, présente l'intérêt d'être partagée (ce qui ne serait pas forcément le cas si l'auteur avait employé le nom local de l'installation), ce en quoi elle assure l'intercompréhension ; elle permet une identification globale de l'objet, et assure donc l'interprétabilité de la séquence.

(2) *Le thème-titre est une forme en emploi classifiant assurant l'identification de l'objet :*

Le thème-titre est classifiant en ce qu'il donne des informations sur l'identité du référent.

Même s'il ne catégorise pas le référent au niveau de base, comme c'est le cas avec *costume des Maures* dans l'extrait (279), il permet d'indiquer dans quel type de hiérarchie catégorielle il s'inscrit. Ici, la périphrase repose sur une catégorisation au moyen d'un hyperonyme, *costume*, qui indique l'appartenance à la hiérarchie des pièces d'habillement. L'identification globale est assurée, et spécifiée par le complément déterminatif *des Maures*. Le thème-titre assure l'intercompréhension et confère à la séquence descriptive son interprétabilité.

Notons que nous n'avons relevé aucune séquence où n'apparaît aucun terme classifiant<sup>427</sup>. Indexer l'identité du référent, indiquer dans quel type de hiérarchie catégorielle il s'inscrit semble être une condition nécessaire pour garantir l'intercompréhension.

---

<sup>427</sup> Nous avons seulement relevé une séquence, extraite du texte du Gide, qui s'ouvre sur une forme de nomination métaphorique ; mais des formes classifiantes apparaissent dans la suite de la séquence. Nous conservons cet exemple pour le chapitre 9 (section 2.2.4), dans la mesure où cette configuration, isolée dans notre corpus, nous semble répondre à un effet stylistique, et les conclusions ne sont pas généralisables au fonctionnement des autres textes.



(3) *L'identification opérée par le thème-titre procède par indexation de propriétés définitoires morphologiques ou fonctionnelles globales.*

Les *realia* concernés sont principalement des espèces naturelles, dont les critères définitoires sont des propriétés morphologiques, ou des objets manufacturés, qui se définissent principalement par des propriétés morphologiques et fonctionnelles discriminantes. Des traits définitoires plus spécifiques, permettant de mieux cerner le concept, sont donnés dans la suite de la séquence, généralement par des prédications.

Reprenons l'exemple de la séquence sur le costume des Maures cité en (279) ; on observe les faits suivants :

(a) Le thème-titre, dont la tête nominale est un hyperonyme (*costume*), donne accès à une *gestalt* : si le lecteur français ne sait pas forcément quelles sont les différentes pièces qui constituent ce vêtement, il est en mesure de se représenter une forme globale d'objet. L'usage d'un hyperonyme relève d'ailleurs de la visée didactique du récit de voyage, en ce qu'il permet de s'appuyer sur des représentations aisément accessibles au lecteur. Les prédicats fournis par la suite permettent de construire des représentations nouvelles, plus spécifiques, sur la base de la première image mentale construite d'emblée. Cette première dénomination assure donc une identification visuelle du référent par le lecteur.

(b) Cette forme initiale de catégorisation focalise dans le même temps la fonction de l'objet décrit : il est destiné à l'habillement. Cette seconde composante renforce la fonction d'identification, non plus seulement en permettant de bâtir une représentation visuelle, mais en indexant le type d'usage qui est fait de l'objet.

(c) L'organisation de la séquence hiérarchise en outre les informations. Le thème-titre a un fonctionnement d'holonyme (Cruse 1986) : il indique la forme et la fonction globale, sans que celles-ci soient spécifiées à ce stade, et permet de bâtir une représentation synthétique et globale de l'objet. Il subsume l'ensemble de ce qui va être décrit dans la suite de la séquence, à savoir les différentes pièces d'habillement qui le composent, présentées de manière plus spécifique, par des méronymes : *drâh*, *culotte*, *pagne*, éventuellement *sandales* et *coussabes*. Le

détail des différents composants ne vient qu'une fois que cette représentation globale a été construite. On repère une fois de plus une structuration didactique de la séquence, partant des savoirs prêtés au lecteur.

*(4) Lorsque la première identification est globale, elle est spécifiée par l'attribution de propriétés dans la suite de la séquence :*

Les prédicats ou caractérisations qui suivent cette première forme de catégorisation permettent de spécifier cette identification. Dans le cas de la description du costume de Maures, chacun des méronymes indexant une pièce spécifique du vêtement fait l'objet de prédictions ; les propriétés de ces différentes pièces du vêtement sont décrites au fur et à mesure de la séquence (*un drâh, tunique de guinée qui leur descend aux jarrets, et dont les manches, aussi larges que le corps, tombent jusqu'à terre ; une culotte faite de dix coudées de guinée les couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux, etc.*).

Pour les norias de Gide, dans la mesure où la dénomination est présentée comme étant partiellement approximative, ce sont les prédictions subséquentes qui délimitent avec plus de précision les contours de la catégorie :

281. Sur les bords du fleuve (côté Tchad), bords assez abrupts. Des norias nous attirent – ou quel autre nom donner à ces appareils élévateurs, simple fléau, porteur à l'une de ses extrémités d'un récipient, à l'autre d'un contrepoids, qui balance le poids de l'eau qu'on prend au fleuve et l'élève sans peine à hauteur du champ qu'il faut irriguer [...]. (Gide 1928b : 294)

*(5) Même lorsque la délimitation de la catégorie indexée par le thème-titre paraît instable, le thème-titre assure l'unicité de la catégorie :*

Dans certains cas où la séquence semble construite de manière moins typique, où la référence paraît plus instable, on observe des phénomènes similaires de stabilisation par construction de la séquence autour d'un thème-titre classifiant, qui assure une unicité de la catégorie.

Dans cet extrait, Leiris cherche à décrire et définir un objet rituel et ses fonctions, mais semble peiner à délimiter avec précision les contours de la catégorie visée<sup>428</sup> :

282. Demain, au coucher du soleil, les masques sortiront, masques primitivement découverts par une femme, après que les oiseaux de proie, les ayant pris pour de la viande à cause de leur couleur rouge, les eurent laissés tomber du haut d'un arbre sitôt reconnue leur erreur... Un homme est mort il y a quelques temps et – commémorativement – les masques sortiront. Cette nuit, paraît-il, la « mère du masque » a pleuré : la mère du masque, petit instrument de fer qu'on conserve dans un trou. C'est un signe de mort [...]. Nous allons d'explication en explication. La mère du masque est un « bull-roarer », une pale fixée au bout d'une corde et qui vrombit quand on anime cette corde d'un mouvement de rotation. On l'appelle la « mère » parce que c'est la plus grande, qu'elle boit le sang des femmes et des enfants [...]. Dans une langue pas très claire, Ambara me révèle un tas de choses [...]. De révélation en révélation [...]. J'apprends ce soir par un vieillard (qui déclare être un des sept hommes de Sanga qui possèdent la complète initiation) que la « mère du masque » et le masque « maison à étages » ne sont qu'une seule et même chose, l'une étant « celle qu'on ne voit pas, l'autre celui qu'on voit, l'une la grande sœur, l'autre le petit frère », identiques par le tournoisement, puisque la mère du masque, bull-roarer, est une chose qui tournoie et que le masque, à la fin de sa danse, lui aussi tournoie.

En se promenant, Griaule découvre une faille rocheuse, derrière un arbre entouré d'une nuée de canaris cassés. C'est dans cette faille que doit gîter la mère du masque [...].

On m'a dupé : la véritable mère du masque n'est pas le bull-roarer, mais un gigantesque sirigué ou « maison à étages » [...]. Je suis furieux et mortifié d'avoir confondu les deux mères, la véritable avec le porte-parole. (Leiris 1934 : 123-153)

La représentation du référent peut paraître instable en ce qu'il en est fourni des définitions diverses, dans les gloses (*la mère du masque, petit instrument de fer qu'on conserve dans un trou*), les structures attributives définitionnelles (*La mère du masque est un « bull-roarer », la « mère du masque » et le masque « maison à étages » ne sont qu'une seule et même chose, l'une étant « celle qu'on ne voit pas, l'autre celui qu'on voit, l'une la grande sœur, l'autre le petit frère », la véritable mère du masque n'est pas le bull-roarer, mais un gigantesque sirigué ou « maison à étages »*), et les propriétés qui sont attribuées à l'objet (*c'est un*

---

<sup>428</sup> Cf. chapitre 7 (section 2.2.), sur les cas où plusieurs catégorisations sont effectuées pour le même objet dans la mesure où les savoirs de l'observateur évoluent au fur et à mesure de son observation.

*signe de mort, la mère du masque [...] est une chose qui tournoie*) ; les savoirs de l'apprenti ethnographe Leiris se construisent ici au fur et à mesure de sa collecte d'informations.

Cependant, on observe là encore que la description est organisée autour d'un point central et fixe : *mère du masque*, thème-titre attribué en début de séquence, et qui est repris au fil du passage. La catégorisation de l'objet décrit comme « mère du masque » demeure donc valide tout au long de la séquence. Le fait d'avoir attribué une dénomination unique et fixe à la catégorie assure donc bien l'unicité de la catégorie (il existe des objets qui peuvent être appelés *mères du masque*, qui possèdent des propriétés communes, même si ces propriétés demandent à être identifiées de manière plus précise par l'observateur), et confère une cohésion sémantico-référentielle à la séquence (on décrit bien une catégorie d'objets subsumés sous un même nom par les locuteurs indigènes).

Ainsi apparaît un double phénomène : il y a bien instabilité dans la délimitation des propriétés définitoires de la catégorie *mère du masque*, en revanche il y a stabilité sur le classement de l'objet visé comme mère du masque. Les différentes redescriptions s'organisent toujours autour d'un point de référence stable, marqué par le thème-titre. Ainsi, ce sont les propriétés entrant dans la définition du concept qui changent, non l'unicité de la catégorie elle-même. Le thème-titre assume un rôle stabilisateur également dans ces cas *a priori* plus instables.

Pour conclure sur la mise en lumière de ces schémas de séquences descriptives, on note que du point de vue des procédures de construction de la connaissance s'observe une configuration commune, répondant à un ordre séquentiel canonique ; les procédures mises en œuvre sont les suivantes :

(a) poser l'objet, par une forme assurant son identification : par une dénomination partagée (*costume*) ou par une forme suffisamment informative pour indiquer dans quel type de hiérarchie catégorielle le référent s'inscrit (*noria*) ;

(b) lui attribuer des propriétés, qui permettent de délimiter une sous-catégorie plus spécifique ;

(c) à cela s'ajoute éventuellement une troisième procédure<sup>429</sup> : reformuler en attribuant une nouvelle forme de nomination.

Cette structuration prototypique est interprétable en termes de contraintes génériques : elle est à relier à la dimension de didacticité du récit de voyage. Elle permet une construction progressive de la connaissance : l'énonciateur part de représentations supposées partagées, pour bâtir ensuite des informations nouvelles, en attribuant des prédicats sur la base de ce thème-titre identifiant. Une telle organisation des séquences descriptives construit des représentations d'une part aisément accessibles au lecteur, d'autre part stables du point de vue de la référence.

Ce type de construction séquentielle rejoint ainsi les procédures de nomination initiale et de délimitation des catégories que nous avons étudiées dans les précédents chapitres d'analyse sur corpus : il concourt lui aussi à l'effet de didacticité du récit de voyage, dans la mesure où il permet l'adaptation dialogique au lecteur et aide ce dernier à bâtir une représentation d'un monde auquel il n'a pas accès.

Notre intérêt pour ce type de phénomènes dans la construction de la référence rejoint l'approche du discours fondée sur les paradigmes désignationnels (Mortureux 1993, Reboul 1993, Petit 1995). Celle-ci est notamment appliquée au discours de vulgarisation, avec lequel le récit de voyage présente une proximité de fonctionnement dans la dimension de didacticité<sup>430</sup>. Cependant, notre perspective se distingue partiellement de celle qui est mise en œuvre dans ce cadre. En effet, l'approche des paradigmes désignationnels vise à relever dans un discours des listes paradigmatiques de désignants d'un même référent, afin de porter au jour les différentes représentations qui en sont construites dans un discours donné. Pour notre part, nous nous intéressons plus spécifiquement aux contraintes linéaires qui pèsent sur la sélection des formes au sein du texte. L'ordre paradigmatique d'occurrence des formes est pour nous pertinent, et détermine les modes de construction de la référence. Nous visons donc ici à articuler texte et discours dans l'analyse de la construction de la

---

<sup>429</sup> Présentée dans la section 3.3.2.

<sup>430</sup> Une piste de recherche ultérieure pourrait consister à comparer les modes de construction de la référence dans ces deux ensembles de discours, ce que nous n'avons pas pu faire dans le cadre de cette étude.

référence au sein des séquences descriptives visant à bâtir des catégories. Dans le corpus, l'effet de didacticité tient non seulement aux formes de nomination initiale, aux gloses, mais aussi à l'organisation de ces séquences, qui prennent largement en compte les savoirs supposés des lecteurs français pour les aider à construire de nouvelles représentations. La prééminence de la fonction d'identification au sein de la séquence descriptive est un facteur de cohésion des descriptions proposées dans les textes des voyageurs.

Or, cette fonction d'identification n'est pas réservée à la forme de nomination initiale de la séquence : elle est également convoquée dans un certain nombre de formes de reprise. Il importe là aussi de distinguer des processus différents de « recatégorisation » pour tirer des conclusions sur les effets discursifs produits par les formes qui succèdent au thème-titre au sein de la séquence.

### 3.3.2. Des « recatégorisations » de nature différente

Il importe de distinguer les différentes procédures dont on rend habituellement compte sous le terme de *recatégorisation*, qui engagent des modes différents de construction de la référence et n'apparaissent pas dans les mêmes conditions au sein des séquences textuelles.

On observe en particulier que si des formes introduisant des catégorisations qualifiantes peuvent apparaître pour renvoyer aux *realia* exotiques, notamment des métaphores comme dans l'extrait ci-dessous, ce n'est que dans un second temps, une fois que l'identification de l'objet au moyen d'une forme classifiante a été produite :

283. Du sable, presque uniquement agrémenté par cette étrange plante gris-vert dont enfin je puis voir le fruit : un beignet énorme, bivalve, tenant suspendu en son centre, au milieu d'une matière feutrée, filigranée, un paquet de graines. (Gide 1927a : 832-833)

La désignation métaphorique ne pourrait pas apparaître comme forme initiale de catégorisation :

\* [...] cette étrange plante gris-vert dont enfin je puis voir le beignet.

De fait, la désignation métaphorique n'est pas identifiante ; elle assure une fonction de visualisation, en mettant l'accent non sur l'appartenance catégorielle du référent, mais sur sa morphologie, qu'elle représente de manière analogique.

Ainsi, on observe que les formes référentielles se répartissent très majoritairement de la manière suivante au sein de la séquence textuelle :

(1) une première catégorisation par une forme classifiante, assurant la fonction d'identification ;

(2) une « catégorisation » par une forme qualifiante, attribuant des propriétés supplémentaires, sur la base d'un référent déjà classifié.

Aussi faut-il s'interroger sur le type de procédure mis en place par le type de « recatégorisation » engagé par un tel extrait.

En effet, les approches constructivistes insistent sur l'idée que toutes les catégorisations d'un même objet se valent (puisque'un objet de discours n'a pas d'existence en soi, mais une existence purement discursive), et sur l'idée d'une *recatégorisation radicale* des objets de discours au fil des formes de nomination. Nous pensons pour notre part que c'est là sous-estimer les différences de fonctionnement qui existent entre les types de formes référentielles, ainsi que la séquentialité textuelle.

Nous distinguerons pour notre part plusieurs phénomènes, que l'on regroupe habituellement sous le terme de *recatégorisation*, mais qui, à nos yeux, ne sont pas exactement de même nature. Nous proposerons une terminologie susceptible de rendre compte de ces différences de fonctionnement. Sur cette base, nous montrerons que les véritables recatégorisations « radicales » sont finalement très marginales, et qu'au contraire la catégorisation est marquée par une forte stabilité au plan textuel<sup>431</sup>.

Nous pensons que trois phénomènes, relevant apparemment tous de la recatégorisation, sont à distinguer :

---

<sup>431</sup> Il ne faut pas exclure non plus un effet de corpus chez les constructivistes : les exemples cités sont souvent extraits de textes littéraires, et l'instabilité doit tenir de l'effet stylistique.

(1) Certaines recatégorisations opèrent sur l'identité sortale du référent : un référent, qui a tout d'abord été classé au sein de telle hiérarchie catégorielle, se voit par la suite reclassé dans une autre hiérarchie. C'est ce type de recatégorisations qui intéresse la théorie des référents évolutifs, qui se centre sur des cas où les référents subissent des modifications considérées comme ontologiques<sup>432</sup> ; le référent a bien changé d'espèce, et la recatégorisation enregistre cette modification d'identité.

Ce type de recatégorisation n'intervient pas dans notre corpus. Nous avons cependant évoqué au chapitre 7 des cas de modification du classement au sein de la grille des savoirs d'expérience : ce sont les cas où un référent se voit recatégorisé du fait d'une évolution des savoirs de l'observateur sur l'objet<sup>433</sup>. La recatégorisation se fonde sur une procédure d'auto-correction par l'énonciateur, qui revient sur une première catégorisation jugée inadéquate.

Ce qui change, c'est l'identification du référent (les deux formes proposées ayant valeur identifiante, et avec des catégorisations qui relèvent de deux types de hiérarchies différents). Ce type de procédure de reprise avec changement de hiérarchie catégorielle correspond à la *recatégorisation* au sens strict.

Les autres phénomènes de reformulation traités habituellement sous le terme de *recatégorisation* n'opèrent pas sur l'identité sortale du référent ; la forme de « recatégorisation » ne modifie pas la hiérarchie catégorielle d'appartenance assignée au référent. Contrairement au premier cas, ces autres types de « recatégorisations » concernent un simple changement de nom au sein d'une même hiérarchie catégorielle, sans modification de l'identification du référent, et sans introduction d'un point de vue spécifique sur le référent.

(2) On pourrait parler de *renomination* pour renvoyer aux types de procédures engagées par les cas triviaux d'anaphores par un hyperonyme, l'hyperonyme introduisant un changement de niveau hiérarchique de catégorisation. C'est ainsi que l'on peut passer d'une première forme identifiant le référent par exemple au

---

<sup>432</sup> Dans des extraits comme le suivant :

« Mélion entre alors dans la forêt, ôte ses vêtements et reste nu, enveloppé seulement de son manteau. Sa femme le touche, tout nu, avec l'anneau : il devient alors un loup grand et fort. Le loup court vers l'endroit où il a vu le cerf couché et le suit à la trace, mais il aura fort à faire avant de l'avoir atteint et pris et avant d'avoir de sa chair. » (*Le lai de Mélion*, cité in Achard-Bayle 2001b).

<sup>433</sup> Cf. chapitre 7, section 2.3.



niveau de base (*un chien*) à une forme de reprise l'identifiant au niveau superordonné (*l'animal*). La forme de reprise introduit un simple changement de degré informatif, tout en maintenant la même hiérarchie catégorielle.

Dans les séquences descriptives du corpus, nous trouvons fréquemment ce type de « recatégorisation », somme toute banal :

284. Comme nous étions encore loin de cette grande ville, nous nous reposâmes sous un téli, où tous les voyageurs s'arrêtent. Cet arbre, le seul de cette espèce que j'aie vu, n'est pas très-haut, ni d'une grosseur proportionnée à la longueur de ses branches, qui s'étendent à la distance de cent vingt pieds du tronc, et forment un vaste ombrage circulaire, bien précieux dans ces pays, où la chaleur est excessive (Mollien 1820 : II, 97)

On note que le référent a bien été identifié précédemment, et que son appartenance à une hiérarchie catégorielle (*être vivant / homme*) au sein de l'organisation des savoirs sur le monde est confirmée par la reprise anaphorique.

De fait, de telles formes de reprise sont en correspondance avec la visée didactique des récits de voyage, puisque la renomination s'appuie sur une forme partagée qui rend compte de l'organisation intersubjective de l'expérience, et non sur une représentation de l'extralinguistique dépendante d'un point de vue subjectif<sup>434</sup>.

Un deuxième ensemble de faits que nous avons analysés peuvent être classés sous le terme de *renomination* : ceux que nous avons décrits sous le terme de *compactification* (on passe d'une désignation analytique à une dénomination synthétique, par exemple : *une purée de noisettes qui ressemble à de la crotte* -> *la purée de noisette*). La modification dans la catégorisation s'opère par simple effacement des propriétés, désormais intégrées à la mémoire textuelle. Ce type de reprise consiste ainsi principalement en l'abréviation de la forme de nomination,

---

<sup>434</sup> De fait, les études insistant sur l'instabilité des catégorisations se fondent souvent sur des exemples marqués par la littérarité, et s'intéressent assez peu, en définitive, à la dimension de didacticité des discours et à la nécessité de l'intercompréhension qui informe les procédures de référence. L'intercompréhension y est analysée en termes de négociation interactive ; or, nous pensons que cette visée est remplie par des procédures spécifiques à l'écrit, et non par des modes de constitution de l'interaction orale.

sans modification de l'appartenance catégorielle. Il y a donc simple changement de nom, sans recatégorisation au sens strict<sup>435</sup>.

Dans ces deux cas, la représentation est modifiée, tout en demeurant fondée sur les savoirs partagés, sur la connaissance intersubjective du monde, la subjectivité de l'énonciateur intervenant peu ici.

(3) Nous emploierons le terme de *requalification* pour rendre compte d'un troisième type de procédure, qui correspond de fait aux exemples privilégiés par les constructivistes – or, nous pensons qu'il s'agit là d'un type de « recatégorisation » bien spécifique, qui ne peut pas servir de modèle pour rendre compte de l'ensemble des phénomènes de catégorisation multiple au sein des séquences textuelles.

Dans ce type de reprise, la représentation de l'objet change de la première forme de nomination aux suivantes ; il est appréhendé depuis un autre point de vue. Cependant, il n'y a pas changement véritable de classement au sein des hiérarchies catégorielles. Dans les exemples extraits de Ponge, le savon ne devient pas une *amande*, l'huître ne devient pas un *monde* ; ils sont seulement représentés en discours comme amande ou monde, et ce sur la base d'un référent déjà classifié par une première forme de nomination identifiante.

Il n'y a donc pas recatégorisation au sens strict, puisque la catégorisation identifiante ne change pas : au moyen de cette forme de reprise, l'énonciateur attribue simplement des propriétés nouvelles au référent, souvent par l'intermédiaire d'analogies au sein desquelles la valeur classifiante est désactivée.

Pour *amande*, l'appartenance à la hiérarchie des aliments / fruits secs, etc., n'est pas validée ; les seules propriétés activées, par analogie, relèvent de la morphologie de l'objet et de sa couleur. Dans le même temps, le fait d'employer *amande* pour désigner le savon désactive la fonction de l'objet, qui est l'élément identifiant principal, s'agissant d'un objet manufacturé. La catégorisation initiale n'est pas remise en question par les suivantes, au contraire elle peut être validée par les reprises anaphoriques : dans le poème « L'huître » la reprise anaphorique par le pronom féminin *la* (*L'huître... C'est un monde... Il faut la tenir...*) entérine le classement opéré initialement dans une taxinomie d'espèces.

---

<sup>435</sup> Dans le sens que nous avons défini plus haut.

Là où les constructivistes parlent de « recatégorisation fondamentale », nous pensons qu'il y a simplement requalification, redescription depuis un point de vue particulier. De plus, nous pensons que ces modes différenciés de catégorisation sont à mettre en rapport avec les propriétés sémantiques des formes référentielles, qui n'ont pas la même capacité à indexer des catégories et n'ont pas le même statut vis-à-vis des connaissances partagées (une désignation *ad hoc* ne fait pas partie des connaissances partagées, elle demande donc à être rejustifiée à chaque emploi ; il faudra donc une forme classifiante qui stabilise la référence). Cela a pour conséquence de lisser les différences entre des modes de construction de la référence nettement différenciés.

En outre, ces approches tiennent insuffisamment compte, nous semble-t-il, des types et genres de discours. Les exemples que nous avons jusqu'à maintenant empruntés à ces approches sont principalement des exemples littéraires. Dans cette optique, il est important de prendre en compte la composante subjective de ce type de discours : les textes de Ponge, en particulier, visent à bâtir une représentation idiosyncrasique et inédite des objets du monde que le poète décrit. Ainsi, il est assez logique d'y trouver des catégorisations inédites. Cependant, nous avons fait remarquer à plusieurs reprises que ces catégorisations atypiques n'apparaissent jamais seules : le discours littéraire lui aussi est informé par la nécessité de l'intercompréhension, principe que sert l'emploi de formes identifiantes.

L'un des fils conducteurs du présent travail est que la nomination et la catégorisation répondent à des contraintes discursives et génériques. Il importe donc de prendre en compte la spécificité du genre récit de voyage dans la mise en place des procédures de catégorisation. De ce fait, nous n'adhérons pas aux analyses sur la catégorisation proposées par Mondada (1994) sur un corpus de récits de voyage, qui tendent à montrer que les objets de discours sont déformables, dans la mesure où elle nous semble insuffisamment prendre en compte la double visée de ce genre : la littérarité / subjectivité d'une part ; la didacticité de ce genre et le principe d'intercompréhension d'autre part<sup>436</sup>. Nous

---

<sup>436</sup> Selon les sous-genres (récits de voyage littéraires ou de vulgarisation scientifique), les faits de discours privilégiés sont différents, ce que nous tenterons de montrer dans le chapitre 9 à partir de l'analyse de deux textes.

allons revenir sur certains de ses exemples pour montrer que les catégorisations n'y sont pas si instables que l'auteure tente de le montrer :

285. Fidèle à ma coutume, je me suis dirigée vers le port. Le port !... hélas ! c'est un mur haut de trente pieds, sur lequel des soldats ou des bateliers affrontent seuls les vertiges ; il fallait, pour grimper là, une fermeté que je n'ai point, et, retournant sur mes pas, j'ai quitté ces faux semblans de quais, pour me renfermer avec mes souvenirs dans l'appartement... c'est-à-dire la salle voûtée, obscure, large et longue, à ne pas y reconnaître son père, qu'on m'a donnée en guise de chambre à coucher. (Gasparin 1835, cité in Mondada 1995)

Si l'on observe la manière dont est construite la partie de la séquence décrivant le port, on peut observer différents éléments :

(1) on note la présence du thème-titre *le port*, où le N est une forme classifiante apparaissant en début de séquence ; l'énonciateur identifie ainsi d'emblée l'objet dont il va être question ;

(2) dans un second temps, cette dénomination semble être modalisée (*le port !... hélas !*) et l'objet est représenté différemment : *c'est un mur (...)*. Or, on note que la nouvelle forme de nomination introduite est, d'une part, elle aussi une forme classifiante, et d'autre part appartient au même champ lexical que la forme initiale, celui du bâti. Il n'y a donc pas « recatégorisation » fondamentale. On peut même dire qu'il existe entre *port* et *mur* une relation de type holonyme-méronyme, le port comportant des murs ;

(3) apparaît ensuite une autre forme modalisée : *ces faux semblans de quais*. Or, même si la modalisation *ces faux semblans de* introduit approximation et jugement subjectif, on note que la forme nominale qu'elle précède (*quais*) est elle aussi classifiante et dans une relation de méronymie avec *port*.

Ainsi, les « recatégorisations » que subit l'objet de discours dans ce passage sont en fait des requalifications, dont la fonction discursive est d'indiquer que le port visé ne répond pas tout à fait à la représentation prototypique que l'on peut se faire d'un port. Elles permettent également d'introduire une représentation subjective. Cependant, l'identification du lieu comme port n'est pas remise en

question dans les autres formes, cette catégorisation se justifiant par la fonction du lieu, propriété fondamentale pour la catégorisation d'un lieu aménagé, les autres propriétés, accessoires, n'invalidant pas cette appartenance catégorielle. On reconnaît donc à l'œuvre dans les modes de construction de la référence au sein de cette séquence les deux visées du sous-genre de récits de voyage que Mondada prend pour corpus : la didacticité expliquant la prééminence des formes classifiantes, la littérarité expliquant les modalisations et représentations non prototypiques.

Nous pouvons observer de même dans le corpus d'étude des procédures de catégorisation qui se différencient partiellement en fonction des dominantes de chaque texte. Les exemples que nous avons exploités dans cette section répondent généralement à une configuration didactique, très largement majoritaire dans le corpus. Nous évoquerons au chapitre 9 un exemple d'organisation partiellement différente de séquence descriptive, extraite de Gide (1927b), et qui construit l'objet de discours par approximations successives. Cependant, si nous n'avons pas relevé ce mode de construction textuelle dans ce chapitre, c'est que cet extrait constitue un exemple isolé, redevable d'une analyse en termes stylistiques. Ce texte de Gide est marqué par la subjectivité littéraire, là où la plupart des textes du corpus privilégient la didacticité. Ainsi, il importe de prendre en compte, dans l'analyse des faits de catégorisation, non seulement les genres de discours, mais aussi les sous-genres. On peut noter que les textes sélectionnés par Mondada (1994) sont de fait des récits de voyage littéraires, ce qui n'est pas indifférent du point de vue de la textualité : le discours tend à construire une vision singulière des objets de discours, ce qui influe sur les modes de catégorisation et sur la construction des séquences descriptives.

Si l'on observe attentivement la textualité (l'ordre d'apparition des formes dans la séquence et les enchaînements) et les fonctionnements sémantico-référentiels des formes de nomination, de tels extraits ne nous semblent pas plaider en faveur de l'idée d'une déformabilité fondamentale des objets de discours et de celle d'une instabilité foncière des catégorisations. Au contraire, les formes classifiantes jouent un rôle majeur dans la stabilisation de la référence et la construction de l'intercompréhension nécessaire dans le genre récit de voyage.

Par contraste, l'approche de la catégorisation dans le récit de voyage proposée par Mondada (1994), si elle évoque la dimension de la séquentialité, en

bâtit une conception non pas proprement textuelle, mais interactionnelle. L'auteur adapte un modèle conçu dans le cadre de l'analyse des interactions orales, et l'applique à des textes écrits. Or, il nous semble essentiel, pour analyser l'écrit, de prendre en compte les contraintes du développement textuel, et notamment l'ordre d'apparition des formes et leur lieu d'incidence au sein des séquences textuelles. Cet ordre de la textualité nous semble imposer des contraintes spécifiques à la construction de la référence.

### **Conclusion**

Dans ce chapitre, nous avons pu observer deux orientations à l'œuvre dans les récits de voyage, qui tendent à répondre au principe général d'économie discursive :

(1) la stabilisation, dans le déploiement textuel, des formes de nomination. De fait, même lorsqu'une forme à fonctionnement dénominatif n'est pas d'emblée instituée, pour la première mention à un référent exotique, le déploiement textuel fait émerger une forme de ce type, qui permet par la suite de dénommer de manière stable le type d'objets visé. Ce type de formes, qui charrient les représentations construites dans le déploiement du texte et stockées dans la mémoire textuelle, indexe des représentations globalement stabilisées ;

(2) la stabilisation des séquences descriptives de *realia* exotiques. La séquence est organisée autour d'une forme assurant l'identification des référents pour un lecteur supposé ne pas les connaître, cette forme constituant un centre attracteur de la séquence sur la base de laquelle de nouvelles représentations peuvent être construites, au moyen de reformulations et de nouvelles prédications, interprétables dans la mesure où elles opèrent sur un référent déjà classifié par la forme initiale.

Ces remarques nous amènent à deux conclusions :

(1) Ces procédures, qui concourent à la stabilisation de la référence, vont à l'encontre de l'impression de surface, décrite au chapitre 7, d'instabilité des catégorisations. Nous soutenons l'idée que si la référence dans les récits de voyage n'est pas construite, au premier abord, sur un mode tout à fait prototypique, cela porte sur des segments linguistiques circonscrits, à savoir principalement les formes de nomination initiale, considérées hors des enchaînements textuels, des reprises et de la construction des séquences textuelles. Par contraste, dès lors que l'on s'intéresse au déploiement textuel des catégories, on observe que le principe d'économie discursive et l'impératif d'intercompréhension entraînent la mise en place de procédures textuelles concourant à la stabilisation de la référence.

(2) Il importe d'articuler ces observations à la prise en compte de la dimension discursive et générique du récit de voyage. En effet, la visée dominante dans ce genre est la visée didactique, consistant à faire acquérir au lecteur des connaissances encyclopédiques sur un monde qui est supposé lui être étranger.

Au sein du genre, il s'agit également de prendre en compte la spécificité du récit de voyage littéraire, qui ne constitue qu'un sous-genre parmi d'autres ; ainsi, les modes de construction de la référence consistant à produire un effet d'étrangeté, et à mettre la description dans la dépendance d'un point de vue subjectif et d'une représentation inédite, représentent des cas particuliers et non majoritaires de construction des séquences descriptives. Aussi ne peut-on prendre le sous-genre des récits de voyage littéraires pour des parangons du genre, et encore moins faire des discours littéraires des exemples prototypiques des modes de construction de la référence dans les textes et les discours.

Ainsi, ce travail défend les conceptions suivantes :

(1) La nomination et la catégorisation sont à analyser non à partir de formes isolées, mais telles qu'elles se jouent dans le déploiement textuel. La catégorisation n'est pas uniquement liée à l'usage d'une dénomination lexicale, mais engage des procédures textuelles diverses. Il nous semble nécessaire de prendre en compte la dimension de la séquentialité textuelle dans l'analyse des

modes de construction de la référence – ce qui a été l’objet de l’ensemble de cette troisième partie de l’étude.

(2) La textualité de ces séquences est à observer dans le détail de son organisation. Nous avons notamment insisté sur le fait que les différents types d’expressions référentielles ne sont pas susceptibles d’apparaître aux mêmes places au sein de la séquence, en raison de procédures sémantico-référentielles sous-jacentes spécialisées (identification et qualification). Il convient donc d’observer l’ordre de la séquentialité, les reprises, les enchaînements (qui valident ou non les catégorisations initiales), et les contraintes qui pèsent ainsi sur la construction textuelle de la référence.

(3) Il est nécessaire de prendre en compte l’ordre propre de la langue dans l’analyse des faits de catégorisation, notamment en analysant les formats linguistiques et les fonctionnements sémantico-référentiels des formes de nomination et de catégorisation.

Nous avons en particulier insisté sur le fait que les séquences descriptives sont construites autour d’une forme qui est une dénomination partagée, ou qui permet de situer la place du référent à catégoriser dans l’organisation conceptuelle de l’expérience. Les catégorisations telles qu’elles sont mises en œuvre en discours s’appuient sur le système de la langue, le codage, les relations lexicales, et des fonctionnements sémantiques généralisables. La construction de la référence n’est pas purement circonstancielle dans les discours ; elle s’appuie sur une part de stabilité, qui relève du système.

Ceci distingue en particulier notre approche de travaux comme ceux de Dubois et ses collaborateurs sur la catégorisation. On note en particulier que ces auteurs (notamment, Dubois & Mondada 1995, Delepaut *et al.* 2007, Dubois éd. 2010) tiennent assez peu compte du rôle des formes dans l’analyse de la catégorisation. Par exemple, pour l’étude de la catégorisation des formes comme *un x* et *c’est agréable* sont mises sur le même plan, alors que les formats linguistiques et les procédures sémantiques impliquées ne sont pas du tout les mêmes (expression référentielle servant à la désignation vs expression prédicative servant à la qualification). Or, pour nous, cela correspond à deux processus bien différents, et les classer sous le même terme de catégorisation ne permet pas de



rendre compte des rôles différents qu'ils jouent dans la construction de la référence.

Pour reprendre l'exemple que ces auteures empruntent à Barsalou (1983), du piano catégorisé tantôt comme *instrument de musique*, tantôt comme *meuble lourd et encombrant dans un déménagement*, tantôt comme *chose à emporter de la maison en feu*, certes il est intéressant de voir que les catégorisations varient selon les contextes. Cependant, le contexte qui semble convoqué ici est un contexte d'ordre pragmatique. Ceci implique une conception particulière du discours, ancré, il est vrai, sur l'usage du langage par les énonciateurs ; mais cela ne rend pas compte des types possibles de contextes discursifs dans lesquels une telle expression est susceptible d'apparaître, et encore moins dans quel cotexte. Or, on peut se demander au sein de quels types d'enchaînements les séquences comme *meuble lourd et encombrant dans un déménagement* et *chose à emporter de la maison en feu* pourraient être employées, à quelles contraintes textuelles ou interactionnelles elles pourraient répondre. De fait, il est peu probable qu'en discours, l'on catégorise un piano de ces manières-là ; le type de catégorisation évoqué ici est plus probablement une catégorisation d'ordre cognitif, mais il n'est pas sûr qu'elle se réaliserait sous cette forme en position référentielle en discours suivi ( ? « Peux-tu m'aider à porter le meuble lourd et encombrant dans un déménagement »). Il semble que la dimension de la réalisation langagière ne soit pas prise en compte dans ce type d'analyses.

(4) Ces modes de construction référentielle sont à mettre en rapport avec les types de discours, les genres et les sous-genres.

Tout d'abord, il ne faut pas sous-estimer la différence, de ce point de vue, entre les discours oraux et les discours écrits, et tout particulièrement dans cette dernière catégorie les discours écrits institutionnalisés. En effet, le type d'écrits auxquels nous nous intéressons est fortement stabilisé<sup>437</sup> – notamment du fait des pratiques de publication. Or, des travaux comme ceux de Mondada (1994) et

---

<sup>437</sup> Nous travaillons ici sur des écrits qu'on pourrait dire *institutionnalisés*, et relativement normés : les textes étudiés sont des textes destinés à la publication, validés par l'institution, et fixes en quelque sorte ; on peut par comparaison évoquer certains genres écrits nouveaux, comme le *chat*, moins « solidifiés », et qui présentent des procédures référentielles plus proches de ce que l'on trouve à l'oral (par exemple avec des auto-corrections, des superpositions de dénominations diverses, etc.).

Dubois & Mondada (1995) tendent à appliquer un modèle interactionniste de la catégorisation à ces textes. Cela ne nous semble pas rendre compte de la spécificité de ces derniers. En effet, la temporalité propre à l'oral implique que si plusieurs dénominations d'un même objet de discours sont proposées, cela ne permet pas d'effacer les différentes formes convoquées (Blanche-Benveniste 1984, 1987, 1997), qui toutes sont conservées dans la mémoire de l'interaction. Par contraste, à l'écrit, les essais sont le plus souvent effacés dans la version finale (surtout pour un texte destiné à la publication). Si au contraire plusieurs formes sont maintenues, suscitant en apparence des catégorisations instables, cela relève de la production d'un effet discursif et stylistique particulier<sup>438</sup>.

Nous pensons également que l'analyse des faits de catégorisation doit être articulée à la dimension générique (genres et sous-genres). Nous avons vu que les modes de construction de la référence sont informés par la dominante didactique du récit de voyage, dont l'objectif premier est d'aider le lecteur à construire des connaissances sur un monde qu'il ne connaît pas *a priori*, ce qui a bien évidemment des conséquences sur les modes de construction de la référence, dans lesquels on observe la tendance marquée à partir des savoirs supposés maîtrisés par le lecteur, pour lui permettre de bâtir une première identification de l'objet nouveau, puis à construire des savoirs plus spécifiques (la démarche globale – que nous avons pu observer dans diverses procédures tout au long de ce travail – consistant à partir du connu pour aller vers l'inconnu, vers la constitution de savoirs nouveaux). Cette tendance didactique est éventuellement modulée dans les récits de voyage littéraires par la dimension subjective de la représentation et le travail stylistique. Ainsi, ne travailler que sur des textes relevant de ce sous-genre risque de susciter un effet de corpus, et de donner plus d'importance qu'elles n'en ont vraiment (si l'on compare à d'autres sous-genres) aux procédures d'instabilité.

(5) Un dernier point concerne la prise en compte de l'extralinguistique dans l'analyse des faits de catégorisation. La part des représentations dans les phénomènes de catégorisation – privilégiée dans la plupart des approches discursives de la catégorisation –, si elle est bien attestée, nous semble cependant circonscrite. Contrairement à ces approches qui affirment que toutes les

---

<sup>438</sup> Ce point sera développé dans le chapitre 9.

catégorisations se valent en quelque sorte, qu'un objet de discours peut être catégorisé de manière libre, et que les catégorisations prototypiques n'ont pas de statut particulier, nous pensons que l'identité du référent influe bien sur les pratiques de catégorisation. Les catégorisations indexées sur l'identité sortale possèdent un statut particulier vis-à-vis des connaissances partagées et de l'intersubjectivité : ce sont elles qui assurent l'intercompréhension. On a vu aussi que certaines formes de reprise (du type *un téli / cet arbre*) se fondent sur l'identité hors discours du référent. Ainsi, dans la catégorisation, tout n'est pas affaire de représentations ; l'extralinguistique intervient bien dans ces processus.

Ainsi, nous pourrions redéfinir notre approche de la catégorisation comme une approche réaliste<sup>439</sup> et discursive, ancrée dans la prise en compte des formes et fonctionnements de langue. En premier lieu, elle reconnaît les contraintes que fait peser l'identité extralinguistique des référents sur la catégorisation. En second lieu, elle se fonde sur l'idée que toutes les formes disponibles en langue ne sont pas aptes à opérer les mêmes types de catégorisations. Enfin, elle tient compte des déterminations impliquées par la textualité, la dimension générique et les types de discours, ainsi que de leur influence sur les modalités de mise en œuvre de la catégorisation. L'optique mise en œuvre dans ce chapitre, et dans le précédent, a été celle d'une analyse textuelle du discours appliquée aux récits de voyage, concourant à caractériser la construction de la référence dans ce genre et les effets qu'elle produit.

---

<sup>439</sup> Nous rejoignons là encore la position décrite par Kleiber (1997) comme un « réalisme modulé et modéré » (cf. chapitre 2, section 1.).

***QUATRIÈME PARTIE : EXPLOITATIONS***  
**DISCURSIVES**



L'optique développée jusqu'ici dans ce travail a été celle d'une sémantique discursive fondée sur les principes suivants :

(1) elle a tenté de dégager, à partir d'un corpus large, le paradigme des ressources de langue exploitables pour la nomination et la catégorisation des *realia* exotiques, et mettant en lumière leurs fonctionnements sémantiques et les effets discursifs que produit leur utilisation ;

(2) elle a articulé cette approche paradigmatique avec une approche syntagmatique, axée sur le traitement textuel des catégorisations ;

(3) ces deux ensembles de faits ont été mis en rapport avec des déterminations génériques, et ont d'autre part permis de préciser en retour la caractérisation du genre récit de voyage, par la mise en lumière des ressources langagières qu'il exploite de manière privilégiée et par les traitements discursifs qu'il met en œuvre.

La dernière partie de ce travail marquera un changement d'optique : il s'agira de proposer une étude d'exploitations discursives possibles de ces ressources générales, au sein d'une démarche interprétative à la jonction entre l'analyse du discours et la stylistique. Nous tenterons de mettre les outils d'analyse bâtis précédemment au service de la caractérisation par comparaison de deux textes du corpus initial. Nous étudierons la manière dont ces textes exploitent de manière particulière ces ressources, et tenterons de montrer en quoi ces mises en œuvre répondent à des déterminations spécifiques, relevant à la fois des sous-genres et des postures propres à un auteur.

Nous vérifierons par là l'hypothèse selon laquelle la nomination et la catégorisation, lieux privilégiés d'expression d'un point de vue, constituent des entrées privilégiées dans le positionnement des énonciateurs.



## **Chapitre 9 : La nomination et la catégorisation : des entrées dans le positionnement des énonciateurs**

L'objectif de ce chapitre est de montrer, à partir de l'étude détaillée de deux textes, que la manière dont sont exploitées les ressources langagières pour dénommer et catégoriser les *realia* exotiques aboutissent à deux modes différenciés de construction des représentations du monde étranger, et indexent des positionnements différents vis-à-vis de l'altérité. Après avoir justifié le choix de ce corpus restreint, nous tenterons de mettre en lumière le positionnement de chacun des énonciateurs tel qu'il ressort de l'usage des ressources langagières de nomination et de catégorisation.

### **1. Choix du corpus restreint : des textes contrastés**

Pour le corpus restreint servant de fondement à ce dernier versant de l'étude, nous avons choisi deux textes contrastés, engageant des postures et relevant de sous-genres différenciés. Nous les avons choisis représentatifs de deux périodes différentes de la colonisation de l'Afrique noire. Dans l'optique d'une approche comparative, il s'agit de voir s'il y a variabilité ou non dans les faits de nomination et de catégorisation, et de mettre en lumière les positionnements qui se révèlent à travers ces choix discursifs.

L'approche méthodologique se distingue aussi de celle mise en œuvre dans les autres parties de l'étude : ces deux textes ont été traités de manière exhaustive, afin de pouvoir dégager des tendances générales et des fréquences d'exploitation discursive. En outre, nous ne travaillons plus sur des formes et des séquences isolées de l'ensemble du texte où elles apparaissent, mais sur le texte dans sa totalité et la répartition des formes qu'on peut y observer.

Afin de situer les faits discursifs étudiés ici dans leurs contextes de production d'origine, nous allons présenter succinctement chacun de ces deux textes, en précisant leur contexte historique et leur configuration textuelle globale.



### **1.1. Mage, l'officier-explorateur de la période d'expansion coloniale**

Le premier texte sélectionné pour le corpus restreint est celui d'Eugène Mage, « Relation d'un voyage d'exploration au Soudan (1863-1866) », paru en 1867-1868 dans la *Revue maritime et coloniale*.

L'exploration menée par Mage prend place lors de la seconde phase de la progression des Occidentaux en Afrique noire (milieu du 19<sup>e</sup> siècle jusque vers 1880), où les expéditions se font dans une perspective plus franche d'une expansion coloniale<sup>440</sup>. C'est dans ce cadre que Faidherbe, gouverneur du Sénégal, confie à Mage, en 1863, une mission d'exploration au Soudan occidental, qui par-delà des objectifs de type scientifique, a principalement une visée commerciale<sup>441</sup> (la prospection géographique étant entièrement subordonnée, dans l'esprit de Faidherbe, aux perspectives futures d'exploitation de ces territoires) et politique (il s'agit pour Mage de passer un traité avec le chef toucouleur El-Hadj Omar qui s'est rendu maître de la zone s'étendant de Ségou à Tombouctou, de manière à constituer un vaste territoire sous l'influence de la France).

Ainsi, Mage représente la figure caractéristique de l'officier-explorateur au service du pouvoir et de l'entreprise coloniale. Il est clairement chargé d'un mandat par les autorités politiques, ce qui ne manque pas d'avoir des répercussions sur la configuration de son texte, sa structure globale, le type d'informations qu'il y donne et le positionnement qui s'y fait jour. Il s'inscrit explicitement dans le projet impérialiste de son époque de colonisation systématique des territoires africains.

Le texte qu'il produit à l'issue de cette mission se caractérise par une appartenance générique double : il relève à la fois du rapport de mission et du récit de voyage. Ceci tient aux publics visés et aux lieux de publication.

Ce texte est bien un rapport de mission d'exploration en ce qu'il est principalement destiné au mandataire de l'expédition, et également, dans la

---

<sup>440</sup> Par comparaison avec la première période, où les expéditions ont une visée scientifique. Cf. les éléments historiques donnés dans le chapitre 3, section 1.

<sup>441</sup> Voir Quésada (1995).

mesure où il paraît dans la *Revue maritime et coloniale*<sup>442</sup>, à un public engagé dans l'entreprise coloniale (militaires et administrateurs coloniaux). Dans cette perspective, le texte fournit des données scientifiques (géographiques, démographiques, ethnographiques), historiques et politiques sur la région explorée. Sur le plan de la configuration textuelle, on observe de longs développements historiques sur l'entreprise de colonisation et sur les explorations de ces régions d'Afrique, des citations de documents administratifs, des passages d'explications géographiques et ethnographiques.

Cependant, le texte ne constitue pas un strict rapport de mission : il relève aussi de plein droit du genre récit de voyage. Cela tient à un second contexte de parution : il a connu une seconde publication dans la revue de vulgarisation *Le Tour du monde*, destinée à un public de non spécialistes en quête d'exotisme et d'aventure. De fait, ces passages explicatifs sont intégrés à une superstructure narrative. Cet encadrement met l'accent sur le récit des péripéties survenues le long de cet itinéraire, et l'on retrouve ici les caractéristiques énonciatives des récits de voyage que nous avons décrites dans le chapitre 3 : il s'agit d'un texte à dimension autobiographique (à la 1<sup>e</sup> personne), à encadrement narratif, et intégrant diverses séquences descriptives ou informatives (sur les lieux, les groupes sociaux, les objets observés le long de l'itinéraire).

Les modes de construction de la référence au sein du texte seront à rapporter à cette double configuration.

## 1.2. Gide, le voyageur littéraire

Par contraste avec ce premier texte, l'ouvrage de Gide que nous avons choisi pour ce corpus restreint, *Voyage au Congo* (1927b)<sup>443</sup>, renvoie à un

---

<sup>442</sup> Ce mensuel publié de 1861-1896 par le Ministère de la marine et des colonies est un organe rendant compte des progrès des explorations françaises dans le monde et des progrès de la colonisation, et défendant les intérêts coloniaux<sup>442</sup>. Il publie des textes stratégiques rendant compte des projets coloniaux, des récits d'exploration et d'opération militaires, ainsi que des données exploitables en vue de la colonisation (géographiques, ethnographiques, état du commerce dans les régions concernées...).

<sup>443</sup> Pour ce texte, nous avons travaillé sur deux éditions : la première (1927a) est la version numérisée disponible sur Frantext, qui permet des interrogations à partir de formes ; cependant, le texte y est incomplet, puisque les notes de bas de page, qui représentent une part importante du texte de Gide, ne sont pas données ; c'est pourquoi conjointement nous avons travaillé sur une version papier complète (1927b).

contexte assez différent et se présente clairement comme un récit de voyage littéraire.

Gide a effectué un voyage de près d'un an (juillet 1925 à mai 1926) en Afrique Équatoriale Française, en compagnie de son ami le cinéaste Allégret ; la première partie de ce voyage est relatée dans *Voyage au Congo*, et la seconde dans *Le Retour du Tchad*. Cette période de l'entre-deux-guerres correspond à l'apogée du fait colonial (Droz 1996) ; on y observe une très forte diffusion de l'idéologie coloniale en France. On justifie l'entreprise de colonisation en invoquant le fait qu'elle répondrait à une nécessité économique d'une part, et qu'elle serait d'autre part la mise en œuvre d'une mission civilisatrice de l'Occident vis-à-vis de peuples moins « civilisés », en particulier vis-à-vis de l'Afrique.

Mais dans les faits, le système colonial se caractérise par des abus multiples : aliénation des terres, en particulier au profit de grandes sociétés concessionnaires en A.E.F ; impôts et prestations multiples ; réquisition pour le travail obligatoire (entretien des routes et construction de chemins de fer, dans des conditions déplorables qui génèrent une forte mortalité parmi les populations locales) ; cultures obligatoires ; économie de la traite ; justice à double vitesse ; tortures, exécutions sommaires, etc. Gide se joint aux diverses voix des milieux littéraire et journalistique qui dénoncent les abus du colonialisme – même si l'anticolonialisme reste relativement marginal.

Le projet de Gide est celui à l'origine d'un voyage d'agrément, au cours duquel Gide prend plaisir à observer la faune et la flore africaine. Mais conjointement, l'auteur s'est vu confier par le ministère des Colonies une mission officieuse d'observation de l'administration coloniale ; il s'agit de signaler d'éventuels dysfonctionnements et abus. Il s'engage ainsi dans une véritable enquête sur les conditions de vie faites aux indigènes et sur les écarts de l'administration coloniale.

On observe dès lors, du point de vue textuel, une répartition des informations entre deux strates. Le corps du texte adopte la forme du journal de bord ; il est consacré à la narration des péripéties du voyage et à la description de la faune, de la flore et des paysages africains. Une seconde strate textuelle est constituée par les notes de bas de page, où se donne à lire un violent réquisitoire contre les errements du système colonial ; les cibles privilégiées sont en particulier les abus des grandes sociétés concessionnaires et le travail forcé.

Mais la strate critique ne constitue qu'une faible proportion du texte, qui demeure avant tout une œuvre littéraire<sup>444</sup>. On notera d'autre part que les faits susceptibles d'intéresser notre problématique apparaissent presque exclusivement dans cette partie du texte<sup>445</sup> ; c'est là que Gide élabore un travail de description et de nomination de réalités spécifiquement africaines ; les faits de nomination ne manquent pas d'être informés par cette dimension littéraire. Celle-ci se marque en particulier par un fort affleurement de la subjectivité : il s'agit pour Gide non pas de produire un compte-rendu objectif de ce qu'il observe lors de son voyage, mais bien de se dire soi face à ce monde autre, en particulier face à la nature qui est son objet principal d'intérêt et qui l'émerveille<sup>446</sup>. Il importe également de prendre toute la mesure de la dimension de littérarité, qui influe sur les modes de construction de la référence dans le texte.

Sur la base de ces deux textes contrastés du point de vue des contextes de production et des configurations génériques et textuelles, on se demandera en quoi les choix discursifs instituent des positionnements différents vis-à-vis de l'altérité. Pour cette partie de l'étude, nous avons choisi de privilégier les entrées suivantes : la caractérisation de la posture descriptive propre à chacun des deux auteurs, le pouvoir de représentation des textes, les positions des voyageurs sur la langue, et les marqueurs de posture idéologique.

## 2. Dire l'exotique : la posture descriptive

Dégager des tendances dans la manière dont les énonciateurs donnent accès aux *realia* exotiques permet tout d'abord de mettre en lumière des postures globales vis-à-vis des réalités étrangères, et des manières particulières de se positionner dans les textes vis-à-vis de l'altérité. On s'interrogera ici sur les modalités globales de mise en œuvre de la description de l'altérité à travers

---

<sup>444</sup> Ce qui apparaît particulièrement net lorsque l'on compare le texte de Gide à celui de son ami Allégret (1987) – il fait aussi partie de notre corpus –, narrant le même voyage, et qui adopte davantage la facture du journal intime et ne fait pas autant l'objet d'un travail stylistique que le texte de Gide.

<sup>445</sup> Les notes critiques n'engagent pas la question de la nomination des *realia* exotiques.

<sup>446</sup> On notera en outre que Gide semble s'être vu confier par le Muséum d'histoire naturelle une mission consistant à rapporter des spécimens d'espèces naturelles endémiques du Congo, mission qu'il évoque à demi-mot dans une note.

l'étude de l'usage des formes principales de nomination et de catégorisation dans chacun des deux textes, puis sur le pouvoir de représentation de ces éléments descriptifs<sup>447</sup>.

Les deux textes sont nettement contrastés du point de vue des modalités descriptives. Globalement, on peut dire que Mage adopte une posture didactique là où Gide opte pour la subjectivité littéraire.

## 2.1. Mage ou la didacticité

L'effet de didacticité produit par le texte de Mage dans son ensemble tient à la convergence de divers phénomènes tant paradigmatiques que syntagmatiques. Nous nous intéresserons tout d'abord aux principaux modes de nomination initiale. La répartition des types de nomination en première mention est la suivante :

| Format de nomination               | Nombre de formes | %     |
|------------------------------------|------------------|-------|
| Xénisme                            | 36               | 42,86 |
| Dénomination du français d'Afrique | 1                | 1,19  |
| <i>N + expansions</i>              | 31               | 36,9  |
| <i>Une sorte de N</i>              | 16               | 19,05 |
| Nom composé                        | 0                | 0     |
| Total                              | 128              | 100   |

Nous nous intéresserons ici à l'exploitation qui est faite dans ce texte des deux formats les plus représentés, le xénisme et la structure *N + expansions*, et nous demanderons en quoi ils concourent à l'effet global de didacticité produit par le texte.

---

<sup>447</sup> Nous parlons ici pour simplifier de description, mais nous incluons ici aussi des séquences explicatives, qui ne visent pas seulement à dépeindre des états de choses, mais également à expliquer des fonctionnements. Ces deux types de séquences apparaissent lorsqu'il s'agit de rendre compte d'objets étrangers, mais le type de séquences majoritaire est constitué par les séquences descriptives ; en outre, les séquences explicatives viennent généralement compléter des informations descriptives. Les deux dimensions fonctionnent de pair.

### 2.1.1. Traitement des xénismes

La plupart des emprunts dans le texte de Mage sont glosés – ceux qui ne le sont pas renvoient à des contacts culturels anciens<sup>448</sup>, et sont déjà largement intégrés à la langue française à l'époque de Mage, comme pérégrinismes. Cette présence récurrente des gloses d'emprunt crée un fort effet de didacticité, ce qui est à relier à la visée explicative du texte de Mage, qui, dans le cadre de la mission qui lui est assignée, doit rapporter des informations sur les régions explorées. Il est donc logique que le texte se structure autour de dénominations spécifiques de réalités locales, que l'énonciateur explique pour ses lecteurs.

En outre, les types de structures de gloses exploitées elles-mêmes tendent à renforcer cet effet de didacticité. Mage utilise majoritairement trois types de gloses : parenthèses, notes de bas de page, et structure *X ou Y*. On peut d'emblée constater que Mage ne recourt qu'à une faible partie des structures possibles de gloses<sup>449</sup>, contrairement à d'autres auteurs de notre corpus. Mage privilégie la glose par parenthèse :

286. On nous apporta, pour nous asseoir, un *tara* ou lit en bambous de 1 pied 1/2 de haut et recouvert d'un dampé (couverture de coton blanc). (Mage 1867b : XX, 657),

la note de bas de page :

287. Peu après, je vis passer son déjeuner, auquel prirent part Arsec, N'gour et Soukoutou, c'est-à-dire son Sofa barbier, son forgeron et son griot. Puis, aussitôt après, il rentra chez ses femmes ; je le fis prévenir deux fois que j'étais là par des Gadas<sup>a</sup>. Il sortit, expédia deux affaires, puis rentra.  
a. Gadas, esclaves de la case, destinés au service du maître ou des femmes. (Mage 1867b : XXIII, 485),

et en troisième position la structure *X ou Y* :

---

<sup>448</sup> Il s'agit en particulier de termes empruntés à l'arabe et désignant des pratiques musulmanes (*salam, cheick, chérif*), ou de termes désignant des pratiques spécifiquement africaines rapportés à date précoce par les voyageurs (par exemple *grigri*, introduit en français dès le 16<sup>e</sup> siècle, et *pagne*, au 17<sup>e</sup> siècle).

<sup>449</sup> Cf. la typologie des structures de gloses présentée dans le chapitre 6, section 1.

288. C'est un grand village à tata, entouré d'un immense goupouilli ou village en paille ; au pied d'une petite montagne, située au N.E., on voyait un village de Peuhls dont les huttes en paille ont toujours un aspect misérable. Un grand nombre de bestiaux, quelques œufs et chevaux, nous frappèrent tout d'abord les yeux. (Mage 1867b : XX, 420)

Ces structures sont typiquement didactiques. Pour les deux premières, la glose marque un net décrochement dans la linéarité du texte (Mage n'exploite pas, par exemple, les structures en *c'est-à-dire*, *autrement dit*, qui permettent d'intégrer davantage la glose dans le fil du texte). Le décrochement énonciatif est également marqué avec le troisième type, dans la mesure où le reformulant est en mention et non en usage. Ces structures sont récurrentes tout au long du texte.

Avec ces structures, largement récurrentes, un objet nouveau est introduit, au premier abord en saisie spécifique (Mage parle bien d'un *goupouilli* spécifique dans ce passage de son récit) ; mais c'est à chaque fois l'occasion d'une part de fournir la dénomination locale du référent, d'autre part de définir le concept correspondant : la glose donne une définition générique des traits du concept. L'objectif est donc non pas seulement de rendre compte d'une situation particulière, mais de construire un savoir généralisant, à la fois encyclopédique et métalinguistique.

### 2.1.2. Exploitation du format *N + expansions*

Le deuxième type de nomination en termes de fréquence dans le texte de Mage est la structure *N + expansions* (31 occurrences, 36,9%). Sont particulièrement exploités dans ce texte trois des types de GN que nous avons mis en lumière au chapitre 6<sup>450</sup> :

- 1) les GN à expansions descriptives
  - 2) les GN à expansions localisantes
  - 3) les GN incluant des prédicats appellatifs,
- à l'exclusion des GN à expansions modalisantes.

#### (1) *GN à expansions descriptives objectivantes*

---

<sup>450</sup> Cf. ch.6, section 1.1.

Si c'est là le fonctionnement le plus habituel des GN servant à la première nomination des *realia* exotiques dans l'ensemble du corpus étendu, on peut voir que Mage en fait une exploitation particulière, surtout si on la compare à celle qui est mise en œuvre dans le texte de Gide : alors que le texte de Gide comporte de très nombreux GN à expansions subjectives modalisantes<sup>451</sup>, les GN chez Mage ont le plus souvent une visée descriptive ou explicative qui se veut « objective » ; ils ne comportent généralement pas de marqueurs subjectifs :

289. Le marché est une grande place carrée autour de laquelle on a disposé, sans grande régularité, de petits hangars dont les cloisons sont, en général, en bois ou même en nattes, mais dont les toitures sont généralement recouvertes en pisé de manière à abriter à la fois du soleil et de la pluie. (Mage 1867b : XX, 640)

L'énonciateur ne donne pas ses réactions affectives face aux réalités étrangères, il vise plutôt à les décrire telles qu'elles peuvent apparaître en soi.

## (2) Les GN à expansions localisantes

Mage recourt à divers types d'expansions localisantes :

290. Un soir je fus attiré dans le village par le bruit d'un concert et de danses. L'orchestre se composait de deux balophons, de cymbales en fer, d'une flûte bambara percée dans un bambou et enfin de deux tamtams (ce sont les tambours du pays). (Mage 1867b : XX, 82)

291. Les noirs [...] n'en revenaient pas de voir un blanc savoir faire courir aussi bien qu'eux un cheval et monter sur une selle sans y être emboîté comme ils le sont sur leurs selles indigènes. (Mage 1867b : XXI, 374)

L'effet produit est que les objets évoqués dans le texte sont fréquemment rapportés à leur lieu et à leur société d'origine, bien plus que décrits : avec *flûte bambara* ou *selles indigènes*, on ne caractérise pas à proprement parler l'objet, mais on indique qu'ils sont propres au lieu évoqué. On met donc l'accent sur leur spécificité.

---

<sup>451</sup> Voir plus loin le paragraphe consacré au traitement des structures *N + expansions* chez Gide (section 2.1.2.).



### (3) Les GN incluant des prédicats appellatifs

Mage recourt également aux GN comportant des prédicats appellatifs qui introduisent la dénomination locale de l'objet :

292. C'est toujours la race malinké qui habite [le Bafing] ; nous retrouvâmes donc ce même costume, boubou jaune, pantalon jaune, bonnet jaune, quelquefois blanc. Cette couleur jaune s'obtient au moyen d'un arbre nommé rat ou rhat, dont le bois est jaune. (Mage 1867b : XX, 76)

C'est une structure à effet typique de didacticité. L'énonciateur propose tout d'abord une catégorisation globale du référent, au moyen d'un hyperonyme (*arbre*) ; il s'adapte ainsi aux savoirs de son destinataire, en partant de ce que ce dernier connaît déjà pour l'aider à construire des connaissances nouvelles, démarche typique de la didacticité. Puis il cite en mention, à la suite du prédicat appellatif (*nommé*) la dénomination locale du référent (*rhat*) ; il vise ainsi à faire acquérir à son lecteur une nouvelle compétence métalinguistique.

Ainsi, l'exploitation des structures *N + expansions* sert trois visées chez Mage : (1) la visée descriptive objectivante (les GN donnent à voir les propriétés de l'objet telles qu'elles peuvent apparaître « en elles-mêmes », hors de toute évaluation subjective<sup>452</sup>) ; (2) la visée localisante (les GN permettent de rapporter les réalités décrites à leur lieu géographique ou social d'origine) ; (3) la visée métalinguistique (les GN incluant des prédicats appellatifs ont pour objectif de décrire les *realia* exotiques tout en mentionnant leur dénomination locale).

Mage vise ainsi de ces diverses manières à augmenter les savoirs de son lecteur. Il ne met pas l'accent sur ses réactions subjectives face à l'altérité.

---

<sup>452</sup> On peut comparer cette expansion à celle qui est faite de ce format chez Caillié, qui recourt souvent à de longs GN qui détaillent des propriétés en apparence objectives des objets décrits : dimensions en apparence précises, forme, etc. C'est une tendance que l'on repère dans les récits de voyage qui n'ont pas une visée prioritairement littéraire.

### 2.1.3. Traitement des séquences descriptives et explicatives

Du point de vue syntagmatique, cette didacticité est également à l'œuvre dans les passages où s'opère un glissement de la narration d'événements ponctuels à l'explication :

293. Peu après le palabre, les Bambaras vinrent nous construire deux cases en nattes. Le procédé est bien simple : on perce des trous de 30 à 40 centimètres en terre, disposés en cercle ou en carré ; on y plante des piquets, dont l'extrémité est en forme de fourche ; on réunit ces diverses fourches par des bâtons plus ou moins droits, plus ou moins gros, toujours très irréguliers, et on couvre le tout avec les sécos empilés sans beaucoup d'ordre ; quelques cordes en écorce d'arbre terminent et consolident le tout. (Mage 1867b : XX, 412)

Au sein d'une narration rendant compte d'événements singuliers (marquée ici par la première phrase de l'extrait) apparaît un passage décroché, qui constitue une séquence explicative, présentant les procédures à mettre en œuvre pour construire ce type de case (l'explication généralisante est marquée linguistiquement par le présent gnomique – *on perce...* –, le pronom indéfini *on* à valeur de généralité, l'emploi générique des substantifs – *des trous, des piquets, ces diverses fourches, des bâtons, les sécos, quelques cordes*).

Il s'agit ici de faire connaître au lecteur les usages locaux, à la fois par souci encyclopédique (pour le lecteur « tout venant » qui n'est pas supposé se rendre sur place), soit éventuellement à destination du public de futurs colonisateurs (les militaires et colons à qui est destiné en première instance le texte), pour qu'ils puissent les reproduire s'ils s'implantent sur place – c'est là l'utilité de passages décrochés tels que celui-ci, expliquant comment sont construites les pirogues permettant de se déplacer sur le Niger :

294. Il fit disposer de suite une pirogue et vint nous accompagner lui-même de l'autre côté du fleuve. Il est temps de faire connaissance avec ces tristes machines que sur le Niger on appelle des pirogues [...] <sup>453</sup>. (Mage 1867b : XX, 644-645)

---

<sup>453</sup> Suit un long passage descriptif-explicatif.

En outre, dans cet extrait, la transition entre la narration et l'explication se fait d'ailleurs de manière particulièrement didactique (*Il est temps de faire connaissance avec ces tristes machines que sur le Niger on appelle des pirogues*) ; la narration semble servir de prétexte à la présentation de ces éléments constitutifs des us locaux.

La récurrence de tels morceaux explicatifs détachables, qui rompent le fil de la narration, fait souvent passer la visée encyclopédique au premier plan, et confère une forte coloration de didacticité au discours<sup>454</sup> – à l'inverse, on trouve très peu de passages de ce type chez Gide.

## **2.2. Gide : visualisation, subjectivité, littérarité**

De fait, par contraste avec le texte de Mage, l'effet qui domine dans celui de Gide est un double effet de littérarité et de subjectivité. La didacticité y est certes présente ; cependant, cette description est systématiquement informée par la subjectivité, et y fait l'objet d'un travail stylistique, ce qui n'est pas le cas dans le texte de Mage, qui n'est pas marqué par une recherche spécifiquement littéraire. De fait, il semble s'agir pour Gide non seulement de décrire ce qu'il observe dans les contrées étrangères, mais aussi de dire ce qu'il ressent face à cette altérité, et de le travailler stylistiquement.

Nous traiterons ici de pair les formats de nomination et le traitement des séquences descriptives, dans la mesure où les deux types de procédures fonctionnent de manière similaire. Ces deux ensembles de faits sont mis au service de trois types de visées : la visualisation, la subjectivité et la littérarité.

Pour mener ces analyses, il convient de préciser la répartition des types de première nomination :

---

<sup>454</sup> On note un effet similaire dans le texte de Caillié (1830c), qui, bien qu'il soit parfois classé parmi les textes littéraires, se rapproche plus d'un rapport à la Mage que du texte littéraire de Gide.

| Format de nomination               | Nombre de formes | %     |
|------------------------------------|------------------|-------|
| Xénisme                            | 5                | 3,65  |
| Dénomination du français d'Afrique | 6                | 4,38  |
| <i>N + expansions</i>              | 91               | 66,42 |
| <i>Une sorte de N</i>              | 29               | 21,17 |
| Nom composé                        | 6                | 4,38  |
| Total                              | 137              | 100   |

Nous travaillerons donc ici plus spécifiquement sur le format *N + expansions* qui illustre bien ces trois visées.

### 2.2.1. La fonction de visualisation

Le texte de Gide, tout comme ceux des autres auteurs du corpus, assume une fonction didactique : il s'agit bien de donner à connaître au lecteur principalement les espèces naturelles endémiques du Congo, et secondairement quelques objets typiques.

Cependant, le texte de Gide se distingue des autres textes du corpus en ce que cette transmission de savoirs encyclopédiques répond à une fonction de visualisation. Là où chez des auteurs comme Mage, il s'agit de fournir prioritairement des informations factuelles, des descriptions en apparence neutres des objets, et des explications sur leur mode de fonctionnement, Gide met l'accent sur le pouvoir de représentation de ses descriptions : il s'agit pour lui de *donner à voir* les espèces africaines.

Gide privilégie systématiquement un accès perceptuel aux réalités décrites sur la construction de savoirs encyclopédiques. On l'observe tout d'abord à la répartition des formes de première nomination. Là où la plupart des auteurs du corpus étendu tentent d'assigner des dénominations stables aux catégories de référents observées sur le territoire africain, ce qui passe notamment par le recours aux emprunts et par la mention, en note, de dénominations savantes ou populaires, Gide recourt assez peu à des formats dénominatifs ; on remarque en particulier la rareté des emprunts dans son texte. Pour les espèces naturelles, son objectif semble moins de les classer dans une taxinomie, indexée par des dénominations stabilisées, que d'en construire une représentation visuelle. De fait, l'auteur

privilégie systématiquement la fonction de visualisation sur la fonction métalinguistique, contrairement à d'autres auteurs qui citent systématiquement les dénominations locales<sup>455</sup>. Gide exploite ainsi davantage le format *N + expansion*, dans une perspective nettement descriptive. Les expansions permettent de rendre visibles ces espèces ou objets pour le lecteur qui n'y a pas un accès direct, en multipliant les informations perceptuelles sur la taille et la morphologie, la couleur (mention particulièrement fréquente pour les espèces naturelles), et, pour les objets manufacturés, la matière, la forme, etc.

295. Je m'empare de quelques beaux papillons porte-queue, jaune soufré maculés de noir, très communs; et d'un autre un peu moins fréquent, semblable au machaon, mais plus grand, jaune zébré de noir (que j'avais vu au Jardin d'Essai de Dakar). (Gide 1927a : 694, 1927b : 25)

296. Les embarcations flottent sur le thé, que griffent et bâchent de petites pagaies en forme de pattes de canard, rouges et vertes, comme on en voit aux fêtes nautiques des cirques. (Gide 1927a : 686, 1927b : 19)

Le lecteur peut ainsi se représenter précisément et concrètement les *realia* décrits. C'est là une caractéristique propre au texte de Gide qui le distingue non seulement du texte de Mage, mais également de l'ensemble des textes du corpus élargi.

Cette fonction de visualisation est d'autre part assurée par les analogies<sup>456</sup>, très fréquentes au sein des GN : elles fournissent au lecteur une *gestalt* familière, lui permettant d'imaginer des réalités inconnues de lui, mais présentant une proximité avec des référents connus :

297. Il est plus de midi quand nous arrivons à Katakouo ; partis de Dokundja-Bita à cinq heures, nous avons marché sans arrêt pendant sept heures, dont une demi-heure en tipoye. Un seul très beau passage de rivière, sur des tiges reliées par des lianes ; une petite liane couverte de fourmis sert de rampe. Partout ailleurs, monotone contrée ; steppe de graminées hautes, semée de petits arbres

---

<sup>455</sup> C'est le cas non seulement de Mage – conformément à l'objectif qu'il se donne de faciliter l'accès à ces territoires pour les futurs colons et les échanges avec les populations locales –, mais aussi de missionnaires (notamment Arbousset 1842a), qui font un travail plus approfondi sur le lexique des langues locales.

<sup>456</sup> Nous ne passerons pas ici en revue toutes les structures d'analogie exploitées, qui sont nombreuses ; nous reviendrons sur des structures atypiques dans la section 2.1.2.3.

semblables à des chênes-lièges, parfois en lisière de forêt, et sans doute longeant le cours caché d'une rivière. (Gide 1927a : 750-751)

### 2.2.2. Les marqueurs de subjectivité

Mais il ne s'agit pas pour Gide de décrire les espèces naturelles strictement en soi, mais telles qu'elles lui apparaissent, en focalisant l'effet qu'elles produisent sur lui. C'est un point qui distingue nettement ce texte de celui de Mage notamment, et des textes qui se rapprochent plus du rapport factuel (Le Vaillant 1790a, Caillié 1830c, Marche 1879, Brazza 1887, ou encore les récits de mission d'Arbousset 1842a, Casalis 1882).

Les structures *N + expansions*, outre les précisions descriptives, comportent souvent des marqueurs de subjectivité. On note une représentation importante des adjectifs subjectifs affectifs du type *bizarre* ou *étrange*, qui mettent l'accent sur les réactions du voyageur face à l'altérité :

298. Le 11, visite au jardin d'Essai d'Eala, le vrai but de ce détour en Congo belge. M. Gossens, le directeur de ce jardin, présente à notre émerveillement les plus intéressants de ses élèves : cacaoyers, caféiers, arbres à pain, arbres à lait, arbres à bougies, arbres à pagnes, et cet étrange bananier de Madagascar, l'« arbre du voyageur », dont les larges feuilles laissent sourdre, à la base de leur pétiole qu'un coup de canif a crevé, un verre d'eau pure pour le voyageur altéré. (Gide 1927a : 704, 1927b : 45)<sup>457</sup>

On peut interpréter ces adjectifs comme des marqueurs d'altérité : ils mettent l'accent sur l'aspect non prototypique des espèces ou objets observés, qui ne correspondent pas à ce qui est familier pour un observateur occidental.

Outre ce sentiment d'étrangeté, Gide se présente également comme impressionné par la nature africaine. On note un fort recours aux adjectifs subjectifs évaluatifs non axiologiques, indiquant une évaluation quantitative, en particulier sur les dimensions, au moyen d'adjectifs hyperboliques comme *gigantesque*, *énorme* :

---

<sup>457</sup> On aura également noté l'effet de littérarité produit par un tel extrait, qui tient à l'utilisation d'un vocabulaire recherché (*sourdre*, *pétiole*), à la métaphore *verre d'eau pure*, à l'épithète de nature dans l'expression *le voyageur altéré*, à l'effet de liste...

299. Plus loin, un défoncement de terrain, marais ou rivière, qu'abritent quelques arbres énormes d'essence inconnue ; et, tout à coup, non loin du bord de cette eau cachée, un petit enclos où l'on distingue trois croix de bois. (Gide 1927a : 701)

La norme impliquée est celle des réalités que le voyageur connaît en Europe ; le voyageur est frappé par les réalités africaines, qui présentent des dimensions atypiques en comparaison des normes qu'il a intégrées<sup>458</sup>.

Enfin, la subjectivité est marquée dans les structures *N + expansions* par les adjectifs subjectifs évaluatifs axiologiques. Mais chez Gide – contrairement à ce qui se passe chez Mage, qui formule souvent, comme on le verra plus loin, des jugements de valeur éthiques –, l'évaluation axiologique relève presque exclusivement de l'ordre esthétique. On trouve de nombreuses occurrences des adjectifs *beau, admirable, exquis...* :

300. Je remarque dans l'eau plusieurs coléoptères nageurs, et une exquise petite plante flottante qui donne à la surface de l'eau un aspect rougeoyant. À la manière de nos lentilles d'eau, elle n'a qu'une feuille : triangulaire et divisée comme une feuille de fougère. (Gide 1927a : 839)

Ces évaluations esthétiques sont très largement positives : Gide est positivement impressionné par la nature africaine.

Ainsi, Gide fait une exploitation discursive de ce format, qui diffère notoirement de celle qu'en fait Mage<sup>459</sup>, qui le met au service de la visée didactique du discours. La structure *N + expansions* est ici exploitée à des fins d'expression de la subjectivité, des sentiments et émotions, des jugements esthétiques face à la nature africaine, ce qui est à mettre en rapport avec le sous-

---

<sup>458</sup> On peut comparer ce type de quantification, imprécise, à celui qui est exploité notamment dans le texte de Caillié (1830c) : ce dernier recourt souvent à des expansions procédant à une quantification en apparence supposée précise (avec indiquant des mensurations : de trois pouces de long...) des objets décrits : il vise à produire un effet de description objective des *realia* exotiques – mais qu'une telle objectivité n'est pas possible. Gide, pour sa part, ne vise pas une telle objectivité, il met au contraire l'accent sur l'effet que produisent sur lui ces dimensions des choses observées, effet qui est majoritairement celui d'un étonnement du voyageur face à la nature africaine et à son exubérance.

<sup>459</sup> Ou encore que Caillié, dont le texte met en œuvre des visées et des procédures assez proches de celui de Mage.

genre « carnet de route »<sup>460</sup>, qui l'apparente à un journal intime, et qu'il faudra mettre également en rapport avec la dimension littéraire du texte<sup>461</sup>.

La subjectivité étant déjà présente dans les formes initiales de nomination (ce qui n'est pas le cas lorsqu'un auteur privilégie la fonction dénominate en recourant à des emprunts), il n'est pas surprenant qu'elle soit aussi à l'œuvre au sein de séquences descriptives ou explicatives plus développées, où l'on retrouve la présence des subjectivèmes<sup>462</sup>, par exemple quantitatifs (*énormes*, *à peine*, *telle*) et axiologiques (*admirable*, *noblesse*) qui font également de cette séquence une description subjective.

301. Un peu plus loin, je fus arrêté par un troupeau d'une race très différente ; vaches et taureau de couleur gris très tendre, presque blanc ; les cornes énormes, monstrueuses, dépassaient non point seulement tout ce que j'ai vu, mais encore ce que je croyais possible ; extraordinairement arquées, au contraire de l'espèce que j'avais rencontrée précédemment, et formant au-dessus du front une menace si redoutable que, ne connaissant pas l'humeur de l'animal (c'était un taureau) je crus prudent de rétrograder. (Gide 1927b : 250)

La subjectivité passe aussi, dans ces séquences, par la construction de représentations imagées :

302. Dans la forêt avoisinant M'Baïki, les arbres sont d'une prodigieuse hauteur. Certains, les fromagers, ont un empattement gigantesque. On dirait les plis d'une robe. On dirait que l'arbre est en marche. (Gide 1927a : 734)

On peut distinguer ces types d'analogies de celles que nous avons évoquées précédemment, où il n'y avait pas rupture d'isotopie : les analogies établies entre *arbre* et *chêne-liège* maintiennent le référent dans une même hiérarchie catégorielle, et servent ainsi une visée didactique (elles permettent de construire une représentation approchante de la réalité visée). Par contraste, il s'agit ici de construire une représentation imagée, par une rupture d'isotopie et un

---

<sup>460</sup> Sous-titre que porte le *Voyage au Congo*.

<sup>461</sup> Cf. section 2.2.3.

<sup>462</sup> Ici, dans la mesure où nous ne travaillons plus seulement sur les GN servant à la nomination, mais sur l'ensemble des procédures descriptives, nous ne restreignons pas le relevé aux adjectifs.



changement de hiérarchie catégorielle ; ce type d'analogie représente le référent sous un jour inédit, et le donne à voir sous un jour saisissant<sup>463</sup>.

Il s'agit de fait assez rarement pour Gide de produire des descriptions ou explications se voulant objectives. Du point de vue de la configuration textuelle, on note d'ailleurs que les passages descriptifs ou explicatifs décrochés sont plus rares que dans les textes de Mage ou Caillié ; ce type de passages est généralement rattaché à la narration singulière. Quand des données encyclopédiques décrochées sont fournies, il arrive que l'auteur les reporte dans les notes de bas de page ; ainsi, le fil de la narration n'est pas interrompu. Mais même dans ces notes décrochées de la narration principale et qui fonctionnent sur le mode encyclopédique, on repère également des marqueurs de subjectivité :

303. Nous avons mis pied à terre, mais sans nous écarter beaucoup du point d'atterrissage, car en un instant nous eûmes les jambes pleines de petites graines très piquantes, qu'on ne peut enlever sans risquer de s'enfoncer douloureusement leurs dards dans les doigts, où ils se brisent et déterminent des abcès<sup>a</sup>.

a. Cette insupportable petite graminée, le « cram-cram », abonde dans les plaines de Fort-Archambault et dans toute la région du Tchad ; mais sa graine, pilée dans des mortiers de bois et débarrassée de son enveloppe hérissée de petits harpons, fournit une sorte de semoule de la qualité la plus fine : le « krebs ». (Gide 1927b : 242)

L'adjectif évaluatif *insupportable*, qui non seulement émet un jugement, mais ancre fortement l'explication sur le vécu du voyageur ; s'il peut caractériser la douleur générée par cette graminée, on peut supposer qu'il a lui-même connue.

Ainsi, le texte de Gide comporte bien une dimension de didacticité en ce qu'il tente de donner à voir les réalités exotiques, mais cette dimension n'est pas première comme chez Mage, et elle est toujours placée dans la dépendance de la subjectivité de l'observateur, par le recours à des formats de nomination qui permettent l'introduction de marqueurs de subjectivité, ainsi qu'à l'ancrage des descriptions et explications sur le point de vue de l'énonciateur.

---

<sup>463</sup> Ce type de représentation relève bien entendu également d'une visée littéraire.

### 2.2.3. Mise en œuvre littéraire des descriptions

Mais ce qui distingue encore plus fondamentalement la construction de la référence dans le texte de Gide et dans celui de Mage, c'est la visée littéraire, absente du texte de Mage, qui est configuré partiellement sur le mode du rapport. Les procédures de nomination et de catégorisation sont déterminées par ces visées et cette appartenance à des sous-genres différents. Il faut remarquer aussi que la visualisation et la subjectivité concourent également à la dimension littéraire du texte.

Notre objet n'est pas de proposer une étude stylistique détaillée de ce texte, mais d'indiquer que les procédures de nomination et de catégorisation dépendent non seulement des genres et des sous-genres, mais sont également déterminées par des choix stylistiques d'auteur.

Ces faits permettront d'observer que la visée didactique du récit de voyage, première dans les textes relevant du sous-genre rapport de mission, passe au second plan dans un tel texte, derrière le travail de la forme.

La littérarité tient ici au choix d'un lexique rare ; nous reprenons ici un extrait donné plus haut contenant une structure *N + expansions*, dans la mesure où il est caractéristique d'un tel travail du style :

304. À chasser les insectes inconnus, je retrouve des joies d'enfant. Je ne me suis pas encore consolé d'avoir laissé échapper un beau longicorne vert pré, aux élytres damasquinés, zébrés, couverts de vermiculures plus foncées ou plus pâles ; de la dimension d'un bupreste, la tête très large, armée de mandibules-tenailles. (Gide 1927a : 691)

Outre le lexique spécialisé (*longicorne*, *bupreste*, *vermiculures*), on relève des adjectifs rares (*damasquinés*) ou des séquences adjectivales peu lexicalisées (*vert pré*), ainsi que la création d'un nom composé néologique *mandibules-tenailles*.

Nous avons relevé ce format de nomination de structure *N-N* dans notre typologie, parmi les noms composés (type 5). Dans certains emplois, il indique une intersection de classes (*ferme-école* désigne par exemple un bâtiment dont la fonction relève à la fois de la ferme et de l'école) ; chacun des deux noms assume alors une valeur classifiante. Mais la plupart des exemples que nous avons pu relever apparaissent dans les textes de Gide – on peut d'ailleurs voir dans ce

format de nomination l'un de ses traits d'écriture. Or, cet auteur exploite le format d'une manière particulière : là où le N1 est classifiant (*mandibule*), le N2 est en emploi métaphorique, et donc caractérisant : cette structure reçoit donc une interprétation analogique. Il s'agit là d'un emploi marqué, qui n'est pas stabilisé en langue<sup>464</sup>.

Gide présente d'ailleurs dans les structures d'analogie une forte créativité. L'analogie est un phénomène largement exploité dans l'ensemble du corpus, comme nous l'avons montré, et remplit généralement une fonction didactique. Chez Gide, elle permet également de représenter les réalités étrangères sous un jour inédit. Mais l'auteur exploite ce procédé de manière particulièrement fréquente (le texte fonctionne très largement sur le régime de l'analogie, avec ce qui est familier aux Occidentaux, ou encore avec des référents décrits précédemment dans le texte), et en fait un traitement formel particulier. Certes, il recourt à de nombreuses structures typiques d'analogie (*semblable à, qui rappelle, qui ressemble à, comme...*). Mais il exploite aussi un certain nombre de structures d'analogie atypiques, variées, marquées stylistiquement, et qui n'apparaissent dans aucun des autres textes du corpus :

305. Quantité d'arbustes vert cendré, semblables aux saules et aux osiers de France. De même il y a, sur ces bords, des simili-cressons, des faux épilobes, des imitations de myosotis, des substituts de plantains. (Gide 1928b : 290)<sup>465</sup>

L'auteur joue avec ces différentes dénominations modalisées en les intégrant à une structure énumérative.

---

<sup>464</sup> Pour cet extrait, on note également l'effet d'énumération, marqué stylistiquement.

<sup>465</sup> Les prédictions comportent également des analogies adoptant des structures marquées : « Auprès de l'enclos une énorme euphorbe candélabre se donne des airs de cyprès. » (Gide 1927b : 41)  
« À mes côtés, un bouquet de grands papyrus, surgis de l'eau, très beaux, encore qu'ils soient fanés pour la plupart – très « palmiers d'eau » ; et, derrière moi, le plus étrange mélange d'herbes et d'eau qui se puisse rêver. » (Gide 1927a : 828-829)

#### 2.2.4. Une problématisation de l'opération de description : la modalisation généralisée

Or, ces structures sont à mettre en rapport avec l'omniprésence, dans le texte de Gide, de la modalisation, qui est à l'œuvre dans les divers faits de catégorisation, et qui semble constituer un trait stylistique de l'écriture de l'auteur. Le texte de Gide problématise ainsi l'activité même de description et son pouvoir de représentation : tout en travaillant particulièrement la visualisation dans la manière dont il représente les *realia* exotiques, l'auteur met en œuvre une position énonciative qui interroge les capacités des descriptions à rendre compte avec précision des réalités étrangères.

Nous avons évoqué plus haut différents faits mettant en œuvre une modalisation de la catégorisation. On observe que dans le texte de Gide, il y a une forte convergence de diverses procédures de modalisation. Celles-ci peuvent indiquer une approximation dans la catégorisation, indiquer le caractère non prototypique des objets visés, qui ne sont pas tout à fait assimilables à la représentation partagée de la catégorie : nous avons évoqué l'exploitation des structures à enclosures *une sorte de N* expansions modalisantes *bizarre, étrange*, ou encore la création de noms composés *ad hoc* du type *rue-place*, qui indique que le référent n'est pas totalement réductible à l'une ou l'autre catégorie convoquée :

306. Pakori, au soir. Ce grand village est merveilleux. Il a du style, de l'allure ; et le peuple y paraît heureux. L'énorme rue-place (qu'on se figure une piazza navone prolongée) est une arène de sable fin. (Gide 1927a : 768).

Par diverses structures engageant une modalisation épistémique de l'<incertain>, indiquant une incertitude dans l'identification des référents : l'auteur reconnaît les limites de son savoir. En particulier, dans les structures *N + expansions*, l'adjectif *inconnu* est largement exploité :

307. Puis, tandis que notre déjeuner se prépare, je m'enfonce, avec mes deux compagnons, dans la forêt qui touche au village. De grands papillons inconnus naissent devant nos pas, nous précèdent d'un vol fantasque dans le sentier sinueux, puis se perdent dans l'entrelacs des lianes où ne peut les atteindre mon filet. (Gide 1927a : 706)

ainsi que des structures du type *je ne sais quel N, un N que je ne connais pas...* :

308. Pourtant, passé la Nana, le village voisin nous fait fête. Ils étaient là, disposés pittoresquement, en escalier sur les marches naturelles que formaient les racines de je ne sais quel arbre géant, le chef, les tam-tams, la suite du chef, dont son fils, un enfant de treize ans, propre et beau, au visage bizarrement coupé de lignes noires, et le torse traversé en biais par une lanière de fourrure grise. (Gide 1927a : 791)

Ces faits sont également à rapprocher de diverses structures qui opèrent une analogie incomplète. Comme nous l'avons indiqué plus haut, l'analogie est une procédure récurrente dans ce texte, dont la visée est habituellement de donner à voir les *realia* exotiques en les rapprochant de référents supposés connus ; cependant, Gide fait une exploitation particulière de l'analogie, par laquelle ce sont autant les différences que les ressemblances qui sont mises en lumière. L'analogie n'est pas pleinement validée :

309. Pourtant beaucoup d'arbres encore, et qui ne sont pas des palmiers ; parfois ils s'approchent de la rive, lorsque le sol plus haut les met à l'abri de l'inondation périodique. Ce sont des arbres que je ne connais pas ; semblables à de grands mimosas, à des térébinthes. (Gide 1927a : 822)

Ce type de structure opère une catégorisation par défaut ; le type d'arbres concerné n'est pas précisément identifié<sup>466</sup>. Ces structures procèdent par analogie, puis différenciation, tout en ne précisant pas à quoi tient la différence spécifique de l'espèce visée. Ainsi, l'analogie ne donne à voir le référent exotique que de manière partielle, le lecteur ne pouvant apprendre en quoi ces arbres se différencient des palmiers qui lui sont familiers. Cette procédure limite le pouvoir de visualisation des descriptions, et renforce l'effet d'altérité produit par le texte.

La modalisation est également mise en œuvre au plan textuel de la construction des séquences descriptives. Alors que, comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, la quasi-totalité des séquences descriptives se voient stabilisées par un thème-titre classifiant qui pose l'objet de la description avant

---

<sup>466</sup> D'autres structures vont dans le sens de ces analogies partielles et partiellement niées : *on dirait un X, mais... / semblable à un X, mais... / semblable à un X, n'étaient...*

que d'éventuelles requalifications soient introduites<sup>467</sup>, nous relevons dans le texte de Gide une séquence qui va à l'encontre de cette tendance générale, et apparaît ainsi comme marquée :

310. Le pays a changé d'aspect. De très étranges mamelons (1) mouvementent la plaine ; sortes de collines basses, régulièrement arrondies (2), dômes (3) que M. Bouvet nous dit formés par d'anciennes termitières (4). Et je ne vois point quelle autre explication donner à ces soulèvements du sol (5). Mais ce qui me surprend, c'est de ne voir dans toute la contrée aucune termitière monumentale récente (6) ; celles, immenses, dont ont pu se former ces tumulus (7), doivent, désertées depuis longtemps, vraisemblablement être vieilles de plusieurs siècles ; l'action des pluies n'a pu que très lentement désagréger ces sortes de châteaux forts (8) ou de cathédrales aux murs quasi verticaux et durs comme de la brique (9), que j'admiraïs dans la forêt des environs d'Eala. Ou bien est-ce là l'œuvre de termites d'une race différente ? Et ces termitières (10) ont-elles été de tout temps arrondies ? Toutes, pourtant, semblent déshabitées depuis longtemps. Pourquoi ? Il semble qu'une autre race de termites à petites constructions soit ici venue occuper le sol à la place des termites monumentaux. Certains de ces tumulus (11), que je vois un peu plus tard tranchés net pour laisser passer la route montrent leur mystère intérieur : couloirs, salles, etc. (Gide 1927b : 72)

Dans cette séquence, les diverses formes de catégorisation de l'objet décrit produisent un effet de modalisation au plan de la textualité : les différentes catégorisations du même objet semblent se modaliser l'une et l'autre ; les différentes représentations du référent se superposent sans pourtant s'annuler les unes les autres. Les catégorisations successives semblent indiquer la difficulté qu'éprouve l'énonciateur à identifier avec précision le référent et à l'affilier à une catégorie unique, ce qui produit un effet d'instabilité de la description.

Cependant, cette configuration tient surtout selon nous à un effet littéraire, et n'est pas généralisable à l'ensemble des séquences descriptives<sup>468</sup>. La séquence vise en effet à produire un effet mimétique : il s'agit pour l'auteur d'imiter textuellement la manière dont il a pu lui-même aborder ces termitières atypiques pour la première fois, en éprouvant des difficultés à identifier ce type de

---

<sup>467</sup> Cf. chapitre 8, section 3.3.

<sup>468</sup> Nous ne retenons pas ce type de construction comme un modèle des séquences descriptives dans les récits de voyage. De fait, c'est le seul exemple que nous ayons trouvé, et nous observons qu'il se démarque nettement des autres séquences, qui fonctionnent très généralement par stabilisation au moyen d'une forme classifiante. La configuration de cette séquence ne constitue pas un argument suffisant pour défendre l'idée d'une instabilité généralisée.

formations. Le texte produit mimétiquement le même effet sur le lecteur, qui est ici en quelque sorte placé en position de « découvreur » observant une réalité inconnue. La représentation du référent est construite par touches successives, en mettant l'accent sur des facettes différentes de l'objet. Celui-ci est tout d'abord représenté par des expressions focalisant la forme de l'objet (*sortes de collines basses, régulièrement arrondies*), éventuellement analogiques (*très étranges mamelons*). Diverses formes dans la suite de la séquence mettent sur la forme ou le mode de formation (*soulèvements du sol, tumulus, etc.*), ou constituent des expressions métaphoriques modalisées (*sortes de châteaux forts ou de cathédrales aux murs quasi verticaux et durs comme de la brique*, qui mettent l'accent sur l'effet produit sur l'observateur par l'objet). La plupart de ces formes ne sont pas classifiantes, et ne donnent pas d'indications sur l'identité sortale du référent. On remarque que l'objet n'est pas classifié d'emblée. La troisième expression comporte cependant une information sur l'origine de ces formations (*dômes que M. Bouvet nous dit formés par d'anciennes termitières*). Par-delà la multiplicité des représentations du même référent, la forme *termitière*<sup>469</sup> est entérinée par la reprise anaphorique *ces termitières*. Il s'agit bien là d'une catégorisation préférentielle du référent, et classifiante, qui permet au lecteur d'identifier de quoi parle l'auteur.

Contrairement aux séquences typiques étudiées au chapitre 8 et qui répondent à la configuration d'ancrage, une forme classifiante n'est pas donnée d'emblée ; elle apparaît cependant en cours de séquence, et permet de fixer la référence par l'intermédiaire d'une procédure d'identification. En outre, la configuration moins typique de cette séquence, retardant l'identification du référent et accumulant les catégorisations modalisées, s'explique par un travail littéraire, qui produit un effet de mystère et cherche à mettre mimétiquement le lecteur dans la position du voyageur découvrant une réalité nouvelle et difficile à identifier. Une telle configuration est marquée stylistiquement, et ne constitue pas une manière typique de construire la catégorisation dans les textes du corpus ; elle ne peut pas servir de modèle pour rendre compte de la construction de la référence dans les récits de voyage, et semble être tout particulièrement liée à l'écriture

---

<sup>469</sup> Elle est reprise une première fois non pas pour désigner les référents observés eux-mêmes, mais indiquer que l'observateur s'attendrait à trouver des termitières récentes dans le même paysage, ce qui indique bien qu'il identifie ces formations comme d'anciennes termitières.

littéraire de Gide, privilégiant la modalisation et les analogies – ce qui apparaît bien par contraste avec le texte de Mage, dont les séquences descriptives sont construites de manière beaucoup plus simple et typique.

L'écriture de Gide est ainsi fortement marquée par les divers types de modalisation, ce qui met l'accent sur le caractère problématique de l'opération de description en situation d'altérité, voire sur ses limites, et problématise le pouvoir de visualisation du texte ; le voyageur reconnaît souvent la difficulté qu'il y a à identifier, catégoriser, décrire et donner à voir les *realia* exotiques. Dans certains extraits de ses textes sur l'Afrique, Gide revient méta-énonciativement sur ses descriptions pour mettre en question leur pouvoir de représentation :

311. Les cases pour notre suite sont en paille brillante, dorée, toutes neuves; les portes sont ourlées comme une housse de malle anglaise. Notre gîte, suivant le modèle adopté presque partout, est composé de deux cases rondes, assez vastes, aux portes se faisant face, reliées par un péristyle couvert de 12 à 15 mètres, au toit retombant largement au-delà du petit mur bas... Inutile de continuer ; ces descriptions ne font rien voir. (Gide 1928b : 439)

Par contraste, la description telle qu'elle est mise en œuvre dans le texte de Mage semble aproblématique : de telles modalisations n'apparaissent aucunement chez Mage, pour qui l'activité de description est présentée comme allant de soi. Les référents sont systématiquement identifiés, et en apparence décrits avec objectivité, sans mise en rapport explicite avec la subjectivité de l'énonciateur et sans mise en question de ses capacités à donner à voir – alors même que ces descriptions peuvent elles aussi présenter un faible pouvoir de représentation.

### **3. Les positions sur la langue**

Au-delà de modalités descriptives différentes, les procédures de nomination et de catégorisation exploitées par chacun des deux auteurs donnent également à voir des positions contrastées quant à l'usage de la langue en situation de contact de cultures. Le discours de Mage met en place une posture relevant du « ça va de soi » : les ressources de langue ne sont pas spécifiquement interrogées dans leur capacité à dire le monde autre. La langue est ainsi présentée



comme transparente, adéquate à dire l'exotique. Par contraste, Gide semble mettre en question le pouvoir de la langue face aux réalités étrangères.

### **3.1. Orthonymie et non orthonymie**

Une première différence entre les deux textes tient à des positions contrastées sur la question de l'orthonymie. Nous avons insisté dans l'étude du texte de Gide sur le fait que l'auteur recourt davantage à des formes de nomination expansées, et privilégie ainsi la fonction de description sur la fonction de nomination. En particulier, il recourt très peu à l'emprunt ; son activité de nomination consiste peu à classer les référents dans des taxinomies d'objets ou d'espèces. Les formes les plus largement convoquées (SN, divers types de formes modalisées) produisent un effet de non orthonymie : l'effet qu'elles créent est de contourner en quelque sorte des dénominations plus synthétiques et codées de la classe visée, soit par choix de la part de l'énonciateur (ce qui permet de donner à voir le référent), soit par difficulté à identifier le type référentiel ou à assigner une dénomination stable. Ces diverses procédures privilégient largement la nomination médiate ; ainsi, le lien entre la langue et les réalités à décrire ne se fait pas sur le mode de l'évidence selon laquelle à un type de choses correspondrait une dénomination. La nomination est présentée comme une opération problématique, la langue ne cartographiant pas le réel.

À l'inverse, le texte de Mage fonctionne très largement sur le mode de l'orthonymie. La prédominance de la nomination par xénisme concourt largement à cet effet d'orthonymie : le texte fait défiler des types d'objets ou de pratiques propres aux sociétés observées, il les décrit et leur assigne la dénomination qui leur est donnée localement. Le texte vise à construire une connaissance encyclopédique du monde étranger, dans laquelle il semble nécessaire, pour chaque objet, de fournir d'une part une description précise, et d'autre part de mentionner la dénomination locale – cette dénomination constituant en quelque sorte une propriété de l'objet qui en est inséparable –, ce qui permet dans le même temps de bâtir un savoir taxinomique. Cette configuration est à nouveau à mettre en rapport avec la dimension didactique du texte de Mage, par contraste avec la dimension subjective du texte de Gide. La correspondance systématiquement

établie entre type de *realia* spécifique et dénomination locale n'est pas mise en question ; aussi cette dénomination se présente comme étant supposément la plus adéquate pour désigner le type d'objets décrit. Dans l'usage qui est fait des formats de nomination par Mage s'observe une absence d'interrogation sur les ressources de langue.

### **3.2. Des mises en œuvre différentes de l'interrogation sur les usages locaux du français**

Les deux textes semblent cependant converger sur un point : les deux voyageurs produisent des interrogations et des remarques épilinguistiques sur les usages langagiers de certains groupes de locuteurs (notamment les colons) ou sur les variantes régionales de français d'Afrique. On rappellera tout d'abord qu'il ne s'agit pas d'une spécificité de ces auteurs, puisque les interrogations sur le français régional se retrouvent dans la plupart des textes du corpus élargi<sup>470</sup>. Mais on note que les deux textes font tout particulièrement apparaître des positions contrastées dans la manière dont sont mises en œuvre ces interrogations dans le discours.

Un certain nombre de remarques épilinguistiques interrogent la surface sémantique des mots du français en variante régionale : les deux voyageurs notent que l'emploi qui est fait localement de ces mots est atypique, au sein de commentaires soulignant une non coïncidence des mots à eux-mêmes. Cependant, Mage ne se contente pas de noter ces différences d'emploi, mais y ajoute un commentaire, présentant l'usage régional comme marqué d'un défaut :

312. Dès que mes hommes furent en route, chacun se vanta de m'avoir aidé, mais en somme, avec Samba-Ndiaye, il n'y avait guère que Tierno-Abdoul dans cette affaire, et quelques vieux Toucouleurs, tel qu'Alpha-Ahmadou, cousin germain d'El-Hadj par sa mère, qui demeurait dans notre voisinage. Il était, bien entendu, désigné sous le nom de frère d'El-Hadj, et Ahmadou l'appelait son père ; c'est à la mode des noirs, qui ne connaissent que fort peu de degrés de parenté. (Mage 1867b : XXI, 392)

---

<sup>470</sup> Cf. chapitre 4, section 2.3.4.

313. C'est ainsi qu'il racontait qu'il avait vu, en Perse, une fontaine d'où tout ce qu'on y trempait sortait doré, qu'elle appartenait au roi de Russie<sup>a</sup> qui, nuit et jour, la faisait garder, etc.  
a. Les Noirs ne connaissent que le mot Roi. Chérif Mahmodou disait le Sultan. (Mage 1867b : XX, 901)<sup>471</sup>

Plutôt que de présenter ces différences comme relevant d'un autre système de catégorisation des relations de parenté, Mage présuppose, par la structure négative *ils ne connaissent que...*, que ces locuteurs seraient censés discriminer davantage de degrés de parenté ou de statuts politiques. Il indique par là que ces locuteurs procèdent à des distinctions moins fines que les locuteurs du français standard (les dénominations *père* et *frère* renverraient à de notions moins strictement définies), ou qu'ils ne maîtrisent la diversité du lexique renvoyant aux statuts politiques. Plus qu'à une interrogation stricte sur la surface sémantique des mots, le commentaire procède à une évaluation du système de connaissance dans la société correspondante.

L'usage de la boucle réflexive dans l'extrait suivant va dans le même sens :

314. Il est temps de faire connaissance avec ces tristes machines que sur le Niger on appelle des pirogues. Cette machine avait 10 mètres de long sur environ 1 de large ; elle était composée de deux grandes pièces de bois ou demi-pirogues, réunies par le milieu bout à bout, et fixées par un transfilage en grosse corde, fait assez artistement ; quelques herbes ou de l'étope du pays calfeutrent les trous avec un peu de terre glaise. De plus, comme généralement ces deux morceaux principaux sont plus ou moins troués, on y met force pièces de bois fixées absolument de la même manière. Quelquefois on met aussi sur des fentes des planches fixées au moyen de clous en fer fabriqués dans le pays. (Mage 1867b : XX, 645)

L'énonciateur commente l'usage qui est fait du terme *pirogue*, et indique une inadéquation partielle de cette dénomination pour rendre compte de ce type d'embarcations (la boucle réflexive peut se gloser comme suit : « s'agissant de mauvaises pirogues, le nom *pirogue* qu'on leur donne sur le Niger ne leur convient pas tout à fait »). L'accent est ici mis sur l'évaluation avec l'adjectif

---

<sup>471</sup> Bien que la première forme de nomination *roi* ne désigne évidemment pas dans cet extrait un référent africain, nous relevons cet exemple dans la mesure où la note de bas de page porte sur la catégorisation des statuts socio-politiques dans les sociétés africaines, et renvoie à la différence de surface sémantique du terme *roi* en français standard et en français d'Afrique.

*triste*, qui dans ce contexte perd sa valeur habituellement affective pour devenir un axiologique (il implique une évaluation axiologique sur l'axe <bon/mauvais>).

Dans ces phénomènes s'observe à nouveau une conception orthonymique de la langue, déniaut la possibilité de la variation à l'intérieur de la langue.

Par comparaison, Gide se contente de noter des divergences d'emploi, sans la commenter, par exemple ici l'emploi d'un terme hyperonymique pour indexer une sous-catégorie :

315. Invités à dîner par M. Garron, grand chasseur<sup>a</sup>, établi depuis quatre mois à N'Goto, qu'il songe à quitter du reste, car la chasse y est peu fructueuse, et il s'y ennuie à périr.  
a. Dans ce pays « chasseur » tout court veut dire chasseur d'éléphants, tout comme, dans certains milieux, « fumer » signifie fumer l'opium. (Gide 1927b : 101)

Mais le texte de Gide se signale plus particulièrement par un intérêt marqué pour la matérialité même des mots. Il recourt très largement aux guillemets de modalisation autonymique, qui, sans commenter explicitement un mot, indiquent un retour méta-énonciatif, sur le mode du « comme ils disent » :

316. Terrible engueulade du colon Léonard, sorte de colosse court, aux cheveux plaqués à la Balzac, qui retombent par mèches sur son visage plat [...]. Une négresse se suspend à son bras : c'est sa « ménagère », sans doute. Il la repousse brutalement, et l'on croit qu'il va cogner. (Gide 1927a : 702)

Contrairement à Mage, Gide ne présente pas cet usage comme fautif, il se contente de suspendre l'évidence du mot et de mettre l'accent sur sa matérialité, indiquant par là qu'il ne s'agit pas d'un emploi standard. L'usage récurrent des guillemets dans le texte de Gide produit un effet de monstration de la langue et de son usage. En indexant ces emplois spécifiques ou les mots propres à la variante locale du français, Gide fait en quelque sorte goûter à son lecteur cet emploi particulier de la langue.

Ainsi, à partir de la conscience partagée par ces deux voyageurs d'être au contact d'une variante non standard de la langue française, la mise en scène que chacun d'eux fait de cette variante prend des orientations différentes : Gide se place plutôt en position d'observateur et met en scène cet usage spécifique de la

langue, là où Mage tend à indiquer une inadéquation dans l'emploi des mots en français régional.

### **3.3. Des interrogations contrastées sur l'usage de la langue du voyageur en situation d'altérité**

Si les deux auteurs ne se positionnent pas de la même manière vis-à-vis des langues ou variantes de langues utilisées dans les sociétés décrites, ils se démarquent plus encore dans leur position vis-à-vis des ressources de langue dont eux-mêmes disposent pour rendre compte de ces mondes autres. On peut l'observer en particulier dans l'exploitation qui est faite des boucles réflexives portant sur la langue du voyageur elle-même.

Le texte de Mage recourt très rarement aux boucles réflexives, et même parmi les rares occurrences, on n'en relève aucune qui mette en question l'adéquation des ressources de langue du voyageur pour décrire la réalité africaine<sup>472</sup>. L'usage du lexique français pour catégoriser et décrire les réalités africaines est présenté comme allant de soi. La langue du voyageur est ainsi présentée comme transparente, adéquate à dire l'exotique.

Par contraste, le texte de Gide, qui recourt largement à ce type de boucles réflexives, met en œuvre une problématisation de cette confrontation entre le monde étranger et les ressources langagières dont dispose le voyageur.

Nous avons largement insisté plus haut sur l'omniprésence de la modalisation dans le texte de Gide, qui indique une inadéquation partielle des *realia* exotiques aux représentations typiques liées à une catégorie. Les boucles réflexives comportant des prédicats appellatifs du type *X, si l'on peut appeler ainsi*, ou produisent un effet similaire, tout en étant explicitement méta-

---

<sup>472</sup> Outre l'extrait sur les pirogues du Niger cité plus haut, où la boucle réflexive met en question l'usage local du terme *pirogue*, nous n'avons relevé qu'une autre occurrence, portant sur une dénomination locale :

« Dially Mahmady était un griot dans toute l'acception du mot, capable de chanter pour n'importe qui, de faire de la musique sur la grande guitare mandingue pendant toute la journée pour obtenir un cadeau. » (Mage 1867 : XXI, 388)

Mais on note qu'il n'y a pas mise en question des ressources de langue ici : au contraire, la structure met l'accent sur la dénomination *griot* pour décrire la personne visée. D'autre part, bien que le terme *acception* semble indiquer une réflexion d'ordre métalinguistique, le voyageur rend compte ici des comportements typiques du griot : la boucle réflexive ne commente donc pas le sens du mot, mais indique que la personne correspond bien à l'image stéréotypée des griots.

énonciative et en mettant l'accent non plus seulement sur la non prototypie des réalités africaines, mais sur l'inadéquation de la langue elle-même à en rendre compte :

317. Katakouo est un énorme village de près d'un kilomètre de long. Une seule rue, si l'on peut appeler ainsi cette interminable place oblongue aux côtés de laquelle toutes les cases sont alignées. (Gide 1927a : 751-752)

318. Quantité d'insignifiants petits villages – si l'on peut appeler ainsi des groupements de quelques cases très misérables dont les habitants, devant un maigre feu, ou sur le pas des portes ne nous saluent pas, se détournent à peine pour nous regarder passer. Les huttes rappellent les abris précaires de nos charbonniers dans les bois. (Gide 1927a : 806-807)

319. Gama, sur l'Ekela. Mokélo, en face, de l'autre côté du fleuve ; car je n'ose appeler rivière un cours d'eau qui ferait honte à la Seine. (Gide 1927b : 136)

Avec de telles structures, l'énonciateur, dans le même temps qu'il indique le référent ne correspond pas à la représentation typique de la classe, problématise l'adéquation des dénominations disponibles dans sa langue vis-à-vis de réalités autres.

De tels retours méta-énonciatifs insistent sur la distance entre la langue dont dispose le voyageur et le monde à décrire. Leur récurrence, conjointe aux divers phénomènes de modalisation étudiés plus haut, ainsi que la problématisation de la description du monde autre, concourent à produire fort effet d'altérité, et relèvent du travail littéraire de Gide sur l'écriture de l'exotisme.

Pour conclure sur ces positionnements sur la langue en situation d'altérité qui apparaissent à travers ces deux textes, on peut dire que chez Mage, les réflexions métalinguistiques et méta-énonciatives sont plutôt orientées vers les ressources langagières des autres, et mettent en œuvre une conception orthonymique. Les dénominations locales en langues africaines sont présentées comme allant de soi et maximalelement adéquates aux réalités à décrire : à chaque type de choses correspond un nom adéquat, celui qui lui est donné localement. En revanche, les sujets qui emploient le français dans ce contexte non standard font

l'objet d'une évaluation : ils n'emploient pas le lexique français de manière adéquate.

Par contraste, Gide ne met pas en œuvre une conception orthonymique vis-à-vis des dénominations locales : elles ne sont pas présentées plus adéquates pour décrire les réalités locales. En revanche, on observe dans ce texte une mise en scène d'une part de la langue française dans sa variante régionale, par laquelle l'auteur donne à entendre un usage particulier du français, et d'autre part de ses propres ressources langagières. Les interrogations sur les ressources de langue dans le texte de Gide sont donc plus largement orientées vers le sujet : la mise en question de l'adéquation de ses propres ressources langagières pour rendre compte des réalités exotiques concourt à une interrogation sur les limites de la représentation par le langage.

#### **4. Les marqueurs de posture idéologique**

On peut en outre se demander si l'analyse des modes de nomination et de catégorisation des *realia* exotiques, au-delà de la saisir des positionnements vis-à-vis de la problématique de la description de l'altérité et du rôle qu'y jouent les différentes langues en contact, ne permet pas de saisir des positionnements idéologiques plus globaux, et notamment des stéréotypes des voyageurs vis-à-vis des peuples avec lesquels ils sont mis en contact : les séquences descriptives d'objets ou de pratiques culturelles révèlent souvent des postures vis-à-vis des sujets qui sont à la source de ces objets ou pratiques<sup>473</sup>.

L'approche la plus généralement mise en œuvre pour saisir l'idéologie des voyageurs vis-à-vis des peuples avec lesquels ils sont en contact consiste à analyser les modes de représentation de l'autre. Nous souhaitons indiquer ici que la manière dont sont représentées les productions et les pratiques culturelles de ces

---

<sup>473</sup> Nos conclusions rejoignent donc celles de divers travaux consacrés à la représentation de l'Autre dans les récits de voyage (notamment, sur l'Afrique, Diakit  1987, Fonkoua  d. 1998) – et de fait, notre corpus serait aussi largement exploitable pour  tudier la constitution et la reproduction des st r types ethniques. Notre approche est cependant diff rente, et compl mentaire   celle-ci : nous fondons notre saisie de l'id ologie sur des marqueurs linguistiques, et pensons que la nomination des objets et pratiques est particuli rement int ressante ici dans la mesure o  les  valuations ne semblent pas en apparence porter sur les sujets culturels, et sont souvent donn es sur le mode du pr suppos  et de l' vidence partag e.

peuples est aussi un lieu de saisie des positionnements, qui fonctionnent sur le mode de l'évidence partagée. Notre entrée par la nomination et la catégorisation des *realia* consiste donc un outil supplémentaire d'analyse des représentations idéologiques.

De fait, la méthode se révèle efficace pour cerner le positionnement de Mage, mais connaît des limites pour saisir le positionnement de Gide, du fait de la configuration spécifique de ce texte.

#### 4.1. Mage : un représentant de l'idéologie impérialiste

Le fait notoire qui apparaît dans le texte de Mage est la forte présence de l'axiologie, repérable dans les formes de nomination, dans les gloses de reformulation du sens, ainsi que dans les cotextes d'apparition des formes de nomination.

Le voyageur émet des jugements sur divers éléments constitutifs des sociétés locales, allant des produits manufacturés aux pratiques sociales et religieuses. Outre les modalisations apparaissant en particulier lorsque Mage évoque les pratiques religieuses musulmanes (*une espèce de bénédiction musulmane*<sup>474</sup>), on relève de nombreux faits d'évaluation en termes de <bon/mauvais> (évidemment très majoritairement négative) pour les productions économiques, et en termes de <moral/immoral> pour les pratiques sociales et religieuses.

Lorsque Mage rend compte de produits manufacturés ou de productions économiques, il émet fréquemment des jugements par l'emploi d'adjectifs tels que *grossier* ou *primitif*.

Le premier adjectif, fréquemment employé comme synonyme de *rudimentaire*, met l'accent sur l'absence de finesse des productions locales :

320. Nous rentrâmes en ville par une petite place où travaillait un forgeron sous une échoppe construite de quatre piquet et de deux

---

<sup>474</sup> L'Islam est l'une des cibles privilégiées de la critique de Mage, qui considère qu'elle est le frein principal aux progrès de la « civilisation » en Afrique, en maintenant les peuples dans la superstition. Ceci se marque, au plan formel par les collocations, dont nous avons déjà parlé au chapitre 2 (section 3.4.2.), du type *cette sauvagerie musulmane*, *un préjugé musulman*, ou par les emplois cotextuels de *musulman*, corrélé à *fanatisme* ou *superstition*.



nattes grossières ; on nous fit alors arrêter, dans une encoignure, à la porte d'une maison que je pris d'abord pour une entrée de mosquée, tant elle était ornée de ces sculptures grossières en terre moulée qui sont un des cachets de l'architecture de ces pays ; caractère emprunté aux Maures comme celui de tous les arts et de toutes les industries qu'ils possèdent. (Mage 1867b : XX, 635)

Le cotexte d'emploi de l'adjectif peut renforcer l'interprétation axiologique, par exemple dans l'extrait suivant la négation exceptive *ne ... que*, qui indique que l'objet est décrit sur le mode du manque, de l'imperfection :

321. Ce transbordement était en effet, assez difficile ; il fallait l'effectuer au moyen de deux pirogues grossières, n'ayant, pour les faire avancer, que des pagayes du pays qui se composaient d'un manche de bambou, sur lequel cinq à six petits morceaux de bambous sont fixés en travers au moyen d'une corde et figurent une pelle. Quelquefois, c'est un morceau de calebasse. (Mage 1867b : XX, 74)

Ainsi, l'énonciateur, qui se pense habilité à évaluer les productions locales en termes de <bon/mauvais>, se place en posture de supériorité.

On notera également la présence de faits de surmodalisation (Le Querler 1996 : 79), dans la mesure où apparaissent conjointement une modalisation épistémique au moyen de l'enclosure *une sorte de / une espèce de*, indiquant que l'objet visé ne ressemble qu'approximativement au type dont il est rapproché, et une modalisation axiologique par l'adjectif *grossier* :

322. La maison de Samba-Ndiaye est une série de cases en rez-de-chaussée d'environ 3 mètres de haut, toutes bâties en terre avec une espèce de charpente grossière en bois dur et une terrasse. C'est, du reste, assez bien construit. Les portes, sauf celles d'entrée, n'ont que 1,60 mètre de haut ; elles sont fermées par des panneaux de bois composés de deux ou trois planches réunies par des barres en bois et des clous en fer. On leur a adapté les fermetures en fer usitées pour les magasins à Saint-Louis. (Mage 1867b : XX, 895)

L'objet décrit est présenté comme ne validant pas toutes les propriétés habituelles de la catégorie *charpente*, et est en outre jugé négativement en termes de <bon/mauvais>, ce qui met en place une double distanciation vis-à-vis des supposées « véritables » charpentes que l'on construit en Europe.

Or, le glissement peut être vite fait des productions aux producteurs : le jugement se reporte de la réalisation aux sujets qui en sont à la source. C'est le travail réalisé par les personnes qui fabriquent ces objets rudimentaires qui est évalué.

L'adjectif *primitif*, lui aussi rapporté aux objets, rend compte d'une idéologie explicitement évolutionniste :

323. Sa fille, grande et belle fille de seize à dix-sept ans, allait absolument nue, à l'exception d'une bande de toile de 0,10 mètre de large, qui, attachée à une ficelle par devant, passait entre ses jambes et après avoir repassé dans la ficelle qui lui ceignait les reins retombait derrière elle ; une ceinture de verroterie complétait ce costume primitif, qui, quoique habituel aux jeunes négresses, se voit rarement à un âge aussi avancé. (Mage 1867b : XX, 82)

L'objet qualifié de *primitif* est supposé présenter un degré de complexité faible, par comparaison implicite avec l'habillement européen, de même que les peuples qui recourent à ce type d'habillement sont supposés être plus proches des « origines », présenter un degré moindre de civilisation que les peuples occidentaux. En outre, la qualification apparaît ici dans un SN en position de reprise, et passe dans le présupposé. C'est dans ce type de qualification latérale que se révèle de manière privilégiée l'idéologie, donnée sur le mode de l'évidence partagée.

Le jugement est plus net encore lorsqu'il s'agit de décrire et d'expliquer des pratiques sociales : le voyageur recourt ici à l'adjectif *barbare*, qui donne clairement à lire son mépris et son incompréhension pour les cultures africaines :

324. Bien que Sarracolets pur sang et parlant le soninké, les gens du village avaient en partie adopté l'usage de se déchirer la joue de trois coupures, régnant de la tempe au menton, ce qui est, on le sait, le blason des Bambaras ; de plus, ils portaient presque tous la botoque dans la cloison nasale. C'est un anneau fendu, en or, en cuivre ou même en cire, que l'on resserre après l'avoir passé dans un trou pratiqué dans la cloison nasale, absolument comme dans les oreilles des négresses. C'est absolument affreux, mais on y tient dans le pays, et les Soninkés ont adopté cet usage barbare qui semble, du reste, avec quelques modifications, régner dans tout le Soudan central depuis les chaînes de Kong jusqu'à Tombouctou, depuis l'Adamawa jusqu'au bassin du Sénégal, où cet usage n'a heureusement pas pénétré. (Mage 1867b : XX, 421)

Alors que le texte se donne à lire comme un rapport de mission rendant compte de façon factuelle de ce qu'il observe sur sa route et décrivant les objets et pratiques sociales avec une visée encyclopédique en apparence objectivante (cet extrait constitue l'un de ces passages descriptifs décrochés qui cherche à donner des informations objectives sur les objets typiques des sociétés décrites), Mage décrit les *realia* en les soumettant à des jugements de valeur, ici tout d'abord de type esthétique (*affreux*), puis de type éthique (*barbare*). On repère là une manifestation de l'idéologie raciale et évolutionniste (Todorov 1989) qui présente les peuples « primitifs » comme fondamentalement immoraux. Il est à noter également qu'au sein de cette idéologie, s'opère aisément un glissement entre l'évaluation esthétique (*ces gens sont laids*) et le jugement moral (*leur laideur morale se lit sur leurs traits*) : selon les tenants de cette idéologie, il existerait une continuité entre le moral et le physique ; le faible degré d'évolution des peuples « primitifs » et leur immoralité se lirait sur leurs traits (Todorov 1989). Un tel lien supposé entre laideur et barbarie est impliqué dans ce passage.

Les modes de nomination des *realia* africains tels qu'ils sont mis en œuvre dans le texte de Mage matérialisent une position représentative de l'idéologie évolutionniste, selon laquelle les peuples d'Afrique représenteraient un stade d'évolution faible, ce qui se manifeste à travers le caractère rudimentaire de leurs productions et de leurs pratiques, aussi susceptibles d'être évaluées en termes de morale. Mage est un défenseur de l'idée selon laquelle les peuples européens civilisés doivent apporter la civilisation à ces peuples primitifs, constat qui justifie l'entreprise impérialiste dans laquelle s'inscrit explicitement Mage<sup>475</sup>.

---

<sup>475</sup> Alors que les premiers explorateurs de l'Afrique intérieure (comme Le Vaillant ou Mungo-Park) prospectent les territoires avec une visée scientifique (géographique, botanique, zoologique, « ethnographiques »), Mage arrive clairement en Afrique investi d'une mission politique, consistant à signer des traités avec les chefs locaux et à prospecter les territoires en vue de leur exploitation économique. La position de ce représentant typique de l'idéologie impérialiste, civilisatrice et colonialiste montante en ce milieu du 19<sup>e</sup> siècle – voir aussi Diakité (1987), qui présente l'attitude de Mage vis-à-vis des Africains comme une attitude de mépris – annonce celle d'un Brazza, dont le texte est publié vingt ans plus tard, et qui se situe clairement dans la perspective dans la course qui pousse les grandes puissances européennes à mettre en coupe réglée le continent africain. En dépit de la visée scientifique annoncée pour sa mission et des diverses descriptions à visée objectivante dans son texte, on voit que son texte est moins un rapport scientifique qu'un texte servant la cause impérialiste et marqué par l'idéologie du progrès qui la justifie.

#### **4.2. Gide : un dernier représentant de l'idéologie raciste ?**

L'analyse des marqueurs de posture idéologique fonctionne assez bien pour le texte de Mage : on peut trouver des entrées lexicales et sélectionner des contextes où se donne à lire, à travers les choix discursifs, une position idéologique nettement marquée comme impérialiste et comme relevant de la doctrine du progrès. La méthode serait également valable pour d'autres textes, en particulier celui de Brazza ou de Mollien, ou même encore celui de Caillié, où se donnent à lire des prises de position vis-à-vis des productions culturelles et des pratiques sociales africaines.

En revanche, l'exploitation de la méthode est plus problématique dans le cas de Gide, et ceci tient essentiellement à deux faits, sur lesquels nous avons déjà beaucoup insisté :

(1) Gide s'intéresse en priorité aux espèces naturelles, et décrit assez peu les sociétés et productions locales ; il est donc difficile de saisir son positionnement vis-à-vis des sociétés africaines. Nous avons cependant trouvé quelques marqueurs disséminés qui indiquent une posture que l'on peut également qualifier, dans une certaine mesure, de raciste ; du moins l'auteur se met-il dans une position de supériorité et de jugement vis-à-vis des populations locales avec lesquelles il est en contact.

(2) Son texte est constitué de deux strates : le fil principal du texte correspond à des notes de voyage écrites au jour le jour (probablement réécrites tout de même *a posteriori*) ; c'est là qu'il décrit les espèces naturelles, et les villages qu'il traverse, donc ponctuellement les pratiques sociales qu'il y rencontre, les objets manufacturés, les habillements, les rituels... Un fil secondaire est constitué par les notes de bas de page, qui sont en grande priorité consacrées à un réquisitoire contre le fonctionnement de la société coloniale.

Ainsi, la posture idéologique de Gide est double, et cela correspond aux deux strates du texte : d'une part, il critique violemment la société coloniale, et se pose donc en figure nettement anticolonialiste ; d'autre part, lorsqu'il observe les

peuples africains, il n'est pas exempt de préjugés de type raciste. Sa position est donc ambivalente.

Deux ensembles de faits peuvent cependant constituer des points de saisie du positionnement du Gide vis-à-vis des sociétés avec lesquelles il entre en contact :

(1) La faible fréquence des emprunts :

Nous avons déjà évoqué cette faible représentation des emprunts, qui indique que Gide s'intéresse assez peu à la langue de l'autre et aux représentations culturelles qui sont liées à l'emploi du lexique. Il ne cherche pas spécifiquement à donner accès à leur univers culturel et à leurs représentations mentales. En outre, lorsqu'il recourt à des emprunts, il s'agit principalement de termes renvoyant à des objets susceptibles de servir dans la relation entre Blancs et Noirs dans la situation coloniale (par exemple *tipoye*, qui désigne la chaise à porteurs sur laquelle sont portés les administrateurs ou voyageurs blancs, ou encore *matabiche*, pour désigner un pourboire). Ainsi, la faible représentation d'un format de nomination peut également être un moyen de saisir un positionnement.

(2) L'emploi de marqueurs de jugement axiologique :

Si l'axiologie est moins présente que chez Mage, elle apparaît tout de même, mais n'adopte cependant pas les mêmes modalités. En dépit de ses fréquentes prises de position en faveur des peuples africains et contre l'oppression coloniale, Gide se place tout de même vis-à-vis d'eux en posture de jugement, de supériorité, ce qui est bien entendu lié à son époque, où l'idéologie raciale persiste, en dépit même des critiques grandissantes vis-à-vis du système colonial.

Ceci se marque tout d'abord à travers la description de l'habitat, des villes et des villages faisant fréquemment l'objet d'une évaluation esthétique – nous avons souligné plus haut que Gide émet souvent des jugements esthétiques : face à la nature africaine, ils sont systématiquement positifs, alors que face aux constructions humaines ils sont généralement négatifs. On trouve ici, au sein des formes de nomination, de nombreuses occurrences des adjectifs *laid*, *affreux*, *hideux* :

325. Les huttes des indigènes dans les villages aux environs de M'Baïki, sont très différentes de celles que nous avons vues dans la région des Sultanats [...]. Reliées les unes aux autres en une longue file, sans doute pour économiser le travail ; murs droits en torchis, maintenus par des bambous horizontaux ; toits très bas. Et peut-être, après tout, ces affreux corons sont-ils également construits par ordre. (Nous ne rencontrerons nulle part, par la suite, villages d'aspect moins exotique, ni plus laids). (Gide 1927a : 735-736)

La métaphore *corons* pour désigner ces ensembles d'habitations est également en elle-même dépréciative<sup>476</sup>.

On ajoutera également l'adjectif *sordide*, qui apparaît dans le même type de passages, mais insiste davantage sur le sentiment éprouvé par le voyageur face à ce qu'il considère comme de la laideur (c'est un adjectif appréciatif affectif) :

326. L'intérieur de la hutte, les bambous et le chaume de la toiture sont complètement lustrés, laqués par la fumée ; cela donne à cette hutte sordide un aspect luisant et propre. Il s'est mis à pleuvoir dès notre arrivée et la nuit est presque aussitôt tombée. (Gide 1927a : 759-760)

Ainsi, dans la description qu'il donne des productions culturelles des peuples africains, Gide se place souvent en position de supériorité et de jugement. Il n'est pas exempt de mépris vis-à-vis des populations locales, ni des préjugés de type raciste de son époque.

Le jugement peut apparaître aussi à travers des postures proches de la moquerie, du dénigrement. Gide recourt à l'adjectif *ridicule*, par exemple pour juger d'une manière de se vêtir :

327. Les femmes accourent, secouant et brinquebalant leurs balloches ; le sexe ras, parfois caché par un bouquet de feuilles, dont la tige, ramenée en arrière et pincée entre les fesses, est rattachée à la ceinture, puis retombe ou se dresse en formant une sorte de queue ridicule. (Gide 1927a : 722-723)

---

<sup>476</sup> On notera que ce sont les mêmes types d'adjectifs qui apparaissent dans la description des êtres humains :

« Nous quittons un instant nos tipoyes et nous nous asseyons sur un tronc de rônier, à l'ombre d'une case, dans le petit village de pêcheurs construit sur le bord de la rivière, à regarder danser six pauvres femmes, par politesse, car elles sont vieilles et hideuses. » (Gide 1927a : 53-754)

On retrouve les stéréotypes ethniques de l'époque précédente, impliquant notamment des évaluations esthétiques.

On notera qu'on a ici encore un fait de surmodalisation, avec le double emploi de l'enclosure *une sorte de* et celui de l'adjectif évaluatif *ridicule*. Gide se place en position de supériorité, il se permet de juger les pratiques sociales qu'il rencontre.

Ainsi, notre méthode connaît des limites dans la mesure où l'on a peu d'entrées dans l'idéologie de Gide puisque son texte parle finalement peu des cultures locales. Cependant, elle permet de saisir quelques points d'émergence du positionnement de l'auteur. On voit que si Gide stigmatise la société coloniale et son fonctionnement, et se pose donc en défenseur des peuples opprimés, les descriptions qu'il en propose, et la représentation de leur pratiques sociales n'échappent pas tout à fait à l'idéologie raciste – même s'il la représente sous une forme atténuée par rapport à ses prédécesseurs du 19<sup>e</sup> siècle, et en dépit de la forte conscience qu'il a des errements de la société coloniale et de leurs conséquences sur les populations africaines.

Ainsi, bien que le texte de Gide donne moins de prise à la saisie de l'idéologie que celui de Mage, certaines formes indexent des représentées stéréotypées.

De manière plus générale, les deux textes diffèrent dans la manière d'engager la subjectivité. Gide propose un texte qui se veut explicitement subjectif, mettant l'accent sur les réactions affectives et esthétiques du sujet face au monde étranger, centré sur le point de vue du « je » ; dans ce cadre, les jugements de valeur sont dans la continuité de l'expression des réactions affectives, et paraissent assumés : on observe un contraste net entre des jugements très positifs face à la nature africaine, et des jugements négatifs face aux êtres humains. Le texte de Mage au contraire se donne pour objectif en apparence : il vise à construire une représentation encyclopédique et objectivante des régions explorées, visant à fournir des informations factuelles sur les peuples, les objets, les pratiques, décrits depuis un point de vue supposé partagé. Or, des jugements de valeur apparaissent de manière latérale et sont introduits dans le discours comme allant de soi, sous forme présupposée. Le discours est donc là aussi subjectif, mais de l'ordre de la subjectivité idéologique, dont le sujet énonciateur n'est pas conscient.

## ***Conclusion***

Dans ce chapitre, nous avons tenté de caractériser deux textes à travers l'exploitation qu'ils font des procédures de nomination et de catégorisation des *realia* exotiques. Cette démarche a permis de montrer que celles-ci constituent de bonnes entrées dans les textes, dans la mesure où elles permettent de saisir et de mettre en lumière le positionnement des énonciateurs vis-à-vis de la représentation de l'altérité culturelle, en particulier sur la question de la possibilité de la description et sur son aptitude à rendre compte des réalités étrangères. Ainsi, l'entrée dans les textes par la nomination et la catégorisation permet à la fois d'affiner l'approche générique mise en œuvre jusqu'ici en montrant que les différents textes privilégient des exploitations de ces procédures variant en fonction des sous-genres et des positionnements<sup>477</sup>, et doit pouvoir également contribuer tant à la mise en place d'une stylistique générique, qu'à la caractérisation d'une stylistique d'auteur<sup>478</sup>.

---

<sup>477</sup> Nous avons dans ce chapitre centré l'analyse sur deux textes particuliers, mais la méthode pourrait être exploitée pour mettre en lumière les spécificités des autres textes du corpus élargi.

<sup>478</sup> Notre objectif propre n'est pas de bâtir une stylistique d'auteur pour ces deux textes – en particulier, nous ne visons pas à évaluer la qualité littéraire de chacun de ces deux textes –, mais d'indiquer que les procédures de nomination peuvent constituer une bonne entrée dans les textes relevant de ce genre.





## **CONCLUSION**



À l'issue de ce parcours, qui nous a menée d'analyses de détail sur les expressions référentielles du corpus permettant la nomination et la catégorisation, à la formulation de quelques résultats sur leur exploitation, sur les effets qu'elles produisent et sur la manière dont elles caractérisent le genre récit de voyage, nous reviendrons sur la démarche d'ensemble que nous avons mise en œuvre dans cette recherche.

La spécificité de l'approche de la nomination et de la catégorisation que nous avons proposée à partir du corpus réside dans sa multi-dimensionnalité. Là où les études s'intéressant à ces phénomènes adoptent une approche exclusivement centrée soit sur les formes et fonctionnements de langue, soit sur les emplois en discours, nous avons proposé une analyse qui articule trois dimensions :

- (1) celle de la langue
- (2) celle de l'énonciation et du discours
- (3) celle du texte, qui se situe à l'interface entre les deux précédentes, mais qui est généralement peu exploitée dans les études portant sur la (dé)nomination.

Pour rendre compte de cette articulation, nous avons proposé de qualifier notre approche de *sémantico-discursive*<sup>479</sup>.

Nos remarques conclusives reprendront successivement ces trois niveaux d'analyse, en essayant de caractériser la démarche mise en œuvre dans l'étude et en soulignant les approfondissements et réorientations qu'elle pourrait connaître.

*(1) Une analyse des propriétés de langue des formes de nomination et de catégorisation au service de la description de leurs fonctionnements discursifs :*

La référence au système de la langue, notamment à la dimension formelle des expressions référentielles et aux fonctionnements sémantiques qui en

---

<sup>479</sup> Cette appellation rend compte des deux bornes extrêmes de l'approche, la langue et le discours. À l'intersection entre les deux a également été convoquée la dimension du texte ; ce niveau est intégré à la dénomination que nous proposons.

découlent, nous a semblée nécessaire dans ce travail. Mais cette dimension n'a pas été conçue comme un objet d'étude à part entière ; notre objectif n'a pas directement consisté à développer le modèle de la dénomination proposé dans le cadre de la sémantique référentielle. La dimension langue a plutôt tenu la place d'un point de référence sur la base duquel s'opèrent les mises en discours et par rapport auquel les effets produits par ces dernières sont à interpréter.

Le choix d'un travail sur corpus a précisément marqué une prise de distance par rapport à l'analyse en langue de la dénomination initiée par la sémantique référentielle. Travailler sur corpus a permis de mettre à l'épreuve de discours effectifs les fonctionnements mis en lumière par cette approche au plan systémique.

Dans cette perspective, le récit de voyage présentait un intérêt tout particulier, puisque l'opération de nomination y est présentée par les énonciateurs comme problématique, et comme ne pouvant pas se fonder majoritairement sur le partagé de la langue : les dénominations codées paraissent au premier abord y manquer aux énonciateurs. Un tel corpus aurait ainsi pu nous inciter à rejeter toute analyse de la dénomination dans la perspective de la langue, précisément mise en défaut, et à nous centrer uniquement sur les procédures désignatives relevant de l'ordre du discours.

Nous n'avons pas fait ce choix. Dans l'observation des phénomènes référentiels mis en œuvre dans le corpus, notre attention a été attirée par leur dimension systémique. Par-delà l'instabilité relative des discours et leur plasticité, nous avons pu observer que les énonciateurs s'appuient largement sur les ressources disponibles en langue. Nous avons dès lors proposé une typologie des formats de nomination exploités par les voyageurs, qui forment un micro-système.

Nous avons défendu l'idée que, pour analyser les opérations de nomination et de catégorisation telles qu'elles sont mises en œuvre dans les récits de voyage, il était nécessaire de tenir compte de la dimension formelle et des fonctionnements sémantico-référentiels de ces opérations. Nous avons pu observer que le système de la langue, ses fonctionnements sémiotiques et les valeurs sémantiques inscrites dans les formes, constituent un point de référence pour la constitution des discours, et demeurent un étalon dans la conscience des locuteurs pour évaluer leurs pratiques de référence.

Au cours de notre confrontation aux procédures de nomination attestées dans les textes, nous avons ainsi constaté que beaucoup des propositions faites dans le cadre de la sémantique référentielle de la dénomination demeurent valides pour analyser la référence telle qu'elle est mise en œuvre dans les discours – à condition toutefois de leur faire subir quelques infléchissements, rendus nécessaires par l'ancrage de notre étude sur le discours.

Dès lors que nous avons choisi de travailler sur corpus, il était nécessaire d'étudier la dimension langue non pas en soi, mais dans son inscription au sein des discours. De fait, notre objectif n'était pas de décrire en soi les fonctionnements systémiques des expressions référentielles, mais bien d'analyser la manière dont elles étaient mises en œuvre dans les textes du corpus, précisément parce que la manière dont ces textes exploitent ces opérations nous semblait présenter des invariants. Ainsi, il s'agissait bien pour nous de travailler dans une optique discursive, mais nettement adossée à la reconnaissance des propriétés de langue.

En nous appuyant sur les résultats obtenus par la sémantique référentielle, nous avons notamment défendu l'idée que les dénominations et les expressions désignatives ne construisent pas la référence de la même manière, et ne jouent pas le même rôle dans la communication.

Les dénominations permettent à cette dernière de se fonder sur des représentations préconstruites et partagées. Pour les référents concrets, elles jouent de surcroît un rôle d'identification. Elles garantissent ainsi l'intercompréhension, et fonctionnent généralement de manière autonome, sans appeler de justification ou de modes de saturation supplémentaires. Leur dimension sémiotique leur permet de fonctionner de manière économique. Les formes désignatives, non sémiotiques, ne possèdent pas toutes ces propriétés sémantico-référentielles. Leur emploi répond ainsi à des contraintes supplémentaires, d'ordre contextuel, sémantique et textuel ; elles nécessitent souvent des procédures complémentaires de saturation<sup>480</sup>.

Si les études sémantico-référentielles nous ont intéressée en ce qu'elles rendent compte de fonctionnements formels et sémantiques différenciés, nous pensons que ces fonctionnements ont tendance à y être en quelque sorte

---

<sup>480</sup> Cf. chapitres 2, 7, 8.

« naturalisés ». Dans ce type de conception, une forme est soit *dénomination*, soit *désignation* (Kleiber 1984), une dénomination est soit *orthonymique*, soit *médiate* (Pottier 1992), un nom est soit *classifiant*, soit *qualifiant* (Milner 1978). Certes, ces descriptions sont valables lorsque l'on travaille sur des unités hors contexte, ou dans des énoncés fabriqués. Mais les fonctionnements ne sont pas si clairement délimités quand les formes apparaissent dans les discours. Celles-ci peuvent d'autre part s'éloigner, dans certains contextes, de leurs emplois standards.

Aussi avons-nous proposé de réaménager certaines catégories de manière à ce que ces distinctions puissent rendre compte du comportement des formes référentielles au sein des discours. Dans nos analyses, nous avons ainsi reformulé plusieurs des catégories de la sémantique en termes d'*emplois* ou de *statuts* en discours. L'observation de la nomination telle qu'elle est mise en œuvre dans le corpus nous a par exemple incitée à substituer à la bipartition *dénomination* / *désignation* une quadri-partition qui ajoute à ces deux statuts ceux d'*emploi désignatif en discours* et d'*emploi dénominatif en discours*. Ce déplacement permet de rendre dynamique l'approche des fonctionnements référentiels, et de l'ancrer sur les réalisations effectives des formes ; elle permet aussi de déboucher sur une analyse des rôles différenciés des formes dans la construction de la référence.

Dans le même temps, l'approche ainsi proposée, qui part des propriétés et fonctionnements de langue pour aller vers l'analyse du comportement en discours des formes, se distingue également de l'optique la plus souvent développée dans le champ des études discursives de la référence (approches énonciatives de la nomination, analyses du discours à entrée lexicale, analyses interactives des catégories), qui ont, pour certaines d'entre elles, tendance à évacuer la dimension langue, essentielle à prendre en compte, selon nous, pour décrire les pratiques discursives.

La confrontation entre les propositions de la sémantique référentielle et une étude en corpus a abouti à deux types principaux de conclusions concernant la dimension systémique de la nomination et de la catégorisation. Elles peuvent être formulées de la manière suivante :

a) Si l'on veut rendre compte de la référence telle qu'elle est effectivement mise en œuvre dans des discours attestés, et du rôle spécifique qu'y jouent les

dénominations, il importe de déplacer l'attention de l'analyse des formes de langue aux processus discursifs, de passer d'une interrogation sur la *dénomination* à une étude de la *nomination* entendue comme processus discursif.

b) Cependant, contrairement à l'optique largement mise en œuvre par les études s'intéressant à la référence en discours, ce déplacement ne justifie pas à nos yeux de rejeter la prise en compte de la dimension systémique qui informe les opérations de référence. Celles-ci sont adossées au système de la langue, à la dimension formelle des expressions référentielles, ainsi qu'à leur fonctionnement sémiotique et sémantique.

Les exploitations discursives acquièrent leur valeur par référence aux emplois enregistrés dans le système, éventuellement par contraste avec eux. Si le récit de voyage produit des effets discursifs particuliers (notamment, l'effet d'être un discours peu économique, ou dans lequel la construction des représentations apparaît comme partiellement problématique), c'est précisément parce que les procédures langagières de référence qu'on y observe contrastent avec le fonctionnement prototypique de la communication, qui semble partiellement mis en défaut dans le type de situations convoqué. Dire qu'il existe un fonctionnement prototypique de la communication, majoritairement fondé sur la dimension sémiotique, ne revient pas à adopter une conception normative des productions langagières ; c'est au contraire reconnaître l'utilité, pour les interlocuteurs, de posséder un système partagé – et tout particulièrement des dénominations préconstruites – auquel adosser leurs pratiques effectives de référence.

Cette articulation entre propriétés stables relevant du système d'une part, emplois dynamiques dans les actualisations effectives d'autre part, fait de notre manière d'aborder les faits de référence une approche *entre langue et discours*.

Dans cette perspective, d'autres pistes similaires à celles que nous avons esquissées dans ce travail pourraient être exploitées, notamment sur la base d'autres textes ou d'extraits d'interactions. Même si ce n'était pas notre objet d'étude, nous avons pu faire quelques incursions dans des types et genres de discours extérieurs au corpus, ainsi que dans les interactions verbales. Ces *excursus* nous ont convaincue que la communication est largement régie par un principe d'économie, au sein duquel les formes à fonctionnement sémiotique



jouent un rôle de premier plan. Les dénominations concourent à fonder le discours sur un stock de représentations partagées garantissant l'intercompréhension. Une piste de recherche pourrait être d'étudier le rôle de ces formes sémiotiques dans la construction des connaissances partagées et de l'intersubjectivement stable. Il pourrait être intéressant d'étudier la manière dont les propriétés mises en lumière pour les dénominations (notamment le préconstruit et la présupposition d'existence) dans le cadre de la sémantique référentielle sont exploitées dans des types de communication divers<sup>481</sup> pour garantir l'intercompréhension, en particulier dans des interactions. Ces dernières donnent souvent lieu à la constitution de modèles théoriques largement dynamiques, insistant sur les négociations et instabilités. Nous pensons pour notre part que ces négociations ne peuvent fonctionner qu'à condition d'être appuyées sur des fonctionnements systémiques. Concernant les procédures référentielles, il serait intéressant de vérifier l'hypothèse selon laquelle les dénominations y jouent un rôle de stabilisation.

## *(2) Une analyse en discours axée sur les positionnements :*

Ainsi, dans la constitution de notre objet de recherche, nous avons été au départ principalement intéressée par les fonctionnements de langue des expressions référentielles, de même que par les analyses formelles et sémantiques relevant du système. Le type d'objet d'étude ainsi construit, à l'articulation entre des phénomènes sémantico-référentiels et un ancrage sur des discours situés, nous a cependant obligée à sortir des analyses strictement en langue. Le corpus générique et historiquement marqué que nous avons constitué nous a orientée vers la saisie de phénomènes de positionnement, et a favorisé des analyses axées sur la mise en lumière de l'idéologie telle qu'elle est convoquée dans les discours. La mise en œuvre d'une démarche interprétative s'est dès lors rapidement imposée au vu des représentations qui émergeaient dans les textes du corpus.

De l'analyse des formes de langue exploitées dans les récits de voyage, nous sommes donc passée à celle des effets qu'elles produisent en contexte. Parmi

---

<sup>481</sup> Nous avons proposé quelques exemples de ce type de pistes dans l'article en collaboration Cislaru *et al.* (2004).

ces effets discursifs, nous avons en particulier mis l'accent sur les effets d'approximation, de didacticité, de positionnement sur la langue, de jugement axiologique. Ces effets tiennent notamment à la récurrence au sein d'un même texte des marques linguistiques qui les produisent, à leur convergence avec d'autres formes produisant des effets similaires (nous avons par exemple vu que des effets comme la didacticité ou l'analogie sont produits par des catégories de formes et de structures diverses), ou encore de leur circulation d'un discours à l'autre.

Dans ce versant interprétatif de l'étude, nous avons de nombreux prédécesseurs ; cette optique est largement développée dans différentes orientations de l'analyse du discours française, telles que les analyses du discours énonciatives, l'approche praxématique, l'analyse du discours à entrée lexicale. Celles-ci exploitent les marques énonciatives pour caractériser des positionnements, ou s'appuient sur des formes linguistiques pour éclairer l'idéologie sous-jacente aux discours. Dans une perspective proche, et qui présente notamment des affinités avec les propositions de Siblot (en particulier, 1994a, 1994b, 1995, 1996a, 2001a, 2001b, 2004, pour les types d'objets auxquels nous nous sommes intéressée), nous avons considéré la nomination comme une entrée efficiente dans le discours des voyageurs, en ce qu'elle permet de saisir les représentations qu'ils construisent des sociétés étrangères, et de voir l'inscription de l'idéologie dans la manière dont ils réfèrent à l'altérité.

L'analyse des procédures de nomination mises en œuvre dans le corpus aura permis de saisir d'une part un positionnement commun à l'ensemble des voyageurs, lié au genre récit de voyage et à l'époque coloniale, d'autre part des positionnements plus spécifiques, qui se différencient en fonction des sous-genres et de l'inscription institutionnelle de chacun des auteurs (dans un projet scientifique ou littéraire), voire des postures individuelles (comme nous l'avons vu à travers la caractérisation des modes d'écriture de Gide dans le chapitre 9).

Cependant, là où l'analyse du discours française privilégie la mise en lumière de l'idéologie dans les discours (au travers notamment de la théorisation des *formations discursives*, de l'*interdiscours*, du *dialogisme*, etc., et de l'étude de marques linguistiques y renvoyant), nous n'avons fait qu'aborder la perspective idéologique (à travers l'étude de quelques marqueurs comme *une sorte de N*, ou de termes axiologiques). Il s'agissait pour nous d'un objet secondaire, constituant

un prolongement des analyses centrées sur les comportements linguistiques en discours des formes de nomination. Dans la mesure où notre objet était multiforme, il n'était pas possible d'approfondir toutes les pistes au même degré.

La comparaison avec le type d'approches développé en analyse du discours permet cependant de définir la spécificité de notre propre démarche. Tout en présentant une proximité d'intérêt avec les analyses du discours françaises, nous pouvons là encore caractériser notre propre optique comme une *sémantique discursive* plus que comme une analyse du discours à proprement parler.

Dans la perspective de l'analyse du discours, l'étude des formes linguistiques et de leur fonctionnement n'est généralement pas un objectif en soi, ou du moins pas l'objectif central. Elle est mise au service de l'analyse des représentations, des positionnements et de l'idéologie. L'un des objectifs principaux de notre étude était bien, au contraire, d'analyser la nomination et la catégorisation dans leurs dimensions formelle, sémantico-référentielle et textuelle. Mais il ne s'agissait pas de proposer une approche strictement immanente de ces fonctionnements linguistiques : leur analyse devait contribuer à mettre en lumière la constitution du discours des voyageurs. Elle nous a bien entendu menée vers l'analyse de certains phénomènes de constitution de représentations. Nous avons, à ce stade de l'étude, plaidé en faveur d'une analyse des représentations et des positionnements qui soit référée à celle des fonctionnements systémiques des expressions référentielles.

Un élargissement de cette perspective consisterait à centrer l'analyse non plus sur les formes de nomination elles-mêmes, mais sur des configurations plus larges dans lesquelles elles s'inscrivent : boucles réflexives, reformulations, gloses, notamment polémiques<sup>482</sup>, etc., qui introduisent des opérations énonciatives ou méta-énonciatives portant sur le marqueur de nomination<sup>483</sup>. Plus que dans le mot isolé, qui solidifie des représentations, les positionnements sont observables à partir de ces configurations doubles, qui laissent émerger la subjectivité des énonciateurs. On doit pouvoir caractériser des genres ou types de

---

<sup>482</sup> Hors d'une interrogation spécifique sur la nomination, une telle perspective est développée dans le cadre du travail de Steuckardt et de ses collaborateurs sur divers corpus (notamment Steuckardt 2003, 2006, Honoré & Steuckardt éd. 2006a, Niklas-Salminen & Steuckardt éd. 2003).

<sup>483</sup> Cf. les analyses proposées sur quelques exemples dans le chapitre 5, section 2.5.1.

discours à partir de l'usage qu'ils font de ce type de commentaires sur la nomination<sup>484</sup>.

De même, on pourrait étudier dans différents genres et types de discours les cotextes des formes de nomination, qui influent sur leur interprétation et sur les effets discursifs qu'elles suscitent, notamment à partir de collocations, de cooccurrences et de phénomènes de contagion axiologique. Ces types de faits cotextuels intervenant dans la nomination constitueraient eux aussi de bonnes entrées pour analyser l'émergence de l'idéologie dans le discours. Dans ce type d'optiques articulant emploi de formes linguistiques et représentations, les possibilités d'analyses sont nombreuses.

### *(3) Une analyse textuelle du discours visant la caractérisation du genre :*

Mais ce qui fait en dernière instance la spécificité de notre approche de la nomination réside dans la prise en compte de son fonctionnement textuel, et ce dans la perspective d'une caractérisation du genre récit de voyage.

Les approches discursives de la nomination que nous avons rappelées ci-dessus s'intéressent principalement au discours comme lieu de saisie de l'idéologie, et à son articulation avec l'interdiscours. Pour notre part, nous concevons aussi et surtout le discours comme un formatage influant sur les productions langagières, comme un système de contraintes pesant sur les choix linguistiques.

Or, entre la langue et le discours entendu comme lieu de l'idéologie, deux paliers intermédiaires apparaissent : celui du texte d'une part, celui du genre d'autre part. La particularité de notre approche de la nomination se situe sur ces deux plans, et dans leur articulation aux deux plans précédemment évoqués. Partie de l'analyse de formes de nomination circonscrites, pour nous diriger vers l'analyse de la constitution des discours et des représentations, nous avons pu observer que les opérations linguistiques qui nous intéressaient étaient également déterminées par des contraintes d'ordre générique et textuel.

---

<sup>484</sup> Authier-Revuz (1995) évoque ce type d'extension de la description énonciative qu'elle propose des boucles réflexives vers la caractérisation des genres et types de discours.

Dans notre étude de la nomination des *realia* exotiques dans le récit de voyage, notre attention a dès lors été attirée par les procédures textuelles de construction de la référence, en lien avec la configuration générique des récits de voyage. Une telle démarche se situe dans l'optique d'une analyse textuelle des discours (Adam 2005).

Dans ce versant du travail, nous avons proposé une approche s'articulant autour de deux axes : d'une part, une analyse de la textualité des opérations de nomination et de catégorisation, prenant en compte les contraintes d'ordre séquentiel pesant sur elles ; d'autre part, une caractérisation du genre récit de voyage à partir de ces procédures de mise en texte.

À un premier niveau, nous avons voulu montrer que la dimension séquentielle fait peser des contraintes sur le choix des formes, qu'il est nécessaire de prendre en compte pour étudier la construction textuelle de la référence. Pour l'étude du corpus, nous avons proposé quelques outils et démarches pour analyser le fonctionnement textuel de la nomination et de la catégorisation. Nous avons pu observer que la nomination initiale des *realia* exotiques n'était pas suffisante pour construire les catégories susceptibles de les rendre concevables pour les lecteurs. Nous nous sommes ainsi intéressée aux procédures complémentaires de délimitation des catégories, notamment aux opérations de définition, de reprise, et aux séquences descriptives permettant de donner accès aux types référentiels spécifiques à la région décrite. Ainsi, nous sommes passée de l'analyse de formes de nomination isolées à leur insertion en cotexte<sup>485</sup>.

Dans cette perspective, nous avons notamment été amenée à observer les contraintes qui pèsent, au sein de la séquence textuelle, sur l'utilisation des formes de nomination. Le fait que les formes à fonctionnement dénominatif et à fonctionnement désignatif ne présentent pas les mêmes propriétés sémantico-référentielles et ne construisent pas la référence de la même manière implique qu'elles ne sont pas susceptibles d'apparaître dans les mêmes positions au sein de la séquence textuelle. L'ordre d'apparition observé dans le corpus est volontiers le suivant : 1. forme dénominative, 2. forme désignative ; il en est de même pour les formes classifiantes et les formes en emploi qualifiant, les premières assurant l'identification et permettant que les reprises s'opèrent d'un référent déjà

---

<sup>485</sup> Cf. 3<sup>e</sup> partie.

classifié<sup>486</sup>. Ce type d'observations, qui prolongent les analyses menées dans le cadre de la linguistique textuelle, nous a permis de distinguer deux types de catégorisation, la catégorisation *identifiante* et la catégorisation *qualifiante*.

Cette distinction permet de revenir sur les divergences théoriques dans le champ des études sur la (dé)nomination : nous avons défendu l'idée que la sémantique référentielle, lexicale et cognitive d'une part, les approches constructiviste et ethnométhodologique d'autre part ne parlent pas du même processus sous le terme de *catégorisation*. Elles étudient deux versants différents d'un processus qui ne peut être considéré comme unique que si l'on se situe à un haut niveau de généralité : la catégorisation entendue comme ressource cognitive générale permettant aux sujets d'organiser l'expérience en regroupant les éléments de la réalité, divers, en catégories, et de dépasser ainsi le particulier en le subsumant sous le général<sup>487</sup>. Or, à ce niveau général, on ne tient pas compte des modalités concrètes de mise en œuvre de la catégorisation. Selon les points de vue théoriques, il est probable que les chercheurs s'intéressent à des phénomènes divers, plus ou moins ancrés sur les formes linguistiques et leurs propriétés sémantiques. Nous avons pour notre part opté pour un point de vue résolument linguistique, qui d'une part considère les différents niveaux d'incidence de la catégorisation (mot, syntagme, texte, discours), et d'autre part tient compte des fonctionnements linguistiques des formes qui l'opèrent.

Dans cette perspective, il nous a semblé que la dimension textuelle de la catégorisation et de la nomination était souvent le parent pauvre des études disponibles, soit que ce niveau spécifique ne soit pas considéré (c'est généralement le cas en sémantique référentielle), soit que la séquentialité soit abordée, mais hors d'un modèle à proprement parler textuel qui rende compte des enchaînements, des reprises et des lieux d'incidence des formes au sein des séquences<sup>488</sup>.

Nous avons pu observer que les récits de voyage, qui s'inscrivent au départ dans une situation en partie atypique où les dénominations semblent faire défaut et

---

<sup>486</sup> Cf. chapitre 7, section 1.1., et chapitre 8, section 3.

<sup>487</sup> Cf. chapitre 2, section 2.

<sup>488</sup> C'est notamment le cas des approches constructivistes de la référence que nous avons commentées dans le chapitre 8, et également de l'approche ethnométhodologique développée par Mondada (1994, 1997, 1999), qui s'intéresse davantage à une séquentialité de type interactionnel qu'à la séquentialité textuelle à proprement parler.

où les énonciateurs produisent un discours qui paraît à un premier niveau périphrastique et instable, tendent à répondre à un principe général d'économie, qui est selon toute apparence transversal aux différents types de discours. Les énonciateurs-voyageurs mettent en place des procédures textuelles qui permettent de stabiliser la référence.

Nous avons décrit quelques procédures tendant à conférer à des formes, au départ instables, un fonctionnement de type quasi sémiotique, en tous les cas de type dénominatif dans le cadre du discours considéré (par la perte des marques d'hétérogénéité énonciative, ou encore par la procédure de *compactification*<sup>489</sup>). Le deuxième ensemble de faits analysés a renvoyé à des procédures de fixation de la référence dans les séquences textuelles au moyen de formes de catégorisation identifiantes<sup>490</sup>. Ces procédures de stabilisation concourent à l'institution d'un préconstruit intratextuel qui se substitue au préconstruit de la langue, et solidifie les représentations. Elles ont pour rôle de garantir l'intercompréhension, en concourant à la constitution textuelle du partagé<sup>491</sup>.

Les contraintes auxquelles répond l'emploi des formes de nomination et de catégorisation ont été mises en lumière à partir du corpus de récits de voyages. Mais elles nous semblent fonctionner au-delà du genre qui a fait l'objet de cette étude, et devraient s'observer dans divers types de productions discursives.

En examinant quelques textes écrits et interactions orales hors corpus, nous avons pu remarquer que d'autres types de discours répondaient à des contraintes similaires dans l'emploi des formes de nomination et de catégorisation. Or, les interactions sont souvent exploitées dans les analyses linguistiques pour illustrer les phénomènes de négociation locale des catégories entre les interactants ainsi que l'idée d'une plasticité foncière du discours. Nous remarquons pour notre part que l'intervention de dénominations joue, là aussi, un rôle de stabilisation au cours du développement de l'échange, en permettant aux locuteurs de s'appuyer sur des représentations communes, préconstruites. Ainsi, la dimension sémiotique des dénominations leur confère un rôle particulier dans la construction séquentielle de la référence, que ne peuvent assumer les formes désignatives ne présentant pas cette caractéristique. Des extensions de ce type

---

<sup>489</sup> Cf. chapitre 8, section 2.

<sup>490</sup> Cf. chapitre 8, section 3.

<sup>491</sup> Cf. chapitre 8.

d'analyses vers d'autres corpus devraient permettre d'approfondir la description de la construction textuelle de la référence et des catégories, et de rendre compte de la constitution séquentielle du partagé qui garantit l'intercompréhension.

Or, ce type d'interrogation est particulièrement important pour comprendre le fonctionnement de textes comme les récits de voyage, puisque les lecteurs sont supposés ne pas avoir accès aux réalités que leur décrit le voyageur : puisqu'ils n'ont qu'un accès textuel aux référents, dans quelle mesure les procédures textuelles leur permettent-elles de construire des connaissances partagées facilitant la construction d'une représentation de l'univers étranger décrit.

C'est précisément à ce second niveau de l'articulation entre étude séquentielle et dimension générique que se situe le dernier apport du présent travail : l'analyse de la textualisation de la nomination a été mise au service de la caractérisation du genre récit de voyage. Si les fonctionnements textuels de type sémiotique que nous venons de rappeler semblent convoqués de manière générale dans la communication, ils sont également à mettre en rapport avec les contraintes génériques du récit de voyage.

Ce genre a en particulier pour objectif de construire une connaissance à visée encyclopédique, au sein de la visée didactique générale qui le fonde. Dans cette perspective, il était intéressant d'étudier le rôle des formes de nomination et de catégorisation dans la construction des séquences descriptives à visée généralisante<sup>492</sup>. Nous y avons observé quelques procédures de construction de la généricité. Dans les études disponibles en sémantique et en linguistique textuelle, la généricité est le plus souvent étudiée à partir des phénomènes de détermination, qui interviennent sur le mode de donation du référent. Nous avons pour notre part analysé des faits de généricité dans leur articulation avec une problématique de la construction discursive des catégories. Ces faits ne concernent pas l'emploi des déterminants, mais la délimitation de types par le GN (hors déterminant). On a également observé des anaphores pronominales non coréférentielles, opérant un glissement du spécifique au générique, de la représentation du référent singulier à celle de sa classe d'appartenance. L'emploi de prédicats appellatifs généralisants avec des dénominations empruntées produit un effet similaire. Ainsi, la généricité, dans le corpus, est précisément construite par certaines des opérations

---

<sup>492</sup> Cf. chapitre 6, section 2.



syntagmatiques de nomination et de catégorisation qui faisaient l'objet de ce travail. Ces opérations textuelles confèrent une dimension encyclopédique aux descriptions de *realia* exotiques dans le récit de voyage. L'analyse de la séquentialité descriptive et du rôle qu'y jouent les divers types d'expressions référentielles et les modes de construction des catégories concourt ainsi à la caractérisation du genre qui a fait l'objet de cette étude.

L'articulation entre modes de construction textuelle de la référence et configuration générique relève d'une démarche mettant l'analyse textuelle au service de l'analyse du discours. Ce « module » textuel complète donc les analyses proposées depuis les autres unités d'analyse exploitées au cours l'étude (mot, syntagme, discours).

Cette approche ouvre des pistes vers une analyse comparative avec des genres ou types de discours connexes. Pour rendre compte de la didacticité, il pourrait être intéressant de comparer les procédures de textualisation de ce genre notamment avec la vulgarisation scientifique, qui se fonde sur une asymétrie de savoirs similaire à celle qui est au fondement du récit de voyage. Une autre piste pourrait consister à comparer le récit de voyage avec les genres connexes que nous avons évoqués au chapitre 3, la monographie ethnologique, le roman exotique, le guide touristique, sur le plan de la construction textuelle de l'altérité, à partir d'une entrée sur les formes permettant la nomination et la catégorisation<sup>493</sup>.

Cette approche permettrait de valider ou d'invalidier, à partir d'études sur des corpus diversifiés, l'hypothèse d'une détermination des procédures sémantiques et textuelles de nomination et de catégorisation par le genre et le type de discours.

Plus généralement, le type d'analyses proposées peut concourir à la réflexion sémantique et textuelle en mettant l'accent sur des constructions référentielles, si ce n'est atypiques, du moins peu susceptibles d'être décrites à partir de l'introspection. L'approche sur corpus est d'autre part un bon moyen de tester les théories sur la construction textuelle de la référence, qui ont débuté à

---

<sup>493</sup> Nous avons commencé, au début de notre recherche, à comparer les pratiques de nomination dans ces genres avec le récit de voyage, et nous avons pu repérer des différences de fonctionnement, dont on peut faire l'hypothèse qu'elles dépendent du genre discursif. Cependant, l'étude demanderait à être approfondie et élargie aux phénomènes de textualisation, analyses que nous n'avons pas pu mener dans le cadre de la thèse.

partir d'exemples fabriqués et de séquences courtes, mais qui sont à l'heure actuelle suffisamment élaborées pour être applicables à du corpus.

Ainsi, l'entrée que nous avons choisie pour étudier le corpus, la nomination des *realia* exotiques, en apparence micro-structurale, ouvre des pistes nombreuses pour une approche modulaire du discours.



## **ANNEXES**



# 1. Corpus

- (1) ALLÉGRET Marc (1987/1993), *Carnets du Congo. Voyage avec André Gide*, Paris, Presses du CNRS<sup>494</sup>.

- (2) ARBOUSSET Thomas (1842a), *Relation d'un voyage d'exploration au nord-est de la colonie du cap de Bonne-Espérance entrepris dans les mois de mars, avril et mai 1836 par MM. T. Arbousset et F. Daumas, missionnaires de la Société des Missions évangéliques de Paris, écrite par M. Thomas Arbousset*, Paris, Arthus Bertrand.

ARBOUSSET Thomas (1842b), *Relation d'un voyage d'exploration au nord-est de la colonie du cap de Bonne-Espérance entrepris dans les mois de mars, avril et mai 1836 par MM. T. Arbousset et F. Daumas, missionnaires de la Société des Missions évangéliques de Paris, écrite par M. Thomas Arbousset*, in Ricard (2000a), pp. 408-423.

- (3) BRAZZA Pierre Savorgnan de (1887-1888/1992)<sup>495</sup>, *Au cœur de l'Afrique. Vers la source des grands fleuves, 1875-1877*, Paris, Phébus.

- (4) CAILLIÉ René<sup>496</sup> (1830a), *Journal d'un voyage à Temboctou et à Jenné dans l'Afrique centrale : précédé d'observations faites chez les Maures Braknas, les Nalous et d'autres peuples, pendant les années 1824, 1825, 1826, 1827, 1828*, Paris, Imprimerie Royale.

CAILLIÉ René (1830b/2000), *Journal d'un voyage à Temboctou et à Jenné dans l'Afrique centrale : précédé d'observations faites chez les Maures Braknas, les Nalous et d'autres peuples, pendant les années 1824, 1825, 1826, 1827, 1828*, in Ricard (2000a), pp. 59-120.

CAILLIÉ René (1830c/1982), *Voyage à Tombouctou*, 2 vol., Paris, Maspéro.

- (5) CASALIS Eugène (1882/1886), *Mes Souvenirs*, Paris, Libraire Fischbacher (4<sup>e</sup> édition).

---

<sup>494</sup> Ce texte n'a pas connu de publication avant 1987, mais il a été écrit lors du voyage d'Allégret en 1927.

<sup>495</sup> Pour plus de simplicité, nous ne retiendrons que la première date de 1887 pour faire référence au texte de Brazza dans le corps de notre étude. Ce texte est paru initialement en épisodes dans la revue *Le Tour du monde* en 1887-1888, et n'a connu une édition en volume qu'en 1992.

<sup>496</sup> Pour le nom de cet auteur, on trouve les deux formes *Caillié* et *Caillé*. Nous adoptons la plus courante.

- (6) GIDE André (1927a/1979), *Voyage au Congo*, in *Journal 1939-1949. Souvenirs*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », pp. 683-864, version numérisée par l'ATILF, accessible sur Frantext [en ligne], <<http://www.frantext.fr>>. [Page consultée le 25/05/2004].

GIDE André (1927b/2001), *Voyage au Congo*, in *Voyage au Congo suivi de Le Retour du Tchad. Carnets de route*, Paris, Folio.

- (7) GIDE André (1928a/1979), *Le Retour du Tchad*, in *Journal 1939-1949. Souvenirs*, Paris : Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », pp. 865-1046, version numérisée par l'ATILF, accessible sur Frantext [en ligne], <<http://www.frantext.fr>>. [Page consultée le 25/05/2004].

GIDE André (1928b/2001), *Le Retour du Tchad*, in *Voyage au Congo suivi de Le Retour du Tchad. Carnets de route*, Paris, Folio.

- (8) LEIRIS Michel (1934/1988), *L'Afrique fantôme*, Paris, Gallimard.

- (9) LE VAILLANT François<sup>497</sup> (1790a / 1880), *Premier Voyage de F. Le Vaillant dans l'intérieur de l'Afrique par le Cap de Bonne-Espérance*, Limoges, Marc Barbou et C<sup>ie</sup>.

LE VAILLANT François (1790b/2000), *Voyage de M. Levaillant dans l'intérieur de l'Afrique par le cap de Bonne Espérance dans les années 1780, 1781, 1782, 1783, 1784 et 1785*, Paris, Leroy, in Ricard (2000a), pp.349-374.

LE VAILLANT François (1790c / 1892), *Au pays de l'ivoire*, Paris, La Librairie illustrée (édition abrégée de Le Vaillant 1790a).

- (10) LE VAILLANT François (1795/2000), *Second voyage dans l'intérieur de l'Afrique par le cap de Bonne Espérance dans les années 1783, 1784, 1785*, Paris, Jansen, in Ricard (2000a), pp.374-386.

- (11) LONDRES Albert (1929a), *Terre d'ébène*, Paris, Albin Michel.

LONDRES Albert (1929b/2000), *Terre d'ébène*, Paris, Le Serpent à plumes.

- (12) MAGE Eugène (1867-1868a)<sup>498</sup>, « Relation d'un voyage d'exploration au Soudan (1863-1866) », *Revue Maritime et Coloniale*, XX-XXIII.

---

<sup>497</sup> Pour le nom de cet auteur, on trouve les deux formes *Le Vaillant* et *Levaillant*.

Introduction, chapitres 1 à 4 : XX, mai 1867, pp. 26-88.  
 Chapitres 5 à 7 : XX, juin 1867, p. 395-424. (carte)  
 Chapitres 8 à 12 : XX, juillet 1867, pp. 620-659.  
 Chapitres 13 à 16 : XX, août 1867, pp. 895-932.  
 Chapitres 17 à 18 : XXI, septembre 1867, pp. 134-151.  
 Chapitres 19 à 22 : XXI, octobre 1867, pp. 367-405.  
 Chapitres 23 à 26 : XXI, novembre 1867, pp. 626-663.  
 Chapitres 27 à 31 : XXI, décembre 1867, pp. 803-853.  
 Chapitres 32 à 33 : XXII, avril 1868, pp. 766-796.  
 Chapitres 34 à 35 : XXIII, mai 1868, pp. 163-206.  
 Chapitres 36 à 37 : XXIII, juin 1868, pp. 463-492.  
 Chapitres 38 : XXIII, juillet 1868, pp. 719-751.  
 Chapitres 39 à 40 : XXIII, août 1868, pp. 1007-1049.

MAGE Eugène (1867-1868b/1995), *Relation d'un voyage d'exploration au Soudan (1863-1866)*, version numérisée par R. Quesada de Mage (1867-1868a), [en ligne] <<http://palissy.humana.univ-nantes.fr/CETE/TXT/MAGE/>>. [Page consultée le 03/05/2004]<sup>499</sup>.

MAGE Eugène (1868), *Du Sénégal au Niger. Relation d'un voyage d'exploration de MM. Mage et Quintin au Soudan occidental de 1863 à 1866*, Paris, Hachette.

- (13) MARCHE Alfred (1879), *Trois voyages dans l'Afrique occidentale. Sénégal, Gambie, Casamance, Gabon, Ogôoué*, Paris, Hachette.
- (14) MOLLIEN Gaspard Théodore (1820), *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, aux sources du Sénégal et de la Gambie, fait en 1818 par ordre du gouvernement français*, Paris, A. Tardieu, in Ricard (2000a), pp. 47-57.

MOLLIEN Gaspard Théodore (1822), *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique : aux sources du Sénégal et de la Gambie, fait en 1818, par ordre du gouvernement français*, 2 vol., Paris, Arthus Bertrand (2<sup>e</sup> édition).

- (15) PUYTORAC Jean de (1992), *Makambo. Une vie au Congo (Brazzaville-M'Bondo)*, Cadeilhan, Zulma<sup>500</sup>.

---

<sup>498</sup> Pour plus de simplicité, nous ne retiendrons que la première date de 1867 pour faire référence au texte de Mage dans le corps de notre étude.

<sup>499</sup> Ce texte numérisé comportant un certain nombre d'erreurs, nous avons travaillé sur une version corrigée par nos soins.

<sup>500</sup> Ce texte n'a été publié en volume qu'en 1992, mais il relate un séjour au Congo qui s'est déroulé de 1920 à 1962.





## 2. Sous-corpus *Xénisme*<sup>501</sup>

1. Lorsque les chaleurs sont excessives, les hommes se dépouillent de tout vêtement incommode, et ne conservent que ce qu'ils appellent leurs Jakals ; c'est un morceau de peau de l'animal ainsi nommé, dont ils couvrent les parties naturelles, et qui tient à la ceinture ; ce voile négligemment placé n'est qu'un vain meuble qui sert assez mal leur pudeur. (Le Vaillant 1790b : 359)
2. Le lendemain, nos gens s'occupèrent à dépecer la peau de l'hippopotame, pour en faire ce qu'on appelle dans le pays des chanboc. Ce sont les fouets en usage pour frapper les bœufs qui sont sous la main du conducteur du timon du chariot. (Le Vaillant 1790a : 166)
3. Comme nous étions encore loin de cette grande ville, nous nous reposâmes sous un téli, où tous les voyageurs s'arrêtent. Cet arbre, le seul de cette espèce que j'aie vu, n'est pas très-haut, ni d'une grosseur proportionnée à la longueur de ses branches, qui s'étendent à la distance de cent vingt pieds du tronc, et forment un vaste ombrage circulaire, bien précieux dans ces pays, où la chaleur est excessive (Mollien 1820 : II, 97)
4. Quelques bouteilles de vin de Bordeaux étaient rangées devant le damel [le roi], qui, souvent, les mettait à contribution (Mollien 1820 : 48)
5. Je trouvai l'un de ces messieurs en conversation avec l'amtoro ; c'est le titre que portait autrefois le roi de tout le pays de Foute. (Mollien 1822 : I, 46)
6. Ici c'est un marchand maure qui court après un traitant de Saint-Louis pour lui vendre d'avance la gomme que ses esclaves recueillent dans les forêts ; là des pourogues (c'est ainsi qu'on nomme les filles issues des négresses et des Maures) portent des calebasses remplies de lait à bord des bâtiments (Mollien 1822 : I, 65)
7. Rien ne distingue le palais d'un roi nègre de la case du dernier de ses sujets ; de la paille et des roseaux en composent les murs et le toit ; il n'y a d'autre plancher que le sol : des grisgris<sup>a</sup> suspendus en grand nombre aux parois indiquent seuls que c'est la demeure du roi.  
a. Amulettes. (Mollien 1822 : I, 89)
8. Le lapin, la perdrix, les vanneaux, remplissent les lougans<sup>a</sup>.  
a. Champs de mil des nègres. (Mollien 1822 : I, 152)
9. Pour rendre leurs volontés plus respectables au peuple, [les chefs des grandes familles du pays] créent un almamy (iman), qu'ils prennent parmi les simples marabouts ; c'est en son nom que se font tous les actes du gouvernement, mais cet almamy ne peut rien faire sans prendre l'avis du conseil [...]. Ensuite [ils] présentent le nouvel almamy au peuple, et s'écrient : « Voici votre roi, obéissez-lui. » (Mollien 1822 : I, 352)

---

<sup>501</sup> Les xénismes du corpus sont souvent glosés dans des notes de bas de page au sein des récits de voyage. Nous donnons chaque note immédiatement après l'extrait auquel elle est incidente, et nous notons l'appel de note par <sup>a</sup>, afin de distinguer ces notes de nos propres notes de bas de page (par exemple, *griot*<sup>a</sup>. /a. On appelle griot....).

10. Ce sol est favorable au foigné, espèce de petit mil ; aux pistaches de terre (arachis hypogoea). (Mollien 1822 : II, 175)
11. À peine était-il arrivé sur les terres de l'almamy<sup>a</sup> du Fouta-Diallon, que l'expédition fut retenue par l'ordre de ce souverain.  
a. Nom que portent plusieurs souverains d'Afrique. (Caillié 1830c : I, 43)
12. Nous partîmes, le 5 février 1819, de Gandiollé, village du royaume de Cayor, situé à peu de distance du Sénégal. Le damel (ou roi), que nos présents nous avaient rendu favorable, donna l'ordre que nous fussions bien traités. (Caillié 1830c : I, 45)
13. On sait qu'autrefois ces deux pays appartenaient au même souverain, qui les gouvernait sous le titre de bour (ou empereur), et que le damel n'est qu'un vassal indépendant : nous reçûmes le même accueil des peuples soumis au bour de Ghiolof. (Caillié 1830c : I, 46)
14. Dès qu'on sut notre arrivée, tout le village sortit pour nous voir : un Foulah vint me trouver au pied de l'arbre où je reposais, et me demanda en ouolof, que j'entendais, un grigri<sup>a</sup> pour avoir des richesses ; je le lui écrivis, et en récompense, il me donna une jatte de lait.  
a. Grigri, sorte d'écriture que les habitants regardent comme un talisman. (Caillié 1830c : I, 47)
15. Enfin, nous sommes dans le Bondou. M. Partarrieu, qui redoutait extrêmement le rencontre de l'almamy, voulait éviter Boulibané, sa résidence ordinaire, pour gagner promptement et directement Bakel ; mais les habitants de Potako, second village que nous trouvâmes, manifestèrent la volonté de s'opposer à ce projet. Il fallut donc camper pour entrer en palabre<sup>a</sup>.  
a. Négociations, échange. (Caillié 1830c : I, 49)
16. L'almamy de Bondou, âgé de soixante-dix ans, avait les cheveux tout blancs, la barbe très longue, et le visage sillonné par les rides. Il était vêtu de deux pagnes<sup>a</sup> du pays, et couvert d'amulettes jusqu'au bas des jambes.  
a. Bande de toile de coton du pays, de six pieds de long et deux et demi de large. (Caillié 1830c : I, 50)
17. Le 3 septembre, vers une heure du matin, on me réveilla pour manger un peu de sanglé<sup>a</sup>, et deux heures après commencèrent les préparatifs du départ.  
a. Sanglé, espèce de bouillie faite de farine de mil ou d'autre graine. (Caillié 1830c : I, 74)
18. Les Maures ôtèrent leurs coussabes (espèces de tuniques) et les mirent dans des chaudières pour les préserver de la pluie. (Caillié 1830c : I, 77)
19. Ces parasites vont se loger dans la première tente où l'on veut bien les recevoir, et deux fois le jour, le matin et le soir, un chapelet d'une main, un satala<sup>a</sup> de l'autre, vont de porte en porte mendier un peu de lait.  
a. On nomme *satala* de petits vases en fer-blanc, à peu près comme ceux dont se servent nos laitières. (Caillié 1830c : I, 98)
20. Ils trouvèrent un malheureux haddad (ouvrier en fer), et voulurent le forcer à leur donner un coussabe. (Caillié 1830c : I, 126)
21. Le costume des Maures consiste, pour les riches, en un drâh, tunique de

guinée qui leur descend aux jarrets, et dont les manches, aussi larges que le corps, tombent jusqu'à terre. (Caillié 1830c : I, 150)

22. Mes besoins étaient pourtant bien pressants : je demandai deux pièces de guinée, et j'obtins deux pièces de birampot<sup>a</sup> tellement mauvaises, qu'elles ne purent servir à acheter du mil.  
a. Espèce de guinée, toile bleue de Calcutta, d'un tissu clair et grossier, que les Maures et les nègres emploient à faire des moustiquaires, et quelquefois des coussabes à leurs esclaves. (Caillié 1830 : I, 166)
23. Nous trouvâmes un sol composé de terre rouge et un peu pierreuse, mais couvert de la plus belle végétation ; le nédé<sup>a</sup> surtout y est en abondance.  
a. Le nédé est une espèce de mimosa dont le fruit contient une substance féculieuse qui sert de nourriture aux nègres de cette partie de l'Afrique. (Caillié 1830c : I, 215)
24. [Le Matébélé] vous fera toute espèce de jolies choses... une omothlolo, ou sorte de vannette qui tient lieu de plat ; une sééki ou corbeille de moyenne grandeur, très élégante. (Arbousset 1842b : 422)
25. [Le Matébélé] vous fera toute espèce de jolies choses... une omothlolo, ou sorte de vannette qui tient lieu de plat ; une sééki ou corbeille de moyenne grandeur, très élégante. (Arbousset 1842b : 422)
26. Je me rendis à Médine pour tâcher d'éclaircir la question, mais ce fut pour ainsi dire en vain. J'obtins bien d'un vieux Diula<sup>a</sup> des renseignements sur une route qu'il avait souvent suivie, mais aucun détail sur les questions qui m'intéressaient.  
a. Diula (marchand, généralement colporteur et voyageur). (Mage 1867b : XX, 29)
27. Bakary-Guëye, l'un de mes anciens compagnons de voyage au Tagant, fut le premier homme que je choisis. Sans savoir seulement où j'allais, voyant que je revenais au Sénégal pour faire un voyage, il avait quitté un bâtiment où il faisait le service de contremaître mécanicien, pour venir avec moi en qualité de simple laptot<sup>a</sup> à 30 francs par mois.  
a. On désigne sous le nom de laptots, les noirs engagés comme matelots au service de la station locale du Sénégal. Leur engagement n'est que d'une année. Ils peuvent atteindre le grade de quartier-maître indigène, généralement appelé gourmet, et quand ils acquièrent une assez grande habitude et connaissance du pilotage sur le fleuve, ils peuvent obtenir le grade de deuxième maître pilote de 2ème et 1ère classe, appelés plus communément capitaines de rivières de 2ème et 1ère classe. Les laptots, bien qu'appartenant à différentes races, ont entre eux un esprit de corps qu'il est bon de signaler. Sous l'empire de la discipline, du bon exemple, tous, capitaines de rivières, gourmets ou simples laptots, qu'ils soient Français, Musulmans, Wolofs, Pouls, Soninkés, Khassonkés ou Bambaras, Sérères ou Mandingues, se font remarqués par leur dévouement dans des expéditions, où ils rendent des services qui ont été bien souvent signalés par leur ardeur dans les gros travaux de chaque hivernage et enfin dans mille circonstances où l'on obtenait d'eux, autant et quelques fois plus, qu'on oserait espérer des matelots blancs. À côté de cela, ils sont susceptibles, indisciplinés surtout envers la maistrance, malpropres et enclins aux coalitions contre l'autorité quand elle ne sait pas se faire aimer. Bref, ils sont de précieux auxiliaires ou de mauvais hommes, suivant qu'on sait les mener ou non. (Mage 1867b : XX, 40)

28. À Kotéré (Kaméra), un incident imprévu faillit mettre fin à notre voyage avant qu'il fût commencé. Mes hommes, en arrivant, trouvant le chemin barré par la porte d'un lougan (champ, jardin), voulurent la faire sauter. (Mage 1867b : XX, 49)
29. Ce fut là, qu'après de longues heures d'attente, nous vîmes arriver Diango à la tête de trois compagnies de fantassins, devant lesquelles une centaine de cavaliers se livraient à la fantasia la plus brillante, tandis que le tabala battait lentement la marche (cette marche se bat en frappant un coup suivi à long intervalle de deux coups plus rapprochés. Le tabala est, on le sait, une grande demi-sphère en bois, recouverte d'une peau de bœuf tendue et sur laquelle on frappe avec une pomme de caoutchouc du pays, emmanchée d'un manche flexible). (Mage 1867b : XX, 71)
30. La forteresse est un carré régulier de 160 mètres de côté, flanqué de seize tours, dont deux contiennent des portes : l'une, située à l'Est, sert à la circulation ; l'autre, située dans une des tours de l'Ouest, est toujours fermée. Cette muraille, de 8 à 9 mètres de haut, a 1,50 mètre d'épaisseur à la base ; elle est en pierres maçonnées ou pisé, et chaque année on la crépit en terre. Il ne nous a pas été permis d'en visiter l'intérieur ; mais elle contient, outre la maison d'El-Hadj, dans laquelle il a une femme et que gouverne Diango, l'habitation de la plupart des sofas (esclaves guerriers) et d'une partie des talibés. (Mage 1867b : XX, 73)
31. D'autres côtés, on venait m'obséder de demandes. Les Griots venaient faire de la musique et danser ; les chefs venaient mendier qui un pantalon, qui un boubou ; les malades pleuvaient au docteur qui y eût épuisé sa pharmacie et qui tomba malade lui-même de fatigue. (Mage 1867b : XX, 73)
32. La feuille séchée et pilée [du baobab] fournit le lallo, poudre verte impalpable qui est l'accompagnement indispensable du couscous des Yollofs et du lack-lallo des Bambaras, ces deux principaux plats de la cuisine du Soudan ; enfin, son écorce battue fournit des fils d'une certaine ténacité et d'une belle couleur, avec lesquels on fait des cordes très régulières mais de peu de durée. (Mage 1867b : XX, 77)
33. Grâce à notre guide, nous fûmes bien accueillis à Niantanso ; on vint nous construire une case en sécos (sorte de nattes grossières en paille tressée). (Mage 1867b : XX, 77)
34. Le jour même nous allâmes camper à Niantanso, village fortifié, situé au milieu d'un estuaire de montagnes, où nous parvînmes par une gorge étroite et très rapide. De magnifiques baobabs, situés près de village, devinrent notre campement naturel. Cet arbre, on le sait, est un des plus utiles que la nature ait distribués sur la terre des noirs ; il croît dans tout le Soudan avec une profusion remarquable. Il fournit un fruit nommé pain de singe, très astringent, dont la farine sucrée et acide mêlée au lait constitue un remède très efficace contre la dysenterie, ainsi que j'en ai fait l'épreuve et qui, outre cela, est un rafraîchissant agréable. Dans quelques cas de famine, j'ai vu les noirs en faire des couscous. La feuille séchée et pilée fournit le lallo, poudre verte impalpable qui est l'accompagnement indispensable du couscous des Yollofs et du lack-lallo des Bambaras, ces deux principaux plats de la cuisine du Soudan ; enfin, son écorce battue fournit des fils d'une certaine ténacité et d'une belle couleur, avec lesquels on fait des cordes très régulières mais de peu de durée. (Mage 1867b : XX, 77)

35. Les villages de Kita sont entourés de cultures de coton, de giraumons, de pastèques. Les autres cultures, telles que le mil, les arachides, le riz, se font plus au Nord. On trouve aussi des tomates, des légumes amers connus sous le nom de Diakhatou et enfin du beurre de Karité, le Sher-Toulou de Mongo-Park, le Cé de Caillé. (Mage 1867b : XX, 82)
36. Nous vîmes fabriquer le savon noir avec lekata (lavure de cendres) et l'huile d'arachides. (Mage 1867b : XX, 82)
37. Un soir je fus attiré dans le village par le bruit d'un concert et de danses. L'orchestre se composait de deux balophons, de cymbales en fer, d'une flûte bambara percée dans un bambou et enfin de deux tamtams (ce sont les tambours du pays). Cela formait une grande cacophonie, mais il y régnait une mesure au son de laquelle on sautait et on gambadait tout autant qu'on eût pu le faire avec le meilleur orchestre d'Europe. (Mage 1867b : XX, 82)
38. En dehors de leurs fardeaux, ils portaient jusqu'à deux et trois fusils, quand il plaisait à leur seigneur et maître de leur confier le sien ; lorsque nous fîmes cette route ensemble, ils portèrent à tour de rôle un seau en toile que je leur prêtais et qu'ils remplissaient d'eau. Leur costume défie toute description. Au départ, ils avaient eu un boubou<sup>a</sup> et un pantalon (Toubé) mais l'usure de la route et des épines avait transformé tout cela. L'étoffe n'avait jamais brillé par la finesse ; elle avait dû être blanche mais l'usage et l'absence d'ablutions l'avaient transformé en couleur isabelle foncé ; on peut dire qu'elle était en charpie et que leur pantalon ne tenait que par la corde qui leur ceignait les reins.  
a. Sorte de blouse musulmane très ample offrant l'analogie avec le puncho de l'Amérique. (Mage 1867b : XX, 87)
39. Si le couscous et le riz sont les mets nationaux des Yolloffs, le mafé et le lack-lallo sont les plats nationaux des Bambaras et des Malinkés, le sanglé, celui des Pouls et des Maures et d'une bonne partie des Soninkés. Je décrirai ces différentes préparations culinaires. (Mage 1867b : XX, 397)
40. Si le couscous et le riz sont les mets nationaux des Yolloffs, le mafé et le lack-lallo sont les plats nationaux des Bambaras et des Malinkés, le sanglé, celui des Pouls et des Maures et d'une bonne partie des Soninkés. Je décrirai ces différentes préparations culinaires. (Mage 1867b : XX, 397)
41. J'avais devancé mon escorte avec Fahmahra, je m'arrêtai quelques instants au bentang<sup>a</sup> ; le chef du village s'y trouvait, c'était un vieillard entièrement blanchi par les années.  
a. Bentang de Mongo-Park, Banancoro de Caillé. Hangar destiné aux Palabres. (Mage 1867b : XX, 403)
42. Le chef vint nous apporter trois poules, et des niébés (haricots indigènes) pour les animaux. (Mage 1867b : XX, 410)
43. C'est un grand village à tata, entouré d'un immense goupouilli ou village en paille ; au pied d'une petite montagne, située au N.E., on voyait un village de Peuhls dont les huttes en paille ont toujours un aspect misérable. Un grand nombre de bestiaux, quelques œufs et chevaux, nous frappèrent tout d'abord les yeux. (Mage 1867b : XX, 420)
44. Déjà le vieux Boubakar-Diawara s'était établi notre compagnon ; il était venu

m'apporter des œufs, des poules et des guertés (arachides, pistaches de terre). (Mage 1867b : XX, 412)

45. Une heure après, il vint lui-même m'amener un jeune bœuf, grand comme un âne, s'excusant de donner un aussi petit bœuf en prétextant la rareté des bestiaux. Puis il me donna un énorme toulon<sup>a</sup> de mil pour les chevaux et les animaux porteurs, et me dit qu'on s'occupait du souper des hommes, et qu'il m'enverrait du lait le soir.  
a. Toulon, sac en cuir. (Mage 1867b : XX, 412)
46. Bien que Sarracolets pur sang et parlant le soninké, les gens du village avaient en partie adopté l'usage de se déchirer la joue de trois coupures, régissant de la tempe au menton, ce qui est, on le sait, le blason des Bambaras ; de plus, ils portaient presque tous la botoque dans la cloison nasale. C'est un anneau fendu, en or, en cuivre ou même en cire, que l'on resserre après l'avoir passé dans un trou pratiqué dans la cloison nasale, absolument comme dans les oreilles des négresses. C'est absolument affreux, mais on y tient dans le pays, et les Soninkés ont adopté cet usage barbare qui semble, du reste, avec quelques modifications, régner dans tout le Soudan central depuis les chaînes de Kong jusqu'à Tombouctou, depuis l'Adamawa jusqu'au bassin du Sénégal, où cet usage n'a heureusement pas pénétré. (Mage 1867b : XX, 421)
47. Le 20 février, au moment de nous remettre en route, un satala<sup>a</sup>, plein de lait, que nous avions gardé de la veille pour le matin, me manquait.  
a. Satala, vase en fer blanc ou en tout autre métal, destiné aux ablutions des musulmans, mais servant aussi de marmite à l'occasion. C'était le cas pour nous. (Mage 1867b : XX, 627)
48. C'était un village bambara, remarquable par un doubalel (arbre magnifique, sorte de liane à racines prenantes, toujours vert) de la plus grande beauté ; son panache, immense dôme de verdure, était soutenu par une cinquantaine de colonnes formées par les racines descendant du tronc primitif. (Mage 1867b : XX, 633)
49. On y fabriquait aussi des momies (galettes de mil au beurre de karité). (Mage 1867b : XX, 636)
50. Quant aux hommes leur costume était le même que partout : seulement, chez quelques-uns on voyait apparaître le bonnet bambara jaune ou blanc, fait en coton. C'est un bonnet dans le genre de ceux des pêcheurs napolitains, mais orné de deux pointes, dont l'une est ramenée du côté sur le front et l'autre tombe derrière la tête. Le sac formé par le bonnet est utilisé pour loger une masse de choses, mais en particulier les gourous ou noix de kolats, qu'un bon Bambara s'empresse de mâcher dès qu'il peut s'en procurer. (Mage 1867b : XX, 646)
51. Ce qui se vendait le mieux est ce qu'ils appellent en peuhl le niayé ou la verroterie très fine ; petites perles de toutes couleurs. (Mage 1867b : XX, 647)
52. On nous apporta, pour nous asseoir, un tara ou lit en bambous de 1 pied 1/2 de haut et recouvert d'un dampé (couverture de coton blanc). (Mage 1867b : XX, 657)
53. On nous apporta, pour nous asseoir, un tara ou lit en bambous de 1 pied 1/2 de haut et recouvert d'un dampé (couverture de coton blanc). (Mage 1867b :

XX, 657)

54. Il était coiffé d'un bonnet bleu de cette étoffe de coton, désignée sous le nom de roum (rouennerie ou étoffe de Strasbourg) ; un boubou très flottant de même étoffe était posé par-dessus un autre turkey de coton blanc très fin. Son guiba ou la poche de devant de son boubou était très vaste. (Mage 1867b : XX, 658)
55. Samba-Farba et Sontoukou étaient tous deux vêtus de tuniques de drap rouge, brodées d'or, par-dessus lesquelles ils portaient des boubous lomas noirs, brodés en soie éclatante ; de vastes turbans blancs et des mouqués ou pantoufles en cuir du pays complétaient ce costume vraiment magnifique. (Mage 1867b : XX, 900)
56. El-Hadj-Omar est né dans le Fouta Sénégalais, au village d'Aloar, vers 1797. Sa famille appartenait à la classe des Torodos, qui sont les principaux chefs du Fouta, et parmi lesquels est toujours nommé l'almami<sup>a</sup>.  
a. L'Almami est le chef de cette république du Fouta. C'est à la fois un chef religieux et militaire ; son pouvoir est très limité. (Mage 1867b : XX, 904-905)
57. Nous étions en plein mois de Ramadan, ou carême musulman ; les Talibés jeûnaient ponctuellement pour la plupart. On sait en quoi consiste ce jeûne : on ne doit pas manger du lever du soleil au coucher et on ne doit ni boire, ni avaler sa salive, ni se rincer la bouche, ni fumer. Aussi, pendant ce temps et surtout lorsque le carême tombe en pleine saison sèche, comme cette année, les musulmans dorment une partie du jour et restent le plus longtemps possible dans leurs cases. (Mage 1867b : XXI, 372)
58. Dially-Mahmady était un griot dans toute l'acceptation du mot, capable de chanter pour n'importe qui, de faire de la musique sur la grande guitare mandingue pendant toute une journée pour obtenir un cadeau. Combien de fois ne l'avons-nous pas vu aller donner une bamboula (fête et danse nègre) à la porte d'Ahmadou, accompagné de ses sept femmes et de toutes ses griotes ou amies de la maison, et cela pendant six et sept jours de suite, pour obtenir un boubou richement brodé en soie, ou quelque autre chose qu'il convoitait. (Mage 1867b : XXI, 388)
59. Cet Alpha-Ahmadou ne jouissait pas d'un grand crédit auprès d'Ahmadou, vis-à-vis duquel il ne se gênait pas beaucoup pour exprimer son opinion, avec cette indépendance de caractère qui est le propre des Toucouleurs dans leurs relations de famille ; mais ses avis, s'ils n'étaient presque jamais écoutés, étaient souvent désagréables, et alors Ahmadou s'en vengeait à sa manière habituelle. Il faisait la sourde oreille, quand son vieux cousin venait lui demander un captif ou une bafal<sup>a</sup> de sel pour nourrir sa maison.  
a. Pierre de sel de Tichit décrite plus haut. (Mage 1867b : XXI, 393)
60. On opère de même entre les groupes de Toubourous ci-dessus énoncés, après quoi, dans chaque groupe, on fait le partage par case, après avoir généralement prélevé sur le tout un cadeau pour le chef du groupe, qui, malgré cela, touche sa part proportionnelle au nombre d'hommes et de chevaux sortis de sa case. Il en résulte que tel chef qui est resté à Ségou, comme Samba-Ndiaye, touche autant de parts individuelles qu'il a envoyé de captifs et de chevaux, à raison de deux parts par cheval. Mais ce partage ne s'opère que sur les captifs ou prises en nature, que chacun rapporte à



Ahmadou, une fois rentré à Ségou, et on ne se fait pas faute de cacher qui un captif, qu'on confie à quelqu'un sur la route, dans un village, qui de l'ambre, qui des gourous que l'on mange, un fusil que l'on vend, etc. Aussi le résultat de ce système est que chacun n'a qu'une préoccupation, piller le plus possible, afin, tout en rendant une bonne part au partage général, de pouvoir cacher le plus possible de kouloulous (c'est ainsi qu'on nomme tout ce qui est soustrait au partage). (Mage 1867b : XXI, 630-631)

61. Cependant le jour même il avait donné pour l'armée de Nioro deux cent mille cauris et dix pierres de sel ou bafals, et de plus à chaque chef une femme (esclave destinée à être épouse<sup>a</sup>), et une captive.  
a. Ce sont en général des femmes ou des filles de chefs prises à la guerre et qui, échues en part à Ahmadou, sont destinées au Diomfoutou (harem) pour en faire des cadeaux à l'occasion. (Mage 1867b : XXI, 634)
62. Sadhio, esclave d'Ahmadou qui l'accompagne depuis son enfance, était l'intendant en chef de ces repas [...]. Lorsque Ahmadou est prêt, Sadhio fait envoyer par les galas (femmes esclaves de la maison), les calebasses en nombre proportionnel aux convives qui sont là. On se range à l'entour, après s'être lavé les mains, et on mange à même avec les mains. Après quoi, on se lave de nouveau les mains, la bouche, et bien que ces plats soient gras, on ne se lave qu'à l'eau claire et on s'essuie en se frottant les mains (Mage 1867b : XXI, 804)
63. Le 2 janvier je reçus la visite du fils de Samba-Oumané, qui a joué et joue encore un rôle dans les affaires du Toro (Sénégal), Samba-Oumané, on le sait, avait fait assassiner par son fils le Lamtoro nommé par le gouverneur, et voyant qu'il allait avoir maille à partir avec la justice des blancs, il s'était enfui. (Mage 1867b : XXI, 820)
64. Le jour même où l'on m'annonçait cette nouvelle, des hommes du Baninko venaient faire leur soumission. Ahmadou les recevait très bien, et après avoir fait écrire sur un aloe<sup>a</sup> une formule de serment terrible, il la fit laver avec de l'eau qu'il fit boire aux Bambaras, en leur disant que, s'ils manquaient à leur serment, cette eau les ferait mourir. Cela était-il de la vraie religion musulmane ou du fétichisme ?  
a. Aloe, planchette qui sert à écrire les prières arabes et tient lieu, pour les Talibés, de cahier d'écriture et de lecture pour l'école. (Mage 1867b : XXI, 852)
65. Autour du village nous avons vu comme d'habitude quelques benteniers et des Khads, arbres de la famille des légumineuses dont la gousse sert à l'engrais des bestiaux. (Mage 1867b : XXII, 772)
66. La colonne de gauche et les Bafales<sup>a</sup> de la colonne du centre, escaladèrent les murs avec un vrai courage et malgré une vive résistance. Ces murs avaient 4 mètres de haut, il fallait monter sur les épaules d'un homme pour y atteindre, et les premiers qui posaient les mains étaient abattus à coups de sabre ou de fusil par les Bambaras couchés à plat ventre sur les toits.  
a. Hommes de bonne volonté en avant-garde. (Mage 1867b : XXII, 777)
67. [Ahmadou] se préparait à une nouvelle expédition. Chaque jour les bamé ou razzias partaient et allaient piller aux environs de Sansandig ou dans l'Est ; presque toujours elles ramenaient du butin, ce qui montrait assez que le pays était démoralisé. (Mage 1867b : XXXIII, 167)

68. Le lendemain il y eut un grand émoi ; on entendait des coups de fusil dans le N.E. ; mais quand on revint, d'informations en informations, on s'aperçut que c'étaient des Talibés qui avaient voulu aller, comme ils le faisaient depuis quelque temps, récolter le fognio<sup>a</sup> des Bambaras dans l'intérieur, et qui avaient été reçus à coups de fusil.  
a. Plante alimentaire. (Mage 1867b : XXIII, 193)
69. Puis, aussitôt après, [Ahmadou] rentra chez ses femmes ; je le fis prévenir deux fois que j'étais là par des Gadas<sup>a</sup>.  
a. Gadas, esclaves de la case, destinés au service du maître ou des femmes. (Mage 1867b : XXIII, 485)
70. Pour éviter d'être volé en bloc, comme il l'avait déjà été, Bakary avait caché toutes les lettres dans ses grisgris et martoumé<sup>a</sup>.  
a. Petits livres de prières portatifs que les Musulmans portent en guise de grisgris. (Mage 1867b : XXIII, 492)
71. Depuis longtemps nous avons eu de vrais détails sur les affaires du Macina, par Déthié-Ndiaye, l'un de nos meilleurs hommes, qui s'était marié à Ségou. Avec la facilité que donnent, pour cela, les usages musulmans, il avait donné à sa femme un pagne pour se couvrir le corps, un bourtougueul<sup>a</sup> pour se mettre sur la tête, puis on avait été devant un marabout qui, moyennant cent cauris, avait consacré cette union qui devait se briser à notre départ, Ahmadou ne permettant pas l'exportation des femmes.  
a. Sorte de voile fabriqué dans le pays avec du coton très fin (espèce de mousseline). (Mage 1867b : XXIII, 742)
72. Néanmoins le village se comporta bien à notre égard, on nous envoya six poules vivantes, du lait aigre ; le chef des Diawaras du village, qui vint me voir, me procura même un peu de beurre, que nous n'avions pu avoir à Nioro à cause de l'absence de bestiaux, qui tous avaient succombé à l'épizootie ; puis nos hommes reçurent un nombre indéfini de Calebasses de couscous de niéri<sup>a</sup>.  
a. Sorte de bouillie faite avec le résidu du mil qu'on ne peut broyer en farine dans les mortiers. (Mage 1867b : XXIII, 1037)
73. Le lendemain, nous vîmes arriver une embarcation montée par quatre grands diables de nègres vêtus d'un boubou noir, et d'une calotte de même couleur. Le boubou est une grande blouse qui tombe presque jusqu'aux pieds : c'est l'habillement général des Sénégalais, – j'entends de ceux qui s'habillent. (Marche 1879 : 4)
74. Quelques maisons en bois sont habitées par les Européens et les Signards<sup>a</sup> (mulâtres) ; entremêlées à tout cela, des agglomérations de case de nègre en forme de ruche à miel, entourées de palissades.  
a. Ou *Siniars* : les deux termes s'emploient également. (Marche 1879 : 9)
75. Je suis resté chez moi toute la journée, travaillant à mettre mes collections en ordre, et entendant passer sous mes fenêtres les griots. Ces noirs troubadours vivent, comme nos poètes errants du moyen-âge, aux dépens de ceux dont ils chantent les louanges. Cependant, ici, on les regarde un peu comme des parias [...]. Souvent on voit de ces industriels dépouiller ainsi peu à peu un nègre qui n'ose rien lui refuser, pour ne pas dégénérer de ses ancêtres. Ils s'accompagnent sur des instruments à cordes, sorte de guitares qu'ils pincent avec force grimaces et contorsions ; comme tous les noirs du Sénégal, ils sont

grands amateurs de gris-gris, et j'ai vu quelques-uns de leurs instruments ornés d'une véritable profusion d'amulettes en argent : la plupart de ces talismans leur sont vendus par les Mahométans qui les exploitent ; en même temps ils conservent ceux de leur ancien fétichisme, et, de plus, quelques-uns y ajoutent des chapelets et des médailles qu'ils se sont procurés d'une manière ou d'une autre. Les gens du pays, ai-je dit, regardent les griots comme des êtres abjects et dégradés, et non seulement ils ne s'uniraient pas avec eux, mais ils ne souffrent même pas qu'on enterre un griot près des leurs. Ceux-ci sont obligés d'enlever eux-mêmes le cadavre qu'ils jettent généralement dans le creux d'un baobab, pour toute cérémonie, et sans plus s'en occuper. (Marche 1879 : 16-17)

76. J'ai emmené avec moi un nègre à qui j'ai donné à porter une canne à fusil qui me sert à tirer les souïmangas (colibris). (Marche 1879 : 17-18)
77. Le[s] deux principaux magistrats [des Mandingues] sont l'Almamy, grand marabout, qui est en même temps le chef de la religion ; et le Soltikè qui commande les guerriers en campagne et rend la justice. (Marche 1879 : 68)
78. Le[s] deux principaux magistrats [des Mandingues] sont l'Almamy, grand marabout, qui est en même temps le chef de la religion ; et le Soltikè qui commande les guerriers en campagne et rend la justice. (Marche 1879 : 68)
79. Lorsque le roi meurt, si parmi ses fils il n'y en a pas un qui ait pris le tali deux fois (je parlerai plus loin de ce poison d'épreuve), qui soit disposé à le prendre une troisième fois, et qui, en outre, ait donné des preuves manifestes qu'il est grand sorcier, le trône est déclaré vacant. (Marche 1879 : 71)
80. Après quoi, il prend deux bambous entrant l'un dans l'autre en façon de coulisse, et produit avec un son rauque qu'il dit être la voix du Bakinn [esprit]. (Marche 1879 : 76)
81. Deux ou trois jours après notre arrivée, nous apprîmes que cinq femmes de Iombé allait boire le m'boundou. Le m'boundou est un poison d'épreuve. J'ai eu l'occasion plus haut de parler de cette sorte de jugement de Dieu qu'on retrouve sous différentes formes et différents noms dans une grande partie de l'Afrique, et j'ai décrit le Tali des Diola de la Casamance. Le m'boundou a été minutieusement étudié et décrit par M. Duchailu et M. Griffon du Bellay ; on l'obtient en râpant dans de l'eau la racine de la plante de ce nom. (Marche 1879 : 158)
82. Presque tous étaient marabouts, c'est-à-dire mahométans ; un seul, Samandikou était ce qu'au Sénégal on appelle marabout Sangara, c'est-à-dire qu'il n'était pas chrétien, et que d'un autre côté il n'était pas un vrai marabout, puisqu'il buvait toute espèce d'alcool ; aussi ses camarades qui, du reste, l'aimaient beaucoup, ne lui épargnaient pas les plaisanteries, disant que ceux qui boivent du Sangara ont le cœur boiteux et sont des lâches. (Marche 1879 : 245)
83. Les services se tenaient dans ce qu'on appelle le khotla, espèce de grande cour, entourée d'une clôture de bambou et de roseaux, où les hommes se livrent à des travaux de vannerie, de pelleterie, de découpage, tandis que le chef y donne audience à des étrangers, ou règle quelque différend. Ce khotla facilite singulièrement la tâche du missionnaire. Il y trouve toujours des gens à qui parler et ses paroles acquièrent de l'importance par le seul fait qu'il

proclame son message dans un lieu réservé aux hommes et aux affaires sérieuses. (Casalis 1882 : 253-254)

84. Douze laptots (indigènes sénégalais s'engageant à servir pour un temps déterminé) devaient former notre escorte. (Brazza 1887 : 27)
85. Taillées d'une seule pièce dans l'ocoumé, un des plus beaux bois de ce bassin, [les pirogues] ont le dessous plat, les bords droits, les extrémités effilées, et avec leur chargement qui varie entre six cents et mille kilogrammes, elles ne s'élèvent que dix centimètres au-dessus de l'eau. (Brazza 1887 : 42)
86. Il y a grande abondance de plantes alimentaires ; le sol fournit du caoutchouc, du chanvre et d'autres plantes textiles dont les indigènes font « pagnes » et nattes. (Brazza 1887 : 57)
87. Les femmes okandas, avec leur coiffure se rejoignant au milieu du crâne, devaient provoquer l'admiration des malheureuses Ossiébas, à peine couvertes, par derrière, de la peau de ncheri (petite antilope), que les raffinées garnissaient de sonnettes, de perles voyantes, et d'anneaux de cuivre. (Brazza 1887 : 107)
88. Pour les décider à me quitter, on exploitait aussi la crainte des régions inconnues où nous nous propositions de pénétrer ; on allait jusqu'à les menacer du niemba, poison fétiche, sorte d'envoûtement, dont tous ces peuples ont une crainte superstitieuse. (Brazza 1887 : 134)
89. C'est là le signe distinctif du « n'ga-ntché », chef de la terre, qui a sous sa dépendance tous les villages du district. (Brazza 1887 : 185)
90. De là son habitude d'une plus grande dépendance sous un même chef ; de là cette cohésion des habitants du même ntché (terre). (Brazza 1887 : 188)
91. N'gualaka est vieux : à sa mort vous pourriez bien, accusée de l'avoir tué par vos fétiches, être forcée de boire le boundou, le poison d'épreuve ! (Brazza 1887 : 202)
92. L'administrateur vient à nous en tipoye<sup>a</sup>, et en met aimablement deux à notre disposition.  
a. Fauteuil suspendu entre deux palmes du gigantesque palmier-ban. (Gide 1927b : 22, 1927a : 688)
93. Nous donnons un « pata » (cinq francs) pour fêter la venue au monde de la petite Véronique (Gide 1927a : 712).
94. Deux hommes, venus de N'Goto (environ quarante-huit kilomètres), me rapportent mon écorçoir que j'avais égaré là-bas. Ils paraissent stupéfaits quand je leur donne un « matabiche<sup>a</sup> ».  
a. Pourboire. (Gide 1927a : 744)
95. Marc visite l'intérieur des cases et m'emmène admirer, dans certaines, une sorte d'épais mur-paravent de terre, légèrement concave et formant dossier surélevé au banc bas qui se dresse face à l'entrée. Bien à l'abri derrière cette paroi, le « créquois<sup>a</sup> » ou la natte sur laquelle on dort.  
a. Sorte de lit bas, formé de lattes de bambou. (Gide 1927a : 782-783)

96. Devant certaines de ces cases s'étend une aire de terre battue et lisse où les Massa arrosent le mil qui doit germer et fermenter pour la préparation du pipi (sorte de bière). (Gide 1928a : 881)
97. Les dioulas (colporteurs) leur vendent des noix de kola. (Londres 1929 : 26)
98. Le Morho Naba se rend chez le gouverneur pour lui présenter ses salutations hebdomadaires. Les oronés (mignons) courent devant lui. (Londres 1929 : 148-151)
99. Le Bindi Naba, ministre des musiciens, active l'ardeur des exécutants. (Londres 1929 : 148-151)
100. Le Ouidi Naba, grand maître de la cavalerie, dirige la monture royale. (Londres 1929 : 148-151)
101. Un grand nègre vêtu comme une autruche fait tant de simagrées que le cheval s'effraie ; c'est le Pouy Naba, chef des féticheurs. (Londres 1929 : 148-151)
102. Chevauchant deux foulées derrière le souverain, vient le Tapsebo Naba, chef de guerre. (Londres 1929 : 148-151)
103. Précédant le grouillant cortège, le Ouagadougou Naba, préfet de police, œil de faucon. Londres 1929 : 148-151)
104. Voilà le Nemdo Naba, chef de la viande ; le Larallé Naba, chargé de choisir les victimes destinées aux sépultures royales. (Londres 1929 : 148-151)
105. Voilà le Nemdo Naba, chef de la viande ; le Larallé Naba, chargé de choisir les victimes destinées aux sépultures royales. (Londres 1929 : 148-151)
106. [Voilà] Le Quedranga Naba, écuyer personnel. (Londres 1929 : 148-151)
107. Qui vient, piquant un brillant cent mètres ? Encore un qui n'était pas prêt au moment du départ ! Comme il court ! Rien ne le gêne, pardi ! en dehors de son boubou. C'est le Kamoro Naba, le grand eunuque. (Londres 1929 : 148-151)
108. Au coucher du soleil apparaît le Baloum Naba, grand intendant, porteur d'unealebasse. Incliné devant la porte du palais, il vient offrir une libation d'eau au gri-gri royal. (Londres 1929 : 148-151)
109. Tous [les manœuvres] veulent participer à la distribution ultérieure de « kola »<sup>a</sup>.  
a. Litt. : noix de kola ; par extension : pourboire. (Leiris 1934 : 36)
110. Après dîner, le bama Noso Dyara, sorte de charlatan comique, Bambara sordidement vêtu d'une veste de tussor en loques et d'un pantalon à raies innommable [...] exécute toute une série de tours devant nous. (Leiris 1934 : 46)
111. Promenade au marché. Rencontré le tardjouman (interprète) de Kidira, qui voulait nous accompagner. (Leiris 1934 : 53)
112. Pas de doute : la cousine est une chermouta (c'est-à-dire une putain, selon le terme abyssin). (Leiris 1934 : 55)

113. Je reste peu de temps, car je suis fatigué et ai la cheville droite enflée, à cause de crocros<sup>a</sup>, dont je souffrais depuis déjà quelque temps mais qui, depuis hier, se sont multipliés.  
a. Plaies bénignes, mais très longues à cicatrisées. (Leiris 1934 : 62)
114. Quand nous le retrouvons, il a tué un dényéro (sorte de rat palmiste) femelle, du ventre duquel Larget retire quatre fœtus. (Leiris 1934 : 66)
115. J'ai demandé à aller à Goumango où les vendeurs des masques à cornes d'antilope-cheval m'ont dit qu'habitait le noumou (forgeron) Tamba, selon eux inventeur des dits masques. (Leiris 1934 : 71)
116. Tout cela accompagné d'une énorme beuverie de dolo<sup>a</sup> et d'une ivresse à peu près générale.  
a. Nom par lequel, en Afrique Occidentale Française, les coloniaux désignent la bière de mil. (Leiris 1934 : 74)
117. Soir : Mamadou Vad arbore un koursi neuf, joli comme un pantalon de clown. (Leiris 1934 : 80)
118. Travaillé tout l'après-midi avec Mamadou Sanoko, ex-chef des bilakoro (garçons incirconcis) de Koulikoro-Gare, et âgé de 12 (?) ans. (Leiris 1934 : 86)
119. Suite du travail avec le chef des bilakoro de Koulikoro-Gare, qui me parle de la société religieuse enfantine du ntoumou, dont, en tant que chef des bilakoro, il était aussi le chef. (Leiris 1934 : 86)
120. Je tombe sur une nouvelle organisation enfantine, celle du goumbé, association galante de garçons et de filles pas encore ou depuis peu coupés, en nombre égal, avec toute une hiérarchie de président, de sous-président, présidente, sous-présidente, etc... (mon informateur quant à lui a le grade d'almami ou prier, parce qu'il est élève de l'école coranique) [...] (Leiris 1934 : 86)
121. Le travail sur la circoncision et les sociétés d'enfants a atteint un tel degré d'acharnement et une hauteur si grande de technicité qu'hier je me suis surpris à écrire sans rire la phrase suivante : « La sounkourou paye des kolas au séma pour aller voir son kamalé au biro » ! Ce qui veut dire : « La petite amie paye des noix de kola au gardien des circoncis (séma) pour aller voir son amoureux à la case de retraite (biro). » (Leiris 1934 : 88)
122. Le travail sur la circoncision et les sociétés d'enfants a atteint un tel degré d'acharnement et une hauteur si grande de technicité qu'hier je me suis surpris à écrire sans rire la phrase suivante : « La sounkourou paye des kolas au séma pour aller voir son kamalé au biro » ! Ce qui veut dire : « La petite amie paye des noix de kola au gardien des circoncis (séma) pour aller voir son amoureux à la case de retraite (biro). » (Leiris 1934 : 88)
123. Le travail sur la circoncision et les sociétés d'enfants a atteint un tel degré d'acharnement et une hauteur si grande de technicité qu'hier je me suis surpris à écrire sans rire la phrase suivante : « La sounkourou paye des kolas au séma pour aller voir son kamalé au biro » ! Ce qui veut dire : « La petite amie paye des noix de kola au gardien des circoncis (séma) pour aller voir son amoureux à la case de retraite (biro). » (Leiris 1934 : 88)

124. Le travail sur la circoncision et les sociétés d'enfants a atteint un tel degré d'acharnement et une hauteur si grande de technicité qu'hier je me suis surpris à écrire sans rire la phrase suivante : « La *sounkourou* paye des kolas au *séma* pour aller voir son *kamalé* au *biro* » ! Ce qui veut dire : « La petite amie paye des noix de kola au gardien des circoncis (*séma*) pour aller voir son amoureux à la case de retraite (*biro*). » (Leiris 1934 : 88)
125. Il y a toujours un garçon de 13 ans, presque nu cette fois-ci, avec un *bila* (sorte de cache-sexe) (Leiris 1934 : 92)
126. Tout cela parce que les tamtams du *dyédounou* (« tambour d'eau ») étaient prétextes à débauche ! (Leiris 1934 : 95)
127. Ce sont deux femmes *korodyouga* (en sénoufo : *mpo*), sortes de bouffons nobles à qui incombent les rôles les plus divers dans la société (Leiris 1934 : 100)
128. Le soir, arrivée pour coucher à Sangasso. Il y a là aussi un joli « *tata* »<sup>a</sup> habité par le chef du canton, moins important que ceux des deux chefs de Sikasso, mais qui, au coucher du soleil, fait quand même son beau petit effet d'affiche.  
a. Maison d'habitation formant fortin. (Leiris 1934 : 101)
129. Tentative d'achat de quelques serrures, achat même, mais les gens protestent et reviennent sur le marché conclu : d'un geste de colère, Griaule brise un *wasamba*<sup>a</sup> qu'il a payé et fait dire qu'il maudit le village.  
a. Instrument de musique de circoncis. (Leiris 1934 : 121)
130. Cet homme, je l'ai appris plus tard, n'était pas le petit-fils, mais un *mangou*, sorte d'allié par le sang. (Leiris 1934 : 123)
131. La nuit, viennent des *yourougou* (sortes de chacals), qui bousculent tout. (Leiris 1934 : 132)
132. Il doit aller saluer le *hogon*, dont pour la première fois j'apprends l'existence, car j'ignorais qu'il y en eût un au village. C'est l'homme le plus vieux des deux grands quartiers de Sanga et le vrai chef, celui qui est le chef pour les Européens n'étant que son mandataire et une sorte de paratonnerre, destiné à concentrer sur lui tous les ennuis qui peuvent venir de l'administration, toutes les corvées, toutes les sanctions. (Leiris 1934 : 132)
133. Elle deviendra *ya siquinè*, c'est-à-dire « sœur des masques », unique femme ayant le droit de les approcher. (Leiris 1934 : 142)
134. On m'a dupé : la véritable mère du masque n'est pas le bull-roarer, mais un gigantesque *siriqué* ou « maison à étages ». (Leiris 1934 : 144)
135. Appris par ailleurs que le fameux signe rouge qui annonce le *sigui* (c'est-à-dire que le temps des fêtes liées à la grande initiation est venu) n'est rien autre qu'une « chose qui pousse » dans un endroit [...] confié à la garde d'un homme qui seul a le droit de s'y rendre. (Leiris 1934 : 145)
136. Plusieurs greniers cylindriques en *banco*<sup>a</sup> ne contiennent absolument rien.  
a. Boue séchée. (Leiris 1934 : 149)
137. Le point extrême de la promenade est l'ancien village d'I, du classique genre troglodyte. Nous rampons un certain temps à travers les ossuaires, puis

descendons, non sans efforts, dans le ravin au fond duquel sont les cachettes de *biniguédinè*. C'est là que les gardiens de totems familiaux – ou *biniguédinè*, – lorsque survient la transe qui est le premier signe de leur vocation, descendent pour retrouver l'anneau ou le collier perdu, ou plutôt caché par quelqu'un de la famille, à la mort de leur prédécesseur... Paysage très Niebelung, mais sans dragon. En remontant, je trouve deux tiges de fer à branches ornées qui font partie des objets (ou *binou*) que recherchent les *biniguédiné*. (Leiris 1934 : 152)

138. Nous nous installons sur le plus haut *togouna* ou abri pour les hommes, construit en haut du village, presque au milieu des cavernes ossuaires et sur un roc si escarpé et étroit que nos lits sont littéralement au bord du précipice. (Leiris 1934 : 154)
139. Retour à la résidence, après passage devant un *lègba* d'au moins trois mètres de haut, gigantesque monceau d'immondices, couleur fumier mêlé de cet étrange jaune d'œuf que devient l'huile de palme se coagulant. (Leiris 1934 : 177)
140. Dans chaque village on nous offre une tournée de *pipi* [bière de mil] ou, à défaut, une bouillie qui ressemble à de la crotte, possède un goût exquis de chocolat praliné et n'est autre qu'un mélange d'arachides broyées et de miel. (Leiris 1934 : 195)
141. Je me couche sur mon *tara* de paille agrémenté de quatre cannes de mil porte-moustiquaire. (Leiris 1934 : 220)
142. Il faut que nous télégraphions à Addis Ababa pour demander l'autorisation au Roi des Rois. L'Empereur devra demander leur avis au *Ras*<sup>a</sup> Haylou et au Ras Kasa en résidence à Addis Ababa depuis le couronnement.  
a. C'est-à-dire « tête », – titre donné aux grands gouverneurs de provinces. (Leiris 1934 : 286)
143. Nous n'avons pas plus tôt pris contact avec ces gens que les ennuis attendus commencent : le *guérazmatch*<sup>a</sup> chef du poste des douanes (grand homme grisonnant à caban de laine noirâtre et classique pantalon serré tout le long de la jambe) est fort gentil, naturellement, mais déclare qu'il ne peut prendre sur lui de nous laisser entrer avec notre bateau.  
a. Titre militaire abyssin, signifiant « chef de gauche ». (Leiris 1934 : 286)
144. Incidemment, l'interprète insinue que sur la route du Lac Tana il y a des *chifta*<sup>a</sup> et qu'il vaudrait peut-être mieux que nous nous arrangions pour avoir une escorte de soldats.  
a. Rebelles ou brigands. (Leiris 1934 : 298)
145. Sur mon instance [...] consultation du contrôleur des douanes en tournée, le *balambaras*<sup>a</sup> Gassasa.  
a. Titre militaire inférieur à celui de *guérazmatch*. (Leiris 1934 : 296)
146. Il se fait faire une tisane de *kinkiliba* ; c'est une plante indigène qui fait uriner et que les indigènes emploient pour soigner la chaude-pisse. C'est noir comme du café, mais cela sent assez mauvais. (Allégret 1987 : 135)
147. En poursuivant de curieuses petites cailles, nous faisons fuir des *am'raïs*. (Allégret 1987 : 196)



148. En attendant le déjeuner nous allons nous promener dans la ville indigène, Djebel Bakr. Elle est formée de tatas<sup>a</sup> entourés de murs en terre qui enferment un certain nombre de cases carrées ou rectangulaires en terre, à toits plats.  
a. Enceinte délimitant un enclos familial. (Allégret 1987 : 173)
149. Souvent, plusieurs enfants d'une même famille, non seulement ne se ressemblaient pas, ce qui n'a rien d'extraordinaire, mais paraissaient être du même âge, sans être mapassa, c'est-à-dire jumeaux. (Puytorac 1992 : 233)

### 3. Sous-corpus *Dénomination du français régional d'Afrique*

1. Mais je fus à même d'étudier [les Maures] assez pour les décrire, en remontant, en 1817, le Sénégal jusqu'aux escales ou entrepôts du commerce de la gomme, situées sur les bords du fleuve, et appelées escales des Trarzas et des Brakhnas ; ce sont les deux tribus les plus puissantes de cette partie du Sahara. (Mollien 1820 : 58)
2. Lorsque j'entrai sous la tente du roi, il me tendit la main en souriant, et m'adressa la salutation ordinaire, *Salam aleïkoun*, puis m'adressa de suite en français ces mots, qu'il avait entendu dire aux escales<sup>a</sup>.
  - a. Marchés pour la vente des marchandises des Maures. (Caillié 1830c : I, 84)
3. Toutes ces conditions étant arrêtées, le bateau entre en traite : il accoste la rive ; on établit un pont pour faciliter la communication ; le traitant fait construire une case sur la grève pour loger ses pileuses<sup>a</sup>, faire la cuisine de l'équipage, et pour se reposer lui-même quand il descend à terre.
  - a. On nomme pileuses les femmes chargées de préparer le manger de l'équipage, parce qu'elles pilent le mil dans un mortier pour en retirer la farine. (Caillié 1830c : I, 177)
4. Si cette offrande est agréée, il continue à faire ainsi sa cour aux parents de celle qu'il a choisie, jusqu'à ce qu'ayant obtenu leur consentement il envoie un dernier présent composé de rhum, de tabac, d'étoffes et de quelques noix de colats<sup>a</sup> très communes sur les bords du rio Nunnez, et qui doivent toujours être de couleurs différentes.
  - a. C'est le nom que donnent à ce fruit les Européens dans les colonies d'Afrique ; les Mandingues l'appellent *ourou*. (Caillié 1830c : I, 204)
5. Sous la porte travaillait un cordonnier, le cordonnier du maître de la maison, c'est-à-dire son homme de confiance, son ami, son ouvrier en cuir, auquel, à un moment donné, on confiera la mission la plus délicate, mais qui appartient à une caste méprisée à l'égal des griots, à laquelle aucune femme ne voudra s'allier à moins qu'elle ne lui appartienne. (Mage 1867b : XX, 636)
6. Terrible engueulade du colon « Léonard », sorte de colosse court, aux cheveux plaqués à la Balzac, qui retombent par mèches sur son visage plat [...]. Une négresse se suspend à son bras : c'est sa « ménagère », sans doute. Il la repousse brutalement, et l'on croit qu'il va cogner. (Gide 1927a : 702)
7. Nous nous arrêtons, pour déjeuner, à l'extrémité d'un des plus importants villages, dans la case des passagers<sup>a</sup>, et bientôt, tout le long de la balustrade qui ceinture la case, le troupeau des enfants se rassemble ; j'en compte quarante. Sur toutes les routes de l'Afrique équatoriale, l'administration a pris soin de construire, tous les vingt kilomètres environ, des gîtes d'étape qui rendent la tente inutile. Ces gîtes sont composés d'ordinaire de deux vastes huttes dont les portes se font face ; un même toit les relie, qui débordé et forme véranda. Ces gîtes sont presque toujours à proximité immédiate d'un village où trouver de la nourriture pour les porteurs. D'autres huttes, où les porteurs peuvent s'abriter, entourent la case principale. (Gide 1927a : 715-716)

8. La maison du « commandant » (administrateur) et la case des passagers où nous sommes descendus, sont à quelques centaines de mètres du village - où nous nous rendons avant le coucher du soleil, accompagnés de l'interprète et des deux nouveaux chefs. (Gide 1927a : 786)
9. Après une belle avenue de palmiers, on parvient devant une église de brique, à côté de la grande bâtisse basse qui va nous héberger. Un « catéchiste » noir nous ouvre les portes (Gide 1927b : 50)
10. À la grande surprise du marchand, elle se décida enfin à donner deux francs pour un « capitaine » superbe (c'est le meilleur poisson du Chari). (Gide 1927b : 244)
11. Les femmes et les enfants parcourent les champs autour des carrés<sup>a</sup> en agitant des feuillards, criant et battant des calebasses à coups de baguette. Mais tout cela a plutôt l'air d'un jeu que d'un travail sérieux.
  - a. Groupe d'habitations dépendant d'un même chef de famille. (Leiris 1934 : 79)
12. Cette nuit, paraît-il, la « mère du masque » a pleuré : la mère du masque, petit instrument de fer qu'on conserve dans un trou. (Leiris 1934 : 123)
13. Ambara et moi allons nous promener, rendre visite à presque toute sa parenté. D'abord à son beau-père, chez qui gîtent sa belle-mère et sa femme, car Ambara n'ayant encore qu'un fils (que nous allons voir vers la fin de la journée dans la maison de vieilles gens qu'Ambara appelle « père » et « mère », mais qui sont je ne sais qui, de même que le fils, qui se révèle finalement être l'enfant d'une autre femme) habite tout seul et tous les soirs appelle, en se cachant, sa femme, pour qu'elle vienne coucher chez lui. (Leiris 1934 : 130).
14. Me faisant visiter tout à l'heure sa maison délabrée, il m'annonçait qu'il allait bientôt la recrépir, si bien que les margouillats<sup>a</sup> tomberaient sur le sol tant les murs seraient devenus lisses.
  - a. Gros lézards diversement colorés. (Leiris 1934 : 131)
15. Il y aura des « épinards », qui poussent dans un potager que j'ai pu admirer. (Leiris 1934 : 260).
16. Nos tipoyes nous attendent, en plus de ceux qui sont toujours là pour attendre le voyageur problématique. Une quinzaine de porteurs attendent pour prendre les colis qu'apporte la camionnette, plus nos huit tipoyeurs. (Allégret 1987 : 88)
17. Dans tous les villages où les fonctionnaires étaient susceptibles de s'arrêter, les chefs avaient l'obligation d'entretenir une case dite « de passage » pour les loger pendant l'arrêt. (Puytorac 1992 : 210)
18. Il y a quelques « grandes pluies » (années) il y a eu beaucoup de dispute dans le village. (Puytorac 1992 : 234)

## 4. Sous-corpus *N* + *expansions*

1. Le gibier de toute espèce fourmille dans les environs ; on y trouve principalement de petites gazelles nommées steen-bock. (Le Vaillant 1790a : 34)
2. Je n'ai pas manqué d'occasions par la suite de voir beaucoup de ces animaux [panthères], ainsi qu'une autre espèce appelé par les colons luypar (c'est le léopard des Français) ; une autre petite espèce encore qu'ils nomment tiger-kat (chat-tigre), et qui est l'ocelot de Buffon (Le Vaillant 1790a : 47)
3. Je n'ai pas manqué d'occasions par la suite de voir beaucoup de ces animaux [panthères], ainsi qu'une autre espèce appelé par les colons luypar (c'est le léopard des Français) ; une autre petite espèce encore qu'ils nomment tiger-kat (chat-tigre), et qui est l'ocelot de Buffon. (Le Vaillant 1790a : 47)
4. La Table est le repaire de vautours de l'espèce appelée par les colons stronk-jager (chasse-fiente). (Le Vaillant 1790a : 50)
5. Dans le terrain compris entre la baie False et la ville du Cap, mais surtout dans les environs de Constance et de Niuwe-land, on trouve ce charmant arbre qu'on y nomme silwer blaaderen (c'est le protea argentea des botanistes). (Le Vaillant 1790a : 55)
6. J'y ai vu beaucoup de serpents noirs, de quatre à cinq pieds de long, mais qui ne sont pas dangereux. (Le Vaillant 1790b : 57)
7. Je remarquai que [ces éléphants] étaient [...] très friands d'un fruit jaune, quand il est mûr, et qu'on nomme cerisier dans le pays. (Le Vaillant 1790a : 67)
8. Je tuai encore plusieurs jolis oiseaux, entre autres de ces barbus d'une très petite espèce dont j'ai déjà parlé ; un coucou que j'ai nommé le criard, parce qu'en effet son cri perçant se fait entendre à grande distance ; ce cri, ou, pour m'exprimer plus correctement, ce chant ne ressemble point à celui de notre coucou d'Europe, et son plumage est aussi très différent. (Le Vaillant 1795 : 157)
9. Je trouvai encore dans ce canton beaucoup de ces coucous dorés décrits par Buffon, sous le nom de coucou vert-doré du Cap. Cet oiseau est, sans contredit, le plus beau de ce genre ; le blanc, le vert et l'or enrichissent son plumage ; perché sur l'extrémité des grands arbres, il chante continuellement, et dans une modulation variée, ces syllabes di di didric, aussi distinctement que je l'écris ; c'est pour cette raison que je l'avais nommée le didric. (Le Vaillant 1790a : 157)
10. Le lendemain, nos gens s'occupèrent à dépecer la peau de l'hippopotame, pour en faire ce qu'on appelle dans le pays, des chanboc. Ce sont les fouets en usage pour frapper les bœufs qui sont sous la main du conducteur du timon du chariot [...]. (Le Vaillant 1790a : 166)
11. J'avais trouvé aussi de petits concombres épineux de la grosseur d'un œuf de poule, qui nous faisaient une nourriture excellente, et dont les feuilles étaient pour eux une friandise. (Le Vaillant 1795 : 375)
12. Ses bords dans une grande largeur, étaient garnis d'arbres de différentes espèces, et en telle quantité qu'ils y formaient une sorte de forêt. C'étaient des mimosas,

- des ébéniers [...] ; et, en arbustes, une espèce de saule, remarquable par un fruit en grappes et que nous nommâmes raisins sauvages. (Le Vaillant 1795 : 375)
13. Je vis une Pierre extraordinaire et à laquelle, jusqu'à présent, je n'ai pu encore donner de nom. (Le Vaillant 1795 : 376)
  14. Nous fîmes halte dans le milieu du jour à Rumbdé Gali, que deux arbres très hauts nommés Bentang font reconnaître de loin. (Mollien 1820 : I, 54)
  15. [Les Peuls] sont parvenus à fabriquer de la mousseline grossière, mais de bon usage. (Mollien 1820 : I, 362)
  16. L'île de Lamnanio est remarquable à cause des riches plantations de tabac indigène que les nègres y ont formées. (Mollien 1822 : I, 38)
  17. Dans ce beau pays, si favorisé des dons de la nature, les femmes sont habituées à aller nues toute leur vie ; jeunes et vieilles, sans distinction, n'ont d'autres vêtements qu'une seule bande de toile de coton, longue de sept ou huit pieds et large de cinq pouces, qu'elles se passent autour des reins et entre les cuisses. (Caillié 1830c : I, 208)
  18. Les hommes et les femmes ont, pour se garantir de la pluie, une petite natte longue de deux pieds et demi et large d'un pied, au milieu de laquelle ils passent un cordon qu'ils adaptent à la tête ; cette espèce d'auvent portatif les préserve également du soleil. (Caillié 1830c : I, 209)
  19. Les indigènes fondent [ces pierres] pour en fabriquer des instruments aratoires, c'est-à-dire des pioches de sept ou huit pouces de long et trois de large. (Caillié 1830c : I, 283)
  20. [Les habitants du Ouassoulo] ont pour coiffure un bonnet de dix-huit pouces de haut, qui finit en se rétrécissant beaucoup, et dont la pointe leur retombe ou sur le dos ou sur l'épaule. (Caillié 1830c : I, 351)
  21. Je demandais si les cadeaux que l'on apportait dans la cour de la défunte serait mis en terre avec elle, car les Bambaras ont cet usage superstitieux ; les Mandingues me dirent qu'il n'existait pas chez eux ; et que les présents serviraient pour célébrer la fête du dégué-sousou : c'est celle-ci à laquelle j'assistai, et que je vais décrire telle que je l'ai vue. (Caillié 1830 : II, 28)
  22. Tous les hommes [...] tenaient chacun à la main un morceau de fer plat, sur lequel ils frappaient avec un autre plus petit ; ils firent le tour de l'assemblée en observant la mesure et chantant un air triste et sonore. (Caillié 1830c : II, 30)
  23. Nous arrivâmes, vers onze heures, à Dhio, grand village muré, qui peut contenir huit à neuf cents habitants : en entrant, je remarquai beaucoup de femmes réunies dans un endroit qui paraît consacré à leur délassement ; elles étaient assises sur de gros morceaux de bois ronds, couverts par un toit en paille. (Caillié 1830c : II, 58)
  24. On nous fit loger dans une grande case, où je vis, non sans étonnement, deux beaux canapés faits chacun d'un seul tronc d'arbre ; je le regardai comme un chef-d'œuvre, pour des peuples qui n'ont pas d'outils de menuiserie : les quatre pieds, les bras et le dossier étaient d'un même morceau, et façonnés avec goût ; le bois en était rouge et très dur. (Caillié 1830c : II, 59)

25. La ville est ombragée de quelques baobabs, mimosas, dattiers et ronniers ; j'ai remarqué une autre espèce dont je ne connais pas le nom. (Caillié 1830b : II, 148)
26. Les femmes [...] portent au cou des plaques de ce métal fabriquées dans le pays. (Caillié 1830c : II, 152)
27. À dix heures et demies, nous fîmes halte pour faire reposer les chameaux tous très fatigués : heureusement ils trouvèrent quelques plantes épineuses<sup>a</sup> qu'ils s'amusèrent à manger.  
a. Sans doute l'hedysarum alhagi. (Caillié 1830c : II, 286)
28. La terre [...] produit en abondance du millet et du maïs, dont les tiges atteignent quelquefois une hauteur de sept à huit pieds ; elle donne aussi le roseau sucré, les citrouilles, les haricots, une ou deux espèces de melons indigènes, et même des pommes de terre importées par les missionnaires. (Arbousset 1842b : 70)
29. Dans un barrage, au moment où il supportait tout le poids du canot, il avait glissé dans un de ces trous désignés, au Sénégal, sous le nom de baignoires, dont les bords, travaillés par les cailloux roulés et les eaux, sont souvent tranchants comme un couteau, et il avait eu une entaille profonde à la jambe. (Mage 1867b : XX, 66)
30. C'est toujours la race malinké qui habite [le Bafing] ; nous retrouvâmes donc ce même costume, boubou jaune, pantalon jaune, bonnet jaune, quelquefois blanc. Cette couleur jaune s'obtient au moyen d'un arbre nommé rat ou rhat, dont le bois est jaune. (Mage 1867b : XX, 76)
31. Je ne me lassais pas de l'admirer : c'était le village de Firia, bâti sur le haut de la montagne qui venait nous apporter à souper : trente calebasses de mets du pays pour les hommes ; et pour nous, deux poules, des oeufs et un panier de mil pour les chevaux. (Mage 1867b : XX, 76-77)
32. De magnifiques baobabs, situés près de village, devinrent notre campement naturel. Cet arbre, on le sait, est un des plus utiles que la nature ait distribués sur la terre des noirs ; il croit dans tout le Soudan avec une profusion remarquable. Il fournit un fruit nommé pain de singe, très astringent, dont la farine sucrée et acide mêlée au lait constitue un remède très efficace contre la dysenterie, ainsi que j'en ai fait l'épreuve et qui, outre cela, est un rafraîchissant agréable. (Mage 1867b : XX, 77)
33. Le soir, le griot du village, armé de sa grande guitare mandingue, instrument à douze ou quinze cordes, vint me saluer de ses chants. (Mage 1867b : XX, 78)
34. Les villages de Kita sont entourés de cultures de coton, de giraumons, de pastèques. Les autres cultures, telles que le mil, les arachides, le riz, se font plus au Nord. On trouve aussi des tomates, des légumes amers connus sous le nom de Diakhato et enfin du beurre de Karité, le Sher-Toulou de Mongo-Park, le Cé de Caillié. (Mage 1867b : XX, 82)
35. Un soir je fus attiré dans le village par le bruit d'un concert et de danses. L'orchestre se composait de deux balophons, de cymbales en fer, d'une flûte bambara percée dans un bambou et enfin de deux tamtams (ce sont les tambours du pays). (Mage 1867b : XX, 82)

36. Sa fille, grande et belle fille de seize à dix-sept ans, allait absolument nue, à l'exception d'une bande de toile de 0,10 mètre de large, qui, attachée à une ficelle par devant, passait entre ses jambes et après avoir repassé dans la ficelle qui lui ceignait les reins retombait derrière elle ; une ceinture de verroterie complétait ce costume primitif, qui, quoique habituel aux jeunes négresses, se voit rarement à un âge aussi avancé. J'en fis l'observation à son père, qui me répondit que c'était l'usage de son pays, et en effet je me rappelai une fille de Bakar, le roi des Douaïchs, qui m'était apparue encore moins vêtue sans en paraître le moins gênée, et une autre qui habitait la même tente que moi avec sa famille dans un camp de Kouma, et qui était à l'engrais ; des bourrelets de graisse venaient tomber jusque sur ses pieds. Elle valait très cher ! (Mage 1867b : XX, 82)
37. On me donna encore à Kouroundingkoto un coq, du riz, et le soir un peu de pauvre foin, du lait et une poule. Mes hommes reçurent quatorze Calebasses de nourriture du pays<sup>a</sup>, enfin, nous fûmes dans l'abondance et nous pûmes nous refaire des fatigues des jours précédents.  
a. Si le couscous et le riz sont les mets nationaux des Yollofs, le mafé et le lack-lallo sont les plats nationaux des Bambaras et des Malinkés, le sanglé, celui des Pouls et des Maures et d'une bonne partie des Soninkés. Je décrirai ces différentes préparations culinaires. (Mage 1867b : XX, 397)
38. Les noirs [...] n'en revenaient pas de voir un blanc savoir faire courir aussi bien qu'eux un cheval et monter sur une selle sans y être emboîté comme ils le sont sur leurs selles indigènes. (Mage 1867b : XX, 374)
39. Ahmadou, arrivé avant nous, était en grande toilette ; par dessus son costume habituel il avait un boubou blanc brodé, un superbe burnous arabe de drap bleu de ciel garni de passementeries d'argent dont les pans relevés sur les épaules montraient une doublure de soie jaune, verte et rouge du plus bel effet (pour les noirs) ; un turban noir, du plus beau tissu indigène, garnissait sa tête sans être trop exagéré. (Mage 1867b : XX, 375)
40. Ces pays fournissent à l'Afrique occidentale une bonne partie de ces colporteurs de marchandises qui, connus sous le nom de Diulas (mot soninké, qui démontre suffisamment leur origine) contribuent au développement du commerce sur une si grande échelle. (Mage 1867b : XX, 420).
41. Ils étaient vêtus d'un boubou lomas noir, c'est-à-dire d'une étoffe fine, fabriquée dans le pays et teinte de l'indigo le plus foncé ; un turban appelé tamba-sembe s'enroulait sur leur tête. (Mage 1867b : XX, 421)
42. La maison dans laquelle nous arrivions n'avait rien de remarquable à l'extérieur : à la porte, sous un petit hangar, se tenait une marchande qui vendait des arachides grillées, des haricots bambaras également grillés, deux ou trois préparations du pays, telles que boules de couscous aggloméré avec du miel, du poivre et à d'autres aromates du pays, préparation désignée sous le nom de ouraquié ou Bouraka. (Mage 1867b : XX, 636)
43. À la porte, sous un petit hangar, se tenait une marchande qui vendait des arachides grillées, des haricots bambaras également grillés. (Mage 1867b : XX, 636)
44. Nous partîmes donc, et après nombre de détours, dans des rues étroites et sur des places qui n'étaient que d'immenses trous dont on avait retiré la terre pour

construire la ville et qui, aujourd'hui se remplissaient lentement avec les immondices, nous arrivâmes à une grande maison assez propre. De case en couloir, de couloir en cour, et de cour en case, on nous fit entrer dans une grande maison, haute de 4 mètres, dont la toiture, comme toutes les autres, était en terrasse soutenue par des piliers de bois. C'est ce que, dans le pays, on nomme un bilour ou bolerou, case inhabitée, destinée aux palabres ou conversations, à prendre les repas, à s'abriter le jour du soleil, et la nuit servant au coucher des gamins et esclaves non mariés. (Mage 1867b : XX, 640)

45. Le marché est une grande place carrée autour de laquelle on a disposé, sans grande régularité, de petits hangars dont les cloisons sont, en général, en bois ou même en nattes, mais dont les toitures sont généralement recouvertes en pisé de manière à abriter à la fois du soleil et de la pluie. (Mage 1867b : XX, 640)
46. Généralement le bœuf est tué à la boucherie au milieu du marché [...]. Rien ne se perd, ni les boyaux qui vont servir à faire un boudin grossier, dans lequel on ne met pas le sang, mais bien des morceaux de tripes, ni la rate qu'on va laisser sécher au soleil, ainsi que le mou, pour, lorsqu'ils seront gâtés, en faire l'assaisonnement du coulis du lack-lallo. (Mage 1867b : XX, 641)
47. Au moment où j'entrai, Bakary peignait une perruque de ce chanvre avec un véritable peigne en bois fait dans le pays. (Mage 1867b : XX, 644)
48. Il est temps de faire connaissance avec ces tristes machines que sur le Niger on appelle des pirogues. Cette machine avait 10 mètres de long sur environ 1 de large ; elle était composée de deux grandes pièces de bois ou demi-pirogues, réunies par le milieu bout à bout, et fixées par un transfilage en grosse corde, fait assez artistement ; quelques herbes ou de l'étoffe du pays calfeutrent les trous avec un peu de terre glaise. De plus, comme généralement ces deux morceaux principaux sont plus ou moins troués, on y met force pièces de bois fixées absolument de la même manière. Quelquefois on met aussi sur des fentes des planches fixées au moyen de clous en fer fabriqués dans le pays. (Mage 1867b : XX, 645)
49. Il est temps de faire connaissance avec ces tristes machines que sur le Niger on appelle des pirogues. Cette machine avait 10 mètres de long sur environ 1 de large ; elle était composée de deux grandes pièces de bois ou demi-pirogues, réunies par le milieu bout à bout, et fixées par un transfilage en grosse corde, fait assez artistement ; quelques herbes ou de l'étoffe du pays calfeutrent les trous avec un peu de terre glaise. De plus, comme généralement ces deux morceaux principaux sont plus ou moins troués, on y met force pièces de bois fixées absolument de la même manière. Quelquefois on met aussi sur des fentes des planches fixées au moyen de clous en fer fabriqués dans le pays. (Mage 1867b : XX, 645)
50. Quant aux hommes leur costume était le même que partout : seulement, chez quelques-uns on voyait apparaître le bonnet bambara jaune ou blanc, fait en coton. C'est un bonnet dans le genre de ceux des pêcheurs napolitains, mais orné de deux pointes, dont l'une est ramenée du côté sur le front et l'autre tombe derrière la tête. (Mage 1867b : XX, 646)
51. Le 17 février le tabala annonçait le commencement de la fête ; tout le monde s'habillait de son plus beau costume pour aller au salam, et moi-même, voulant y paraître, je revêtis un superbe costume du pays brodé en soie. (Mage 1867b : 726)



52. Dans un grand vase on fit cuire les volatiles à grand bouillon avec du sel, du poivre indigène et des oignons. (Mage 1867b : XX, 813)
53. Ce hangar conduit à notre case, chambre de 3 mètres de long sur 4 de large, dans un angle de laquelle je remarque une espèce de cheminée ; deux lits garnis de nattes en cannes de mil y sont préparées. (Mage 1867b : XX, 896)
54. Les noirs [...] n'en revenaient pas de voir un blanc savoir faire courir aussi bien qu'eux un cheval et monter sur une selle sans y être emboîté comme ils le sont sur leurs selles indigènes. (Mage 1867b : XXI, 374)
55. Il y a à l'extrémité Est du village des Somonos un vaste emplacement où le terrain sablonneux a une teinte rouge que je crois due à un oxyde de fer, où il est à peu près dépourvu d'herbes, tant à cause du ravinage qu'y opèrent les eaux de pluie, qu'à cause du piétinement continu dont il est l'objet ; de grands arbres benteniers (fromagers), figuiers à racines pendantes et quelques doubalels ombragent une partie de cette place. C'est là qu'on célèbre la fête du Cauri et en général toutes les fêtes religieuses et les grands palabres. (Mage 1867b : XXI, 374)
56. Il portait un bonnet de drap vert de la forme ordinaire des bonnets mandingues, par dessus lequel il avait enroulé un turban en soie du Levant brochée d'or. (Mage 1867b : XXI, 388)
57. Il marchait encore d'un pas allègre bien qu'âgé de soixante-sept ans à cette époque ; mais par mesure de contenance bien plus que par nécessité, il s'appuyait sur une grande canne à grosse pomme de fer ressemblant beaucoup à une canne de tambour-major, mais dont le bout qui touche à terre était garni d'une douille terminée par un morceau de fer plat<sup>a</sup>.  
a. Ce sont les cannes des marabouts du Macina. (Mage 1867b : XXI, 630)
58. Dans un grand vase on fit cuire les volatiles à grand bouillon avec du sel, du poivre indigène et des oignons. (Mage 1867b : XXI, 813)
59. Au moment du départ, [Ahmadou] nous fournit une compagnie de Sofas pour porter mon pauvre Alioun, que je fis placer sur un lit (tara) du pays. (Mage 1867b : XXI, 841)
60. Les uns portaient des calebasses de haute forme, d'autres des sacs de mil, des chandeliers du pays, tiges en fer munies d'une ou plusieurs coquilles dans lesquelles on brûle une mèche de coton qui trempe dans l'huile d'arachides ou le beurre de karité ; d'autres enlevaient une porte, des fusils, des lances, des haches ou des outils de forgeron et de tisserand. Les uns avaient du coton, d'autres du tabac ou des boules d'indigo ; et puis venait la file ou plutôt les files de captifs. (Mage 1867b : XXI, 841)
61. Le 21 mars, tout le monde se préparait à partir. On ne devait laisser à Ségou qu'un homme sur cinq dans chaque compagnie. Pendant que cela occasionnait bien des disputes de la part de gens qui, étant désignés, ne se souciaient pas de partir, le docteur et moi nous raccommotions nos guêtres, nous recousions nos seuls souliers européens gardés pour les grandes occasions, car depuis longtemps, dans la ville, nous portions les pantoufles du pays. (Mage 1867b : XXII, 767)
62. Le chef de ces danseurs était vêtu d'un boubou de filet dont chaque maille était couverte de petits morceaux de bambous suspendus par une extrémité ; son

bonnet pointu était garni de graines violettes du pays ; pour toute musique, avec ses chants, il avait des calebasses creuses et percées et d'autres remplies de cailloux qu'il agitait en cadence ; ses compagnons étaient vêtus d'une façon analogue. (Mage 1867b : XXII, 795-796)

63. Le chef de ces danseurs était vêtu d'un boubou de filet dont chaque maille était couverte de petits morceaux de bambous suspendus par une extrémité ; son bonnet pointu était garni de graines violettes du pays ; pour toute musique, avec ses chants, il avait des calebasses creuses et percées et d'autres remplies de cailloux qu'il agitait en cadence ; ses compagnons étaient vêtus d'une façon analogue. (Mage 1867b : XXII, 795-796)
64. J'avais deux cantines, ma selle, des sacs de mil, trois selles du pays, six fusils, je ne sais combien de poires à poudre et huit hommes. (Mage 1867b : XXIII, 176)
65. Le 17 février le tabala annonçait le commencement de la fête ; tout le monde s'habillait de son plus beau costume pour aller au salam, et moi-même, voulant y paraître, je revêtis un superbe costume du pays brodé en soie. (Mage 1867b : XXIII, 726)
66. Ahmadou, par un acte d'une haute politique, venait de rendre aux Bambaras leurs trompes en dents d'éléphant percées, avec lesquelles ceux qui ont été à Grand-Bassam ou Assinie ont pu entendre faire la musique assourdissante qui accompagne Assama ou Amatifou<sup>a</sup> les jours de cérémonie. Les Bambaras, pour lesquels cet instrument national paraît avoir un charme tout particulier, s'en donnaient à cœur joie, et quand Ahmadou rentra du salam en grande pompe, précédé de ces sonneurs de trompe, tout le monde était sur le toit des maisons pour assister à ce nouveau spectacle. (Mage 1867b : XXIII, 726)
67. Tout le monde s'habillait de son plus beau costume pour aller au salam, et moi-même, voulant y paraître, je revêtis un superbe costume du pays brodé en soie. (Mage 1867b : XXIII, 726)
68. Dans tous les coins de la ville on dansait. Ici, devant la porte de Sontoukou, c'était au son des trompes de Bambaras. Devant la porte d'Arsec c'était la bande de Koro-Dougou avec ses boubous en morceaux de bois et ses bonnets en graines violettes, faisant des excentricités et des danses d'une indécence indescriptible, au son de la musique d'un tamtam, de chants obscènes et de calebasses percées remplies de graines. (Mage 1867b : XXIII, 726).
69. Dans tous les coins de la ville on dansait. Ici, devant la porte de Sontoukou, c'était au son des trompes de Bambaras. Devant la porte d'Arsec c'était la bande de Koro-Dougou avec ses boubous en morceaux de bois et ses bonnets en graines violettes, faisant des excentricités et des danses d'une indécence indescriptible, au son de la musique d'un tamtam, de chants obscènes et de calebasses percées remplies de graines. (Mage 1867b : XXIII, 726).
70. Dans tous les coins de la ville on dansait. Ici, devant la porte de Sontoukou, c'était au son des trompes de Bambaras. Devant la porte d'Arsec c'était la bande de Koro-Dougou avec ses boubous en morceaux de bois et ses bonnets en graines violettes, faisant des excentricités et des danses d'une indécence indescriptible, au son de la musique d'un tamtam, de chants obscènes et de calebasses percées remplies de graines. (Mage 1867b : XXIII, 726).

71. Je gagnai les roches découvertes à ce moment, espérant y ramasser en quantité les mollusques que l'on m'avait dit être abondants aux Almadies [...]; je pus y récolter quelques poulpes assez curieux. (Marche 1879 : 25)
72. On peut arriver jusqu'à ce village en canot ; au-dessus, il faut prendre de petites pirogues du pays avec lesquelles on peut le remonter jusqu'à Kerassia. (Marche 1879 : 66)
73. Le[s] deux principaux magistrats [des Mandingues] sont l'Almamy, grand marabout, qui est en même temps le chef de la religion ; et le Soltikè qui commande les guerriers en campagne et rend la justice. Pour remplir ce dernier office, il lui est adjoint deux des notables que l'on désigne par le titre de fôdé (grand personnage, homme considérable). Les peines les plus ordinairement infligées sont la bastonnade, et, quand il y a mort, le talion. (Marche 1879 : 68)
74. Après quoi, il prend deux bambous entrant l'un dans l'autre en façon de coulisse, et produit avec un son rauque qu'il dit être la voix du Bakinn<sup>502</sup> ; puis il traduit la chose à celui qui est venu le consulter. (Marche 1879 : 76)
75. Détiuma n'a plus l'air pittoresque que lui donnait son costume national (Brazza 1887 : 29)
76. Et elle le savait bien, la Pahouine, elle se sentait écrasée par l'autre ; aussi, pour se relever à ses propres yeux et pour faire plus d'effet, avait-elle soin de se parfumer avec les senteurs de l'ail indigène, sans négliger de s'enduire journellement le corps d'une sorte de pommade d'huile de palme et de bois rouge en poudre. (Brazza 1887 : 109)
77. J'obtiens heureusement du chef que ses deux fils conduisent à Lopé Métoufa, chargé d'un message : les fétiches vont être consultés et le départ aura lieu. Le chef prend la crécelle qui sert à réveiller les esprits et il demande avis aux crânes des ancêtres. (Brazza 1887 : 92)
78. Quant au manioc, avant d'être consommé, on le conserve trois jours dans l'eau pour lui faire perdre le cyanure qu'il contient, puis on le râpe, on en remplit des bassins de cuivre appelés « neptunes », et il cuit également dans la vapeur : il se transforme alors en grumeaux de farine, dont on fait des galettes. (Brazza 1887 : 39)
79. Quelques beaux papillons, semblables à de grands machaons, mais portant, à l'envers des ailes, une grosse macule nacrée. (Gide 1927a : 685)
80. Un serpent noir très mince et assez long glisse et fuit. (Gide 1927a : 685)
81. Les embarcations flottent sur le thé, que griffent et bâchent de petites pagaies en forme de pattes de canard, rouges et vertes, comme on en voit aux fêtes nautiques des cirques. (Gide 1927a : 686, 1927b : 19)
82. Quantité de gros lézards gris fuient devant nos pas et regagnent le tronc de l'arbre le plus proche, comme à un jeu des quatre coins. (Gide 1927a : 687, 1927b : 19)

---

<sup>502</sup> Esprit.

83. Combat d'un lézard et d'un serpent d'un mètre de long, noir lamé de blanc, très mince et agile, mais si occupé par la lutte que nous pouvons l'observer de très près. (Gide 1927a : 687, 1927b : 20)
84. Petit village de pêcheurs. Bizarre lit de rivière à sec, tracé par une incompréhensible accumulation de « boulders » presque noirs ; on dirait la moraine d'un glacier. (Gide 1927a : 691)
85. À chasser les insectes inconnus, je retrouve des joies d'enfant. Je ne me suis pas encore consolé d'avoir laissé échapper un beau longicorne vert pré, aux élytres damasquinés, zébrés, couverts de vermiculures plus foncées ou plus pâles ; de la dimension d'un bupreste, la tête très large, armée de mandibules-tenailles. (Gide 1927a : 691)
86. Je m'empare de quelques beaux papillons porte-queue, jaune soufré maculés de noir, très communs ; et d'un autre un peu moins fréquent, semblable au machaon, mais plus grand, jaune zébré de noir (que j'avais vu au Jardin d'Essai de Dakar). (Gide 1927a : 694, 1927b : 25)
87. Je m'empare de quelques beaux papillons porte-queue, jaune soufré maculés de noir, très communs ; et d'un autre un peu moins fréquent, semblable au machaon, mais plus grand, jaune zébré de noir (que j'avais vu au Jardin d'Essai de Dakar). (Gide 1927a : 694, 1927b : 25)
88. Malgré la violence du courant, le cours de l'eau semble incertain. Il y a des contre-courants, d'étranges vortex, et des retours en arrière, qu'accusent les îlots d'herbe entraînés. (Gide 1927a : 696-697)
89. Vu pour la première fois l'extraordinaire fruit des « barbadines » (passiflores). (Gide 1927a : 698)
90. Nous gagnons le village, guidés par un petit vendeur de colliers qui fait avec nous le voyage ; une bizarre résille bleue marbrée de blanc couvre son torse et retombe sur une culotte de nankin. (Gide 1927a : 698)
91. Le soleil se couchait tandis que nous traversons le village ; palmiers, bananiers abondants, les plus beaux que j'aie vus jusqu'ici, ananas, et ces grands arums à rhizomes comestibles (taros). (Gide 1927a : 699)
92. Plus loin, un défoncement de terrain, marais ou rivière, qu'abritent quelques arbres énormes d'essence inconnue ; et, tout à coup, non loin du bord de cette eau cachée, un petit enclos où l'on distingue trois croix de bois. (Gide 1927a : 701)
93. J'ai rapporté quelques très beaux papillons ; ils volaient en grand nombre sur notre sentier, mais d'un vol si fantasque et rapide qu'on avait le plus grand mal à les saisir. Certains, azurés et nacrés comme des morphos, mais aux ailes très découpées et portant queue, à la manière des flambés de France. (Gide 1927a : 703)
94. Le 11, visite au jardin d'Essai d'Eala, le vrai but de ce détour en Congo belge. M. Gossens, le directeur de ce jardin, présente à notre émerveillement les plus intéressants de ses élèves : cacaoyers, caféiers, arbres à pain, arbres à lait, arbres à bougies, arbres à pagnes, et cet étrange bananier de Madagascar, l'« arbre du voyageur », dont les larges feuilles laissent sourdre, à la base de leur pétiole

qu'un coup de canif a crevé, un verre d'eau pure pour le voyageur altéré. (Gide 1927a : 704, 1927b : 45)

95. Dès que le Ruby se met en marche, trois nègres commencent un assourdissant tam-tam, sur une calebasse et un énorme tambour de bois long comme une couleuvrine, grossièrement sculpté et peinturluré. (Gide 1927a : 705-706)
96. Sur la rive, je poursuis de grands papillons noirs lamés d'azur. (Gide 1927a : 706)
97. Promenade le long d'un sentier, qui se rétrécit après avoir traversé de grands vergers de bananiers à très larges feuilles, différents de ceux que j'ai vus jusqu'à présent, et très beaux ; puis s'enfonce dans la forêt. (Gide 1927a : 707, 1927b : 51)
98. De très beaux arbres ne parviennent pas à rompre la monotonie de la forêt riveraine. Nous apercevons dans les branches quatre singes noirs et blancs, de ceux qu'on appelle, je crois, des « capucins ». (Gide 1927a : 713)
99. Nombre d'entre [ces arbres] portent, au point d'épanouissement de leur ramure – car le fût s'élance sans branche aucune et d'un seul jet jusqu'au couronnement de verdure – d'énormes fougères épiphytes vert pâle, semblables à des oreilles d'éléphant. (Gide 1927a : 715, 1927b : 64)
100. Des deux côtés bordée de citronnelles, la route semble une allée de parc. Et, cachée à demi dans le feuillage, tous les trente mètres environ, une hutte de roseaux en forme de casque à pointe. (Gide 1927a : 720-721)
101. Les femmes accourent, secouant et brinquebalant leurs balloches ; le sexe ras, parfois caché par un bouquet de feuilles, dont la tige, ramenée en arrière et pincée entre les fesses, est rattachée à la ceinture, puis retombe ou se dresse en formant une sorte de queue ridicule. (Gide 1927a : 722-723)
102. Par places, quantité de gourdes parfaitement rondes, comme des coloquintes, de la grosseur d'un œuf d'autruche, jonchent le sol ; sortes de courges dont, nous dit-on, les indigènes mangent la graine. (Gide 1927a : 725, 1927b : 77)
103. Chacun [des danseurs] tient à la main un fouet fait en jonc et cordes tressées. Certains [danseurs] ont les yeux encerclés d'un maquillage en damier noir et rouge. Une courte jupe en fibre de rafia complète cet accoutrement fantastique. (Gide 1927a : 729, 1927b : 82)
104. Chacun [des danseurs] tient à la main un fouet fait en jonc et cordes tressées. Certains [danseurs] ont les yeux encerclés d'un maquillage en damier noir et rouge. Une courte jupe en fibre de rafia complète cet accoutrement fantastique. (Gide 1927a : 729, 1927b : 82)
105. Ils dansent en file indienne, gravement, aux sons de vingt-trois trompes de terre ou de bois d'inégales longueurs (trente centimètres à un mètre cinquante) dont chacune ne peut donner qu'une note. (Gide 1927a : 729, 1927b : 82)
106. Les huttes des indigènes dans les villages aux environs de M'Baïki, sont très différentes de celles que nous avons vues dans la région des Sultanats ; beaucoup moins belles, moins propres ; souvent même sordides. On reconnaît à ceci que nous ne sommes déjà plus dans l'Oubangui-chari, où le gouverneur Lamblin exige la réfection des cases indigènes selon un type à peu près unique adopté par

l'administration. Certains protestent contre cette indiscrete exigence et voudraient qu'on laissât les noirs construire des cases à leur goût ; mais ces dernières semblent donner raison à Lamblin. Reliées les unes aux autres en une seule longue file, sans doute pour économiser le travail ; murs droits en torchis, maintenus par des bambous horizontaux ; toits très bas. Et peut-être, après tout, ces affreux corons sont-ils également construits par ordre. (Gide 1927a : 735)

107. Quelques fleurs enfin : des balsamines mauves et d'autres fleurs qui rappellent les épilobes de Normandie. (Gide 1927a : 740, 1927b : 107)
108. Les petites plantes vertes qui bordent la route rappellent nos myrtilles ; d'autres, les « herbes à Circé » ; tout comme, dans le marigot d'avant-hier, des plantes d'eau rappelaient nos épilobes et nos balsamines du Nord. (Gide 1927a : 746, 1927b : 115)
109. Les femmes n'ont d'autre vêtement qu'une feuille (ou un chiffon) cache-sexe dont la tige, passant entre les fesses, rejoint par derrière la ficelle qui sert de ceinture. Et certaines portent, par derrière, un gros coussinet de feuilles fraîches, ou sèches, pas beaucoup plus ridicule après tout que le « pouf » ou tournure à la mode vers 1880. (Gide 1927a : 749)
110. Les femmes n'ont d'autre vêtement qu'une feuille (ou un chiffon) cache-sexe dont la tige, passant entre les fesses, rejoint par derrière la ficelle qui sert de ceinture. Et certaines portent, par derrière, un gros coussinet de feuilles fraîches, ou sèches, pas beaucoup plus ridicule après tout que le « pouf » ou tournure à la mode vers 1880. (Gide 1927a : 749)
111. Par endroits, à ras du sable, d'admirables fleurs mauves qui rappellent les catléyas (et que j'avais déjà vues dans notre promenade aux environs d'Eala). Ne serait-ce pas elles qui donnent ces gros fruits couleur corail, de la forme d'une gousse d'ail, que l'on trouve, eux aussi, à ras du sol, et dont les indigènes mangent l'intérieur, une pulpe blanche au goût anisé. (Gide 1927a : 749, 1927b : 119-120)
112. Par endroits, à ras du sable, d'admirables fleurs mauves qui rappellent les catléyas (et que j'avais déjà vues dans notre promenade aux environs d'Eala). Ne serait-ce pas elles qui donnent ces gros fruits couleur corail, de la forme d'une gousse d'ail, que l'on trouve, eux aussi, à ras du sol, et dont les indigènes mangent l'intérieur, une pulpe blanche au goût anisé ? (Gide 1927a : 749, 1927b : 119-120)
113. Certaines portent, par derrière, un gros coussinet de feuilles fraîches, ou sèches, pas beaucoup plus ridicule après tout que le « pouf » ou tournure à la mode vers 1880. (Gide 1927a : 748-749)
114. Il est plus de midi quand nous arrivons à Katakouo ; partis de Dokundja-Bita à cinq heures, nous avons marché sans arrêt pendant sept heures, dont une demi-heure en tipoye. Un seul très beau passage de rivière, sur des tiges reliées par des lianes ; une petite liane couverte de fourmis sert de rampe. Partout ailleurs, monotone contrée ; steppe de graminées hautes, semée de petits arbres semblables à des chênes-lièges, parfois en lisière de forêt, et sans doute longeant le cours caché d'une rivière. (Gide 1927a : 750-751)
115. Nos porteurs, à l'aide d'une très longue baguette de bambou, dont l'extrémité est fendue en fourche, s'emparent avec une grande habileté des nids des « mouches-

maçonnes » suspendus aux poutrelles de la toiture qui abrite notre véranda ; ce sont de petites colonies d'une vingtaine d'alvéoles ; les larves, ou les chrysalides lorsqu'elles sont encore d'un blanc de lait, sont, nous disent nos gens, délectables. (Gide 1927a : 755)

116. Le milicien s'empare de la grande sagaie du petit boy qui nous accompagne depuis deux jours (avec son maître, le messenger du chef Yamorou) – et cloue contre un tronc d'arbre un de ces insectes énormes, aux ailes tigrées, à reflets d'émeraude (les ailes de dessous sont pourprées). (Gide 1927a : 753)
117. Deux indigènes viennent de tuer à coups de machettes un serpent d'un mètre cinquante de long, très gros proportionnellement à la longueur. Fâcheux que les coups de machettes aient endommagé la peau. Elle est très belle ; marquetée sur le dos, non de losanges, mais de rectangles très réguliers gris clair, encerclés de noir dans une parenthèse plus pâle ; variété de python que je n'ai revue nulle part ailleurs. (Gide 1927a : 757)
118. Ce matin nous faisons comparaître les délinquants. Le garde-séducteur, un autre garde-interprète (celui de notre escorte) affligé d'un bégaiement incoercible, le cuisinier du Portugais et la femme enfin, sa maîtresse depuis quatre jours. Celle-ci n'a pour vêtement qu'un petit paquet de feuilles maintenu par une ceinture de perles. (Gide 1927a : 758-759)
119. La forêt elle-même est plus étrange ; une grande plante dont j'ignore le nom, à très larges et belles feuilles, donne au taillis une apparence très exotique. Quelques arbres admirables, au large empattement. (Gide 1927a : 760)
120. Sapoua, triple ou quadruple village, de plus d'un kilomètre de long, dans un grand espace de savane, semé de grands palmiers rôniers, – encerclé lointainement par la forêt. (Gide 1927a : 765)
121. Un joueur d'instrument bizarre : unealebasse, qu'on tient entre les jambes, au milieu d'un bambou, comme un arc tendu sur six (?) cordes. (Gide 1927a : 765-766)
122. Nous sommes enfin sortis du cauchemar de la forêt. La savane prend l'aspect d'un bois clairsemé ; arbres pas très grands, semblables à des chênes-lièges et que souvent une belle plante grimpante, on dirait un pampre, recouvre. (Gide 1927a : 767-768)
123. Les habitants de ce pays, je l'ai dit, ont l'aspect heureux et robuste ; les hommes portent presque tous un étrange tatouage qui, parti du sommet du front, trace jusqu'au bas du nez une ligne médiane, d'un relief très accentué. (Gide 1927a : 767-768)
124. Le chef de Zaoro Yanga, premier village après Pakori, nous a fait cadeau d'un petit animal bizarre, enfermé dans cette sorte de panier en palmes tressées, qui sert ici de cage à poules. Je crois que c'est un « paresseux »<sup>a</sup>.  
a. J'ai su plus tard le vrai nom de ce charmant petit animal ; c'est un périodictique potto. (Gide 1927a : 769-770)
125. De très beaux papillons, à chaque passage de rivière. Ils sont par « bancs » ; et, pour la première fois, hier, je vois un banc de porte-queues, la plupart noirs zébrés d'azur ; un, que je vois pour la première fois, noir, largement lamé de sinople ; le revers des ailes porte une ligne courbe de taches d'or ; c'est la

première fois que je vois de l'or sur les ailes d'un papillon ; non point du jaune, mais de l'or. (Gide 1927a : 773)

126. Un peu plus tard je vais pourtant rejoindre la danse. Un maigre feu de broussailles, au milieu d'un grand cercle ; une ronde qu'activent deux tambours et trois calebasses sonores, emplies de graines dures, et montées sur un manche court qui permet de les agiter rythmiquement. (Gide 1927a : 778)
127. Les cases du village sont vastes, belles, semblables à celles des villages précédents, mais portant au sommet de leur toit pointu une grande cruche ronde de terre noire, goulot en l'air ; sans ordre, mais formant, à cause des mouvements de terrain, d'harmonieux groupements. (Gide 1927a : 781-782)
128. De côté, contre les murs de la case circulaire, entassement de ces énormes vases de terre vernissée, décorés de relief, comme tatoués, dans lesquels ils mettent l'eau, le manioc, et qui sont, avec le créquois ou la natte, les seuls objets ou meubles de la case. (Gide 1927a : 782-783)
129. Un peu plus tard je vais pourtant rejoindre la danse. Un maigre feu de broussailles, au milieu d'un grand cercle ; une ronde qu'activent deux tambours et trois calebasses sonores, emplies de graines dures, et montées sur un manche court qui permet de les agiter rythmiquement. (Gide 1927a : 778)
130. Un peu plus tard je vais pourtant rejoindre la danse [...]. Rythmes savants, impairs ; groupes de dix battements (cinq plus cinq) puis, sur le même espace de temps, succède un groupe de quatre battements – qu'accompagne une double cloche ou castagnette de métal. Les joueurs d'instruments sont au milieu. (Gide 1927a : 778)
131. De côté, contre les murs de la case circulaire, entassement de ces énormes vases de terre vernissée, décorés de relief, comme tatoués, dans lesquels ils mettent l'eau, le manioc, et qui sont, avec le créquois ou la natte, les seuls objets ou meubles de la case. (Gide 1927a : 782-783)
132. Continuant notre tournée dans le village, nous vîmes de-ci, de-là, près des cases, de très petits rectangles semés de gravier blanc et entourés d'un treillis bas de branchages, qu'on nous dit être des tombes – et nous nous en doutions. (Gide 1927a : 784)
133. Je pus admirer à loisir et pleinement éclairées, encore que le jour fût près de s'éteindre, les belles décorations de ces parois. J'ai constaté l'emploi de trois couleurs – et non simplement du noir comme j'avais cru tout d'abord – mais encore du rouge brique et de l'ocre. Et tout cela si vernissé, si glacé, que les intempéries n'avaient pu que très peu le dégrader ou le ternir. De côté (et, m'a-t-il paru, toujours sur la droite) de très curieux commencements de piliers qui servent de supports à de grands vases superposés. Par suite de l'enlèvement des toitures, qu'on a dû brûler, ou dont on s'est resservi – ces ruines ont un aspect net, propre – sans aucun débris de paille ou de bois. (Gide 1927a : 785)
134. Pourtant, passé la Nana, le village voisin nous fait fête. Ils étaient là, disposés pittoresquement, en escalier sur les marches naturelles que formaient les racines de je ne sais quel arbre géant, le chef, les tam-tams, la suite du chef, dont son fils, un enfant de treize ans, propre et beau, au visage bizarrement coupé de lignes noires, et le torse traversé en biais par une lanière de fourrure grise. (Gide 1927a : 791)



135. Devant la case, un premier plan de terrain aride, crevé de-ci, de-là par de gros boulders de granit ; les dernières huttes du village des gardes, qui s'étend sur la droite, derrière le poste ; quelques arbres qui, en France, seraient des châtaigniers – puis, aussitôt après, l'immensité diaprée, car le dévalement trop brusque échappe aux regards. (Gide 1927a : 794)
  
136. Parfois ils portent une ceinture de cuir ou de corde, qui trace un simple trait sur la peau noire, suivant exactement le pli de l'aine ; un lambeau d'écorce brune ou rouge, ou de toile couvre étroitement le sexe, puis fuit entre les jambes et va rejoindre, au-dessus du sacrum, la ceinture qui le tend. Cela est d'une netteté de dessin admirable. Parfois, cette écorce, très belle de ton, s'épanouit par-derrière en corolle. (Gide 1927a : 795)
  
137. Je ramasse une très petite mante qui semble faite en feuilles mortes, plus extravagante encore que les longs insectes-fœtus qui abondent. (Gide 1927a : 800, 1927b : 197)
  
138. Encore trop jeunes pour être exploités. Quelques champs de coton. Les récoltes de mil et de sésame sont enfermées dans de grands paniers oblongs suspendus aux branches des arbres, à l'entour du village. (Gide 1927a : 807)
  
139. Quantité d'oiseaux, dont des compagnies de ce très bel échassier blanc, qu'on appelle « pique-bœuf » ; quelques phacochères apprivoisés. (Gide 1927a : 807-808)
  
140. Fort-archambault. Ville indigène. Enceintes rectangulaires de claies de roseaux (seccos) formant enclos, où se groupent les huttes, où les Saras habitent par familles. Ces nattes sont juste assez hautes pour qu'un homme de taille moyenne ne puisse regarder par-dessus. (Gide 1927a : 815)
  
141. Quantité d'oiseaux au bord fleuve ; peu craintifs, car jamais chassés ni poursuivis ; aigles-pêcheurs, charognards, milans (?), étincelants guêpiers vert émeraude, petites hirondelles à tête caroubier, et quantité de petits oiseaux gris et blancs semblables à ceux des bords du Congo. (Gide 1927a : 816, 1927b : 222)
  
142. Quantité d'oiseaux au bord fleuve ; peu craintifs, car jamais chassés ni poursuivis ; aigles-pêcheurs, charognards, milans (?), étincelants guêpiers vert émeraude, petites hirondelles à tête caroubier, et quantité de petits oiseaux gris et blancs semblables à ceux des bords du Congo. (Gide 1927a : 816, 1927b : 222)
  
143. Quantité d'oiseaux au bord fleuve ; peu craintifs, car jamais chassés ni poursuivis ; aigles-pêcheurs, charognards, milans (?), étincelants guêpiers vert émeraude, petites hirondelles à tête caroubier, et quantité de petits oiseaux gris et blancs semblables à ceux des bords du Congo. (Gide 1927a : 816)
  
144. Le paysage, sans changer précisément d'aspect, s'élargit. Il tend vers une perfection désertique et se dépouille lentement. Pourtant beaucoup d'arbres encore, et qui ne sont pas des palmiers ; parfois ils s'approchent de la rive, lorsque le sol plus haut les met à l'abri de l'inondation périodique. Ce sont des arbres que je ne connais pas ; semblables à de grands mimosas, à des térébinthes. (Gide 1927a : 822)
  
145. Puis apparaissent les petits palmiers doums, au port de dracénas, et pendant quelques kilomètres il n'y en aura plus que pour eux. (Gide 1927a : 821-822)

146. Les femmes tapent avec un bâton sur les fruits du palmier doum afin d'amollir la pulpe ligneuse que l'on chique comme du bétel. (Gide 1927a : 827-828)
147. Les papyrus alternent avec des buissons à fleurs jaunes, à peine plus élevés que les papyrus (des papilionacées, semble-t-il ?) où grimpent parfois de grands liserons mauves – et des roseaux gigantesques, semblables à ceux que nous appelons « l'herbe des pampas », porteur de grands panaches gris de chanvre, de la plus grande beauté. (Gide 1927a : 829)
148. Les papyrus alternent avec des buissons à fleurs jaunes, à peine plus élevés que les papyrus (des papilionacées, semble-t-il ?) où grimpent parfois de grands liserons mauves – et des roseaux gigantesques, semblables à ceux que nous appelons « l'herbe des pampas », porteur de grands panaches gris de chanvre, de la plus grande beauté. (Gide 1927a : 829)
149. Du reste le paysage n'offre aucun intérêt, sinon, dans cette vaste pelouse sèche que nous parcourons, un végétal bizarre, plante devenant très délicat, épaisses, tomenteuses (je veux dire couvertes d'une épaisse peluche). La fleur est d'un assez beau violet pourpre, mais très petite. (Gide 1927a : 829-830)
150. Très peu d'habitants. À peu près tous, hommes et femmes, sont vêtus. Du sable, presque uniquement agrémenté par cette étrange plante gris-vert<sup>a</sup> dont enfin je puis voir le fruit : un beignet énorme, bivalve, tenant suspendu en son centre, au milieu d'une matière feutrée, filigranée, un paquet de graines.  
a. Calatropis procera (asclépiade). (Gide 1927a : 832-833, 1927b : 246)
151. Un peu plus loin je vis jusqu'à sept oiseaux noirs et jaunes, gros comme des sansonnets, sur le dos d'un âne. (Gide 1927a : 836, 1927b : 251)
152. Je remarque dans l'eau plusieurs coléoptères nageurs, et une exquise petite plante flottante qui donne à la surface de l'eau un aspect rougeoyant. À la manière de nos lentilles d'eau, elle n'a qu'une feuille : triangulaire et divisée comme une feuille de fougère. (Gide 1927a : 839)
153. Je me souviendrai de ce double tronc d'arbre, une sorte d'acacia, aux branches basses, extraordinairement étendues, protégeant de son ombre noire un grand espace découvert et bordé d'une ronde d'autres acacias plus petits ; on eût dit un patriarche entouré de ses fils. C'est dans cet arbre énorme, plus puissant qu'aucun de nos chênes de France, que bondissait une troupe de singes, qui se sont enfuis à notre approche. (Gide 1927a : 849)
154. L'arbre entier était couvert de cette bizarre plante grasse grimpante, qui semble un cactus, lance en tous sens des rameaux, tous exactement de même grosseur – qui semblent des serpents, rôdent à travers les branches, s'étalent en formant réseau sur le faite, puis retombent de toutes parts sur le pourtour de l'arbre, comme les franges d'un tapis. (Gide 1927a : 849)
155. Nous [...] remontons à bord, où nous sommes assaillis par une horde de charmantes petites cigales vertes. (Gide 1927b : 57)
156. Les joueurs de trompe forment cercle ; au milieu d'eux une vieille femme bat la mesure avec un plumeau de crins noirs. (Gide 1927b : 83)
157. Par endroits, à ras du sable, d'admirables fleurs mauves qui rappellent les catléyas (et que j'avais déjà vues dans notre promenade aux environs d'Eala). Ne

serait-ce pas elles qui donnent ces gros fruits couleur corail, de la forme d'une gousse d'ail, que l'on trouve, eux aussi, à ras du sol, et dont les indigènes mangent l'intérieur, une pulpe blanche au goût anisé. (Gide 1927b: 119-120)

158. Par endroits, à ras du sable, d'admirables fleurs mauves qui rappellent les catléyas (et que j'avais déjà vues dans notre promenade aux environs d'Eala). Ne serait-ce pas elles qui donnent ces gros fruits couleur corail, de la forme d'une gousse d'ail, que l'on trouve, eux aussi, à ras du sol, et dont les indigènes mangent l'intérieur, une pulpe blanche au goût anisé. (Gide 1927b: 119-120)
159. Je rate trois coups de fusil contre des oiseaux bizarres que j'aurais bien voulu voir de près. (Gide 1927b : 142)
160. Très intéressante conversation avec le Père Supérieur de la Mission. Avant le déjeuner, il nous mène à deux kilomètres de là, voir l'important troupeau de vaches zébus qu'il a fait venir de N'Gaoundéré. (Gide 1927b : 153)
161. Trois arbres, dont un énorme, sur cette vague place autour de laquelle se groupe le dispersement de huttes. (Gide 1927b : 182)
162. Au crépuscule, j'ai vu voler presque au-dessus de notre case un stupéfiant oiseau. Un peu plus gros qu'un merle ; deux plumes, extraordinairement prolongées, forment de chaque côté comme une sorte de balancier, sur lequel il semble prendre appui dans l'air pour des acrobaties d'aviateur. (Gide 1927b : 201)
163. Nous avons mis pied à terre, mais sans nous écarter beaucoup du point d'atterrissage, car en un instant nous eûmes les jambes pleines de petites graines très piquantes, qu'on ne peut enlever sans risquer de s'enfoncer douloureusement leurs dards dans les doigts, où ils se brisent et déterminent des abcès<sup>a</sup>.  
a. Cette insupportable petite graminée, le « cram-cram », abonde dans les plaines de Fort-Archambault et dans toute la région du Tchad ; mais sa graine, pilée dans des mortiers de bois et débarrassée de son enveloppe hérissée de petits harpons, fournit une sorte de semoule de la qualité la plus fine : le « krebs ». (Gide 1927b : 242)
164. Je n'ai jamais vu de bétail plus admirable. Ce fut d'abord, près d'un groupe de femmes, un bœuf couleur chamois, très différent de tous ceux que j'avais vu jusqu'alors ; semblable peut-être à quelque bas-relief égyptien. Ses cornes énormes étaient à peine incurvées, leur ligne extérieure continuait celle de l'os frontal et formait coiffure comme le pschent. On ne peut décrire une ligne ; mais je puis dire que la noblesse de cette courbe était telle que je songeai tout aussitôt au Bœuf Apis. Un peu plus loin, je fus arrêté par un troupeau d'une race très différente [...] (Gide 1927b : 250).
165. Je n'ai jamais vu de bétail plus admirable. Ce fut d'abord, près d'un groupe de femmes, un bœuf couleur chamois [...]. Un peu plus loin, je fus arrêté par un troupeau d'une race très différente ; vaches et taureau de couleur gris très tendre, presque blanc ; les cornes énormes, monstrueuses, dépassaient non point seulement tout ce que j'ai vu, mais encore ce que je croyais possible ; extraordinairement arquées, au contraire de l'espèce que j'avais rencontrée précédemment, et formant au-dessus du front une menace si redoutable que, ne connaissant pas l'humeur de l'animal (c'était un taureau) je crus prudent de rétrograder. (Gide 1927b : 250)

166. Les indigènes qui passent continuellement d'une île à l'autre, emploient pour traverser les bahrs de lac, parfois larges de plus de cinq cents mètres, des soliveaux de ce bois extraléger d'ambatch sur lesquels ils se couchent, qui maintiennent hors de l'eau, mais ruisselants, la tête et le dos des nageurs (Gide 1927b : 251)
167. Le fils particulièrement porte un vaste pantalon de soie grise brodée de bleu foncé (qu'on nous dit venir de Tripolitaine). (Gide 1927b : 273)
168. Tous deux sont coiffés de petites chéchias de jonc tressé, brodées de laines multicolores. (Gide 1927b : 273)
169. Nous n'avons pas fait trois cents mètres que Marc tue une grande biche zébrée de blanc. (Gide 1927b : 274)
170. Et cent mètres plus loin nous voici devant un énorme terrier. D'après la description que nous font les indigènes de l'animal qui l'habite, nous croyons comprendre que c'est un fourmilier<sup>a</sup>.  
a. Non ; mais bien d'un oryctérope. (Gide 1927b : 274)
171. Je tue également, au vol, un curieux oiseau gris à fine aigrette blanche, bec très long, gros oeil de rubis, pattes jaunes presque échassières ; de la grosseur d' une corneille. (Gide 1928a : 877)
172. Dans la cour, d'assez curieuses échelles faites d'un tronc d'arbre en y incliné, taillé d'encoches où pouvoir poser le pied. (Gide 1928a : 951-952)
173. Ce n'est que lorsqu'ils sont tout près que l'on comprend qu'ils sont vêtus de cottes de mailles d'acier bruni, coiffés d'un casque que surmonte un très étrange cimier. (Gide 1928a : 966)
174. Quantité d'arbustes vert cendré, semblables aux saules et aux osiers de France. De même il y a, sur ces bords, des simili-cressons, des faux épilobes, des imitations de myosotis, des substituts de plantains. (Gide 1928b : 290)
175. Quantité d'arbustes vert cendré, semblables aux saules et aux osiers de France. De même il y a, sur ces bords, des simili-cressons, des faux épilobes, des imitations de myosotis, des substituts de plantains. (Gide 1928b : 290)
176. Quantité d'arbustes vert cendré, semblables aux saules et aux osiers de France. De même il y a, sur ces bords, des simili-cressons, des faux épilobes, des imitations de myosotis, des substituts de plantains. (Gide 1928b : 290)
177. À l'étape, trois bœufs à l'attache nous sont offerts pour nos porteurs (nous n'en acceptons qu'un) ; des jattes d'un lait excellent, dont j'arrive à boire des quantités incroyables, et de fausses pistaches grillées – disons plus simplement, des cacahuètes. (Gide 1928b : 435)
178. Parfois, une pyramide tronquée dans la brousse [...]. Puis, c'est une tombe toute seule [...]. Ce sont des cimetières, sur lesquels on a planté des arbres qui pleurent, des dioubalés. (Londres 1929 : 63)
179. J'y achète deux sortes de petits pains assez bons et une friandise au miel, espèce de nougat pimenté qui emporte la bouche. (Leiris 1934 : 53)

180. Il a dansé merveilleusement hier, vêtu – et seul dans ce cas – du vrai costume mandingue (tout au moins costume des garçons de son âge) : sorte de longue toge brune et petit bonnet blanc pointu en forme de mitre. (Leiris 1934 : 60)
181. Une tradition relative au grand chef Soundyata Kèyta parle d'une femme qui se changea en bœuf sauvage (koba ou ce que les Européens nomment « antilope-cheval »). (Leiris 1934 : 69)
182. Suite du travail avec le chef des bilakoro de Koulikoro-Gare, qui me parle de la société religieuse enfantine du ntoumou, dont, en tant que chef des bilakoro, il était aussi le chef. (Leiris 1934 : 86)
183. Au réveil, la toilette à peine terminée, arrivent au campement deux vieilles femmes coiffées en houppes comme des clowns et portant des colliers de graines (chez l'une entremêlées de bouts d'allumettes) et de jolis petits pagnes recouvrant leur bila. (Leiris 1934 : 100)
184. Le pantalon indigène que je veux mettre pour me protéger des moustiques n'est pas commode du tout, car il n'a pas de poches, ne supporte pas de ceinture et je ne sais même pas où mettre mes clefs. (Leiris 1934 : 107)
185. L'enfant raconte le rite pégou qui consiste en l'enterrement debout, dans un trou creusé par les jeunes gens d'un volontaire (?) vivant [...] auquel on plante un clou dans le crâne et au-dessus duquel on élève une terrasse qu'on entoure d'arbres. (Leiris 1934 : 121)
186. Cet après-midi, grande fête d'après funérailles, pour la mort d'une des femmes les plus vieilles d'un des villages qui constituent Sanga. Affluence d'environ 500 personnes, de familles entières venues de plusieurs villages, faisant des entrées comme au Châtelet : les hommes les plus âgés brandissant leurs armes devant l'exposition des richesses de la morte, faisant solennellement le tour d'un bloc de pierre entouré de pierres plus petites et nommé « pierre du brave »<sup>a</sup> ; les plus jeunes de la famille exécutant, chaque famille à son tour, une sorte de ballet et les cauris pleuvant à pleines poignées et circulant partout, de famille à danseurs, de danseurs à musiciens.  
a. J'ai su depuis que le corps d'un homme tué (ou sacrifié ?) lors de la fondation du quartier ou village était enterré dessous. (Leiris 1934 : 122)
187. Depuis hier, vers le soir, nous voyons beaucoup de ces étranges oiseaux dont chaque aile est augmentée d'une aile plus petite, fixée au bout d'une sorte de longue tige ou filament. (Leiris 1934 : 226)
188. Les femmes sont vêtues de courtes jupes de feuilles plissées, avec, sur les fesses, un plateau de vannerie de forme ovale et, devant, un petit rouleau maintenu par la ceinture. Quelques-unes ont devant, en place de jupes de feuilles, une grande pièce rectangulaire en tissu d'écorce. (Leiris 1934 : 255)
189. Un ou deux troupeaux d'antilopes. Bandes de water-bucks femelles. Oiseaux dits « bee-eaters » de la taille d'une mouette, rouges avec le milieu du corps vert. (Leiris 1934 : 275)
190. Enveloppé dignement dans sa toge abyssine, [le balambaras] porte un gros revolver. (Leiris 1934 : 298)

191. Un insecte grotesque : mince et droit comme une aiguille, la tête en pointe, extrêmement haut sur pattes, inhabile à se mouvoir. (Allégret 1987 : 62)
192. Les femmes ont tous leurs colliers et un cache-sexe triangulaire ; les fillettes sont nues, quelques-unes ont une petite bande de gaback entre les jambes. Elle est attachée devant à une ceinture de perles, passe entre les jambes, est accrochée à la ceinture par derrière, puis fait une grande boucle sur le côté, est attachée à la hanche. (Allégret 1987 : 62)
193. À Lyema nous avons fait préparer par le cuisinier du bord l'étrange fruit biscornu que j'avais acheté à Tchumbiri. C'est un cœur de bœuf. (Allégret 1987 : 64)
194. Au haut de la berge de grands hangars, que nous appelions « cases palabres » car les indigènes s'y rassemblent pour causer et fumer, les femmes tout en préparant les aliments. (Allégret 1987 : 76)
195. Vu aussi d'énormes oiseaux d'un bleu métallique ressemblant à des paons. (Allégret 1987 : 83)
196. Les hommes ont des cache-sexe en écorce. Les femmes, des bouquets de feuilles ou bien un morceau d'étoffe entre les jambes, attaché tight à une ficelle autour des hanches. (Allégret 1987 : 84)
197. Les hommes ont des cache-sexe en écorce. Les femmes, des bouquets de feuilles ou bien un morceau d'étoffe entre les jambes, attaché tight à une ficelle autour des hanches. (Allégret 1987 : 84)
198. Les hommes ont des cache-sexe en écorce. Les femmes, des bouquets de feuilles ou bien un morceau d'étoffe entre les jambes, attaché tight à une ficelle autour des hanches. (Allégret 1987 : 84)
199. Ma route est toujours bordée de grandes herbes, au milieu desquelles on trouve des arbres rabougris. L'un d'eux porte des fruits comme des oranges, orangés lorsqu'ils sont mûrs. L'écorce est dure comme celle des noix, mais épaisse comme l'écorce des oranges ; à l'intérieur, des graines entourées d'une pulpe très juteuse et que les porteurs aiment beaucoup. (Allégret 1987 : 116)
200. Le chef [...] s'est construit une case convenable et s'est créé une garde du corps : une vingtaine d'hommes du village, vêtus de gaback et coiffés de simili chéchia : des sortes de tuyaux tressés en paille et recouverts d'écorce (bongo<sup>2</sup>) rouge. (Allégret 1987 : 130)
201. Allons au village banda, suivis par une jeune fille baya qui a d'épais tatouages aux cuisses. Elle est vêtue de ce petit tablier de fibres tressées, teint en rouge. Ils sont fabriqués avec l'écorce d'un arbre appelé Kirr-Kirr. Les Banda les ornent de perles enfilées sur les fibres et qui forment des dessins. (Allégret 1987 : 151)
202. Allons au village banda, suivis par une jeune fille baya qui a d'épais tatouages aux cuisses. Elle est vêtue de ce petit tablier de fibres tressées, teint en rouge. Ils sont fabriqués avec l'écorce d'un arbre appelé Kirr-Kirr. Les Banda les ornent de perles enfilées sur les fibres et qui forment des dessins. (Allégret 1987 : 151)
203. En poursuivant de curieuses petites cailles, nous faisons fuir des am'raïs. (Allégret 1987 : 196)

204. Enfin de la fraîcheur. Nous nous étendons sur des lits indigènes en attendant les porteurs. (Allégret 1987 : 234)
205. Il [...] jouait d'un instrument composé d'une caisse de résonance longue de quarante centimètres, large de vingt, sur laquelle étaient fixées une douzaine de lamelles de fer. (Puytorac 1992 : 48)
206. Il y avait aussi de ces petits chiens indigènes à poils roux, à queue en tire-bouchon, qui hurlaient sourdement au lieu d'aboyer, et que l'Américain Carol devait, quelques années plus tard, introduire en Amérique sous le nom de « chiens bassendji », ce dernier mot signifiant simplement en lingala : paysan, homme de brousse. (Puytorac 1992 : 184)
207. Il y avait aussi de ces petits chiens indigènes à poils roux, à queue en tire-bouchon, qui hurlaient sourdement au lieu d'aboyer, et que l'Américain Carol devait, quelques années plus tard, introduire en Amérique sous le nom de « chiens bassendji », ce dernier mot signifiant simplement en lingala : paysan, homme de brousse. (Puytorac 1992 : 184)

## 5. Sous-corpus *Une sorte de N* et autres enclosures

1. Il existe dans le Foutatoro et chez les Maures une espèce de franc-maçonnerie, dont le secret n'a jamais été dévoilé ; l'adepte est renfermé pendant huit jours dans une case, où on ne lui donne à manger qu'une fois par jour ; il ne voit que l'esclave chargé de lui apporter ses aliments ; au bout de ce terme, des hommes masqués se présentent, et emploient tous les moyens possibles pour mettre son courage à l'épreuve ; s'il s'en tire à son honneur, il est admis. (Mollien 1820 : I, 355)
2. D'après un ancien usage, tous les habitants, lorsqu'ils passent près de cette pierre, tirent un fil de leur pagne, qu'ils jettent dessus ; c'est une sorte d'offrande qu'ils lui font [...]. Enfin, la vénération qu'inspire cette pierre a toujours été si grande, qu'il y a dix ans elle était encore l'objet d'une sorte de culte religieux. (Caillié 1830c : I, 65)
3. D'après un ancien usage, tous les habitants, lorsqu'ils passent près de cette pierre, tirent un fil de leur pagne, qu'ils jettent dessus ; c'est une sorte d'offrande qu'ils lui font [...]. Enfin, la vénération qu'inspire cette pierre a toujours été si grande, qu'il y a dix ans elle était encore l'objet d'une sorte de culte religieux. (Caillié 1830c : I, 65)
4. À trois heures on fit la prière, et nous continuâmes notre route, l'espace de douze milles, au nord-est, sur un terrain assez gras, couvert de *zizyphus lotus* et d'une espèce de graminée dont les graines hérissées de piquants s'attachent aux habits et entrent dans les chairs ; j'en avais les pieds remplis et je ressentais des douleurs cuisantes. Cette plante croît abondamment dans les terres sablonneuses ; elle est nommée *khakhame* par les nègres du Sénégal. (Caillié 1830c : I, 74)
5. Diverses pyramides de cailloux posés à sec les uns sur les autres, et hautes d'environ dix-huit pouces, sont encore des espèces d'offrandes adressées aux manes du chérif dont les cendres reposent dans ce monument. (Caillié 1830c : II, 326)
6. Tous les noirs que nous avons connus sont athées ; il ne serait pas cependant impossible de trouver parmi eux quelques déistes. Cela ne les empêche pas d'être superstitieux à l'excès et de rendre une espèce de culte à leurs aïeux. (Arbousset 1842b : 77)
7. Le fleuve se resserrait, s'encaissait entre deux murailles verticales d'une espèce de grès noir. (Mage 1867b : XX, 64)
8. Au moment de me quitter, le vieux Boubakar me donna une espèce de bénédiction musulmane en se crachant très légèrement sur la main, et se la passant ensuite sur la figure. (Mage 1867b : XX, 417)
9. Ils étaient vêtus d'un boubou lomas noir, c'est-à-dire d'une étoffe fine, fabriquée dans le pays et teinte de l'indigo le plus foncé ; un turban appelé tamba-sembé s'enroulait sur leur tête ; des cordons de soie rouge, apportés par les Maures, soutenaient leur poire à poudre et leur cartouchière ; un sabre suspendu à une espèce de bretelle jetée sur l'épaule et un fusil à deux coups



tenu à la main tel était l'accoutrement de ces gens qui, je le répète, me frappèrent tout d'abord par leurs bonnes manières. (Mage 1867b : XX, 421)

10. Je vis là pour la première fois chez les noirs des briques fabriquées régulièrement. On dispose pour les faire une bande de terre glaise bien pétrie, on l'unit, on la rogne des deux côtés parallèlement, puis on y fait des séparations de manière à former des carreaux plats de 20 à 30 centimètres de côté, sur 10 d'épaisseur, qu'on laisse sécher au soleil. C'est avec ces matériaux que les Soninkés construisent leurs murailles en maçonnant ces briques avec de la terre gâchée avec de l'eau, et crépissant avec une espèce de pisé, composé de terre, qu'on laisse détrempé pendant un mois, souvent plus, avec de la paille, de l'urine de cheval, des crottins et toutes les ordures du village. (Mage 1867b : XX, 626)
11. Dans un coin, sous un Karité (Shea-Ché ou Cé en Bambara), je vois confectionner des espèces de galettes en farine de mil, cuites au beurre de Karité et connues dans le pays sous le nom de momies ; j'eus la curiosité d'en goûter. J'en trempai dans du lait. Quand on a faim, cela passe ; mais le goût en est bien rance et la pâte bien aigre. (Mage 1867b : XX, 630)
12. La berge, en cet endroit, est défendue, contre les empiétements que fait le fleuve à chaque saison des pluies, par une espèce de quai irrégulier au pied duquel on vient jeter des immondices et ordures des cases qui s'ouvrent par de petites portes sur cette berge et sur la plage de sable qui s'étend sur cette rive. (Mage 1867b : XX, 634)
13. Puis, un marchand de sel qui, avec une espèce de très petite herminette, casse méthodiquement son sel par morceaux gradués, ramasse jusqu'aux moindres miettes avec la cuiller en fer forgé dans le pays et dispose des petits tas, très petits, qui varient de 5 cauris à 100, 200 et enfin la pierre entière qui, au moment où j'arrivais à Ségou, valait 20,000 cauris c'est-à-dire le prix d'un captif. (Mage 1867b : XX, 641)
14. En entrant dans sa maison, je fus surpris de traverser un grand magasin d'engins de pêche de toute espèce, fabriqués dans le pays. Il y avait là des filets en grosse corde à mailles de un décimètre de côté, d'autres, en corde moyenne, en coton gros, fin, des lignes, des hameçons d'Europe et aussi d'autres en fer du pays. Les grosses cordes sont faites d'une espèce de chanvre indigène que j'ai eu lieu de voir travailler plus tard. Les Yoloff l'appellent bissab-bouki ou bissab sauvage<sup>a</sup> ; il pousse en abondance sur les bords du fleuve, et fournit un chanvre gris très solide, qui résiste surtout dans l'eau, où les cordes en écorce de baobab se pourrissent de suite.  
a. Cette herbe s'appelle Nda-dou en bambara. (Mage 1867b : XX, 644)
15. Quelques femmes aisées portaient un boubou absolument pareil à celui des hommes ; mais en grande majorité elles avaient les seins nus ou couverts d'un simple pagne jeté en écharpe. J'en remarquai un certain nombre qui avaient sur le front une espèce de collier ou diadème en perles de couleur artistement assemblées, de manière à former des dessins, comme chez nous les petites filles en font sur des ronds de serviettes ou sur des bourses en perles ; des anneaux d'or ou de cuivre aux oreilles et au nez, de l'ambre et de la verroterie au cou ; chez quelques-unes, à profusion, des anneaux aux bras et chez d'autres une chaînette à la cheville. (Mage 1867b : XX, 646)

16. Je retournai ensuite au marché. C'est vers trois heures de l'après-midi qu'il est le plus animé. Il y avait foule et on s'étendait dans toutes les rues qui aboutissaient à la place. Il s'y trouvait une assez grande quantité de sel par plaques de 1,20 mètre de longueur sur 0,40 de largeur et 0,10 d'épaisseur. C'étaient des plaques moyennes, dont la valeur dépassait déjà 10000 cauris. Il y avait aussi une espèce de sel terreux bien meilleur marché, que l'on emploie en le mettant dans de l'eau à laquelle on ajoute du sel et qu'on verse dans les aliments. (Mage 1867b : XX, 647)
  
17. La maison de Samba-Ndiaye est une série de cases en rez-de-chaussée d'environ 3 mètres de haut, toutes bâties en terre avec une espèce de charpente grossière en bois dur et une terrasse. C'est, du reste, assez bien construit. (Mage 1867b : XX, 895)
  
18. Ce hangar conduit à notre case, chambre de 3 mètres de long sur 4 de large, dans un angle de laquelle je remarque une espèce de cheminée ; deux lits garnis de nattes en cannes de mil y sont préparées. (Mage 1867b : XX, 896)
  
19. Une seconde porte très basse dans la chambre donne accès sur une cour dans le coin de laquelle, à notre grand étonnement, est une fosse d'aisance surmontée d'une espèce de siège fait d'un vase en terre dont on a cassé le fond. Notre étonnement ne fait que croître quand on nous dit que presque toutes les maisons du pays en sont pourvues. (Mage 1867b : XX, 896)
  
20. Du reste, à en juger par deux plats d'une sorte de poule au riz que Sathio m'avait envoyés à mon arrivée à Ségou, la cuisine n'était pas désagréable. (Mage 1867b : XXI, 804)
  
21. C'était un cheval entier du Macina, superbe bête au poil noir luisant, sans autre tâche qu'à l'un des pieds. Sous la selle du Macina était un tapis marocain [...]. La bride elle-même était plate, tressée en cuir mince, avec une régularité parfaite : aux crochets qui la réunissaient avec le mors était une chaîne de fer et au point de jonction pendaient des glands en une espèce de passementerie de cuir. (Mage 1867b : XXI, 376)
  
22. Puis, par la suite, à chaque expédition, il leur donnait une partie des captifs qui lui revenaient dans le partage, et les Somonos se répandaient sur le littoral, formant dans chaque village une espèce de corporation, vivant à part, travaillant, faisant les transport par eau au moyen des pirogues, dont ils avaient le monopole et qui rapportaient beaucoup, surtout les jours de marché. (Mage 1867b : XXI, 659)
  
23. À cette époque de l'année, le temps se refroidit considérablement à Ségou ; souvent le matin jusqu'à dix heures, la température ne dépasse guère 15 deg. à 18 deg. centigrades, et à quatre ou cinq heures du matin dans la campagne, il n'est pas rare de la voir à 10 deg. ou 11 deg.. Les habitants gèlent, ils restent dans leur case, enveloppés de couvertures de coton, accroupis autour d'une sorte de marmite en terre (les cuisines du pays), où ils brûlent de petits morceaux de bois, se chauffant et s'enfumant tout à la fois, et en les voyant se plaindre du froid, je ne pouvais m'empêcher de me rappeler les Péruviens de Lima, qui, ne voyant jamais de pluie, mais ayant quelquefois une rosée assez forte, qui se prolonge en brume jusqu'à neuf ou dix heures du matin, s'accostent dans les rues en se plaignant de cette affreuse pluie. (Mage 1867b : XXI, 815)

24. Un Apingi prend la parole : il exécute d'abord au milieu du cercle une façon de pas de menuet qui est applaudi à outrance par tout le monde, amis et ennemis. (Marche 1879 : 199)
25. Notre arrivée coïncide avec la cérémonie curieuse de la circoncision, qui se pratique ici sur les sujets dont l'âge varie de dix-huit à vingt ans. Après l'opération, ils sont revêtus de costumes féminins, c'est-à-dire chargés de bracelets ou de colliers ; puis, leur visage étant barbouillé d'une sorte de chaux, on les porte en grande procession autour du village, tandis que la danse de tous les habitants évolue au son du tam-tam. (Brazza 1887 : 86)
26. Et elle le savait bien, la Pahouine, elle se sentait écrasée par l'autre ; aussi, pour se relever à ses propres yeux et pour faire plus d'effet, avait-elle soin de se parfumer avec les senteurs de l'ail indigène, sans négliger de s'enduire journellement le corps d'une sorte de pommade d'huile de palme et de bois rouge en poudre. (Brazza 1887 : 109)
27. Ce matin, dès l'éveil, danse des Dakpas. Vingt-huit petits danseurs, de huit à treize ans, badigeonnés de blanc de la tête aux pieds, coiffés d'une sorte de casque que hérissent une quarantaine de dards noirs et rouges ; sur le front une frange de petits anneaux de métal. (Gide 1927a : 729)
28. L'autre extrémité de la rue se perd dans le sable d'une sorte de dune ; un groupe de palmiers à huile ; puis la mer, qu'on ne voit pas, mais que dénonce la mâture d'un grand navire. (Gide 1927a : 687)
29. Hier soir, arrêt à N'Kounda, sur la rive française. Étrange et beau village, que l'imagination embellit encore ; car la nuit est des plus obscures. L'allée de sable où l'on s'aventure luit faiblement. Les cases sont très distantes les unes des autres ; voici pourtant une sorte de rue, ou de place très allongée ; plus loin, un défoncement de terrain, marais ou rivière, qu'abritent quelques arbres énormes d'essence inconnue ; et, tout à coup, non loin du bord de cette eau cachée, un petit enclos où l'on distingue trois croix de bois. (Gide 1927a : 701)
30. Une escouade de très jeunes filles est occupée à sarcler le terrain devant le poste. Elles travaillent en chantant, vêtues d'une sorte de tutu fait de fibres de palmes tressées ; beaucoup ont des anneaux de cuivre aux chevilles. Le visage est laid, mais le torse admirable. (Gide 1927a : 712-713)
31. Les femmes accourent, secouant et brinquebalant leurs balloches ; le sexe ras, parfois caché par un bouquet de feuilles, dont la tige, ramenée en arrière et pincée entre les fesses, est rattachée à la ceinture, puis retombe ou se dresse en formant une sorte de queue ridicule. (Gide 1927a : 722-723)
32. Devant le gîte d'étape de Mossareu, ahurissant tam-tam ; d'abord à la clarté des photophores, tenus à bras tendus par nos boys ; puis au clair de la pleine lune. D'admirables chants alternés rythment, soutiennent et tempèrent l'enthousiasme et la frénésie du pandémonium. Je n'ai rien vu de plus déconcertant, de plus sauvage. Une sorte de symphonie s'organise ; chœur d'enfants et soliste ; la fin de chaque phrase du soliste se fond dans la reprise du chœur. Hélas ! Notre temps est compté. Nous devons repartir avant le jour. (Gide 1927a : 723)

33. Sur le plateau, c'est d'abord une grande esplanade où un peuple, qui fait haie d'un seul côté de la route, nous acclame. Puis on entre dans la sorte de zaouïa où se tiennent les familiers du sultan. (Gide 1927a : 727)
34. Ce matin, dès l'éveil, danse des Dakpas. Vingt-huit petits danseurs, de huit à treize ans, badigeonnés de blanc de la tête aux pieds, coiffés d'une sorte de casque que hérissent une quarantaine de dards noirs et rouges ; sur le front une frange de petits anneaux de métal. (Gide 1927a : 729)
35. Très beau village. Les cases rondes seraient toutes semblables, n'étaient les peintures qui les décorent extérieurement ; sortes de fresques sommaires à trois couleurs, noir, rouge et blanc, représentations schématiques, parfois élégantes, d'hommes, d'animaux et de voitures automobiles. Ces décorations sont abritées par le toit de chaume, qui débord abondamment, couvrant une sorte de couloir circulaire tout autour de la case. (Gide 1927a : 729-730)
36. Durant de longs espaces, entre deux « galeries forestières », les bois peu élevés, les taillis sont à ce point couverts de plantes grimpantes, qu'on ne distingue plus qu'une sorte de capiton continu. Ces intumescences vertes ne s'interrompent que pour faire place à des cultures de maïs ou de riz, lesquelles dégagent le tronc des arbres demeurés abondants parmi la culture ; quantité de ces arbres sont morts, d'une mort qui ne semble pas toujours due à l'incendie. (Gide 1927a : 731-732)
37. Toujours des saluts enthousiastes de femmes et d'enfants à la traversée des villages. Tous accourent ; les enfants s'arrêtent net sur le rebord du fossé de la route et nous font une sorte de salut militaire ; les plus grands saluent en se penchant en avant, comme on fait dans les music-halls, le torse un peu de côté et rejetant la jambe gauche en arrière, montrant toutes leurs dents dans un large sourire. (Gide 1927a : 732)
38. Les cases ne sont plus ces huttes sordides, insalubres et uniformément laides des environs de M'Baïki, mais vastes, de bel aspect, différenciées ; certaines sont plus grandes, dont celle que nous occupons, où l'on accède par six marches, bâties sur des sortes de monticules, de formation que je ne m'explique guère, semblables à ceux qu'on croit être d'anciennes termitières, qui mamelonnent la plaine entre Mobaye et Bambari. (Gide 1927a : 768)
39. Le chef de Zaoro Yanga, premier village après Pakori, nous a fait cadeau d'un petit animal bizarre, enfermé dans cette sorte de panier en palmes tressées, qui sert ici de cage à poules. Je crois que c'est un « paresseux ». (Gide 1927a : 769-770)
40. La même savane s'est déroulée devant nous durant des heures et des lieues. Les graminées géantes se sont faites roseaux. Au-dessus d'eux, toujours les mêmes arbres rabougris, déjetés, fatigués je pense par les incendies périodiques, forment une sorte de taillis clairsemé. (Gide 1927a : 780-781)
41. Marc visite l'intérieur des cases et m'emmène admirer, dans certaines, une sorte d'épais mur-paravent de terre, légèrement concave et formant dossier surélevé au banc bas qui se dresse face à l'entrée. (Gide 1927a : 782)
42. À midi, arrêt à un très beau et grand village (Barbaza). Même forme de cases et même disposition d'icelles en petits groupements, sans ordre apparent, mais répondant aux mouvements du sol. Et peu à peu des sortes de sentiers se

- forment, presque des rues, bordées parfois de claires-voies, séparent les groupes de cases. (Gide 1927a : 783)
43. Les arbres, pas plus grands que ceux de nos pays, formaient dans la savane une sorte de forêt claire continue. Parfois quelques rôniers. Le ciel était d'un bleu profond et tendre. (Gide 1927a : 785-786)
44. On accède [à la maison du chef] par un dédale de murs de terre et de cloisons de roseaux, fait pour faciliter l'embuscade et la défense. Derrière la maison, les cases de femmes, en hémicycle et ouvrant sur une sorte de cour, – tout est vide et désert. (Gide 1927a : 786-787)
45. [Samba] porte une sorte de cotte mailles étincelante, formée de quantité de pièces de cinquante centimes percées et cousues à même une sorte de pourpoint noir. (Gide 1927a : 789)
46. [Samba] porte une sorte de cotte de mailles étincelante, formée de quantité de pièces de cinquante centimes percées et cousues à même une sorte de pourpoint noir. (Gide 1927a : 789)
47. Quel ravissement, après que furent gravies ces hauteurs qui se dressent devant Déka et l'encerclent à demi, de voir enfin ces hautes graminées céder, faire place à une sorte de gazon ras, d'un vert tendre, au-dessus duquel la vue s'étendait au loin, et qui laissait leur pleine stature à ces arbres peu grands, clairsemés et qui jusqu' alors paraissaient noyés, étouffés par les hautes herbes. (Gide 1927a : 792)
48. Au crépuscule, j'ai vu voler presque au-dessus de notre case un stupéfiant oiseau. Un peu plus gros qu'un merle ; deux plumes, extraordinairement prolongées, forment de chaque côté comme une sorte de balancier, sur lequel il semble prendre appui dans l'air, pour des acrobaties d'aviateur. (Gide 1927a : 802-803)
49. Quintessence d'exotisme. Beauté des huttes au toit treillissé, liseré par une sorte de mosaïque de paille. On dirait un travail d'insectes. (Gide 1927a : 815-816)
50. Un instant la rue s'élargit ; des claies de ramures couvrent une sorte de vestibule où des gens se tiennent assis. Qu'il doit y faire bon durant les chaudes heures du jour ! Plus loin les murs s'ouvrent : c'est une place. (Gide 1927a : 825-826)
51. La danse des baleinières à nos côtés était presque terrifiante et la violence de leurs chocs contre la coque du provisoire entre deux vastes massifs de papyrus et d'une sorte de carex énorme<sup>a</sup>.  
a. Ou de graminée. (Gide 1927a : 828)
52. Pas de bois pour les pirogues. Avec un très épais paillason de papyrus, on fabrique des sortes de plateaux flottants, de forme allongée, à l'avant recourbé en bec de gondole. On ne peut rien imaginer de plus étrange. Cela se pousse à travers l'eau, à l'aide de grandes perches, souvent amenées de fort loin. (Gide 1927a : 834-835)

53. Courte réception du chef, qui a mis pied à terre ; échange de salutations sous une sorte de hangar. Très belle et noble expression de visage du vieux chef. (Gide 1927a : 836-837)
  
54. On est reçu par un concert de quatre instruments : deux tambours, une sorte de clarinette et une trompette extrêmement longue et mince, qui se démonte ; elle rend des beuglements pleins d'harmoniques. (Gide 1927a : 871)
  
55. Restes d'avenues de manguiers, et de cette sorte d'aloès, qui hébergent au haut de leur hampe, et parfois le long d'elle, la génération nouvelle ; de sorte que, lorsqu'on secoue cette hampe, ce ne sont pas des graines qui tombent, mais une pluie de petits aloès tout formés, avec des feuilles déjà fortes et des racines. (Gide 1927b : 187)
  
56. Cette insupportable petite graminée, le « cram-cram », abonde dans les plaines de Fort-Archambault et dans toute la région du Tchad ; mais sa graine, pilée dans des mortiers de bois et débarrassée de son enveloppe hérissée de petits harpons, fournit une sorte de semoule de la qualité la plus fine : le « krebs ». (Gide 1927b : 242)
  
57. Le fétiche [...] se révèle être un sac de toile grossière, et rapiécée, couverte d'une sorte de bitume qui est du sang coagulé. (Leiris 1934 : 98)
  
58. Cet après-midi, grande fête d'après funérailles, pour la mort d'une des femmes les plus vieilles d'un des villages qui constituent Sanga. Affluence d'environ 500 personnes, de familles entières venues de plusieurs villages, faisant des entrées comme au Châtelet : les hommes les plus âgés brandissant leurs armes devant l'exposition des richesses de la morte, faisant solennellement le tour d'un bloc de pierre entouré de pierres plus petites et nommé « pierre du brave »<sup>a</sup> ; les plus jeunes de la famille exécutant, chaque famille à son tour, une sorte de ballet et les cauris pleuvant à pleines poignées et circulant partout, de famille à danseurs, de danseurs à musiciens.
 

a. J'ai su depuis que le corps d'un homme tué (ou sacrifié ?) lors de la fondation du quartier ou village était enterré dessous. (Leiris 1934 : 122)
  
59. Les juges sont des chefs indigènes, presque tous très élégants : souliers découverts, bas anglais, shorts et chemises blanches ; sur la tête une drôle de toque blanche qui fait penser à un bonnet de pâtissier. (Leiris 1934 : 263)
  
60. Les fillettes n'ont pas de pagne ; elles portent une sorte de tablier qui serre les cuisses par devant, à la manière d'un pantalon et sont complètement nues par derrière. (Allégret 1987 : 178)
  
61. Puis visite au sultan. Il nous reçoit d'abord dans une sorte de « boudoir » ; un épais tapis par terre, des coussins, un feu dans un coin. (Allégret 1987 : 198)
  
62. Le jeune chef fait cependant tout ce qu'il peut. Il ne parle pas l'arabe et est flanqué d'une espèce de premier ministre qui sert d'interprète et qui est fort agaçant. (Allégret 1987 : 215)

## 6. Sous-corpus *Nom composé*

1. Son carquois contenait trente-quatre flèches empoisonnées ; il avait en outre un poignard et un arrache-épines<sup>a</sup> en fer.
  - a. C'est une petite pince en fer ; l'une des branches qui la composent est pointue, tandis que l'autre, semblable au tranchet de nos cordonniers, sert à couper la chair pour en retirer l'épine. (Mollien 1822 : I, 329)
2. Chaque indigène jette au passage quelques gouttes d'eau vers cette roche-fétiche. (Brazza 1887 : 50)
3. Leurs pagnes, tissés avec les fibres textiles du raphia, étaient formés de petits carrés ajustés ensemble avec un certain goût artistique. Ces vêtements propres, bariolés de couleurs vives ou teints en noir, contrastaient singulièrement avec le cache-nudité, en écorce battue, des nouveaux venus. (Brazza 1887 : 107)
4. À chasser les insectes inconnus, je retrouve des joies d'enfant. Je ne me suis pas encore consolé d'avoir laissé échapper un beau longicorne vert pré, aux élytres damasquinés, zébrés, couverts de vermiculures plus foncées ou plus pâles ; de la dimension d'un bupreste, la tête très large, armée de mandibules-tenailles. (Gide 1927a : 691)
5. Pakori, au soir. Ce grand village est merveilleux. Il a du style, de l'allure ; et le peuple y paraît heureux. L'énorme rue-place (qu'on se figure une piazza navone prolongée) est une arène de sable fin. (Gide 1927a : 768)
6. Les trois garçons qui se montraient très craintifs d'abord, s'approprièrent lentement [...]. Ils nous proposent du lait caillé dans des vases-bouteilles de jonc tressé, et se montrent extrêmement surpris, presque émus, lorsque je leur donne un pata (cinq francs) à chacun. (Gide 1927a : 839-840)
7. Quantité d'arbres inconnus, certains énormes ; aucun d'eux n'est sensiblement plus haut que nos arbres d'Europe, mais quelles ramifications puissantes, et combien largement étalées ! Certains présentent un fouillis de racines aériennes entre lesquelles il faut se glisser. Quantité de ronces-lianes, aux dards, aux crocs cruels ; un taillis bizarre, souvent sec et dépouillé de feuilles, car c'est l'hiver. (Gide 1927a : 846)
8. Je ramasse une très petite mante qui semble faite en feuilles mortes, plus extravagante encore que les longs insectes-fœtus qui abondent. (Gide 1927b : 197)
9. Le *tipoye* est un fauteuil suspendu, non entre deux tiges de bambou, comme on pourrait le croire d'abord, mais entre deux palmes du gigantesque palmier-ban. Entre ces brancards se glissent les porteurs, deux à l'avant, deux à l'arrière. Reliés aux brancards, deux supports, un pour chaque couple de porteurs, pèsent sur l'épaule de ceux-ci,

assumant le poids de l'ensemble. Je n'ai pas mesuré ces palmes-brancards ; mais on pourra présumer leur longueur en imaginant l'un derrière l'autre quatre porteurs, en ajoutant l'espace qu'il faut pour un fauteuil-lit. (Gide 1927b : 106)

10. Ils nous proposent du lait caillé dans des vases-bouteilles de jonc tressé. (Gide 1928b : 256)
11. Sur la place du village déserté, case-fétiche rectangulaire étroite, à murs d'écorce, à petite porte très basse. (Leiris 1934 : 179)
12. Les médicaments, soigneusement essuyés à l'aide de guenilles douteuses, étaient remplacés par des poudres mystérieuses, des onguents nauséabonds apportés par des parents ou amis, qui se les étaient procurés au village en les payant très cher à des féticheurs-sorciers-rebouteux. (Puytorac 1992 : 79)
13. La grande table de la salle à manger, unique, était disposée à l'arrière, entre les cabines et la cuisine-salle d'eau-cambuse. (Puytorac 1992 : 171)





## **BIBLIOGRAPHIE**



ACHARD-BAYLE Guy (2001a), *Grammaire des métamorphoses : référence, identité, changement, fiction*, Bruxelles, Duculot.<sup>503</sup>

ACHARD-BAYLE Guy (2001b), « Faits de langue, de texte... Effets de fiction : des désignations dans les 'dispositifs fictionnels' », in *L'effet de fiction, colloque en ligne* Fabula [en ligne], <<http://www.fabula.org/effet/interventions/1.php>>. [Page consultée le 13/01/2011]

ACHARD-BAYLE Guy (2002), « Récit(s) de voyage et caractérisation de l'i(I)nconnu : de quelques formes, sémantiques et lexicales, de l'assimilation » [en ligne], <<http://www.univ-metz.fr/recherche/labos/celted/publications/achard-bayle-recits-de-voyage.pdf>>. [Page consultée le 12/03/2008]

ADAM Jean-Michel (1987), « Textualité et séquentialité. L'exemple de la description », *Langue française*, vol. 74, n°1, pp. 51-72.

ADAM Jean-Michel (1990a), *Éléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Liège, Mardaga.

ADAM Jean-Michel (1990b), *Éléments d'analyse textuelle*, Liège, Mardaga.

ADAM Jean-Michel (1999), *Linguistique textuelle. Des genres de discours au texte*, Paris, Nathan Université.

ADAM Jean-Michel (2005a), *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*, Paris, Nathan Université.

ADAM Jean-Michel (2005b), *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.

ADAM Jean-Michel, BOREL Marie-Jeanne, CALAME Claude, KILANI Mondher éd. (1990), *Le Discours anthropologique : description, narration, savoir*, Paris, Klincksieck.

ADAM Jean-Michel, REVAZ Françoise (1989), « Aspects de la structuration du texte descriptif : les marqueurs d'énumération et de reformulation », *Langue française*, vol. 81, n°1, pp. 59-98.

AKIN Salih éd. (1999), *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen-CNRS.

ALEXANDRE Pierre (1953), *La langue moré*, Dakar, Ifan.

---

<sup>503</sup> Afin de faciliter la consultation des références, nous redonnons dans la bibliographie les références des textes du corpus et des exemples hors corpus exploités au cours de l'étude.

- ALI BOUACHA Abdelmadjid, BEACCO Jean-Claude, COLLINOT André, MOIRAND Sophie éd. (1993), *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Berne, Peter Lang.
- ALLARD Michel, ELZIÈRE May, GARDIN Jean-Claude, HOURS Francis (1963), *Analyse conceptuelle du Coran sur cartes perforées*, Paris-La Haye, Mouton.
- ALLÉGRET Marc (1987/1993), *Carnets du Congo. Voyage avec André Gide*, Paris, Presses du CNRS.
- AMOSSY Ruth (1991), *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan.
- AMOSSY Ruth, HERSCHBERG-PIERROT Anne (1997), *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*, Paris, Nathan.
- APOTHÉLOZ Denis, REICHLER-BÉGUELIN Marie-José (1995), « Construction de la référence et stratégies de désignation », *TRANEL*, n°23, pp. 227-271.
- ARBOUSSET Thomas (1842a), *Relation d'un voyage d'exploration au nord-est de la colonie du cap de Bonne-Espérance entrepris dans les mois de mars, avril et mai 1836 par MM. T. Arbusset et F. Daumas, missionnaires de la Société des Missions évangéliques de Paris, écrite par M. Thomas Arbusset*, Paris, Arthus Bertrand.
- ARBOUSSET Thomas (1842b), *Relation d'un voyage d'exploration au nord-est de la colonie du cap de Bonne-Espérance entrepris dans les mois de mars, avril et mai 1836 par MM. T. Arbusset et F. Daumas, missionnaires de la Société des Missions évangéliques de Paris, écrite par M. Thomas Arbusset*, in Ricard (2000a), pp. 408-423.
- ARVEILLER Raymond (1963), *Contribution à l'étude des termes du voyage en français (1502-1722)*, Paris, Artrey.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline (1981), « Paroles tenues à distance », in B. Conein et al. éd., *Matérialités discursives*, Lille, Presses Universitaires de Lille, pp. 127-142.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline (1982), « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV*, n°26, pp. 91-151.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline (1984), « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, n°73, pp. 98-111.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline (1985), « Dialogisme et vulgarisation scientifique », *Discoss*, n°1, pp. 117-122.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline (1987), « L'auto-représentation opacifiante du dire dans certaines formes de 'couplage' », *DRLAV*, n°36-37, pp. 55-103.

- AUTHIER-REVUZ Jacqueline (1992), « Repères dans le champ du discours rapporté (I) », *L'Information grammaticale*, n°55, pp. 38-42.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline (1993a), « Repères dans le champ du discours rapporté (II) », *L'Information grammaticale*, n°56, pp. 10-15.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline (1993b), « Les non-coïncidences du dire et leur représentation méta-énonciative. Résumé de thèse », *Linguisticæ Investigationes*, n°XVII-1, pp. 239-252.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline (1994), « L'énonciateur glosateur de ses mots : explication et interprétation », *Langue française*, n°103, pp. 91-102.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline (1996), « Remarques sur la catégorie de l'îlot textuel' », *Cahiers du français contemporain*, n°3, pp. 91-116.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline (2000), « Aux risques de l'allusion », in M. Murat éd., *L'Allusion dans la littérature*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, pp. 209-235.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline (2003), « Le fait autonymique : langage, langue, discours. Quelques repères », in J. Authier, M. Doury, S. Reboul-Touré éd., *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, pp. 67-96.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, ROMEU Lidya (1984), « La place de l'autre dans un discours de falsification de l'histoire. À propos d'un texte niant le génocide juif sous le IIIe Reich », *Mots*, n°8, pp. 53-70.
- BAIDER Fabienne, BURGER Marcel, GOUTSOS Dionysos éd. (2004), *La Communication touristique. Approches discursives de l'identité et de l'altérité*, Paris, L'Harmattan.
- BAILLEUL Charles (1996), *Dictionnaire bambara-français*, Bamako, Donniya.
- BAKHTINE Mikhaïl (1929/1977), *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.
- BAKHTINE Mikhaïl (1934/1978), *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- BAKHTINE Mikhaïl (1952/1984), *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- BARSALOU Lawrence (1983), « Ad-hoc categories », *Memory and Cognition*, n°11, pp. 211-227.

- BARTHES Roland (1982), « L'effet de réel », in R. Barthes, L. Bersani, P. Hamon, M. Riffaterre, I. Watt, *Littérature et réalité*, Paris, Le Seuil, pp. 81-90.
- BAZIN Hipolyte (1906/1965), *Dictionnaire bambara-français, précédé d'un abrégé de grammaire bambara*, Farnborough, Gregg Press.
- BEACCO Jean-Claude, MOIRAND Sophie (1995), « Autour des discours de transmission de connaissances », *Langages*, n° 117, pp. 32-53.
- BÉAL Christine (2002), « Comment prendre en compte le rôle des préjugés dans les malentendus interculturels ? », *Marges linguistiques*, [sans numéro] [en ligne], <<http://www.marges-linguistiques.com>>. [Page consultée le 18/10/2005].
- BÉAL Christine, TRAVERSO Véronique éd. (2002), « Actes des journées d'étude 'Analyse des interactions et interculturalité' », *Marges linguistiques*, [en ligne], <<http://www.marges-linguistiques.com>>. [Page consultée le 12/03/2005].
- BÉJOINT Henri, THOIRON Philippe (1997), « Modèle relationnel, définition et dénomination », in C. Boisson, P. Thoiron éd. (1997), pp. 186-204
- BENVÉNISTE Émile (1966), *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.
- BENVÉNISTE Émile (1974a), *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
- BENVÉNISTE Émile (1974b), « Structure de la langue et structure de la société », *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard, pp. 92-125.
- BERGER Peter Ludwig, LUCKMANN Thomas (1966), *The Social Construction of Reality*, New York, Doubleday.
- BERLIN Brent, KAY Paul (1969), *Basic colour terms: their universality and evolution*, Berkeley, University of California Press.
- BERRENDONNER Alain (1983), « Connecteurs pragmatiques et anaphores », *Cahiers de linguistique française*, n°5, pp. 215-246.
- BERTHOUD Anne-Claude (1999), « Recatégorisation des objets au fil du discours », in A. Deschamps, J. Guillemin-Flescher éd., *Les opérations de détermination : qualification / quantification*, Paris, Ophrys, pp. 185-198.
- BIBER Douglas (1988), *Variation across speech and writing*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BILGER Mireille éd. (2000), *Corpus. Méthodologie et applications linguistiques*, Paris, Honoré Champion.

- BLANCHE-BENVENISTE Claire (1984), « La dénomination dans le français parlé », *Recherches sur le français parlé*, n°6, pp. 109-130.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (1987), « Syntaxe, choix de lexique et lieux de bafouillage », *DRLAV*, n°36-37, pp. 123-157.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire et al. (1984), *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale*, Paris, SELAF.
- BLAVIER Eric (1953), *Dictionnaire - Woordenboek. Lingala - Français - Néerlandais*, Léopoldville, La Librairie Congolaise.
- BOAS Franz (1942), « Langage et culture », in *Studies in the History of Culture. The disciplines of the Humanities*, Menasha, Banta Publishing, pp. 178-184.
- BOISSON Claude (1997), « La dénomination des odeurs : variations et régularités linguistiques », *Intellectica*, n°24, pp. 29-49.
- BOISSON Claude (2001), « Dénomination et 'vision' », *Cahiers de praxématique*, n°36, pp. 141-168.
- BOISSON Claude, THOIRON Philippe éd. (1997), *Autour de la dénomination*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- BONU Bruno, MONDADA Lorenza, RELIEU Marc (1994), « Catégorisation : l'approche de Sacks », in Fradin et al. (1994), pp. 129-148.
- BOSREDON Bernard (1997), *Les titres de tableaux. Une pragmatique de l'identification*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BOSREDON Bernard (1998), « Les signalétiques de nomination ou quand le discours se fige », in S. Mejri éd., *Rencontres linguistiques méditerranéennes*, Tunis, CERES, pp. 209-218.
- BOSREDON Bernard (2000), « *Un petit suisse, Une vache qui rit* ou comment le nom vient à la marque », in M.E. Almeida, M. Maillard éd., *O Femino nas línguas, culturas e literaturas*, Funchal, Universidade da Madeira, pp. 61-67.
- BOSREDON Bernard (2001a), « Signalétiques de Nomination », Séoul, Presses de l'Université de Koryo, pp. 101-117.
- BOSREDON Bernard (2001b), « Le N Npr entre langue et discours », in C. Buridant et al., *Par monts et par vaux. Itinéraires linguistiques et grammaticaux*, Louvain-la-Neuve, Peeters, pp. 55-66.
- BOSREDON Bernard, GUÉRIN Olivia (2005), « *Le Cluny, le Champollion* : d'un emploi non prototypique de nom propre modifié », *Langue française*, n°146, pp. 9-22.



- BOSREDON Bernard, PETIT Gérard, TAMBA Irène éd. (2001a), *Linguistique de la dénomination, Cahiers de praxématique*, n°36, Montpellier, Publications de l'Université Montpellier 3.
- BOSREDON Bernard, PETIT Gérard, TAMBA Irène (2001b), « Présentation », *Linguistique de la dénomination, Cahiers de praxématique*, n°36, pp. 5-12.
- BOSREDON Bernard, TAMBA Irène (1991), « Verre à pied, moule à gaufres : préposition et noms composés de sous-classe », *Langue française*, n°91, pp. 40-55.
- BOSREDON Bernard, TAMBA Irène (1999), « Une ballade en toponymie : de la rue Descartes à la rue de Rennes », *LINX*, n°40, pp.55-69.
- BOUCHER Karine, LAFAGE Suzanne (2000), *Le lexique français du Gabon entre tradition et modernité, Le français en Afrique. Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique*, n°14, Nice, Université de Nice-Institut de Linguistique française.
- BOUVEROT Danielle, STEUCKARDT Agnès (2008), « À travers le TLFi : les emprunts au russe », *Neologica*, n°2, pp. 117-130.
- BRANCA-ROSOFF Sonia (1996), « Retour aux genres », in S. Auroux, S. Delesalle, H. Meschonnic éd., *Histoire et grammaire du sens. Hommage à Jean-Claude Chevalier*, Paris, Armand Colin, pp. 189-203.
- BRANCA-ROSOFF Sonia éd. (1998a), *Le mot : analyse du discours et sciences sociales, Langues et langage*, n°7, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- BRANCA-ROSOFF Sonia (1998b), « Le mot comme notion hétérogène. Linguistique, histoire, discours », in Branca-Rosoff (1998a), pp. 7-39.
- BRANCA-ROSOFF Sonia éd. (1999a), *Types, modes et genres : entre langue et discours, Langage et Société*, n°87, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.
- BRANCA-ROSOFF Sonia (1999b), « Des innovations et des fonctionnements de langue rapportés à des genres », *Langage et Société*, n°87, pp. 115-129.
- BRANCA-ROSOFF Sonia (2001), « La sémantique lexicale du mot "quartier" à l'épreuve du corpus *Frantext* (19e-20e siècles) », *Langage et Société*, n°96, pp. 45-70.
- BRANCA-ROSOFF Sonia (2007a), « Normes et genres de discours. Le cas des émissions de libre antenne sur les radios jeunes », *Langage et Société*, n°119, pp. 111-128.
- BRANCA-ROSOFF Sonia (2007b), « Approche discursive de la nomination/dénomination », in G. Cislaru et al. éd., pp. 13-22.

- BRANCA Sonia, COLLINOT André, GUILHAUMOU Jacques, MAZIÈRE Francine (1995), « Questions d'histoire et de sens », *Langages*, n°117, pp. 54-66.
- BRANCA-ROSOFF Sonia, GUILHAUMOU Jacques (2002), « De 'société' à 'socialisme' : l'invention néologique et son contexte discursif », *Revista da ABRALIN*, vol.1, n°2, pp. 11-52.
- BRAZZA Pierre Savorgnan de (1887-1888/1992), *Au cœur de l'Afrique. Vers la source des grands fleuves, 1875-1877*, Paris, Phébus.
- BRENNAN Susan E., CLARK Herbert H. (1996), « Conceptual Pacts and Lexical Choice in Conversation », *Journal of Experimental Psychology : Learning, Memory and Cognition*, vol. XXII, n°6, pp. 1482-1493.
- BRES Jacques (1999a), « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in J. Bres et al. éd. (1999), pp. 191-211.
- BRES Jacques (1999b), « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques*, vol. XX, n°2, pp. 72-88.
- BRES Jacques, DELAMOTTE-LEGRAND Régine, MADRAY-LESIGNE Françoise, SIBLOT Paul éd. (1999), *L'Autre en discours*, Montpellier, Praxiling-Dyalang.
- BRES Jacques, DÉTRIE Catherine, SIBLOT Paul éd. (1996), *Figures de l'interculturalité*, Montpellier, Praxiling.
- BRES Jacques, NOWAKOWSKA Aleksandra (2005), « Dis-moi avec qui tu « dialogues », je te dirai qui tu es... De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse du discours », *Marges linguistiques*, n°9, pp. 137-153, [en ligne] <<http://www.marges-linguistiques.com>>. [Page consultée le 12/03/2006].
- BRES Jacques, VERINE Bertrand (2003), « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté », *Faits de langue*, n°19, pp. 159-170.
- BROC Numa (1988), *Dictionnaire illustré des explorateurs français du XIXe siècle. I : Afrique*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques.
- BROWN Gillian, YULE George (1983), *Discours Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CADIOT Pierre, HABERT Benoît (1997), « Aux sources de la polysémie lexicale », *Langue française*, n°113, pp. 3-11.
- CADIOT Pierre, LEBAS Franck (2003), « La constitution extrinsèque du référent », *Langages*, n°150, pp. 3-8.

- CADIOT Pierre, NÉMO François (1997), « Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale », *French language studies*, n°7, pp. 127-146.
- CAILLIÉ René (1830a), *Journal d'un voyage à Temboctou et à Jenné dans l'Afrique centrale : précédé d'observations faites chez les Maures Braknas, les Nalous et d'autres peuples, pendant les années 1824, 1825, 1826, 1827, 1828*, Paris, Imprimerie Royale.
- CAILLIÉ René (1830b/2000), *Journal d'un voyage à Temboctou et à Jenné dans l'Afrique centrale : précédé d'observations faites chez les Maures Braknas, les Nalous et d'autres peuples, pendant les années 1824, 1825, 1826, 1827, 1828*, in Ricard (2000a), pp. 59-120.
- CAILLIÉ René (1830c/1982), *Voyage à Tombouctou*, 2 vol., Paris, Maspéro.
- CALABRESE Laura (2007), « Quel(s) objet(s) de discours se dissimule(nt) sous la dénomination voile ? », in G. Cislaru et al. éd., pp. 135-148.
- CALAME Claude (2002), « Interprétation et traduction des cultures. Les catégories de la pensée et du discours anthropologique », *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, n°163, pp. 51-78.
- CALAME-GRIAULE Geneviève (1968), *Dictionnaire dogon (dialecte tóro). Langue et civilisation*, Paris, Klincksieck.
- CALVET Louis-Jean (2002), *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*, Paris, Payot.
- CARTIER-BRESSON Bernard, MURAT Michel (1987), « C'est-à-dire ou la reprise interprétative », *Langue française*, n°73, pp. 5-15.
- CASALIS Eugène (1882/1886), *Mes Souvenirs*, Paris, Libraire Fischbacher (4<sup>e</sup> édition).
- CASSANAS Armelle, DEMANGE Aude, LAURENT Bénédicte, LECLERC Aude éd. (2004), *Dialogisme et nomination. Actes du III<sup>e</sup> colloque jeunes chercheurs, Université Montpellier 3, 7-8 mars 2003*, Montpellier, Publications de l'Université Montpellier 3.
- CAZAL Yvonne (2009), « 'Nec jam modo mater' : enquête sur une dénomination disparue pour désigner 'la mère qui a perdu son enfant' », *Micrologus. Nature, Sciences and Medieval Societies*, n°17, pp. 235-253.
- CHARAUDEAU Patrick, MAINGUENEAU Dominique éd. (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil.
- CHAROLLES Michel (1990), « Spécialisation des marqueurs et spécificité des opérations de reformulation, de dénomination et de rectification », in P. Bange éd., *L'Analyse des interactions verbales, La dame de Caluire : une consultation*, Berne, Peter Lang, pp. 99-122.

- CHAROLLES Michel (1993), « Les plans d'organisation du discours et leurs interactions », in A. Ali Bouacha *et al.* éd., pp. 301-314.
- CHAROLLES Michel (2002), *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris, Ophrys.
- CHAROLLES Michel, COMBETTES Bernard (1999), « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours », *Langue française*, n° 121, pp. 76-115.
- CHAROLLES Michel, SCHNEDECKER Catherine (1993a), « Coréférence et identité. Le problème des référents évolutifs », *Langages*, n°112, pp. 106-126.
- CHAROLLES Michel, SCHNEDECKER Catherine (1993b), « Les référents évolutifs: point de vue ontologique et phénoménologique », *Cahiers de linguistique française*, n°14, pp. 197-227.
- CHEVALIER Jean-Claude, DELPORT Marie-France (1995), *Problèmes linguistiques de la traduction. L'horlogerie de Saint-Jérôme*, Paris, L'Harmattan.
- CISLARU Georgeta, GUÉRIN Olivia, VENIARD Marie (2004), « La nomination : quel rapport à la langue ? », in F. Dufour *et al.* éd., pp. 187-205.
- CISLARU Georgeta, GUÉRIN Olivia, MORIM Katia, NÉE Émilie, PAGNIER Thierry, VENIARD Marie éd. (2007), *L'acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne nouvelle.
- CLAISSE Renée, DELELIS-DUSOLLIER Annick, FOUCALY Bruno de (2000), « Nommer les plantes et les formations végétales », *L'Homme*, n°153, pp. 173-182.
- CLARK Eve (1993), *The Lexicon in Acquisition*, Cambridge, Cambridge University Press.
- COLLINOT André (2001), « Dénomination d'un objet social dans un discours encyclopédique », *Cahiers de praxématique*, n°36, pp. 73-91.
- COLOMB Christophe (1492-1506/1991), *La découverte de l'Amérique*, Paris, La découverte.
- CONKLIN Harold C. (1955), « Hanunóo Color Categories », *Southwestern Journal of Anthropology*, vol.11, n°4, pp. 339-344.
- CONSTANTIN DE CHANAY Hugues (2001), « La dénomination : perspective discursive et interactive », *Cahiers de praxématique*, n°36, pp. 169-188.
- CORBLIN Francis (1987), « Ceci et cela comme formes à contenu indistinct », *Langue française*, n°75, pp. 75-93.

- CORNEVIN Robert (1966), *Histoire de l'Afrique. II : L'Afrique précoloniale, du tournant du XVI<sup>e</sup> au tournant du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Payot.
- CORNEVIN Robert (1973), *L'Afrique noire de 1919 à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de France.
- COURTINE Jean-Jacques (1989), *Corps et discours : éléments d'histoire des pratiques langagières et expressives*, thèse de doctorat d'État de linguistique, Nanterre, Université de Paris 10.
- CREMER Jean (1923), *Dictionnaire français-peul (dialectes de la Haute-Volta). Précédé d'une notice sur la vie et les travaux du Dr Jean Cremer et d'une introduction par Maurice Delafosse*, Paris, Paul Geuthner.
- CRUSE David Alan (1986), *Lexical semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CULIOLI Antoine (1968), « La formalisation en linguistique », *Cahiers pour l'analyse*, n°9, pp. 106-117.
- CULIOLI Antoine (1987), « La linguistique ; de l'empirique au formel », repris dans Culioli (1991), tome 1, pp. 9-46.
- CULIOLI Antoine (1991-1999), *Pour une linguistique de l'énonciation*, 3 tomes, Paris, Ophrys.
- CUISENIER Jean, MIQUEL André (1965), « La terminologie arabe de la parenté. Analyse sémantique et analyse componentielle », *L'Homme*, vol. 5, n°3-4, pp. 17-59.
- DAVID Sophie, DUBOIS Danièle, ROUBY Catherine, SCHAAL Benoist (1997), « L'expression des odeurs en français : analyse lexicale et représentation cognitive », *Intellectica*, n°24, pp. 51-83.
- DELEPAUT Gaëlle, DUBOIS Danièle, MZALI Myriam, GUERRAND Sylvie (2007), « Dénominations et représentations sémantiques du trajet de train », in Cislaru *et al.* éd. (2007), pp. 53-66.
- DELESALLE Simone, VALENSI Lucette (1972), « Le mot 'nègre' dans les dictionnaires français d'Ancien Régime, histoire et lexicographie », *Langue française*, n°15, pp. 79-104.
- DELEUZE Gilles, GUATTARI Félix (1972), *L'Anti-Œdipe. Capitalisme et schizophrénie*, Paris, Minuit.
- DE MULDER Walter, SCHNEDECKER Catherine éd. (2001), *Les référents évolutifs. Entre linguistique et philosophie*, Paris, Klincksieck.
- DENDALE Patrick, TASMOWSKI Liliane éd. (1994a), *Les sources du savoir et leurs marques linguistiques*, *Langue française*, n°102, Paris, Larousse.

- DENDALE Patrick, TASMOWSKI Liliane (1994b), « Présentation : l'évidentialité ou le marquage des sources du savoir », *Langue française*, n°102, pp. 3-7.
- DERIVE Jean (1998), « Un voyage ethnographique dans l'Afrique coloniale : *L'Afrique fantôme* de Michel Leiris », in R. Fonkoua éd. (1998), pp. 13-34.
- DERIVE Jean (2002), « Recension de Jean Jansen, *The Griot's Craft: an Essay on Oral Tradition and Diplomacy* », *Cahiers d'Études africaines*, n°166, [en ligne], <<http://etudesafricaines.revues.org/document1488.html>>. [Page consultée le 12/03/2005].
- DEROY Louis (1956), *L'Emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres.
- DÉTRIE Catherine, SIBLOT Paul, VERINE Bertrand éd. (2001), *Termes et concepts pour l'analyse du discours : une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion.
- DIAKITÉ Drissa (1987), « Les récits de voyage du XIX<sup>e</sup> siècle. Image des Noirs occidentaux », *Notre librairie*, n°90, pp. 51-60.
- DIOUF Jean-Léopold (2003), *Dictionnaire wolof-français et français-wolof*, Paris, Karthala.
- DROZ Bernard (1996), *Les Décolonisations*, Paris, Le Seuil.
- DUBOIS Danièle éd. (1997), *Catégorisation et cognition : de la perception au discours*, Paris, Kimé.
- DUBOIS Danièle (2000), « Catégories as acts of meaning: the case of categories in olfaction and audition », *Cognitive Science Quarterly*, n°1, pp. 35-68, [version en ligne] <<http://cognition.iig.uni-freiburg.de/csq/CSQno1.html>>. [Page consultée le 16/05/2005]
- DUBOIS Danièle, GRINEVALD Colette (1999), « Pratiques de la couleur et dénomination », *Faits de langues*, n°14, pp. 11-25.
- DUBOIS Danièle éd. (2010), *Le sentir et le dire : concepts et méthodes en psychologie et linguistique cognitives*, Paris, L'Harmattan.
- DUBOIS Danièle, GRINEVALD Colette (2003), « En voir de toutes les couleurs : processus de dénomination des couleurs et constructions cognitives », in C. Vandeloise éd., *Langues et cognition : traité des sciences cognitives*, Paris, Hermès.
- DUBOIS Danièle, RESCHE-RIGON Philippe (1995), « De la 'naturalité' des catégories sémantiques : des catégories 'd'objets naturels' aux catégories lexicales », *Intellectica*, vol. 1, n°20, pp. 217-245.
- DUBOIS Danièle, RESCHE-RIGON Philippe, TENIN Aurélie (1997), « Des couleurs et des formes : catégories perceptives ou constructions cognitives », in D. Dubois éd. (1997), pp. 19-40.

- DUBOIS Danièle, MONDADA Lorenza (1995), « Construction des objets de discours et catégorisation : une approche des processus de référénciation », *TRANEL*, n°23, pp. 273-302.
- DUBOIS Danièle, POITOU Jacques (1999), « Catégories sémantiques et cognitives : une étude expérimentale en sémantique lexicale », *Cahiers de lexicologie*, n°74, pp. 15-27.
- DUBOIS Jean (1962), *Le Vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872, à travers les œuvres des écrivains, les revues et les journaux*, Paris, Larousse.
- DUBOIS Jean éd. (1972), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- DUBOIS Jean, GUESPIN Louis, GIACOMO Mathée, MARCELLESI Christiane, MARCELLESI Jean-Baptiste, MEVEL Jean-Pierre éd. (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- DUCHET Michèle éd. (1992a), *L'inscription des langues dans les relations de voyages (XVI<sup>e</sup> -XVIII<sup>e</sup> siècles)*, *Cahiers de Fontenay*, n°65-66, Fontenay-aux-Roses, École Normale Supérieure.
- DUCHET Michèle (1992b), « Présentation », in M. Duchet éd. (1992a), pp. 7-9.
- DUFOUR Françoise (2007a), *Des rhétoriques coloniales à celles du développement : archéologie discursive d'une dominance*, thèse de doctorat de sciences du langage, Montpellier, Université Montpellier 3.
- DUFOUR Françoise (2007b), « Reformulation métalinguistique et re-catégorisation du référent : du progrès civilisateur au développement », in G. Cislaru et al. éd., pp. 165-176.
- DUFOUR Françoise, DUTILLEUL-GUERROUDJ Élise, LAURENT Bénédicte éd. (2004), *La nomination : quelles problématiques, quelles orientations, quelles applications ? Actes des journées d'étude des jeunes chercheurs (16 et 17 janvier 2004)*, Montpellier, Publications de l'Université Montpellier 3.
- DUMONT Louis (1962), « Le vocabulaire de parenté dans l'Inde du Nord », *L'Homme*, vol. 2, n°2, pp. 5-48.
- ECO Umberto (1999), *Kant et l'ornithorynque*, Paris, Le Livre de poche.
- ESPAGNE Michel (1999), *Les transferts culturels franco-allemands*, Paris, Presses Universitaires de France.
- EVANS-PRITCHARD Edward Evan (1967), *Anthropologie sociale*, Paris, Payot.
- FAL Arame, SANTOS Rosine, DONEUX Jean-Léonce (1990), *Dictionnaire wolof-français. Suivi d'un index français-wolof*, Paris, Karthala.

- FALL Khadiyatoulah, SIMÉONI Daniel, VIGNAUX Georges éd. (1994), *Mots, représentations : enjeux dans les contacts interethniques et interculturels*, Ottawa, Presses de l'université d'Ottawa.
- FILLIETTAZ Laurent (2002), « Textualisation et cadrage des activités. Une analyse praxéologique des transactions de service », in I.-L Machado, H. Mari, W. Emediato éd. (2002), *Discurso, Acao & Sociedad*, Actes du 2ème colloque international d'analyse du discours de Belo Horizonte, Belo Horizonte, UFMG.
- FONKOUA Romuald éd. (1998), *Les discours de voyages. Afrique-Antilles*, Paris, Karthala.
- FOUCAULT Michel (1969), *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- FRADIN Bernard, QUÉRÉ Louis, WIDMER Jean éd. (1994), *L'enquête sur les catégories : de Durkheim à Sacks*, Paris, EHESS.
- FRASER Thomas, JOLY André (1979), « Le système de la deixis. Esquisse d'une théorie d'expression en anglais », *Modèles linguistiques*, I, n°2, pp. 97-157.
- FRASER Thomas, JOLY André (1980), « Le système de la deixis. Endophore et cohésion discursive en anglais », *Modèles linguistiques*, II, n°2, pp. 22-51.
- FREGE Gottlob (1879/1971), *Écrits logiques et philosophiques*, Paris, Le Seuil.
- FUCHS Catherine (1982), *La Paraphrase*, Paris, Presses Universitaires de France.
- FURETIÈRE Antoine (1690/1978), *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes de toutes les sciences et des arts*, La Haye-Rotterdam, Arnout et Reinier Leers - Paris, S.N.L.- Le Robert.
- GABIT Jean-Baptiste (1689), *Relation de la Nigritie*, Paris, E. Couterot.
- GADEN Henri (1969), *Dictionnaire peul-français*, Dakar, IFAN.
- GARFINKEL Harold (1967), *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, Prentice Hall.
- GASPARIN Agénor Étienne de (1835), *Voyage d'une ignorante dans le midi de la France et l'Italie*, Paris, Paulin.
- GAUDIN François, GUESPIN Louis (2000), *Initiation à la lexicologie française*, Bruxelles, Duculot.
- GEERTZ Clifford (1986), « 'Du point de vue de l'indigène' : sur la nature de la compréhension anthropologique », *Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir*, Paris, PUF, pp. 70-90.



- GEOFFROY Annie (1985), « Sans-culotte(s) (novembre 1790-juin 1792) », in Guilhaumou éd. (1985), pp. 159-179.
- GIDE André (1927a/1979), *Voyage au Congo*, in *Journal 1939-1949. Souvenirs*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », pp. 683-864, version numérisée par l'ATILF, accessible sur Frantext [en ligne], <<http://www.frantext.fr>>. [Page consultée le 25/05/2004].
- GIDE André (1927b/2001), *Voyage au Congo*, in *Voyage au Congo suivi de Le Retour du Tchad. Carnets de route*, Paris, Folio.
- GIDE André (1928a/1979), *Le Retour du Tchad*, in *Journal 1939-1949. Souvenirs*, Paris : Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », pp. 865-1046, version numérisée par l'ATILF, accessible sur Frantext [en ligne], <<http://www.frantext.fr>>. [Page consultée le 25/05/2004].
- GIDE André (1928b/2001), *Le Retour du Tchad*, in *Voyage au Congo suivi de Le Retour du Tchad. Carnets de route*, Paris, Folio.
- GOMEZ-GÉRAUD Marie-Christine (2000), *Écrire le voyage au XVI<sup>e</sup> siècle en France*, Paris, Presses Universitaires de France.
- GRECO Luca (2002), *Interaction, contexte et cognition. Les pratiques de description et de catégorisation de la douleur dans les appels au 15*, thèse de doctorat de sciences du langage, Paris, EHESS.
- GRIZE Jean-Blaise (1996), *Logique naturelle et communications*, Paris, Presses Universitaires de France.
- GUÉRIN Olivia (2002), « Les processus de nomination des référents non répertoriés dans les récits de voyage : faits de langue ou de discours ? », *L'Information grammaticale*, n°92, pp. 8-13.
- GUÉRIN Olivia (2003), « *Espèce de premier ministre, sorte de clarinette* et autres *drôles de toques*. Ou quand les voyageurs y perdent leur latin », *Carnets de bord*, n°6, Université de Genève, pp. 46-55.
- GUÉRIN Olivia (2004), « *Prendre la parole de l'autre*. Paradoxes dialogiques de la nomination dans les récits de voyage », in A. Cassanas et al. éd. (2004), pp. 215-227.
- GUÉRIN Olivia (2006), « Un Français à la cour du *Morho Naba* », *Mots*, n°82, pp. 23-35.
- GUÉRIN Olivia (2009), « '*Boubou : sorte de poncho musulman*' : gloses d'emprunt dans les récits de voyage et déplacements de sens », *Neologica*, n°3, pp. 123-148.
- GUILBERT Louis (1975), *La créativité lexicale*, Paris, Larousse.

- GUILHAUMOU Jacques éd. (1985), *Dictionnaire des usages socio-politiques, 1770-1815. I, Désignants socio-politiques*, Paris, Klincksieck.
- HABERT Benoît (2000), « Des corpus représentatifs : de quoi, pour quoi, comment ? », in M. Bilger éd., *Linguistique sur corpus. Études et réflexion*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, pp. 11-58.
- HABERT Benoît, SALEM André, NAZARENKO (1997), *Les linguistiques de corpus*, Paris, Armand Colin.
- HAGÈGE Claude (1985), *L'Homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Fayard.
- HALLIDAY Michael A. K., HASAN Ruqaiya (1976), *Cohesion in English*, London, Longman.
- HAMON Philippe (1981), *Introduction à l'analyse du descriptif*, Paris, Hachette.
- HAROCHE Claudine, HENRY Paul, PÊCHEUX Michel (1971), « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours », *Langages*, n°24, pp. 93-106.
- HARTOG François (1980), *Le Miroir d'Hérodote. Essai sur la représentation de l'autre*, Paris, Gallimard.
- HARRIS Zellig (1952), « Discourse analysis », *Language*, 28, p. 1-30, traduit in *Langages*, n°13, 1969, pp. 8-45.
- HENRY Paul (1975), « Constructions relatives et articulations discursives », *Langages*, n°37, pp. 81-98.
- HÉRODOTE (-0489/1745), *Les histoires*, Paris, A. de Sommerville et A. Courbé.
- HONORÉ Jean-Paul, STEUCKARDT Agnès éd. (2006a), *Emprunts et gloses politiques*, *Mots*, n°82, Lyon, ENS.
- HONORÉ Jean-Paul, STEUCKARDT Agnès (2006b), « Présentation », *Mots*, n°82, pp. 5-8.
- HORTA NUNES José (1996), *Discurso e instrumentos lingüístico no Brasil : dos relatos de viajantes aos primeiros dicionários*, thèse de doctorat de linguistique, Campinas, Unicamp.
- HOUDÉ Olivier (1992), *Catégorisation et développement cognitif*, Paris, Presses Universitaires de France.
- HUGO Victor (1826), *Bug-Jargal*, Paris, U. Canel.
- HUGON Anne (1994), *Vers Tombouctou. L'Afrique des explorateurs II*, Paris, Gallimard.

- HUGON Anne (1998), *Introduction à l'histoire de l'Afrique contemporaine*, Paris, Armand Colin.
- HUMBOLDT Wilhem von (2000), *Sur le caractère national des langues et autres écrits sur le langage*, présentés et traduits par D. Thouard, Paris, Le Seuil.
- IFA (1983), *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Paris, AUPELF, Équipe de l'Inventaire des particularités lexicales du Français en Afrique noire.
- IMBS Paul, QUEMADA Bernard éd. (1971-1994), *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960)*, 16 volumes, Paris, Éditions du CNRS-Gallimard.
- JACQUES Marie-Paule (2005), « Pourquoi une linguistique de corpus ? », in G. Williams éd., pp. 21-30.
- JACQUOT André (1980), « À propos de la couverture arborée : note sur la relation entre langue, culture et société », *Cahiers ORSTOM*, vol. XVII, n°3-4, pp. 311-313.
- JANSEN Jean (2000), *The Griot's Craft: an Essay on Oral Tradition and Diplomacy*, Münster-Hamburg-London, Lit Verlag.
- JULIA Catherine (2001), *Fixer le sens ? La sémantique spontanée des gloses de spécification du sens*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (1996), *La Conversation*, Paris, Le Seuil.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (2002a), *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (2002b), « Politesse en deçà des Pyrénées, impolitesse au-delà : retour sur la question de l'universalité de la théorie de la politesse », in V. C. Béal & V. Traverso éd. (2002) [en ligne], <<http://www.marges-linguistiques.com>>. [Page consultée le 23/09/2004].
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (2004), « Suivez le guide ! Les modalités de l'invitation au voyage dans les guides touristiques : l'exemple de l'"île d'Aphrodite" », in F. Baider et al. éd. (2004), pp. 133-150.
- KERVRAN Marcel (1982), *Dictionnaire dogon donno so. Région de Bandiagara*, Bandiagara, Paroisse catholique.
- KILANI Mondher (1994), *L'invention de l'autre. Essais sur le discours anthropologique*, Lausanne, Payot.
- KLEIBER Georges (1981), *Problèmes de référence. Descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.
- KLEIBER Georges (1984), « Dénominations et relations dénominatives », *Langages*, n°76, pp. 77-94.

- KLEIBER Georges (1987a), « Quelques réflexions sur le vague dans les langues naturelles », in P. Grimal, G. Matoré éd. (1987), *Études de linguistique générale et de linguistique latine offertes en hommage à Guy Serbat*, Paris, Société pour l'Information Grammaticale, pp. 157-172.
- KLEIBER Georges (1987b), « Mais à quoi sert donc le mot *chose* ? Une situation paradoxale », *Langue Française*, n°73, pp. 109-128.
- KLEIBER Georges (1990), *La Sémantique du prototype. Catégorisation et sens lexical*, Paris, Presses Universitaires de France.
- KLEIBER Georges (1991), « Hiérarchie lexicale : catégorisation verticale et termes de base », *Sémiotiques*, n°1, pp. 35-57.
- KLEIBER Georges (1994), *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- KLEIBER Georges (1997), « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? », *Langages*, n°127, pp. 9-37.
- KLEIBER Georges (1999), « Une métaphore qui ronronne n'est pas toujours un chat heureux », in N. Charbonnel, G. Kleiber éd. (1999), *La métaphore entre philosophie et rhétorique*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 83-134.
- KLEIBER Georges (2001), « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique*, n°36, pp. 21-41.
- KLEIBER Georges, RIEGEL Martin (1978), « Les 'grammaires floues' », in R. Martin éd., *La Notion de recevabilité en linguistique*, Paris, Klincksieck, pp. 67-123.
- KONATÉ Doulaye (2005), « Les fondements endogènes d'une culture de paix au Mali : les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits », in É. Matoko éd. (2005), *Les Fondements endogènes d'une culture de paix en Afrique : mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits*, Paris, UNESCO, [en ligne] <<http://www.unesco.org/cpp/publications/mecanismes/edkonate.htm>>. [Page consultée le 12/02/2007].
- KRIEG-PLANQUE Alice (2003), *"Purification ethnique". Une formule et son histoire*, Paris, CNRS Éditions.
- LAFAGE Suzanne (1975), *Dictionnaire des particularités du français au Togo et au Dahomey*, Abidjan, Université d'Abidjan – AUPELF.
- LAFAGE Suzanne (1985), *Français écrit et parlé en pays éwé (Sud-Togo)*, Paris, Société d'études linguistiques et anthropologiques de France.
- LAFAGE Suzanne (1985-1986), « Premier inventaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta », *Le Français en Afrique. Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique*, n°6, [en ligne], <<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/>>. [Page consultée le 02/02/2007].

- LAFAGE Suzanne (2002-2003), « Le lexique français de Côte d'Ivoire. Appropriation et créativité », *Le Français en Afrique. Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique*, n°16-17, [en ligne], <<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/>>. [Page consultée le 16/05/2008].
- LAFONT Robert (1978), *Le Travail et la langue*, Paris, Flammarion.
- LAKOFF George (1972), « Hedges : A Study in Meaning Criteria and the Logic of Fuzzy Concepts », P. M. Peranteau, J. N. Levi, G. C. Phares éd., *Papers from the 8<sup>th</sup> Regional Meeting*, Chicago, Chicago Linguistic Society, pp. 183-228.
- LEIRIS Michel (1934/1988), *L'Afrique fantôme*, Paris, Gallimard.
- LE MAIRE Jacob (1695), *Les Voyages du sieur Le Maire aux Iles Canaries, Cap-Verd, Sénégal, et Gambie*, Paris, Institut national des langues et civilisations orientales.
- LE QUERLER Nicole (1996), *Typologie des modalités*, Caen, Presses Universitaires de Caen.
- LEROY Sarah (2001), « Catégorisation », in Détrie et al. éd., pp. 54-55.
- LEROY Sarah (2006), « Glasnost et perestroïka. Les pérégrinations de deux russismes dans la presse française », *Mots*, n°82, pp. 65-78.
- LE VAILLANT François (1790a / 1880), *Premier Voyage de F. Le Vaillant dans l'intérieur de l'Afrique par le Cap de Bonne-Espérance*, Limoges, Marc Barbou et C<sup>ie</sup>.
- LE VAILLANT François (1790b/2000), *Voyage de M. Levaillant dans l'intérieur de l'Afrique par le cap de Bonne Espérance dans les années 1780, 1781, 1782, 1783, 1784 et 1785*, Paris, Leroy, in Ricard (2000a), pp. 349-374.
- LE VAILLANT François (1790c / 1892), *Au pays de l'ivoire*, Paris, La Librairie illustrée (édition abrégée de Le Vaillant 1790a).
- LE VAILLANT François (1795/2000), *Second voyage dans l'intérieur de l'Afrique par le cap de Bonne Espérance dans les années 1783, 1784, 1785*, Paris, Jansen, in Ricard (2000a), pp. 374-386.
- LONDRES Albert (1929a), *Terre d'ébène*, Paris, Albin Michel.
- LONDRES Albert (1929b/2000), *Terre d'ébène*, Paris, Le Serpent à plumes.
- LOTI Pierre (1879/1991), *Aziyadé*, Paris, Garnier Flammarion.
- LOTI Pierre (1881/1992), *Le Roman d'un spahi*, Paris, Folio.
- LOUNSBURY Floyd (1956), « A Semantic Analysis of the Pawnee Kinship Usage », *Language*, vol.32, n°1, pp. 158-194.

- LÜDI Georges (1991), « Construire ensemble les mots pour le dire : à propos de l'origine discursive des connaissances lexicales » in U. Dausendschön-Gay et al. éd., *Linguistische Interaktionsanalysen. Beiträge zum 20. Romanistentag*, Tübingen, Niemeyer, pp. 93-224.
- LÜDI Georges (1994), « Dénomination médiate et bricolage lexical en situation exolingue », *AILE*, n° 3, pp. 115-146.
- LÜDI Georges (1995), « Représentations lexicales floues et construction interactive du sens », *Cahiers de l'ILSL*, n°7, pp. 95-109.
- MAGE Eugène (1867-1868a), « Relation d'un voyage d'exploration au Soudan (1863-1866) », *Revue Maritime et Coloniale*, XX-XXIII<sup>504</sup>.
- MAGE Eugène (1867-1868b/1995), *Relation d'un voyage d'exploration au Soudan (1863-1866)*, version numérisée par R. Quesada de Mage (1867-1868a), [en ligne] <<http://palissy.humana.univ-nantes.fr/CETE/TXT/MAGE/>>. [Page consultée le 25/06/2008].
- MAGE Eugène (1868), *Du Sénégal au Niger. Relation d'un voyage d'exploration de MM. Mage et Quintin au Soudan occidental de 1863 à 1866*, Paris, Hachette.
- MAGRI Véronique (1995), *Le Discours sur l'autre à travers quatre récits de voyage en Orient*, Paris, Honoré Champion.
- MAGRI Véronique (2006), « Stylistique générique et statistique. Pour une poétique du récit de voyage », in Actes des Journées d'Analyse statistique des Données Textuelles, Besançon, 19-21 avril 2006, *Lexicometrica*, [en ligne], <<http://www.cavi.univ-paris3.fr/lexicometrica/jadt/jadt2006/tocJADT2006.htm>>. [Page consultée le 25/11/2006].
- MAINGUENEAU Dominique (1987), *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU Dominique (1991), *L'Analyse du discours*, Paris, Hachette Université.
- MAINGUENEAU Dominique éd. (1995a), *Les analyses du discours en France, Langages*, n°117, Paris, Larousse.
- MAINGUENEAU Dominique (1995b), « Les analyses du discours en France », *Langages*, n°117, pp. 5-11.
- MAINGUENEAU Dominique (1996), « Les analyses du discours en France aujourd'hui », *Le Français dans le monde. Recherches et applications*, in Moirand éd. (1996), pp. 8-15.

---

<sup>504</sup> Le détail des pages figure dans l'annexe 1.

- MAINGUENEAU Dominique (2002), « Typologie des discours », in P. Charaudeau, D. Maingueneau éd., pp. 592-596.
- MAINGUENEAU Dominique (2004), « Retour sur une catégorie : le genre », in J.-M. Adam, J.-B. Grize, A. Ali Bouacha éd., *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, pp. 107-118.
- MALDIDIER Denise éd. (1990), *L'inquiétude du discours. Textes de Michel Pêcheux*, Paris, Éditions des Cendres.
- MARCHE Alfred (1879), *Trois voyages dans l'Afrique occidentale. Sénégal, Gambie, Casamance, Gabon, Ogôoué*, Paris, Hachette.
- POLO Marco (1299/1991), *Le devisement du monde : Le livre des merveilles*, Paris, La découverte.
- MARGARITO Mariagrazia (2004a), « Quelques configurations de stéréotypes dans les textes touristiques », in F. Baider et al., pp. 117-132.
- MARGARITO Mariagrazia (2004b), « Eléments dysphoriques dans les guides touristiques: la Sicile des guides français », *Synergies Italie*, vol. 1, pp. 102-114.
- MALHERBE Michel, SALL Cheikh (1989), *Parlons wolof. Langue et culture*, Paris, L'Harmattan.
- MARTIN Robert (1976), *Inférence, antonymie et paraphrase*, Paris, Klincksieck.
- MARTINET André (1960/1971), *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
- MAZIÈRE Francine (2005), *L'Analyse du discours*, Paris, Presses Universitaires de France.
- MESCHONNIC Henri (1973/1986), *Pour la poétique II. Épistémologie de l'écriture, Poétique de la traduction*, Paris, Gallimard.
- MILNER Jean-Claude (1978), *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*, Paris, Le Seuil.
- MILNER Jean-Claude (1982), *Ordres et Raisons de langue*, Paris, Le Seuil.
- MOIGNET Gérard (1988), *Grammaire de l'ancien français. Morphologie, syntaxe*, Paris, Klincksieck.
- MOIRAND Sophie éd. (1993a), *Un lieu d'inscription de la didacticité : les catastrophes naturelles dans la presse quotidienne, Carnets du CEDISCOR*, n°1, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- MOIRAND Sophie (1993b), « Autour de la notion de didacticité », in S. Moirand (1993a), pp. 9-31.

- MOIRAND Sophie éd. (1996), *Le discours : enjeux et perspectives, Le Français dans le monde. Recherches et applications*, Paris, Hachette.
- MOIRAND Sophie (1999a), « Les dimensions dialogiques d'une catégorie discursive : l'explication », in Y. Gambier, E. Suomela-Salmi éd. (1999), *Jalons pour le 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'enseignement du français à l'Université de Turku*, Turku, Université de Turku-Publications du Département d'Etudes Françaises, pp. 71-87.
- MOIRAND Sophie (1999b), « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire », *Cahiers de praxématique*, n°33, pp. 145-184.
- MOIRAND Sophie (2004a), « De la nomination au dialogisme : quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots », in A. Cassanas *et al.* éd. (2004), pp. 27-61.
- MOIRAND Sophie (2004b), « Le même et l'autre dans les guides de voyage au XXI<sup>e</sup> siècle », in F. Baider *et al.*, pp. 151-172.
- MOLLIEN Gaspard Théodore (1820), *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, aux sources du Sénégal et de la Gambie, fait en 1818 par ordre du gouvernement français*, Paris, A. Tardieu, in Ricard (2000a), pp. 47-57.
- MOLLIEN Gaspard Théodore (1822), *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique : aux sources du Sénégal et de la Gambie, fait en 1818, par ordre du gouvernement français*, 2 vol., Paris, Arthus Bertrand (2<sup>e</sup> édition).
- MONDADA Lorenza (1994), *Verbalisation de l'espace et fabrication du savoir. Approche linguistique de la construction des objets de discours*, Lausanne, Université de Lausanne.
- MONDADA Lorenza (1995), « La construction discursive des objets de savoir dans l'écriture de la science », *Réseaux*, n°71, pp. 55-77.
- MONDADA Lorenza (1997), « Processus de catégorisation et construction discursive des catégories », in D. Dubois éd. (1997), pp. 291-313.
- MONDADA Lorenza (1998), « De l'analyse des représentations à l'analyse des activités descriptives en contexte », *Cahiers de praxématique*, n°31, pp. 127-148.
- MONDADA Lorenza (1999), « L'organisation séquentielle des ressources linguistiques dans l'élaboration collective des descriptions », *Langage et société*, n°89, pp.9-36.
- MONDADA Lorenza (2000), *Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Paris, Anthropos.
- MONDADA Lorenza (2002), « La ville n'est pas peuplée d'êtres anonymes : processus de catégorisation et espace urbain », *Marges Linguistiques*, n°3, [en ligne] <<http://www.marges-linguistiques.com>>. [Page consultée le 07/07/2004].



- MORTUREUX Marie-Françoise (1993), « Paradigmes désignationnels », *Semen*, n°8, pp. 121-142.
- MORTUREUX Marie-Françoise (1997), *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, SEDES.
- MOUNIN Georges (1963), *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard.
- MOUNIN Georges (1972), *La sémantique*, Paris, Seghers.
- MOURA Jean-Marc (1992), *Lire l'exotisme*, Paris, Dunod.
- MOVASSAGHI GERNER Anne-Marie (1993), *Les xénismes dans les récits de voyageurs français en Perse au XIX<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat de sciences du langage, Nancy, Université de Nancy 2.
- NEE Émilie (2007), « (L')insécurité ou de la fabrication d'un objet consensuel dans le quotidien *Le Monde* », in G. Cislaru et al. éd., pp. 117-133.
- NEE Émilie (2009), *Sûreté, sécurité, insécurité. D'une description lexicologique à une étude du discours de presse : la campagne électorale 2001-2002 dans le quotidien Le Monde*, thèse de doctorat de sciences du langage, Paris, Université Paris 3.
- NIKLAS-SALMINEN Aïno, STEUCKARDT Agnès éd. (2003), *Le Mot et sa glose*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- NDJERASSEM Mbai-Yelmia Ngabo (2005), *Le français au Tchad, Le français en Afrique. Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire*, n° 20, Nice, Université de Nice-Institut de Linguistique française.
- NØLKE Henning (1994), « La dilution linguistique des responsabilités. Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels *il semble que* et *il paraît que* », *Langue française*, n°102, pp. 85-94.
- NOYE Dominique (1989), *Dictionnaire foulfoudé-français. Dialecte peul du Diamaré, Nord-Cameroun*, Garoua-Paris, Procure des Missions-Paul Geuthner.
- NYCKEES Vincent (1997), « Catégories sémantiques et historicité des significations », *Histoire, Epistémologie, Langage*, n°19/1, pp. 97-119.
- NYCKEES Vincent (1998), *La Sémantique*, Paris, Belin.
- NYCKEES Vincent (2001), « Les mots, les choses... et nous », in J.-F. Dortier éd. (2001), *Le Langage. Nature, histoire et usage*, Paris, Éditions Sciences Humaines, pp. 127-133.
- ORLANDI Eni Pulcinelli (1990), *Terra à vista. Discurso do confronto : velho e novo mundo*, Campinas, Cortez Editora.

- ORLANDI Eni Pulcinelli (1991), « Les Amériques et les Européens : un clivage de sens ou la danse des grammaires », *Cahiers de Praxématique*, n°17, pp. 73-92.
- ORLANDI Eni Pulcinelli (1992), « Réédition du singulier. Un regard français sur le Brésil », in M. Duchet éd. (1992a), pp. 101-115.
- PAGNIER Thierry (2009), *La nomination des couleurs, des bruits et des odeurs par les élèves d'une classe de CE1. Étude des ressources mobilisées en situation d'action et en situation métadiscursive*, thèse de doctorat de sciences du langage, Paris, Université Paris 3.
- PÊCHEUX Michel (1975), *Les Vérités de La Palice. Linguistique, sémantique, philosophie*, Paris, Maspero.
- PÊCHEUX Michel (1979), « Effets discursifs liés au fonctionnement des relatives en français », in Malidier éd. 1990, pp. 273-280.
- PÊCHEUX Michel (1983a), « Analyse du discours. Trois époques », in D. Malidier éd. (1990), pp. 295-302.
- PÊCHEUX Michel (1983b), « Le discours : structure ou événement ? », in D. Malidier éd. (1990), pp. 303-323.
- PETIT Gérard (1995), « La désignation de 'timbre-poste' », *Carnets du CEDISCOR*, n°3, pp. 27-42.
- PETIT Gérard (2001), « Pour une conception lexicologique de la dénomination », *Cahiers de praxématique*, n°36, pp. 93-115.
- PETIT Gérard (2009), *La dénomination : approches lexicologique et terminologique*, Louvain-Paris, Peeters.
- PETIOT Geneviève (1995), « Voile, tchador ou foulard ? Problèmes de dénomination dans les discours des médias », *Carnets du CEDISCOR*, n°3, pp. 43-63.
- PETIOT Geneviève, REBOUL-TOURÉ Sandrine (2006), « Le *hidjab*. Un emprunt autour duquel on glose », *Mots*, n°82, pp. 49-61.
- PIAGET Jean (1981), *Le possible et le nécessaire. I : L'évolution des possibles chez l'enfant*, Paris, Presses Universitaires de France.
- PIAGET Jean (1983), *Le possible et le nécessaire. II : L'évolution du nécessaire chez l'enfant*, Paris, Presses Universitaires de France.
- PONGE Francis (1942), *Le parti-pris des choses*, Paris, Gallimard.
- PORQUIER Rémy (1992), « Compte-rendu de Michèle Duchet éd., *L'inscription des langues dans les relations de voyage (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, pp. 50-51.

- POTTIER Bernard (1964), « Vers une sémantique moderne », *Travaux de linguistique et de littérature*, II, pp. 107-137.
- POTTIER Bernard éd. (1970a), *L'ethnolinguistique*, *Langages*, n°18, Paris, Larousse.
- POTTIER Bernard (1970b), « Le domaine de l'ethnolinguistique », *Langages*, n°18, pp. 3-11.
- POTTIER Bernard (1974), *Linguistique générale : théorie et description*, Paris, Klincksieck.
- POTTIER Bernard (1992), *Théorie et analyse en linguistique*, Paris, Hachette Supérieur.
- PUYTORAC Jean de (1992), *Makambo. Une vie au Congo (Brazzaville-M'Bondo)*, Cadeilhan, Zulma.
- QUEFFÉLEC Ambroise (1997), *Le français en Centrafrique : lexique et société*, Vanves, EDICE-AUPELF.
- QUÉRÉ Louis (1994), « Présentation », in B. Fradin *et al.* éd (1994), pp. 7-40.
- QUÉSADA Régis (1995), « Biographie de Mage », [en ligne] <<http://palissy.humana.univ-nantes.fr/CETE/TXT/MAGE/>>. [Page consultée le 02/02/2007].
- REBOUL Sandrine (1993), « La terminologie télématique : problèmes de reformulations discursives autour du concept de vidéographie », in A. Ali Bouacha *et al.*, pp. 23-32.
- REBOUL-TOURÉ Sandrine (2000), « Le transgénique et le citoyen dans la presse écrite : diffusion de termes spécialisés et discours plurilogal », *Carnets du CEDISCOR*, n°6, pp. 99-111.
- REY Alain éd. (1992), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert.
- REY Alain, REY-DEBOVE Josette éd. (1993), *Le nouveau petit Robert*, Paris, Le Robert.
- REY-DEBOVE Josette (1973), « La sémiotique de l'emprunt lexical », *Travaux de Linguistique et de Littérature*, XI, n° 1, pp. 109-123.
- REY-DEBOVE Josette (1978), *Le Métalangage*, Paris, Le Robert.
- REY-DEBOVE Josette (1998), *La linguistique du signe*, Paris, Armand Colin.
- RICARD Alain (2000a), *Voyages de découvertes en Afrique. Anthologie 1790-1890*, Paris, Robert Laffont.

- RICARD Alain (2000b), « Les premières années de Thomas Arbousset au Lesotho et les débuts de l'ethnographie (1833-1842). De la conversion à la conversation », in T. Arbousset, *Excursion missionnaire dans les Montagnes bleues, suivie d'une notice sur les Zoulas*, Johannesburg-Paris, Institut Français d'Afrique du Sud-Karthala, pp. 5-61.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- RIEGEL Martin, TAMBA Irène éd. (1987), *La reformulation du sens dans le discours*, *Langue Française*, n°73, Paris, Larousse.
- ROSCH Eleanor (1973), « Natural categories », *Cognitive Psychology*, vol. 4, n°3, pp. 328-350.
- ROSCH Eleanor (1976), « Classification d'objets du monde réel : origines et représentations dans la cognition », in Ehrlich S., Tulving E. éd., *Bulletin de psychologie*, numéro spécial, Paris, [s.n.], pp. 242-250.
- ROSCH Eleanor (1978), « Principles of categorization », in E. Rosch, B. Lloyd éd. (1978), *Cognition and Categorization*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates, pp. 27-48.
- ROSIER Laurence (2002), « Sortes d'invectives ! Approche syntactico-sémantique des termes *espèce* et *sorte* », in D. Lagorgette, P. Larrivée éd. (2002), *Représentations du sens linguistique*, München, LINCOM Europa, pp. 137-145.
- ROUGET Christine (2000), *Distribution et sémantique des constructions Nom de Nom*, Paris, Honoré Champion.
- SABLAYROLLES Jean-François (2000), *La Néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion.
- SACKS Harvey (1972), « An Initial Investigation of the Usability of Conversational Data for Doing Sociology », in D. Sudnow éd. (1972), *Studies in Social Interaction*, New-York, Free Press, pp. 31-74.
- SACKS Harvey (1992), *Lectures on Conversation*, Oxford, Basil Blackwell.
- SAINT-LÔ Alexis de (1637), *Relation du Voyage du Cap-Verd*, Paris, Institut national des langues et civilisations orientales.
- SAPIR Edward (1921/2001), *Le Langage. Introduction à l'étude de la parole*, Paris, Payot.
- SAPIR Edward (1968/1991), *Linguistique*, Paris, Folio.
- SARALE Jean-Marc (2001), « Transfert culturel », in Détrie et al., pp. 369-371.

- SARALE Jean-Marc (2008), « Processus de lexicalisation de quelques emprunts au japonais », *Neologica*, n°2, pp. 149-167.
- SAUSSURE Ferdinand de (1916/1996), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- SCHNEDECKER Catherine (1998), *Nom propre et chaînes de référence*, Metz, Université de Metz ; Paris, diff. Klincksieck.
- SEARLE John R. (1995/1998), *La construction de la réalité sociale*, Paris, Gallimard.
- SIBLOT Paul (1989), « Dialectique d'une formation discursive coloniale : d'une Algérie l'autre », *Littérature*, n°76, pp. 56-73.
- SIBLOT Paul (1990), « Une linguistique qui n'a plus peur du réel », *Cahiers de Praxématique*, n°15, pp. 12-36.
- SIBLOT Paul (1994a), « De la prototypicalité lexicale à la stéréotypie discursive. La casbah des textes français », in C. Plantin éd. (1994), *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*, Paris, Kimé, pp. 342-354.
- SIBLOT Paul (1994b), « Les variations sémantiques d'un emprunt, ou la détermination de la production du sens par la perception de l'altérité », in K. Fall *et al.* éd. (1994), pp.107-126.
- SIBLOT Paul (1995), « Comme son nom l'indique ». *Nomination et production de sens*, thèse de doctorat d'État de linguistique, Montpellier, Université Montpellier 3.
- SIBLOT Paul (1996a), « De la fabrique du sens : entre prototypicalité lexicale et stéréotypie discursive », in S. Moirand éd. (1996), pp. 112-121.
- SIBLOT Paul (1996b), « Un nom, cela explique bien des choses », *Modèles linguistiques*, vol. XVII, n°2, pp. 125-139.
- SIBLOT Paul (1997a), « Présentation », *Langages*, n°127, pp. 3-8.
- SIBLOT Paul (1997b), « Nomination et production de sens : le praxème », *Langages*, n°127, pp. 38-55.
- SIBLOT Paul (1998), « Variations sur un thème qui 'toujours déjà' prédique », *Cahiers de Praxématique*, n°30, pp. 37-53.
- SIBLOT Paul (1999a), « De l'un à l'autre. Dialectique et dialogisme de la nomination identitaire », in J. Bres *et al.* (1999), pp. 27-43.
- SIBLOT Paul (1999b), « Appeler les choses par leur nom : problématiques du nom, de la nomination et des renominations », in S. Akin éd. (1999), pp. 13-31.

- SIBLOT Paul (2001a), « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique*, n°36, pp. 189-214.
- SIBLOT Paul (2001b), « Xénisme », in Détrie *et al.*, pp. 424-425.
- SIBLOT Paul (2004), « Du dialogisme de la nomination », in A. Cassanas *et al.* (2004), pp. 331-337.
- SIBLOT Paul (2005), « Les *fanatiques* et le discours colonial », *Mots*, n°79, pp. 73-81.
- SIBLOT Paul (2007), « Nomination et point de vue : la composante déictique des catégorisations lexicales », in G. Cislaru *et al.* éd., pp. 25-40.
- SINCLAIR John (1996), « Preliminary Recommendations on Corpus Typology », Bruxelles, EAGLE.
- SITRI Frédérique (1998), *Un modèle d'objet de discours dialogique, entre thématisation et reprise. Étude de situations trilogales orales*, thèse de doctorat de linguistique, Paris, Université Paris 3.
- STEUCKARDT Agnès (2003), « C'est-à-dire au XVIII<sup>e</sup> siècle », in A. Niklas-Salminen, A. Steuckardt éd. (2003), pp. 223-244.
- STEUCKARDT Agnès (2006), « Du discours au lexique : la glose », séminaire de l'ATILF, Nancy, [en ligne], <[http://www.atilf.fr/atilf/seminaires/Seminaire\\_Steuckardt\\_2006-03.pdf](http://www.atilf.fr/atilf/seminaires/Seminaire_Steuckardt_2006-03.pdf)>. [Page consultée le 02/02/2008].
- STEUCKARDT Agnès (2008), « L'emprunt : un événement linguistique ? Présentation », *Neologica*, n°2, pp. 9-18.
- STRAWSON Peter Frederick (1950), « On Referring », *Mind*, vol. 59, n°235, pp. 320-344.
- STRAWSON Peter Frederick (1977), *Études de logique et de linguistique*, Paris, Le Seuil.
- TAMBA Irène (1987), « Ou dans les tours du type : un bienfaiteur public ou évergète », *Langue Française*, n°73, pp. 16-28.
- TAMBA Irène (1999), « La femme est-elle une fleur comme le bleuet est une fleur ? Métaphore et classification : les structures en 'Le N1 est un N2' », in N. Charbonnel, G. Kleiber éd., *La métaphore entre philosophie et rhétorique*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 207-235.
- TAMBA Irène (2002), « Histoires de démographe et de linguiste : le couple *population / dépopulation* », *Linx*, n°47, pp. 159-168.
- THEISSEN Anne (1997), *Le Choix du nom en discours*, Genève, Droz.

- TODOROV Tzvetan (1981), *M. Bakhtine : le principe dialogique*, suivi de *Écrits du cercle de Bakhtine*, Paris, Le Seuil.
- TODOROV Tzvetan (1982), *La Conquête de l'Amérique. La question de l'autre*, Paris, Le Seuil.
- TODOROV Tzvetan (1989/1992), *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*, Paris, Le Seuil.
- TORNAY Serge (1969), « Essai sur le vocabulaire de parenté des Keyo du Kenya », *L'Homme*, vol.9, n°2, pp. 113-135.
- TRAN THI Mai (2000), *À la recherche des mots perdus : études des stratégies dénominatives des locuteurs aphasiques*, thèse de doctorat de sciences du langage, Lille, Université de Lille 3.
- TRAN THI Mai (2007), « Problèmes de dénomination et relations dénominatives : l'exemple de l'aphasie », in G. Cislaru *et al.* éd., pp. 41-52.
- TRAVERSO Véronique (1999), *L'Analyse des conversations*, Paris, Nathan Université.
- TRAVERSO Véronique (2002), « Attentes et zones opaques : analyse d'interactions de commerce en Syrie », in C. Béal & V. Traverso éd. (2002) [en ligne], <<http://www.marges-linguistiques.com>>. [Page consultée le 23/09/2004].
- TUNGER Verena (2005), *Attirer et informer. Les titres d'expositions muséales*, Paris, L'Harmattan.
- VENIARD Marie (2007), *La nomination d'un événement dans la presse quotidienne nationale. Une étude sémantique et discursive : la guerre en Afghanistan et le conflit des intermittents dans le Monde et le Figaro*, thèse de doctorat de sciences du langage, Paris, Université Paris 3.
- VERON Sandrine (1999), « Le français au Moyen-Congo à l'époque coloniale (1920-1940) : inventaire lexical, d'après *Makambo. Une vie au Congo* et *Retour à Brazzaville. Une vie au Congo* de Jean de Puytorac », *Le Français en Afrique. Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique*, n°13, [en ligne] <<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/veron.html>>. [Page consultée le 23/01/2003].
- VIGNAUX Georges (1994), « Problématiques et analyses interculturelles. Mutations européennes et nouvelles perspectives », in K. Fall *et al.* éd., pp. 5-32.
- VOGELEER Svetlana (1994), « L'accès perceptuel à l'information : à propos des expressions *un homme arrive – on voit arriver un homme* », *Langue française*, n°102, pp. 69-83.

- WESSELING Henri (2002), *Le Partage de l'Afrique, 1880-1914*, Paris, Denoël-Folio.
- WILLIAMS Geoffrey éd. (2005), *La linguistique de corpus*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- WILMET Marc (1986), *La Détermination nominale*, Paris, Presses Universitaires de France.
- WHORF Benjamin Lee (1936), « Un modèle amérindien de l'univers », in B. L. Whorf (1956), pp. 5-17.
- WHORF Benjamin Lee (1956), *Language, Thought and Reality*, Selected Writings of B. L. Whorf edited by John B. Carroll, Cambridge, MIT Press.
- WHORF Benjamin Lee (1969), *Linguistique et anthropologie*, Paris, Denoël (traduction française de B. L. Whorf 1956).





**NOMINATION ET CATÉGORISATION DES *REALIA* EXOTIQUES DANS LES  
RÉCITS DE VOYAGE (AFRIQUE NOIRE, DE LA FIN DU 18<sup>e</sup> SIÈCLE À 1960) :  
UNE APPROCHE SÉMANTICO-DISCURSIVE**

Cette étude s'interroge sur la construction de la référence dans le genre discursif récit de voyage. Ce genre se signale en effet par une posture énonciative commune : les énonciateurs-voyageurs, placés dans un contexte d'asymétrie entre langue et culture, ont à rendre compte de *realia* (espèces naturelles, artefacts, pratiques sociales) qui ne sont pas systématiquement lexicalisés dans leur langue, ou pour lesquels ils ne possèdent pas de compétence dénominationnelle. Aussi présentent-ils souvent l'opération de référence comme problématique. Pour rendre compte de la manière dont les énonciateurs s'y prennent en contexte pour référer « malgré tout », la thèse analyse les procédures de nomination et de catégorisation des *realia* exotiques dans un corpus de récits de voyageurs français en Afrique noire durant la période coloniale. Elle met en place une sémantique discursive articulant les trois ordres de la langue, de la textualité et du discours. Le travail bâtit tout d'abord une typologie des formats de nomination exploités dans le corpus, et montre ainsi que les pratiques discursives de nomination sont adossées au système de la langue. Cette première procédure référentielle est complétée par des opérations séquentielles de délimitation des catégories ; on met en lumière les contraintes textuelles qui pèsent sur cette seconde procédure. On analyse ensuite les effets discursifs produits par l'utilisation de ces ressources linguistiques, en les articulant avec la dimension générique, les positionnements énonciatifs et idéologiques. Les outils d'analyse construits sont enfin appliqués pour caractériser des exploitations discursives particulières dans deux textes contrastés du corpus.

**MOTS CLÉS :** récit de voyage, *realia* exotiques, (dé)nomination, catégorisation, sémantique discursive, textualité.

**NAMING AND CATEGORIZING EXOTIC *REALIA* IN TRAVEL NARRATIVES  
(BLACK AFRICA FROM LATE 18<sup>TH</sup> CENTURY TO 1960):  
A SEMANTIC-DISCURSIVE APPROACH**

The present study explores how reference is constructed in the discursive genre specified as travel narrative. A hallmark of the genre is a common posture towards the production of the text where enunciator-travellers are placed in an asymmetric context between language and culture and have to give an account of *realia* (natural species, artefacts, social practices) which are not systematically lexicalized in their own languages or for which they do not have naming competence. They thus tend to present referencing as problematic. In order to describe how in context enunciators manage to reference "against all odds", the present dissertation analyses naming and categorization procedures of exotic *realia* in a corpus of travel accounts by French travellers to Black Africa in the colonial period. A discursive semantics is set up based on the patterning of the three orders, language, textuality and discourse. The present work first builds up a typology of naming patterns implemented in the corpus and is able to show that discursive practices concerned with naming rest on the language as a system. This first referencing procedure is followed by sequential operations to delimit categories; textual constraints on this second procedure are shown up. There follows the analysis of the discursive effects that result from the use of such linguistic resources and this is done through articulation with the generic dimension and the enunciative and ideological stances. Finally the analytic tools that have been devised are applied to the characterization of specific discursive processes in two contrasting texts from the corpus.

**KEY-WORDS:** travel-narrative, exotic *realia*, naming, categorization, discursive semantics, textuality.

OLIVIA GUÉRIN  
EA 2290 SYLED (fédération CLESTHIA)  
Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3  
13, rue de Santeuil  
75231 PARIS Cedex 05